
3 1761 03596 2786



SOUVENIRS

ET

CAUSERIES D'UN DIPLOMATE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Don Carlos et Philippe II. (Librairie académique.)
(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Madame Geoffrin. (Plon, édit.) Un volume in-8°, avec un portrait à l'eau-forte et deux fac-similés.

Lettres du Bosphore. (Plon, édit.) Un volume in-16 avec gravures.

Discours sur l'histoire de France. (Hachette, édit.)

Lettres athéniennes. (Plon, édit.) Un volume in-16 avec gravures.

Rome. Carnet d'un voyageur. (Ollendorff, édit.)

Louis XIV et le Saint-Siège. L'ambassade du duc de Créqui. 2 vol. in-8°. (Hachette, édit.)
(Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Bordin.)

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 12748.

C[te] CHARLES DE MOÜY
AMBASSADEUR DE FRANCE

SOUVENIRS

ET

CAUSERIES D'UN DIPLOMATE

Deuxième édition



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C[ie], IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1909

PRÉFACE

J'ai raconté dans ce volume les principaux souvenirs de ma vie diplomatique, les épisodes dont j'ai été témoin et ceux auxquels j'ai pris part comme Secrétaire d'ambassade, Chargé d'affaires, Ministre plénipotentiaire et Ambassadeur. En rassemblant ces pages où je me suis efforcé avant tout d'être exact, je n'ai d'autre prétention que d'apporter mon faible contingent à l'histoire. On y trouvera aussi, après l'exposé des négociations auxquelles j'ai assisté ou que j'ai suivies en Orient, à Berlin, à Athènes et à Rome, le récit de quelques excursions que j'ai faites au cours de ma mission en Grèce; enfin j'ai terminé le volume par deux études théoriques où j'ai concentré diverses considérations générales qui m'ont été suggérées par ma longue carrière. Toutes ces études ont paru dans la *Revue des Deux Mondes,* la *Nouvelle Revue* et le *Correspondant :* étroitement liées entre elles, qu'elles représentent mon travail politique ou mes rares instants de loisir, elles sont, en réalité, les chapitres d'un même livre où j'ai retracé des événements, des hommes et des tableaux que j'ai vus de près, en y rattachant quelques réflexions ou plutôt quelques impressions personnelles.

Je les ai écrites lorsque j'ai été éloigné des affaires politiques d'abord par les circonstances et ensuite par mon âge, pendant ces douze dernières années que j'ai passées dans cette situation

indépendante, recueillie et respectée que Cicéron appelait *otium cum dignitate*. J'ai la conscience de ne m'être jamais départi, en parlant des hommes et des choses, de la mesure et de l'impartialité qui sont dans mon caractère et qui m'eussent été enseignées au besoin par l'expérience acquise et par les traditions de la carrière que j'ai parcourue depuis les grades inférieurs jusqu'aux plus élevés (je suis l'un de ses doyens à l'heure qu'il est). J'espère que le public initié aux questions étrangères et la presse sérieuse qui ont accueilli favorablement chacun de ces essais dans les périodiques où ils ont été insérés, accorderont la même estime au volume qui en présente la série complète et leur donne leur unité, leur forme préconçue et définitive.

Je ne saurais achever cet ouvrage où j'ai concentré tant de souvenirs de ma vie sans exprimer ma profonde reconnaissance à tous les diplomates, étrangers et français, chefs et camarades, dont les uns m'ont témoigné leurs sympathies souvent en des temps difficiles, dont les autres m'ont fortifié de leur appui ou de leurs bons conseils et de leur loyal concours. Je ne conserve aucune animosité contre ceux qui m'ont été malveillants ou hostiles, étant arrivé à cet âge où l'on a le devoir d'apaiser en soi les rancunes personnelles, sans indifférence toutefois et sans oubli.

Je n'en remercie qu'avec plus d'effusion mes nobles maîtres et mes amis fidèles. On retrouvera les noms de la plupart d'entre eux dans ce livre, surtout ceux des personnages éminents intimement unis aux événements et aux négociations que je retrace, le duc Decazes et le comte de Chaudordy, le comte de Bourgoing et M. Waddington, M. Desprez et le comte de Saint-Vallier, M. de Freycinet et M. Flourens. J'ai cité aussi plusieurs des collègues de mon âge et de mes jeunes collaborateurs dont j'ai éprouvé les mérites, l'affection et le dévouement.

Beaucoup de gens, dans leur vieillesse, regrettent la route qu'ils ont choisie. Je ne suis point de ceux-là. J'ai rencontré assurément dans la mienne, comme partout, des mécomptes et des malfaisants : mais j'y ai trouvé en revanche l'intérêt puissant et varié des grandes affaires, le charme d'une existence active, des beaux voyages, des relations constantes avec la société la plus correcte et la plus élégante qui soit au monde, l'attrait des hautes fonctions que j'ai remplies, et, ce qui vaut mieux que le reste, la conviction de servir la patrie seule au-dessus et en dehors de tous les partis. C'est pourquoi, si j'avais à recommencer ma vie, je la consacrerais encore à ces deux carrières que j'ai suivies ensemble avec une égale persévérance, les lettres et la diplomatie. Je leur dois le peu que je suis, et, après les avoir associées dès ma jeunesse dans mon travail incessant, dans mes ambitions et dans mes sentiments les plus chers, je les associe dans ma respectueuse gratitude.

Comte Charles de Moüy.

Décembre 1908.

SOUVENIRS

ET

CAUSERIES D'UN DIPLOMATE

CHAPITRE PREMIER

LA DÉLÉGATION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A TOURS ET A BORDEAUX (1870-1871)

Plusieurs écrivains de marque, M. Jules Favre, plaidant *pro domo suâ,* MM. Albert Sorel, Valfrey, Ch. de Mazade, ont raconté l'histoire diplomatique du gouvernement de la Défense nationale et exposé l'ensemble des négociations qui se sont poursuivies depuis le 4 septembre 1870 jusqu'à la paix de Francfort, à travers la fièvre obsidionale et au bruit du canon. Je voudrais seulement indiquer les principaux épisodes de la mission spéciale dont j'ai fait partie, et qui, sous le nom de Délégation des Affaires étrangères, a été chargée à Tours et à Bordeaux de correspondre avec nos agents et d'entretenir nos relations avec les Puissances neutres pendant que Paris était séparé du reste du monde. J'ai été témoin de ses efforts continus, de ses pourparlers énergiques, du labeur qu'elle a consacré à la sauvegarde de ce qui subsistait encore de notre situation en Europe. Il ne lui appartenait pas de conduire les événements ou de prendre les résolutions réservées au gouvernement de Paris, responsable de notre politique et de nos destinées; mais elle a joué un rôle assez considérable au cours de cette période pour qu'il soit intéressant de rappeler ce qu'elle a été, ce qu'elle a fait, le concours qu'elle a prêté à l'œuvre commune, les services qu'elle a rendus dans toutes les circonstances où elle a pu exercer son activité. Ce n'était pas peu de chose en ces jours néfastes.

I

Lorsque le gouvernement de l'Hôtel de Ville eut résolu de résider dans Paris assiégé, il comprit la nécessité de constituer en province un centre d'autorité libre, qui pût maintenir l'administration du pays et surtout organiser et diriger nos ressources militaires. Il désigna donc trois de ses membres, MM. Crémieux, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon, pour se rendre à Tours, assistés de fonctionnaires des divers départements ministériels. Mais la tâche assignée à ces personnages si étrangement choisis était déjà tellement au-dessus de leur compétence qu'on voulut bien juger impossible de leur remettre encore nos intérêts diplomatiques. D'autre part, nos rapports avec notre personnel au dehors et avec les Puissances exigeaient la liberté des communications : il fallait que notre voix pût se faire entendre, et que nous fussions en mesure de traiter les questions éventuelles dont nous aurions à nous préoccuper. Le parti le plus simple eût été d'adjoindre le ministre des Affaires étrangères à ses trois collègues; mais M. Jules Favre ne voulait point quitter la capitale, craignant d'abandonner le gouvernement aux conceptions vagues du général Trochu, à la fougue de M. Gambetta, et peut-être aux entreprises de la démagogie. Ces considérations avaient leur valeur sans doute; il en résultait toutefois que M. Jules Favre ne pourrait exercer ses fonctions que par intermittence, en des conjonctures spéciales, et serait hors d'état de s'entendre avec nos agents aussi bien que de faire face aux incidents de l'avenir. Comme, d'autre part, il ne voulait point abandonner ses prérogatives, il résolut d'envoyer à Tours un délégué muni de pouvoirs assez étendus pour entretenir nos relations extérieures, négocier avec les Puissances, et tenter auprès d'elles les démarches urgentes, tout en réservant les conclusions majeures à la décision du gouvernement. En tout temps, une telle mission eût été fort délicate; mais, en l'état des choses, elle devenait particulièrement difficile, eu égard surtout à l'impossibilité de se concerter avec le ministre, et il était malaisé de prévoir

quelle extension elle serait amenée à prendre sous l'impulsion des événements.

Le choix du délégué qui serait investi d'attributions aussi peu définies ne laissait pas que d'être embarrassant. Parmi les membres du gouvernement, les uns étaient tout à fait incapables de diplomatie, les autres eussent inévitablement cherché à prendre un ascendant incompatible avec l'influence et la responsabilité que M. Jules Favre entendait conserver. En dehors d'eux on pouvait penser à M. Thiers, mais sa situation et son caractère ne permettaient pas de lui offrir un rôle secondaire, et quant aux diplomates de profession qui avaient survécu à la révolution de Septembre, ils étaient à peu près inconnus au ministre. Celui-ci, avec une sagesse rare dans l'histoire de nos vicissitudes, les maintenait à leur poste, confiant dans leur loyal concours ; mais il manquait d'éléments d'appréciation sur leurs aptitudes particulières.

Comme il estimait cependant qu'un homme de la carrière, sans attache personnelle avec le régime déchu, serait seul en mesure de remplir ces fonctions exceptionnelles qui exigeaient autant d'autorité et d'expérience que d'esprit de discipline, il en vint à considérer que les deux principaux fonctionnaires du ministère, M. Desprez, directeur des affaires politiques, et le comte de Chaudordy, directeur du Cabinet, étaient, avec des qualités très différentes, indiqués pour la mission de Tours. En travaillant avec eux depuis son accession au pouvoir, il avait discerné leurs talents supérieurs et leur dévouement à la patrie : il se félicitait de les avoir retenus auprès de lui.

M. Desprez, chargé depuis quatre ans de la Direction politique, dont il avait été pendant dix ans sous-directeur, avait acquis par l'infatigable travail de toute sa vie une connaissance approfondie des questions européennes. Esprit remarquablement fin et ingénieux, conciliant et incapable d'une imprudence, il savait apprécier le fort et le faible des affaires les plus complexes aussi bien qu'en distinguer les nuances et en suivre les détours. Habile écrivain, il était passé maître dans l'art essentiel en diplomatie de dissimuler sous la trame d'un style serré les ondoiements de la dialectique et les réserves de la pensée. Accoutumé à conduire un grand service et à converser avec les représentants étrangers, il

était regardé, à bon droit, comme le conseiller le plus éclairé et le plus sage qu'un ministre pût rencontrer. Il est vrai que les travaux du quai d'Orsay convenaient mieux à son tempérament méditatif et un peu timide que la vie active du dehors, et il était permis de se demander si la nature même de ses facultés répondait bien aux nécessités d'une mission militante, exposée à tant de péripéties.

Le comte de Chaudordy se recommandait par des mérites d'un autre ordre. Il était homme d'initiative prompte et accentuée : après avoir obtenu ses premiers grades à l'étranger, il avait complété son instruction politique et mondaine dans le poste de chef du cabinet pendant le long ministère de M. Drouyn de Lhuys. Assez médiocre écrivain, nullement orateur, il séduisait par la verve de sa causerie, par la fermeté décisive de son langage familier, par une causticité aimable, un peu brusque en apparence, mais toujours originale et pénétrante. Sans donner à sa pensée une forme impérieuse, il savait la présenter comme l'expression même du bon sens et de la sagesse pratique. Méridional du Languedoc, il avait l'esprit alerte et délié de sa race, le mot vif et saisissant, et en même temps une volonté robuste. Après la retraite de M. Drouyn de Lhuys, et pendant une disponibilité assez longue, il avait gardé une attitude de demi-disgrâce, avec une réserve discrète, nuancée d'opposition ; et quand, au lendemain de nos premiers revers, il fut appelé à diriger le cabinet du prince de La Tour d'Auvergne, il parut presque un homme nouveau. Il voulait s'éloigner après le 4 septembre, mais il céda aux instances de M. Jules Favre, qui invoquait son ardent patriotisme. En réalité, étranger aux décisions funestes qui avaient amené la guerre, n'étant lié par aucun devoir personnel de fidélité dynastique, il était libre de servir le pays sous un autre régime, surtout lorsqu'il s'agissait non pas de telle ou telle forme politique, mais de résistance à l'ennemi.

Après une hésitation assez longue, le ministre jugea préférable de se réserver la collaboration de M. Desprez à Paris et d'envoyer M. de Chaudordy à Tours. Ce dernier lui parut particulièrement propre à une mission très active, à cette multitude de démarches rapides et instantes que la situation même imposait au chef d'une délégation aussi aventurée. Son choix était donc très bien justifié,

mais il faut reconnaître que le rôle du délégué demeurait fort vague et sa tâche indéterminée. Ce diplomate, chargé de diriger les services extérieurs et d'amener, s'il était possible, l'intervention des neutres, restait cependant subordonné à un ministre qui, renfermé dans Paris, ne pouvait ni l'inspirer ni le conduire : on comptait sur son initiative, mais, comme elle risquait toujours d'être désavouée, son influence se trouvait ainsi sensiblement diminuée, et il ne représentait en vérité pour les Cabinets neutres qu'une sorte d'ambassadeur avec qui les négociations gardaient un caractère indécis et flottant, puisqu'il dépendait d'un gouvernement, d'abord non reconnu, et, ce qui était plus grave, invisible. La diplomatie française allait donc être soumise à deux autorités inégales, et l'une et l'autre fictives, celle-ci n'ayant droit de se produire que sous réserve, et celle-là étant hors d'état de se manifester en temps opportun. M. de Chaudordy devait être, pendant tout le cours de sa gestion, entravé par cette disposition des choses : on lui donnait trop ou trop peu, et il a fallu toutes les ressources de son esprit et la prudence de sa conduite pour que sa mission conservât, quand même, le caractère le plus élevé, ne donnât lieu à aucun conflit, et obtînt jusqu'à la fin les sympathies et la confiance des Cours.

On doit convenir que ces défauts de la Délégation étaient le fait des circonstances où elle avait été improvisée, le gouvernement central, en présence des décisions fondamentales qu'il avait à prendre sous sa responsabilité, ne pouvant ni exercer ses attributions souveraines, ni s'en dessaisir. Le poste était ambigu par la force des choses. Il semble cependant qu'il eût été possible, sans développer outre mesure la compétence du délégué, de donner à sa mission à la fois plus de ressources et de solidité, en l'entourant d'un personnel plus nombreux et de quelques agents de rang élevé. Sans doute, à la rigueur, il suffisait à la direction générale; mais, si l'on eût placé sous ses ordres des conseillers autorisés, bien choisis dans les postes supérieurs de la carrière, on eût certainement facilité son travail et affermi ses moyens d'action et son prestige. M. Jules Favre et M. de Chaudordy auraient dû, je crois, mieux organiser la Délégation et la rendre plus forte. Mais je me souviens qu'alors on n'avait qu'une idée assez obscure du rôle qu'elle aurait à jouer; puis, le temps pressait, l'ennemi allait

investir Paris; on se hâta donc de désigner dans les bureaux quelques collaborateurs strictement nécessaires, presque tous très jeunes et de grade inférieur : ce n'était pas là, quels que fussent le dévouement et l'intelligence de nos collègues, la mission imposante qu'en toute hypothèse il eût été opportun de constituer.

Ces réserves faites, il me sera permis, je pense, puisqu'il s'agit ici d'un labeur collectif, d'en constater la valeur et la persévérance. La Délégation chargée d'assurer la régularité des services dévolus d'ordinaire à toutes les directions du ministère des Affaires étrangères n'était composée, en dehors de son chef, que de quatorze personnes, dont huit seulement du cadre diplomatique, un ministre plénipotentiaire non encore installé, quatre seconds ou troisièmes secrétaires, et trois attachés; les autres étaient des fonctionnaires des consulats, de la division des fonds et du chiffre. Ce petit nombre d'agents est parvenu toutefois à subvenir pendant cinq mois à toutes les affaires urgentes : dirigés, il est vrai, par un chef éminent, soutenus par leur énergique patriotisme, ils ont vaillamment porté le fardeau : nul d'entre eux, je pense, dans le cours de sa carrière, n'a donné en si peu de temps une pareille somme d'efforts et de labeur. Ils le devaient sans doute, mais il est juste de le rappeler.

Le rôle de chacun de nous était d'ailleurs parfaitement circonscrit, sauf incidents exceptionnels. M. de Chaudordy conduisait toutes les affaires : la Délégation se concentrait en lui seul, en son initiative et en sa volonté. Il traitait toutes les questions avec les ambassadeurs étrangers; il écrivait les télégrammes et nous donnait ses ordres avec une précision laconique et une remarquable clarté. Il menait son personnel en maître toujours bienveillant, et nous aimions son affable autorité. Auprès de lui, M. de Geofroy, ministre nommé en Chine, mais dont le départ avait été ajourné, répartissait le travail entre les attachés, veillait à l'ordre général, traitait les difficultés contentieuses que son expérience lui rendait familières. M. Bourée, fils de l'ancien ambassadeur à Constantinople, consacrait l'activité de son esprit aux divers travaux attribués à Paris au cabinet du ministre. M. Albert Sorel, qui est devenu depuis un historien de premier ordre et membre de l'Académie française, donnait au Délégué,

dans des fonctions analogues à celles de chef du secrétariat particulier, l'utile concours de son jugement déjà mûr et de sa plume exercée. L'expédition des petites affaires et nos rapports avec les différentes administrations étaient confiés aux soins de M. Delaroche-Vernet, fils et petit-fils d'artistes illustres, qui devait, quelques années plus tard, être enlevé à la carrière par une mort prématurée; je ne puis rappeler ici son nom sans une émotion affectueuse. Enfin, j'avais, je crois, la tâche la plus lourde : toute la correspondance politique avec nos ambassades et légations m'avait été remise par M. de Chaudordy : elle était le développement et le commentaire de ses télégrammes. Le service des consulats et chancelleries, de la comptabilité et du chiffre était réservé aux fonctionnaires spéciaux que le département nous avait adjoints.

II

La Délégation, dès son arrivée à Tours, fut logée au second étage de l'archevêché, dans une sorte de grande salle située au-dessus de l'appartement cédé par le prélat à M. Crémieux. Nous étions là campés sur quelques tables volantes et assez mal à l'aise pour nous recueillir et nous isoler dans nos études respectives. Heureusement, dans ce quartier paisible, au fond des vastes cours de la demeure épiscopale, nous étions assez éloignés de la foule bruyante qui encombrait la rue centrale de la ville. Le spectacle que présentait alors cette cité habituellement si calme a été décrit par plusieurs auteurs et je n'en parle que pour mémoire. J'ai encore devant les yeux le remous de cette multitude agitée : groupes inquiets et flottants; débris de l'ancienne armée; officiers et soldats des corps réorganisés; troupes de la garde mobile; francs-tireurs sérieux ou de fantaisie, revêtus de costumes bizarres; sur la chaussée et les trottoirs, devant les cafés, aux alentours des bureaux de la Guerre et de l'Intérieur, partout où il y avait à surprendre une indication, une rumeur quelconque, on voyait aller et venir les passants tumultueux, se former des ras-

semblements confus où s'improvisaient des discussions stratégiques, où se colportaient et se commentaient les nouvelles parmi la circulation du matériel de guerre. La ville débordait sous la pression d'une population imprévue, affairée et vibrante, des régiments qui séjournaient en attendant leurs ordres, des corps francs, parfois traînards; il y avait là toute une armée d'employés civils venus de Paris, de journalistes en quête de détails émouvants, d'habitants des provinces voisines, et aussi de gens attirés par la présence d'une ombre de gouvernement, passionnés, prenant le vent, solliciteurs et curieux; et ces agglomérations se mêlaient en plein air, à grand bruit.

Ce mouvement, cet enthousiasme et ces palpitations populaires pouvaient être à la rigueur considérés comme un entraînement nécessaire en un moment où la France devait être surexcitée pour trouver en elle-même le courage de réagir contre ses revers. Toutefois, comme il était urgent avant tout de constituer un gouvernement, de former des armées, et d'agir aussitôt que possible sur les dispositions de l'Europe, M. de Chaudordy, indifférent d'ailleurs aux manifestations de la rue, se mit sur-le-champ à l'œuvre, et adressa à nos agents une circulaire où il exposait la situation avec une éloquence émue et leur suggérait, sous la forme ostensible, le langage le plus propre à éveiller la sollicitude des Cours et à les intéresser à notre cause. Il commençait ainsi sa rude campagne avec cette énergie qui ne l'a jamais abandonné; mais, au point de vue général, il ne se dissimulait pas combien l'insuffisance manifeste de MM. Crémieux et Glais-Bizoin et, par suite, du gouvernement de Tours, nuisait à la défense nationale et en particulier à notre influence diplomatique. Il avait besoin d'être soutenu par une autorité forte et ne la rencontrait nulle part : officiellement subordonné à ces deux comparses presque ridicules, il devait soumettre à leur incompétence les affaires qu'il avait à mener, et il sentait la difficulté de faire prendre au sérieux leur débile gouvernement. Puis, il perdait son temps à les instruire : aucun d'eux n'était malveillant, loin de là; mais il lui fallait leur placer sous les yeux et leur expliquer longuement ses vues et les documents de la correspondance, et, sans que son indépendance fût en péril, elle ne laissait pas d'être gênée par leur ignorance méticuleuse. M. Crémieux surtout, comme la plupart des parle-

mentaires, avait la prétention abusive de se mêler de diplomatie : on contait même que sa femme entendait lire les dépêches, sous prétexte que l'Impératrice autrefois en prenait connaissance. Quoi qu'il en fût de ce propos, il est certain que le délégué se trouvait embarrassé par l'intervention, régulière après tout, mais inutile, d'un ministre inexpérimenté dont il n'avait à attendre aucun secours, et aussi par le caractère effacé et l'inertie d'un pouvoir que la France et l'Europe regardaient avec une défiance voisine de l'ironie.

L'arrivée soudaine, par ballon, de M. Gambetta, que le gouvernement de Paris envoyait enfin prendre la direction qui échappait évidemment à ses collègues, mit un terme à ces tâtonnements d'une administration désemparée. Je n'ai pas à redire l'impression profonde que produisit à Tours et dans tout le pays ce fait inattendu : on n'avait pas de gouvernement, on recevait la dictature. Si, plus tard, le jeune tribun, emporté par la passion politique, exagéra son rôle et s'aliéna l'opinion publique par ses fautes et par des mesures oppressives; s'il n'a pas été l'homme d'État et le stratège qu'on eût espéré, on ne saurait nier qu'à ce moment sa venue, qui replaçait au second plan des ministres inférieurs à leur rôle et leur substituait une volonté intrépide, fut considérée partout comme un événement heureux et imprima à tous les services de l'État une impulsion vigoureuse. La résistance, jusqu'alors si faiblement préparée en province, y devenait désormais une réalité, et, en imposant de nouvelles luttes à l'ennemi, semblait de nature à modifier en notre faveur l'attitude des neutres.

Notre Délégation comprenait bien cet avantage; mais, tout en se félicitant de voir les ressources du pays concentrées par une forte initiative, et, par suite, s'accroître nos moyens d'action diplomatique, elle se demandait cependant si les préjugés et le tempérament autoritaire de M. Gambetta ne jetteraient pas quelque trouble dans nos relations internationales. Heureusement nos inquiétudes furent vaines : dès sa première entrevue avec notre chef, M. Gambetta, reconnaissant en lui une ardeur patriotique non moins vive que la sienne, et toutes les qualités d'un négociateur expert, lui témoigna une confiance entière et qui ne s'est jamais démentie. Bien plus, ces deux hommes, si dissemblables

par leurs origines et leurs opinions politiques, conçurent l'un pour l'autre une véritable amitié, qui devait survivre non seulement à la guerre, mais à tous les incidents ultérieurs. Rappelons en passant que, douze ans plus tard, lorsque M. Gambetta devint premier ministre, il nomma sur-le-champ M. de Chaudordy ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

Ce complet accord avec le personnage qui dominait alors la majorité du pays et les conseils de l'État assurait au délégué la liberté de ses mouvements : les démarches qu'il avait déjà tentées auprès des neutres prenaient ainsi plus d'importance et de valeur morale : il trouvait, en outre, dans une adhésion aussi spontanée, la confirmation pratique des sentiments de M. Jules Favre, avec lequel, par loyauté autant que par esprit hiérarchique, il entendait rester étroitement uni. Enfin, plus tard, lorsque M. Thiers, revenu de son voyage dans les grandes Cours, exprimait des convictions décourageantes pour la défense nationale et n'espérait plus l'intervention des neutres, si M. de Chaudordy put contrebalancer l'influence de ce langage, très sincère sans doute, mais encore prématuré, il l'a dû certainement à son entente irrécusable avec son gouvernement et avec celui qui personnifiait au plus haut degré une politique, non pas intransigeante, mais contraire aux concessions trop promptes et trop onéreuses. Assurément les prévisions de M. Thiers n'étaient que trop fondées; mais nous avions le devoir d'user jusqu'à la dernière extrémité des ressources de la diplomatie en vue de réserver nos chances, si faibles qu'elles fussent, et d'intéresser l'Europe à prévenir un dénouement désastreux. A vrai dire, c'était bien là, en tout état de cause, la mission même confiée à M. de Chaudordy, mission restreinte à cet effort, mais dans laquelle il devait se maintenir, comme un soldat à son poste, n'ayant ni à apprécier, ni à discuter les conditions de la paix. Le concours de M. Gambetta, en corroborant sa situation officielle, lui donnait l'autorité qui lui était indispensable pour accomplir sans hésitation l'œuvre confiée à son dévouement.

III

Il avait dû d'abord, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, définir, dans sa circulaire du 8 octobre, l'état des choses tel qu'il résultait alors des événements, des déclarations absolues de M. Jules Favre et de l'entrevue de Ferrières; réfuter les théories allemandes, et démontrer à l'Europe les périls que l'ambition de la Prusse ferait courir à l'équilibre général. Ce premier travail étant accompli et cette base étant posée, il s'attacha désormais exclusivement à persuader les neutres, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de nos agents; à les engager dans des démarches favorables, et à nous éviter ainsi le tête-à-tête que M. de Bismarck prétendait nous imposer. Il devait, sans se lasser, développer ce thème en profitant de toutes les occasions qui lui seraient offertes pour fortifier son argumentation et en accentuer l'évidence.

Les ambassadeurs et ministres étrangers accrédités auprès de Napoléon III nous avaient suivis à Tours. Leur mandat n'ayant pas été renouvelé après le 4 septembre, leur position n'était pas régulière, mais nous avions tout avantage à l'accepter. M. de Chaudordy les connaissait de longue date, entretenait avec tous des relations courtoises, cordiales même avec quelques-uns. Les représentants de l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Italie, lord Lyons, le prince de Metternich et le chevalier Nigra, le nonce apostolique, Mgr Chigi, qui résidaient depuis longtemps à Paris, enveloppaient la politique de leurs Cours d'un langage affectueux. Lord Lyons s'exprimait avec une bonhomie un peu affectée peut-être, mais de forme engageante; M. de Metternich cachait, sous la grâce raffinée et le calme d'un diplomate de grande race, une émotion vraie, compliquée de rancune autrichienne envers la Prusse et de souvenirs restés fidèles à la Cour impériale. Le chevalier Nigra, accoutumé aux nuances des conversations mondaines, s'attachait à couvrir des affabilités de sa parole la réserve calculée du Cabinet italien. Mgr Chigi déplorait nos infortunes avec d'autant plus de sincérité qu'elles avaient entraîné la déchéance tem-

porelle du Saint-Siège. Le Chargé d'affaires de Russie, M. Okouneff, bien qu'il eût, pour ménager les susceptibilités allemandes, des motifs particuliers dont nous parlerons plus loin, demeurait avec nous dans les meilleurs termes. Quant aux ministres des États secondaires, tout en redoutant d'offenser l'Allemagne, ils s'inquiétaient, au fond, de son extension menaçante pour les faibles, et si leur attitude envers nous était ostensiblement mesurée, nous la sentions au moins très amicale. Le terrain où nous allions nous avancer semblait donc assez bien préparé, et M. de Chaudordy l'abordait résolument, non pas sans anxiété, mais avec l'espoir que, malgré le prestige de tant de victoires et les résistances du Chancelier, les grandes Puissances estimeraient de leur dignité de jouer dans un tel drame un rôle modérateur, et que l'intérêt manifeste de prévenir la prépondérance de la Prusse en facilitant une paix honorable, l'emporterait sur leur timidité. Il se plaisait d'ailleurs à croire que nos armées obtiendraient quelques succès partiels qui modifieraient l'impression de l'Europe et il entreprenait sans retard les négociations sur deux points d'importance inégale, mais connexes, qui appelaient immédiatement sa sollicitude.

Le premier objet qu'il avait en vue était d'amener les Puissances à une démarche énergique et, s'il se pouvait, collective, qui eût précédé nos pourparlers éventuels avec l'Allemagne. Le second, qui devait être visé en même temps, était d'obtenir des neutres la reconnaissance officielle du gouvernement de la Défense nationale. L'Italie seule y avait consenti : les autres Cours s'abstenaient. Or, bien que leurs ambassadeurs résidassent à Tours, ces relations entre des agents non accrédités et le délégué d'un pouvoir non reconnu présentaient un caractère singulier qui nuisait à leur efficacité. La Délégation insista donc sur ce point par de nombreuses et pressantes dépêches, surtout à Londres et à Vienne. Nous n'attendions rien de la Russie, trop liée à la Prusse pour entrer dans cette voie; mais l'Angleterre paraissait plus accessible, et son initiative eût vraisemblablement entraîné l'Autriche-Hongrie. Malheureusement ces deux Cours, peu disposées à une décision qui eût si fortement mécontenté l'Allemagne, avaient à leur service, pour s'y soustraire, un prétexte sérieux : le gouvernement de l'Hôtel de Ville, quoiqu'il fût, pour une œuvre transitoire, accepté et obéi par la France entière, manquait manifeste-

ment de sanction légale : « Nous n'hésiterons pas, disait M. de Beust, à reconnaître officiellement la République aussitôt qu'elle aura reçu la consécration d'un vote national. » Le Cabinet anglais nous répondait dans le même sens. Or, comme, à cette époque, pour des motifs que je n'ai pas à discuter ici, les élections avaient été ajournées, M. de Chaudordy dut renoncer à vaincre sur ce point la résistance des Cours et reporter son attention sur la demande d'une intervention diplomatique assez forte pour modérer quelque peu les ambitions de la Prusse.

Les échanges d'idées qui eurent lieu alors entre la Délégation et les Cabinets de Londres, Vienne et Rome démontrent que notre espoir n'était point chimérique. L'Angleterre, sans vouloir s'engager à fond, se demandait s'il était de bonne politique de laisser succomber une nation qui tient une si grande place dans l'histoire du monde, et si son intérêt aussi bien que sa dignité ne lui conseillaient pas au moins une tentative pour atténuer le désastre et abréger les épreuves sanglantes. L'Autriche, tout en se refusant à prendre les devants, comprenait combien elle serait diminuée par le triomphe absolu de son redoutable voisin, et, sans oser agir seule, se fût associée avec empressement à des démarches combinées : elle s'efforçait même par son langage de déterminer en ce sens un mouvement favorable à notre cause, qui était quelque peu la sienne. Son premier ministre, M. de Beust, déclarait, dans ses dépêches au prince de Metternich, que « la torpeur de l'Europe » serait « une faute regrettable » ; que les Puissances « avaient une belle tâche à accomplir en cherchant à mettre un terme aux calamités de la guerre » ; il indiquait « la responsabilité qui retomberait sur les neutres », désapprouvait « la politique d'abstention absolue » adoptée par la Russie, et se prononçait même « pour un effort collectif en faveur du rétablissement de la paix ». L'Italie, décidée, il est vrai, à ne point nous accorder cet appui militaire que M. de Chaudordy, sans grande illusion, persistait à réclamer d'elle, était toute prête à nous donner son concours diplomatique et à nous servir, dans cette mesure, sans se compromettre. Ces positions, fortifiées par les tendances générales de l'opinion publique, s'accentuaient si bien que M. de Bismarck s'en montrait extrêmement ému ; lui-même, dans ses Mémoires, en fait l'aveu : « Une telle intervention, dit-il, ne pouvait être faite que dans l'in-

tention de nous rogner le prix de nos victoires au moyen d'un Congrès... Ce danger m'inquiétait jour et nuit... Plus la lutte durait, plus il fallait compter avec cette éventualité. »

Les négociations entamées par M. de Chaudordy se produisaient donc au moment favorable : il pressentait les soucis du Chancelier, et, d'autre part, ses entretiens continuels avec les ambassadeurs, aussi bien que les rapports de nos agents, lui faisaient connaître les sentiments des neutres. Aussi apportait-il une ardeur infatigable à multiplier les communications écrites, télégraphiques et verbales destinées à encourager les bonnes volontés hésitantes, à combattre l'influence de M. de Bismarck; il mettait en relief les ressources de la Défense, « la confiance du pays qui n'est pas ébranlée, même après les désastres qu'il a subis » ; il montrait en même temps l'opportunité des démarches conciliantes et pacifiques qu'il réclamait de l'Europe, et rappelait combien la France méritait d'être au moins moralement aidée dans la lutte héroïque qu'elle soutenait « non seulement pour l'intégrité de son territoire, mais aussi pour le maintien de l'équilibre général ».

Il est certain que, si nous eussions alors été entendus, que, si cette Europe, que M. de Bismarck disait ironiquement « introuvable », s'était retrouvée pour exercer cette autorité à laquelle, après tout, nul victorieux ne peut se soustraire complètement, l'action des Puissances eût été honorable et utile pour tous et de haute portée pour l'avenir. En l'invoquant avec autant de dignité que de persévérance, la Délégation servait les intérêts communs aussi bien que les nôtres. La plupart des Cabinets en jugeaient comme nous, car c'était l'évidence même. Mais ils subissaient la fascination du succès, et l'habile diplomatie du Chancelier entretenait le trouble et l'indécision de leur esprit. Il y eut assurément dans les délibérations intimes des Cours un moment où nos espérances avaient chance de se réaliser; toutefois, trop de doutes subsistaient dans leur pensée pour que cette impression se traduisît par une attitude vigoureuse et précise, qui seule eût été efficace. Elles en vinrent à l'inévitable issue d'une politique vacillante, qui craint à la fois les compromissions et l'inertie, c'est-à-dire à un moyen terme. L'Angleterre prit l'initiative de nous parler d'une proposition d'armistice, qui eût été excellente si elle eût été bien caractérisée, mais qu'elle mit en avant avec tant de réti-

cences, et sous une forme si vague qu'elle était plutôt le point de départ d'une complication nouvelle qu'un acte diplomatique susceptible de nous servir.

En fait, lord Granville ne nous offrait pas d'intervenir auprès de l'Allemagne : il se bornait à nous « conseiller de nous accorder avec elle pour un armistice qui amènerait la convocation d'une Assemblée nationale ». Il est vrai qu'il nous promettait de communiquer ultérieurement au Chancelier un avis favorable, mais en ajoutant que cet avis n'impliquerait aucun appui éventuel pour les négociations relatives, soit à l'armistice lui-même, soit à la conclusion de la paix. Il ne s'agissait donc que d'un projet de pourparlers à ouvrir par nous avec l'Allemagne, et l'Angleterre n'avait même pas préparé le terrain : nous ignorions ce que pourraient être la forme et la durée de cet armistice, et surtout, — ce qui nous intéressait en première ligne, — si, pendant l'interruption des hostilités, Paris serait ravitaillé.

Ce fut dans cet état que la question fut présentée à l'examen du gouvernement de Tours. La suggestion anglaise ne répondait guère à notre attente. M. Gambetta l'envisageait avec une légitime défiance. Mais M. de Chaudordy, tout en reconnaissant que nous ne saurions conclure qu'un armistice général, d'au moins vingt-cinq jours, et accompagné, pour la capitale, d'un ravitaillement proportionnel à sa durée, considérait que, sans se départir de ces conditions majeures, il y avait lieu de faire preuve de bonne volonté et d'entamer des négociations. A ses yeux, et si incomplète que fût la proposition de lord Granville, nous risquions, en la refusant, de décourager les neutres et de leur fournir un spécieux prétexte de s'abstenir. Son opinion prévalut, et M. Thiers fut chargé de se rendre à Paris, muni d'un sauf-conduit, pour recommander au gouvernement de l'Hôtel de Ville le projet d'armistice, bien entendu sous la réserve du ravitaillement. Sa mission fut accueillie favorablement dans ces termes par M. Jules Favre et ses collègues, et il fut aussitôt invité à discuter cette affaire à Versailles avec le Chancelier allemand.

On vit alors combien l'initiative de lord Granville, timide et mal définie, l'engageait, en vérité, à peu de chose. M. de Bismarck en comprit sur-le-champ le caractère incertain. Édifié à cet égard, et voyant dans cette réserve un témoignage des hésitations du Ca-

binet britannique, il s'empressa d'interpréter à son gré le sens du mot « armistice », énoncé sans explication. Il se donna le mérite facile de l'accepter en principe et de déférer ainsi aux conseils de l'Angleterre; puis, comme rien n'était convenu en ce qui concernait les clauses, il discuta d'abord la durée de la suspension d'armes, et surtout l'entrée des vivres dans Paris pour le temps où les hostilités seraient interrompues. Il affecta même de considérer cette demande comme une exigence présentée exclusivement par nous et comme une preuve de notre mauvais vouloir. La triste insurrection du 31 octobre, survenue au moment même où M. Thiers arrivait à Versailles, lui fournit en outre un argument à la fois contre notre gouvernement et contre l'autorité de notre négociateur. Il déclara donc nos prétentions inadmissibles, doublement satisfait d'écarter des pourparlers suggérés par les neutres et de complaire à l'État-major allemand, toujours opposé à tout retard dans les opérations militaires. Lui-même, d'ailleurs, ainsi qu'il l'a exposé dans une circulaire aux agents prussiens à l'étranger, estimait que les troupes et la population assiégées trouveraient dans l'introduction de vivres à Paris, si limitée qu'elle pût être, un encouragement à repousser les conditions qu'il entendait nous imposer, et que nous avions trop d'intérêt à l'armistice ainsi conclu pour qu'il lui fût possible d'y souscrire.

Quoi qu'il en fût, il jouait son jeu, et usait de son droit en nous plaçant dans l'alternative d'accepter l'armistice sans ravitaillement ou de nous en remettre de nouveau à la fortune des armes. Après avoir vainement discuté avec lui les raisons juridiques et de simple équité sur lesquelles se fondait notre demande, M. Thiers, lorsqu'il revint à Paris, se montrait fort découragé et penchait évidemment pour la résignation à l'armistice pur et simple. Le gouvernement de la Défense nationale ne fut point de cet avis, estimant que, la conclusion d'une paix honorable étant très incertaine, il ne lui était pas permis de consentir une suspension d'armes pendant laquelle Paris eût épuisé ses vivres : il était clair, en effet, qu'à l'issue de l'armistice, la capitale, loin de se retrouver, conformément aux principes internationaux, dans la même situation qu'à l'origine, aurait, au contraire, considérablement diminué ses ressources et se trouverait, pour ainsi dire, à la merci du vainqueur. M. de Chaudordy, qui partageait entièrement à cet égard l'opinion

de M. Jules Favre et de ses collègues, a exposé, en m'associant à son travail, dans une circulaire qui est l'un des actes considérables de sa gestion, les motifs supérieurs dont s'est inspiré notre gouvernement et qui ont été alors approuvés par la France entière. Il démontrait que le maintien intégral des situations respectives est la base logique et traditionnelle d'un armistice, et que le ravitaillement proportionnel est la conséquence indéniable de ce principe de droit : autrement, disait-il avec raison, « plus l'armistice serait long, plus il serait funeste à l'assiégé », qui reprendrait la lutte dans des conditions plus défavorables que jamais. Quant aux élections, comment seraient-elles libres et sérieuses, pendant que chaque jour écoulé modifierait à notre préjudice l'état de choses dont les électeurs étaient les juges? Et comment aussi poursuivre des négociations au cours d'une trêve à la fois ruineuse pour nous et fortifiante pour l'ennemi? N'était-ce pas livrer d'avance et sans combat le pays à la conclusion funeste que la stérile consommation des vivres nous rendrait inévitable? Et, au moment où la capitale et les armées de province redoublaient de courage pour prévenir un traité désastreux, devions-nous consentir à l'affaiblissement progressif de nos ressources déjà si restreintes, et placer ainsi l'Assemblée future dans la cruelle nécessité de tout céder à l'expiration de l'armistice? Telles étaient en substance les idées développées par M. de Chaudordy pour justifier la décision prise à l'Hôtel de Ville. Sans doute les événements nous ont amenés à subir les conditions que nous repoussions alors, mais le gouvernement, formé exclusivement par la défense, et soutenu par la nation, avait le devoir de ne point énerver la résistance en acceptant une suspension d'armes qui eût diminué nos forces et compromis nos dernières espérances.

Les neutres avaient évidemment compris les motifs de notre décision aussi bien que ceux dont s'inspirait notre adversaire, et considéraient que chacune des deux parties justifiait son opinion par des raisons péremptoires, car ils s'abstinrent de toute insistance. Et même, quand M. de Chaudordy, pour éviter le reproche d'intransigeance, essaya, après le succès de Coulmiers, de revenir sur la question en suggérant qu'une entente serait possible peut-être au moyen d'une trêve plus courte et d'un ravitaillement réduit, il n'obtint des Cabinets que quelques bonnes paroles, et

rien ne les fit sortir de la réserve qu'ils s'étaient imposée désormais en présence de prétentions inconciliables. Vainement encore la Délégation leur demanda-t-elle d'exprimer au moins un simple vœu favorable à l'intégrité de notre territoire ; son argumentation, fondée sur le système du vote préalable des populations, ne fut accueillie que par un assentiment théorique : ni le péril imminent d'une altération de l'équilibre, ni la crainte de consacrer par leur silence le droit de conquête, n'eurent assez de puissance sur les Cours terrorisées pour les amener à exprimer ne fût-ce que le désir de voir respecter l'un des meilleurs progrès du droit international moderne.

M. de Chaudordy, en s'attachant à une doctrine si équitable, servait tout ensemble nos intérêts et les principes plusieurs fois admis par la diplomatie contemporaine. Sa conduite en ce moment, comme dans la précédente affaire de l'armistice, demeurait donc très correcte et opportune, et c'était avec peu de justice que M. Thiers, mécontent d'une politique moins résignée que la sienne, lui disait un jour avec aigreur : « Vous autres, vous n'êtes pas des hommes d'État! » Il semble bien, au contraire, que le délégué ait mérité ce nom par l'élévation et la constance de sa polémique, et qu'il ait fait œuvre d'homme d'État en défendant non seulement la dignité et l'intégrité de son pays, mais encore l'ordre général de l'Europe menacée dans le présent et l'avenir par la souveraineté de la force et le mépris du droit.

IV

L'impassible attitude de la Délégation était d'autant plus honorable que le cours des événements devenait de plus en plus menaçant. Pendant que, conformément à son devoir et à sa conviction, elle continuait de combattre l'influence de l'ennemi dans les conseils des Puissances, de discuter les objections que de médiocres calculs suggéraient aux neutres, et d'éclairer nos agents au dehors, la guerre, en déjouant sans cesse l'héroïsme de nos armées, affaiblissait de jour en jour ses moyens d'action et décon-

certait son travail. Nos échecs sur la Loire, les progrès de l'invasion, l'abandon des combinaisons stratégiques dont on avait tant espéré, dissuadaient trop bien les Cabinets de prêter l'oreille à nos instances. L'insuccès des grandes batailles livrées sous Paris par le général Ducrot, à la fin de novembre, acheva de les convaincre de notre irrémédiable défaite et de leur démontrer l'inutilité d'une intervention que notre implacable adversaire serait moins disposé que jamais à accueillir. Puis, à toutes nos détresses, la fortune ajoutait parfois ses ironies. La douleur que nous causa cette infructueuse sortie des troupes parisiennes fut aggravée pour nous, à Tours, par une cruelle déception.

Le bruit s'était répandu dans la ville que ces combats avaient été heureux, que le gouvernement venait d'en être avisé par un télégramme officiel, et que M. Gambetta allait personnellement annoncer à la population cette grande nouvelle. Nous courûmes aussitôt, mes collègues Delaroche, Sorel et moi, à la préfecture, où résidait le ministre de l'Intérieur et de la Guerre. J'ai encore devant les yeux cette scène étrange. A peine étions-nous entrés dans la cour où se rassemblait la foule frémissante, avide, après tant d'épreuves, d'apprendre enfin un événement heureux, de la bouche même du célèbre orateur, que nous vîmes s'ouvrir la fenêtre d'un balcon au premier étage, et M. Gambetta parut, la tête haute, le visage animé, étendant les mains vers les masses agitées qui le saluaient de leurs acclamations. Son geste fier domina tout à coup le bruit, et, de sa belle voix émue et vibrante, il commença *ex abrupto :* « Enfin, après soixante-douze jours de siège, Paris a brisé le cercle de fer qui l'entourait, etc. » ; puis il lut une dépêche d'état-major qui donnait le détail des opérations militaires et, l'interprétant avec son éloquence accoutumée, il exposa les espérances qu'un si brillant fait d'armes autorisait à concevoir. Jamais peut-être son langage sonore n'avait été aussi puissant, et j'ajouterai plus sincère. La foule se retira enthousiasmée, et nous eûmes tous, un instant, comme elle et lui, l'illusion de la victoire. Toutefois, à la réflexion, le télégramme de Paris me laissait une certaine inquiétude : accoutumé par profession au minutieux examen des textes, j'avais remarqué, au passage, des indications topographiques qui ne me semblaient pas d'accord avec le commentaire du ministre. M. de Chaudordy, à qui je fis part de

mes doutes en rentrant à l'archevêché, me parut soucieux et un peu sombre : lui aussi hésitait à comprendre comme M. Gambetta la dépêche officielle, et bientôt des nouvelles plus précises démontraient l'erreur du ministre de la Guerre. Trompé par le nom de deux villages différents, Épinay-Saint-Denis et Épinay-sur-Orge, il avait attribué une portée stratégique exagérée à quelques avantages partiels et cru les lignes d'investissement rompues sur un point où notre succès eût été en effet décisif. C'était malheureusement un autre terrain moins important que nous avions occupé, de sorte que le résultat demeurait fort indécis. On sut le lendemain qu'à la suite de nouveaux efforts inutiles, et malgré des prodiges de valeur, l'armée avait dû rentrer dans l'enceinte. Sa jonction avec les troupes de province demeurait impossible et le blocus aussi rigoureux que jamais.

J'ai dit plus haut combien notre glorieuse et triste campagne sur la Loire, le mouvement en avant des troupes allemandes qui en fut la conséquence, augmentèrent l'ascendant du Chancelier sur les Puissances. Il parvint même à leur persuader qu'elles nous rendraient un mauvais service en nous montrant une sollicitude qui nous encouragerait à une vaine résistance et ainsi retarderait la paix. M. de Chaudordy avait beau déployer contre ces insinuations une fermeté et une activité d'esprit indomptables, donner à ses rapports avec les ministres étrangers le même caractère d'intrépidité calme, renouveler, sans paraître jamais troublé dans sa confiance, son argumentation pressante, les faits favorisaient trop ouvertement notre adversaire pour que nos meilleurs efforts pussent dominer les raisonnements qu'il opposait aux nôtres. En vain nos éminents Chargés d'affaires à Londres et Pétersbourg, M. Tissot et le marquis de Gabriac, se conformaient avec autant de zèle que d'expérience aux instructions incessantes du délégué, ils se heurtaient comme lui à des obstacles que nos malheurs aggravaient chaque jour.

Notre chef, néanmoins, quelles que fussent ses intimes inquiétudes, dirigeait les négociations et l'ensemble des travaux diplomatiques comme s'il avait eu devant lui de sérieuses chances de succès et de durée. C'est ainsi que nous l'avons vu, au milieu de toutes ces difficultés, se préoccuper même des questions de personnel, dès qu'il jugeait nécessaire de les régler. Il ne le pou-

vait qu'à titre provisoire sans doute; mais, outre qu'il entendait, à bon droit, être activement secondé, peut-être se plaisait-il à donner par ces mesures, tant en France qu'au dehors, un témoignage de la fermeté du gouvernement et de l'attention vigilante qu'il donnait à nos intérêts partout où ils étaient engagés. Lorsque M. Sénard, envoyé en Italie par M. Jules Favre, nous compromit par des imprudences de langage qui semblaient encourager de ce côté des prétentions rétrospectives, il n'hésita pas à remplacer ce personnage inexpert par un agent de carrière, M. Rothan, que ses talents éprouvés désignaient à son estime. Plus tard, il nommait à Berne le marquis de Châteaurenard, ministre plénipotentiaire alors sans poste, au cours d'un différend avec la Suisse dont je parlerai plus loin. Enfin, il chargea l'un de nos agents les plus distingués, M. Baudin, naguère titulaire de notre légation à La Haye, de nous représenter à Constantinople, afin d'y maintenir dans toute son étendue notre situation politique et religieuse en Orient. Nous montrions de la sorte que nos soucis immédiats ne nous faisaient point négliger nos affaires accessoires, et, en même temps, ces décisions consolidaient et complétaient les cadres de nos services extérieurs.

V

Tandis qu'avec tant de ténacité la Délégation disputait partout le terrain aux influences adverses, un incident particulièrement significatif vint rendre sa mission plus pénible encore. Les progrès des armées allemandes au delà d'Orléans obligeaient tout à coup le gouvernement de province à quitter Tours, où sa liberté d'action était exposée aux atteintes directes de l'ennemi. Il fallait transporter plus loin le siège du pouvoir dépositaire des ressources de la patrie. Je n'ai pas à apprécier ici les diverses considérations qui firent choisir la ville de Bordeaux, si éloignée qu'elle fût du théâtre des opérations militaires : le fait important, d'ailleurs, n'était pas la désignation de telle ou telle résidence, mais la nécessité d'un départ qui constatait le désastreux état des choses et qui parut à

tous un nouveau revers. Il est vrai que les optimistes combattaient ce sentiment : ils soutenaient que les administrations de l'État exerceraient mieux leur action dans une grande cité, que leur installation, plus complète et plus imposante, démontrerait la résolution réitérée de la lutte à outrance, et que même, en faisant redouter à l'Allemagne et aux Puissances une guerre interminable, elle inciterait plus vivement les neutres à intervenir. Mais, si ces raisonnements spécieux, qui nous étonnent aujourd'hui, attestaient l'intensité d'une foi patriotique généreusement rebelle à l'évidence, l'opinion générale n'en demeurait pas moins troublée. On se sentait loin des premiers temps de ferveur où la défense nationale s'exaltait à Tours de tant d'espérances passionnées. On comprenait qu'elle entrait désormais dans sa seconde période, qui serait certainement la dernière, et, tout en se refusant au découragement, on voyait dans cette retraite l'aveu public d'une situation de plus en plus redoutable.

La ville de Tours, que nous allions abandonner, fut accablée par cette décision soudaine. Dans les groupes de la rue, on la commentait avec une émotion confuse et souvent irritée. Sur tous les visages, la consternation était visible. Les habitants, doublement frappés dans leur sentiment si profondément français et dans leur dévouement à leur cité natale, mêlés à la population improvisée, militaire ou civile, qui se préparait à partir, se rassemblaient sur les voies publiques où se développaient naguère tant d'enthousiasmes et d'illusions. Aucun désordre d'ailleurs : quelques protestations bruyantes, quelques discours d'orateurs inconnus, une vague rumeur, passaient au-dessus de la foule, qui les entendait à peine. La même pensée, la douleur commune, oppressait toutes les âmes, et rien n'était plus morne que l'aspect de cette multitude désemparée, errant sous le ciel d'hiver, et livrée d'avance à l'invasion.

Le Gouvernement, le Corps diplomatique, plusieurs hauts fonctionnaires et la Délégation des Affaires étrangères partirent, le 10 décembre 1870, au matin, par un train spécial. Le personnel des diverses administrations nous avait précédés : M. Gambetta, qui depuis quelques jours visitait les avant-postes, ne nous rejoignit qu'un peu plus tard. Le voyage, sur une route encombrée par le transit des troupes et du matériel, fut long et pénible.

Nous avions tous le cœur serré, nous raidissant contre les apparences, cherchant à bien augurer d'une entreprise qui ressemblait si fort à une aventure. La présence des agents étrangers, nos compagnons de route, nous inspirait des réflexions amères : nous pressentions, sous leur courtoisie correcte, le scepticisme de leur esprit et la tranquillité intérieure avec laquelle les hommes à l'abri du danger assistent d'ordinaire aux péripéties dont ils ne sont qu'indirectement émus.

En arrivant à Bordeaux vers minuit, nous trouvâmes la ville enveloppée dans un épais brouillard. Les hôtels étaient remplis; nous eûmes peine à trouver un gîte. Le lendemain, la Délégation installa ses bureaux dans une très étroite maison, haute de quatre étages, rue Esprit-des-Lois. M. de Chaudordy occupait au premier, avec un salon de réception, un grand cabinet de travail, où il plaça M. de Geofroy et moi auprès de lui. Les secrétaires et attachés furent répartis aux étages supérieurs : un lit de camp fut dressé dans la salle réservée pendant la journée aux employés du chiffre; chacun de nous devait y faire alternativement le service de garde durant la nuit.

Bordeaux ne présentait pas alors la physionomie agitée qui nous avait frappés lors de notre venue à Tours. Le surcroît de population amené par les événements ne modifiait pas beaucoup, au moins dans les premiers jours, le mouvement général d'une cité très vaste et en tout temps si animée. Puis, à cette distance des régions occupées par les armées, et les effectifs s'étant depuis trois mois concentrés sur les différents points stratégiques, il n'y avait plus autour de nous ces agglomérations de troupes, régulières et irrégulières, qui remplissaient le chef-lieu de la Touraine de tumulte et de bruit. Bordeaux nous parut donc relativement calme, et ce ne fut que plus tard que le nouveau centre du gouvernement reçut un contingent considérable d'hommes politiques, de solliciteurs, de francs-tireurs dispersés, de troupes récemment formées dans le Midi, de familles éloignées de leurs foyers, de curieux attirés de tous côtés par le désir d'assister aux incidents, à l'émouvant spectacle de la dernière scène du drame.

La translation de la direction politique et militaire à Bordeaux indiquait assurément le déclin de la Défense nationale, mais, tant que la lutte continuait, la Délégation avait le devoir de prévenir

par sa conduite une telle interprétation de l'acte qui venait de s'accomplir. Notre travail ne fut donc, en quoi que ce fût, modifié, et nous reprîmes, dès le lendemain de notre arrivée, le cours de nos pourparlers avec les représentants des Puissances au point où nous les avions laissés à Tours. Le délégué, pour bien établir que, loin d'hésiter, nous restions inébranlables dans le même ordre d'idées et ne cessions de réclamer l'armistice éventuel et l'intégrité de notre territoire, proposa aux Cabinets une combinaison qui, par une autre voie, visait le même but. Puisque ceux-ci reculaient devant une intervention directe et nettement formulée en ce sens, il pensa que peut-être, en élargissant le terrain de la discussion, en leur indiquant la convenance d'une délibération générale sur l'état présent des affaires européennes, il les trouverait plus inclinés à nous entendre. Il leur soumit donc le projet d'un Congrès qui aurait à examiner l'ensemble de la situation, non pas seulement en ce qui nous concernait, mais dans l'intérêt commun à tous, et faciliterait, sans imposer à aucun d'eux d'initiative personnelle, une conclusion pacifique par des déclarations dont l'objectif serait l'équilibre international. Une mission aussi haute était digne de la sollicitude des Puissances : outre qu'en l'acceptant elles eussent été en mesure de préparer une issue honorable au conflit qu'elles avaient à cœur de voir terminer, elles eussent confirmé ainsi leur souveraineté collective, tout en se dégageant du reproche d'indifférence et d'inertie. Cette proposition était justifiée, au surplus, par les conjonctures actuelles et imminentes, et aussi par des précédents : n'avait-on pas vu naguère, en 1854, pour ne citer que des faits récents, la Conférence de Vienne réunie au cours de la guerre pour étudier les éléments d'un accord?

La convocation d'une assemblée analogue eût été à tous égards si opportune que lord Granville consentit à en entretenir le Chancelier allemand. Les autres Puissances eussent été disposées sans aucun doute à accueillir cette ouverture, mais le refus catégorique de M. de Bismarck rendit aussitôt toute démarche vaine. Celui-ci, décidé à demeurer absolument maître de la solution future, n'entendait laisser à personne qu'à lui-même l'appréciation des questions soulevées par les événements et leurs conséquences. La pensée de M. de Chaudordy semblait donc abandonnée, lorsqu'un

incident diplomatique d'une exceptionnelle gravité, et qui s'était produit antérieurement en dehors de nos travaux, nous permit de la reprendre sous une forme imprévue et de nous flatter un instant que, par un chemin détourné, il serait possible d'amener notre cause devant une réunion européenne.

VI

Il nous faut ici nous reporter un peu en arrière. Quelque temps avant notre départ de Tours, les Cabinets de Londres, de Vienne et de Rome avaient été, ainsi que nous, troublés par une communication du gouvernement russe. Le Tsar, profitant des circonstances, dénonçait la plus importante clause du traité de Paris de 1856, la neutralité de la mer Noire. Cette tentative n'était certainement pas inattendue pour l'Allemagne, qui, sans en être au fond satisfaite, désirait trop s'entendre avec la Russie pour lui refuser son assentiment éventuel; je ne sais trop si les autres Puissances avaient été pressenties; mais, quant à nous, quels que fussent les soucis d'un autre ordre dont nous étions accablés, nous soupçonnions le Cabinet de Saint-Pétersbourg, si froid à notre égard, de chercher à tirer parti des événements. M. de Chaudordy me raconta qu'il avait été plus mécontent que surpris lorsque le chargé d'affaires de Russie, M. Okouneff, lui annonça les intentions catégoriques de son souverain. Le procédé était déplaisant sans doute, mais, comme une nation est toujours fondée à se dégager, à ses risques et périls, d'une convention qu'elle n'a signée qu'en cédant à la force et avec l'intention de s'y soustraire dès qu'elle le pourra, on ne pouvait méconnaître que la déclaration russe, suite presque inévitable de nos revers, se produisait au moment favorable, puisque les autres Cours se trouvaient, dans la crise actuelle, hors d'état de s'opposer matériellement à la volonté de l'empereur Alexandre.

L'Angleterre et l'Autriche protestèrent, il est vrai, en invoquant la foi des traités. Lord Granville fit même entrevoir la rupture de « l'entente qu'il s'était ardemment efforcé de maintenir

avec l'Empire russe ». L'Italie, bien qu'elle eût saisi elle-même l'occasion de nos premières défaites pour violer la convention du 15 septembre 1864 en occupant Rome, s'exprima en termes non moins sévères. En ce qui nous concerne, nous étions mieux autorisés à parler du droit international; mais notre détresse nous interdisait de manifester une hostilité inutile. Nous savions bien, d'autre part, que ni l'Angleterre, ni l'Autriche ne risqueraient une entreprise belliqueuse : la première, parce que toute guerre lui est impossible en Europe sans le concours d'une Puissance continentale; la seconde, parce que son organisme complexe et les visées de sa politique slave lui faisaient redouter tout différend oriental, surtout depuis Sadowa, et la France étant vaincue. L'Italie ne pouvait que s'abstenir, et si M. de Bismarck affectait de montrer quelque mauvaise humeur, ses relations avec la Russie étaient telles que son attitude calculée et probablement convenue avec elle ne pouvait tromper personne. M. de Chaudordy se borna donc à réserver dans ses entretiens avec M. Okouneff les droits conventionnels consacrés par le traité de Paris, et à lui dire que nous devions, avant de lui répondre, nous concerter avec les autres Cabinets signataires et qu'il en référerait à son gouvernement.

Cette grosse affaire resta en suspens durant quelques semaines. Les Puissances se consultaient, suivant leur habitude, avec une certaine lenteur, et nous laissions volontiers dans l'ombre une question que nous n'étions pas alors en mesure de débattre librement. Mais il fallait cependant prendre un parti. La Russie, une fois le coup porté, désirait presser la solution et user des avantages que lui donnaient notre épuisement et les autres préoccupations de l'Europe; l'Angleterre, qui avait envoyé au quartier général allemand, à Versailles, lord Odo Russell pour inquiéter le Chancelier sur les dispositions du Foreign-Office, attendait au fond avec impatience que celui-ci lui fournît le prétexte ou les moyens d'une résignation dont il lui était pénible de faire spontanément l'aveu. M. de Bismarck, qui jugeait l'ajournement impossible, mais qui ne voulait se prononcer personnellement ni dans un sens ni dans l'autre, désirant ne déplaire ni à Londres ni à Pétersbourg pour maintenir notre isolement, prit alors, peu de temps après notre arrivée à Bordeaux, une résolution qui le tirait d'embarras sans doute, qui en effet était la seule correcte,

mais qui ne laissait pas d'être, de sa part, fort inattendue. Il proposa à lord Odo Russell la réunion d'une conférence spéciale pour l'examen de la déclaration russe.

Au moment où il repoussait avec tant de dédain le projet de soumettre la situation générale à un Congrès, il semblait assez étrange qu'il conviât lui-même les Cabinets à une délibération internationale quelconque dont le développpement pouvait dépasser l'objet officiel. Mais, la solution de l'affaire russe étant urgente, il n'y avait en réalité d'autre issue régulière que la consultation des États signataires du traité de Paris qu'il s'agissait de modifier. D'autre part, le Chancelier, en remettant l'affaire entre les mains de l'Europe, échappait aux instances des Cours de Londres et de Pétersbourg, qu'il lui importait également de ménager. Enfin, à la veille de dicter à la France des conditions écrasantes, il profitait volontiers de l'occasion qui lui était offerte de détourner de nous l'attention des neutres en la fixant sur un intérêt oriental pour lui très secondaire, et d'occuper leur activité en leur donnant de plus, à peu de frais, un témoignage de déférence. D'ailleurs il n'était pas homme à s'arrêter aux apparences contradictoires de sa conduite. Quant au danger de voir les discussions de la Conférence s'égarer sur la question française, il comptait sur son ascendant pour maintenir le programme strictement déterminé par ses soins; en dernière analyse, s'il entrevoyait quelque tendance à s'en écarter, il se tenait prêt à susciter, au besoin, un incident qui empêcherait, soit la Conférence de se réunir, soit plutôt notre plénipotentiaire d'arriver à Londres.

Lorsque cette proposition nous fut faite par l'Angleterre, le gouvernement de Bordeaux ressentit d'abord une certaine défiance. Elle semblait venir du Foreign-Office, mais son origine allemande, bientôt devinée, nous la rendait suspecte. Puis, ne serait-on pas surpris que, dans ces jours sinistres, nous allions discuter à Londres la neutralité du Pont-Euxin? Convenait-il à la France d'assister impuissante à l'abrogation inévitable d'une clause qui était le prix de ses victoires de Crimée? Mais quoi? d'autres considérations nous engageaient à ne point refuser de siéger auprès des Puissances : celles-ci ne verraient-elles pas dans cette réserve un blâme anticipé de leur complaisance et le germe de réclamations futures? Ne se trouveraient-elles pas de plus en plus

autorisées par cette conduite à s'éloigner davantage encore de nous? Et surtout, en nous abstenant de paraître à la Conférence, n'encourrions-nous pas le reproche de nous exclure nous-mêmes du concert européen?

Je crois bien toutefois que, malgré ce dernier motif, nous eussions décliné cette ouverture, si une pensée supérieure, singulière, peut-être, mais enfin très séduisante, n'eût dominé nos incertitudes. M. de Chaudordy et M. Gambetta avaient conçu le plan d'une manœuvre ingénieuse et hardie : ils entendaient accepter sans observation de prendre part à la Conférence; puis charger notre plénipotentiaire d'amener, soit par des combinaisons délicatement concertées, soit par un dramatique incident de séance, la question formidable et palpitante, la nôtre, au milieu du cénacle des Puissances. Peut-être s'imposerait-elle d'elle-même, par sa propre force, en dépit du programme : sinon, la tactique habile ou la parole vibrante de notre représentant devrait en évoquer l'émouvant prestige. On n'avait pas oublié que Talleyrand, en 1815, et surtout Cavour, en 1856, avaient su élargir le cercle des discussions d'un Congrès et obtenir ainsi un succès imprévu. M. de Chaudordy, sans méconnaître que les circonstances étaient différentes et que le Chancelier nous opposerait sans aucun doute des difficultés redoutables, se prononçait résolument en faveur de cette tentative. Il la recommanda au gouvernement de Bordeaux et proposa M. Jules Favre comme plénipotentiaire : « On ne saurait douter, me disait-il dans nos entretiens intimes, de l'impression profonde que susciterait dans la Conférence l'arrivée du vice-président de la Défense nationale, sortant de la capitale bombardée et concentrant en lui les angoisses et l'héroïsme de ce grand Paris affamé et meurtri. Serait-il possible que, dans ces conditions, sous la forme persuasive ou violente, son éloquence ne fût pas plus forte que le programme? » Au surplus, si le Délégué préférait le ministre à tout autre plénipotentiaire, comme exprimant mieux les anxiétés et les souffrances de la patrie, il ne s'attachait pas exclusivement à ce choix, dont l'opportunité était discutable, eu égard d'abord à l'inexpérience diplomatique du personnage et aux défiances qu'il pouvait inspirer d'avance à M. de Bismarck, ensuite à l'ombrageuse correction des Cours, enfin à la nécessité d'obtenir un sauf-conduit pour M. Jules Favre, et

aux lenteurs fâcheuses qu'on devait craindre. Il avait donc aussi, à tout risque, mis en avant le nom de M. Thiers, et même celui de M. Guizot, si extraordinaire que pût paraître l'idée de rappeler sur la scène, après vingt-deux ans de retraite, un serviteur octogénaire de la monarchie. Bien qu'en ces heures fiévreuses, on s'attendît à tout, cette vague suggestion n'avait évidemment aucune chance d'être accueillie, et quant à M. Thiers, notoirement contraire à la politique belliqueuse de Paris et de Bordeaux, il n'eût certes pas accepté une telle mission si le gouvernement eût été disposé à la lui offrir. M. de Chaudordy n'ignorait pas, disons-le en passant, que lui-même semblait à beaucoup de gens désigné pour la Conférence; mais il ne croyait pas que son autorité personnelle fût assez grande, et de plus il pensait être plus utile en restant à son poste pour y seconder l'action éventuelle de notre plénipotentiaire à Londres. Il en revenait donc, après mûres réflexions, à insister sur le choix du ministre des Affaires étrangères, qui semblait désigné de droit, par ses fonctions mêmes. Il eût mieux aimé sans doute un négociateur plus sûr; mais il se persuadait que les brillantes qualités de l'orateur, sa haute situation politique, les épreuves que celui-ci avait traversées dans la capitale assiégée, donneraient à son langage une valeur exceptionnelle, préférable, pour l'objet qu'on avait en vue, à une diplomatie plus savante. Le Gouvernement de Bordeaux, d'accord avec lui, décida en conséquence la nomination de M. Jules Favre, et, en faisant part de son sentiment à ses collègues de l'Hôtel de Ville dont l'adhésion était nécessaire, leur indiqua l'urgence de réclamer pour notre envoyé le sauf-conduit allemand.

Ce message, bien qu'il eût été retardé par la difficulté des communications et quelques incidents assez suspects, parvint cependant à Paris en temps utile; mais il trouva le ministre des Affaires étrangères fort incertain. Soit par un honorable scrupule de patriotisme, soit par crainte des commentaires malveillants dont sa popularité eût souffert, celui-ci montra beaucoup de répugnance à quitter la capitale en péril. De sorte que ses collègues, troublés par ses hésitations, et les attribuant peut-être à des doutes sur les avantages réels de sa présence à Londres, ne crurent pas devoir se prononcer d'une façon péremptoire, et, tout en acceptant en principe l'invitation à la Conférence et le nom

du ministre, furent d'avis, pour tout concilier, d'ajourner son départ jusqu'à la fin du bombardement. C'était la plus mauvaise des combinaisons ; elle compromettait tout le plan de Bordeaux en nous faisant perdre l'occasion, illusoire peut-être, mais enfin possible, de susciter dans la Conférence, au moment le plus sombre du drame, un mouvement d'opinion dont nous eussions pu nous prévaloir plus tard. De plus, en ce qui concernait le traité de Paris, nous étions ainsi acculés ultérieurement, soit à souscrire à la décision des plénipotentiaires sans l'avoir discutée, soit à blesser l'Europe par une protestation tardive et stérile.

Nous espérions cependant encore que la réponse de l'Hôtel de Ville n'était pas définitive, qu'après quelques lenteurs M. Jules Favre, comprenant mieux l'intérêt de la mission qu'il était appelé à remplir, se rendrait à nos instances et, sachant que la Conférence allait se réunir, hâterait enfin son départ, lorsque tout à coup lui-même, par la plus fausse démarche, au moment où il semblait avoir modifié son impression première et se disposer à quitter Paris, fit échouer ce projet et se ferma la route de Londres. Entraîné par le désir d'expliquer sa conduite à l'opinion publique, il crut devoir écrire à nos agents à l'étranger une circulaire ostensible, non moins imprudente qu'indiscrète. D'abord, par un singulier abus d'interprétation oratoire, il présentait l'invitation de participer à la Conférence comme un engagement pris envers nous par les Puissances neutres, et même comme une « consécration du changement de règne ». Puis, en développant sa pensée, il annonçait ce que nous devions précisément dissimuler jusqu'au bout, à savoir notre intention d'introduire nos affaires devant la réunion européenne. Il s'écriait avec la plus inopportune éloquence : « Qui ne sent qu'admise en face des représentants de l'Europe, la France a droit d'y élever la voix? Qui pourra l'arrêter lorsque, s'appuyant sur les règles éternelles de la justice, elle défendra les principes qui garantissent son indépendance et sa dignité? » Ainsi la faute était complète : nous inquiétions les Cours par un commentaire équivoque de leur attitude à notre égard; nous prévenions M. de Bismarck et elles-mêmes de notre ferme volonté de forcer le programme de la Conférence; nous mettions les Cabinets en garde contre une émotion qui n'eût été vraisemblable que si elle eût été imprévue; nous provoquions

l'opposition du Chancelier, et nous lui fournissions le prétexte qu'il attendait pour nous empêcher de paraître à Londres. Il s'empressa de le saisir. Certain qu'après une telle manifestation de nos vues incorrectes, aucune Puissance n'insisterait pour la délivrance du sauf-conduit que nous avions demandé, il le refusa catégoriquement et même en termes discourtois, faisant allusion dans sa réponse au ministre « à la situation » que celui-ci « avait contribué à aggraver ». Il aurait dû sans doute éviter ce dernier mot, mais il ne se trompait pas en cette circonstance. Nous avions, en effet, laissé échapper notre dernière chance d'exercer quelque influence sur la politique des neutres, et M. Jules Favre n'avait jamais mieux montré à quel point il était peu diplomate.

VII

Lorsque j'examine aujourd'hui, dégagé des illusions d'alors et avec l'expérience des années, cet épisode diplomatique (1), je reconnais sans doute que nous nous exagérions la portée pratique des efforts que notre plénipotentiaire eût tentés à Londres. En ceci, comme en tout, nos espérances étaient excessives, et l'on ne saurait nier qu'en général ce ne fût là le défaut de M. de Chaudordy. Dans l'état où nous étions réduits, nous allions trop loin en supposant que les Cabinets se fussent laissé entraîner à des démonstrations décisives. Mais, cette réserve faite, je persiste à penser que, si notre cause eût été, par notre habile et éloquente initiative, spontanément présentée et bien défendue dans la réunion internationale, nous eussions renouvelé entre les Puissances et nous des affinités diplomatiques dont le concours nous eût servi lors des négociations de paix. L'Europe eût été, en fait, mêlée à

(1) On sait que ce fut seulement après la conclusion de la paix que le duc de Broglie, nommé par M. Thiers ambassadeur à Londres, assista à la dernière séance de la Conférence, où il apporta *pro formâ* notre adhésion à la convention qui abrogeait la clause du traité de Paris relative à la navigation de la mer Noire.

nos affaires, et tous ceux qui ont pris part à des assemblées analogues connaissent l'importance de ces échanges d'idées, de ces suggestions réciproques, de ces entretiens élevés, de ces relations personnelles qui se produisent inévitablement entre les représentants des grands États, quel que soit l'objet officiel de leurs délibérations. En admettant que le respect du protocole et surtout la crainte de l'Allemagne eussent contenu — en séance — les préoccupations universelles, elles eussent vraisemblablement débordé dans les communications particulières, dans ces intimités que le rapprochement quotidien et le travail commun préparent et développent, et qui prennent souvent, lorsqu'on sait en profiter avec un peu d'art, un caractère confidentiel. Nous ne nous trompions pas en supposant que notre présence à Londres eût peut-être dissipé bien des préjugés, encouragé des sympathies latentes ou des sentiments indécis, et fait ressortir le rapport moral qui existe toujours entre la situation de la France et les intérêts majeurs, la dignité même de l'Europe. Lorsqu'il se fût agi de traiter, le vainqueur eût été moins libre d'écarter les Puissances de la discussion, si nous ne nous étions pas comme de nous-mêmes condamnés à cet isolement absolu qui a mis le comble à nos infortunes.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions, et que notre déception d'alors ait été plus ou moins justifiée, cet échec d'une combinaison de dernière heure achevait de démontrer l'imminence de la fin. M. de Chaudordy la pressentait assurément; mais, avec sa ferme volonté d'observer, quels que fussent les événements, la même ligne de conduite jusqu'à ce qu'il fût relevé de son poste, il reprit avec les neutres des discussions à peu près closes sans doute, mais qu'il considérait devoir réengager sans cesse. Nous n'avons pas à rappeler ici le détail de ces escarmouches verbales dont on n'avait plus rien à espérer : il suffira de dire qu'il agit auprès des Puissances avec la même confiance apparente, n'hésitant jamais, ne se lassant jamais, répétant les mêmes arguments, s'obstinant dans le même effort, avec l'indéniable dignité de l'homme convaincu et qui affirme, quoi qu'il arrive, sa fidélité à ses principes et à sa cause.

Il s'appliquait également à diriger — et ici son travail était plus efficace — les affaires, secondaires alors, mais très graves

en elles-mêmes, qui se rattachaient aux intérêts permanents du pays et qui avaient été provoquées par nos malheurs. Cette œuvre, à laquelle la Délégation a consacré, pendant les cinq mois de sa durée, les soins les plus assidus, n'exigeait pas moins de vigilance et de fermeté que les négociations relatives aux périls immédiats de la patrie : nous devions, en effet, écarter des tentatives dont le développement et le succès eussent compliqué et aigri plus tard les conséquences de la guerre. Je me borne à les indiquer : M. de Bismarck, que les grandes entreprises ne détournaient point des petites, prétendait infirmer, à son profit, la valeur des actes qui garantissaient la neutralité du Luxembourg; l'Italie établissait son autorité à Rome par des mesures dont le Saint-Père se montrait vivement ému, et l'on appréhendait qu'il ne quittât la Ville Éternelle; en même temps, elle cherchait à étendre son influence religieuse dans le Levant, au détriment de notre protectorat séculaire; la Suisse, interprétant autrement que nous une stipulation de 1815, revendiquait le droit d'occuper en Savoie le Chablais et le Faucigny; la Turquie, visant Tunis, rassemblait des troupes sur la frontière tripolitaine. La Délégation prévint ces divers dangers. Encouragé par elle et soutenu par notre concours auprès des Puissances, le Cabinet luxembourgeois put maintenir la situation du Grand-Duché; en assurant le Pape de nos sympathies pour sa personne et son indépendance, nous préservions la tradition française et le détournions de s'éloigner de Rome : M. de Chaudordy n'hésitait pas d'ailleurs à promettre au Saint-Père, à tout événement, l'hospitalité de notre territoire. D'autre part, nous défendions nos droits en Orient par nos instructions réitérées à nos Consuls; du côté de la Suisse, nous définissions le sens réel de la prétendue neutralité des deux provinces savoyardes en cause; enfin, nos déclarations précises à Constantinople amenaient la Porte à démentir toute velléité hostile au *statu quo* de Tunis. Ces résultats, dont la France, après la paix, a recueilli le bénéfice, n'étaient pas sans doute ceux que nous souhaitions avant tout obtenir; mais ils démontrent que, si la Délégation n'a pu préparer à la Défense nationale de meilleures destinées, si d'inéluctables événements ne lui ont pas permis d'atteindre son principal objet, elle a du moins évité partout ailleurs, autant que possible dans une pareille tourmente, que de nouveaux mécomptes vins-

sent ajouter leur amertume à la suprême douleur que nous allions être contraints de subir.

VIII

Sa mission, d'ailleurs, arrivait à sa fin. La capitulation de Paris, bien qu'elle ne fût pas la conclusion formelle de la guerre, la terminait irrésistiblement. S'il est vrai que la reddition d'une capitale n'implique pas, en soi, la cessation des hostilités, et que, notamment, la prise de Berlin en 1760 n'ait point jadis découragé Frédéric II, en fait, ce désastre était décisif après un si long siège, nos forces étant les unes dispersées, les autres trop affaiblies pour rien entreprendre. M. Gambetta persistait à croire le contraire, et je dois dire que M. de Chaudordy pensait de même; mais l'opinion publique condamnait la leur. La France, accoutumée par tant de révolutions à considérer Paris comme l'arbitre de son sort, regardait la chute de la grande cité comme un arrêt sans appel. Et en effet, malgré l'opposition exaspérée des partisans de la lutte indéfinie, les négociations avec l'Allemagne prirent aussitôt un caractère général; l'armistice, négocié par M. Jules Favre, et si tristement célèbre par l'omission de l'armée de l'Est, fut étendu, peu après, à tous les départements envahis; et, comme il était clair que nous ne reprendrions pas les armes lorsqu'il serait expiré, les élections s'ensuivirent et le dénouement devint certain. Le pays, désabusé de la résistance et lassé de souffrir en vain, nomma ses représentants en vue de la paix, et lorsque le gouvernement de la Défense nationale, discrédité et divisé, eut disparu dans l'orage, l'Assemblée souveraine, ayant constitué un pouvoir régulier, le chargea de traiter avec l'Empire allemand, et en quelques jours tout fut accompli.

La Délégation des Affaires étrangères se trouvait dès lors virtuellement dissoute; mais les ordres de M. Jules Favre la retinrent à son poste jusqu'au moment où les travaux de M. Thiers à Versailles seraient achevés. Auparavant, M. de Chaudordy avait usé encore une fois de ses prérogatives pour appeler les sym-

pathies des Puissances sur les négociations qui allaient s'ouvrir, et préparer la reconnaissance officielle du gouvernement qui serait désigné par l'Assemblée nationale. Dès qu'il se fut acquitté de ce devoir, il n'eut plus qu'à attendre le résultat des conférences engagées directement par le nouveau chef de l'État avec l'Allemagne. Ce fut lui cependant qui reçut le télégramme qui en annonçait l'issue.

Ce douloureux document nous parvint le 27 février, pendant la nuit. J'étais de garde dans la salle où mes collègues et moi veillions tour à tour, lorsque vers quatre heures du matin je vis entrer M. de Chaudordy tenant à la main une dépêche qu'on venait de lui remettre. Nous la déchiffrâmes ensemble sur-le-champ : je traduisais les chiffres tandis qu'il les appelait. Nous nous regardions parfois, avec une angoisse silencieuse, en reconstituant le texte : quand nous en arrivâmes aux cessions de territoire et à l'indemnité, il se leva brusquement et ne put contenir une exclamation indignée. Jusqu'au bout, il avait douté de cette accablante conclusion. Je me souviens qu'en entendant énoncer l'indemnité de cinq milliards, il s'écria : « Ce n'est pas possible... vous vous trompez! » Il répéta les groupes et je dus les traduire une seconde fois. Nous relûmes ensuite lentement, à voix basse, cette convention que nous étions seuls à connaître, qui le lendemain allait consterner la France entière, et que lui-même, je le crois, n'eût jamais signée sans protester devant l'Europe, ou du moins sans en référer au Parlement. Tout en se rendant compte des nécessités cruelles, il était encore évidemment trop agité par la lutte et trop rebelle au découragement pour apprécier complètement les motifs irrécusables d'une telle résignation.

Je puis ajouter qu'il ne les a jamais acceptés sans réticence. On le vit bien, peu de jours après. Élu député, il se trouvait appelé à voter sur les ratifications de la convention de Versailles. Or, s'il ne pouvait pas méconnaître l'impossibilité de la repousser, sa conviction était cependant trop imparfaite pour qu'il consentît à désavouer en quelque sorte, par son suffrage, toutes ses déclarations, tous ses actes antérieurs, manifestement contraires aux conditions qu'il s'agissait de consacrer. Son anxiété était si grande qu'il m'en entretint spontanément la veille de la mémorable séance du 1er mars. Assis auprès de ma table, sous la clarté de la lampe,

dans ce même cabinet commun où nous avions si souvent travaillé ensemble pendant cette sombre période avec une complète union de pensée, il m'exposa ses incertitudes comme à un ami sincère. Profondément touché de ce témoignage personnel d'estime affectueuse qu'il donnait à son fidèle collaborateur, je lui repondis lorsqu'il en vint à me demander ce que je ferais à sa place, que je croyais la paix nécessaire et que je voterais le traité. Notre conversation se poursuivit longtemps encore sur la situation générale : mais quoi? tout le patriotisme de son âme se révoltait contre ce dénouement : il était trop sage au fond pour le repousser et trop illusionné encore pour l'accepter. J'appris donc sans surprise, le lendemain, qu'il avait cru devoir s'abstenir.

A propos de cette séance de l'Assemblée nationale, je citerai un fait, peu connu, je pense. Bien que la Délégation n'existât plus, j'avais été chargé de recevoir les ambassadeurs étrangers dans la loge qui leur avait été réservée au théâtre de Bordeaux où, faute d'un emplacement mieux approprié, siégeaient les représentants du peuple. En cette enceinte destinée à des drames imaginaires et où apparaissaient en ce moment les réalités sombres, toutes les âmes palpitaient de douleur et de colère : les députés sur leurs bancs, la foule qui remplissait les galeries encombrées jusqu'au faîte, maîtrisaient malaisément leurs fièvres, et il était inévitable que l'émotion des élus du pays appelés à ratifier l'acte qui les désespérait provoquât la déchéance de l'Empire, des déclarations retentissantes et des discours ardents. La séance toutefois s'était continuée sans que, parmi les paroles irritées ou navrées que ne justifiaient que trop nos désastres, aucune pût blesser directement tel ou tel des gouvernements neutres, lorsque Victor Hugo, entraîné par son impétueuse éloquence, dirigea tout à coup sa foudre sur le Saint-Siège et l'Autriche. Cette agression était d'autant plus inopportune que le Vatican aussi bien que le Cabinet de Vienne, atteints l'un et l'autre par le contre-coup de nos revers, nous avaient montré à peu près seuls des intentions, impuissantes, il est vrai, mais bienveillantes. Le nonce, Mgr Chigi, écouta un instant, avec un calme affecté, ce langage exubérant : je voyais cependant grandir une ombre sur son fin visage de prince et de prélat romain ; mais quand l'orateur s'écria : « En cette année de concile et de massacre..., » l'hyperbole épuisa la patience du

ministre pontifical : « J'en ai assez », me dit-il avec une froide dignité. Il se leva sans bruit et sortit de la loge. Je l'avais à peine reconduit lorsque, à son tour, le prince de Metternich, non moins offensé par la suite du discours, me serra la main et le suivit. Leur départ troubla si visiblement les autres ambassadeurs que je les crus un moment disposés à se retirer ensemble ; les idées de l'orateur prirent heureusement un autre cours, mais, s'il eût continué, il est certain que la loge diplomatique fût demeurée vide.

Notre attention fut d'ailleurs bientôt détournée de cet incident par la suite de la séance. Je n'ai pas à rappeler ici cette lugubre scène, le long vote à la tribune, les députés s'avançant tour à tour également consternés, quelques-uns chancelants, d'autres laissant tomber leur bulletin dans l'urne avec un geste accablé, et le vague murmure planant au-dessus de la foule comme un frémissement d'amour et de pitié devant la patrie mutilée. Le sacrifice étant consommé, les ratifications furent emportées le soir même à Paris par un secrétaire de la Délégation, M. Delaroche-Vernet, qui les remit le 2 mars à M. Jules Favre. Elles furent échangées le lendemain contre celles de l'Allemagne.

Nous rentrâmes quelques jours après au ministère où nous fûmes cordialement accueillis et remerciés de nos efforts. Notre chef, devenu membre du Parlement, quittait momentanément la carrière active, mais il demeurait entouré de la haute estime de tous les partis. On lui savait gré, bien qu'il n'eût pas réussi à entraîner l'intervention des neutres, d'avoir défendu fièrement les intérêts qui lui avaient été remis et conduit notre diplomatie avec une habileté à laquelle les représentants des Puissances, à Tours et à Bordeaux, se plaisaient à rendre hommage. En somme, au milieu de la tourmente, entravé par la politique de l'ennemi, par les invincibles hésitations de l'Europe, par les implacables rigueurs de la fortune, et souvent par les déconcertantes erreurs de son gouvernement, il avait fait tout son devoir et tenu fermement le drapeau. Les illusions personnelles qu'il avait conservées ne sauraient lui être reprochées puisqu'elles ne l'ont jamais conduit à des démarches hasardées : elles lui étaient d'ailleurs nécessaires pour qu'il pût se dévouer sans défaillance à la tâche que j'ai essayé de retracer.

CHAPITRE II

LA CONFÉRENCE DE CONSTANTINOPLE ET L'ESSAI DE RÉGIME PARLEMENTAIRE EN TURQUIE (1876-1878)

Lorsqu'en mars 1871, la Délégation étant dissoute, nous revînmes tous à Paris, le comte de Chaudordy nous recommanda chaleureusement au ministère : en ce qui me touche, il voulut bien exprimer le désir que je fusse bientôt nommé premier secrétaire. Cette preuve d'amitié m'était extrêmement précieuse, mais je ne pouvais prétendre en recueillir dès lors le bénéfice. Plusieurs collègues de mon grade, beaucoup plus anciens que moi et très méritants avaient droit de me devancer. Je repris donc mon poste de rédacteur à la direction politique, satisfait de ma situation et surtout des marques de haute bienveillance et des espérances qui m'avaient été données. J'avais le rang de second secrétaire à la sous-direction du Midi et de l'Orient, et j'en profitai pour compléter mes études des questions du Levant dans la pensée d'être un jour envoyé comme premier secrétaire à Constantinople.

Je ne me trompais pas, car, quelques années après, en juillet 1875, le duc Decazes, sur la présentation de notre directeur, M. Desprez, me désigna pour ce poste auquel j'étais plus préparé qu'à tout autre, et qui offrait un intérêt particulier au moment où allaient éclater la crise de 1876 et la guerre turco-russe. J'avais ainsi la chance heureuse d'être placé sur le théâtre des conflits vers lesquels se concentrait l'attention de l'Europe, et je me félicitais en outre de me savoir sous les ordres d'un ambassadeur instruit, prudent, écrivain distingué, le comte de Bourgoing, ami de ma famille. Je suis resté près de trois ans à Constantinople au milieu de circonstances difficiles, mais essentiellement favorables au développement de mon expérience et à

mon avenir puisque les péripéties orientales ayant amené le départ de M. de Bourgoing, au commencement de 1877, je demeurai Chargé d'affaires pendant treize mois jusqu'au traité de San-Stefano (mars 1878).

Je n'ai pas l'intention d'exposer ici cette époque agitée : mais je rappellerai quelques-uns des incidents que mes fonctions elles-mêmes m'appelaient à voir de près, tels que la Conférence de Constantinople, les fluctuations de la politique ottomane, et surtout l'étrange essai de gouvernement parlementaire tenté par le sultan Abdul-Hamid pour déconcerter la Russie et l'Europe, et si vite abandonné quand, la guerre étant achevée, il reprit sans rencontrer de résistance l'exercice du pouvoir absolu. Toutefois ces divers épisodes se rattachent de telle sorte les uns aux autres et à la plupart des faits historiques d'alors, que je suis nécessairement amené à indiquer et à résumer quelques autres souvenirs de la période diplomatique à laquelle j'ai assisté pendant mon séjour en Orient.

I

J'ai à peine besoin de résumer ici la série des faits qui avaient, depuis quelques années, singulièrement ébranlé la monarchie ottomane. Insurrections, guerres, concession d'autonomies, interventions et surveillances européennes, avaient donné tour à tour des résultats, les uns funestes à sa puissance, les autres infructueux. Elle avait opposé la force d'inertie, et les rivalités des Cabinets garants lui avaient été utiles; mais la combinaison des épreuves subies et des réformes avortées avait amené dans son état intérieur une sorte de langueur générale et d'anarchie latente non moins redoutables que les crises. Elle en était venue à l'une de ces phases, de ces échéances politiques où, les moyens d'action étant successivement discrédités, des renouvellements quelconques s'imposent. Plusieurs incidents sinistres qui se produisirent coup sur coup, symptômes d'un mal profond, démontraient l'imminence du péril.

Ce fut d'abord, en octobre 1875, l'iradé qui suspendit les paiements de la dette, ruina les porteurs de titres, tarit les sources de la fortune publique, et souleva chez les innombrables victimes de ce désastre, indigènes ou étrangères, une légitime indignation. Les marchés européens devinrent systématiquement hostiles aux valeurs *à turban* surtout quand ils constatèrent l'impuissance des syndicats qu'ils avaient constitués. En même temps, les provinces slaves, la Bosnie et l'Herzégovine, encouragées par l'exemple et la propagande serbes et par les menées des émissaires russes, devenaient le foyer de troubles permanents qui éclataient d'abord à Podgoritza, puis se propageaient sur tout leur territoire. Bientôt, dans les vilayets bulgares, travaillés par le panslavisme des maîtres d'écoles, des popes, des agents du dehors, s'organisait une résistance occulte, de plus en plus menaçante. La création de l'exarchat, que jadis la Porte avait acceptée dans le fallacieux espoir d'affaiblir les groupes chrétiens en les divisant, avait au contraire fortifié cette race en donnant aux populations un centre national et religieux. Toute une Bulgarie anticipée se réunissait ainsi autour de ce drapeau, tandis que les musulmans, qui ne souffrent jamais sans impatience les prétentions des peuples qu'ils ont autrefois asservis et qu'ils se sont accoutumés à dominer, étaient excités au plus haut degré et disposés à toutes les violences. Des désordres extrêmement graves s'ensuivirent à bref délai : d'abord le meurtre des consuls de France et d'Allemagne à Salonique, le 6 mai 1876, par une foule fanatisée et sous les yeux indifférents des fonctionnaires turcs; ensuite, dans la région qui s'étend au pied des Balkans, de la Macédoine à la mer Noire, une lutte, intermittente sans doute et disséminée, mais très caractérisée, contre les forces administratives et bientôt militaires du gouvernement. Celui-ci, qui eût pu l'apaiser par des mesures fermes et conciliantes, eut recours à de formidables rigueurs, et la répression dégénéra en massacres qui émurent l'Europe entière.

La guerre serbe et monténégrine, conséquence de ces divers épisodes, vint bientôt les compliquer encore : la Porte n'en pouvait rien attendre, puisqu'il était certain, comme on l'a vu depuis, que le succès même lui serait inutile et que la Russie lui interdirait d'en profiter.

Enfin deux révolutions de palais, mystérieuses et rapides, ébran-

laient les ressorts du gouvernement et donnaient à cette situation un aspect tragique. Le 30 mai 1876, Abdul-Azis, soudain entouré, saisi et emprisonné par une coalition de généraux et de vizirs, était déclaré déchu du trône et périssait, quelques jours après, sans qu'on ait jamais su s'il fallait attribuer sa mort à un suicide ou à un assassinat. Son neveu Mourad, proclamé à la Porte par les chefs militaires et civils du complot, Hussein-Avni, Midhat et autres grands fonctionnaires du palais et de l'État, était déposé trois mois après, déclaré atteint de folie, relégué à Tchéragan, et remplacé par le prince régulièrement appelé après lui à la couronne, son frère Abdul-Hamid. Dans l'intervalle, le meurtre d'Hussein-Avni, grand vizir, et de Rachid-Pacha, ministre des Affaires étrangères, tués le même jour, dans un banquet, par un fanatique, attestait l'exaltation des passions farouches. Le prestige impérial subsistait sans doute, car des faits analogues se sont souvent produits en Orient sans altérer l'inviolable respect des peuples pour la puissance souveraine, mais la couronne était lourde pour le jeune prince, appelé tout à coup à gouverner au milieu de tant d'orages.

En de telles conjonctures, les Cabinets européens, redoutant, pour la paix générale et pour leurs intérêts particuliers, non seulement les désordres en eux-mêmes, mais les problèmes et les pièges de la question orientale, poursuivaient entre eux des échanges d'idées, puis des négociations formelles. Leurs antagonismes latents, l'attitude de la Russie, l'intensité de la crise, rendaient leur entente pénible et justifiaient leurs inquiétudes. Longtemps rassurés par les combinaisons qui neutralisaient leurs convoitises et ajournaient les décisions inopportunes, ils se voyaient dès lors sur un terrain brûlant. L'indifférence était impossible et l'action aléatoire. Ils préparèrent donc et discutèrent longuement divers programmes conçus dans la pensée d'apaiser d'abord par des concessions les éléments slaves et d'écarter ainsi le danger d'une intervention russe. Les documents connus sous les noms de « Note Andrassy » et de « Mémorandum de Berlin » ne réunissaient pas tous les suffrages; la Porte restait ombrageuse, la Russie mal satisfaite. A Constantinople, si vacillantes que fussent les directions, on s'acclimatait à l'idée de la résistance; à Saint-Pétersbourg, on voulait un succès diplomatique et l'on parlait

ouvertement d'en chercher un autre. Les provinces slaves qui se sentaient soutenues en Serbie, au Montenegro et ailleurs, demeuraient hostiles. Les pourparlers à distance entre les Cours étaient évidemment stériles; il fallait renoncer à ces dialogues, si l'on ne voulait être surpris par des dissentiments pernicieux.

L'Angleterre prit alors l'initiative de proposer la réunion d'une Conférence, appelée à rechercher les meilleurs moyens de préserver la paix et d'améliorer le sort des populations chrétiennes dans les vilayets danubiens. L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France et l'Italie attachaient beaucoup de prix, pour diverses raisons, à arrêter l'expansion mal définie des éléments slaves, et leur adhésion était certaine. La Russie ne pouvait guère se refuser à une tentative de conciliation, qui associait en quelque sorte les Puissances à sa politique séculaire. La Porte, il est vrai, se méfiait, autant par expérience que par une susceptibilité nationale assez légitime, de l'immixtion des Cours occidentales dans ses affaires : mais, si elle eût écarté la proposition anglaise, elle eût été suspecte d'arrière-pensées violentes envers les groupes opprimés, et, de plus elle eût paru douter de l'impartiale sagesse des Cabinets garants : après quelques lenteurs, et avec une visible répugnance, elle consentit à prendre part aux délibérations européennes, méditant, d'ailleurs, un projet inconnu aux Cours étrangères et qu'elle jugeait également propre à sauvegarder ses droits indépendants et à dérouter la diplomatie. Une commission, dite des réformes, présidée par Midhat-Pacha, travaillait secrètement dans cet ordre d'idées, et préparait un coup de théâtre dont nous devons, avant d'aller plus loin, indiquer les préliminaires et mieux préciser l'objet.

II

Depuis quelque temps déjà, encouragé par le triste état de l'empire, un parti formé de plusieurs personnages influents à la Porte et au palais, théoriciens vagues et ambitieux, et d'adhérents plus ou moins convaincus ou intéressés, s'agitait et dogmatisait en fa-

veur d'un système de gouvernement moins autoritaire. On retrouverait peut-être le point de départ de ces tendances dans les divers hatti-chérifs édictés sous la pression des Puissances au cours des précédents règnes et constamment éludés dans la pratique. Quoi qu'il en soit, elles avaient pris peu à peu un certain développement, et elles étaient devenues une sorte de programme, libéral dans ses aspirations, indéterminé dans la forme. Les membres actifs et déclarés de ce parti n'étaient pas nombreux, mais leur propagande flattait les opinions flottantes et indécises que le malaise général rendait accessibles à de meilleures espérances.

Un homme énergique et d'un esprit subtil, plusieurs fois ministre, et qui visait au premier rang, mêlé aux conspirations qui avaient renversé les derniers sultans, très audacieux sous les graves apparences d'un érudit et d'un sage, Midhat-Pacha, avait pris la direction des novateurs. Il dominait de haut, par sa valeur personnelle, son crédit, son passé, par l'assurance de son langage, les principaux fonctionnaires de la Porte, toujours prêts à suivre, dans les heures confuses et inquiètes, ceux qu'ils croient en mesure de maîtriser la fortune. Il était devenu ainsi populaire, et le jeune Sultan, encore mal affermi, paraissait, — quelles que fussent ses vues ultérieures, — accepter volontiers son ascendant. Les idées de Midhat semblaient être une diversion utile, peut-être même le suprême recours de l'empire. Elles se confondaient d'ailleurs avec un sentiment, de tout temps assez fort en Turquie, mais qui était devenu général dans le monde politique de Constantinople aigri de longue date par les prétentions tutélaires de l'Europe, je veux parler du désir ardent de repousser l'ingérence étrangère. Cette volonté était la note caractéristique de la situation : au palais, à la Porte, dans les mosquées, partout où l'on s'occupait des affaires publiques, elle se manifestait avec une intense activité. Midhat et ses amis s'en étaient faits les représentants, et l'on attendait de leur initiative la satisfaction réclamée par l'orgueil national. Les chrétiens, qui redoutaient d'être suspects, se montraient, à cet égard, non moins patriotes que les musulmans. La nouvelle d'une prochaine Conférence surexcita encore cette opinion unanime, et les théories constitutionnelles, déjà par elles-mêmes accueillies avec une certaine faveur, furent envisagées dans les régions du pouvoir comme un instrument de

résistance, imprévu, mais efficace, contre une intervention blessante. Combattre les réformes que patronnerait l'Europe par une évolution d'apparence plus libérale encore, parut aux conseillers de la Couronne, surtout à Midhat et à ses partisans, une tactique d'autant plus ingénieuse qu'elle les amenait logiquement à l'exercice du pouvoir et donnait à leur système le caractère d'une politique indépendante, conforme à la dignité du pays et du prince.

Deux faits qui se produisirent alors attestèrent aux yeux des Turcs l'urgence de réagir à la fois contre les tentatives de la Russie et contre les Cabinets coalisés.

Le premier fut l'ultimatum de Saint-Pétersbourg, imposant la conclusion immédiate de la paix avec la Serbie et arrêtant ainsi la marche victorieuse de l'armée ottomane sur Belgrade. Sommée de céder et de perdre ainsi les avantages qu'elle était en droit d'attendre de ses succès militaires, la Turquie n'avait reculé qu'en frémissant; elle voyait avec une juste inquiétude la Russie accroître, par ce coup hardi, son influence dans les provinces slaves, et, pour ainsi dire, couvrir de sa protection impérieuse les entreprises insurrectionnelles des vilayets danubiens et balkaniques. La Porte souhaitait donc ardemment prendre sa revanche en affirmant son autorité d'une façon éclatante, au moins dans son administration intérieure.

Un second fait, d'une importance inférieure sans doute et qui lui parut toutefois très significatif, provoqua au plus haut degré sa susceptibilité et ses défiances : ce fut la résolution prise par les Puissances de se concerter au préalable, à Constantinople même, en dehors des plénipotentiaires turcs, sur le programme des réformes qui seraient apportées ensuite à la Conférence plénière comme l'expression de leur accord, ou plutôt, disait-on à la Porte, comme une décision dictée d'avance par un cénacle étranger. Cette appréciation n'était pas tout à fait exacte : la procédure en question avait été adoptée pour simplifier le travail, et l'on verra plus loin que les documents ainsi préparés n'avaient point le caractère absolu et comminatoire dont on affectait de s'indigner. Quoi qu'il en fût, le gouvernement ottoman avait trop d'intérêt à paraître opprimé par des résolutions préconçues et prises sans son concours, pour modifier son sentiment; et, bien

que les plénipotentiaires, en vue d'éviter l'équivoque et de donner à leurs pourparlers la forme d'un échange d'idées susceptible d'amendements très étendus, m'eussent enjoint, — en me nommant leur secrétaire, — de rédiger de simples comptes rendus et non des protocoles, la Porte persista à se considérer comme menacée de textes obligatoires et d'une sorte d'attentat contre son indépendance. Elle n'en fut que mieux affermie dans l'intention de prendre les devants et d'opposer à la Conférence, pour la rendre inutile ou odieuse et pour justifier sa propre résistance, tout un bagage d'institutions présentées avec ostentation comme un bienfait spontané, octroyées non pas à telles ou telles provinces, mais à tout l'empire. Elle pressa donc le travail de la commission des réformes qui discutait depuis quelque temps diverses combinaisons.

Elle avait songé d'abord à développer seulement les attributions dévolues aux assemblées locales, ou bien à rééditer, en les améliorant, les firmans antérieurs, ou bien encore à créer un conseil national de musulmans et de chrétiens chargé des principales affaires administratives et financières. Mais, au point où l'on en était venu, ces dispositions paraissaient bien effacées : on voulait un acte saisissant, décisif, solennel, qui réduisît l'Europe au silence par une surenchère et donnât au nouveau règne, surtout à Midhat-Pacha et à ses partisans, le prestige d'une œuvre destinée à assurer l'avenir de l'Orient. On s'arrêta donc à la rédaction hâtive d'une Constitution dont, au surplus, un mémorandum avait précédemment indiqué les bases, et Midhat fut élevé au rang de grand vizir. Les réunions des représentants européens en décembre 1876, et, plus tard, la Conférence plénière s'ouvraient donc dans les conditions les plus défavorables. L'antagonisme était évident dès le premier jour. Non seulement les deux partis s'inspiraient d'idées divergentes, mais les principes fondamentaux étaient inconciliables : les plénipotentiaires des Puissances ne pouvaient transiger sur la légitimité de leur intervention ; la Porte n'en admettait aucune, quelle qu'elle fût et sous quelque forme qu'elle vînt à se produire. C'était là le nœud de la question, et les détails disparaissaient devant cette contradiction manifeste.

Cependant les ambassadeurs qui, sans se faire, je crois, beau-

coup d'illusions, souhaitaient, pour la plupart, la paix avec ardeur, et se flattaient qu'au dernier moment la perspective d'une rupture effrayerait la Turquie, se réunirent chez leur doyen le général Ignatiew, et, sans paraître se préoccuper du travail parallèle qui s'accomplissait à la Porte sous la direction du grand vizir, procédèrent dans neuf séances consécutives à l'étude et à la rédaction de plusieurs notes et mémoires qui développaient tout un plan de réorganisation administrative et judiciaire pour les provinces de Bosnie, d'Herzégovine et de Bulgarie. Quand ces documents furent achevés, ils déclarèrent à la Porte qu'ils étaient prêts à entrer avec elle en Conférence plénière.

III

Il convient de reconnaître que les diplomates choisis par les divers Cabinets pour cette délicate entreprise étaient dignes de toute la confiance de leurs gouvernements.

Le général Ignatiew représentait seul la Russie; il venait de recevoir, dans un récent voyage à Saint-Pétersbourg, les instructions directes de son souverain; il connaissait à fond la question, étant depuis dix ans ambassadeur à Constantinople. C'était un homme d'État merveilleusement actif, habile et attrayant, et dont la stratégie ferme et gracieuse, subtile et ondoyante, s'avançait toujours avec autant de souplesse que de précision vers le but qu'elle s'était fixé. Sa dialectique familière et savante enchevêtrait les concessions et les exigences comme les fils divers, mais serrés, d'un tissu solide; il servait sa cause avec un patriotisme éprouvé, une conviction intrépide et les ressources multiples de son énergique et brillant esprit. L'Allemagne n'avait également qu'un plénipotentiaire, son ambassadeur auprès du Sultan, le baron Werther. Ce diplomate de haute expérience avait eu au cours de ses missions précédentes, à Copenhague, à Vienne et à Paris, l'étrange fortune d'y être accrédité aux sombres époques historiques de 1863, de 1866 et de 1870 : sa conciliante affabilité semblait cependant le désigner plutôt pour des négocia-

tions moins orageuses. Il apportait à la Conférence toutes les qualités propres à faciliter un accord. L'unique plénipotentiaire d'Italie, le comte Corti, Piémontais de l'école de Cavour, instruit, spirituel, s'était initié, au milieu des vicissitudes de son pays, aux grandes questions internationales : son coup d'œil exercé, son jugement sûr, les connaissances acquises dans une carrière déjà bien remplie et dans le poste dont il était depuis quelque temps investi, donnaient une valeur considérable à sa collaboration cordiale et prudente.

Les autres Cabinets avaient respectivement envoyé deux plénipotentiaires. Ceux de France étaient le comte de Bourgoing et notre ancien délégué à Tours et à Bordeaux, le comte de Chaudordy. Le premier dirigeait depuis dix-huit mois notre ambassade à Constantinople : accrédité auparavant auprès du Saint-Siège, il avait quitté ce poste par fidélité à ses opinions religieuses. Grâce à un travail assidu, il était devenu compétent dans les questions orientales, et il les appréciait avec un esprit très éclairé, juste et sage. J'ai été, en qualité de premier secrétaire, le témoin assidu de ses consciencieuses études, de son dévouement à une politique pacifique : l'élévation de son caractère lui assurait l'estime de tous ses collègues. Je n'ai pas à rappeler les éminentes qualités de M. de Chaudordy, notamment son aptitude à suivre tous les détours des affaires complexes; il était certain qu'avec son intelligence alerte, l'autorité de son langage technique, les vives allures de sa conversation caustique et courtoise, sa bonhomie malicieuse et insinuante, il exercerait sur l'assemblée une sensible influence. Le comte Zichy, premier représentant de l'Autriche et son ambassadeur à Constantinople, était environné des sympathies universelles : familiarisé par sa longue carrière avec les questions danubiennes, descendant d'une illustre race, séduisant par l'aménité de ses manières et de sa parole, il se faisait écouter aussi bien à la Porte que dans les cercles intimes avec une affectueuse déférence. Le Cabinet de Vienne lui avait adjoint un fonctionnaire distingué de la Ballplatz, le baron de Calice, désigné par une érudition exceptionnelle dans les affaires des pays sud-slaves et des consulats du Levant.

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Henry Elliot, représentait avec une conviction austère la tradition du Foreign-Office sur le Bos-

phore, les principes du traité de Paris, l'intégrité de l'empire, la garantie des Puissances, les réformes promulguées par la Porte avec l'assentiment de l'Europe. Sans doute, la plupart de ses collègues s'inspiraient des mêmes pensées, mais il semblait plus particulièrement attaché à ces théories déjà fortement atteintes par les épreuves qu'elles avaient subies depuis vingt ans. Sa présence, agréable à la Porte, était le gage de la bonne volonté anglaise; mais, en même temps, le Cabinet de Londres, comprenant les exigences d'une situation modifiée et obscure, tenant compte aussi des manifestations réitérées de l'opinion britannique dans les meetings et dans la presse, et des menaçantes dispositions de la Russie, estimait nécessaire de s'accommoder, dans une certaine mesure, aux circonstances, et de préparer, par des combinaisons assouplies, les éléments d'un accord. Il avait donc délégué un de ses membres, lord Salisbury, ministre des Colonies, dépositaire de sa pensée intime, et qui, moins engagé que sir Henry Elliot, pourrait plus librement atténuer la rigueur des doctrines, concéder ou maintenir, concilier les intérêts slaves et les susceptibilités ottomanes. Ce grand seigneur, qui devait être un jour le successeur des Gladstone et des Disraëli, n'avait pas encore révélé toutes ses forces, mais la noblesse de son attitude, sa haute compétence, son esprit d'assimilation et de discussion vraiment supérieur, son art d'évoluer au milieu des affaires incertaines, son sentiment profond de la politique spéciale de son pays, justifiaient le choix du gouvernement de la Reine. En même temps, son éminente situation sociale, sa bonne grâce personnelle, lui assuraient l'un des premiers rôles dans une réunion patricienne particulièrement accessible à ces qualités brillantes, et qui considérait à bon droit les relations mondaines comme les meilleurs auxiliaires des ententes diplomatiques.

La Porte avait nommé deux plénipotentiaires, musulmans l'un et l'autre. Safvet-Pacha, ministre des Affaires étrangères, l'un des plus anciens conseillers de l'empire, était un vieillard pacifique, sans compromission avec les partis, dévoué à son souverain. Accoutumé par un long usage aux circuits des négociations et à la phraséologie officielle, il traitait les affaires avec une lenteur tout orientale, mais un patriotisme très sincère; une infirmité nerveuse secouait les muscles de son visage sans en altérer l'expres-

sion douce et mélancolique; par l'affabilité de son langage, par sa modération naturelle, par les ressources transactionnelles de son esprit bienveillant aux euphémismes, il semblait appelé à intervenir utilement en faveur des solutions prudentes. Au contraire, son collègue Edhem-Pacha, ancien ambassadeur à Berlin, d'humeur irascible et impérieuse, systématiquement ennemi de l'ingérence étrangère, était mieux d'accord avec les groupes intolérants qui dominaient alors au palais et à la Porte. A ce point de vue, sa présence était suspecte aux plénipotentiaires des grandes Cours : on la regardait avec raison comme un fâcheux indice des intentions de son gouvernement.

Telle était cette assemblée dont on pouvait bien espérer, si l'on n'envisageait que la valeur de ses membres, mais de redoutables conjonctures luttaient contre elle. Au cours de la période qui l'avait précédée, les dissentiments s'étaient ulcérés : les impatiences slaves avaient accru les défiances ottomanes; tandis que la Russie activait ses préparatifs militaires, la Porte avait élaboré complètement le plan constitutionnel qu'elle estimait la plus opportune manœuvre qu'elle pût opposer à l'Europe; enfin l'opinion publique, à Constantinople, affrontait sans crainte un conflit décisif. Loin d'attendre quoi que ce fût de la Conférence, on parlait avec dédain de sa réunion comme d'un préambule inutile. L'antithèse était nettement caractérisée d'avance entre les Puissances, qui croyaient leur droit d'immixtion incontestable, et la Porte, qui repoussait absolument au fond, sinon encore dans la forme, des prétentions qu'elle estimait iniques; il était même impossible de retarder le choc par déférence, l'eût-on voulu; mais le gouvernement turc, qui désirait frapper un grand coup, prit immédiatement position sur le champ de bataille.

IV

Le 23 décembre 1876, la Conférence plénière entrait en séance au palais de l'Amirauté, situé sur la Corne d'Or. Je me souviens que le jour était orageux : des bourrasques de vent et de pluie

fouettaient les larges fenêtres de la salle. Le ministre des Affaires étrangères, élu président selon l'usage, venait de lire un discours apologétique de la conduite de la Porte, et M. de Chaudordy lui avait remis, au nom de ses collègues, les divers mémoires rédigés dans les réunions préliminaires pour la réorganisation de la Bosnie-Herzégovine et de la Bulgarie ; la discussion allait commencer, lorsque nous entendîmes des salves d'artillerie tirées de l'autre côté du golfe, à Stamboul, sur la place du Séraskierat. Safvet-Pacha, se levant alors de l'air le plus solennel : « Ces salves, dit-il, annoncent la promulgation de la Constitution que le Sultan octroie à son empire. Cet acte change une forme de gouvernement qui a duré six cents ans et inaugure une ère nouvelle pour la prospérité des peuples ottomans. » Pendant quelques instants, les plénipotentiaires, non pas surpris, — car ils s'attendaient à un incident, — mais très mécontents de cette manifestation théâtrale, évidemment destinée à les éblouir et à disloquer leur plan de campagne, gardèrent un profond silence. Puis, sans aucun compliment, et comme si rien ne s'était passé, ils présentèrent diverses considérations générales sur l'objet de leur réunion, qui était « la sauvegarde de la paix ». On se sépara ensuite froidement, tandis que le secrétaire des Affaires étrangères, Carathéodori-Effendi, préparait avec moi le court protocole de la séance.

Au dehors, des manifestations populaires, les unes musulmanes, les autres chrétiennes, acclamaient la Constitution dans les rues de Galata et de Péra, redoublant d'enthousiasme en passant devant les ambassades. Comme partout, les meneurs exagérèrent, je crois, la pensée du gouvernement, car de nombreux groupes, composés surtout de softas, donnèrent à ces promenades bruyantes une signification hostile à la Conférence en proférant le cri de : « Vive la guerre ! » Quoi qu'il en fût, la partie était engagée : les plénipotentiaires avaient déposé les mémorandums qui résumaient la pensée de l'Europe ; la Porte avait promulgué sa Constitution, qui était la négation de leur programme et l'affirmation de sa politique particulière. En droit comme en fait, ces déclarations étaient inconciliables, et chacun des deux adversaires venait de se placer sur un terrain où l'autre ne pouvait le suivre : la Porte s'était déclarée absolument indépendante en modifiant toute seule son organisme intérieur ; les plénipotentiaires considéraient avec rai-

son leurs propositions comme « l'œuvre commune de la grande Europe ». Le général Ignatiew avait même osé ajouter cette parole, qui n'avait été atténuée par aucun de ses collègues : « La Russie regarde ces projets comme un minimum extrême et irréductible. »

Néanmoins, comme les diplomates ont le devoir de fournir toujours, par des détours et des compromis, quelques éléments favorables aux discussions les plus aventurées, les représentants des Puissances, dans les séances qui suivirent, commentèrent leurs propositions avec mesure et douceur. Ils s'attachèrent à exposer les avantages, en effet incontestables, des institutions qu'ils avaient préparées, et même à démontrer qu'elles n'affectaient en rien l'intégrité et la dignité de l'empire. Mais l'attitude des ministres turcs demeurait obstinément morne : ils opposaient à tous les raisonnements un invariable *Non possumus*. Il était clair, en effet, que des réformes spéciales à trois provinces rompaient l'unité de la Constitution, et que l'initiative des Puissances était en contradiction avec l'expression libre et spontanée de la volonté impériale. Aussi aucune concession ne fut-elle faite, et aucune délibération sérieuse ne fut poursuivie. On se perdait en conversations sur d'insignifiants détails : les ambassadeurs se heurtaient sans cesse à des objections oiseuses ou même parfois à de dédaigneux silences.

Après quelques réunions, il fut avéré qu'on tournait dans un cercle. Il fallait constater l'échec et se retirer, ou bien se résoudre à transiger et porter la main sur les propositions déclarées « irréductibles ». Les ambassadeurs, décidés à épuiser tous les moyens d'entente, s'arrêtèrent à ce dernier parti; leurs conciliabules intimes furent alors consacrés au remaniement des projets si attentivement calculés naguère. Peu à peu, la plupart des articles furent abandonnés : avec une bonne volonté qui attestait l'intensité de leurs désirs pacifiques, les plénipotentiaires démolissaient pièce à pièce l'édifice qu'ils avaient construit. Vainement le général Ignatiew s'écriait-il « qu'on lui arrachait toutes ses plumes », M. de Chaudordy lui répondait en riant « qu'il lui en resterait beaucoup encore ». Les mémorandums préliminaires devinrent méconnaissables en quelques jours : on renonça au savant équilibre des autorités cantonales, à la gendarmerie internationale, à la fixation des budgets; on en vint successivement à réduire tout cet ensemble de réformes à une commission consulaire pour aider les pouvoirs

locaux, à l'admission de quelques officiers instructeurs dans la gendarmerie ottomane, enfin à une clause suprême qui soumettait la nomination des valis de Bosnie et de Bulgarie à l'assentiment des Puissances, et encore pour la première fois seulement. Il était impossible d'aller au delà sans anéantir complètement tout ce qu'on avait fait, tout ce qui était la raison d'être de la Conférence. L'ambassadeur russe, à notre grande surprise, ne résistait que pour la forme; bientôt même sa complaisance inépuisable parut suspecte : « Cela va trop bien! » me disait M. de Bourgoing en hochant la tête. Il avait raison : le général Ignatiew se donnait à peu de frais des apparences conciliantes; il savait bien qu'après tout, et quoi qu'on fît, il y aurait toujours, au fond de l'affaire, d'abord quelques articles qu'il faudrait maintenir pour sauver la dignité de l'Europe, ensuite et surtout le principe même de l'ingérence que les Turcs étaient résolus à ne pas accepter. Vainement, comme les navigateurs en détresse, on jetait la cargaison à la mer : c'était le vaisseau même dont la Porte voulait le naufrage. Aussi les ministres ottomans, peu touchés de toutes ces concessions qui prouvaient le désarroi de leurs adversaires, persévéraient-ils dans leurs dénégations, et lorsque enfin on leur demanda : « Mais alors, quelles garanties offrez-vous aux Puissances? » ils répondirent fièrement et avec fermeté : « Seulement des garanties morales, le temps et les lois! » En outre, pour donner plus de force et de retentissement à son opposition décisive, la Porte convoqua un Grand Conseil composé de tous les hauts fonctionnaires, musulmans et chrétiens, laïques et ecclésiastiques. La séance de cette assemblée extraordinaire fut extrêmement agitée. On y entendit des discours passionnés et des protestations ardentes. Une foule tumultueuse manifestait au dehors le même enthousiasme, et les assistants proclamèrent à l'unanimité leur volonté absolue de préserver, au prix de tous les sacrifices, l'indépendance et la dignité de la patrie. Le dénouement était désormais certain.

Les plénipotentiaires, après avoir posé à leurs collègues turcs, par l'organe de lord Salisbury, une série de questions précises sur les quelques points maintenus dans leur programme en ruine, — notamment la commission consulaire et le mode de nomination des valis, — n'obtinrent à chaque interrogation que de laconiques refus. Il n'y avait plus de discussion possible, et, dès le lendemain,

les ministres des Puissances posèrent leur ultimatum. Ce fut une scène très émouvante : tour à tour, chacun d'eux, se levant, déclara, en termes à peu près identiques, que, si la Porte persistait à repousser les dernières clauses qui lui étaient soumises, il avait ordre de s'éloigner de Constantinople. Deux jours plus tard, le gouvernement turc annonça qu'il ne consentait qu'à la formation d'une commission de fonctionnaires ottomans : c'était une fin de non-recevoir. Le général Ignatiew, qui tenait enfin la guerre qu'il avait rêvée, résuma rapidement les faits, exposa en termes élevés la gravité de la situation, et rejeta sur la Turquie la responsabilité des événements qui allaient suivre. Après quelques observations contraires présentées par Safvet et Edhem-Pacha, les plénipotentiaires abandonnèrent leurs sièges en déclarant que leur mission était achevée (20 janvier 1877). Le lendemain, je soumettais à leur signature le dernier protocole, dans une soirée à l'ambassade d'Autriche. Ainsi s'accomplissait, au bruit d'une fête mondaine, la rupture qui présageait une guerre longue et sanglante. Dans la même semaine, tous les ambassadeurs, après avoir respectivement accrédité mes collègues et moi en qualité de Chargés d'affaires, avaient quitté le Bosphore.

V

Cette conclusion fut accueillie par les cercles politiques et par la population de Constantinople avec une joie un peu affectée peut-être, mais qui ne pouvait nous surprendre. La Conférence était extrêmement impopulaire : les musulmans et la Porte voyaient dans sa dissolution un véritable succès et leur affranchissement de la tutelle européenne; les chrétiens des diverses races montraient une satisfaction pareille, d'abord pour n'être point soupçonnés de connivence avec l'étranger, ensuite parce que les réformes proposées par nous ne les intéressaient point tous, n'étant destinées qu'aux Slaves; enfin, parce que plusieurs d'entre eux se flattaient naïvement de tirer quelque profit d'une Constitution applicable, en principe du moins, à leur triste situation. On se félicitait

donc ouvertement, aussi bien à Péra, à Galata et au Phanar qu'à Stamboul, d'être délivré d'une assemblée que, depuis deux mois, la presse ottomane, les orateurs des rues et des mosquées, les conseillers du gouvernement et les étudiants, les agitateurs de toutes origines déclaraient, à l'envi, importune et arrogante. On semblait avoir oublié l'ombre menaçante de la Russie qui se dressait sur la frontière du nord, l'isolement de la Turquie, les redoutables éventualités de l'avenir. Quand M. de Bourgoing m'avait accrédité auprès de Midhat-Pacha, nous avions remarqué la froideur majestueuse de ce personnage : il avait l'air de planer avec sérénité sur des régions paisibles. A Constantinople, les groupes populaires regardaient, avec une curiosité fort gaie et presque narquoise, les départs successifs des bâtiments qui emportaient les ambassadeurs, et dont les pavillons s'effaçaient tour à tour, comme le dernier espoir de la paix, dans les brumes de la mer de Marmara.

Il semblait donc qu'on n'eût plus à s'occuper désormais que de la Constitution. La guerre, après tout, n'était pas déclarée; en poursuivant les préparatifs militaires, la Porte parut s'appliquer, en complète liberté d'esprit, à joindre au texte constitutionnel les lois organiques qui devaient en être les corollaires. Ce n'était pas un travail facile, étant donnés non seulement l'état des idées et des mœurs ottomanes, mais surtout les formes inaccoutumées du document impérial, complètement en dehors des conceptions politiques de l'Orient. A la suite de ces déclarations libérales, qui n'ont de valeur que lorsqu'elles constatent et consacrent une situation réelle, les législateurs improvisés avaient rangé une série d'institutions empruntées à divers statuts parlementaires dont ils ignoraient ou dédaignaient le sens et le mécanisme. Sectaires inhabiles, épris de formules, dominés surtout par l'arrière-pensée d'évincer la diplomatie de l'Occident, ils avaient fait une œuvre d'imagination, pompeuse et inapplicable, qui ne correspondait ni aux usages, ni aux besoins immédiats, ni à la civilisation des peuples, et qui se trouvait superposée à une société incapable de s'en servir, une façade isolée, un décor derrière lequel subsistait intact l'édifice séculaire de l'empire.

Le texte élaboré par leur demi-science était cependant assez régulier. Après un préambule rempli de mots sonores : progrès, concorde, égalité, prospérité, responsabilité ministérielle, contrôle

parlementaire et financier, indépendance judiciaire, les articles instituaient une Chambre des députés élue, un Sénat nommé par le prince, un budget voté, un Conseil des ministres dirigé par le grand vizir, une magistrature et une administration hiérarchisées. Il ne manquait à cette énumération de principes et à cette compilation correcte qu'une nation en mesure d'exercer ces droits et des pouvoirs publics capables de les respecter. Au fond, toutes ces responsabilités et ces contrôles n'avaient et ne pouvaient avoir aucune valeur, puisqu'ils dépendaient, sans aucune garantie, de l'autorité absolue du Souverain, de la puissance matérielle, traditionnelle et irrésistible en fait que les masses musulmanes et chrétiennes, les unes satisfaites et les autres soumises, savaient être exclusivement, et en dépit du fragile écran dont il lui plaisait de se couvrir, l'arbitre de leurs destinées. Ajoutons même que ce n'était la faute ni des rédacteurs de la Constitution, ni du Sultan qui l'avait promulguée, ni des populations indifférentes : la vanité de cette démonstration dérivait de la force des choses et d'une situation dont les caractères s'imposaient aussi bien aux gouvernants qu'aux gouvernés.

Il est permis de se demander si Midhat-Pacha et ses collaborateurs, qui, en somme, connaissaient leur pays, étaient sincères en poursuivant cette aventure. Croyaient-ils sérieusement possible de faire fonctionner d'une manière utile et durable des systèmes aussi manifestement inaccessibles aux populations, et qu'eux-mêmes, par conséquent, étaient hors d'état de réaliser et de défendre? A mon sens, ces novateurs, à force de s'être assimilé la phraséologie constitutionnelle, s'étaient donné une sorte de conviction factice, une illusion préméditée peut-être, mais qui était devenue peu à peu une forme de leur esprit. Quant à Midhat, qui subissait assurément l'influence de ses études personnelles et de ses théories hasardées, il était fortifié dans sa confiance par les flatteuses suggestions de son amour-propre d'auteur, et aussi par les avantages que cette évolution semblait promettre à son ambition illimitée. C'était par ces opinions séduisantes qu'il était devenu un chef de parti, et qu'à la faveur des événements, il avait poussé ses intrigues avec le prestige d'un réformateur, pris d'abord l'un des premiers rangs parmi les conseillers de la Porte, enfin s'était élevé au poste de grand vizir. Il envisageait donc

avec complaisance le statut qui avait été l'instrument de sa fortune; il s'était aisément persuadé, au milieu du courant d'idées qu'il avait provoquées, qu'en réorganisant le gouvernement sous sa direction prépondérante, il donnait tout ensemble satisfaction à ses doctrines spéculatives et intéressées, et à la passion d'indépendance qui remuait si violemment alors le sentiment public. Il avait eu soin, d'ailleurs, d'assurer dans la Constitution au premier ministre, c'est-à-dire à lui-même, un rôle dominant et des attributions très étendues, et il en oubliait d'autant mieux les imperfections que ce document lui paraissait être la confirmation éclatante de son pouvoir. Il pouvait même s'imaginer qu'il ne s'écartait pas, en cela, de la tradition historique, puisque d'énergiques vizirs ont autrefois gouverné arbitrairement sous le nom de sultans débiles. Il estimait donc avoir, par un coup double, mis l'Europe en échec, et accaparé à son profit le prestige de la liberté et l'autorité du souverain.

Il se trompait toutefois dans ses calculs. En éloignant la Conférence, il avait rendu inévitable une guerre funeste; il n'obtenait par son libéralisme factice qu'une popularité éphémère; enfin, il s'abusait étrangement sur le caractère réel du prince qu'il se flattait de dominer, et cette dernière erreur était plus dangereuse pour lui que toutes les autres. C'était déjà un fait singulier qu'un homme aussi intelligent eût pu croire à la solidité d'une Constitution si mal adaptée à la situation de son pays et fût devenu ainsi la dupe de son œuvre; mais ce qui était plus extraordinaire encore, c'est qu'il eût si mal étudié et compris le personnage qu'il lui importait avant tout de connaître, le maître silencieux dont la volonté, en dépit du verbiage parlementaire, était la seule loi vivante dans l'empire. Instigateur ou complice des conjurations qui avaient coûté le trône et la vie à Abdul-Azis et la liberté à Mourad, il ne paraissait pas savoir que les princes, tout en profitant de tels attentats, les pardonnent rarement, et jamais ne les oublient. Il avait pris pour faiblesse et timidité naturelles la réserve d'un jeune homme obscur la veille, inexpérimenté, troublé encore au lendemain des catastrophes qui avaient, en six mois, renversé son oncle et son frère, mais qui avait le sentiment de sa force, se savait le khalife de l'Islam et le Padischah des Ottomans, et qui, jaloux de l'autorité que lui avaient léguée ses ancêtres, se

défiait instinctivement d'un ministre violent et astucieux. Il ne songeait pas qu'Abdul-Hamid le surveillait avec une attention inquiète et sévère. Tandis que la plus vulgaire prudence lui eût conseillé d'être modeste, il exerçait sans mesure les droits exorbitants qu'il s'était attribués. Il réduisait ses collègues au rôle de comparses : à la Porte, on ne s'inspirait que de ses directions, et tout relevait, pour l'intérieur comme pour l'extérieur, de son initiative et de ses ordres. Puis il avait des amis compromettants : l'un deux, vali de Smyrne, osait dire dans un discours officiel que le Sultan « était désormais le serviteur de tous et rien de plus », et traitait avec mépris « le régime de la volonté d'un seul ». Lui-même ne présentait que pour la forme ses décisions au chef de l'État : il négligeait même ces démarches empressées, souples et soumises qui endorment les susceptibilités augustes. Lorsque, pour l'éprouver peut-être, — un jour surtout à propos du changement d'un ministre, — le Sultan montrait quelque exigence, il discutait, résistait ou ne cédait qu'avec une répugnance encore impérieuse.

Abdul-Hamid, à mesure que ses réflexions et le temps lui donnaient plus d'assurance, supportait avec plus de peine cette tutelle malavisée; ayant accepté la Constitution comme un expédient politique, pour s'en servir à son gré et non point pour en faire l'apanage de l'un de ses sujets, il s'irritait des contradictions, dissimulait encore, mais nourrissait d'amers ressentiments. Les familiers du palais, l'entourage immédiat, Mahmoud-Pacha son beau-frère, Saïd-Pacha, grand maréchal de sa maison, Rédif-Pacha, ministre de la Guerre, témoins de ses soucis, tout prêts à une aveugle obéissance, devenaient les confidents de ses projets mystérieux. On plaçait sous ses yeux des notes qui signalaient des intrigues ourdies par le grand vizir; on attribuait même à Midhat l'intention de ne plus laisser au Padischah qu'un pouvoir purement spirituel.

Fondées ou non, ces insinuations développaient les colères secrètes et les rancunes d'Abdul-Hamid contre cet artisan de coups d'État, et surexcitaient en lui le désir d'user librement de ses inaliénables prérogatives, bientôt même de frapper avant d'être prévenu par quelque complot, comme l'avaient été ses prédécesseurs. Il lui était d'autant plus loisible d'y parvenir que des

suggestions ingénieuses, ou peut-être ses études personnelles, lui fournissaient un moyen très simple de se satisfaire sans recourir à son autorité absolue et sans sortir de la stricte légalité. Il se trouvait en effet que la Constitution, dans un passage ambigu, sanctionnait d'avance la décision qu'il méditait de prendre. Cet article autorisait le Sultan « à expulser du territoire ceux qui, à la suite d'informations recueillies par l'administration de la police, seraient reconnus comme portant atteinte à la sûreté de l'État ». Par inadvertance, ou bien pour se donner une arme contre ses adversaires éventuels, Midhat avait inséré là, en des termes évidemment applicables à tout individu suspect, étranger ou indigène, une disposition indéfinie qu'un législateur prévoyant, surtout en Turquie, eût assurément écartée. Son œuvre se retournait contre lui, et, la « sûreté de l'État » étant intimement liée à celle du prince, dès que celui-ci se jugeait menacé d'après un de ces « rapports » qu'il est toujours facile de faire rédiger, il pouvait exercer cette faculté sur un de ses sujets, si haut placé qu'il fût. Midhat se croyait hors d'atteinte par son rang, il ne supposait pas avoir jamais rien à craindre d'une police qu'il dirigeait et dont les relations ne devaient parvenir au palais que par son entremise : il ignorait la surveillance occulte dont il était environné par les agents personnels d'un maître ombrageux, indigné, de jour en jour plus aigri par la conduite de son ministre et par ses propres soupçons, et qui se préparait à lui démontrer, aussi bien qu'à ses peuples et au monde entier, combien, dans la pensée du descendant de Mahomet II et de Soliman, un grand vizir est peu de chose.

Comme, après tout, il est presque impossible que, même dans une enceinte aussi bien gardée que la résidence impériale, il ne transpire au dehors quelques rumeurs, on parlait dans Constantinople de conflits, de dissentiments ministériels, de nuages qui circulaient dans les hautes régions. On racontait, comme un fâcheux indice, que Midhat n'avait point paru à la Porte depuis vingt-quatre heures, et l'on échangeait des commentaires. Si incertains que fussent ces symptômes, j'y avais fait discrètement allusion dans un récent entretien avec Safvet-Pacha : celui-ci, soit qu'il dissimulât son anxiété, soit, — ce qui est fort possible, — qu'il ignorât ce qui se tramait au Sérail, avait attribué l'ab-

sence du grand vizir à une indisposition passagère, et avait traité les discours de la ville de « propos en l'air ». En réalité, un seul fait, — encore bien insignifiant en lui-même, — aurait pu émouvoir avec quelque raison les habitants des yalis riverains du Bosphore : dans la nuit du 4 au 5 février 1877, le yacht impérial, l'*Izeddin*, pour un motif inconnu, s'était rangé et se maintenait sous vapeur à quelque distance de la longue terrasse de marbre qui s'étend devant le palais de Dolma-Bagtché.

Ce petit incident avait en effet un sens; il était le prologue d'un drame, et il devait en assurer le dénouement. En même temps que l'*Izeddin* demeurait prêt à recevoir et à exécuter les ordres qui lui seraient transmis, à l'intérieur du palais où Abdul-Hamid venait de prendre une décision suprême, tout se disposait silencieusement pour l'accomplir. Le 5, dans la matinée, les confidents du prince étaient à leur poste, et un aide de camp apportait à Midhat-Pacha l'invitation de se rendre auprès du Sultan. Cette communication, conçue dans la forme accoutumée, ne pouvait en rien étonner le ministre. Il partit de son conak entouré de l'appareil en usage pour les personnages de son rang : sa voiture était précédée et escortée par des officiers et des cawas à cheval. Il fut reçu comme d'ordinaire à son arrivée par les chambellans de service, et introduit dans un salon d'attente. Mais il n'entra point chez le souverain. La scène préparée eut lieu sur-le-champ, aussi rapide que décisive. Le grand maréchal du palais, Saïd-Pacha, s'avança au-devant de lui, et, au nom du Padischah, lui redemanda solennellement les sceaux de l'État. En présence d'un tel ordre, régulièrement apporté par le représentant du prince, toute discussion était vaine. On ne saurait dire si Midhat essaya de réclamer ou de protester : aucun détail précis ne nous a été donné sur son attitude. Divers bruits contradictoires ont couru à cet égard, mais, en l'absence de témoignages autorisés, je crois vraisemblable que cet homme instruit par expérience des procédés nécessaires dans les coups d'État comprit, quelles que fussent sa surprise et sa colère, n'avoir qu'à s'incliner devant une volonté inflexible. Quoi qu'il en soit, il vit aussitôt qu'il ne s'agissait pas d'une simple disgrâce : arrêté par les officiers qui assistaient Saïd-Pacha, il fut entraîné au dehors sur la terrasse, embarqué sur l'heure dans un caïque, et conduit à bord du yacht impérial, qui

stationnait près du rivage. Ce bâtiment leva l'ancre immédiatement et s'éloigna à toute vapeur dans la mer de Marmara. Il emmenait à Brindisi le vizir déchu et expulsé de l'empire, désespéré sans doute de cet écroulement subit de sa fortune et de ses espérances, mais dont le sort, si rude qu'il fût, attestait cependant l'adoucissement relatif des mœurs politiques dans son pays, car, jadis, les guet-apens analogues avaient un autre dénouement (1).

VI

Le bâtiment qui emportait Midhat avait déjà doublé la pointe du Sérail, lorsque la nouvelle de cet événement se répandit dans la ville, où elle avait été apportée par quelques personnes en relations d'affaires avec le palais, et qui avaient reçu les confidences incomplètes et obscures de subalternes effarés. Ce fut seulement dans la journée que mes collègues et moi, instruits par nos drogmans à leur retour de la Porte où nous les avions envoyés au premier bruit, fûmes en mesure de télégraphier à nos gouvernements. Les amis de Midhat étaient consternés, mais n'osaient qu'à demi voix exprimer leur tristesse; du reste, il n'y eut pas une manifestation, pas un cri. L'empire s'inclina dans un respectueux silence devant l'autorité traditionnelle qui s'affirmait avec tant d'énergie. Le parti constitutionnel s'était à peu près évaporé : le Sultan demeurait l'arbitre incontesté des destinées de l'État et des institutions qu'il était libre de détruire ou de conserver. Comme il n'avait rien à en craindre, et qu'il pouvait éventuellement s'en servir, ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta jusqu'à nouvel ordre. Elles étaient, après tout, l'argument qu'il avait opposé aux revendications étrangères, et leur maintien témoignait de la fixité de sa politique. Il nomma Edhem-Pacha, naguère son plénipotentiaire à

(1) Après diverses péripéties, Midhat-Pacha, qui ne revint jamais au pouvoir, fut cependant nommé vali de Smyrne. Mais, disgracié de nouveau, et cette fois pour jamais, saisi, emprisonné, jugé à Constantinople et condamné à mort comme coupable du renversement d'Abdul-Azis, il fut relégué, par commutation de peine, dans l'Hedjaz, où il mourut subitement.

la Conférence, au poste de grand vizir, pour bien indiquer qu'il persévérait dans les principes de résistance à l'Europe, et qu'il n'avait voulu frapper qu'un sujet téméraire. Son hatt impérial déclara même expressément que la Constitution n'était pas atteinte, et annonça la promulgation des lois réformatrices. Comme on savait la Russie hostile à une évolution libérale non moins contraire à ses vues qu'à son propre régime, peut-être se complaisait-on à la braver. Edhem-Pacha, au cours du premier entretien que j'eus avec lui après la crise qu'il attribua, en termes très réservés, à l'attitude indépendante de Midhat et de ses amis, m'affirma qu'en ce qui concernait les affaires intérieures et extérieures, les intentions du Sultan n'étaient en rien modifiées. On prit sur-le-champ des mesures pour les élections dans toutes les provinces. La Porte continua avec plus d'activité que jamais la rédaction de nombreux projets législatifs, et bientôt l'on annonça que la Chambre des députés était convoquée à Constantinople.

Les opérations électorales s'étaient poursuivies au milieu de la complète indifférence des populations, qui, n'ayant aucune conscience de leurs forces et de leurs droits, non plus que du système représentatif, considéraient le parlement qu'on leur faisait élire comme une de ces assemblées locales dont elles avaient de tout temps éprouvé la stérilité. Il n'existait pour elles d'autre pouvoir que celui du Sultan, et elles étaient assez bien fondées à ne prêter qu'une attention distraite, surtout en présence d'une guerre prochaine, à un incident subordonné au bon plaisir du prince, et dont le promoteur avait déjà disparu.

La procédure électorale, en l'absence d'une loi organique, avait affecté des formes assez variées. En général, les députés, presque tous candidats officiels, avaient été nommés par les medjlis chargés de l'expédition des affaires municipales, et qui n'avaient reçu aucun mandat politique. Dans plusieurs circonscriptions, on employa diverses combinaisons. En Bosnie, les conseils cantonaux reçurent une liste envoyée par le conseil administratif, et qu'ils approuvèrent en bloc. A Constantinople, certains notables choisirent pour chaque quartier deux électeurs qui désignèrent les députés. Parmi ces candidats, élus partout sous sa direction, la Porte avait placé avec intention plusieurs chrétiens ou juifs, surtout dans les districts où ces deux cultes ont de nombreux

adhérents. Elle était sans inquiétude sur les conséquences de cette impartialité, car le giaour, qui se sent faible et peut tout craindre, est encore plus soumis que le musulman.

Quant au niveau moral des députés, hommes presque tous inconnus, on n'avait à cet égard que des informations assez vagues. Il se trouvait parmi eux, comme, au surplus, dans la plupart des assemblées analogues, soit des propriétaires plus ou moins riches, soit des commerçants de diverses catégories, soit d'anciens fonctionnaires des tribunaux. Il y avait aussi, et en grand nombre, des employés de vilayet, surtout des agents particuliers des valis, et, à côté de personnes fort honorables, des individus signalés par des antécédents fâcheux. Andrinople, par exemple, envoyait tout ensemble un musulman qui s'était distingué par sa courageuse opposition à l'armement des bachi-bouzouks, et un indigène compromis dans les pillages bulgares. Janina avait élu un docteur en droit de l'Université d'Athènes, et Salonique, un Turc accusé de complicité dans le massacre des consuls. Parmi les choix heureux, je dois indiquer encore un maronite, Khalil Ghanem, nommé à Beyrouth, jeune homme d'un esprit distingué, sincèrement libéral, d'une rare instruction et qui a plus tard, à Paris, écrit dans le *Journal des Débats*. Deux députés de Constantinople étaient des personnages d'un rang élevé et doués d'une certaine expérience : Youssouf-Pacha, ancien ministre des Finances, et Ahmed-Véfik-Pacha, autrefois ambassadeur en France, et dont on vantait à bon droit l'intelligence supérieure : on disait plaisamment, il est vrai, que son érudition, un peu confuse, ressemblait « à une bibliothèque renversée » ; il n'en était pas moins un homme de valeur, actif, laborieux, qui parlait avec une agréable facilité. Il était désigné d'avance pour la présidence de la Chambre. Je ne voudrais pas oublier deux députés d'un autre genre, et dont les allures eussent paru un peu singulières en Occident, le khodja Moustapha, cher au monde des mosquées, prédicateur célèbre par son éloquence fantaisiste et enthousiaste, et aussi le chef des derviches tourneurs de Péra, que son zèle religieux, et surtout ses évolutions chorégraphiques, avaient rendu très populaire.

Conformément au Statut, la Porte adjoignit à cette assemblée, en très grande majorité musulmane, et dont l'assentiment n'était point douteux, un Sénat de vingt-cinq membres choisis parmi les

hauts fonctionnaires, et le Parlement se trouva ainsi constitué. Le Sultan persévérait donc pour le moment dans la politique du vizir disgracié, mais en cela encore il affirmait son pouvoir absolu, considérant qu'il accomplissait un acte de gouvernement, subordonné comme toute autre mesure à sa volonté souveraine. A ce titre, il jugea convenable d'entourer l'incident d'un appareil solennel, et quelques jours après, le 19 mars, il ouvrit en personne la session des Chambres dans ce même palais de Dolma-Bagtché, d'où Midhat-Pacha, six semaines auparavant, était parti pour l'exil.

Cette cérémonie eut lieu dans la grande salle qui est soutenue par des colonnes de porphyre, dominée par une haute coupole, et dont les fenêtres s'ouvrent sur les perspectives lumineuses du Bosphore. Il n'y avait qu'un seul siège, le trône du sultan Sélim. A droite se tenaient les ministres, les conseillers d'État et les chefs des communautés chrétiennes; à gauche, les Chargés d'affaires des grandes Puissances (à l'exception de ceux de Russie et d'Allemagne, qui avaient cru devoir s'abstenir) et les ministres des Cours secondaires : auprès d'eux, le Cheik-ul-Islam, le frère du Chérif de la Mecque, les ulémas de premier rang, les maréchaux et généraux de division; en face, les sénateurs et députés. Lorsque ces divers groupes furent réunis en leurs places respectives, Abdul-Hamid, sortant de ses appartements, parut au fond de la salle : il s'avança d'un pas rapide, accompagné de ses aides de camp. Il portait un costume militaire très simple, recouvert d'un dolman noir. Il ne répondit que par un geste de la main aux acclamations de ses sujets, et demeura debout devant le trône, appuyé sur son sabre. Son visage maigre et brun, ses traits réguliers, encadrés par une barbe noire, fine et serrée, ses grands yeux fixés à distance dans le vague, son maintien immobile et sévère ne révélaient aucune impression précise. Sa physionomie, que j'observais avec attention, me parut celle d'un homme indifférent aux hommages, énergique et nerveux, très sombre, inflexible peut-être, avant tout pensif et secret.

Son discours fut lu par un secrétaire. Ce document, composé avec beaucoup d'art, exposait d'abord les difficultés présentes, puis énumérait les principes généraux de la Constitution, les nombreux projets de loi soumis au parlement sur les vilayets, la

presse, les tribunaux, les élections, les finances, etc., tout un programme d'une telle variété et d'une telle étendue qu'il avait l'air quelque peu chimérique. Puis, après une allusion à la conclusion prochaine de la paix avec la Serbie et le Montenegro, le Sultan abordait la question capitale, la rupture de la Conférence. Il disait avoir montré les dispositions les plus favorables aux conseils et aux désirs des grandes Cours « en tant qu'ils seraient conformes aux traités, au droit des gens et aux intérêts du pays ». Selon lui, le désaccord ne portait pas « sur les principes, mais sur leur mode d'application » ; il prétendait « les développer, tout en demeurant fidèle à son devoir qui était de ne souffrir aucune atteinte à la gloire et à l'indépendance de l'empire ». Il terminait en exprimant l'espoir que ces intentions, manifestées avant et après la Conférence, « ne pourraient que raffermir les rapports amicaux qui reliaient le gouvernement au concert européen ».

Ce langage calme et fier, qui reproduisait parfaitement la tactique suivie au cours de la crise et indiquait de si belles perspectives, ne fut cependant accueilli que par une respectueuse et froide déférence. Peut-être l'attitude un peu morne du souverain laissait-elle l'assemblée soucieuse; peut-être l'absence calculée du représentant de la Russie, M. de Nélidow, paraissait-elle l'indice émouvant d'une guerre certaine. Peut-être aussi une telle accumulation de projets de lois et de réformes, présentés à des députés dont la plupart, dénués de toute compétence législative, ne savaient même pas ce que c'est qu'un budget, inspirait-elle un scepticisme inquiet. Aussitôt après cette lecture, le Sultan se retira, suivi de sa maison militaire, à la hâte, sans que son départ fût salué par des marques d'enthousiasme. Le ministre des Affaires étrangères s'approcha alors du corps diplomatique, le remercia de sa présence, et nous adressa quelques phrases sur les sentiments élevés du souverain et ses sympathies pour le progrès et la civilisation. En réalité, la séance avait été très correcte et très majestueuse, mais on sentait que des préoccupations anxieuses, soit sur les affaires intérieures, soit sur celles du dehors, dominaient tous les esprits.

VII

La réunion du Parlement n'était en effet qu'un épisode secondaire au milieu des circonstances formidables où la Turquie se trouvait placée. Elle avait cependant une importance transitoire justement appréciée par le gouvernement. Sans doute il tenait tête par lui-même et par le seul prestige séculaire du Sultan, avec une énergie qu'on ne saurait méconnaître, à des dangers multiples et imminents; menacé sur ses frontières d'Europe et d'Asie par un ennemi dont les moyens d'action étaient réputés inépuisables, abandonné par tous les Cabinets, confiant dans le courage, le patriotisme et la foi religieuse de ses soldats et dans la vitalité de sa race, il rassemblait ses armées régulières et les contingents indisciplinés des peuplades asiatiques, il improvisait des ressources financières et dirigeait tout sans hésitation ni défaillance. Mais, en fait, les préparatifs belliqueux épuisaient le trésor, l'appel des réserves dépeuplait les provinces ruinées, affamées, livrées à tous les désordres; à Constantinople, les affaires languissaient, des troupes de séditieux et d'intrigants affichaient des placards comminatoires, des conciliabules agitaient les masses fanatiques et misérables, propageaient de sinistres nouvelles, tantôt sur la santé d'Abdul-Hamid, tantôt sur de prétendus désaccords au sein du ministère, voire même sur un retour possible de Midhat ou sur une prochaine restauration de Mourad. La Russie entrait enfin en lice, et l'empire était envahi. Or, dans une pareille crise, il n'était pas indifférent au Sultan, si convaincu qu'il fût de sa force irrésistible, d'être approuvé, entraîné même dans son entreprise par une apparence de représentation nationale. La Constitution lui donnait en ce moment un précieux concours. Les séances de la Chambre commencèrent donc aussitôt, avec le plein et laborieux appui de la Porte.

La discussion de l'adresse en réponse au discours du trône fut d'un bout à l'autre conforme aux désirs du prince, et lui donna sans réserve des témoignages éclatants de dévouement et de fidé-

lité. Cette assemblée, au fond si médiocre et si impuissante, sembla électrisée par les événements et par le péril. Ce fut avec un empressement passionné que les députés votèrent un passage ainsi conçu : « Nous repoussons toute intervention dans les rapports du Sultan avec ses sujets, et dans les affaires intérieures de l'État. » Un des membres s'étant écrié : « Nous la repousserons au prix de nos biens et de nos vies! » cette parole fut couverte d'applaudissements unanimes. Lorsque l'orateur populaire des mosquées, le khodja Moustapha, insista sur l'esprit de sacrifice, même de pauvreté qui inspirait tous les Ottomans, sur leur volonté de tout donner pour préserver la gloire du Padischah et l'indépendance de la patrie, toute l'assemblée s'associa par ses cris à cette déclaration fervente. Les orthodoxes, les Arméniens, les Syriens, les Maronites se distinguèrent même d'autant plus par leur zèle que, la Russie s'étant ostensiblement armée pour la cause d'un certain nombre de leurs coreligionnaires, ils tenaient à paraître non moins éloignés que les musulmans de la moindre complaisance pour l'ennemi.

Dans ces conditions, la Porte prodigua les marques de confiance et d'estime à la Chambre, qui, de son côté, se livra au travail avec activité. Les projets de loi étaient votés par elle au pas de course, notamment l'état de siège, si inquiétant pour nos droits capitulaires, le refus opposé aux prétentions du Montenegro, et divers règlements organiques. Les ministres affectaient de louer sans cesse l'intelligence et la sagesse des députés : avec une correction constitutionnelle qui ne présentait pas d'ailleurs le moindre danger, ils les laissèrent même réclamer le départ du ministre de la Guerre pour l'armée, et leur accordèrent le rappel d'un fonctionnaire financier envoyé à Londres. L'arrestation de plusieurs softas engagés dans une manifestation excessive et maladroite montrait du reste que le gouvernement entendait n'être servi qu'à son jour et à son heure. Au surplus, le Parlement ayant donné sur-le-champ ce qu'on attendait de lui dans les conjonctures actuelles, c'est-à-dire un assentiment politique irrécusable, il n'y avait plus qu'à lui faire adopter rapidement une série de textes législatifs destinés à donner une apparence d'utilité à sa présence ; la presse, l'administration des vilayets, les élections futures, les finances furent réglementées en quelques semaines, et, le 28 juin, la session fut close.

La Porte était satisfaite. D'une part, elle se pouvait dire plus libérale que la Russie et que la Conférence; de l'autre, elle voyait, au commencement de la guerre, sa politique acclamée par une assemblée sinon très autorisée, du moins élue; enfin, l'indépendance du Sultan, naguère menacée par les giaours, mais résolument sauvegardée, demeurait immuable, et, en envoyant ses troupes sur le champ de bataille, Abdul-Hamid agissait non seulement en maître, mais en prince complètement d'accord avec le vœu de ses peuples. On annonça donc qu'à la suite d'élections nouvelles, rendues nécessaires par la loi organique récemment votée, le Parlement se réunirait en novembre. Rien n'était plus régulier, et la Constitution semblait être affermie après cette première épreuve. C'était cependant une illusion que ne partageaient point ceux qui connaissaient bien les véritables sentiments de celui qui tenait entre ses mains le sort des institutions.

VIII

L'attention publique fut exclusivement appelée sur les péripéties de la guerre pendant les cinq mois qui s'écoulèrent entre les deux sessions. On sait quel développement la lutte a pris pendant cette période, et par quelle résistance opiniâtre, parfois héroïque, la Turquie a inquiété la Russie et ému l'Europe. Le succès final du Tsar n'était pas douteux, mais enfin l'invasion rencontrait, sur les Balkans et en Asie, des armées nombreuses qui disputaient le terrain avec une énergie inattendue. Le Sultan pouvait espérer que d'aussi glorieux efforts, la lassitude de ses ennemis, peut-être même les démarches diplomatiques des Puissances intéressées à la paix de l'Orient et dont les ambassadeurs, excepté ceux de France et de Russie, étaient revenus à leurs postes, amèneraient une paix qui ne lui imposerait pas trop de sacrifices. Lorsqu'arriva l'époque fixée pour la rentrée des Chambres, le gouvernement n'avait donc rien à modifier du programme qu'il avait jusqu'alors estimé avantageux à sa politique. Il jugeait même bon que les Cours étrangères vissent dans le maintien de l'état des

choses une preuve de son esprit de suite et de la fermeté de ses résolutions. Puis, il se savait toujours en mesure de prendre, en cas de besoin, telles décisions qui seraient indiquées par les circonstances. Les droits conférés par le Statut n'entravaient pas son action, qui s'exerçait aussi fortement que par le passé. Sans s'embarrasser des théories applicables à tous ses sujets, il pourchassait à outrance les Bulgares suspects, et le pouvoir exécutif demeurait, par tout l'empire, sans limite et sans contrôle. Bien plus, en dépit des belles phrases sur l'égalité des races, lorsqu'il institua une garde civique pour Constantinople et une milice nationale pour les provinces, les musulmans seuls y furent admis, conservant ainsi la situation privilégiée qui dérive à leurs yeux de la conquête et leur assure en effet la prépondérance. Cette disposition, acceptée très volontiers par les non-musulmans, qui se montraient ainsi peu dignes d'être libres, attestait chez les ministres du Sultan un médiocre souci de la Constitution; leur langage même prouvait à cet égard leur dédaigneuse indifférence « Quant aux chrétiens, on verra plus tard », disait le grand vizir. « Les chrétiens, affirmait le président du Conseil d'État, ne peuvent compter de notre part que sur de la tolérance. » Les principes réels du gouvernement impérial étant ainsi placés au-dessus de toute atteinte, on pouvait continuer à se donner le luxe d'une Chambre et d'un Sénat.

Les élections eurent lieu en novembre, mais il faut bien dire qu'au milieu des émotions du champ de bataille, le pays s'en trouvait absolument détourné. On n'a jamais su bien au juste comment les opérations électorales avaient été conduites : elles firent encore moins de bruit que les premières; on en parlait très peu dans les feuilles publiques; et, lorsqu'on apprit un jour que la Chambre avait été élue, on savait à peine que les électeurs eussent été convoqués.

Néanmoins le Sultan présida, comme précédemment, la séance d'ouverture : il fit lire aux députés un discours où il vantait avec raison le dévouement de ses sujets, et même, par une métaphore quelque peu excessive, désignait la Constitution « comme l'ancre de salut de l'empire. » Il énumérait ensuite avec complaisance les multiples projets de loi qui devaient occuper la session. On remarqua le silence qu'il avait gardé sur la prise de Plevna, qu'on avait sue la veille : peut-être voulait-il établir ainsi que les faits mili-

taires ne regardaient pas une assemblée exclusivement législative et éviter les condoléances ou les discussions qu'il jugeait incompatibles avec le respect de sa dignité suprême. La Chambre, par déférence ou par crainte, n'insista pas, en ce moment du moins, sur les questions brûlantes, et commença l'étude des lois présentées, comme si l'on n'eût pas été au milieu d'un orage. Le contraste était saisissant entre le calme de ses séances et les émotions que suscitaient partout les désastres qui se succédaient de jour en jour, annonçant la fin. La Porte, il est vrai, en demandant, peu après, les bons offices des Puissances, pouvait dire que les réformes étaient assurées par le fonctionnement régulier du régime constitutionnel : c'était là le succès moral cherché dès l'origine, et qu'elle poursuivait encore à l'heure des périls extrêmes. Cette protestation persévérante ne manquait pas d'une certaine grandeur : seulement le gouvernement turc, lassé ou défiant, se servait de cet argument pour la dernière fois.

L'année 1878 s'ouvrait sous les plus sinistres auspices. La chute de Plevna avait été pareille à la rupture d'une digue : le torrent était désormais irrésistible : vainement les généraux turcs cherchaient à se concentrer sur Sofia, dans les défilés d'Ichtiman, en avant d'Andrinople. Ces manœuvres courageuses retardaient, sans l'arrêter, l'armée russe qui débordait des Balkans et poussait ses avant-gardes jusqu'en vue du Bosphore. Le 6 janvier, on apprit l'évacuation de Sofia, l'occupation de Késanlyk, la marche des forces ennemies sur Yeni-Zaghra et Yamboli, l'inévitable invasion de la Thrace méridionale. Il fallait se hâter de négocier un armistice; puis, sur le refus du vainqueur, et les Puissances demeurant immobiles, on entamait des pourparlers directs pour la paix. Cependant les habitants des campagnes refluaient en désordre vers la capitale : la population de Constantinople, naguère si belliqueuse, était plongée dans la stupeur fataliste, et décimée par les épidémies; dans la plupart des maisons de Péra on signalait chaque jour de nouveaux deuils. A notre ambassade la fille d'un de nos serviteurs mourut rapidement du typhus; deux de nos attachés, MM. Thouvenel et Geoffray, furent gravement atteints, et ma santé fut très ébranlée pendant plusieurs semaines. En même temps, nous assistions à l'exode tumultueux des musulmans bulgares, qui dressaient leurs tentes sur les places ou

entassaient leurs familles malades sous les voûtes des mosquées.

Ils se produisit alors, aussi bien dans l'opinion publique que dans les conseils du pouvoir, une série de mouvements étranges et de fluctuations désordonnées, ce que j'appellerai la fièvre de la défaite, accident moral qui se rencontre si souvent dans l'histoire des peuples vaincus. Un fait inouï, qu'on eût cru impossible, en fut l'émouvant symptôme. Cette Chambre des députés, à laquelle personne ne songeait, et qui semblait destinée à poursuivre modestement un obscur travail, essaya tout à coup d'intervenir, et, prenant une initiative, constitutionnelle peut être, mais bien inattendue, elle osa insérer dans le projet d'adresse un paragraphe de blâme au gouvernement et provoquer ainsi une crise ministérielle. De son côté, la Porte, stupéfaite de cette audace, profondément troublée d'ailleurs par les désastres militaires, subissant des influences contradictoires, fut entraînée à ces mesures capricieuses et saccadées qui attestent la nervosité des États désemparés. En huit jours, les démissions du grand vizir, de Mahmoud-Pacha, du ministre de la Guerre, furent tour à tour repoussées et acceptées, sans motifs réels ou même apparents. On n'a jamais compris pourquoi le Sultan supprima soudain le grand vizirat en élevant Ahmed-Véfik-Pacha au pouvoir, sous le titre nouveau de premier ministre, et encore moins s'est-on expliqué comment, en des circonstances qui imposaient de tout autres préoccupations que les questions de formes parlementaires, il donnait à cet homme d'État la mission de grouper un ministère « homogène et responsable ». Évidemment, de part et d'autre, au sein de cette assemblée agitée sans doute par la douleur patriotique, mais impuissante à rien réparer ni conduire, et au palais momentanément éperdu, on se laissait aller aux velléités inopportunes et bizarres, on tâtonnait dans les ténèbres. Bien plus, et quand les revers devinrent plus lugubres encore, quand les Russes, maîtres du rivage asiatique de la mer Noire et de la majeure partie des territoires européens de la Turquie, s'avancèrent vers la capitale, l'attitude de la population, tantôt morne, tantôt menaçante, révéla davantage encore l'effarement de tous les esprits; la Chambre, désorientée, sans ligne de conduite et sans chefs, s'épuisait en récriminations vaines, en discussions houleuses et stériles, l'autorité suprême était vacillante et énervée, et le désar-

roi, l'obsession morale, en arrivaient à ce point qu'on envisageait sérieusement l'éventualité du départ du sultan pour Brousse afin d'éviter au chef de l'Islam le spectacle des giaours campés autour de Sainte-Sophie.

Heureusement pour l'empire turc, le gouvernement se ressaisit assez vite : il n'avait jamais perdu la conscience de sa force, et, quelle que fût son angoisse en ces heures sombres, il comprit les devoirs que lui imposait sa puissance même, l'urgence de réagir contre la panique et de prendre les résolutions nécessaires pour préserver le pays d'un effondrement. Il avait commis bien des fautes; mais il eut le mérite et la loyauté d'agir sans chercher à rejeter sur personne la responsabilité des infortunes publiques, ni le soin de les atténuer. Il resta jusqu'au bout fidèle à la théorie du pouvoir absolu qui revendique la tâche de reconstruire ce qu'il a ruiné. Il entama et poursuivit par lui-même, indépendamment de tout le bruit inutile qui se faisait autour de lui, les négociations directes avec le vainqueur. Abdul-Hamid avait une foi trop intense dans le caractère sacré de son droit, il se considérait comme trop élevé au-dessus de ses sujets, soit pour attribuer à d'autres une part dans ses actes passés, soit pour immiscer qui que ce fût dans l'élaboration de ses décisions futures. Il n'invoqua ni secours, ni subterfuges. Il avait seul fait la guerre, il devait seul faire la paix. Il la fit, — on sait à quel prix, — mais du moins dans la plénitude de ses prérogatives souveraines. L'étendue de ses territoires pouvait être diminuée, mais non pas l'omnipotence indiscutable qui était l'héritage de sa race. Le Sultan, le khalife, demeurait intact : son action unique et imperturbable attestait qu'il était la seule autorité vivante, et condamnait, par voie de conséquence logique, le factice régime constitutionnel dont tout démontrait l'inutilité.

Cette tentative destinée à émouvoir et à intimider l'Europe n'avait rencontré au dehors qu'un malveillant scepticisme, et au dedans que la prévoyante et dédaigneuse inertie des peuples. Ces institutions devaient d'autant moins survivre aux incidents transitoires qui les avaient fait naître que, dans les circonstances présentes, elles n'étaient plus évidemment qu'un hors-d'œuvre et pouvaient devenir un élément de troubles intérieurs. En réalité, lorsqu'il s'agissait d'actes douloureux et décisifs, les regards se

tournaient vers celui qui incarnait exclusivement en lui la majesté et les destins de l'empire. On a dit que le Tsar avait réclamé officieusement l'abandon de la Constitution : c'est possible; bien que nulle stipulation n'ait été formulée à cet égard, je croirais volontiers que la Russie, particulièrement antipathique à ces démonstrations libérales, a exprimé sur ce point des sentiments qui n'ont pas rencontré au surplus d'objections ni de regrets. La Porte n'avait en effet plus rien à attendre de ce vain simulacre parlementaire, qui n'était désormais que le souvenir amer d'une stratégie inutile et d'une politique vaincue. La Constitution tombait d'elle-même, n'ayant aucune racine; elle allait rejoindre dans les archives tant d'autres actes oubliés.

Abdul-Hamid ne se hâta point, ayant à s'occuper d'affaires plus graves : les pourparlers et les préliminaires du traité qu'il devenait urgent de conclure. Mais, lorsque ces difficultés capitales furent à peu près réglées, l'inévitable résolution fut prise, sans aucun appareil, avec une fermeté paisible, et ce que nous avions vu proclamer si solennellement à Dolma-Bagtché disparut à Yildiz-Kiosk, en vertu du même pouvoir qui, à son gré, édicte et abroge, élève et détruit. Un iradé suspendit indéfiniment le Sénat et la Chambre des députés, et il passa pour ainsi dire inaperçu au milieu des dernières convulsions de la guerre, au moment où la flotte anglaise arrivait devant la pointe du Sérail malgré la Convention des détroits, où l'armée russe apparaissait presque en vue des murs de Constantinople, enfin où l'on signait le traité de San-Stefano. La Constitution ne fut pas officiellement révoquée et elle subsista encore à l'état de fantôme. J'ai entendu dire que, longtemps après, le Sultan, quand il était embarrassé de répondre aux ambassadeurs, les renvoyait à ses ministres responsables, quitte à transmettre à ces derniers ses ordres absolus. Néanmoins, dès ce jour, elle était virtuellement morte, elle ne restait plus que comme un vestige de temps évanouis, auxquels en effet elle ne pouvait point survivre. On n'entendit nulle part ni récriminations ni plaintes : elles eussent été inopportunes et dangereuses. Les députés se dispersèrent en silence; plusieurs, qu'on supposait mécontents, furent traqués par la police, d'autres arrêtés obscurément. Quelques jours écoulés, il ne semblait pas à Constantinople que cet épisode eût laissé le moindre souvenir. Les

institutions avaient coulé à pic comme une épave fragile dans le Bosphore.

IX

Un mois après ces événements, à la veille de quitter l'ambassade que j'avais dirigée pendant toute la durée du drame, je fus reçu en audience de congé par le Sultan le 2 mars 1878, le jour même de la signature du traité de San-Stefano. Il m'avait envoyé le grand cordon de son Ordre. Je le trouvai résigné, calme, parfaitement instruit de toutes les questions précédentes, dont il parlait avec beaucoup de mesure et de dignité. Son visage pâle portait la trace des souffrances morales qu'ils avait subies, mais je ne surpris dans ses yeux et dans son attitude aucun indice d'hésitation ou de faiblesse. Sous les formes correctes et gracieuses de son langage, je sentais bien sans doute l'amertume que l'abstention des Puissances garantes et la victorieuse agression des Russes avaient laissée au fond de son âme; il était évident toutefois qu'il gardait, dans sa tristesse, l'inébranlable certitude de n'avoir point failli en défendant jusqu'à la dernière extrémité son indépendance souveraine contre les suggestions diplomatiques, et contre la force ouverte. Ma situation modeste et la plus simple courtoisie m'interdisaient de lui rappeler les facilités que nous lui avions indiquées avec instance pour éviter à l'Europe et à lui-même les périls d'une politique intransigeante, et je ne pouvais que lui dire combien j'étais ému de l'état des affaires orientales, en exprimant l'espoir d'un meilleur avenir. Je crois bien qu'il appréciait la réserve de mes paroles, mais il ne semblait pas que rien eût même effleuré sa foi dans le principe intangible qu'il représentait, ni diminué son courage et son impassible volonté. J'apercevais en lui une énergie hautaine, qui pouvait devenir plus tard, selon les circonstances politiques et les directions de son esprit, dangereuse pour ses peuples; mais, à l'époque où nous étions alors, elle n'était que l'affirmation d'une autorité supérieure aux revers. Il acceptait la fortune contraire, mais sans se courber et sans reculer, immuable

dans son rôle héréditaire, et, en sortant du kiosque de Yildiz, je comprenais mieux que jamais combien les théories parlementaires, si éloignées des mœurs et des idées de l'Orient, étaient incompatibles avec les convictions de ce maître impérieux.

Quelques jours après, sur le paquebot qui me ramenait en France, je m'entretenais, pendant une soirée paisible, en longeant les côtes de Grèce, avec un jeune député chrétien dont j'ai parlé plus haut, suspect aux agents turcs, et dont j'avais favorisé l'embarquement clandestin. Fidèle à ses illusions, Khatil-Ghanem ne se consolait pas de la fin de son rêve. Je respectais en lui les angoisses du proscrit et les mélancolies du néophyte; je lui disais cependant que, s'il avait raison de vouloir améliorer la situation de son pays, et surtout celle de ses coreligionnaires, je ne croyais pas que ce fût par le régime parlementaire qu'on pût, au moins à présent, se flatter d'y parvenir. — Mais pourquoi? s'écriait-il. Nous eussions fait comme vous en 1789! — Avec cette différence fondamentale, lui répondis-je, que nous avions alors derrière nous trois siècles de civilisation, et en outre la volonté d'un peuple en possession de son unité, conscient de ses droits et capable de les conquérir et de les défendre. Et encore, par quelles convulsions avons-nous passé! Je me souviens que naguère, à la Conférence, Edhem-Pacha nous les a reprochées dans une harangue tellement véhémente que les plénipotentiaires, avec son assentiment, m'ont invité à ne point l'insérer au protocole. Comment donc un mécanisme aussi délicat et compliqué que le gouvernement constitutionnel serait-il improvisé dans une société telle que la vôtre, où les droits les plus élémentaires sont inconnus, où la sécurité de la vie et des biens n'est garantie aux indigènes ni par les mœurs publiques, ni par une force qui s'impose à l'arbitraire, ni même par des juridictions bien définies et respectées?

— Il faut cependant, dit-il, commencer par quelque chose.

— Sans doute, repartis-je, mais par le commencement. La Constitution était bâtie en l'air, comme la ville des oiseaux d'Aristophane. Son architecture idéale ne reposait sur aucune base. Il eût été nécessaire de s'occuper d'abord des conditions premières, de créer et de développer la vie municipale, l'instruction publique, le progrès industriel, les voies de communication; il eût fallu effacer, par de patients et pratiques efforts, par la lente pénétration

de la tolérance et de la liberté, la distinction funeste entre le Turc, qui est le conquérant, et le chrétien, qui est le vaincu ; enfin préparer, par une série d'émancipations graduées, par trente ans, un demi-siècle peut-être de travail modeste et continu, l'avènement d'institutions plus élevées et susceptibles, après cette élaboration courageuse et sincère, de vivre et de fonctionner.

— Pourquoi donc alors, objecta le député, nous a-t-on présenté pendant dix-huit mois le mirage du système constitutionnel, pour le supprimer ensuite avec un tel dédain?

— Vous avouerez, lui répondis-je, qu'il m'est bien difficile de traiter cette question, dont la Porte connaît seule tous les éléments. Mais je vous dirai que, dans ma pensée, vos amis et vous n'avez bien connu ni votre souverain, ni votre pays, ni les institutions elles-mêmes. Si vous y aviez regardé de plus près, vous n'eussiez été ni abusés ni déçus. Je ne reviendrai pas sur le texte d'un statut dont les côtés faibles n'étaient que trop évidents; mais vous n'ignoriez pas qu'il avait été promulgué, non point par une soudaine passion pour les réformes, mais afin de faire échec à l'Europe; que, de plus, la population n'en prenait aucun souci : afin, vous en avez vu les principes démentis, dès les premiers jours, par le coup d'État qui a supprimé Midhat-Pacha. J'ajouterai, en ce qui concerne le Sultan, que vos désirs vous ont trompés sur le caractère de ses actes et de son langage. Il n'a jamais eu un instant l'idée de lier ou de diminuer la puissance qu'il a reçue de ses ancêtres; il a considéré que, conformément aux prérogatives à la fois exécutives, législatives et judiciaires dont il est, de droit divin, investi, il prenait une décision diplomatique ou intérieure qui lui semblait opportune en certaines conjonctures, pareille à un hatti-chérif quelconque, qu'il a toujours la faculté de suspendre ou de révoquer. Vous serviez tout simplement sa politique, en acceptant une loi qu'il avait spontanément édictée et qui n'était nullement à ses yeux un pacte conclu avec vous : vous deveniez même, selon sa doctrine, presque séditieux, en interprétant suivant vos idées personnelles les mesures qu'il avait prises et dont lui seul était le juge, en regardant comme une révolution ce qui n'était pour lui qu'un incident, qu'une manifestation, plus ou moins durable à son gré, de sa volonté impériale.

— J'entends, dit-il avec tristesse, que nous sommes alors con-

damnés à la servitude et qu'il faut abandonner l'espoir de destinées meilleures.

— Je ne veux pas être, repris-je, aussi pessimiste. L'action du temps s'exerce assurément pour vous, et le découragement la rendrait stérile. Puis les termes du problème se modifient sans cesse et déroutent les prévisions. La situation de l'année dernière n'était pas la même qu'à l'époque du traité de Paris : elle est aujourd'hui renouvelée; je ne sais ce qu'elle sera au Congrès de Berlin où je vais, et, avant la fin du siècle, elle sera différente encore. Est-ce bien, est-ce mal? qui pourrait en préjuger? En tout cas, ce que je crois, c'est qu'elle ne saurait être avantageusement transformée ni par le régime parlementaire, ni même, à mon avis, — cet aveu vous étonnera peut-être, — par des règlements proposés par les Cabinets européens : la Porte, qui s'expose aux plus graves périls quand elle les repousse, les neutralise toujours quand elle les accepte; d'un autre côté, ce système exige une intervention continue, qui lasse les Puissances et risque sans cesse de troubler leur accord. C'est donc de l'initiative du gouvernement ottoman, — et en cela vous étiez dans le vrai, — qu'il faut attendre en Turquie des progrès efficaces. Entrera-t-il dans cette voie? C'est le secret de l'avenir. Mais je suis persuadé que l'empire se régénérera par lui-même, c'est-à-dire par des combinaisons qui seront les siennes, ou qu'il ne se régénérera pas. C'est l'enseignement qui ressort des expériences précédentes chez tous les peuples et des faits dont nous venons d'être témoins chez vous. En ce sens, ils n'auront pas été inutiles. Il est bon que certaines idées aient été émises, que le Sultan ait fait appel, même temporairement, même sous une forme illusoire, même dans une pensée spéciale, au concours de ses sujets : les parcelles de vérité ne sont jamais perdues. Des réformes provinciales, appliquées de bonne foi, avec le ferme désir de détruire les préjugés et les défiances réciproques, garantiraient la paix publique et assureraient à la Porte le tranquille exercice de son pouvoir, ses revenus réguliers, sa force morale et matérielle. Elle a un intérêt primordial à créer et à développer un tel état de choses, car il est évident que, si elle combat ou néglige des améliorations aussi justes qu'urgentes, elle verra se perpétuer, avec le désordre administratif et les discordes religieuses et civiles, la série des révoltes, des répressions sanglantes, des inter-

ventions extérieures et des démembrements périodiques. Il ne faut pas être grand prophète pour en être convaincu. Le plus vulgaire instinct de conservation personnelle lui conseille donc d'éviter de pareils malheurs, et aux vrais patriotes de consacrer leurs efforts au succès de cette évolution pacifique.

— Assurément, dit le député, cette politique serait très salutaire, mais il est bien douteux qu'on la suive.

— Ceci, repris-je, échappe à ma faible compétence. En tout cas, vous garderez toujours, vous et vos amis, — ce doit être aujourd'hui votre consolation, — l'honneur d'avoir voulu pour votre pays des conditions d'existence plus justes et plus heureuses. Peut-être qu'après tout, vos idées, mieux préparées, mieux adaptées aux mœurs, aux traditions, aux nécessités sociales et aux formes de votre gouvernement, seront un jour, à la suite d'événements inconnus, l'un des éléments les plus favorables à une solution paisible de la question d'Orient

— Dieu le veuille! dit le député en soupirant (1).

(1). Depuis que ces pages ont été publiées dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1900, la Constitution ottomane de 1877, dont j'ai narré les vicissitudes, a été, comme on sait, exhumée et imposée au Sultan vieilli, dont le long règne, signalé par tant d'erreurs et de violences, par une tyrannie médiocre et sanglante, avait fini par provoquer l'insurrection militaire que les partisans de la « jeune Turquie », si rares il y a trente ans, mais aujourd'hui nombreux, ont si facilement transformée en révolution constitutionnelle. La nouvelle génération sera-t-elle plus heureuse que la précédente? Est-elle instruite et mûre? l'avenir le dira : en attendant je persiste à croire qu'un long travail préliminaire aurait dû préparer de tels changements et je n'ai rien à retirer des réflexions qui terminent le chapitre qu'on vient de lire. (*Note de* 1908.)

CHAPITRE III

LE CONGRÈS DE BERLIN

A mon retour de Constantinople, en mars 1878, le ministre des Affaires étrangères, M. Waddington, qui venait de succéder au duc Decazes, m'annonça dans les termes les plus sympathiques que, tout en me réservant une légation prochaine, il avait l'intention de m'appeler d'abord au poste de premier secrétaire à Berlin. Il voulut bien ajouter que, dans les circonstances présentes, à la veille du Congrès qui allait se réunir, cette situation était exceptionnelle puisqu'elle me désignait inévitablement pour rédiger les protocoles de la haute assemblée. C'était là en effet une mission considérable, l'attention du monde politique étant alors fixée sur la réunion des grandes Puissances. Il me dit en outre que notre ambassadeur en Allemagne, le comte de Saint-Vallier, avait exprimé le désir que je fusse nommé auprès de lui. J'acceptai donc avec reconnaissance une désignation aussi flatteuse, mais je ne m'en dissimulais pas les difficultés. Sans doute j'avais écrit les protocoles de la Conférence de Constantinople, mais la tâche qui m'était destinée à Berlin était beaucoup plus étendue, plus complexe et plus solennelle, puisqu'il s'agissait cette fois de résumer les délibérations historiques des chefs de gouvernements et d'en former l'ensemble des documents justificatifs et désormais officiels qui seraient la base du traité futur. Ces réflexions me laissaient fort soucieux, car je ne pouvais prévoir alors toute la bienveillance qui m'a été témoignée par les plénipotentiaires et m'a si fortement aidé dans mon travail. En réalité, le choix dont j'étais l'objet était une heureuse fortune pour ma carrière, et, en dehors même de cette considération personnelle, j'attachais beaucoup de prix à assister aux discussions du cénacle européen et à recueillir, dans la fréquentation quotidienne des maîtres de la diplomatie

contemporaine, de précieux enseignements. C'est ainsi en effet que je me suis trouvé en mesure de bien suivre le développement de ce mémorable épisode, d'en connaître la scène, le décor et les acteurs. Je ne pouvais être à meilleure école.

Je voudrais aujourd'hui — non pas assurément en faire l'histoire qui exigerait de très longs commentaires et une science très supérieure à la mienne — mais rappeler seulement mes souvenirs personnels, en même temps qu'indiquer les principales controverses dont j'étais nécessairement le spectateur particulièrement attentif et l'annotateur permanent. Je demanderai en outre la permission, avant d'entrer dans le détail des faits et d'aborder l'objet spécial de mon étude, de préciser l'état des choses, les vues et les tendances des grandes Cours au moment où le Congrès allait s'ouvrir. Quelques réflexions préliminaires me semblent nécessaires pour bien éclairer le tableau.

I

Une question s'impose d'abord, il me semble, lorsqu'on parle du Congrès de Berlin. Pourquoi les Puissances qui, en s'attribuant le droit de reviser les clauses excessives de San-Stefano, avaient prétendu limiter à cet unique objet le programme de leurs délibérations, ont-elles voulu néanmoins entourer leur réunion d'un tel appareil, lui donner ce nom de « Congrès » réservé d'ordinaire aux assemblées où siègent des souverains ou bien qui ont pour objet de mettre fin aux luttes de plusieurs peuples, ou bien encore de remanier la carte de l'Europe? S'il ne se fût agi que de modifier quelques stipulations abusives ou quelques combinaisons territoriales qu'elles estimaient dangereuses sur le Danube et dans les Balkans, une conférence d'ambassadeurs investis des pouvoirs les plus étendus aurait été très suffisante. Sans doute, en principe, un acte diplomatique collectif ne peut être altéré que par une autorité équivalente et avec l'assentiment de tous les signataires : mais combien de fois, depuis les traités de 1815 et de 1856, des changements d'une tout autre importance que ceux dont il était ques-

tion en 1878 avaient-ils été apportés à l'œuvre des Puissances sans qu'on eût convoqué de Congrès ou même sollicité les signatures des contractants? Avait-on ressenti de tels scrupules en présence des actes qui, en 1859, 1866 et, 1871, avaient constitué l'Italie et l'Allemagne en violation des traités de Vienne? C'était entre eux que les belligérants d'alors avaient réglé leurs querelles. Était-ce donc uniquement par respect pour la loi de procédure internationale si souvent éludée ou dédaignée qu'aujourd'hui l'on invoquait le concours de l'Europe entière? Évidemment non. Mais il y avait d'autres motifs d'ordre supérieur qui imposaient ou justifiaient une assemblée extraordinaire des Puissances qui mènent ou croient mener les affaires du monde. Essayons de les définir.

Ces motifs étaient de diverses natures : les uns appartenaient aux convenances particulières des Cours — nous en parlerons plus loin, — mais les autres se rattachaient à la situation générale de l'Europe et doivent être examinés au préalable. Or il est impossible de méconnaître que si assurément la guerre et la convention turco-russes ont été la cause immédiate et déterminante de la réunion du Congrès, il était pour ainsi dire alors dans la force et dans la logique des choses qu'après les dramatiques événements survenus depuis le traité de Paris, les peuples éprouvassent le besoin de donner, au moins par une apparence d'accord, un aspect plus stable et plus rassurant à leurs relations confuses et indécises. En un mot il était temps de donner un point d'appui à leur équilibre, et de renouveler par une démonstration significative les éléments du concert européen. Une période de plus de vingt années, marquée par tant de chocs violents, par tant de changements matériels et aussi par la marche incessante des idées et de la civilisation, avait laissé dans tous les esprits un trouble profond et il importait de recrépir au moins la façade de l'édifice. Pour les ambitions satisfaites et déçues, pour les directions incertaines, pour les tendances sceptiques des uns et fiévreuses des autres, dans le désordre des traditions et des doctrines acceptées ou repoussées au gré des circonstances, il fallait un temps d'accalmie relative. On se trouvait à un tournant de la route et, d'instinct, on jugeait nécessaire de se recueillir dans une grande manifestation pacifique, entre les agitations du passé et les inquiétudes de l'avenir. On voulait cesser, au moins transitoirement, d'être à la merci des

incidents et des surprises, avoir une sorte de règle établie par une autorité supérieure, préparée par des pourparlers conciliants et conçue dans un intérêt commun. Mais comme, d'autre part, il eût été dangereux de soulever les grosses questions et de rechercher des solutions décisives, on saisissait avec empressement le différend russo-turc à la fois très considérable et facile à circonscrire, et dont on n'avait plus rien à redouter, pour en faire un paisible champ de manœuvres. Là, ayant localisé les points en litige, écarté, comme étrangers à leur objet spécial, tous dissentiments rétrospectifs et polémiques aiguës et périlleuses, les Puissances se trouveraient cependant, par le fait seul de leur entente orientale, avoir accompli ensemble une œuvre de paix et de concorde et aplani bien des obstacles. En s'associant dans un même travail, en se rapprochant les uns des autres et en profitant de ces relations temporaires, les chefs de gouvernements correspondraient aux nécessités présentes et au désir universel, et donneraient à la politique générale une direction moins obscure. De toute façon l'atmosphère serait changée et d'autres horizons seraient ouverts. Or, c'était là ce qu'exigeait l'évolution actuelle.

Le Congrès allait être ainsi, même sous sa forme incomplète et restreinte, le premier acte du drame nouveau. Il était appelé à reconstituer cette souveraineté, un peu vague peut-être, mais qui est reconnue au moins verbalement par tout le monde, dont le pouvoir, comme un astre lointain souvent voilé de nuages, est en somme permanent, et qui représente éventuellement un *modus vivendi* préférable aux aventures. Les Cabinets, sans se faire peut-être beaucoup d'illusion sur cette autorité parfois débile, distraite, oisive et subordonnée de temps à autre à des maires du palais impérieux, s'y ralliaient cependant volontiers, sachant que sans gêner sérieusement personne, compatible avec les alliances particulières, elle est généralement bénigne, toujours décorative, peut procurer des avantages, et plane en tout cas au-dessus des affaires humaines comme un symbole d'union et un drapeau majestueux. De toute façon l'on espérait ranimer par le Congrès l'éclat de ce qu'on appelle en Allemagne la « constellation européenne » devenue trop semblable à une nébuleuse.

Dans ces conditions, issue à la fois des événements antérieurs dont les conséquences avaient modifié la face du monde et récla-

maient une orientation vers d'autres perspectives, et des conflits récents qu'on avait hâte de régler, la haute assemblée se présentait à son heure. Par les précautions que les Puissances avaient prises en vue d'éloigner d'elle toute question de trop vaste envergure, elle ne pouvait susciter aucune inquiétude; mais aussi par son existence même, par la rénovation officielle de l'entente des Cours, par son attitude autoritaire, elle ne pouvait manquer d'avoir le prestige et d'exercer l'influence d'un épisode historique de premier rang sur la marche ultérieure des choses humaines. Et en effet le Congrès concentrait en soi à l'état latent tant de poids, de forces et d'idées que, sans même en user, en se contentant de déterminer l'attribution de quelques territoires, il est devenu, comme ses pareils de 1815 et de 1856, le point de départ d'une période qui s'est déroulée sous ses auspices et dont nous ne voyons pas nettement le terme. Si, malgré tous les défauts de son œuvre, ses contradictions, ses lacunes et ses erreurs, il a été pendant tant d'années et il est encore, tout délabré et discrédité qu'il soit, l'axe des affaires diplomatiques, il fallait qu'il fût bien nécessaire, bien opportun et bien conforme par ses imperfections mêmes à ce siècle à la fois timide et turbulent qui invoque le calme et sème l'orage.

Toutefois — et j'en viens maintenant, sans insister sur ces considérations spéculatives, aux raisons directes qui ont conduit l'Europe au Congrès, on doit reconnaître qu'elles étaient non moins fortes que nombreuses. Parmi les Puissances, les unes trouvaient dans cette réunion des avantages matériels évidents, et les autres, lorsqu'elle fut proposée, ne pouvaient pas s'y soustraire. La seule impulsion de l'histoire et même d'une situation difficile ne l'eût point provoquée si vite et l'on eût tâtonné longtemps avant de s'y résoudre. On eût poursuivi, par des négociations énergiques sans doute et avec beaucoup moins d'éclat, l'atténuation des conquêtes russes, et le Congrès, si même on en eût parlé, eût été ajourné à une autre occasion propice. Mais il se trouvait que tout en rétablissant, selon le vœu général, une cohésion et une pondération apparentes, les diverses Cours, soit ambitieuses, soit résignées, avaient des intérêts spéciaux en vue et différents buts à atteindre. Un rapide examen de leurs intentions respectives achèvera de dégager les éléments complexes de la question et les origines de

la pompeuse assemblée dont ils ont favorisé l'avènement, préparé le travail, et, dans la suite, facilité l'essor.

II

L'Allemagne s'en félicitait à double titre : tandis qu'en 1856, à Paris, le rôle de la Prusse n'avait été qu'accessoire, le nouvel Empire serait, au contraire, prépondérant à Berlin où son chancelier obtiendrait, de droit, et par la force des choses, l'honneur de la présidence. Il y avait là pour elle une sorte de consécration de sa gloire. Le prince de Bismarck jouissait d'autant plus de ce triomphe personnel et national, que ses victoires de 1871 n'avaient jamais été discutées par l'Europe, tandis qu'elle allait soumettre à un contrôle sévère les succès de la Russie, et attester ainsi combien elle redoutait moins le Cabinet de Pétersbourg que celui de Berlin. Mais si ses vieilles rancunes contre le prince Gortschakow se trouvaient satisfaites par sa prééminence présidentielle, il avait en réalité un objectif beaucoup plus digne de son profond esprit. Certain de son ascendant sur l'assemblée future, il voyait en elle surtout le meilleur auxiliaire de sa politique. Non seulement le seul fait de la réunion européenne sous sa direction impliquait un assentiment plus ou moins résigné, mais officiel, à l'œuvre de toute sa vie, mais encore il en attendait des résultats éminemment favorables aux projets d'avenir qu'il avait conçus. Depuis longtemps il méditait de substituer à l'entente vague des trois Empereurs une alliance intime avec l'Autriche-Hongrie, dans l'intention de détourner de plus en plus le Cabinet de Vienne des affaires germaniques en le poussant vers les pays slaves. Or, le Congrès devait nécessairement amener la réalisation de ce plan, d'abord en faisant échec au panslavisme russe, ce qui était l'objet même de sa réunion, ensuite en assurant l'occupation de la Bosnie-Herzégovine à l'Autriche; cette dernière décision n'était pas moins certaine : elle avait déjà été acceptée par la Russie, en 1876, dans les pourparlers de Reichstadt comme prix de la neutralité austro-hongroise, et par l'Angleterre, en

1877, au cours des négociations Derby-Schouvalow. Dans ces conditions si conformes à ses désirs, le prince de Bismarck était un ardent partisan du Congrès. Quant à l'Autriche-Hongrie, elle appréciait si haut le profit qu'elle en devait attendre qu'avant même la convention de San-Stefano, et dès que la défaite de la Turquie fut assurée, elle avait pris, en février 1878, l'initiative de proposer aux grandes Cours la convocation de leurs plénipotentiaires à Berlin.

L'Angleterre considérait à bon droit la réunion du Congrès comme le triomphe de la politique qu'elle avait accentuée d'abord par l'envoi menaçant de sa flotte à la Pointe du Sérail qui avait sauvé Constantinople de l'invasion russe, et depuis par son énergique réprobation des clauses de San-Stefano. Elle ne doutait pas qu'au prix de quelques modifications, elle n'obtînt l'assentiment de tous les Cabinets aux principales mesures restrictives qu'elle entendait imposer. Elle arriverait ainsi à son but sans courir aucun risque, et, quant aux concessions éventuelles qu'elle serait amenée à consentir, elle avait pris ses précautions pour la situation actuelle; enfin, elle avait eu soin, avec son art accoutumé, de s'assurer une acquisition importante en dehors de la juridiction du Congrès : elle avait déterminé la Porte à lui céder, par une convention isolée, l'administration de l'île de Chypre. Cette affaire avait été conclue avant l'ouverture de nos séances, et si mystérieusement, qu'il n'en fut jamais question dans l'assemblée, et que, notamment, nos plénipotentiaires français ne l'apprirent qu'avec le plus grand étonnement pendant leur séjour à Berlin, par la confidence calculée que m'en fit alors un des familiers de lord Beaconsfield. Je me souviens même que, lorsque je leur transmis l'avis officieux qui m'avait été donné sous forme de conversation indifférente, M. Waddington s'écria d'abord que « c'était impossible » ; et je dois bien dire que cette façon détournée de nous faire connaître un acte aussi grave n'était pas très correcte. Une communication plus précise nous fut adressée ensuite; mais, comme il s'agissait là d'un arrangement conclu librement entre deux Puissances et qui ne figurait pas au programme des questions soumises à l'examen collectif des autres, les gouvernements jugèrent irrégulier, et, en tout cas, inopportun de le relever. La Russie même demeura muette, soit qu'elle aussi l'eût ignoré, soit

qu'elle ait espéré obtenir, en s'abstenant discrètement, quelques sérieux avantages : quant aux autres Cours, elles voulaient avant tout éviter un incident. L'Angleterre se trouva donc ainsi nantie d'un gage précieux, d'un territoire voisin de l'Égypte et de la route de l'Inde, et dont l'annexion déguisée était même implicitement sanctionnée par le silence d'une assemblée souveraine.

La France, il faut le reconnaître, n'accédait pas au Congrès avec la même liberté d'esprit. Sa position était délicate et pénible. En 1856, à Paris, elle avait occupé le premier rang qui, en 1878, appartenait à d'autres, et elle était appelée à se départir de la réserve qu'elle observait depuis ses revers, pour coopérer, sous la présidence de l'Allemagne, à une œuvre différente de la sienne. Puis la conduite à tenir était fort embarrassante, entre les réminiscences de l'alliance anglo-turque en Crimée, et nos intérêts présents qui nous imposaient de ménager la Russie. Pendant les quelques jours que j'avais passés à Paris, en revenant de Constantinople et avant de partir pour Berlin, j'avais remarqué dans le sentiment public un certain malaise et une hésitation vague. Toutefois la réflexion avait peu à peu atténué chez nous cette impression de la première heure. Le gouvernement, les Chambres, la plupart des journaux, avaient dominé une tristesse stérile et vu les choses de plus haut. Il nous importait en effet, avant tout, de sortir de l'isolement qui, depuis 1871, sans servir notre cause, entravait notre politique et ne laissait pas que d'être dangereux; le travail de reconstitution que nous accomplissions à l'intérieur devait se poursuivre au dehors; il était donc urgent pour nous de ne pas nous renfermer dans une inertie qu'on eût volontiers taxée de découragement et d'impuissance, et de montrer, sur une vaste scène, avec une dignité modeste et ferme, la France confiante en elle-même, soucieuse de ses traditions et reprenant sa place séculaire dans les Conseils de l'Europe. Nous en exclure nous-mêmes, laisser discuter en dehors de nous des questions si étroitement liées à notre histoire, c'eût été renoncer en quelque sorte au droit d'intervention qui appartient aux États signataires des pactes internationaux, et nous réduire, soit à une soumission silencieuse, soit à des protestations vaines. Notre susceptibilité malencontreuse eût aggravé ainsi les conséquences de nos désastres : nous eussions eu l'air d'abdiquer. Nous avions au contraire tout intérêt à attester

notre vitalité par notre présence, à paraître au Congrès comme une Puissance modératrice, partie intégrante de la souveraineté collective, et décidée à maintenir sa légitime influence. C'était là en réalité la vraie politique française. Et quant à la difficulté de manœuvrer entre les Turcs et les Russes, elle n'était que superficielle. Les uns et les autres ne pouvaient exiger de nous, dans les circonstances données, qu'une effective bienveillance. Nous avions d'ailleurs agi en ce sens pendant les dernières péripéties : tout en ne gardant à Constantinople, par déférence pour la Russie, qu'un Chargé d'affaires, nous n'avions cessé de témoigner à la Porte beaucoup de sollicitude au cours de la campagne et une vive émotion en présence de ses malheurs. Ce n'était donc pour nos plénipotentiaires, sur ce terrain bien préparé, qu'une affaire de tact et de prudence. J'ajouterai qu'avant d'adhérer au Congrès, notre gouvernement avait sagement stipulé qu'aucune controverse n'y serait élevée sur notre protectorat religieux, non plus que sur aucune de nos affaires personnelles dans le Levant. En résumé, si nos sentiments étaient quelque peu complexes, d'un côté, il nous était impossible de reculer sans déchéance, et, de l'autre, notre accession à une assemblée aussi solennelle mettait fin à une situation équivoque, nous permettait de former et d'entretenir des relations utiles, et nous faisait rentrer, parmi les grandes Puissances, dans le mouvement dont nous ne devions pas être plus longtemps écartés.

Le concours de l'Italie n'était pas moins certain. Sans doute, elle ne cherchait point de bénéfice matériel, mais elle n'avait encore siégé que dans des conférences, et, en coopérant à la reconstitution de l'Orient, considéré comme un des éléments indispensables de l'ordre général, elle couronnait l'œuvre de son unité. Assurément le jeune royaume, parachevé depuis huit ans, n'avait besoin d'aucune confirmation, mais enfin il ne pouvait lui être indifférent d'exercer ses prérogatives dans une telle circonstance, et de prendre part à des délibérations d'une importance si haute pour le présent et l'avenir.

Je n'en dirai pas autant des deux belligérants : la Porte et la Russie. Comme elles avaient l'une et l'autre des sacrifices à subir, elles arrivaient à Berlin résignées peut-être, à coup sûr fort sombres. Mais l'impulsion des événements, plus forte que la vo-

lonté des hommes, les amenait au rendez-vous, sans qu'il leur fût possible de s'y soustraire. Elles y étaient également contraintes, celle-là par ses revers, et celle-ci par ses victoires. Pour la Turquie, aucun doute possible : tout en sachant bien que l'intervention des Cours chrétiennes lui coûte toujours quelque chose, puisque c'est leur intérêt et non pas le sien qu'elles poursuivent, tout en n'augurant rien de bon d'une discussion sur les nationalités de l'Empire, sur des réformes inconciliables avec son existence, et sur les limites de sa souveraineté réelle ou fictive, la Porte comprenait qu'il ne lui restait aucun autre moyen de réagir contre San-Stefano. Le Congrès seul pouvait diminuer l'étendue de son désastre, et lui rendre, dans les Balkans et en Asie, une part des territoires perdus. Si cher qu'elle dût la payer, il lui importait de la recevoir et surtout d'échapper au dialogue avec le vainqueur.

La Russie, en face de la violente opposition anglaise et du mécontentement sensible des autres Cabinets, se voyait dans l'alternative d'entreprendre une lutte manifestement inégale contre une coalition ou de céder plusieurs de ses conquêtes récentes. Épuisée d'ailleurs par une guerre aussi pénible, aussi longue et qu'elle n'avait pu couronner en entrant dans Constantinople, elle n'avait jamais espéré préserver toutes les clauses d'une convention qualifiée prudemment de « préliminaire », et toute la question pour elle était d'en sauvegarder le plus grand nombre possible. Puis, elle regardait comme moins pénible de déférer à l'unanimité des Cours qu'aux exigences de Londres : elle se flattait que l'assemblée serait plus impartiale et peut-être plus bienveillante que le Foreign-Office, et qu'en présentant le consentement du Tsar comme un hommage amical et méritoire au vœu de l'Europe, elle obtiendrait une transaction meilleure.

III

Tout concourait donc à provoquer le Congrès et à lui donner de la force puisque les antécédents historiques d'où il était issu se trouvaient être secondés par les convenances capitales, ou acci-

dentelles et accessoires, des Puissances. Il s'est borné cependant à régler, et encore d'une façon assez timide et équivoque, plusieurs difficultés orientales, et c'est seulement par voie de déduction et de conséquence, au cours des faits ultérieurs, qu'il a exercé sur les destinées du monde une longue autorité posthume. Mais j'ai dit plus haut combien la limitation de son programme diminuait l'importance immédiate et directe de son œuvre, et, si je me place maintenant dans un autre ordre de considérations, j'ajouterai que l'état flottant des principes diplomatiques actuels ne l'entravait pas moins que la situation elle-même.

Après tant d'incidents qui avaient troublé l'ancien équilibre et laissé beaucoup de confusion dans tous les esprits, la diplomatie, eût-elle été plus indépendante des conditions matérielles et des positions acquises, demeurait dépourvue de règles et de convictions. Oscillant entre l'absolutisme des chancelleries et les théories modernes des nationalités, des religions et des races, elle n'osait suivre franchement aucun de ces systèmes, et, dans le doute, depuis longtemps déjà, appliquait tantôt l'un, tantôt l'autre, avec une timidité visible. Son incertitude et son scepticisme lui interdisaient toute vaste tentative, et elle avait trop de sagesse et d'expérience pour se risquer au milieu de questions brumeuses. Elle n'avait donc qu'à se renfermer dans l'étude du conflit oriental, déjà si considérable par lui-même, en laissant à l'avenir le soin de tirer de son œuvre mesurée et provisoire les conséquences qu'elle-même se sentait impuissante à dégager. On peut dire que cette solution se confondait si bien avec l'idée même de la réunion européenne, que les Cabinets eurent à peine besoin de se prémunir alors contre des interprétations plus étendues de leur mission, non plus que contre une déviation de leurs débats. C'est ainsi que ce Congrès qui devait, quand même, devenir plus tard le centre de la politique générale, s'ouvrit sur un plan spécial et qui l'isolait de l'avenir. Tant il est vrai que souvent la portée d'un fait dépend moins de ce qu'il est, que de ce qui le précède et le suit, qu'il a pour ainsi dire sa puissance intrinsèque invisible, et que sa forme officielle n'est pas la mesure de ses destinées.

Quoi qu'il en soit, si les diverses Cours se plaisaient à laisser dans la pénombre tout un monde de circonstances antérieures et irréductibles, dont la force mystérieuse avait amené l'Europe à

Berlin; si elles affectaient de ne voir que la question présente, sans s'occuper des résultats lointains de l'œuvre qu'elles allaient faire, du moins avaient-elles préparé avec beaucoup d'art et de prévoyance les éléments de transaction sur lesquels devait se concentrer leur effort. Non seulement elles étaient convenues de s'entretenir exclusivement de la guerre turco-russe, mais encore, avant même que la lutte ne fût terminée, et dès que la victoire définitive des armées du Tsar devint presque certaine, l'Angleterre et la Russie, on le sait, sous l'œil bienveillant de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, avaient à peu près déterminé leurs prétentions réciproques dans une série d'échanges d'idées, assez vagues d'abord, puis successivement accentuées. Le prince Gortschakow dans une dépêche très étudiée, et après lui, le comte Schouvalow à Londres, s'étaient déclarés résolus à mener à bien leur entreprise, et avaient posé en principe la nécessité absolue de mettre un terme « à la situation déplorable des chrétiens soumis à la domination ottomane » ; puis, un peu plus tard, précisant mieux les intentions de leur souverain, lorsque le succès fut plus assuré, ils avaient fixé trois points essentiels : la création d'une principauté bulgare autonome, l'agrandissement de la Serbie et du Montenegro, enfin une modification administrative dans les provinces slaves. De son côté, le Foreign-Office avait maintenu énergiquement le dogme de l'intégrité de l'Empire ottoman ; mais, en présence des clauses de San-Stefano, il avait admis, en thèse générale, une principauté de Bulgarie, sans s'expliquer, il est vrai, sur son étendue, et divers autres changements à intervenir, notamment en Bosnie-Herzégovine. En même temps, il suivait secrètement avec la Porte la négociation de Chypre. La France avait, de son côté, réclamé et obtenu de toutes les Cours le maintien de ses droits séculaires dans le Levant. L'Autriche savait qu'elle aurait sa part sur le Danube Enfin, pour prévenir toute équivoque, le prince de Bismarck, dans son célèbre discours du 27 février 1878 au Reichstag, avait tracé à grands traits la ligne de conduite qui serait suivie : lui-même, affectant une modestie qui ne lui coûtait guère, et qui, de plus, dégageait sa responsabilité sans nuire à aucun de ses projets, serait, disait-il, « non pas un arbitre, ni un magister », mais « un honnête courtier » entre les parties intéressées; et quant à la pensée commune, il expliquait nettement

qu'elle se résumait dans l'affirmation de la souveraineté des Puissances, dans le vœu universel d'une paix solide et durable, dans la décision prise de n'examiner rien autre chose que la convention turco-russe; et il exprimait l'espoir d'une prompte conclusion, facilitée par des concessions équitables et par une bonne volonté mutuelle.

Tel était donc l'aspect des choses, et, si la profonde signification du Congrès demeurait dans l'ombre, toutes les dispositions avaient été prises pour assurer le succès des négociations qu'il allait poursuivre, et auxquelles seules se rattache désormais mon étude. Sans me préoccuper davantage du caractère général de la haute assemblée dans les annales du siècle, je concentre maintenant mon attention sur les délibérations, sur les hommes qui les ont dirigées, sur divers incidents politiques ou anecdotiques du séjour à Berlin, et sur les décisions plus ou moins heureuses résumées dans le traité final. Ce n'est pas tout, sans doute, mais c'est uniquement ce que j'ai vu et je n'ai pas la prétention d'en dire davantage.

IV

L'opinion, dans tous les pays, approuvait pleinement la procédure adoptée par les Cours, et voulant, avant tout, la fin des inquiétudes que lui inspirait l'Orient, ne marchandait pas aux plénipotentiaires la confiance et la popularité. Ajourner les questions irritantes, au moyen d'une manifestation pacifique unanime, tel était son but suprême; et elle suivait les préparatifs de la réunion internationale avec une curiosité bienveillante. Sans s'arrêter à ce qu'il y avait de factice et d'aléatoire dans une entente bornée à un seul objet, et qui ne pouvait s'établir qu'en laissant de côté tous les autres grands intérêts du monde, on voyait avant tout l'idée de paix qui en vérité dominait l'épisode. Les cercles diplomatiques, les salons, la presse commentaient, exactement ou non, les intentions des personnages investis des pleins pouvoirs de leurs gouvernements. Tout s'effaçait devant

cette pensée intense : on laissait provisoirement de côté les autres affaires du moment, pour ne s'entretenir que des difficultés soumises à l'étude des premiers hommes d'État. Malgré les lacunes du programme, il semblait qu'on eût le pressentiment d'un acte appelé à inspirer longtemps l'Europe, au moins par l'enchaînement des circonstances. Tout en ne parlant que de San-Stefano et de la transaction à établir, on manifestait une sollicitude supérieure à un différend dont le règlement amiable était pour ainsi dire prévu. En somme, l'émotion était très vive partout et visible. A Berlin, l'impression favorable s'accentuait plus qu'ailleurs : l'orgueil national saluait avec joie la perspective d'un spectacle inconnu jusqu'alors à la capitale de l'Empire. La ville, surtout aux alentours du palais de la Chancellerie, présentait une animation extraordinaire. Des groupes populaires, accrus de nombreux étrangers, se formaient « Sous les Tilleuls » et au coin des rues, et dissertaient du matin au soir. La foule réservait évidemment le meilleur accueil aux hôtes qu'elle était fière de recevoir.

On ne pensait partout qu'à la prochaine entrée en scène des représentants de l'Europe, lorsqu'un dramatique épisode en détourna l'attention pendant quelques jours. Le 2 juin, en plein midi, l'empereur Guillaume, passant en voiture découverte aux « Linden », fut blessé d'un coup de fusil tiré d'une fenêtre par un anarchiste saxon nommé Nobiling. Immédiatement informé à l'hôtel de l'ambassade, qui est situé à très peu de distance, je me rendis en hâte sur le lieu de l'attentat. Une multitude s'était déjà rassemblée devant la maison où la police venait d'arrêter l'assassin, et ses violentes manifestations de colère éclataient de toutes parts, tandis que, le long de l'avenue et dans les rues adjacentes, des vivats enthousiastes accompagnaient le souverain jusqu'au palais impérial. Au moment où j'arrivais, la voiture où les agents avaient entraîné le criminel s'éloignait rapidement : l'un deux, resté dans la maison, s'avança sur le balcon et montra l'arme du régicide. Il n'y eut qu'un cri d'indignation et de douleur; et l'agitation ne s'apaisa que plusieurs heures plus tard, lorsqu'on apprit que le souverain n'ayant été atteint qu'au bras et au poignet, sa vie ne semblait pas en péril. Néanmoins, durant deux ou trois jours, la persistance des attroupements devant la Résidence attesta le sentiment unanime des habitants de Berlin.

Ce crime troublait d'autant plus l'esprit public, qu'il survenait peu de temps après une tentative analogue, et démontrait l'acharnement des sectaires. En outre, une telle récidive paraissait plus odieuse encore, au moment où l'Allemagne entière s'enorgueillissait de la réunion du Congrès. On craignit même un instant que l'assemblée ne fût ajournée ou transférée dans une autre ville. Ce bruit se propagea assez sérieusement, le lendemain de l'attentat. Mais le gouvernement allemand estimait avec raison que les intérêts en cause ne devaient subir aucun retard, et, personnellement, il tenait à ne pas donner trop de retentissement à ce triste épisode. Le prince impérial fut simplement chargé d'administrer l'État jusqu'à la guérison de l'Empereur, et d'accueillir à sa place les plénipotentiaires.

Le 13 juin demeura donc la date de l'ouverture des séances, ainsi qu'il avait été décidé, et les préparatifs matériels furent poursuivis avec activité. Le palais Radziwill, vaste édifice de la Wilhelmstrasse, où le Chancelier devait demeurer désormais, avait été désigné comme siège du Congrès. La salle centrale convenait parfaitement pour les réunions plénières : des salons voisins furent réservés pour les commissions, les services du secrétariat et les conversations particulières. Bien que les travaux d'aménagement fussent assez considérables, tout fut terminé promptement, et, si les appartements du prince de Bismarck étaient encore un peu négligés, toutes les pièces d'apparat se trouvaient, au jour dit, complètement disposées pour l'inauguration.

Le Chancelier, tout en surveillant ces détails avec l'attention qu'il apportait aux moindres choses, avait organisé le secrétariat dont il devait présenter les titulaires à l'agrément de ses collègues. Il en donna la direction à M. de Radowitz, ministre d'Allemagne en Grèce, qui remplissait auprès de lui, par intérim, des fonctions analogues à celles de notre directeur politique au quai d'Orsay. Ce diplomate, fils d'un ancien ministre de la monarchie prussienne, méritait à tous égards ce grand poste. Non moins remarquable par l'activité que par la vigueur de son esprit, il avait été formé par le Chancelier, qui appréciait ses qualités rares. Celui-ci lui avait confié, en 1875, cette mystérieuse mission à Saint-Pétersbourg dont la France avait été si vivement émue : c'est assez dire combien il comptait sur sa discrétion, son dévouement, et sa haute

intelligence. M. de Radowitz parlait avec une égale facilité le français, l'anglais et le russe; il plaisait par sa cordialité, la verve de sa conversation et sa grâce d'homme du monde.

La rédaction des protocoles me fut remise. Le prince de Bismarck et le gouvernement de la République étaient convenus d'avance de cette nomination. Le français étant la langue diplomatique, il paraissait assez naturel que le premier secrétaire de l'ambassade de France fût chargé de cette tâche. Le Chancelier, ainsi qu'on le verra plus loin, désirait d'ailleurs nous être agréable en ce moment. J'avais sans doute à m'entendre avec M. de Radowitz pour l'exacte reproduction des débats, mais sans lui être subordonné, et chaque protocole, exclusivement rédigé par mes soins, n'était soumis qu'à l'autorité du Congrès qui, du reste, n'y a jamais rien changé. Je dois ajouter que mon collègue et moi avons toujours été parfaitement d'accord. Il préparait les ordres du jour, veillait à la répartition du travail, élaborait les notes nécessaires à la clarté de la discussion, relisait avec moi les projets de protocole, et, surtout, se tenait, sous la direction du Président, en communication continue et souvent confidentielle avec les plénipotentiaires. Ma tâche, beaucoup moins complexe, ne laissait pas cependant d'être malaisée, les discussions étant longues et parfois confuses, mais elle était très définie, et je n'avais à m'occuper à aucun degré des affaires réservées au chef du secrétariat et aux adjoints que lui désigna le Chancelier.

Ceux-ci étaient tous des fonctionnaires de son cabinet : M. Busch, chef de section, dont il estimait à bon droit l'érudition technique et le consciencieux travail; le baron Holstein, l'un de ses plus intimes et sagaces collaborateurs; le comte Herbert de Bismarck, son fils aîné, qu'il avait à cœur d'initier à l'étude des grandes questions, enfin un personnage singulier, M. Lothar Bücher, devenu l'un des agents de sa politique après avoir été l'un des adeptes des théories socialistes. A propos de ce dernier choix, je citerai une anecdote qui montre combien le Chancelier respectait l'étiquette. M. Lothar Bücher, arrivé à un grade administratif qui lui donnait le titre d'Excellence, ne pouvait régulièrement être placé sous les ordres de M. de Radowitz dont le rang hiérarchique était alors moins élevé. Comme celui-ci ne devait avoir parmi ses collègues allemands ni supérieur, ni égal,

il fallait trouver un biais, et le comte Herbert vint, de la part de son père, m'entretenir de ce problème. Nous en étions assez embarrassés, quand je m'avisai d'une qualification en usage dans diverses ambassades, celle de « secrétaire archiviste ». Elle fut agréée sur-le-champ par le prince qui conféra à son candidat ces fonctions accessoires, qu'un des adjoints eût remplies sans peine, mais qui étaient à la rigueur distinctes de l'ensemble des services. C'est ainsi que le disciple de Lassalle, revêtu de ces attributions qu'on jugea compatibles à la fois avec le bon ordre et avec sa dignité, fut admis dans le personnel du Congrès.

J'ai fait allusion tout à l'heure aux motifs qui avaient amené le Chancelier à confier la rédaction des protocoles au premier secrétaire de l'ambassade de France. Cette préférence ne m'était point personnelle, au moins de la part du prince de Bismarck, qui ne me connaissait que de nom : elle était donnée en réalité à mon poste. Depuis quelque temps, et en vue de ses rapports avec nos plénipotentiaires, dans une assemblée où il désirait trouver partout de bonnes dispositions, il s'attachait à montrer à notre gouvernement une gracieuseté particulière. Au cours des pourparlers préparatoires, dans ses fréquents entretiens avec notre ambassadeur, il nous témoignait la plus courtoise déférence; il avait adopté avec empressement les vues et les réserves de M. Waddington ; il avait examiné avec l'un et l'autre, dans le sens le plus conciliant, plusieurs points du programme général, et donné ainsi à nos relations sur le terrain oriental les meilleures apparences. Le choix du rédacteur des protocoles s'accordait avec cette conduite prévenante, dont assurément nous ne nous exagérions pas la portée, mais qui, après tout, devait faciliter notre rôle au Congrès et atténuer nos soucis permanents. L'entente s'était donc aisément établie là-dessus entre lui et M. Waddington, et il voulut même l'accentuer en réservant au secrétaire français un accueil spécialement affable. On me permettra peut-être de rappeler ici un fait personnel, intéressant, non pas en ce qui me concerne, mais parce que le Chancelier y est en scène dans son intérieur, et, surtout, parce que le mot de la fin donne la note des sentiments qu'il entendait alors nous manifester.

Le jour où il s'installait au palais Radziwill, il me fit prier par son fils Herbert à un dîner où je serais seul avec sa famille et lui.

Je ne lui avais pas encore été présenté : j'allais lui demander une simple audience ; notre ambassade fut surprise et très satisfaite de cette invitation inusitée. Il me reçut avec une véritable aménité hospitalière, et une expression souriante qui adoucissait singulièrement la rudesse de son visage et l'intensité de ses yeux bleu clair ombragés de sourcils en broussaille. Pendant tout le repas, où en effet il n'y avait d'autres convives que sa femme, ses enfants et M. de Radowitz, il donna à son langage la forme d'une causerie intime, d'abord sur mon prochain travail et sur ma carrière, puis sur les sujets les plus variés d'histoire et de philosophie, entremêlant son discours de réflexions et maximes politiques, et aussi de réminiscences de sa vie, les unes et les autres d'ailleurs absolument étrangères à nos années sombres. Il parlait le français lentement, mais facilement, affectant çà et là d'hésiter sur telle ou telle expression, lorsqu'il jugeait, avec une liberté hautaine et parfois ironique, les hommes et les événements du jour ; mais, s'il avait l'air de chercher son mot, c'était pour le mieux décocher, et il rencontrait toujours le terme le plus juste et le plus aigu. Il passait rapidement d'un sujet à l'autre, se complaisant dans des digressions humoristiques, se prétendant lassé du pouvoir et désireux de retrouver bientôt, dans la retraite, les plaisirs de la chasse et le charme de la vie de famille au milieu des loisirs champêtres. Il s'étendit ensuite longuement sur les complications orientales, les incidents de la guerre turque, et malmena quelque peu la conduite des Russes : « Ils auraient dû choisir, me dit-il, ou bien aller au bout de leur idée et entrer à Constantinople, — car ils l'ont pu, pendant huit jours, — ou bien alors ne pas tant exiger de la Porte et ne pas provoquer ainsi l'intervention de l'Europe. Il n'y a qu'un moment dans les choses : il faut le saisir. » Ce trait lancé à l'adresse du prince Gortschakow, il n'insista pas sur ce sujet scabreux, et il continua de causer, au gré de sa fantaisie, tantôt grave et tantôt familière, de lui-même, de ses collègues futurs, et aussi des menus détails de son labeur quotidien. Je le trouvais évidemment dans une de ses bonnes heures, et le foyer de cet homme, qui a si violemment agité le monde, me parut extrêmement calme et simple. La princesse et sa fille l'entouraient des soins les plus affectueux ; le respect de ses fils n'avait rien de timide : son ascendant sur les siens semblait s'exercer avec beaucoup de

douceur. Il ne fit qu'une seule allusion à son autorité de chef de famille : « Quant à moi, dit-il en riant, à propos d'un mot échappé à l'un de ses enfants sur les belles-mères, j'ai toujours très bien vécu avec la mienne, — pas la première année, il est vrai; mais, depuis lors, elle a compris, et la paix a été complète. »

La conversation se poursuivit quelque temps encore avec enjouement; mais comme j'allais prendre congé, son visage devint tout à coup fort sérieux, et il s'étendit complaisamment sur les mérites des plénipotentiaires français : il fit avec chaleur l'éloge du comte de Saint-Vallier, s'exprima en termes sympathiques sur M. Waddington qu'il avait vu le matin même pour la première fois; enfin, avec l'intention visible de résumer sa pensée actuelle à notre égard dans une dernière parole, il redressa sa haute taille et ajouta d'un ton ferme, après un instant de silence : « Je suis heureux que vous ayez été mon premier hôte dans cette maison, et il ne dépendra pas de moi qu'il ne s'y passe jamais rien qui puisse être pénible à la France. » J'allai, comme il n'en doutait pas, répéter à nos plénipotentiaires cette phrase préméditée et significative, au moins pour la durée du Congrès.

J'en viens à l'inauguration de nos séances. Les représentants des Cours, arrivés successivement à Berlin, élaboraient en de fréquentes entrevues les principaux thèmes de leurs débats ultérieurs. Déjà se dessinaient les groupes indiqués d'avance par les situations et les aptitudes respectives : celui des chefs de gouvernement investis d'une autorité supérieure : celui des simples plénipotentiaires moins élevés en dignité, et appelés à une collaboration pratique, détaillée et secondaire. La responsabilité demeurait sans doute indivisible, et tous les membres étaient égaux en droit; mais, en fait, les ministres d'État avaient seuls l'initiative et la direction. Un nombreux personnel de fonctionnaires techniques et de diplomates distingués entourait chaque mission. Je citerai seulement le directeur du Cabinet de lord Beaconsfield, M. Montague Carry, maintenant pair d'Angleterre; MM. de Teschenberg et Schwegel, chefs de section au ministère des Affaires étrangères de Vienne; M. Curtopassi, qui fut, peu après, ministre d'Italie à Athènes; M. Herbette, qui a été plus tard notre ambassadeur à Berlin; les généraux Simmons, Anoutchine et Bobrikof; le baron Jomini, l'éminent collaborateur du chancelier russe; M. de Neli-

dow, mon collègue à Constantinople, et, plus tard, l'un des signataires de la convention de San-Stefano et aujourd'hui ambassadeur à Paris. Aucun de ces personnages n'assistait aux séances, mais chacun d'eux apportait le concours de son expérience aux représentants de son pays. Tous ces hôtes officiels entouraient le Congrès d'un imposant cortège; en même temps, des rédacteurs et correspondants de tous les journaux du monde, accourus à Berlin, se préparaient à surexciter l'attention universelle par une immense publicité.

V

Enfin, le 13 juin, les plénipotentiaires, revêtus de brillants uniformes et chamarrés de décorations, traversèrent en voitures découvertes, sous le plus beau soleil, la foule rangée sur leur passage et franchirent la grille du palais Radziwill. Ils furent reçus dans le vestibule par M. de Radowitz; le prince Gortschakow, qui ne pouvait monter l'escalier, fut hissé dans un fauteuil à poulies au premier étage : le prince de Bismarck les accueillit tous à l'entrée du premier salon et les conduisit dans la salle des séances. Une table en fer à cheval, couverte d'un tapis brun, occupait le fond de la pièce, devant les fenêtres cintrées donnant sur la cour d'honneur. Des fauteuils pareils, à dossier élevé, avaient été disposés pour les membres de l'assemblée, et des chaises, aux deux extrémités, pour les secrétaires. La veille, le Chancelier avait fixé les places et décidé que les plénipotentiaires de chaque nationalité siégeraient à côté les uns des autres, dans l'ordre alphabétique des Puissances. Comme il y avait dix sièges sur la même ligne du fond, le fauteuil présidentiel ne pouvait pas être exactement au centre. Quand M. de Radowitz et moi avions fait remarquer cette petite irrégularité au Chancelier : « N'importe, répondit-il gaiement, je serai un peu trop à droite, mais j'ai, pour le moment, quelque inclination vers ce côté-là. » Il eut donc cinq de ses collègues à sa gauche et quatre seulement à droite : les autres membres furent répartis dans l'ordre indiqué

sur les deux courbes du fer à cheval. Tout le milieu de la salle resta vide, et nous fîmes placer à l'extrémité opposée une seconde table destinée à recevoir les livres, documents, cartes géographiques, nécessaires aux recherches et aux études immédiates.

Avant la constitution de l'assemblée, le comte Andrassy rédigea rapidement au crayon quelques phrases dont j'ai gardé l'autographe, par lesquelles il proposait à ses collègues d'adresser à l'empereur Guillaume leurs vœux « pour le prompt rétablissement de sa santé ». La présidence fut déférée ensuite au chancelier d'Allemagne, suivant l'usage, et le secrétariat fut agréé et introduit. On s'assit alors, et le Président, seul debout, prononça une courte allocution de bienvenue et de remercîment, puis il lut une allocution, d'une remarquable orthodoxie politique et qui se résumait dans le passage suivant : « Le traité de San-Stefano étant, sur plusieurs points, de nature à modifier l'état des choses, tel qu'il se trouve fixé par les conventions européennes antérieures », doit être « soumis à la libre discussion des Cabinets signataires des actes de 1856 et de 1871, pour assurer, d'un commun accord, et sur la base de nouvelles garanties, la paix dont l'Europe a tant besoin. » Cette affirmation du droit des Puissances d'examiner toute modification des traités signés par elles était sans doute excellente et parfaitement à sa place ; mais il pouvait sembler assez étrange qu'elle fût énoncée comme une vérité absolue, et avec tant de conviction apparente, par le même homme qui, sans consulter personne, avait successivement changé la situation assurée au Danemark par le traité de Londres, à la Confédération germanique, à l'Autriche et à la France, par les traités de Vienne. Toutefois, — et sans se faire illusion sur la valeur pratique d'une aussi belle théorie invoquée par l'homme d'État qui l'avait le moins observée, — on n'avait qu'à se féliciter de la voir si explicitement proclamée, et l'adhésion unanime des plénipotentiaires rendait service à la cause du droit international si souvent dédaigné.

L'objet de leurs travaux étant ainsi défini, les assistants prirent l'engagement de garder le secret sur leurs délibérations. J'aime à penser que tous y ont été fidèles, bien que, par suite sans doute de quelques inadvertances, l'exactitude de certaines informations de la presse n'ait pas laissé, à plusieurs reprises, de nous surprendre.

On plaça, aussitôt après, la question bulgare en tête du prochain ordre du jour, et on allait se séparer, quand un incident imprévu mit un instant aux prises les représentants de l'Angleterre et de la Russie. Soit que lord Beaconsfield voulût marquer sur-le-champ l'antagonisme des deux Cours, soit plutôt qu'il prétendît donner satisfaction aux défiances de l'opinion britannique, il demanda expressément que les troupes russes campées auprès du Bosphore en fussent éloignées d'urgence. Sa motion qui visait, en termes peu ménagés, l'éventualité de conflits redoutables, et même, disait-il, « la prise, à l'improviste, de Constantinople », fut relevée avec une vivacité légitime par les ministres du Tsar, dont elle paraissait en effet suspecter la loyauté. On fut très ému de cette escarmouche de mauvais augure, et je vis le moment où la discussion allait, dès la première heure, prendre un ton fort acerbe. Mais le président, qui n'entendait point que le débat vînt à s'égarer sur une question aussi délicate, y coupa court immédiatement par quelques paroles énergiques. On vit alors combien son autorité était décisive. Lord Beaconsfield abandonna sa suggestion intempestive, et n'y revint jamais. On s'ajourna ensuite à trois jours, pour que les plénipotentiaires eussent le temps de se mieux connaître et de se concerter : ils devaient ensuite siéger sans désemparer jusqu'à la fin.

VI

Je voudrais maintenant, d'après l'impression très vive que j'ai gardée de chacun d'eux en séance, dans le monde, et souvent dans l'intimité, les placer sous les yeux de mes lecteurs. Je n'en parlerai d'ailleurs qu'au point de vue spécial de mon étude et du rôle qu'ils ont joué au Congrès : le prince de Bismarck comme président, et les autres comme inspirateurs ou collaborateurs plus ou moins actifs de l'œuvre commune.

On pouvait se demander si le caractère rude et altier du Chancelier de l'Empire s'accommoderait avec la mission délicate et nuancée qu'il avait à remplir dans une réunion circonspecte et même assez ombrageuse. Son masque même, abrupt et tourmenté,

son type orageux si bien d'accord avec sa vie, la rectitude militaire de sa tête impérieuse et de son buste athlétique, sa voix pesante et brusque semblaient convenir assez peu aux fonctions présidentielles. Mais on vit bientôt — ce dont ceux qui le connaissaient ne doutaient pas — à quel point il savait adapter aux circonstances son tempérament absolu, et l'expression même de son visage. Sa complexe nature avait des ressources, sans effort et sans pose, pour toutes les situations et pour tous les instants. De même que, dans ses entretiens intimes, sa parole devenait aisément ondoyante, originale et enjouée, de même sa diplomatie, inflexible au fond, prenait, à l'occasion, des formes accessibles et insinuantes, et, en dirigeant les débats aussi bien qu'en conversant avec ses collègues, il ne montrait pas moins de verve et de bonne humeur que de gravité robuste. J'oserais presque dire qu'il n'a jamais été plus complètement lui-même que dans ce fauteuil où il lui fallait à la fois comprimer avec une ténacité sévère les prétentions impatientes et les discussions agitées, inspirer la confiance par une affabilité prévenante, enfin maintenir ses plans personnels en paraissant seulement interpréter et résumer la volonté collective. On sentait, à le voir si ferme et si alerte, le plein développement de ses qualités diverses : l'énergie indomptable et l'adresse savante; il les combinait supérieurement dans ce poste pacifique dont la majesté couronnait sa belliqueuse existence, et sa satisfaction intérieure était visible dans son attitude calme et souriante.

Cette éclatante faveur de la fortune concordait d'ailleurs avec ses intérêts qu'il ne perdait jamais de vue : « Quand on me demande quelque chose, me disait-il un jour, je regarde d'abord ce que l'on m'offre; » et il accentuait sa pensée, en étendant ses mains à égale hauteur, comme les plateaux de la balance. Or le Congrès réalisait pour lui cet équilibre. Le Chancelier donnait son concours aux ambitions des uns et aux désirs d'apaisement et de pondération dont les autres étaient animés, et il recevait en échange, avec la consécration de la suprématie allemande, des moyens d'action adéquats à ses conceptions d'avenir. Aussi conduisait-il les délibérations en véritable modérateur, les développant ou les resserrant avec autant d'art que de sérénité, provoquant les concessions réciproques, éliminant les détails vains ou confus, laissant dans la brume les points obscurs, pressant les

solutions plus ou moins justifiées et durables, mais actuellement suffisantes pour les autres et surtout pour lui-même. Au cours de discussions, dont il ne fallait pas trop sonder les mystères, la rapidité lui semblait la condition essentielle du succès, et il ne donnait pas de répit à ses collègues. Lorsque le rédacteur des protocoles, et parfois les plénipotentiaires, lui demandaient un intervalle de repos, il ne les écoutait point : « Croyez-moi, me disait-il du haut de sa taille de géant, le travail n'a jamais tué personne. » Il lançait ce mot gaîment, avec la conviction de sa vigueur physique et morale, en homme qui ne voit que son but, et, de fait, grâce à ce labeur ininterrompu et si bien dirigé, en trente jours la besogne fut achevée.

Il est superflu de dire que les deux autres représentants de l'Allemagne secondaient leur chef avec la plus exacte discipline : physiquement fort différents, ils se ressemblaient par le dévouement. Le prince de Hohenlohe, maigre et froid, avait la mine anguleuse, les yeux creux et dilatés, le nez en bec d'aigle, le sourire même sombre, la parole sèche et concise. M. de Bülow, secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, rappelait par sa corpulence et les lignes rondes et placides de son visage entièrement rasé, par ses longs cheveux blancs bouclés, par la mansuétude de son regard et de son verbe onctueux, la physionomie débonnaire de certains dignitaires ecclésiastiques. Mais, sous ces apparences bénignes, ce diplomate expert et fin reproduisait, comme son collègue, sans dévier d'une ligne, la pensée impérieuse du chancelier.

Dans ce cénacle d'aspect classique et austère, la figure singulière du premier ministre d'Autriche-Hongrie, le comte Andrassy, frappait d'abord par le contraste. Ses yeux noirs et passionnés pétillaient sous la profonde arcade sourcilière : ses cheveux frisés ondulaient sur son front : sa moustache relevée, son visage un peu fatigué par une vie tumultueuse, ses uniformes écarlates, surchargés de torsades d'or, donnaient moins l'impression d'un négociateur que celle d'un artiste ardent ou d'un capitaine héroïque. Il fallait se dégager des souvenirs de Metternich et se rappeler la transformation récente de la monarchie des Habsbourg au profit des éléments magyars, pour comprendre la situation prépondérante de ce grand seigneur romanesque à la traditionnelle Cour de Vienne. Mais l'expression puissante de son regard

et l'habileté de son langage révélaient un véritable chef de gouvernement. Il avait sans doute le tempérament altier et ardent de sa race, mais, à la table du Congrès, il traitait nettement et de haut les grandes affaires, dont il poursuivait la solution avec une âpre persévérance. Il est vrai que sa désinvolture semblait parfois bizarre, mais sa nerveuse éloquence, sa conversation chatoyante s'accordaient si bien avec sa destinée aventureuse, ses épreuves passées et sa grandeur présente! Lui-même aimait à rappeler ces étonnantes vicissitudes : c'était lui qui, — jadis condamné par contumace à être pendu comme insurgé, en 1848, — répondait un jour, à Berlin, à un compliment sur la Toison d'or qu'il avait au cou : « Oui, sans doute, mais mon effigie a porté, en d'autres temps, un autre collier. » Il parlait ainsi sans affectation, en effleurant de la main le précieux joyau, moins séduit par le jeu de mots que par le drame flottant de la fortune humaine. En somme, qu'on vît en lui le paladin, l'homme d'État ou du monde, il était fort à la mode dans les salons et il jouait dans l'assemblée l'un des premiers rôles. Il manœuvrait partout avec autant d'énergie que d'élégance et d'apparente liberté d'esprit. Et il y avait bien quelque mérite, en ce moment, où il couvait ses ambitions en Bosnie-Herzégovine, et où il combinait en secret avec le prince de Bismarck cette triple alliance, œuvre inconsciente du Congrès et destinée à devenir le facteur capital de la diplomatie européenne. J'ajoute que sa politique était parfaitement servie par ses deux collègues : l'un, le baron Haymerlé, homme de carrière et d'étude, et qui devait même lui succéder, aussi agréable de manières que solidement érudit, complétait et fortifiait ses moyens d'action par une compétence technique indiscutable, comme un tacticien consommé exécute les conceptions stratégiques d'un général en chef; l'autre, le comte Karolyi, ambassadeur de François-Joseph à Berlin, donnait par la magnificence de ses réceptions beaucoup d'éclat à la mission impériale.

J'ai indiqué plus haut les difficultés de la tâche dévolue à nos plénipotentiaires français. Je dois dire que les avances du prince de Bismarck, et aussi les bons sentiments qui lui furent manifestés par l'assemblée tout entière, la rendaient un peu moins épineuse; mais encore fallait-il bien comprendre et mesurer la conduite à suivre, et obtenir par une attitude prudente et ferme la pleine

confiance de tous et le concours du Congrès à la reconstitution progressive de notre influence. On a beaucoup alors critiqué nos représentants. Il sied, je crois, d'être plus juste : en vérité, ils n'ont pas été inférieurs à ce qu'on devait en attendre, et leur initiative s'est constamment produite sans ostentation et sans défaillance. M. Waddington, depuis peu ministre des Affaires étrangères, n'appartenait pas à la diplomatie; mais ses études antérieures l'avaient initié à nos travaux; il connaissait au moins l'armature des questions orientales. Mais, ce qui valait mieux que cette science un peu superficielle, il était d'un esprit très circonspect et d'un jugement droit : orateur disert et courtois, exercé aux manœuvres de la vie parlementaire, il réunissait ainsi des qualités particulièrement utiles dans une assemblée formée d'éléments hétérogènes qu'il convenait de ménager. Sa physionomie ouverte, son caractère loyal et conciliant, plaisaient à ses collègues : il défendait son opinion énergiquement, mais il montrait une aimable déférence à celle des autres, et l'on ne surprenait dans ses discours ni subtilités, ni pièges. La politique « des mains nettes » n'était pas assurément chez lui une préférence et encore moins une doctrine; toutefois, comme nous ne pouvions pas alors en avoir ostensiblement d'autre, il valait certes mieux paraître spontanément modestes qu'impatients et déçus. M. Waddington avait bien ses vues du côté de Tunis, mais il jugeait qu'il fallait seulement tâter et préparer le terrain, et, en attendant, recueillir le bénéfice moral d'une conduite désintéressée. Il s'était acquis de la sorte beaucoup de crédit : son intervention était toujours acceptée volontiers, soit qu'il affirmât nos droit séculaires dans le Levant, soit qu'il proposât l'extension des frontières grecques, soit qu'il fît connaître son sentiment sur les diverses affaires en discussion. Bien qu'il eût retenu de son origine anglaise une prédilection pour le Cabinet de Londres, son patriotisme français incontestable et son impartialité naturelle inspiraient la plus haute estime, et, très souvent, sa parole habile et sincère ralliait à son avis l'unanimité de ses auditeurs. Il avait d'ailleurs auprès de lui, pour aider et éclairer au besoin sa marche dans ce milieu nouveau pour lui, un diplomate supérieur, son intime ami, le comte de Saint-Vallier, accrédité depuis plusieurs mois à la Cour d'Allemagne.

Cet ambassadeur de premier ordre a laissé une impression ineffaçable dans le souvenir de ceux qui l'ont connu. La destinée lui avait prodigué les dons les plus rares, en même temps que d'âpres rigueurs. Tout en lui, l'expression de ses traits, l'éclat de ses yeux, sa voix nuancée, son élégance patricienne, révélait une nature d'élite. Ses facultés justifiaient sa rapide élévation, et il savait tempérer par le charme et la souplesse de son esprit l'apparence un peu hautaine de son attitude. Mais il payait cher ces faveurs de la fortune : depuis de longues années, les crises intermittentes d'une maladie incurable, un squirre stomacal, épuisaient lentement ses forces. Il avait néanmoins poursuivi sa carrière, et s'était fait, en ses différents postes, une situation exceptionnelle. Chef du cabinet du marquis de Moustier au quai d'Orsay, ministre à Stuttgart avant la guerre de 1870, plus tard commissaire au quartier général allemand à Nancy, puis sénateur et ambassadeur à Berlin, il avait exercé partout un ascendant incontesté. Il dominait ses souffrances par un travail incessant et par l'intrépidité de son âme. Ce stoïque toujours militant avait pris une part considérable à la formation du Cabinet où siégeait M. Waddington ; il dirigeait en maître notre ambassade ; il était l'un des plus vigilants négociateurs du Congrès. J'ai vécu, durant cette période, dans son intimité, et je me rappelle avec émotion la lutte de sa volonté contre la maladie implacable. Pendant des journées de jeûne, après des nuits sans sommeil, il se maintenait debout, assistait aux fêtes officielles, controversait, en séance et dans les couloirs, avec autant de fermeté que de précision. Ses collègues appréciaient sa jeune maturité et la rectitude de sa sobre dialectique, en même temps qu'ils étaient touchés de sa vaillance. Toujours sur la brèche, il leur eût fait illusion, si le ravage intérieur n'eût été révélé par son visage pâle et amaigri ; mais on devinait ses tristes heures, et il était vraiment environné des sympathies les plus respectueuses. Il devait vivre plusieurs années encore de cette existence active et dramatique ; je l'ai vu, peu de temps avant sa fin ; son corps était vaincu, mais non pas son courage : son caractère, sa pensée et son cœur n'avaient pas fléchi.

Notre troisième plénipotentiaire, M. Desprez, depuis douze ans directeur des affaires politiques, donnait à la mission française le précieux concours de son imperturbable science. J'ai parlé dans

un chapitre précédent de ses longs services, de son expérience, de sa dextérité de plume et de langage. Ce bénédictin de la diplomatie avait sa place marquée au Congrès. Il en a été l'un des plus laborieux auxiliaires, et, lorsqu'il s'est agi de condenser les résultats des délibérations, il fut le principal rédacteur de la commission spéciale : le projet préparé par lui est devenu, avec très peu de changements, le texte officiel du traité de Berlin.

Le Cabinet du Quirinal n'avait accrédité que deux représentants : le comte Corti, ministre des Affaires étrangères, et le comte de Launay, son ambassadeur en Allemagne. Celui-ci, homme sage, instruit et affable, fort zélé, mais un peu méticuleux, surchargeait de trop de réserves et de réticences ses discours diffus, et le comte Corti concentrait en sa personne l'autorité de la mission. Ce diplomate, dont j'ai déjà dit quelques mots à propos de la Conférence de Constantinople dont il était membre, connaissait à fond le métier. Dans des postes nombreux, il avait fait honneur aux leçons de son ancien chef, M. de Cavour. Son extérieur ne prévenait pas en sa faveur : il avait de petits yeux perçants et le nez camard ; mais la distinction de ses manières, ses allures cordiales, et surtout la verve, l'originalité de sa conversation incisive et instructive, faisaient oublier son masque étrange. Il ne discourait guère en séance, n'étant pas un orateur, mais il plaçait à propos ses observations pratiques, ingénieuses, présentées sous une forme persuasive. Dans les cercles intimes, il développait plus à l'aise, avec une nuance de causticité familière, ses réflexions toujours justes et fines. Rien n'échappait à son regard pénétrant : il avait sur les uns et les autres le mot expressif et topique, et caractérisait les incidents et le fond des choses nettement, sans parti pris et sans illusion. On le considérait comme très clairvoyant et de bon conseil, et, s'il devait à son titre de premier représentant de l'Italie une certaine part de son crédit, il s'était placé sur-le-champ, par sa valeur personnelle, en pleine lumière, comme un homme qui parle de ce qu'il sait, qu'on écoute toujours avec plaisir et profit.

La Porte n'avait pas été heureuse dans le choix de ses plénipotentiaires. Tandis qu'elle aurait dû faire défendre sa cause par des Ottomans de grande envergure, elle l'avait remise à des agents de second ordre et qui, de plus, pour diverses raisons, ne pouvaient obtenir d'influence au Congrès. L'un, Carathéodory, chef de la

mission, était Hellène de race et de religion; l'autre, Méhémet-Ali, Prussien d'origine et renégat; le troisième, Sadoullah, insignifiant. Il y avait là, et nous le savions tous, un calcul singulier de psychologie turque : on avait éprouvé à Constantinople la plus vive répugnance à compromettre un grand personnage de l'Islam dans une négociation qui, tout en atténuant les clauses de San-Stefano, consacrerait, une fois de plus, des empiétements sur les domaines et sur la souveraineté du Sultan. On préférait donc laisser la responsabilité à un raya, en se flattant que les Cours chrétiennes prendraient cette nomination comme un acte de déférence. Or rien n'était plus loin de leur pensée. Elles n'ignoraient pas qu'à Stamboul un chrétien n'a jamais qu'une position subalterne, et que la direction réelle des affaires n'appartient qu'aux musulmans. Carathéodory, dont nul ne méconnaissait assurément la haute intelligence, le loyal caractère, l'instruction très étendue et les mérites de diplomate et d'écrivain, n'en était pas moins un ministre transitoire et un pacha de circonstance, et, comme tel, malgré ses rares talents et ses laborieux efforts, demeurait sans action sur la haute assemblée. Il avait lui-même trop de tact pour ne pas sentir les difficultés de son rôle : il manquait d'autorité. Bien que très dévoué à son maître, il n'était pas investi de cette confiance entière réservée, dans le Palais et à la Porte, — encore avec quelle volonté capricieuse! — aux vieux serviteurs de la politique musulmane. Dans nos entretiens affectueux sur les affaires présentes dont nous avions étudié ensemble, dix-huit mois auparavant, les antécédents à la Conférence de Constantinople où nous remplissions l'un et l'autre les fonctions de secrétaire, je pressentais ses graves soucis en admirant son persévérant courage. Ses collègues lui rendaient justice et lui montraient l'estime qu'il méritait si bien : mais outre qu'ils étaient tous beaucoup plus préoccupés de leurs intérêts combinés que des revendications et des plaintes de la Turquie, ils le regardaient comme un subordonné attaché à une tâche ingrate et prédestiné à la disgrâce.

Quant à Méhémet-Ali, la Porte s'était trompée plus encore. On a dit qu'elle avait cru être habile en députant à Berlin un général né en Prusse. Peut-être avait-elle seulement cédé, une seconde fois, à son désir d'être représentée par des agents qui ne fussent point de race turque. Quoi qu'il en fût, elle avait bien mal com-

pris les sentiments du Congrès et surtout ceux du prince de Bismarck. A leurs yeux, Méhémet-Ali, échappé jadis de la marine prussienne, devenu musulman, et dont les débuts dans la carrière militaire ottomane avaient été favorisés, prétendait-on, par des intimités suspectes, n'était, malgré sa conduite, discutable d'ailleurs, pendant la dernière guerre, qu'un aventurier sans consistance. Sa présence irritait particulièrement le Chancelier qui ne voyait en lui, me dit-il un jour, « qu'un gamin de Berlin » affublé du titre de maréchal : « Ainsi, ajoutait-il avec véhémence, me voilà obligé de placer, comme je le fais pour tous les plénipotentiaires, un factionnaire allemand à la porte d'un déserteur et d'un renégat! » Il s'y résigna cependant; mais, après l'avoir accueilli de son air le plus froid, il ne lui parla jamais qu'avec une malveillance hautaine. Ce traitement était vraiment un peu sévère. Méhémet-Ali avait quitté sa patrie presque enfant : peut-être était-il calomnié; en fait, il s'était distingué sur plusieurs champs de bataille : il avait même une certaine culture philosophique et littéraire. Ce personnage singulier a eu une fin tragique : peu de temps après le Congrès, appelé en Albanie pour réprimer une insurrection, il fut cerné par les rebelles, et périt les armes à la main. Le Sultan avait eu tort de l'improviser diplomate, mais il avait eu raison de compter sur son dévoûment et sa bravoure.

Avant de parler des plénipotentiaires anglais et russes, dont l'antagonisme était la question majeure, je dois faire remarquer que l'attitude de leurs collègues à leur égard était délicate. Il fallait à la fois tenir grand compte des prétentions britanniques et des susceptibilités du Tsar, et, pour y parvenir, ne pas permettre que l'assemblée eût l'aspect soit d'un champ clos, soit d'un tribunal. La discussion ne devait pas se poursuivre ostensiblement entre les deux adversaires, et il était également inadmissible que la Russie parût être citée à la barre de l'Europe. Il est juste de reconnaître qu'avec un art extrême les Puissances neutres ont évité ce double écueil. Elles se sont attachées à faire de leurs séances une réunion amicale recherchant, de bonne foi et en dehors de toute forme acrimonieuse, une combinaison d'équilibre; à part quelques agitations de surface et quelques vivacités promptement réprimées, elles sont arrivées par leur tact, leur fermeté et leur prudence, à donner autant que possible à leurs échanges

d'idées l'aspect d'un travail général et à sauvegarder la sérénité un peu factice de leurs délibérations. Elles y ont eu d'autant plus de mérite que, d'un côté, comme on l'avait constaté à la première séance, les dispositions réciproques de Londres et de Pétersbourg étaient fort aigres, et que, d'autre part, les relations des Chanceliers d'Allemagne et de Russie n'étaient point bienveillantes. Mais, si la sagesse des uns et des autres, et aussi la dextérité professionnelle, ont aplani ces aspérités, on verra, dans la seconde partie de cette étude, que non seulement la politique défiante et contradictoire des deux Cours rivales rendait leur œuvre malaisée, mais encore que la haute situation et le caractère de leurs représentants augmentaient les difficultés de l'accord.

CHAPITRE IV

LE CONGRÈS DE BERLIN

DEUXIÈME PARTIE

LES SÉANCES ET LE TRAITÉ

I

Les premiers plénipotentiaires anglais et russes étaient assurément, avec le prince de Bismarck, les personnages les plus en vue à la table du Congrès, parce que, sans cesse, ils croisaient le fer, et aussi parce que chacun d'eux occupait de longue date un rang supérieur parmi les hommes du temps.

La littérature et la politique avaient également illustré M. Disraëli : élevé depuis peu à la pairie sous le titre de comte de Beaconsfield, écrivain et orateur célèbre, chef de parti, il arrivait à Berlin, entouré du double prestige de sa renommée et de sa situation de premier ministre. Sa figure, très belle autrefois, maintenant jaune et ridée, gardait encore ses lignes régulières et un caractère intense de finesse et de volonté. C'était un grand vieillard maigre et légèrement voûté, dont les traits un peu bombés, les cheveux longs et bouclés, la barbiche pointue, rappelaient l'ineffaçable type sémite : sa physionomie n'en était pas moins très anglaise, et elle eût même paru trop flegmatique si la vivacité intermittente de son regard et la courbe railleuse de ses lèvres n'eussent attesté la vigueur de sa pensée toujours jeune et active. Les années et les fatigues de sa noble et laborieuse existence avaient alourdi son attitude : il ne s'avançait qu'appuyé, d'un côté, sur une canne, et, de l'autre, sur le bras d'un secrétaire :

mais il recevait les hommages de tous avec la dignité de l'homme du monde investi d'un grand pouvoir. Loin de plier sous le fardeau, il travaillait sans relâche, vivait à Berlin dans une retraite studieuse, et assistait à toutes les séances : « et par-dessus tout cela, me disait-il un jour en souriant, j'ai en même temps à gouverner l'Angleterre. » Il eût pu ajouter, — je l'ai su depuis, — qu'il consacrait encore quelques instants de loisir aux lettres et aux fictions qui lui étaient chères. On retrouvait toujours en lui l'artiste sous l'homme d'État, et l'imagination ne perdait jamais ses droits. Plus d'un passage de ses livres est en quelque sorte le commentaire anticipé de sa conduite parlementaire, de son « impérialisme » grandiose, de sa diplomatie entreprenante : et, sans insister là-dessus, je rappellerai que la mainmise sur Chypre, accomplie à l'époque du Congrès par lord Beaconsfield, avait été pressentie et indiquée jadis, comme nécessaire, dans le roman de *Tancrède* par Benjamin Disraëli.

Ses discours, eux aussi, étaient à la fois les œuvres d'un maître de l'art et d'un chef de gouvernement. Deux ou trois fois seulement, il a pris la parole au palais Radziwill, — en anglais, contrairement à l'usage diplomatique, — et, sur-le-champ, il a dominé l'attention de ses collègues. Son éloquence était d'autant plus saisissante qu'il demeurait ordinairement impassible dans son fauteuil et ne se mêlait que fort rarement aux échanges d'idées et aux dialogues. Je n'ai pu reproduire au protocole que le sens de ses harangues, remarquables surtout par l'accent et le style ; mais on sentait vibrer dans ce beau langage, un peu aventuré parfois, la volonté et les ambitions d'un grand peuple, la conviction d'une âme passionnée et sévère. Il parlait debout, sans regarder personne, les yeux tantôt fixés au loin, tantôt baissés et concentrés dans une contemplation intérieure. Ses périodes se succédaient rythmées et sonores, calmes ou véhémentes selon la marche du discours, hardiment prononcées, et sa fière dialectique se produisait avec une énergie et un éclat dont l'auditoire subissait visiblement l'ascendant esthétique et l'irrécusable autorité. Cependant, comme la plupart des grands artistes, il n'était dans la vie ordinaire ni imposant ni morose, et ne s'entourait d'aucun appareil : ses manières étaient simples, ses entretiens, autant que j'en ai pu juger, affables et bienveillants. Il ne manifestait aucune vanité ;

tout ensemble souriant et réservé, il ne cherchait pas à paraître, se maintenait en dehors des polémiques quotidiennes et ne se préoccupait évidemment que de l'aspect général et des grandes lignes des choses. Il pouvait d'ailleurs sans crainte abandonner le rôle le plus actif à son habile et savant collègue, le chef du Foreign-Office, lord Salisbury.

Celui-ci, qui depuis, et pendant si longtemps, a dirigé les affaires de son pays, était un de ces grands seigneurs de gouvernement dont les mérites personnels et la situation sociale apportent un si utile concours à la puissance de l'Angleterre. On sait avec quelle souplesse et quelle ténacité il a su plus tard, comme premier ministre, adapter le torysme traditionnel aux conditions modernes de la société parlementaire anglaise, et appliquer, suivant les circonstances, en disciple indépendant mais fidèle, les doctrines de son illustre prédécesseur. En ce moment, il passait à bon droit pour spécialement expert dans les questions orientales : je l'avais vu, l'année précédente, à la Conférence de Constantinople, déployer une compétence et une érudition de premier ordre. Toutefois, sa physionomie pensive, sa noble figure, son vaste front chauve, sa barbe majestueuse, sa douce parole donnaient plutôt l'idée d'un philosophe rêveur que d'un homme d'État résolu : son intervention prenait même parfois un aspect humanitaire. Son âme en effet était fort élevée et religieuse, mais sa politique, colorée ainsi d'une nuance sentimentale, n'en demeurait pas moins exclusive et obstinée. Il devenait pathétique ou restait froid selon le point de vue de son gouvernement, et sa ferveur civilisatrice ou ses sympathies pour les opprimés étaient toujours subordonnées à l'intérêt britannique qui en réglait la température. Ses collègues ne s'y méprenaient point; j'ai remarqué un jour leur vague sourire lorsque, à propos d'une tribu asiatique dont il savait à peine le nom, mais qu'il voulait soustraire à l'influence russe, il en décrivait les prétendues souffrances avec autant d'émotion que s'il se fût agi d'une nation en deuil. En revanche, il replaçait sans sourciller nombre de populations chrétiennes, et notamment la Macédoine et la moitié de la Bulgarie, sous le sceptre du Sultan. Je remarquais aussi le changement de sa voix lorsqu'il n'entendait point transiger, et il avait une façon péremptoire de dire : « C'est de la part de l'Angleterre », qui indiquait la volonté irréductible

d'un ministre dogmatique et hautain. On le regardait avec raison comme le tacticien de la mission anglaise : toujours prêt à l'attaque et à la défense, parlant avec abondance et beaucoup d'esprit un français assez incorrect, il suivait toutes les discussions dans les moindres détails, et, tantôt ondoyant, tantôt inflexible, soutenait les escarmouches et les batailles en soldat infatigable. Tout en marquant à lord Beaconsfield la plus haute déférence, il agissait en ministre associé aux responsabilités du pouvoir et à la direction d'un parti.

C'est à ce titre qu'il entretenait avec M. de Bismarck et le comte Andrassy les relations intimes qui avaient préparé le Congrès, et même prenait l'initiative des mesures concertées entre les Cabinets de Londres, de Berlin et de Vienne. Ce fut lui qui proposa le système des deux Bulgaries et le mode d'administration de la Bosnie-Herzégovine. En dehors des négociations officielles, il avait le privilège des conversations délicates et insinuantes et des suggestions confidentielles qu'il jugeait opportunes. Je n'ai rien à dire de ces conférences, mais je dois rappeler, simplement d'après notre *Livre Jaune,* son dialogue avec M. Waddington au sujet de Tunis. Je ne sais pourquoi il a essayé plus tard d'en atténuer la portée, car il était pleinement dans son droit en cherchant à nous distraire de l'Égypte et du traité de Chypre par la perspective flatteuse d'une acquisition facile. Son langage exprimait en ceci, comme toujours, la pensée de son gouvernement : « Faites là, disait-il, ce que vous jugerez convenable, et l'Angleterre acceptera vos décisions. » Je ne cite au surplus ce texte si clair que pour mieux faire voir combien, dans toutes les affaires capitales ou accessoires, lord Salisbury, sous le pavillon du premier ministre, exerçait dès lors librement son action sur l'ensemble des questions soumises ou non au Congrès et qui intéressaient de près ou de loin les combinaisons britanniques.

La représentation anglaise était heureusement complétée par un troisième personnage, lord Odo Russell, ambassadeur à Berlin. Cet homme d'esprit, dégagé de préventions et de système, agréablement optimiste, avait des allures familières et enjouées : il parlait peu en séance, mais beaucoup au dehors, et quand l'austérité de lord Beaconsfield et les manèges de lord Salisbury inspiraient quelque souci, la vivacité réconfortante de ses appré-

ciations, leur forme originale et parfois plaisante préparaient une impression meilleure. Il devait aussi, en grande partie, son succès personnel à ses réceptions brillantes dont lady Russell faisait gracieusement les honneurs et à ses relations anciennes avec le chancelier et la haute société de Berlin. N'oublions pas qu'il avait été envoyé par sa Cour en 1871 à Versailles au quartier général allemand.

La Russie, menacée directement par la coalition anglaise, allemande et austro-hongroise, et qui entendait disputer le terrain pied à pied, avait voulu donner à sa mission les plus solides ressources et le plus grand prestige. Le Tsar avait donc désigné le prince Gortschakow, chancelier de l'Empire depuis vingt-cinq ans, célèbre à juste titre dans le monde diplomatique, et le comte Pierre Schouvalow, son ambassadeur à Londres, qui passait pour être en ce moment son confident particulier. Ces deux personnages étaient assistés par l'ambassadeur de Russie en Allemagne, M. d'Oubril, et par un nombreux personnel de conseillers éprouvés.

Tout infirme qu'il fût et octogénaire, le prince Gortschakow avait bravé la fatigue d'un long voyage et la perspective d'une lutte opiniâtre pour défendre jusqu'à sa dernière heure la cause de son souverain et de son pays. Et il la servait en effet avec autant d'expérience que de courage, aidé aussi par les sentiments qu'inspiraient son âge et son rang. J'ai encore sous les yeux l'attitude correcte de son corps maigre et un peu courbé, sa figure mobile et fine entièrement rasée, son regard brillant sous ses lunettes, ses lèvres minces, sa physionomie avenante et sa distinction exquise, qui lui donnait l'air d'un vieil homme d'État du dix-huitième siècle. Il en avait les grâces artificielles et le style élégant, peut-être les préjugés, mais nul ne connaissait mieux ce qu'il en fallait prendre et laisser, les rouages de la politique ancienne ou moderne, les vues des diverses Cours, le monde slave et européen.

Je ne dirai pas qu'il fût alors tout à fait le même que dans les longues années où, associé à toutes les pensées du règne, il les servait si bien par son art raffiné, ses réserves et ses audaces, ses neutralités équivoques et sa rhétorique subtile : mais il avait gardé la sagacité pénétrante, la volonté tenace et l'ardeur d'autrefois. Cette ardeur était devenue un peu acrimonieuse, presque

fébrile, et quelques-uns la lui reprochaient volontiers. Le prince de Bismarck, qui ne passait rien à son rival, raillait souvent une nervosité qu'il qualifiait en riant de « colère sénile » ou de « caprices de vieille femme ». Termes excessifs sans doute, mais le prince Gortschakow paraissait parfois impatient et agité : il lui arriva même de jeter, dans un mouvement d'humeur, son couteau à papier au milieu de la table, et, en général, il marquait son mécontentement avec une certaine aigreur qui étonnait, sans l'inquiéter, une assemblée très calme et circonspecte. Ceux-ci attribuaient ces susceptibilités à la tristesse patriotique d'un ministre déçu dans ses espérances; ceux-là, moins bienveillants, prétendaient que son amour-propre était froissé par le triomphe éclatant du prince de Bismarck et surtout par la confiance dont l'empereur Alexandre honorait le comte Schouvalow. Sur ces divers points, je crois qu'on ne se trompait pas : il souffrait évidemment d'entendre constater tous les jours et de voir sensiblement restreindre les avantages obtenus par la guerre : il avait de plus d'anciennes rancunes envers son collègue allemand; enfin, comme il était accoutumé à la faveur exclusive de son maître, la situation du comte Schouvalou à Pétersbourg ne pouvait que lui déplaire.

Celui-ci, aide de camp général du Tsar, était *persona grata* à Berlin. Il réunissait en effet un ensemble de qualités séduisantes et solides; grand et de belle tournure, avec des traits fort nobles, l'air jeune, bien qu'il eût la moustache blanche et effleurât la soixantaine, il avait les plus élégantes et aimables manières qu'on pût voir. En outre, diplomate avisé et, sinon fort instruit, du moins très au courant des affaires, et expert dans l'art de les présenter, il les discutait avec une élocution facile et une attrayante dextérité. Tout en défendant énergiquement sa cause et ne consentant que les sacrifices nécessaires, il recherchait et accueillait les éléments de transaction, soit par esprit conciliant, soit, plus vraisemblablement, en vertu de directions supérieures. Il faisait, comme on dit toujours, bon visage à mauvais jeu, facilitait le travail commun par des accommodements et des euphémismes, et savait donner à ses concessions l'apparence d'une condescendance amicale à l'opinion de l'assemblée. Sa conduite déroutait parfois le prince Gortschakow, qui cependant n'osait pas la contredire,

soupçonnant peut-être quelque secret désir du Tsar, mais en ressentait un dépit que devinait et savourait le chancelier allemand. La gracieuse bonne volonté du comte Schouvalow s'étendait même à la rédaction des protocoles : un matin où, contre son habitude, il m'avait envoyé, écrit de sa main, l'un de ses discours que de mon côté j'avais déjà résumé d'après mes notes, j'allai lui lire mon texte, et il ne me répondit qu'en déchirant son autographe.

En revanche, il ne dédaignait pas les succès oratoires et il avait le don des paroles émues et vibrantes. Je rappellerai seulement ici une séance où, à la fin d'un débat consacré à de tout autres objets, il prit la parole d'un air attendri, et, faisant appel à des sentiments communs à tous ses auditeurs, à leur admiration pour une lutte héroïque, proposa de transformer la passe de Chipka en un « glorieux cimetière » à jamais neutralisé. C'était, en réalité, traiter une question stratégique ; mais l'orateur avait enveloppé sa pensée de considérations si désintéressées et si touchantes sur le respect des sépultures, et se défendait si bien d'avoir en vue un autre objet, que l'opposition du plénipotentiaire ottoman parut d'abord presque inconvenante. L'assemblée, entraînée à demi par ce beau langage, eut besoin de se reprendre et de réfléchir pour se borner à une manifestation sympathique, tout en laissant dans le vague la réalisation d'un projet présenté avec tant d'art et d'éloquence.

A côté de lui, M. d'Oubril était un conseiller très fin et judicieux qui a eu plus d'influence qu'on ne le supposait sur l'harmonie et la conduite de la mission russe. Court et replet, d'humeur enjouée et bon vivant, instruit par une longue carrière, il manœuvrait avec beaucoup de tact entre le chancelier du Tsar et le comte Schouvalow, et plaisait à l'un comme à l'autre par sa déférence circonspecte et ses avertissements discrets. Il était de plus fort agréable au personnel du Congrès qui trouvait chez ce veuf qui avait les allures d'un vieux garçon une table justement renommée, le whist traditionnel et la libre causerie d'un cercle.

Outre ces trois représentants officiels, le Cabinet de Saint-Pétersbourg avait délégué à Berlin, sans l'accréditer au Congrès, le principal collaborateur du prince Gortschakow, le baron Jomini. Cet homme éminent, et qui n'a jamais donné toute sa mesure, ayant toujours vécu dans l'ombre un peu absorbante du premier

ministre, attirait et retenait autour de lui les graves esprits. Je n'ai jamais oublié sa figure de penseur sévère, l'expression profonde de son sourire, la mélancolie de ses yeux voilés où passaient de rapides lueurs, l'autorité de sa parole instructive et captivante. On regrettait qu'il ne fît point partie de l'assemblée, et certes il était digne de cet honneur.

II

J'ai dit plus haut qu'après la première réunion où l'antagonisme de la Russie et de l'Angleterre s'était manifesté avec une vivacité inquiétante, les plénipotentiaires avaient jugé nécessaire de se donner quelque temps pour prévenir, en prenant contact les uns avec les autres, des malentendus fâcheux et des disputes inutiles. Bien que les résolutions fondamentales fussent prévues, il subsistait encore trop de litiges épineux pour qu'on pût négliger ces pourparlers de salon qui sont l'une des meilleures ressources de la diplomatie. Ils profitèrent donc de ces quelques jours d'intervalle pour se mieux connaître, étudier leurs dispositions respectives, et démêler, en causant, les éléments d'entente des opinions irréductibles. Ce travail s'est accompli plus vite qu'on n'eût pu l'espérer de tant de caractères divers : non pas, comme on le verra plus loin, qu'il ait fait disparaître d'inévitables divergences, mais cette période de réflexions calmes et de relations personnelles a sensiblement rapproché des négociateurs venus de tant de pays différents, et a contribué à maintenir sur un ton généralement affable les discussions complexes et l'expression des idées contraires.

Je n'ai pas à retracer ici la longue série des délibérations, et je m'en réfère sur ce point aux protocoles qu'en nos temps de publicité j'ai dû rédiger avec beaucoup plus de détails qu'on ne le faisait autrefois. Je chercherai seulement, dans cette étude, à mettre plus en lumière les principales scènes et à en préciser le sens et la physionomie d'après les indications que j'ai recueillies alors, et surtout d'après l'impression que j'ai gardée des incidents dont j'ai vu de si près les acteurs.

Ce fut le 22 juin que le Congrès aborda la plus grosse difficulté, le problème bulgare. Il devait en effet commencer par là : c'était le nœud de l'affaire ; mais on vit sur-le-champ qu'on se faisait quelque illusion sur la maturité de la question, et que, malgré les entretiens intimes, le diapason n'était pas fixé. Les représentants de l'Angleterre notamment et ceux de la Russie n'interprétaient pas de même la transaction à intervenir. Depuis longtemps, il est vrai, les Puissances avaient décidé en principe la dislocation de la grande Bulgarie de San-Stefano qui, s'étendant du Danube à la mer Égée, englobant la Macédoine, séparant Constantinople des provinces occidentales, la Thessalie, l'Épire et l'Albanie, réduisait l'empire turc à l'état fragmentaire ; on savait que l'Angleterre s'était entendue avec l'Allemagne et l'Autriche pour une répartition de ce vaste territoire en trois parts, et proposerait : 1° la création d'une principauté bulgare ; 2° la formation d'une province ottomane, pourvue d'institutions libérales et d'un gouvernement chrétien ; 3° la restitution de la Macédoine à la Porte. Mais comme ce projet, accepté d'avance dans ses grandes lignes par la Russie, représentait néanmoins pour elle un douloureux sacrifice, on désirait qu'il lui fût soumis sous une forme et avec des commentaires amiables. Le Congrès fut donc surpris d'entendre lord Salisbury, après avoir nettement déclaré inadmissibles les clauses de San-Stefano, présenter la combinaison nouvelle comme une concession bienveillante faite au Cabinet de Saint-Pétersbourg « pour ne pas anéantir entièrement les résultats de la guerre ». Ces paroles, presque ironiques, et qui, en tout cas, accentuaient inutilement l'échec de la Russie, ne pouvaient manquer de provoquer les susceptibilités de ses plénipotentiaires. Le comte Schouvalow déclara aussitôt qu'il ne saurait « les accepter » et que son gouvernement « était venu au Congrès pour coordonner le traité de San-Stefano avec les intérêts généraux de l'Europe » et non pas, assurément, pour « anéantir le résultat de ses victoires ». L'assemblée était agitée et mécontente, le comte Schouvalow très hautain, lord Salisbury embarrassé de l'incident : il fallut que le Président fît appel à un examen ultérieur de la question, et les plénipotentiaires anglais, comprenant qu'ils s'étaient fourvoyés, demandèrent l'ajournement du débat. Ce fut seulement cinq jours après, et à la suite de plusieurs conférences en tête à tête, que les adver-

saires parvinrent à se mettre d'accord sur le fond et la forme.

Le Congrès en accueillit la nouvelle avec joie, mais le projet eut alors à subir une autre opposition, qui, pour être moins grave en pratique, aurait pu cependant, en droit, motiver un examen non moins étendu ; car enfin si les grandes Puissances avaient concilié leurs différends, la Turquie dont on réglait le sort avait bien aussi ses objections à faire entendre. Carathéodory-Pacha les présenta très énergiquement, dans le style le plus clair; mais l'assemblée n'était à cet égard aucunement inquiète, sachant que la Turquie serait toujours obligée d'accepter ses décisions, quelles qu'elles fussent. Aussi l'orateur ne fut-il écouté qu'avec indifférence, et il faut avouer qu'en invoquant, comme il le devait d'ailleurs pour justifier son argumentation, la prospérité des pays bulgares et la fidélité des populations égarées par les excitations étrangères, il avait peu de chances de persuader ses auditeurs. J'observais le sourire des uns et l'impatience des autres, surtout l'irritation du Président qui considérait tout ce plaidoyer comme un hors-d'œuvre fatigant. Il ne pouvait décemment l'interrompre, mais, dès que Carathéodory eut achevé, il ne put se contenir, et riposta rudement comme si celui-ci eût excédé la mesure : il lui déclara qu'il n'était point de son intérêt « de ralentir les travaux du Congrès et de créer des difficultés », et cette semonce, assez étrangement adressée à un collègue qui faisait son devoir, fut la conclusion du débat bulgare.

En présence de cette attitude intolérante, les plénipotentiaires ottomans ne pouvaient insister davantage, car l'assemblée, elle aussi, jugeait inutile de les entendre. Elle prétendait en toute circonstance décider souverainement les affaires ottomanes sans examiner attentivement les réclamations de la Porte. Une procédure plus développée n'eût pas sans doute modifié ses résolutions, mais il est permis de penser qu'en allant un peu moins vite, en ménageant mieux l'amour-propre de la Turquie, en lui montrant une bienveillance sincère ou feinte, et quelque égard pour ses résistances et ses réserves, on eût adouci tout au moins les âpres ressentiments et les défiances qu'il n'était pas bien prudent, on l'a vu depuis, d'accroître et d'aigrir encore. On pouvait prévoir en effet qu'elle serait d'autant plus disposée à éluder les clauses du traité qu'elle aurait été plutôt admise à les subir qu'à les discuter.

Quoi qu'il en soit, le Congrès ayant ainsi arrêté, conformément à la motion de lord Salisbury, l'organisation territoriale substituée à celle de San-Stefano, détermina rapidement la constitution de la principauté bulgare et de la province à laquelle fut donné le nom de Roumélie orientale, les pouvoirs administratifs et militaires du prince et du Sultan dans l'un et l'autre État, et, tout en construisant cette œuvre qui devait être, on le sait, assez peu durable, préserva sagement les traités commerciaux et la liberté des cultes. Toutes ces décisions furent prises paisiblement et à l'unanimité. Mais bien que la solution pacifique de la question bulgare ne fût plus douteuse, lord Salisbury et le comte Schouvalow n'avaient pas encore déposé les armes et se livrèrent deux batailles d'arrière-garde : l'une, presque inévitable, à propos de l'occupation russe et de sa durée, l'autre, provoquée par le ministre anglais au sujet de l'élection du prince. Une transaction, suggérée par M. de Saint-Vallier, mit fin à la première : la Russie réclamait un délai de deux ans pour retirer ses troupes, et ne consentit qu'avec peine à réduire leur séjour dans la Principauté à neuf mois, et à six mois en Roumélie. Le comte Schouvalow soutint la lutte avec persistance et ne céda qu'à la dernière extrémité, en l'absence du prince Gortschakow que cette exigence anglaise eût certainement exaspéré. Quant à l'élection du prince de Bulgarie, qui devait être, de l'avis de tout le monde, faite par les populations, puis confirmée par la Porte « avec l'assentiment des Puissances », il fallait être aussi ombrageux que lord Salisbury pour élever là-dessus une objection subtile. Le Congrès ne s'y attendait pas, et il y eut autour de la table un mouvement de lassitude lorsque le chef du Foreign-Office, s'espaçant en précautions oratoires et en phrases onctueuses, épilogua sur l'adhésion réservée aux Puissances, sur leurs divergences éventuelles, et demanda, — visant évidemment une obstruction russe, — que la simple majorité emportât cet assentiment. On vit alors combien il est facile d'éveiller les soupçons d'une assemblée : ces mêmes plénipotentiaires qui n'avaient écouté d'abord qu'avec ennui les insinuations anglaises furent amenés, peu à peu, à s'en préoccuper au cours d'un débat prolongé. Vainement le Président affectait-il de regarder cette discussion comme purement « académique », l'incident ne prit fin qu'à la suite d'un discours du comte Schou-

valow qui dut protester solennellement « que la Bulgarie ne deviendrait jamais une annexe russe ». Personne alors n'insista plus, mais lord Salisbury, en définitive, n'avait pas tout à fait perdu son temps.

Ici se place un intéressant épisode. J'ai dit que le prince Gortschakow n'assistait point aux dernières séances consacrées à la Bulgarie : peut-être sa santé exigeait-elle quelques jours de repos ; peut-être, prévoyant les complaisances finales de son collègue, n'avait-il point voulu s'associer à des résolutions qui détruisaient en partie l'œuvre de sa politique. Mais enfin, et quel que fût son dépit, il ne pouvait plus longtemps rester dans l'ombre et paraître, par son abstention, blâmer une condescendance évidemment consentie par le Tsar. Il lui importait aussi de ne pas abandonner davantage le principal rôle à son collègue et de maintenir son rang et ses prérogatives. Sa rentrée en scène était donc nécessaire, mais un peu délicate. Il se tira de la difficulté en maître de l'art. Après avoir recueilli gracieusement les félicitations qu'on s'empressait de lui adresser sur son rétablissement, avec un air de dignité parfaitement conforme d'ailleurs à sa situation dans les Conseils de son souverain, il prit la parole et prononça une allocution très pacifique et très pondérée, s'exprimant de haut, avec une lenteur majestueuse, en chef de gouvernement qui approuve un collaborateur, qui lui a laissé l'initiative en son absence, et qui lui donne spontanément la sanction de son autorité supérieure. Puis, pour mieux marquer les distances et son intangible compétence de premier ministre, il développa magistralement la politique générale du Tsar en Orient. Il affirma que la Russie ne désirait pas moins que l'Angleterre sauvegarder les droits de la Turquie, ne poursuivait d'autre but que la sécurité dans la péninsule des Balkans par l'action collective des Cours chrétiennes. Elle espérait, ajouta-t-il, dans un style un peu passé de mode, que « si elle apportait des lauriers, le Congrès les convertirait en branches d'olivier ». Enfin après avoir attesté le dévoûment de la grande nation russe à la cause de la paix, il insinua que nulle Puissance ne voudrait compromettre cette noble cause par des demandes que son auguste maître ne pourrait accepter.

Ce langage élevé, que lui seul était autorisé à faire entendre, et qui, tout en affirmant sous une forme solennelle et persuasive

la modération de la Russie et sa déférence aux vœux de l'Europe, prévenait aussi des prétentions excessives, produisit le plus grand effet sur l'assemblée. Elle en comprit l'avertissement final sans doute, mais elle fut avant tout profondément touchée de cette adhésion complète aux récentes décisions qu'elle avait prises. Un courant sympathique s'établit sur-le-champ en faveur de la Russie avec tant de force que lord Beaconsfield, si froid d'ordinaire, s'empressa de reconnaître la sagesse et l'éloquence de l'orateur et protesta des bonnes dispositions de l'Angleterre. La sensibilité des plénipotentiaires se trouva alors si vivement excitée par ce spectacle que le prince de Bismarck lui-même, peu suspect de ce côté-là, crut devoir aussi être ému, et félicita chaleureusement les deux protagonistes de laisser de côté les questions secondaires pour s'attacher uniquement à sauvegarder le repos du monde. L'attendrissement est quelquefois une forme de la diplomatie.

III

Après des démonstrations aussi cordiales, plus ou moins sincères mais de bon augure, les négociateurs se sentirent l'esprit plus libre et, à leur exemple, on conçut au dehors les meilleures espérances. Ce fut à Berlin l'époque des fêtes mondaines, qui sont dans la tradition de tous les Congrès : les réceptions officielles et intimes, les banquets se multiplièrent, et la « saison » diplomatique devint extrêmement brillante. Le prince de Bismarck, peu soucieux de ces plaisirs, ne paraissait jamais dans les salons, et le chancelier russe aussi bien que lord Beaconsfield y venaient rarement, alléguant leur âge et leurs infirmités; mais leurs collègues, les Turcs même, et avec eux les éminentes personnalités de la Cour et de l'aristocratie, les secrétaires des missions, les correspondants de la presse, se rencontraient tous les soirs chez les ambassadeurs qui rivalisaient de luxe et de prévenances. Les hôtes du palais Radziwill, sur qui tous les regards étaient fixés, se reposaient de leurs travaux dans ces réunions somptueuses et animées, au milieu d'un cercle de dames

allemandes ou étrangères de haut parage. Le Congrès prenait dans ces intermèdes un aspect tout autre, et plus attrayant que dans la salle de ses séances. Ces hommes concentrés et prudents, qui mesuraient là toutes leurs paroles et manœuvraient en stratèges qui s'observent, retrouvaient dans le monde la liberté de leur attitude et surtout de leur langage. Andrassy déployait l'entrain et les séductions de sa race; lord Salisbury assaisonnait d'*humour* sa conversation familière; Corti décochait les traits souvent aigus de sa verve italienne; le Grec lettré se révélait dans les fines observations de Carathéodory; Schouvalow redevenait l'homme de Cour, l'hôte des étincelantes galeries du Palais d'Hiver; Waddington assouplissait ses formes doctrinaires, et parfois un sourire éclairait le pâle visage de Saint-Vallier. Et cependant, je dois le dire en retraçant ces réminiscences de nos réunions cosmopolites, si la scène et le décor n'étaient plus les mêmes, si les interlocuteurs, à l'abri des notes du protocole, s'espaçaient volontiers en réflexions critiques, plaisanteries, confidences ou médisances, si l'élément féminin donnait aux échanges d'idées une forme délicate et légère, et si l'on semblait remettre au lendemain les affaires sérieuses, il était facile de reconnaître au fond les mêmes passions et les mêmes manèges. La petite pièce se combinait avec la grande. Il n'y avait aucun désaccord entre les discours de la journée et les commentaires du soir, quelle que fût la vivacité superficielle du dialogue, et personne ne disait que ce qu'il voulait dire.

Le prince de Bismarck, tout en demeurant éloigné de ces séances d'un autre genre, n'en ignorait aucun détail, grâce aux récits de son entourage dont il s'amusait fort : je l'entendais souvent y faire allusion, et y ajouter à propos quelque boutade sagace ou railleuse. Il savait n'avoir rien à craindre pour ses projets de ces dissertations indépendantes, rétrospectives ou subtiles, de cette escrime de gens d'esprit en récréation. Toutefois il jugeait nécessaire de ne point laisser le Congrès s'attarder dans les distractions; il s'empressa, dès qu'on en eut fini avec les Bulgares, de mettre à l'ordre du jour la Bosnie et l'Herzégovine : il fallait en effet régler au plus tôt le sort de ces deux provinces que l'Autriche devait recevoir en échange du double concours donné, d'abord à la Russie par sa neutralité pendant la guerre, et ensuite à l'Angle-

terre pour atténuer les succès de la Russie. Cette acquisition se trouvant ainsi étroitement liée au succès de la combinaison bulgare et, de plus, étant la base des arrangements ultérieurs des Cabinets de Vienne avec l'Allemagne, les trois Cours désiraient également la consacrer. Elles avaient, en conséquence, pris soin de disposer la discussion d'un acte de si haute importance de telle sorte qu'elle fût prompte et décisive. Aussi avons-nous assisté là à un épisode ordonné comme un véritable *scenario*, non moins remarquable par la distribution des rôles que par l'enchaînement des idées, et qui a marché au dénouement avec une précision, une vigueur, une rapidité irrésistibles.

L'exposition était confiée au comte Andrassy. Il la présenta clairement, comme un « rapporteur » désintéressé, indiquant seulement le point de fait, l'état troublé du pays, « les dommages incalculables » que ces désordres causaient aux régions limitrophes, l'impuissance de la Porte à conjurer ces périls. Ces prémisses étant posées, il rappela les solutions auxquelles on avait songé jusqu'alors : à savoir, les réformes ottomanes, l'autonomie proposée, en 1877, par la Conférence de Constantinople, et, depuis, à San-Stefano, et les écarta successivement comme incomplètes, impraticables ou même susceptibles de perpétuer la discorde. Puis, s'abstenant de rien suggérer, il termina en demandant simplement une pacification sérieuse et la constitution en ces contrées « d'un pouvoir fort et impartial ».

Ce prologue était évidemment un appel convenu à un partenaire chargé d'engager l'action. Conformément aux règles de l'art, il y fut répondu sur-le-champ, et, si étrange que fût l'empressement d'une Puissance qui professait le respect de l'intégrité de l'empire ottoman, lord Salisbury, sans hésitation ni réticences, demanda nettement au Congrès, en homme qui paie sa dette, de statuer « que la Bosnie et l'Herzégovine seraient occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie ». Ce discours, non pas seulement préparé, mais écrit, ce qui le rendait plus significatif encore, fut lu par le chef du Foreign-Office avec l'onction oratoire et l'accent pénétré qui caractérisaient son éloquence. Il déclarait la conscience et la responsabilité de l'Europe également intéressées à prévenir « le renouvellement des souffrances » dont elle s'était émue ; puis, repoussant tous les projets précédemment cités et en outre

l'annexion éventuelle des deux provinces à l'une ou l'autre des principautés voisines, il dénonçait avec complaisance les graves inconvénients « d'une chaîne d'États slaves à travers la péninsule des Balkans ». Son argumentation devint plus ingénieuse encore lorsqu'il parla de la Turquie. Il prétendit — ce fut la note gaie de la scène — la persuader des excellentes intentions de l'Europe, développa sur le ton le plus amical les grands avantages que trouverait la Porte « à se dépouiller de territoires sans valeur stratégique », dont la défense lui coûtait « des dépenses énormes et l'exposait à des dangers formidables ». Le sacrifice qui lui était imposé était donc pour elle un témoignage sensible de la sollicitude des Cours.

L'assemblée écouta en silence cette théorie audacieuse, sachant bien que la décision proposée était inéluctable. Néanmoins, comme les plénipotentiaires turcs ne manqueraient pas de réclamer contre cette occupation sans terme qui devait être inévitablement transformée plus ou moins tôt en annexion définitive, il fallait corroborer l'effet par l'intervention du personnage qu'on appelle au théâtre « la grande utilité ». Ce rôle revenait de droit au prince de Bismarck qui entra en lice résolument. Il annonça d'abord la complète adhésion de l'Allemagne à la motion anglaise : puis, plaçant la question en dehors et au-dessus des intérêts austro-hongrois, et lui imprimant « un caractère européen », il posa en principe que « seul, un État puissant » préviendrait en Bosnie-Herzégovine le retour des « secousses périodiques qui avaient ébranlé l'Orient » et représenta la mesure indiquée non seulement comme l'exercice d'un droit, mais comme l'accomplissement « d'un devoir ». Il semblait ainsi, d'après cette casuistique, qu'on eût à se faire scrupule, non pas de dépouiller la Turquie, mais de compromettre la paix de l'Europe en hésitant à la dépouiller.

Je ne sais trop si tous les plénipotentiaires partageaient cet avis-là, mais on vit tout de suite qu'il était inutile d'insister, car le comte Corti, qu'on n'éblouissait pas aisément, ayant sollicité du comte Andrassy quelques explications complémentaires, celui-ci se borna à exprimer assez cavalièrement l'espoir que l'Italie apprécierait cette affaire comme les autres gouvernements. Devant cette fin de non-recevoir, la France, qui n'avait pas d'objections particulières, et la Russie, qui estimait les siennes superflues et suspectes,

et qui d'ailleurs était à peu près engagée par les pourparlers de Reichstadt, demeurèrent personnages muets.

Carathéodory-Pacha, seul, prit la parole : c'était une antithèse qui ne dérangeait pas le plan de la pièce. Son éloquent et courageux plaidoyer défendait vainement l'administration et les intentions libérales de la Porte. Je pensais, en l'écoutant, que peut-être une revendication véhémente des droits souverains qu'on allait violer eût plus embarrassé le Congrès que cette apologie hyperbolique d'un système jugé : néanmoins, la conclusion n'eût pas été différente, et il est vraisemblable que, de toute façon, on n'eût opposé à ses discours, comme on le fit, que le silence. La proposition anglaise fut adoptée à l'unanimité par les grandes Puissances, qui affectèrent, suivant le mot de M. Waddington, de voir là « une mesure de police européenne ». Sous ce prétexte, elles eussent pu aussi bien se partager tout le territoire de l'Empire, et l'on ne comprend guère pourquoi cet euphémisme ne s'appliquait qu'à la Bosnie et à l'Herzégovine.

Le vote n'en était pas moins acquis, malgré l'opposition prévue et absolument correcte des plénipotentiaires turcs qui se déclaraient « liés par les instructions de leur gouvernement », et l'on s'attendait à voir baisser le rideau, lorsque le Président, irrité par une résistance si bien justifiée et présentée en excellents termes, crut devoir la briser brusquement comme si elle eût menacé en quoi que ce fût la solution adoptée. Cette fois encore, comme à l'issue de la discussion bulgare, et plus impérieusement, il adressa à ses collègues ottomans une véritable mercuriale : « L'Europe, leur dit-il avec un accent dédaigneux et superbe que le protocole n'a pu rendre, n'est pas réunie pour sauvegarder les positions géographiques de la Porte : celle-ci ne peut, en acceptant les bénéfices de l'intervention des Cours, en répudier les désavantages et les mettre dans le cas d'aviser, en dehors d'elle, à leurs propres intérêts ». Il acheva cette harangue dépourvue d'artifice par ces mots équivalant presque à un ordre : « L'accord des Puissances est irrévocable, et le protocole reste ouvert pour recevoir l'adhésion de la Turquie. » Le Congrès était interdit de ce langage, mais n'osa pas en adoucir l'amertume, bien qu'il jugeât, je crois, fort inutile de terminer par cet épilogue un drame si bien construit et si brillamment exécuté.

Que si maintenant, après avoir constaté le talent scénique de ses auteurs et aussi la grande portée politique de la mesure prise, nous l'envisageons au point de vue des principes diplomatiques, il nous semble qu'en cette circonstance le Congrès les a méconnus tous à la fois : d'abord le droit conventionnel, puisqu'il disposait de la propriété d'un État indépendant; puis le système des nationalités, puisqu'il adjugeait des populations slaves et turques à un gouvernement qui n'était ni turc ni slave; enfin la théorie de la conquête, car le Cabinet de Vienne, n'ayant point participé à la guerre, n'avait rien à prétendre sur les fruits de la victoire. Le Congrès ne pouvait même alléguer la nécessité de soustraire des chrétiens au joug ottoman, puisqu'il venait d'y replacer la moitié de la Bulgarie et la Macédoine tout entière. Sans doute l'administration brutale et l'incurie de la Porte avaient provoqué ces décrets absolus, et nos idées civilisatrices et chrétiennes ne nous permettent pas de les regretter : mais on ne saurait se dissimuler que les Puissances ne s'appuyaient en cette affaire bosniaque sur aucune autre base que le dogme rudimentaire de la force mise au service de leurs intérêts. Cette procédure sommaire servait très bien les projets de « l'honnête courtier », qui voyait avant tout, dans les décisions despotiques dont il prenait si ardemment la défense, les meilleurs auxiliaires de sa propre hégémonie.

IV

Beaucoup de gens ont pu supposer que cette revendication d'omnipotence, ce dédain désormais évident pour l'intégrité de l'empire ottoman, étaient inspirés au Congrès par l'arrogance et la vanité. Je n'oserais dire que ces sentiments lui fussent complètement étrangers, mais il faut pénétrer plus avant et comprendre que sa conduite correspondait exactement à l'objet réel, sinon apparent, de sa réunion, et que les Puissances poursuivaient ainsi leur véritable but, c'est-à-dire, ainsi que je l'ai indiqué au début de cette étude, le succès parallèle de leur souveraineté collective et de leurs plans particuliers. Lorsque le prince de Bismarck avait dé-

claré incidemment, avec une brusque franchise, qu'elles avaient été convoquées pour traiter de leurs affaires et non pour être agréables à la Porte, cette parole avait un sens profond. Elle révélait la véritable portée du Congrès et lui donnait les proportions européennes qui lui étaient fatalement assignées par ses antécédents et l'état général des affaires. Il devenait évident dès lors qu'en vertu de la mystérieuse et réciproque répercussion des effets et des causes, les conséquences de ses actes s'étendraient, au delà du Danube et des Balkans, sur les relations internationales de l'avenir.

Je n'ai pas à parler de ces évolutions lointaines, et, revenant à nos séances, je me borne à constater, comme un des traits caractéristiques du Congrès, sa prétention d'agir exclusivement d'après sa volonté. Bien plus, quelles que fussent les forces occultes ou les tendances extérieures dont il subissait tour à tour ou simultanément l'influence, il affectait de les ignorer. Ce système indépendant et autoritaire était fort agréable et commode à une assemblée qui n'avait pas de convictions fixes : il lui permettait d'appliquer à sa guise le droit conventionnel, la théorie des nationalités, les convenances militaires, commerciales ou géographiques : de là, dans son œuvre, toutes sortes d'arrangements équivoques, dilatoires et intéressés, d'excursions dans un sens ou dans l'autre, et l'amalgame des doctrines contradictoires. Après avoir ainsi reconstitué la Bulgarie et la Bosnie-Herzégovine, elle agit de même, comme on va le voir, à l'égard de la Serbie, du Monténégro, de la Roumanie et de la Grèce, et continua de distribuer les bienfaits et les disgrâces en donnant à ses combinaisons l'apparence d'actes de bon plaisir.

Le Congrès commença donc par décréter en principe l'agrandissement de la Serbie; puis, comme s'il disposait de sa propriété personnelle ou de choses sans maître, il procéda spontanément aux répartitions pratiques, il accorda ou refusa aux Serbes et aux Turcs tels ou tels territoires avec une égale et superbe indifférence pour les observations et réclamations des uns et des autres. En ce qui concerne la Serbie, s'il consentit à modifier, au dernier moment, le plan primitif en lui octroyant le district de Vranja, ce fut par condescendance pour le désir des plénipotentiaires français et par des calculs de compensations tout à fait arbitraires. Pour la Turquie, le Président se contenta d'écarter ses objections

par une fin de non-recevoir assez singulière : « La Porte, dit-il, ayant accepté ces clauses à San-Stefano, ne saurait s'y opposer. » A ce compte, la Porte n'aurait pu discuter aucun article de cette convention, et, par ce même argument, on eût été autorisé à ne jamais l'entendre. Mais un tel raisonnement, si spécieux qu'il fût, s'accordait trop bien avec la méthode impérative de l'assemblée pour ne pas lui complaire ; il se trouva, il est vrai, que des populations de même origine furent, celles-ci laissées à la Turquie, les autres réunies à la principauté; mais ces contradictions n'inquiétaient pas le Congrès, qui, précisément, ne voulait reconnaître aucun droit national ou juridique en dehors de sa libre initiative.

Sa conduite fut exactement pareille envers le Monténégro. Il admettait la nécessité de l'accroître pour éviter de ce côté-là de nouveaux troubles, et surtout de lui donner l'accès à la mer, condition indispensable de son existence; mais il n'entendait pas, le sachant inféodé à la Russie, lui donner une extension inquiétante. Dès lors, tout en lui conservant une part des avantages stipulés à San-Stefano, il lui refusa d'assez importants territoires. Les délégués du prince Nicolas, MM. Petrovitch et Radonitch, n'obtinrent pas d'audience au palais Radziwill et n'eurent d'autre ressource que de récriminer au dehors. Ils ne s'en faisaient pas faute d'ailleurs et se posaient amèrement en victimes. Je n'ai pas oublié sur quel ton acerbe ils m'exposèrent leurs griefs, comme si j'avais rien à voir aux décisions du Congrès : quand je leur rappelai les accroissements que leur pays avait reçus, ils me répondirent avec indignation en énumérant ceux qu'on ne leur donnait pas, et je crois bien qu'ils considéraient au fond la haute assemblée qui doublait leur territoire comme une ennemie du Monténégro.

Quelque temps après, la Roumanie vint à l'ordre du jour. La question se trouvait compliquée par une difficulté délicate et grave. On sait quel concours la principauté avait prêté à la Russie durant la guerre, et cependant le Cabinet de Pétersbourg exigeait qu'elle lui abandonnât la partie de la Bessarabie que le traité de Paris avait réunie au pays moldave. Les instances des représentants russes indiquaient clairement la volonté du Tsar, ils laissaient même entendre que cette concession était liée dans leur pensée aux clauses essentielles du traité futur, et que leur adhésion finale, en cas d'échec, demeurait douteuse. Mécontenter

à ce point la Russie, au moment où elle avait déjà accepté et devait consentir encore de pénibles sacrifices, semblait donc à la fois discourtois et dangereux. D'un autre côté, la Roumanie invoquait un acte européen, l'origine roumaine de la province en cause, et aussi les services éclatants qu'elle venait de rendre à cette même Cour qui prétendait la déposséder : enfin la Dobrutscha qu'on lui offrait en échange, aux dépens, soit des Turcs, soit des Bulgares, ne lui semblait qu'une compensation insuffisante : le litige se présentait ainsi sous une forme assez embarrassante : Lord Beaconsfield défendait le traité de 1856, moins par scrupule, je crois, que pour donner plus de prix à son assentiment éventuel ; le prince Gortschakow faisait appel à la souveraineté du Congrès; la nationalité de la Bessarabie était systématiquement écartée du débat.

Néanmoins, l'opinion des plénipotentiaires était faite. Leurs intérêts directs n'avaient rien de commun avec cette affaire et ils voulaient avant tout éviter de froisser le Tsar et d'amener des discussions orageuses. Ils résolurent, il est vrai, d'écouter en séance le plaidoyer des délégués roumains, mais je plaignais, à part moi, MM. Bratiano et Cogolniceano en les entendant développer leur argumentation judicieuse et inutile. Ils avaient au surplus l'air fort tristes l'un et l'autre et n'accomplissaient assurément leur mission que par devoir et sans aucune espérance. A peine en effet eurent-ils quitté la salle que la Bessarabie fut adjugée aux Russes et la Dobrutscha à la principauté. Tout au plus M. Waddington parvint-il à faire donner à la Roumanie le petit district de Mangalia et l'île des Serpents : c'était une maigre consolation.

Ainsi, par cette série de décisions, l'assemblée affirmait de plus en plus sa toute-puissance. Mais il faut bien le reconnaître : à côté des vingt personnages qui siégeaient dans la grande salle du palais Radziwill, il y avait un vingt et unième plénipotentiaire invisible, à savoir l'esprit du siècle, qui intervenait dans leurs décrets superbes : il s'y faisait sa part avec son cortège de faits accomplis et de doctrines vivaces et confuses, d'ignorances et d'audaces; tantôt désavoué et tantôt subi, il exerçait une pression occulte sur l'autorité du Congrès; il devenait même l'un des éléments majeurs de l'entreprise dont l'assemblée croyait diriger seule les ressorts,

et aussi l'une des causes, la principale peut-être, des indécisions et des dissonances de l'œuvre.

C'est ainsi, pour ne parler que d'un des problèmes soumis au Congrès, que le principe des nationalités, tenu officiellement dans l'ombre, en émergeait sans cesse par l'influence du collaborateur anonyme que je viens de signaler. Souvent, il est vrai, l'assemblée violait ouvertement ce droit nouveau, mais souvent aussi elle le consacrait par des actes directs ou obliques, de telle sorte que tout en lui opposant bien des résistances, — non sans raison, car ce droit, respectable en thèse générale, cache souvent plus d'un piège, — elle lui a fait faire, librement ou non, des progrès sensibles dans la péninsule des Balkans. Lorsque j'enregistrais au protocole les diverses mesures prises successivement dans un sens ou dans l'autre, je constatais qu'à côté de chacun des décrets contraires à cette théorie, il s'en trouve un autre qui la favorise. En maintenant, sous prétexte de réformes illusoires, la Roumélie orientale et la Macédoine dans le domaine de la Porte contre le vœu des populations, le Congrès créait, d'accord avec ce même vœu, la principauté bulgare; en assujettissant la Bosnie-Herzégovine à l'Autriche-Hongrie, sans souci de l'homogénéité des races, il l'affranchissait du gouvernement turc; en séparant une partie de la Bessarabie de l'État roumain, malgré la communauté d'origine, il réunissait aux Serbes et aux Monténégrins d'autres agglomérations slaves; de plus, en conservant dans l'arsenal diplomatique le vieux système de vassalité auquel il soumettait les Bulgares, il en dégageait légalement Belgrade et Bucarest, proclamait leur indépendance et celle du Monténégro, et réalisait ainsi le rêve que ces trois pays avaient poursuivi depuis si longtemps au milieu de tant de luttes sanglantes. Enfin il allait, dans l'épisode grec, tout en écartant l'idéal des Hellènes, l'encourager cependant par une annexion de haute valeur, et continuer ainsi la préparation fragmentaire d'une nouvelle architecture de l'Orient

V

Cette dernière négociation a été fort accidentée et les tendances libérales, qui semblaient d'abord se produire dans le sens le plus large, se sont sensiblement atténuées en route. Elles ont donné des résultats utiles à la cause grecque, mais la conclusion a été, comme on va le voir, assez différente de l'exorde. La question se présentait cependant dans des conditions exceptionnellement favorables. En premier lieu, le Congrès l'avait spontanément introduite dans son programme, bien que la convention de San-Stefano n'eût fait à la Grèce qu'une allusion vague, et n'eût rien stipulé pour elle, et que les Cabinets n'eussent pris (ils l'ont toujours déclaré) aucun engagement envers celui d'Athènes. Leur intervention était donc particulièrement significative et quoiqu'on ne parlât que d'une « rectification de frontières », comme cette expression est très élastique, elle autorisait les espérances et les ambitions connues sous le nom d'Hellénisme. Enfin les traditions de plusieurs Puissances, la nécessité de contre-balancer les avantages accordés aux Slaves, recommandaient fortement les revendications grecques à la sollicitude des Cours. Nous croyions donc à Berlin que, si la combinaison plus ou moins étendue qui serait adoptée ne satisfaisait pas complètement la Grèce, elle serait, en toute hypothèse, ferme, incontestable et claire. Mais quoi? en diplomatie, la réflexion et les circonstances exigent parfois des ajournements imprévus. De plus, le Congrès, par sa nature même, avait pour méthode de donner d'une main et de retenir de l'autre. De sorte que l'affaire grecque, comme on va le voir par le rapide exposé de ses singulières péripéties, n'a pas eu l'issue qu'on pouvait d'abord espérer.

Sans discuter en ce moment la conduite de la haute assemblée, je me borne à constater, en témoin qui a suivi de très près cette campagne diplomatique, les modifications frappantes de sa pensée. Au début, l'opinion des plénipotentiaires était tellement « philhellène » qu'elle se manifesta sur-le-champ par une sorte d'émulation de bienveillance. On décida sans discussion que les délégués athé-

niens seraient admis à présenter les vœux de leur gouvernement, et, pour préciser l'objet de cette audience, M. Waddington donna lecture d'une motion préliminaire, conçue en termes généraux, mais qui promettait implicitement une large extension du royaume grec. D'après ce texte, les ministres du roi Georges seraient introduits quand il serait question, non seulement de leur pays, mais « des provinces limitrophes ». Une annexion était évidemment indiquée par ces derniers mots, et cette rédaction allait être adoptée, lorsque lord Salisbury se leva et lut un mémoire où il se plaçait dans un ordre d'idées plus flatteur en apparence pour les ambitions helléniques. Il demandait que les représentants de la Grèce fussent admis à participer aux travaux du palais Radziwill toutes les fois qu'il s'agirait des populations de leur race, sous le prétexte humanitaire que les groupes hellènes devaient être défendus comme l'étaient les intérêts slaves. Ces groupes étant disséminés dans tout l'empire ottoman, un tel projet, s'il eût été accueilli, aurait attribué au Cabinet d'Athènes le droit de siéger presque constamment au Congrès et d'y contrôler l'ensemble de l'administration turque. Ce résultat étant inadmissible, et non moins contraire à la politique du Congrès qu'à celle de l'Angleterre elle-même, on ne saurait croire que lord Salisbury ait eu l'intention sérieuse d'établir un pareil précédent. J'incline donc à penser qu'en offrant à la Grèce cette satisfaction irréalisable, il cherchait seulement à substituer l'initiative anglaise à la nôtre ou bien à écarter la Grèce de la Russie qu'il affectait ainsi de considérer comme uniquement dévouée aux Slaves. En tout cas, ce mémoire, qui risquait fort de lancer le royaume dans des chemins de traverse, et ne lui donnait aucun avantage réel, avait l'air de surenchérir sur notre proposition et d'ouvrir à l'Hellénisme de plus vastes perspectives, de telle sorte que le Congrès l'écouta volontiers et même faillit en être séduit.

Notre plénipotentiaire eut alors le mérite de ne pas suivre ce courant, qui devait se ralentir si vite, et de maintenir énergiquement, au risque de paraître moins philhellène que lord Salisbury, le texte qu'il avait présenté. Il montra qu'en désignant « les provinces limitrophes du royaume » comme l'unique objet de l'intervention des délégués athéniens, il lui donnait la forme matérielle et définie qui pouvait seule assurer une solution pratique, tandis

qu'en les invitant à une controverse générale, on risquait de disperser, à travers de nombreux détours, d'abord leur action qu'il importait de concentrer, ensuite l'attention et les sympathies de l'assemblée. Il estimait donc servir beaucoup mieux leurs intérêts en délimitant le champ de la discussion et en précisant le but de leurs efforts. Sa conviction à cet égard était inébranlable, et il m'a dit depuis combien il lui avait été pénible d'avoir paru moins zélé que d'autres pour la Grèce, lorsque, au contraire, par une motion plus mesurée mais plus sérieuse, il lui préparait un agrandissement certain.

La suite a prouvé la sagesse et la prévoyance de cette tactique. Toutefois les sentiments provisoires de plusieurs plénipotentiaires affectaient alors d'être si intenses, que le Congrès fut sur le point de préférer l'amendement spéculatif de lord Salisbury à la proposition substantielle de M. Waddington. Les suffrages furent d'abord également partagés, et il fallut les déclarations impartiales du prince Gortschakow en faveur des diverses races de l'Orient et l'autorité du Président qui, selon sa coutume, appréciait avant tout les avantages effectifs, pour que la rédaction de notre ministre des Affaires étrangères fût définitivement adoptée.

J'imagine que, s'il en eût été autrement, la haute assemblée se fût trouvée quelque peu embarrassée de son ardeur, et de l'immixtion des représentants grecs dans les démêlés des populations homogènes, car il arriva qu'après quelques jours consacrés à l'étude des questions slaves et des complications du problème oriental, la crainte de désorganiser outre mesure l'empire ottoman avait refroidi sensiblement ses inclinations hellènes. Cette réaction devint même progressivement si forte que le projet français, qui avait paru trop restreint, était maintenant considéré comme extrêmement étendu, excessif même : tout en acceptant l'idée d'élargir le royaume, on élevait contre elle, dans les conversations particulières, une foule d'objections stratégiques et politiques; enfin j'entendais autour de moi des observations assez aigres sur les prétentions de la Grèce. Si bien que M. Waddington n'espérait plus obtenir qu'au prix de considérables réductions les annexions qu'il avait en vue, et ne doutait pas que, même ainsi modifiées, elles ne fussent contrariées par des réserves de procédure.

Ce fut dans cet état d'esprit fort ombrageux que le Congrès reçut, le 29 juin, les délégués du Cabinet d'Athènes. Il aimait assez admettre devant lui, comme le Sénat romain, les envoyés des princes : il avait déjà accordé cette faveur aux Roumains et il entendit plus tard le représentant du Shah de Perse. Il accueillit les diplomates hellènes avec la plus grande courtoisie, mais sans effusion. M. de Radowitz, qui les avait introduits, leur désigna deux chaises ordinairement occupées par les secrétaires adjoints, et le Président leur souhaita brièvement la bienvenue. M. Delyannis, ministre des Affaires étrangères, s'avançait en inclinant légèrement sa haute taille; son visage énergique, coupé par une épaisse moustache et encadré de longs favoris grisonnants, ses yeux vifs et scrutateurs, son engageant sourire exprimaient une émotion contenue, une incertitude modeste et aussi une ferme confiance dans la justice de sa cause. C'était un homme d'État avisé, éloquent, et qui avait appris par une longue pratique de la vie parlementaire l'art de se prêter aux circonstances, de ne vouloir que le possible, et de saisir les chances heureuses. Il occupait sur la scène politique de son pays un rang, sinon aussi élevé que celui de M. Coumondouros, du moins presque égal à celui de M. Tricoupis dont il devait être plus tard le rival souvent victorieux. Son collègue, M. Rangabé, poète célèbre, ministre du Roi à Berlin, petit, alerte, la mine éveillée sous ses cheveux blancs et bouclés, saluait gaiement l'assistance où il avait de nombreux amis. Tous deux prirent place avec la dignité simple et réservée qui convenait, en présence d'une assemblée toute-puissante et muette, aux orateurs d'un État faible mais illustre.

Ils savaient, par des communications officieuses, qu'il fallait avant tout ne point inquiéter les susceptibilités de l'auditoire, et M. Delyannis, dans le mémoire habilement concerté dont il donna lecture, laissant de côté les tendances générales de l'Hellénisme, s'associa résolument au système pratique des plénipotentiaires français. Sans doute il demanda un peu plus qu'il n'espérait recevoir, puisqu'il présenta, outre l'annexion de la Thessalie et de l'Épire, celle de la Crète comme le *desideratum* de son gouvernement; mais il le fit dans un langage sobre et modéré, invoquant exclusivement des motifs d'ordre politique et l'intérêt de la paix, avec une conviction respectueuse. Son discours est inséré *in extenso* au

protocole. Après lui, M. Rangabé improvisa une harangue parsemée de fleurs de rhétorique et de classiques réminiscences, que l'assemblée écouta d'une oreille distraite et même avec un peu d'ironie. Je ne sais si les deux délégués avaient compté sur une discussion ou, du moins, sur une manifestation quelconque d'un sentiment collectif ou individuel ; mais, en ce cas, ils furent déçus, car ni un mot, ni un geste n'indiquèrent l'impression du cénacle, et, dès qu'ils eurent terminé, le Président mit fin à leur audience par une phrase polie qui me rappela le vers de Flaminius dans *Nicomède :*

C'est de quoi le Sénat pourra délibérer.

Ceci pouvait n'être qu'une réserve strictement correcte, mais, ce qui me parut assez singulier, c'est que, après leur départ, pas une allusion ne fut faite à leurs paroles, et que, comme s'il se fût agi d'un incident insignifiant, le reste de la séance fut consacré à de tout autres objets. Cependant leur attitude avait paru prudente et noblement modeste. Quant au résultat pratique, ce fut seulement une semaine plus tard que la question fut examinée.

Dans l'intervalle, M. Waddington, de plus en plus éclairé d'abord, je crois, par cette attitude indifférente, et ensuite par ses entretiens avec ses collègues, sur le mouvement rétrograde que subissait la cause grecque, comprit l'urgence de resserrer la ligne frontière de son plan primitif, et même, pour prévenir un échec, de ne point donner à la solution proposée l'aspect d'une clause imposée absolument par le Congrès. Il ne s'y décida, je le sais, qu'avec peine, car ces détours de style affaiblissaient la portée de l'œuvre, mais ils étaient nécessaires pour rallier à l'agrandissement territorial du royaume les opinions désormais défiantes, indécises ou indolentes. Il eut soin cependant de définir, dans un travail précis, les limites *minimum* de l'annexion future, de telle sorte que l'assemblée ne pût, sans se déjuger ouvertement, refuser de les accepter. En second lieu, tout en regrettant de ne pouvoir donner à son projet la forme d'un décret impératif et immédiatement exécutoire, il lui imprima toutefois le caractère d'un acte ferme de la volonté européenne. Enfin, il eut le mérite de le soutenir, dans la séance du 5 juillet, par un discours chaleureux et persuasif, inspiré par les meilleures traditions politiques et parlemen-

taires. Je n'ai pu qu'en résumer au protocole les développements improvisés tout en leur conservant leur forme oratoire. Il obtint ce succès qu'une assemblée accorde toujours à l'expression brillante de sa propre pensée. Sa vigoureuse argumentation entraîna l'assentiment unanime.

Après s'être défendu de toute intention défavorable à la Turquie, il déclara que l'intérêt de la paix générale exigeait une rectification de frontières, que la Grèce ne pouvait pas vivre dans les conditions actuelles et « sans les golfes d'Arta et de Volo avec les territoires adjacents », que cette annexion serait à l'avantage réciproque du royaume et de l'Empire ottoman délivrés d'une cause d'agitation stérile. Sans doute il n'entendait pas demander à la Porte « des sacrifices impossibles », non plus que satisfaire « les aspirations excessives » de l'Hellénisme, mais il regardait comme utile de tracer une ligne générale qui indiquerait « la mesure des intentions des Puissances » et servirait de base aux pourparlers ultérieurs auxquels les deux États seraient conviés. Cette ligne suivrait « la vallée du Salamyrias (ancien Pénée) sur le versant de l'Égée et celle du Calamas du côté de la mer Ionienne ». M. Waddington s'abstint de parler de la Crète et termina sa harangue en offrant la médiation des Puissances aux parties intéressées.

Lord Beaconsfield, tout en considérant que le tracé était « discutable », promit son adhésion « au vote unanime des Cours », s'attacha même à démontrer que la frontière présente était « un péril et un désastre », et qu'en la modifiant on n'avait point pour but « de partager un État vieilli », mais au contraire de « le fortifier » en prévenant des troubles. Il exprima enfin « l'espoir et même la conviction » que le Sultan accueillerait « une conclusion équitable ». Les autres plénipotentiaires donnèrent au projet leur entier assentiment. Carathéodory-Pacha seul présenta des considérations avec force et dignité et refusa avec une nuance d'ironie la thèse des avantages que la cession de deux provinces apporterait à son pays. Mais, Grec d'origine, et parlant contre les Grecs, il avait nécessairement peu d'autorité malgré sa loyauté parfaite et son talent incontestable. D'ailleurs l'opinion du Congrès était faite.

Toutefois, il faut bien le dire, le principe seul était reconnu. Soit par crainte d'une crise dans les Balkans, soit pour ne pas dé-

créter lui-même une nouvelle atteinte à l'intégrité de l'Empire ottoman, le Congrès croyait bon de faire au préalable un appel prudent et courtois à l'entente des deux intéressés et, s'il était nécessaire, à sa propre médiation. Mais il ne doutait pas un instant que ces pourparlers amiables n'eussent pour base l'annexion de la Thessalie et de l'Épire, et pour unique objet de spécifier les détails de la délimitation. Je dois dire, ayant constaté le sentiment de tous les plénipotentiaires, qu'ils considéraient avoir pris à cet égard une décision souveraine : sans doute les termes de l'article 24 du traité, trop concis et trop vagues, ont donné lieu plus tard à de fâcheux conflits (1) ; mais la volonté des Puissances n'en était pas moins péremptoire et sincère, et personne n'avait entendu la subordonner à des interprétations et à des négociations incertaines : elles l'ont d'ailleurs affirmée de nouveau lors de la médiation de 1880, et si elles ont fini par laisser à la Turquie la province d'Épire dont les droits étaient identiques à ceux de la Thessalie, il est indéniable que le Congrès s'était moralement prononcé pour l'une comme pour l'autre, et qu'en ajournant quelque peu le dénouement pour qu'il fût moins pénible à la Porte, il ne supposait pas que l'annexion elle-même pût être remise en cause, et que des subtilités de controverse suggérées par des convenances politiques et aussi par une décroissance de plus en plus sensible des sympathies européennes pour la Grèce, feraient regarder comme un simple vœu la résolution qu'il avait adoptée. Il se faisait illusion assurément; mais, sans nous exagérer la valeur qu'il attribuait lui-même à sa rédaction, nous ne saurions méconnaître que celle-ci, sous une forme un peu enchevêtrée, était, dans sa pensée, et dans l'opinion générale, aussi ferme que toutes les autres clauses. La conclusion de l'affaire grecque à Berlin, étant donné le système de demi-mesures que, pour tant de raisons majeures, le Congrès appliquait là comme partout, se trouvait donc, en somme, avoir étendu et fortifié le domaine des nationalités indépendantes.

(1) J'exposerai les difficultés subséquentes auxquelles ce texte a donné lieu dans le chapitre suivant.

VI

Les territoires en litige dans la Péninsule des Balkans ayant été ainsi, les uns répartis entre les diverses principautés slaves, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie et la Grèce, les autres restitués à la Porte, il restait encore à s'occuper des résultats de la guerre en Asie Mineure. Mais auparavant l'attention de l'assemblée fut appelée sur une question financière susceptible d'exercer quelque influence sur les exigences finales, à savoir l'indemnité d'un milliard environ imposée à la Turquie par les Russes dans la convention de San-Stefano. Lorsque cette dette formidable arriva sur le tapis, il semblait qu'on allait étudier la quadrature du cercle : on en parlait bien de temps en temps dans les couloirs, mais le Trésor ottoman étant absolument vide et son crédit ruiné, on se demandait comment il serait même possible de discuter là-dessus. Il fallut cependant aborder ce sujet en séance, et il y avait sur tous les visages, en même temps qu'une certaine inquiétude, une nuance de curiosité ironique, comme devant une énigme non moins grave qu'insoluble et dont l'examen semblait également inévitable et inutile. Dans cette situation, le débat ne pouvait être qu'une logomachie prévue et assez vaine. Carathéodory n'eut pas de peine à démontrer, ce qu'on savait du reste, à quel point la Turquie était hors d'état d'acquitter la moindre partie de cette énorme somme : lord Salisbury, exprimant le sentiment général de l'assemblée, affecta malicieusement de rechercher « par quels moyens ses collègues russes espéraient faire exécuter une clause inexécutable ». De son côté, le comte Schouvalow insista sur les engagements pris par la Porte, et visiblement agacé par le ton railleur du plénipotentiaire anglais et le lamentable exposé de Carathéodory, répondit sur un mode fort aigu « qu'après tout la Turquie aurait dû calculer ses moyens avant d'entrer en campagne ». Assurément; mais comme, d'autre part, le Congrès était contraire à toute compensation territoriale que la Russie d'ailleurs, sincèrement ou non, déclarait très éloignée de

sa pensée, on paraissait de plus en plus engagé dans une impasse. Mais on avait compté sans l'esprit audacieux du chancelier allemand qui simplifia tout à coup la question, suivant son habitude, en passant par-dessus l'obstacle avec un dédain superbe : « L'assemblée, dit-il, ne peut être garante de la solvabilité de la Porte », et il en conclut, ce qui était plus spécieux que logique, qu'elle devait renvoyer les parties à s'entendre et ne rien insérer sur ce point dans le traité. Cette façon cavalière de supprimer la difficulté séduisit sur-le-champ le Congrès : dégagé par un aussi ingénieux subterfuge d'une stipulation inaccessible, il s'empressa de la reléguer dans les limbes de la diplomatie.

On en vint alors aux affaires d'Asie : mais bien qu'elles fussent nombreuses, elles n'inquiétaient personne. D'abord elles avaient la chance heureuse de se présenter les dernières et quand tout le monde désirait en finir. L'Angleterre, l'Autriche, avaient atteint leurs principaux objectifs : des avantages multiples étaient attribués aux Principautés balkaniques ; le concert européen se dressait comme un beau décor; on ne doutait pas de l'issue pacifique du Congrès, et certes la Russie aussi bien que la Porte eussent été fort mal venues de susciter des objections de dernière heure. Un paisible compromis était le complément obligatoire d'un travail presque achevé, et cette solution s'imposait tellement que les représentants russes et anglais, chargés de la préparer dans leurs conférences isolées, y parvinrent, je crois, sans trop de peine. Quoi qu'il en soit, le prince Gortschakow, en ministre jaloux de la dignité de son maître, tint à honneur de prendre, en séance plénière, l'initiative des sacrifices qu'il avait dû consentir. Concertée ou spontanée, la scène fut extrêmement majestueuse : le Congrès, surpris peut-être, à coup sûr charmé, écouta en silence le vieux chancelier russe déclarer que le Tsar, en vue de terminer par un acte désintéressé la grande lutte pour la paix, consentait à abandonner une partie de ses conquêtes asiatiques, Erzeroum, Bayazid et la vallée d'Alachgerd, transformait Batoum en port franc, et ne prétendait garder qu'Ardahan et Kars. La Porte recouvrait ainsi de vastes territoires; l'Angleterre aurait eu mauvaise grâce à insister : l'assemblée manifesta sa joie, et persuadée ou non qu'elle devait uniquement cette conclusion à la magnanimité du Tsar, elle en félicita le prince Gortschakow et la sanctionna sur-le-champ.

VII

Son labeur matériel était en effet achevé. Mais il lui restait à subir une rude épreuve morale. Comme si la logique et la vérité devaient avoir le dernier mot, ce cénacle allait être mis au pied du mur, et révéler combien son appareil souverain cachait de timidité et de doute. J'avais remarqué, pendant le cours de nos séances, qu'une question de premier ordre demeurait à la fois présente et voilée. On y pensait toujours, car elle était virtuellement au fond de tout, mais on n'en parlait jamais. En un mot : quelle serait la garantie des stipulations collectives? les Puissances s'engageraient-elles à les maintenir comme elles l'avaient fait au traité de 1856, ou bien les abandonneraient-elles, sans aucune sanction coercitive, au hasard des événements futurs? Si les plénipotentiaires, conscients des lacunes de leur ouvrage, inclinaient à ne point exposer la souveraineté européenne qu'ils venaient de restituer aux chances et aux périls d'une intervention aventureuse, il leur répugnait toutefois de s'avouer à eux-mêmes et d'avouer au monde que leurs décrets ne seraient, au besoin, défendus par personne.

Ils avaient donc laissé ce point délicat dans l'ombre et se flattaient de l'éluder par le silence. Mais ils avaient compté sans l'indiscrétion d'une Puissance intéressée à la commettre : la Russie, sachant bien qu'ils reculeraient devant une clause éventuellement militaire, avait tout avantage à provoquer une discussion qui aboutirait infailliblement au refus de la garantie et, par suite, altérerait l'autorité matérielle et morale d'un traité dirigé contre sa situation présente et ses vues ultérieures en Orient. Elle prenait ainsi, autant que possible, sa revanche de tant de mesures hostiles, et, tout au moins, en contraignant l'assemblée à la déclaration significative de son abstention future, elle lui lançait la flèche du Parthe. Toutefois, par un ingénieux raffinement de diplomatie, le prince Gortschakow, bien loin de la proposer, ce qui eût été suspect, affecta au contraire le désintéressement le

plus absolu en réclamant l'insertion dans l'acte final d'un article qui en assurât l'exécution.

Il le fit avec beaucoup d'art, dans un langage solennel. Sans désigner la Turquie ouvertement, bien qu'il eût soin de justifier sa démarche par une allusion transparente, il exposa les dangers que ferait courir à la paix la violation, soit par la force, soit par l'inertie, des dispositions édictées en Congrès; il invoqua d'une voix émue la dignité de l'Europe qui serait ainsi compromise, si son œuvre restait éphémère. Ce développement oratoire, cette sollicitude pour l'intangible permanence d'un traité dont il ne semblait pas que la Russie dût être à tel point soucieuse, déconcerta visiblement les plénipotentiaires. Ils se trouvèrent, ainsi que l'avait sans doute prévu le premier ministre du Tsar, d'autant plus préparés à rejeter ses conclusions, qu'ils se défiaient de ce grand zèle, et qu'ils se voyaient, avec non moins de surprise que de dépit, placés dans l'alternative d'assumer ou de répudier nettement, — contre leur dessein, — la responsabilité précise et pratique de leurs actes. Leur anxiété était extrême devant ce dilemme captieux.

La question avait été posée à l'improviste et le débat fut remis au lendemain. Dans ces vingt-quatre heures, les échanges d'idées n'avaient fait que fortifier le sentiment négatif de la majorité. La séance s'ouvrit par un discours correct de Carathéodory-Pacha, qui alléguait la sincérité et les bonnes intentions de la Porte et jugeait, en conséquence, toute garantie inutile. Le Congrès ne lui prêta qu'une oreille impatiente : il ne songeait guère en effet à la confiance plus ou moins grande que méritait la Turquie et n'avait en vue que le désir des Puissances de rester libres de leurs mouvements. Le prince Gortschakow, qui jouait ainsi sa partie à coup sûr, renouvela sa démarche, en termes de plus en plus pressants, de l'air calme d'un homme qui accomplit son devoir. Son fin visage demeurait immobile, mais je lisais dans ses yeux la curiosité discrète et maligne de savoir comment l'assemblée s'y prendrait pour pallier la défaillance dont il prétendait lui infliger l'aveu.

Je pensais bien qu'il n'attendrait pas longtemps, car je voyais le prince de Bismarck assez nerveux et tout prêt à la riposte. Comme président, il eût dû inviter d'abord ses collègues à donner leur avis : mais, irrité de l'incident, décidé à n'accepter aucune charge obligatoire pour l'Allemagne, il tenait aussi à ne pas souf-

frir que lui-même et le Congrès eussent l'air embarrassés devant la phraséologie inopportune de son vieux rival. Il prit donc aussitôt la parole et sortit hardiment du cercle où celui-ci voulait l'enfermer. Par une habile manœuvre parlementaire, bien loin d'excuser le refus de la garantie comme une mesure insolite, mais nécessitée par les circonstances, il prit la chose de haut et présenta au contraire l'abstention du Congrès comme l'application formelle du droit international. Procédant par aphorismes catégoriques et concis, il déclara péremptoirement, d'abord que « nul État n'est obligé de prêter main-forte à l'exécution des engagements pris », et ensuite, qu'il ne pouvait exister de garantie solidaire et collective ». Ces deux sentences, dont la première est vraie ou fausse selon les stipulations des traités, et dont la seconde est inexacte (1), étant posées comme des principes indiscutables, il en conclut que les Puissances, sous peine de provoquer de grands dissentiments », devaient seulement « surveiller l'exécution de leurs décrets ». Enfin, usant d'une ressource familière à son éloquence, il adoucit l'âpreté de sa voix, sourit, et colora sa péroraison d'une nuance philosophique : « Le Congrès, dit-il avec une certaine mélancolie, ne peut, après tout, faire qu'une œuvre humaine, sujette, comme toute autre, aux fluctuations des événements. »

L'assemblée fut très satisfaite de ce discours qui la dispensait de s'expliquer davantage et même transformait sa réserve en affirmation des vrais principes. Lord Salisbury se fit l'interprète de sa pensée en exprimant sa répugnance personnelle pour l'emploi éventuel d'une force étrangère : « Il n'en saurait être ainsi », répondit simplement le Président, et cet arrêt fut confirmé immédiatement par un vote. Bien plus, avec une ardeur peut-être exagérée, on repoussa l'insertion au traité de toute allusion à une garantie quelconque, même sous la forme mitigée d'une clause de surveillance et de contrôle. Toutefois, d'après ce que j'entendais dire, les plénipotentiaires eussent de beaucoup préféré que cette discussion pût être évitée : leur silence eût peut-être passé inaperçu, tandis que, malgré la fière tactique de leur président, le

(1) Nous avons rappelé plus haut que l'article 7 du traité de Paris de 1856 stipule au contraire la garantie *en commun* des puissances signataires.

refus officiel de toute sanction exécutoire indiquait peu de confiance dans l'efficacité de leurs décisions, et, conformément aux vues du prince Gortschakow, en diminuait sensiblement la valeur. Le contrat avait stipulé d'avance l'impunité des coups de canif.

VIII

Pendant que le Congrès s'évadait ainsi de cette désagréable impasse, une commission de rédaction préparait le texte du traité. Ce n'était point chose facile que de définir et de circonscrire les résultats obtenus, de les dégager de tant de réticences et de circonlocutions; mais il était plus malaisé encore de les concentrer en formules brèves et prudentes et d'envelopper les points délicats de tours de style ingénieux. Notre troisième plénipotentiaire, M. Desprez, rendit à cet égard les plus éminents services : il a été l'un des principaux auteurs de ce travail, et ses collègues s'empressaient de rendre hommage à la dextérité de sa phraséologie, ce qui ne m'étonna point, ayant été sous ses ordres et sachant combien « d'un mot mis en sa place » il appréciait « le pouvoir ». En peu de temps, les répartitions politiques et géographiques plus ou moins bien déterminées, les bénéfices des uns, les sacrifices des autres, les accords transitoires et la longue série des résolutions secondaires se trouvèrent indiqués en termes tantôt exacts et tantôt flottants, mis en vedette ou rejetés dans la pénombre. Le Congrès adopta cet ensemble après une rapide revision. L'instant de la signature était venu.

Le 13 juillet 1878, un mois juste après la réunion première, la foule se pressait encore devant les grilles du palais Radziwill, saluant les plénipotentiaires en uniforme et constellés de décorations. Dans la salle, ceux-ci s'adressaient des félicitations sur l'issue pacifique des négociations et le rétablissement de « la grande Europe », seul avantage en effet qui leur fût commun. Puis ils procédèrent sans préambule et sans commentaires à l'apposition de leurs signatures et de leurs cachets sur les exemplaires originaux destinés à chacune des Puissances. Les textes, sur parche-

min, n'avaient pas été copiés suivant l'usage, mais imprimés. La certification fut faite ensuite par M. de Radowitz et moi, et l'on prit place autour de la table pour la dernière fois. Le comte Andrassy remercia le Président, au nom de tous ses collègues, « de la sagesse et de l'énergie avec lesquelles il avait dirigé les travaux ». Le prince de Bismarck exprima à son tour sa haute gratitude à l'assemblée pour la constante « bienveillance qu'elle lui avait témoignée » et complimenta gracieusement les secrétaires de leur concours. Enfin, s'élevant à des considérations générales, après avoir déclaré que « la mémorable époque » du Congrès « resterait ineffaçable dans son souvenir », et rappelé « le grand bienfait de la paix assurée dans les limites du possible », il exhorta ses collègues à dédaigner « les critiques de l'esprit de parti », et ajouta que « l'histoire rendrait justice à leurs intentions ». Ce mot étant peut-être un peu faible, il s'empressa de le corroborer en affirmant l'espoir « qu'avec l'aide de Dieu, l'entente resterait durable » et en proclamant que « le Congrès avait bien mérité de l'Europe ».

Après ces paroles à la fois pompeuses et réservées, il prononça la clôture des séances. L'assemblée se sépara quelques instants plus tard au milieu des manifestations réciproques de cordiale courtoisie. En réalité, si elle avait bien accueilli les louanges un peu banales de son président, et voyait avec un certain allégement d'esprit sa campagne achevée sans encombre, elle demeurait à l'heure des adieux plutôt froide et soucieuse. Cette impression me paraissait visible sur les visages souriants. Le prince de Bismarck seul ressentait et laissait voir un contentement sincère et complet. Sans parler des Russes et des Ottomans, aux dépens desquels s'était établi l'accord, et qui, résignés à la surface, gardaient les uns le ressentiment des restrictions imposées à leurs conquêtes ou à leur politique, et les autres, malgré quelques restitutions insuffisantes, l'amertume de tant de clauses humiliantes et onéreuses, les Cabinets même les plus favorisés n'envisageaient pas d'un œil calme les perspectives de l'horizon. L'Autriche appréciait sans doute la possession de la Bosnie-Herzégovine, mais l'adduction de nouveaux éléments slaves dans la monarchie était une grosse entreprise, et surtout qu'adviendrait-il de l'évolution diplomatique dont la conséquence inévitable allait être l'alliance avec

l'Allemagne? L'Angleterre, si heureuse qu'elle fût d'avoir disloqué la convention de San-Stefano, ne se dissimulait pas combien l'état de choses qu'on venait de lui substituer restait menaçant et précaire. Si la France avait repris sa place dans le concert européen, l'antithèse des traités de Paris et de Berlin avait renouvelé en elle de sombres souvenirs, et elle se sentait toujours reléguée dans un recueillement forcé. Au fond, tous les plénipotentiaires comprenaient qu'ils avaient seulement masqué et ajourné les grands problèmes, inauguré une situation nouvelle, il est vrai, mais douteuse, la paix stérile et incolore, maintenu, aigri peut-être en Orient les rivalités séculaires et préparé seulement une autre arène à des ambitions éternelles. Il n'y avait en réalité que le chancelier allemand qui, grandi encore par son rôle présidentiel, avait trouvé dans le Congrès honneur et bénéfice : la Russie était en échec; l'Autriche, entrée désormais dans l'orbite de la politique de Berlin, lui abandonnait le terrain germanique, en développant dans son empire cosmopolite et sans axe les tendances d'un slavisme à la fois faible et agité; la suprématie de l'Angleterre à Constantinople, atténuée de plus en plus par les légitimes déceptions de la Turquie désemparée, allait être inévitablement contrariée par l'influence que l'Allemagne prendrait en Orient. Dans le compte général des profits et pertes, le chancelier gagnait beaucoup, suivant sa coutume, et le succès ne lui coûtait rien. La séance de la signature était donc pour lui la consécration de son œuvre, et par le concours des circonstances, la vie de cet homme de lutte, promoteur de tant de guerres, était couronnée par un triomphe pacifique.

Il appréciait cette antithèse, et il a voulu que le tableau commémoratif du Congrès de Berlin fût le commentaire et le trophée de sa carrière victorieuse. Tandis que dans les œuvres analogues d'Isabey et de Winterhalter, les négociateurs de 1815 et de 1856 ne sont que des personnages paisiblement engagés dans une conversation quelconque, la toile du peintre allemand Werner présente un sens symbolique indiqué par un collaborateur inattendu. J'ai su alors en effet que l'éminent artiste recevait, au cours de son travail, les directions et les conseils de ce maître d'un autre genre qui introduisait la diplomatie dans le domaine de la plastique. On ne peut dire sans doute dans quelle mesure son intervention s'est exercée : mais le choix du sujet qui est l'épisode de la signature,

l'ordonnance de l'ensemble, la distribution de la lumière, les expressions et les attitudes, indiquent évidemment une intention et des suggestions respectueusement acceptées et, d'ailleurs, remarquablement interprétées par un homme d'esprit et de talent.

On est dans la grande salle du palais Radziwill. Au centre, un groupe fortement éclairé attire sur-le-champ et retient l'attention. Le prince de Bismarck le domine de sa haute taille avec une majesté épanouie et familière : à sa droite Andrassy, le confident du jour et l'associé de demain, se tient immobile, un peu contraint peut-être; à sa gauche, le Président répond au salut déférent et au sourire gracieusement vague du comte Schouvalow par une poignée de main amicale et condescendante. Sur la même ligne, mais presque à l'écart, le chancelier russe, affaissé dans un large siège, semble répéter une objection rétrospective à lord Beaconsfield qui l'écoute par politesse, appuyé sur sa canne d'un air narquois. M. Waddington, debout au second plan, est seul, raide et sombre : ses yeux atones se perdent dans le vide. De l'autre côté, près de la table où Carathéodory, la plume en main, hésite à placer son nom au bas du texte qu'il réprouve, lord Salisbury et lord Odo Russell présentent à leurs prétendus amis ottomans les flegmatiques encouragements et les consolations de l'Angleterre. Autour des parchemins officiels, les acteurs secondaires se pressent au fond du théâtre. M. d'Oubril, au moment de signer, oppose d'un air défiant quelque réflexion amère au langage optimiste de Radowitz; Saint-Vallier jette un coup d'œil oblique et rêveur sur M. de Bismarck et le comte Schouvalow; Corti, — songe-t-il à la Triple Alliance à venir? — promène, en dissertant avec Desprez, un regard froid et pénétrant sur ses collègues; Bülow, assis, non loin de son chef, se recueille dans la sérénité. Sans doute, ce tableau documentaire ne reproduit pas matériellement la scène telle que je la revois dans mon souvenir, mais les attitudes préméditées en donnent bien le vrai caractère, et je suis sûr qu'en recevant plus tard de leur président la photographie de l'œuvre, tous les membres du Congrès ont reconnu, comme moi, dans cette « illustration » de leur dernier protocole la synthèse de la situation et surtout des sentiments divers dont ils étaient agités devant l'acte qu'ils léguaient à l'histoire.

En fait, s'il m'est permis de rappeler en terminant mon impres-

sion de témoin, j'ose dire que de tels hommes ne pouvaient se faire illusion sur les transactions qu'ils avaient couvertes de leur prestige. En scellant ces clauses médiocres et hésitantes qui laissaient l'Orient gonflé de mystérieuses tempêtes, en commençant une ère plutôt exempte de guerre que pacifique, ils avaient trop de clairvoyance pour croire qu'ils eussent constitué la paix véritable qui est la sécurité dans l'équilibre et la justice. Et toutefois, il est équitable de le reconnaître : placé en présence de problèmes qui excédaient les forces d'un siècle vieux et fatigué, le Congrès avait fidèlement traduit la pensée du temps. Ajourner les difficultés fondamentales, ajuster par à peu près les secondaires, donner aux peuples une trêve, c'était fatalement tout ce qu'il pouvait faire. Si mal combiné que fût le traité, il était seul possible alors et sa durée le prouve. Assurément, il y a des brèches déjà nombreuses dans l'édifice et des mines dans les souterrains, mais les gros bastions subsistent. Est-ce leur force ou leur faiblesse qui les protège? Je ne sais, mais le pavillon officiel européen, de nuance assez incolore il est vrai et bien usé, y flotte cependant encore, et tout le monde estimerait dangereux de les détruire. C'est la justification, un peu ironique, des architectes, qu'en définitive, après plus de vingt-cinq ans, — grand espace de la vie diplomatique, — leurs successeurs ne semblent pas en mesure de rien construire qui soit plus solide et plus beau.

CHAPITRE V

L'ANNEXION DE LA THESSALIE

La suite de ces *Souvenirs* m'amène maintenant en Grèce, dans ce pays qu'après le mien, assurément j'ai le mieux aimé. J'y ai représenté la France pendant six ans en qualité de ministre plénipotentiaire, et j'y ai assisté à de grands événements politiques auxquels mes fonctions mêmes m'imposaient de prendre part. J'ai décrit dans les *Lettres athéniennes* ses paysages superbes, ses monuments d'art, les merveilles de son génie antique et le développement de sa Renaissance. Je viens aujourd'hui raconter les deux épisodes de sa récente histoire au cours desquels j'ai pu non seulement lui rendre quelques services, mais constater avec joie sa vitalité persévérante, sa supériorité sur toutes les autres races orientales, ses progrès continus malgré tant d'obstacles, et les certitudes de son avenir. J'y suis venu en des circonstances difficiles, deux ans après le Congrès de Berlin et dans le plein des discussions dangereuses sur la question des frontières turco-grecques visées dans nos protocoles et dans le traité. On verra par mon récit combien les ambiguïtés du texte officiel, les décisions flottantes, prises en dehors des adhésions nécessaires, et dépourvues en même temps de sanction, ont amené d'agitation dans les esprits, d'obscurité dans les controverses et d'embarras, d'inquiétudes et de périls dans les relations diplomatiques. Cette grosse affaire de l'agrandissement de la Grèce aux dépens de la Turquie avait été discutée dans nos séances d'une façon très sommaire, malgré les protestations de la Porte, et devait inévitablement provoquer les plus âpres polémiques entre les deux États intéressés, et, par suite, l'anxiété très vive des Cours.

I

Elle datait de la création même du royaume hellénique. On sait qu'en 1830 le prince Léopold de Saxe-Cobourg, devenu plus tard roi des Belges, frappé de la configuration défectueuse des frontières abusivement resserrées au nord, avait motivé par cette raison son refus du trône de Grèce. Depuis, en face d'intérêts qu'elles ne savaient comment concilier, les Puissances s'étaient toujours refusées à toute modification du *statu quo*, préférant s'en remettre au temps et à l'action des éventualités inconnues. La Grèce cependant n'avait cessé de revendiquer une extension de son territoire continental, invoquant sa sécurité extérieure, l'oppression des populations de sa race, et l'instabilité de sa situation politique. Elle avait réclamé en ce sens chaque fois que l'Orient avait été troublé, et ses velléités ambitieuses avaient amené, au moment de la guerre de Crimée, la France et l'Angleterre à comprimer par l'occupation du Pirée des mouvements imminents. Plus tard, le jeune royaume avait trompé son activité et son malaise par des luttes parlementaires, non moins confuses que stériles, et par une révolution dynastique, tout en épiant les incidents levantins avec une anxiété croissante. Enfin, durant la guerre turco-russe de 1877-78, il avait accentué son attitude. Après quelques démonstrations offensives en Thessalie, il avait eu soin, tout en reculant devant les injonctions des Cabinets, de donner à sa retraite l'apparence d'une libre concession dont ceux-ci devaient lui savoir gré. Cette habile manœuvre devait avoir de grosses conséquences, et la bonne impression qu'elle produisit sur les Puissances était une bonne carte dans son jeu. Il lui était sans doute impossible de dire qu'on lui eût promis autre chose qu'une bienveillance générale, mais il y comptait avec raison, et, dès l'arrivée des plénipotentiaires à Berlin, il demanda la faveur d'être entendu par la haute assemblée.

En droit strict, il n'y pouvait prétendre, n'étant pas personnellement intéressé dans les clauses territoriales de la convention

de San-Stefano, unique objet officiel des délibérations : les provinces ottomanes de race grecque n'étaient même mentionnées dans cet acte que par un article stipulant en leur faveur un règlement administratif analogue à celui de la Crète. En outre, le désir exprimé par la Grèce pouvait soulever de nombreuses objections : en l'accueillant, on sortait du programme fixé qui n'excédait pas la revision du texte de San-Stefano, et l'on allait au-devant de revendications jusqu'alors jugées inadmissibles : non seulement on surexcitait les espérances de l'Hellénisme, mais encore on risquait de provoquer d'inquiétantes dissertations sur les limites naturelles, les droits des nationalités, la volonté des populations et d'engager ainsi le Congrès dans l'étude spéculative de théories dont il entendait ne point se préoccuper.

Il advint cependant que, cette fois, la Grèce fut plus heureuse que par le passé. J'ai dit ailleurs comment l'assemblée accéda au vœu du Cabinet athénien et consentit à le laisser plaider sa cause devant elle : c'était un succès, car si l'on avait eu l'intention de ne lui accorder aucun sérieux avantage, on eût refusé de l'écouter. Mais quoi? le temps, les réclamations persévérantes, et aussi — qu'on le voulût ou non — le système des races, avaient incliné les idées vers des combinaisons plus conciliantes; des faits nouveaux avaient modifié la politique orientale; le problème ottoman qu'on ne croyait jadis pouvoir être résolu que par la conquête russe ou par le maintien obstiné de l'intégrité de l'Empire se présentait aujourd'hui sous un autre aspect; l'affranchissement successif des provinces chrétiennes et leur constitution en petits États progressivement destinés à l'indépendance étaient devenus tout un organisme qui semblait appelé à se développer, à rencontrer son équilibre et à recueillir collectivement l'héritage « de l'homme malade ». Tout le point de vue était changé; il fallait préparer cet avenir, lentement et sans secousses, sans précipiter le mouvement, mais sans décourager personne. Puis la Grèce, dans ces nouvelles conditions, prenait une importance qu'elle n'avait pas lorsqu'elle était, apparemment sans avenir, le seul et chétif royaume chrétien sur la carte de la péninsule des Balkans. Elle faisait partie désormais d'un système politique d'États libres et entreprenants, où l'on ne pouvait lui refuser une place élargie, plus en rapport avec la vitalité de sa race, avec sa jeune civilisation, avec les souvenirs de

sa glorieuse histoire. Ajoutons que les sentiments artistiques et littéraires qui avaient jadis imposé pour ainsi dire à l'Europe d'intervenir à Navarin, s'accordaient plus que jamais avec les théories d'émancipation progressive des groupes chrétiens dont la Grèce était le plus sympathique et le seul illustre. Au moment où l'on élaborait une répartition plus équitable des éléments ethnographiques, il était vraiment impossible de la laisser renfermée dans ses étouffantes frontières et même affaiblie et diminuée par le fait de l'accroissement de ses voisins.

Ces considérations diverses avaient intéressé vivement plusieurs Puissances à sa cause : elles augmentaient la force des traditions politiques de Paris, de Londres et de Pétersbourg : l'Italie récemment délivrée eût été mal venue à repousser des ambitions analogues : le prince de Bismarck jugeait nécessaire de pondérer le développement des Slaves par quelques satisfactions proportionnelles accordées aux Hellènes : le succès des fouilles allemandes à Olympie lui avait été sensible et l'avait disposé à la bienveillance : l'Autriche-Hongrie, sur le point d'obtenir la Bosnie et l'Herzégovine, ne pouvait décemment s'opposer à l'extension des frontières grecques. Enfin la collectivité européenne savait gré au Cabinet d'Athènes d'avoir déféré à son désir avec tant d'empressement et de confiance en évacuant la Thessalie, et il convient de dire encore qu'elle entourait de son affectueuse estime le souverain qui régnait depuis quinze ans en Grèce avec tant de sagesse, et qui, par ses mérites personnels et ses alliances de famille, avait conquis partout une sérieuse et légitime influence.

Pour toutes ces causes, le royaume hellénique, après tant d'années où les grandes Cours ne lui avaient témoigné que de l'indifférence, se trouvait rencontrer auprès du Congrès beaucoup de bonne volonté et de chances de succès. Je n'ai pas à revenir ici sur le récit que j'ai fait, dans le chapitre précédent, des séances qui lui ont été consacrées, sur les réclamations instantes mais sagement mesurées de son délégué M. Delyannis pour l'annexion de la Thessalie, de l'Épire et de la Crète, sur l'intervention française, l'habile et éloquent discours de M. Waddington, sur les fluctuations d'idées des plénipotentiaires d'abord très ardents, puis attiédis, puis devenus plus favorables, et se ralliant, dans la treizième séance, aux lignes du Pénée-Salamyrias vers l'Egée et du

Calamas vers la mer Ionienne proposées par M. Waddington et les votant à l'unanimité. Tout semblait en bonne voie : il y avait cependant un point noir : l'article XXIV du traité n'avait pas été discuté sérieusement avec la Porte; loin d'être rédigé en termes précis et péremptoires comme les stipulations bulgares, serbes, roumaines et monténégrines, il se bornait à s'en référer au protocole XIII, renvoyait la Turquie et la Grèce à « s'entendre » sur cette « rectification de frontières » et leur offrait éventuellement la médiation de l'Europe.

Ainsi, au lendemain du Congrès qui croyait avoir, en manifestant sa volonté, assuré l'agrandissement de la Grèce conformément au tracé qu'il avait adopté, la situation demeurait en définitive beaucoup moins claire qu'on ne supposait à Berlin et surtout à Athènes. Le texte officiel visait, il est vrai, un vote acquis, mais ne lui donnait pas la consécration d'un article spécial et développé; bien plus il faisait appel aux négociations ultérieures des intéressés, à une médiation future, et ne déterminait pas, comme pour les autres répartitions de territoire, les limites nouvelles du royaume. On ne doutait pas au palais Radziwill — j'entendais sans cesse exprimer cette opinion comme certaine — qu'il ne dût recevoir la Thessalie et l'Epire; mais, en vérité, je ne sais trop pourquoi on l'affirmait si bien puisqu'après tout le traité ne parlait d'une extension de frontières que vaguement et ne traçait aucune ligne décisive. Néanmoins, le sentiment général était que les deux provinces ne pouvaient manquer d'être réunies à la Grèce, et le Cabinet athénien, aussi bien que toutes les populations helléniques, accueillaient cette solution avec un joyeux enthousiasme.

On se hâtait beaucoup trop de se féliciter d'une aussi heureuse fortune; on n'en était encore qu'à de belles espérances. L'initiative de l'Europe et le protocole XIII les autorisaient sans doute : mais le silence du traité et la perspective des pourparlers futurs et d'une médiation mal définie autorisaient aussi les résistances de la Porte. Trois ans devaient s'écouler avant qu'on arrivât à une solution. J'ai vu se dérouler tous les incidents de cette affaire, et je puis dire que peu de négociations ont mis plus en lumière les hésitations de la diplomatie collective, et mieux exercé, à travers plus d'équivoques, le subtil esprit des hommes d'État. On a pu

juger alors à quelles contradictions étranges peuvent se résigner les Puissances, à quels sophismes elles osent avoir recours, à quels dénouements elles conduisent les affaires les mieux commencées, lorsqu'elles n'ont en réalité ni assez de conviction, ni assez d'union, ni assez d'énergie pour construire solidement l'édifice et le couronner. En cette conjoncture, elles ont mécontenté à la fois la Turquie et la Grèce, failli les mettre aux prises, et abouti par lassitude à une combinaison boiteuse d'où sont sorties plus tard des complications regrettables, même une guerre, et d'où sortiront inévitablement encore, comme toujours quand on agit capricieusement et sans principes solides et fixes, des agitations périodiques et peut-être des conflits orageux. Voyons d'abord quelles ont été les conséquences de l'article XXIV du traité de Berlin.

II

On peut résumer en trois mots la situation singulière où l'on était placé : 1° la Grèce estimait bonne et valable la ligne indiquée par le protocole; 2° les Puissances n'avaient donné aucun commentaire de leur vote et l'avaient seulement cité au traité sans le définir; 3° la Turquie avait constamment protesté et se réservait expressément de discuter la question avec les Puissances. Toute une série de malentendus et de polémiques était léguée par le Congrès aux États intéressés et l'on put tout de suite s'en apercevoir.

A peine les plénipotentiaires s'étaient-ils séparés que les deux Etats conviés à s'entendre attestèrent par des manifestations contradictoires les divergences absolues de leur politique. Le Cabinet d'Athènes affectait, ce qui était prématuré, sans doute, mais fort habile, de considérer la ligne à laquelle se référait le traité, comme désormais sienne, et les pourparlers à suivre avec la Porte comme une simple formalité. Quatre jours après la clôture du Congrès, le gouvernement du roi se déclara prêt à procéder au travail de rectification de la frontière. La Turquie, de son côté, se hâta de prendre position, et publia, le 8 août, un mémorandum réso-

lument contraire à la conciliation souhaitée par les Puissances : ce document net et fier qualifiait sévèrement les prétentions de la Grèce, les déclarait « contraires à tous les principes du droit », refusait de reconnaître l'abandon de l'Épire et de la Thessalie comme une œuvre pacificatrice, maintenait sur ces provinces, « heureuses, disait-il, sous les lois de l'Empire », les droits du propriétaire légitime, en appelait à l'Europe elle-même « de l'opinion émise par ses représentants » et repoussait catégoriquement toute annexion comme une faute et une injustice. Les deux adversaires, au lieu de préparer l'accord, envenimaient le débat.

Je ne sais si les Cabinets furent très surpris de ces dispositions; il est certain, du moins, qu'ils les envisagèrent avec inquiétude : ils sentaient leur responsabilité engagée, la Grèce frémissante, la Turquie hostile. En cette situation, fallait-il proposer aussitôt la médiation prévue, ou bien essayer d'abord de moyens moins solennels? La France suggérait l'envoi à Constantinople d'une note identique et collective : l'Angleterre insistait pour que l'on attendît l'effet des conseils que son ambassadeur, M. Layard, était chargé de faire entendre au Sultan. Ce fut cet avis qui prévalut, et l'on se reprit à espérer mieux de l'avenir, lorsqu'on sut que la Porte, sous l'influence de ce diplomate, avait consenti à réunir ses commissaires à ceux de la Grèce dans la ville de Prévéza. Il est vrai que le grand-vizir Khéreddine-Pacha ne cachait point que les concessions de son maître ne seraient pas celles qu'on avait visées à Berlin; mais enfin, c'était un pas en avant, et, malgré les observations pessimistes de M. Waddington, l'on crut, ou l'on parut croire, que, les deux parties étant en présence, les prétentions rivales pourraient être atténuées.

Ce fut le contraire qui arriva. Dès la première séance de la commission de Prévéza, en février 1879, Mouktar-Pacha, donnant au terme de rectification de frontières un sens extrêmement restreint, affirma que le tracé du protocole XIII était une simple opinion dont la Porte n'avait pas à tenir compte. Les agents grecs, raisonnant à l'inverse, regardaient ce même tracé comme un verdict de l'Europe et une décision immuable. Le dissentiment s'accrut dans les séances suivantes, et Mouktar-Pacha, écartant comme inadmissible la ligne du Pénée et du Calamas, en offrit une tellement insignifiante que la discussion devenait inutile. La com-

mission se sépara le 19 mars, et, l'affaire revenant intacte devant les Puissances, la Grèce, dès le 4 avril, invoqua leur médiation.

Celles-ci, déçues par l'échec de cette première tentative et ne pouvant cependant renoncer à l'espoir d'un compromis qui les dispenserait d'intervenir, se trouvèrent alors de plus en plus anxieuses. Leur embarras est visible dans la longue série de notes et de dépêches qu'elles échangèrent pour régler leur action commune. Au fond, elles ne s'entendaient pas d'une manière bien précise sur les textes de Berlin. M. Waddington leur conservait une portée effective, et démontrait même l'opportunité de la cession de l'Épire dans une note développée sur les conditions ethnographiques de cette province habitée par 237 000 chrétiens, et seulement 47 000 musulmans. Il appréciait comme décisif l'accord unanime des Cabinets. Quant à lord Salisbury, il penchait tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre : il semblait parfois n'attribuer qu'un caractère général aux indications du Congrès, et parfois, comme dans une dépêche du 19 juin, il se montrait très favorable à l'annexion des territoires en cause : il émettait même cet aphorisme qui eût pu le mener loin, « qu'une politique consistant à réduire les bornes de l'Empire proportionnellement à sa puissance actuelle était seule capable d'en assurer l'existence ». Les autres Cours n'étaient pas moins incertaines : elles ne pouvaient dire qu'elles eussent positivement adjugé l'Épire et la Thessalie à la Grèce, et il était toutefois visible qu'elles n'avaient pas considéré le protocole du Congrès comme l'expression d'une simple opinion platonique, puisqu'elles y avaient concentré leur pensée dans une formule géographique. Leurs idées, évidemment, n'étaient pas bien fixées, et elles hésitaient, en tout cas, à interposer leur médiation sans avoir épuisé tous les moyens possibles de se soustraire à cette procédure compromettante. C'est pourquoi elles résolurent de l'ajourner encore en reprenant, sous une autre forme, les pourparlers de Prévéza. Cette fois, ce fut à Constantinople que des plénipotentiaires ottomans et hellènes furent invités à se réunir. Le Sultan désigna le ministre et le sous-secrétaire d'État des Affaires étrangères Safvet et Sawas-Pacha, et le roi Georges, ses ministres à Constantinople et à Saint-Pétersbourg, MM. Coundouriotis et Braïlas Arméni.

Sans doute il peut arriver parfois qu'en changeant le lieu d'une

négociation et les hommes qui la conduisent, on la modifie elle-même; mais, quand il s'agit d'une difficulté de principe et de prétentions directement contraires, le dissentiment reparaît n'importe où l'on traite et quels que soient les agents des adversaires. Les objections réciproques se reproduisirent donc immédiatement à Constantinople, et après quelques séances, encore bien qu'on eût pris le protocole de Berlin pour base tout en admettant qu'il pût être amendé, on dut reconnaître que cette concession même était inutile, et que jamais une discussion entre les deux États intéressés n'aboutirait à un accord. Les Turcs renouvelèrent leur opposition fondamentale à toute annexion, ou n'offrirent que quelques districts en se réservant de les restreindre encore : le protocole n'était à leurs yeux qu'une vaine formule. Les Grecs, au contraire, se croyaient fondés à élargir cette base, puisqu'elle n'était plus considérée comme fixe : ils réclamaient donc la chaîne de l'Olympe et le faîte extrême des hauteurs septentrionales, tandis que la Porte ne concédait que les hauteurs méridionales, excluant les vallées en cause, si bien que, dans cette hypothèse presque ironique, la Grèce n'aurait eu que la vue de la Thessalie et de l'Épire. Vainement, à la dernière heure de ces stériles entretiens, M. Waddington suggéra, dans l'espoir d'en finir, de substituer la ville de Metzovo à Janina qui resterait aux Turcs; ce projet mixte ne convenait à personne : il était clair que, bon gré mal gré, on devait en venir à l'ingérence directe de l'Europe, en un mot, à la médiation. Les Puissances hésitaient cependant encore, et l'année 1879 se termina avant qu'elles fussent parvenues à s'y résoudre.

Sur ces entrefaites, une crise ministérielle, amenée par des incidents de politique intérieure, se produisit en France. M. de Freycinet remplaça M. Waddington aux Affaires étrangères et à la Présidence du Conseil. Heureusement pour la Grèce, le nouveau ministre ne lui était pas moins favorable que son prédécesseur. Son esprit élevé et délicat s'inspirait des mêmes traditions libérales. Il apprécia sur-le-champ la situation avec le plus ferme jugement, la sagacité la plus prudente. Sans désavouer ouvertement la dernière proposition de M. Waddington, il se montra fort résolu à ne pas laisser la question s'égarer davantage en dehors des principes posés à Berlin et se dénaturer par des interprétations vagues. Le Cabinet anglais, livré aux oscillations réitérées d'une

diplomatie incertaine, gênait sensiblement nos efforts : tandis que nous soutenions avec énergie que le tracé de Berlin, même avec l'amendement de Metzovo, était une « délimitation rationnelle » et conforme à la pensée des Cours, lord Salisbury en revenait à considérer l'initiative du Congrès comme un « simple conseil »; puis, s'écartant de ce système, invoquait « l'action morale de l'Europe, produite avec décision »; puis enfin, changeant de tactique au moment où on le croyait rallié à la médiation directe, demandait la nomination d'une commission technique, qui eût entraîné de nouvelles lenteurs en remettant l'affaire à des agents subalternes. On examinait cette proposition, que M. de Freycinet, sans la repousser absolument, estimait fâcheuse et inutile, lorsqu'un fait considérable et inattendu changea l'aspect des choses : en mai 1880, le Cabinet tory fut renversé. M. Gladstone prit la place de lord Beaconsfield, et lord Granville celle du marquis de Salisbury au Foreign-Office. En ce qui concerne spécialement la question grecque, on peut dire que le rôle de ce dernier était épuisé : il était nécessaire que la diplomatie anglaise prît une attitude moins indécise et contribuât ainsi à préparer une solution urgente.

Le ministère whig eut le mérite d'apercevoir qu'on était un peu lassé par tant de pourparlers sans issue, et qu'il était temps pour l'Europe, aussi bien que pour les deux États intéressés, de substituer la médiation à des atermoiements dangereux. Il alla donc droit au but et proposa : 1° l'envoi à la Porte d'une note collective la mettant en demeure d'exécuter le protocole; 2° en cas de refus, la réunion d'une Conférence d'ambassadeurs, soit à Paris, soit à Berlin, assistée de délégués pour les travaux topographiques. Ce plan de campagne, qui simplifiait les choses et remettait aux Puissances la direction de l'affaire, fut immédiatement accueilli par les grandes Cours. Elles décidèrent, en outre, que les Cabinets d'Athènes et de Constantinople ne prendraient point part à la discussion et seraient seulement avisés de la convocation et des décisions des plénipotentiaires. On voulait éviter ainsi de remettre en présence la Grèce et la Turquie; mais n'était-ce pas, et pour la seconde fois, trop présumer de l'autorité européenne? Était-il correct de prétendre disposer d'un territoire sans se concerter avec la Puissance qui le possédait? et, en laissant à la négociation son

vice originel, n'allait-on pas au-devant des mêmes difficultés? La Porte, il est vrai, acceptait la médiation, mais elle avait pris soin de réserver formellement « son indépendance et la liberté de ses propres délibérations » : notre ambassadeur à Constantinople prévenait qu'elle entendait maintenir ses offres dérisoires, et qu'elle qualifiait de « suicide » l'abandon de l'Épire et de la Thessalie. Le Cabinet de Vienne demandait avec une anxiété prévoyante « comment les décisions de la Conférence seraient exécutées » ? Sans doute, l'Europe, en intervenant, mettait un terme à des pourparlers mal engagés et obscurs, mais il y avait bien des nuages à l'horizon.

M. de Freycinet les avait aperçus et s'efforçait au moins d'en diminuer le péril. Il pressentait et redoutait des équivoques et s'attacha à les éviter par la netteté de son langage. Dans une dépêche du 13 juin 1880, il détermina exactement les lignes qui devaient être la base des travaux de la Conférence et de la délégation technique : le cours du Calamas, le partage des eaux depuis le massif du Pinde jusqu'à l'Olympe et à la mer Égée, c'est-à-dire les trois places de Larisse, de Metzovo et de Janina. En même temps, pour être encore plus clair, M. de Freycinet précisa le mandat des représentants de l'Europe, appelés à rédiger « une décision » indiquant le tracé et notifiée ensuite simultanément aux deux parties « avec l'invitation de s'y conformer ». D'après ce document, qui ne souleva aucune objection de la part des autres Cours, il ne semblait pas qu'il pût subsister aucune incertitude sur le caractère de l'œuvre qu'on allait accomplir. Quoi qu'il dût advenir plus tard de précautions aussi sages, M. de Freycinet avait le mérite d'avoir formulé un programme nettement circonscrit, et posé les véritables termes de la question.

III

La Conférence s'était réunie à Berlin sur ces entrefaites. Elle était présidée par le prince Hohenlohe, secrétaire d'État par intérim aux Affaires étrangères, qui représentait, avec une incon-

testable compétence et aussi une expérience profonde, la politique de l'Empire allemand. Les autres plénipotentiaires étaient les ambassadeurs des Puissances auprès de l'Empereur : pour l'Autriche-Hongrie, le comte Széchenyi, diplomate de haute distinction, et dont l'esprit n'était pas moins agréable que ferme; pour la France, le comte de Saint-Vallier, dont j'ai décrit plus haut le rôle au Congrès de Berlin, et qui était assurément alors l'un des hommes d'État les plus avisés de l'Europe; pour l'Angleterre, lord Odo Russell, qui apportait dans la négociation une science politique pour ainsi dire héréditaire; pour l'Italie, le comte de Launay, vieilli dans la carrière, ancien membre du Congrès comme ses collègues de France et de la Grande-Bretagne, enfin, pour la Russie, M. Sabourow, naguère ministre à Athènes, et qui connaissait à fond les affaires orientales. Les souvenirs du Congrès, où j'avais rempli les fonctions de secrétaire, avaient paru aux ambassadeurs me désigner pour le même poste auprès de la Conférence, et M. de Freycinet, avec un empressement bienveillant, m'avait autorisé à l'accepter. J'avais pour collaborateur M. Busch, le savant conseiller intime du ministère des Affaires étrangères d'Allemagne. Quant à la Commission technique, elle était composée d'officiers spécialement compétents des divers pays contractants : les délégués français étaient le colonel Perrier, membre de l'Académie des sciences, et le capitaine de la Ferronnays.

Il avait été entendu que, pour relier la Conférence à la tradition du Congrès, le plénipotentiaire français prendrait le premier la parole et présenterait, comme autrefois M. Waddington, le projet de tracé. M. de Saint-Vallier s'acquitta de cette tâche en reproduisant la ligne frontière définie par M. de Freycinet quelques jours auparavant. Son texte fut accepté dès la première séance, et sans réserve, par l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne : le plénipotentiaire d'Autriche le prit *ad referendum*, en laissant pressentir son adhésion prochaine. L'ambassadeur russe, loin de le contester, manifesta l'intention de développer davantage les acquisitions de la Grèce. La Conférence demeurait donc fidèle à la politique du Congrès, et elle était même tellement résolue à la maintenir, qu'elle écarta, sans délibération et avec une égale indifférence, un document turc renouvelant les propositions que

la Porte avait précédemment énoncées, et une note grecque réclamant des territoires plus étendus. Elle accorda, il est vrai, par courtoisie, aux suggestions de M. Sabourow un examen approfondi, mais, dès le 25 juin, l'ambassadeur russe ayant renoncé lui-même à son plan et le comte Széchenyi s'étant rallié au programme français, elle vota notre tracé à l'unanimité. Une nouvelle démarche de l'ambassadeur ottoman qui persistait à exclure Larisse et Janina fut repoussée par un dédaigneux ordre du jour. La Commission technique avait, de son côté, déterminé en détail la délimitation adoptée dans sa forme générale, et la Conférence, en approuvant ses conclusions, déclarait cette frontière excellente au double point de vue diplomatique et stratégique, et « conforme à l'esprit et aux termes du Congrès de Berlin ».

L'Acte final fut donc rédigé en ce sens. Préparé par M. de Saint-Vallier et par moi, adopté ensuite sans changement par la Conférence, il rappelait d'abord que, les négociations directes entre les deux États intéressés ayant échoué, les Puissances interposaient légitimement la médiation prévue par le traité de Berlin. La ligne frontière était ensuite décrite minutieusement suivant le travail topographique des délégués spéciaux. Après diverses recommandations relatives à la liberté des cultes et aux propriétés particulières en Épire et en Thessalie, à la dette ottomane, à la navigation du canal de Corfou et à la répression du brigandage, ce document se terminait par l'invitation, adressée « en conséquence » au Sultan et au Roi des Hellènes, d'accepter le tracé « unanimement réglé » par les Cours médiatrices. On procéda immédiatement à la signature, puis, dans une brève allocution, le prince Hohenlohe prononça la clôture de nos séances, et déclara que l'Acte final « était la manifestation solennelle de la volonté de l'Europe ».

IV

Tout semblait terminé. Qui donc eût osé croire qu'on était au début d'une nouvelle campagne? On regardait que les Puissances avaient, cette fois, dit le dernier mot et comprimé toute résistance

de la Porte; le ministre de Grèce à Berlin recevait les félicitations générales; la délivrance de l'Épire et de la Thessalie paraissait un fait accompli et désormais intangible. La situation, en effet, n'était plus la même qu'à l'issue du Congrès : si l'on avait pu alors, à la rigueur, discuter la valeur d'un protocole mentionné laconiquement et presque sous forme incidente dans un traité consacré à d'autres objets, maintenant les Puissances, spécialement assemblées, avaient affirmé leur « volonté » en qualité de médiatrices, et de la manière la plus « solennelle », selon les expressions mêmes du président de la Conférence. On avait devant soi, non plus une simple phrase, mais bien un instrument diplomatique parfaitement significatif et régulier. Comment supposer que la Turquie entrerait en lutte contre un acte aussi péremptoire, et, ce qui eût paru plus étrange encore, que les grandes Cours laisseraient remettre en cause la question qu'elles pensaient avoir souverainement résolue? En dépit de ces raisonnements fort justes, telle était cependant la surprise qui nous était réservée. Serrons ici les choses de plus près : l'épisode qui va suivre est en effet extrêmement bizarre.

L'Acte final était, sans doute, l'œuvre du tribunal le plus élevé qui pût être appelé à statuer sur une question internationale; il exprimait en termes incontestablement clairs la pensée unanime des Puissances; le tracé était conforme à tous les principes de la géographie stratégique : toutes les déclarations du document européen étaient décisives. Mais il lui manquait cet élément majeur qui seul peut donner de la force aux combinaisons plus ou moins légitimes de la diplomatie, à savoir une clause exécutoire. Les plénipotentiaires de la Conférence, bien instruits à cet égard des hésitations de leurs Cours, avaient laissé subsister dans leur travail la grave lacune du texte élaboré par le Congrès. Or, aux yeux de la Porte, — en ceci très logique, — du moment que l'Acte final était dépourvu de toute formule impérieuse, que nulle disposition matérielle n'en assurait la réalisation, il ne valait pas mieux que le protocole et l'article du traité de Berlin. Elle refusa donc hardiment les cessions territoriales édictées par la Conférence et prétendit évoquer de nouveau l'affaire à Constantinople. C'était son droit strict, puisqu'elle n'était pas signataire et ne pouvait pas être contrainte à se soumettre. D'autre part, la Grèce

manifestait l'intention de suppléer à l'absence de la clause exécutoire en accomplissant l'annexion par les armes, et prenait d'inquiétantes mesures. De sorte que la perspective d'un conflit militaire se dressait devant les médiateurs, et qu'au moment même où ils s'imaginaient avoir tout pacifié, ils se trouvaient en face d'animosités réciproques plus belliqueuses que jamais.

Dans ces conjonctures, leur premier mouvement fut tout à fait sage et correct. Ils confirmèrent hautement l'œuvre de leurs plénipotentiaires. Une note collective du 25 août 1880, rédigée par le Cabinet anglais, répondit aux objections de la Porte : il y était dit que, la Conférence ayant agi « après mûre délibération et à la suite d'un examen attentif », les Puissances n'admettaient pas « que la discussion fût rouverte » et « s'en tenaient » à la ligne fixée. Les ambassadeurs à Constantinople étaient invités, en conséquence, à n'accepter aucun débat sur le fond, et à entendre seulement les communications ottomanes « sur l'évacuation des territoires et leur remise au gouvernement grec ». La Turquie se trouvait ainsi mise en demeure : c'était la droite voie, mais il fallait n'en pas sortir. Or ce fut précisément au lendemain de cette manifestation que se produisit dans les conseils de l'Europe le revirement le plus imprévu. Les Puissances, abandonnant brusquement l'attitude indiquée dans leur note, imitèrent, si je puis dire, les eaux de l'Euripe, qui remontent tout à coup le détroit qu'elles viennent de descendre, et s'appliquèrent non seulement à ne pas suivre la ligne de conduite qu'elles venaient de déterminer, mais encore, — ce qu'on n'eût jamais supposé, — à dénaturer le sens des textes élaborés par la Conférence.

On a attribué, surtout en Grèce, ce changement de direction au nouveau ministre des Affaires étrangères de France, M. Barthélemy Saint-Hilaire, appelé, en septembre 1880, à remplacer M. de Freycinet. Cette opinion n'est pas exacte. Il est vrai que plus tard, M. Barthélemy Saint-Hilaire a pris, comme je le dirai tout à l'heure, une très grande part à cette campagne singulière et l'a poursuivie avec ardeur ; mais, au moment où il arriva au pouvoir, il n'avait certainement pas une influence assez grande en Europe pour la provoquer. Bien plus, en sa qualité d'helléniste, il était sympathique à la Grèce, et il en était de même de M. Jules Ferry, président du Conseil, qui avait autrefois représenté la

France auprès du roi Georges. J'ajouterai, en invoquant ici un fait personnel, que l'un des premiers actes du nouveau Cabinet fut ma nomination au poste de ministre à Athènes, et qu'en élevant à ces hautes fonctions le rédacteur des protocoles du Congrès et de l'Acte final de la Conférence, le gouvernement prétendait, au contraire, montrer son bon vouloir à la Grèce et son adhésion aux documents de Berlin. Mes instructions, datées du 13 novembre, étaient conçues dans cet esprit. Sans doute, M. Barthélemy Saint-Hilaire me recommandait de prévenir « toute politique agressive », d'inviter les Hellènes à la patience, et de leur faire comprendre que toute violence de leur part nous conduirait à « leur refuser notre concours » ; mais en même temps il affirmait « que nos sentiments n'avaient pas varié » ; il se ralliait à la constante politique de M. Waddington et de M. de Freycinet; il estimait comme eux que les provinces épiro-thessaliennes « étaient une cause de faiblesse pour la Turquie », et reconnaissait que les Puissances « avaient donné à la Grèce un titre dont la valeur ne pouvait être contestée ». Je n'avais donc à débattre aucune question de principe. Aussi bien, le discours écrit que j'adressai au Roi en lui remettant mes lettres de créance, et qui fut depuis entièrement approuvé à Paris, demeurait strictement fidèle à la pensée manifeste des précédents négociateurs. Tout en insistant, comme je le devais, sur « l'efficacité des voies pacifiques », sur « la nécessité d'une politique prudente », j'exprimais la conviction « que les légitimes aspirations de la Grèce se réaliseraient dans un avenir peu éloigné, et conformément aux décisions qui avaient servi de base à la médiation européenne ».

M. Barthélemy Saint-Hilaire n'avait donc pas alors l'intention de discuter le protocole et l'Acte final, et je crois pouvoir dire qu'il fût demeuré sur le terrain où ses prédécesseurs s'étaient placés, s'il eût trouvé les autres Cours résolues à ne point s'en écarter. Mais, dans les quelques semaines qui suivirent son accession au pouvoir, le sentiment de l'Europe se trouva profondément modifié sous l'action de diverses causes. Les Cabinets ressentaient des inquiétudes de plus en plus vives sur l'issue de leur entreprise : la Porte repoussait les conclusions de la note collective du 25 août et affirmait avec un redoublement d'énergie ses droits souverains; elle opposait à nos efforts une argumentation dilatoire, une force

d'inertie particulièrement pernicieuse; d'un autre côté, la conduite de la Grèce, l'irritation croissante des groupes politiques à Athènes autorisaient à redouter quelque tentative imprudente, et les Puissances émues, effrayées même des dispositions témoignées par les deux adversaires, recherchaient avec anxiété les moyens de conjurer une crise. Ce fut alors qu'avec le désir d'atténuer leur propre responsabilité, d'apaiser les susceptibilités de la Porte, de décourager les ambitions menaçantes de l'Hellénisme et de préparer une transaction, elles s'attachèrent à étudier les éléments de la question pour échapper, s'il était possible, par quelque subterfuge, à la pression des textes embarrassants. Le style pondéré de la diplomatie, les euphémismes traditionnels de son langage se prêtent toujours assez bien à des explications plus ou moins restrictives, soit des intentions, soit des termes. C'est ainsi qu'en soulevant des doutes sur la véritable pensée du Congrès et de la Conférence, et en usant de la flexibilité des expressions, les Puissances en étaient venues à considérer comme très vagues les actes qu'elles avaient signés. Déjà, au cours des pourparlers antérieurs à la Conférence, quelques incertitudes sur la portée réelle des documents du Congrès s'étaient glissées dans la discussion, mais on ne s'y était pas arrêté; elles semblaient dissipées depuis qu'une nouvelle réunion avait développé et confirmé la pensée première. Ces appréciations incidentes et isolées furent cependant le point de départ d'un système qui transformait, par une série d'atténuations ingénieuses, la décision de Berlin en un conseil bienveillant, en un simple vœu optimiste et idéal, en une sorte de dissertation académique, et qui défigurait ainsi l'authenticité morale d'un jugement européen.

Jamais, sans doute, cette thèse n'a été l'objet d'une entente formelle entre les Cours, mais elle était devenue insensiblement une manière de programme d'autant plus volontiers admis que la situation se faisait plus critique et que les intérêts de la paix paraissaient plus pressants; elle était entrée ainsi dans le domaine des idées générales bien avant que le gouvernement français n'ait cru devoir y adhérer et la soutenir avec vivacité en présence des circonstances de plus en plus graves. Il est d'ailleurs très probable que les Puissances ne se fussent pas approprié une théorie aussi fâcheuse pour leur autorité et même pour la dignité

de leur conduite, si elles eussent rencontré moins d'obstination à Constantinople, et surtout si le Cabinet d'Athènes avait montré des dispositions moins irréductibles. Mais la Grèce, en proclamant la résolution inébranlable de n'entendre à aucune concession sur le texte de Berlin, de l'ériger en dogme impératif, de l'exécuter, enfin, elle-même au besoin par la force, augmenta leur mécontentement, leur inquiétude, et leur désir de sortir du cercle où l'on prétendait les enfermer. Il est certain que, dès notre première entrevue, M. Coumoundouros m'avait expressément affirmé « ne pouvoir et ne vouloir » s'écarter des clauses de l'Acte final, et il avait tenu le même langage à mes collègues. En outre, le roi Georges, répondant à mon discours, avait rappelé avec fermeté que ces clauses « avaient réglé les nouvelles frontières d'une façon définitive et irrévocable ». Ces manifestations hautaines avaient, en vertu d'une loi psychologique bien connue, incité l'Europe à soutenir une opinion contraire, et à réagir contre une volonté et des définitions aussi exclusives. Elle se trouva ainsi engagée dans une controverse rétrospective, captieuse, et disons-le, fort inutile, puisque, sans rien désavouer, elle avait toujours la ressource d'invoquer au besoin, pour une transaction, l'aspect nouveau des circonstances et son droit irrécusable de préserver par-dessus tout la sécurité de l'Orient.

On pouvait d'autant mieux s'abstenir de cette polémique aventurée, et bien espérer d'une diplomatie claire et correcte, que, malgré l'émotion du peuple grec et les démonstrations calculées de son gouvernement, nous avions la chance heureuse d'avoir affaire à une nation dont la réflexion corrige souvent les vivacités passagères, à un souverain aussi fin que prudent, et à un ministre expérimenté. Nous savions qu'avec un patriotisme non moins ferme que celui de ses sujets, le roi Georges était doué d'une rare clairvoyance, connaissait le fort et le faible de la situation, et aussi, — ce qui est la qualité maîtresse d'un chef d'État, — envisageait les choses sans entraînement sentimental, avec le sens le plus juste des véritables intérêts de son pays. Quant à M. Coumoundouros, c'était un parlementaire modéré, un tacticien habile qui, soit dans les conseils de la Couronne, soit dans les rangs de l'opposition, avait, de longue date, appris l'art de manœuvrer, de prendre le vent, de tenir compte des incidents, un orateur expert,

un diplomate de l'école d'Ulysse. Il était donc permis d'avoir confiance dans la sagacité du prince et de son ministre, pourvu qu'on insistât, avec cette courtoisie affectueuse à laquelle la Grèce est toujours sensible, en faveur d'une combinaison suffisante, et qu'en même temps on facilitât au Cabinet, par une pression amiable et sérieusement motivée, la résistance aux tentatives violentes et à l'argumentation intéressée de ses adversaires politiques.

Malheureusement, l'idée d'équivoquer sur le caractère de la médiation avait fait son chemin; on s'était persuadé qu'il fallait à tout prix, pour détourner la Grèce de revendications inflexibles et d'armements inopportuns, donner une apparence obscure aux actes du Congrès et de la Conférence, les envelopper de commentaires nuageux, et reconquérir sa liberté d'action en subtilisant sur la propriété des termes et sur les intentions réelles des plénipotentiaires. M. Barthélemy Saint-Hilaire, jusque-là incertain ou du moins sans initiative, simplement disposé à s'associer, dans l'ensemble de l'affaire, au concert européen, se trouva enfin séduit par ce système, qu'il crut avantageux à la cause supérieure de la paix. Il en devint le partisan avec une sincérité parfaite, mais aussi avec une ardeur excessive qui l'en a fait considérer à tort comme l'auteur principal et a rassemblé sur lui, à cette époque, les animosités et les rancunes des Hellènes. Mais, tout en rectifiant cette fausse donnée sur sa conduite antérieure, on ne saurait méconnaître qu'il s'est laissé entraîner à jouer un rôle trop actif dans cet épisode diplomatique. La France, qui avait pris le premier rang dans les délibérations de Berlin, était au moins autorisée à garder en ceci une certaine réserve qui eût été aisément comprise. Au contraire, notre ministre des Affaires étrangères entra dans la discussion avec autant d'empressement que si la théorie lui eût été personnelle, ce qui n'était guère d'accord avec notre attitude constante au cours des négociations. Il mit au service de cette thèse, dans une série de dépêches et de circulaires surabondantes que jamais M. Waddington et M. de Freycinet n'eussent écrites, une dialectique dogmatique et militante, une audace affirmative peu usitées dans le langage international. En déclarant avec tant de rudesse que les documents précis provoqués par nous-mêmes, élaborés par une conférence spéciale et une commission technique, n'étaient qu'une « tentative de conciliation »,

l'expression d'un désir platonique, « une sentence morale sans aucune force exécutoire », en représentant ainsi l'Europe comme s'étant livrée à une simple phraséologie et à une sorte d'exercice oratoire, n'allions-nous pas au delà même de la pensée des Cours? Était-ce à nous qu'il appartenait de contester la valeur des textes dont nous avions été les principaux auteurs? Enfin, ne risquions-nous pas d'aggraver les difficultés présentes, en fournissant nous-mêmes à la Turquie des arguments qui semblaient justifier sa résistance, et en exaspérant l'opinion publique de la Grèce par des réticences qu'elle assimilait à un désaveu?

V

Il me paraît superflu d'insister davantage sur l'attitude de l'Europe en cette circonstance et sur ces dissertations réitérées, et je me borne à constater qu'elles rendirent beaucoup plus malaisés les pourparlers que nous devions poursuivre à Athènes. Elles suscitaient en effet, autour de nous, des sentiments fort nuisibles au succès de nos pacifiques efforts, car nous ne pouvions nous flatter un instant de faire accepter par le gouvernement grec des raisonnements qui infirmaient ses titres et compromettaient ses plus chères espérances. Quant à moi, obligé, par les directions instantes qui m'étaient adressées, de m'y référer dans mes entretiens avec le Roi et son ministre, je sentais que, malgré mes précautions oratoires et la haute courtoisie de mes interlocuteurs, l'esprit de Sa Majesté restait inaccessible et froidement sévère, et M. Coumoundouros m'opposait des réfutations passionnées et défiantes. Partout, en Grèce, la conduite des Cabinets était appréciée en termes indignés, parfois ironiques : le pays devenait plus ombrageux que jamais et plus exalté : nos conseils n'étaient plus écoutés qu'avec une sourde colère et parfois des protestations impatientes : mes collègues craignaient des résolutions extrêmes et soudaines, et se heurtaient comme moi à des controverses obstinées. Les Puissances suivaient une fausse route. Il était impossible d'y persévérer, et urgent d'abandonner le mauvais terrain où l'on s'était

fourvoyé : je ne cachais pas à mon gouvernement nos intenses inquiétudes.

Je suis heureux de dire ici que M. Barthélemy Saint-Hilaire comprit comme nous la nécessité de clore un débat stérile. Il avait été entraîné par les tendances de son esprit philosophique à trop développer une discussion spéculative; mais, justement ému des dangers qui pouvaient compliquer inopinément l'œuvre commune, il estima, avec une véritable sagacité politique, qu'il était temps de provoquer une solution par des procédés pratiques de la diplomatie. Sans abandonner son opinion personnelle, il en laissa de côté la manifestation didactique, et mit en avant une combinaison irréprochable dans la forme, susceptible assurément d'amener l'entente jusqu'alors cherchée en vain. Il proposa, par une circulaire du 10 décembre 1880, de tout remettre à un arbitrage souverain des Cabinets médiateurs. C'était un projet très acceptable, qui avait le double avantage de soustraire la question aux appréciations passionnées des deux adversaires et de leur donner la garantie de l'équité de l'Europe. La question entrait ainsi dans une nouvelle phase, et il était permis d'entrevoir un accommodement. Il est vrai que la règle substantielle de l'arbitrage étant l'adhésion anticipée et formelle des parties au verdict éventuel, leur consentement à cette procédure demeurait douteux : la Porte devait, en effet, prévoir d'inévitables sacrifices et la Grèce renoncer d'avance à la revendication totale des territoires qu'elle avait cru obtenir. Mais enfin, comme, — en retournant le raisonnement, — la Turquie était certaine que l'arbitrage lui offrirait des conditions préférables à celles de l'Acte final, et la Grèce assurée, quand même, d'acquisitions très étendues, il y avait lieu d'espérer qu'on parviendrait à les convaincre. Les Cabinets, quel que fût le scepticisme de plusieurs d'entre eux à cet égard, résolurent, faute de mieux, de suivre cette voie. Les ambassadeurs à Constantinople et les ministres à Athènes reçurent donc en même temps l'ordre de faire tous leurs efforts pour que les deux États intéressés souscrivissent à ce moyen terme. Mes collègues et moi, tout en appréciant les chances de succès qui nous étaient indiquées, n'en gardions pas moins quelques inquiétudes sur l'accueil qui serait réservé en Grèce à nos démarches instantes.

La proposition étant d'origine française, je devais la présenter

le premier à M. Coumoundouros. Je le trouvai, comme je le pensais bien, fort mal disposé au début de l'entretien. La polémique précédente l'avait blessé, et il n'envisageait qu'avec répugnance une procédure qui, sous une autre forme, remettait en cause les décisions de Berlin. Je lui représentai alors avec conviction qu'il fallait sortir de l'impasse, que le refus d'une intervention bienveillante des Puissances compromettrait les meilleurs intérêts hellènes, qu'une telle défiance indisposerait toutes les Cours; je lui démontrai en même temps que la transaction indispensable serait, après tout, très avantageuse au royaume, et d'autant plus que la Grèce aurait augmenté les sympathies de l'Europe en accédant à son désir et se confiant à sa justice.

Le vieux ministre paraissait peu touché de ces raisonnements; il voyait avant tout que l'arbitrage, même le meilleur, réduirait la ligne de Berlin : sans doute, la Grèce serait agrandie, mais dans des proportions moindres, et il envisageait beaucoup plus ce qu'elle n'aurait pas que ce qu'elle pourrait recevoir. Il persistait à soutenir que tout valait mieux pour elle que l'abandon de ses droits, et il épiloguait longuement sur les bases et les garanties de l'arbitrage. Sans m'arrêter à ces considérations rétrospectives, je le ramenai à l'état présent des choses, plaçant exclusivement sous ses yeux les biens réels qui lui étaient offerts, et en même temps les terribles hasards d'une lutte inégale contre la Turquie; je fis appel à son patriotisme, en ajoutant qu'il risquait de perdre la proie pour l'ombre. J'obtins enfin, — et c'est tout ce que je pus faire, — une réponse dilatoire : il ne refusait pas, mais voulait attendre « ce que lui dirait l'Europe entière ». Je compris aussitôt que, d'une part, il n'entendait céder que devant notre volonté ferme et unanime, et que, d'autre part, il désirait savoir si la Porte, en repoussant l'arbitrage, ne lui épargnerait pas la peine de se résoudre.

Le ministre d'Allemagne, M. de Radowitz, que je rencontrai au sortir de cet entretien, s'en montra fort satisfait; il estima comme moi que si la Turquie acceptait, M. Coumoundouros suivrait le mouvement : dans le cas contraire, peu nous importait sa décision. La grande affaire était qu'il ne m'eût pas opposé une fin de non-recevoir, et c'était bien en ce sens que j'avais manœuvré. Mes collègues furent de cet avis, se trouvèrent encouragés, et se mirent

en campagne pour bien convaincre le président du Conseil de notre parfait accord, insister sur mes démonstrations, et empêcher que les conseils d'amis imprudents ou les injonctions de ses adversaires ne l'entraînassent à la négative. Nous réunîmes donc tous nos efforts, tant auprès de lui qu'auprès des principaux hommes politiques, surtout ceux de l'opposition, qui escomptaient une crise, repoussaient toute concession, et flattaient ainsi le sentiment public qui nous était contraire. Ce fut un travail fort malaisé, mais je démêlai cependant, sous les âpretés du langage de M. Tricoupis, que cet homme d'État de haute valeur, tout en déclamant, comme on dit, « pour la galerie », eût fort hésité, s'il eût été ministre, à prendre la responsabilité d'un refus. J'en conclus que M. Coumoundouros, trop fin pour être dupe de la tactique de ses ennemis, oserait encore moins risquer la grosse aventure. Il traînait en longueur pour ne pas se compromettre, l'oreille tendue vers Constantinople, ne voulant point prendre les devants, mais prêt à joindre son adhésion à celle que donnerait la Porte, et à se faire, en tout état de cause, un mérite auprès de nous de n'avoir point rejeté la proposition de l'Europe.

L'événement justifia son calcul. Il n'avait pas eu tort d'attendre : la Porte allait le dégager. Nous apprîmes bientôt que, sans se laisser intimider, elle déclinait catégoriquement l'arbitrage. Soit qu'elle eût été confirmée dans sa volonté par les hésitations antérieures des Cours, soit plutôt que leur ingérence obstinée lui fût plus que jamais suspecte, elle répondit qu'il lui était impossible de se soumettre à une procédure « qui, par sa nature même, pouvait la condamner à des sacrifices auxquels elle ne saurait consentir ». Bien plus, usant d'une stratégie à la fois habile et audacieuse, et attaquant de front la position, elle invoqua les principes méconnus, réclama la direction de l'affaire, en exigeant qu'elle fût discutée à Constantinople avec elle et sous son contrôle, et déclarant que l'Europe devait s'entendre avec le Sultan, et chez lui, puisqu'on lui demandait un fragment de son empire. Et en somme, au point de vue exclusif du droit, elle avait raison.

VI

Ainsi tout avait échoué, et les Puissances subissaient un rude mécompte. Elles avaient essayé, depuis le Congrès, de toutes les ressources du métier : négociations à distance entre elles, réunions spéciales d'agents désignés par les deux États intéressés, conciliabules des ambassadeurs, médiation européenne, déclarations effectives et indications géographiques, sans parler des suggestions et des conseils; on avait battu les grandes routes et les chemins de traverse, imaginé des interprétations captieuses, circonvenu les textes, tour à tour avancé et reculé en tâtonnant dans des voies obliques, présenté en dernier ressort un projet d'arbitrage non moins inutile que le reste. Maintenant les Puissances se trouvaient acculées, soit à prendre des résolutions impérieuses et comminatoires dont elles s'étaient toujours détournées avec répugnance, soit à accepter, sur l'injonction du gouvernement turc, le débat direct qu'elles avaient constamment éludé. Leur patience et leur amour-propre étaient soumis à une pénible épreuve.

Mais enfin leur amour de la paix orientale était si grand et si sincère, le désir de conciliation dont s'était inspirée leur politique vacillante demeurait si tenace dans leurs conseils, qu'après en avoir quelque temps délibéré, elles se décidèrent à risquer cette négociation suprême, et à donner ainsi un dernier gage de bonne volonté. Elles en étaient loin à l'époque du Congrès et de la Conférence, mais le temps et l'expérience les avaient instruites, et d'ailleurs elles estimaient, avec un sentiment élevé de leur mission, que, plus on est fort, plus il y a de dignité vraie à montrer de la condescendance et de la longanimité. On ne saurait que louer la résolution qu'elles prirent alors d'accueillir la demande légitime de la Porte, tout en se réservant, en cas d'échec, d'imposer une conclusion. « Le maintien de la paix, écrivait M. Barthélemy Saint-Hilaire à M. Tissot, nous paraît un intérêt si essentiel, que nous n'hésitons pas à faire l'épreuve du moyen qui s'offre aujour-

d'hui de travailler à un accord. » Il était clair toutefois que les Puissances n'entendaient pas se laisser jouer par la Porte : elles faisaient remarquer qu'elles comptaient de sa part sur des offres notablement plus larges que les précédentes, et ces expressions révélaient le fond de leur pensée. La Turquie devait se résigner à des cessions considérables, et la Grèce à des prétentions plus modestes; sinon l'Europe interviendrait de haut, selon son droit et son devoir : en un mot, l'heure de la transaction était venue.

Certes ces prévisions étaient justes, l'on se rapprochait du but; mais, comme si, dans cette affaire, les meilleurs calculs dussent être constamment déjoués, ce n'était pas encore cette combinaison qui devait procurer le dénoûment. On voit par là combien on avait eu d'illusions en s'imaginant que la question pouvait être tranchée par un simple protocole du Congrès et en ne voyant pas qu'il fallait dès l'origine ou se concerter avec la Porte ou se résoudre à une intervention vigoureuse. En vérité, même après tant de travail, les obstacles, contre toute attente, n'étaient pas encore écartés. Le programme des Cours ne paraissait pas bien déterminé, la Turquie ne voyait dans leur complaisance qu'un motif de persévérer dans sa résistance, la Grèce était plus effervescente que jamais. J'apporterai sur ce dernier point des témoignages personnels. Je surpris, au lendemain de l'adhésion donnée par les Cabinets à la proposition ottomane, M. Coumoundouros extrêmement irrité, protestant avec un redoublement d'énergie contre ce qu'il considérait comme une défaillance, contre les pourparlers qui allaient commencer, contre toute modification éventuelle des actes de Berlin. L'opposition, encore plus violente, l'accusait formellement d'avoir, en temporisant, trahi la cause de l'Hellénisme. M. Tricoupis osa même un jour me déclarer que, si l'Épire était exclue, la Grèce devait repousser fièrement l'offre de la Thessalie. Je réfutai ce sophisme sur un ton sévère en lui disant que je ne discuterais même pas cette parole, puisqu'un tel refus serait un attentat contre la patrie, le gouvernement n'ayant pas le droit de replacer ainsi, par une manœuvre inique, une province de sa race sous le joug ottoman. C'étaient là des excès de langage, mais, ce qui devenait plus grave, le pays s'accoutumait aux idées belliqueuses, une crise ministérielle semblait prochaine, et nous redoutions à chaque instant quelque mesure compromettante,

quelque incident de frontière qui eût déconcerté nos efforts. Déjà, malgré nos représentations véhémentes, l'appel des réserves avait été décidé, sous une forme, il est vrai, assez vague, mais c'était un fâcheux symptôme, et nous insistions auprès de nos gouvernements pour qu'une résolution européenne, à la fois satisfaisante et rapide, coupât court aux objections et aux fièvres de la Grèce en la plaçant devant l'autorité d'un fait accompli. J'eusse mieux souhaité pour elle, sans doute, mais il fallait avant tout la préserver d'entraînements qui lui eussent été funestes.

Telle était bien aussi la pensée des Cabinets, qui s'empressèrent de notifier à M. Coumoundouros l'ouverture des négociations de Constantinople, ce qui impliquait pour la Grèce le devoir de ne les point troubler et d'en attendre l'issue. Mais une difficulté à laquelle j'ai fait allusion tout à l'heure empêchait encore qu'on n'agît aussi vite que nous l'eussions désiré : les Puissances, unanimes dans la volonté d'en finir, n'étaient pas tout à fait d'accord sur les termes de la conclusion. En outre, les dispositions de la Porte ne semblaient point être devenues meilleures que par le passé. Les entrevues des ambassadeurs avec les ministres ottomans furent donc, pendant tout un mois, fort agitées et vaines. Le traité de Berlin étant livré à la discussion, on se trouvait en présence de propositions arbitraires et mal concertées. On étudiait un peu confusément les lignes de Larisse, de Trikala, de Metzovo, ou bien on examinait l'idée d'une cession de la Crète suggérée assez inopinément par l'Allemagne; mais, dans cette hypothèse, la Turquie refusait tout autre territoire, tandis que la Grèce, certaine d'avoir un jour la Crète, insistait pour les avantages continentaux qu'elle craignait de ne pas retrouver. Les ambassadeurs persistaient à réclamer l'extension de la frontière du Nord. On reprenait alors le projet de délimitation : la Porte excluait le golfe de Volo et Préveza; notre représentant demandait les hauteurs de l'Olympe. Au milieu de ces combinaisons diverses, le gouvernement ottoman profitait de l'embarras visible des Cours pour maintenir ses dénégations et obstruer les issues. Les pourparlers traînaient en longueur et l'on commençait à redouter qu'une délibération si embrouillée et si hésitante n'aboutît qu'à un avortement. La France était décidée à se rallier à l'opinion des autres Cabinets, mais encore fallait-il qu'un projet obtînt l'adhé-

sion générale. Il était évident qu'une impulsion décisive pouvait seule conjurer une crise, entraîner les dissidents, triompher de l'inertie calculée de la Porte et calmer la nervosité des Hellènes.

Cette impulsion vint enfin à se produire, et l'on peut dire que, dans la situation et par la force des choses, elle était, en quelque sorte, inévitable. L'Europe était lassée de tant de projets contradictoires et de temporisations périlleuses, et il ne se pouvait faire qu'une heureuse occasion ne fût offerte par quelqu'une des Cours à l'impatience des autres. Ce furent les Cabinets d'Allemagne et d'Angleterre qui provoquèrent ce mouvement unanime d'où dépendait la solution. Une entente intervint entre eux pour des propositions à la fois claires et impératives, suffisamment équilibrées, et, à la rigueur, acceptables. Elles avaient été secrètement ébauchées à Berlin, un peu avant les négociations de Constantinople et en prévision de leur insuccès, par le prince de Bismarck et M. Goschen, ambassadeur britannique qui se rendait alors à son poste auprès du Sultan. Il n'en avait pas été question tant qu'on s'était flatté que les plénipotentiaires et la Porte réussiraient à préparer un projet commun; mais, lorsqu'il fut sensible que la délibération s'égarait et risquait fort d'échouer, le gouvernement anglais, d'accord avec l'Allemagne, prit l'initiative d'une démarche qui devait, comme il arrive toujours dans les assemblées flottantes où apparaît un avis très net et très accentué, concentrer les suffrages épars et précipiter le dénoûment.

Son intervention se produisit sous la forme éminemment correcte et diplomatique d'une dépêche adressée par lord Granville à l'ambassadeur anglais à Vienne et communiquée en même temps aux grandes Cours. Dans ce document, daté du 21 mars 1881, le principal secrétaire d'État de la Reine replaçait la question sur le terrain dont on n'aurait dû jamais s'éloigner en principe, à savoir les décisions de Berlin. Il n'insistait pas sans doute sur « le maintien intégral » de la ligne adoptée alors, mais il affirmait qu'on ne pouvait pas la perdre de vue « en appréciant les espérances raisonnables de la Grèce et des populations congénères », lesquelles, ajoutait-il, « étaient parfaitement fondées à croire que, dans l'opinion de toutes les Puissances, la rectification de frontière devait prendre pour base une ligne traversant les vallées du Calamas en Épire et du Pénée en Thessalie ». Après avoir ainsi

déterminé le tracé général et repoussé implicitement les ombres dont on avait prétendu envelopper la pensée des Cabinets médiateurs, il faisait remarquer qu'agir autrement « diminuerait l'influence de l'Europe » et que, tout en tenant un langage énergique à la Grèce », on devait satisfaire « ses légitimes espérances et ses justes revendications ».

En somme, les Puissances, en adhérant aux déclarations qui leur étaient présentées, étaient mises en mesure d'attester de nouveau l'autorité et la liberté de leur ingérence, de réprimer les ambitions exagérées des Grecs tout en assurant un agrandissement considérable au royaume, et de donner à la Turquie, avec une fermeté inéluctable, un avertissement sévère. La Porte n'avait plus qu'à renoncer au système des refus obstinés ou des offres malséantes qu'elle n'avait cessé d'opposer à la volonté de l'Europe. Aussi l'assentiment des Cabinets fut-il immédiat et unanime. Ils reconnaissaient dans ce programme leurs intentions communes, l'esprit du Congrès et de la Conférence. La France, en particulier, y trouvait la consécration de la politique qu'elle avait inaugurée à Berlin, et, sinon tous ses projets, du moins une grande partie du plan qu'elle avait alors proposé. Quant aux deux États intéressés, ils pouvaient s'accommoder honorablement d'un arrangement qui laissait à l'un des territoires qu'il avait redouté de perdre et attribuait à l'autre assez d'avantages pour qu'il se pût consoler de sa déception partielle. Puis le concert européen se manifestait enfin avec une énergie absolue, sans hésitations ni faux-fuyants. Dans ces conditions-là, qui sont si rares, il triomphe toujours.

Les ambassadeurs, bien instruits par leurs gouvernements, certains d'accomplir une œuvre viable, conduisirent dès lors les choses avec rapidité. Le programme était fixé : ils l'exécutèrent en peu de jours, laissant de côté leurs préférences respectives et les objections secondaires. Ils adjugèrent à la Grèce Larisse et Volo ; ils établirent à l'ouest la frontière au thalweg de l'Arta, ce qui réservait l'Épire à la Turquie ; ils décidèrent le démantèlement des deux places de Prévéza, qui restait turque, et de Punta, qui devenait grecque. On ne parla point de la Crète. Le Sultan gardait ainsi Janina et Metzovo : le roi Georges obtenait toute la Thessalie et même un fragment d'Épire, le district d'Arta. La question se

trouva de la sorte définitivement réglée. Je ne sais si la Porte avait prévu ce résultat de la procédure qu'elle avait réclamée elle-même, mais enfin elle se sentait maintenant circonvenue par les Puissances; elle avait pris part aux négociations conduites à Constantinople sur son désir, ce qui sauvegardait sa dignité et l'engageait en même temps : elle eut le bon esprit de comprendre que toute résistance serait inutile, et elle s'inclina en silence. De ce côté-là, et quels que fussent les ressentiments et les arrière-pensées, il n'y avait donc rien à craindre.

Mais il n'en fut pas de même à Athènes. Le gouvernement n'avait pas été consulté : M. Coumoundouros demandait à être entendu; l'opposition s'exagérait singulièrement les sympathies britanniques. M. Tricoupis osait même affirmer à la tribune qu'en cas de guerre l'Angleterre viendrait à la rescousse. Nous avions à prévenir sur-le-champ des manifestations aventureuses. Les Puissances ne perdirent pas un instant pour démontrer leur volonté immuable; lord Granville démentit les assertions étranges de M. Tricoupis, et nous reçûmes, mes collègues et moi, l'ordre de signifier au Cabinet grec, sans aucun retard, que la solution actuelle était « substituée à celle de Berlin » par un arrêt sans appel; que l'adhésion immédiate de la Grèce était nécessaire; enfin, que la bonne volonté des Cours à son égard, et les annexions mêmes, étaient à ce prix. Une note collective, rédigée par les ambassadeurs à Constantinople et que nous fûmes invités à remettre au premier ministre, résumait ces injonctions péremptoires : « Les gouvernements, disait ce texte, entendent, dans l'intérêt de la paix générale, s'arrêter à cette solution, qui doit être considérée dès lors comme une décision de l'Europe... Ils sont convaincus que le Cabinet d'Athènes ne voudra pas s'exposer au complet isolement qui serait la première et inévitable conséquence de son refus. »

Une telle éventualité n'était pas vraisemblable, car l'affaire était évidemment mûre. Toutefois mon récit serait incomplet, si je ne rappelais, en peu de mots, les dernières difficultés que nous eûmes à surmonter. Nous étions en présence d'un peuple très ardent, qui ne se résignait pas à l'abandon de l'Épire. M. Coumoundouros écouta d'un air profondément triste la lecture de la note collective, et, sans la discuter, se borna à nous promettre

une prochaine réponse dont il ne nous fit pas pressentir le sens. D'autre part, l'opposition déclara notre document inacceptable; M. Tricoupis jeta feu et flammes en invoquant « l'honneur de la Grèce » ; les orateurs de la rue et la plupart des journaux sommaient le gouvernement de repousser la conclusion offerte. Quand je revis le premier ministre, je le trouvai inquiet, très ému ; il me regardait, sous ses gros sourcils blancs, d'un air énigmatique et morne. Sans revenir sur le fond de l'affaire que j'estimais absolument réglée par l'Europe, je me bornai à le mettre en garde contre la fallacieuse tactique de ses adversaires politiques qui n'affectaient l'intransigeance que pour se rendre populaires à ses dépens, et le placer, s'ils l'intimidaient par leurs clameurs, dans une situation impossible vis-à-vis des Puissances... Je lui représentai, au contraire, le sachant accessible à cet argument d'ordre supérieur, qu'un homme d'État tel que lui devait dédaigner les agitations factices et les déclamations vaines, et qu'en prenant avec courage une résolution conforme aux intérêts de la Grèce, il aurait dans l'histoire l'enviable honneur d'avoir prévenu des désastres certains et attaché son nom à la réunion pacifique d'une riche province au patrimoine de la patrie.

En le quittant, et bien qu'il ne m'eût rien promis, je ne doutais pas de son adhésion, mais je me défiais de la forme qu'il donnerait à sa réponse. Elle nous parvint en effet, quelques jours plus tard, assez enchevêtrée et d'apparence ambiguë : le vieux politicien hellène, héritier des traditions verbeuses de sa race, était passé maître dans l'art de voiler sa pensée sous une insidieuse phraséologie. Au premier abord, le document qu'il nous adressa semblait n'être qu'une dissertation anxieuse et amère sur les défauts de la nouvelle frontière et les déceptions de son pays. Tout en affirmant son respect pour les grandes Cours, le ministre rappelait leurs anciennes promesses, invoquait le sentiment de son pays, à travers de longues circonlocutions, ne consentait ni ne refusait expressément, et même ses formules réservées, l'aspect de l'argumentation, paraissaient indiquer des tendances négatives. Mais, en étudiant de plus près ce texte obscur, et en négligeant le remplissage oratoire, nous y aperçûmes les intentions véritables de M. Coumoundouros. Il ne les énonçait pas formellement, mais une phrase presque incidente contenait implicitement l'accepta-

tion du compromis que l'ensemble de la réponse semblait écarter : il se disait prêt, en effet, à prendre possession des territoires cédés ; or, cette seule parole annulait toutes les considérations précédentes destinées à contenter les politiciens grecs. A l'aide de cet artificieux détour, M. Coumoundouros se dispensait d'accueillir ouvertement la transaction, mais il se fiait à notre perspicacité pour le comprendre; en réalité il acceptait la note collective, puisqu'il en revendiquait la conséquence pratique, à savoir l'annexion des territoires qu'elle avait désignés. C'est en ce sens que nous eûmes soin d'interpréter sa réponse en la transmettant à nos gouvernements.

Ceux-ci eussent pu sans doute exiger davantage, mais, avec beaucoup de finesse et de bonne volonté, ils se hâtèrent de déclarer l'adhésion de la Grèce comme acquise, coupèrent court à toute explication ultérieure, et consentirent seulement, sur la demande instante de M. Coumoundouros, à lui promettre verbalement, pour fortifier sa situation personnelle, « qu'ils s'intéresseraient aux populations chrétiennes restées en dehors de la future frontière ». L'entente était donc désormais complète, et les ambassadeurs procédèrent aussitôt avec la Porte à la rédaction du traité qui consacrait l'œuvre de la médiation dans les termes que j'ai indiqués plus haut : ils y joignirent quelques paragraphes accessoires sur le partage de la dette, les propriétés et la liberté religieuse des musulmans en Thessalie. L'instrument diplomatique fut signé le 24 mai 1881. Cinq semaines plus tard, le 2 juillet, une convention turco-grecque contenant le texte international régla les relations des deux États limitrophes. L'entreprise commencée au Congrès de Berlin se trouvait ainsi achevée après trois ans d'efforts. Le traité ne réalisait qu'une partie des intentions primitives, mais enfin l'Europe avait rattaché à un État chrétien une province chrétienne, associé des populations de même race suivant le principe des nationalités, et, momentanément du moins, pacifié la péninsule des Balkans.

VII

C'était l'honneur de notre longue campagne. Mais, si maintenant, après avoir constaté l'importance indéniable du résultat, on examine l'ensemble des négociations qui se sont succédé pendant cette laborieuse période, on devra, je crois, reconnaître qu'elles ont été bien défectueuses, et qu'elles n'ont pas été conduites avec la sûreté de vues et la fermeté de main qu'on est fondé à attendre du concert international. Si nous récapitulons les divers incidents que nous avons étudiés, nous verrons les Puissances tantôt hautaines et entreprenantes au point de ne pas même s'occuper des répugnances ottomanes, tantôt reculant devant elles jusqu'à leur devenir trop complaisantes, surexcitant tour à tour et rebutant les espérances grecques, s'embarrassant elles-mêmes et s'aventurant à travers des raisonnements qui semblaient démentir leur propre langage. Elles ont un instant failli perdre la direction de l'affaire qu'elles avaient engagée et paru douter de leur force et de leur droit. Lorsque, à la dernière heure, elles se sont montrées clairvoyantes et résolues, encore ont-elles dû substituer à la solide frontière délimitée par leurs représentants une combinaison arbitraire et incorrecte qui laissait en présence, sur un terrain mal constitué, les rancunes défiantes de la Porte et les ambitions des Hellènes. De sorte qu'après avoir été tenues longtemps en échec, elles n'ont obtenu qu'une demi-victoire. Or, tout se retrouve en politique, et les événements qui ont suivi ont prouvé une fois de plus qu'il ne faut pas se fier aux transactions boiteuses et aux résignations transitoires.

Néanmoins, et ces réserves faites, comme, après tout, les idées élevées et généreuses ont en elles-mêmes une vertu féconde, même lorsque les oscillations des hommes et les obstacles matériels ont entravé leur marche et restreint leur étendue, un grand fait s'était accompli : l'affranchissement d'un groupe chrétien considérable, l'annexion de la Thessalie, étaient entrés désormais dans le droit public européen. Assurément la situation de l'Épire et

de la Macédoine en face du développement slave et bulgare reste précaire et complexe, et il se présente de ce côté bien des ténèbres devant le siècle qui s'ouvre : mais enfin l'intervention européenne, fidèle à l'inspiration du Congrès, a défendu la cause du plus faible et de la liberté, et elle a su préserver son œuvre. Il est juste de savoir gré à la diplomatie de cet effort, et d'estimer à toute sa valeur politique et morale un succès dû à l'initiative française et à l'action unanime des grandes Cours. A l'heure actuelle, surtout, où d'autres populations hellènes, surtout en Macédoine, sont soumises à de si douloureuses épreuves, la Grèce doit se féliciter d'avoir rencontré, au moins pour celles de Thessalie, des sympathies qui ne se prodiguent pas, et, ce qui est plus rare encore, un concours efficace et persévérant.

CHAPITRE VI

LE BLOCUS D'ATHÈNES (1886)

Quatre ans s'étaient passés depuis ces événements, et la Grèce les avait employés sagement à organiser et à affermir son autorité en Thessalie ; mais il était évident qu'elle restait encore émue de la déception qu'elle avait subie, et que, si elle ne songeait point en ce moment à modifier le *statu quo*, elle ne souffrirait pas sans protester que des faits nouveaux vinssent, en fortifiant d'autres États des Balkans, la placer elle-même dans une situation moins favorable et surtout inquiétante pour son avenir.

Mes collègues et moi, accrédités pour la plupart depuis longtemps auprès du roi Georges, et qui, après avoir assisté aux péripéties que je viens de raconter, suivions avec une attentive sollicitude les impressions de la vie publique à Athènes, ne pouvions nous y méprendre. Ce calme à la surface dépendait de la stabilité des conditions présentes : la Grèce demeurerait paisible tant que les combinaisons territoriales et politiques des pays circonvoisins subsisteraient dans leur intégrité, mais le frémissement intérieur prudemment contenu deviendrait immédiatement orageux si le patriotisme hellène était provoqué par des incidents suspects. Elle s'efforcerait assurément de prévenir, s'il lui était possible, toute déviation de l'équilibre auquel elle s'était soumise, et si les circonstances étaient les plus fortes, de réclamer, en compensation, des avantages équivalents.

D'autre part, les Puissances, doutant fort elles-mêmes de la solidité de l'œuvre qu'elles avaient construite et qu'elles avaient eu soin, on se le rappelle, de ne point garantir, discernaient chez les autres populations chrétiennes des symptômes d'agitation continue. Elles constataient notamment parmi les Bulgares de la principauté et de la Roumélie orientale, soit dans leurs relations

avec les Russes ou les Turcs, soit dans leurs dispositions intérieures, les germes de complications prochaines, et se préoccupaient à bon droit d'un état général aussi précaire. Cette tranquillité factice et transitoire dissimulait mal en effet le mécontentement de ces races constituées de façons diverses, hostiles les unes aux autres, travaillées d'ambitions actives et inconciliables. Le vieux principe de l'intégrité de l'empire ottoman, pareil à un tableau défiguré par des retouches successives, était à peu près méconnaissable et presque partout méconnu : les arrangements pris à Berlin pour le transformer étaient incomplets et aléatoires et l'on pressentait que bientôt eux-mêmes devraient être remaniés. Il s'ensuivait que les grandes Cours se tenaient en éveil, très désireuses d'ajourner une crise dont elles ne pouvaient prévoir la forme ni la gravité, qu'il serait bien difficile de circonscrire et de régler sans abandonner les clauses de Berlin, sans compromettre la paix générale et sans déranger les directions respectives de leur politique. Tels étaient les termes du problème qu'elles voyaient imminent et obscur, mais qu'il leur était très désagréable d'avoir à résoudre. Elles prodiguaient donc les conseils de modération à tous les gouvernements balkaniques, surtout aux Grecs et aux Bulgares, sachant que le mouvement des uns entraînerait celui des autres. Elles se trompaient en soupçonnant les Grecs : car ce n'était pas du côté d'Athènes que le péril allait se présenter, mais du côté de Sofia ; toutefois leurs appréhensions étaient également légitimes, puisque, en toute hypothèse, un nouvel incident oriental ranimerait les questions qu'elles avaient à cœur de laisser dormir.

I

Ce fut donc sans surprise, il est vrai, mais avec une très vive émotion qu'on apprit tout à coup en septembre 1885 qu'un coup de main révolutionnaire s'était produit en Roumélie orientale. Le 17 de ce mois, à Philippopoli, chef-lieu de cette province, une troupe séditieuse, à la fois civile et militaire, avait expulsé le *vali*

chrétien et ottoman, Gavril-Pacha, constitué un gouvernement provisoire, et proclamé l'union avec la principauté bulgare; la population avait adhéré au mouvement. Tout s'était d'ailleurs passé sans lutte, la Porte n'ayant point de troupes dans la province. Évidemment, cette insurrection était concertée avec le prince Alexandre de Bulgarie, car celui-ci avait immédiatement accepté le fait accompli, pris possession du pouvoir à Philippopoli trois jours après, et télégraphié aussitôt aux grandes Cours pour les en aviser; il ajoutait, il est vrai, qu'il reconnaissait la suzeraineté du sultan, mais convoquait le Sobranié pour ratifier les événements. Cette assemblée, réunie d'urgence, approuvait la conduite du prince; les paysans bulgares entraient en Roumélie et fraternisaient avec les habitants. L'Europe et la Porte étaient placées ainsi en face d'une révolution achevée, soutenue à la fois par les groupes populaires de Roumélie et par les troupes de la Principauté. Le traité de Berlin et les conventions annexes étaient ouvertement violés : il s'agissait de savoir quelle serait l'attitude des Cours signataires, de la Turquie souveraine en Roumélie, de la Serbie et de la Grèce, États voisins et directement intéressés dans la question.

Au premier abord, il ne semblait pas qu'il pût y avoir le moindre doute : on croyait que les Puissances réagiraient contre la violation du traité de Berlin et contre la reconstitution de la grande Bulgarie stipulée à San-Stefano et qu'elles avaient expressément voulu détruire; on s'attendait, en revanche, à voir la Russie sympathique au mouvement qui restaurait son œuvre. On espérait que la Serbie et la Grèce attendraient prudemment les décisions de l'Europe : on était convaincu que la Porte, indignée d'une insurrection qui lui enlevait une de ses provinces, la réprimerait par les armes avec d'autant plus d'empressement que le traité de Berlin l'autorisait à faire entrer ses troupes en Roumélie, dans le cas de troubles, et à y rétablir l'ordre légal.

Toutes ces prévisions étaient fausses : parfaitement logiques, elles furent démenties par les faits, et l'on vit ainsi combien les actes et les théories modernes avaient modifié la politique orientale. Jadis les Cabinets qui avaient poursuivi avec tant de zèle la division de la Bulgarie eussent interposé leur *veto* souverain. Au contraire, dès les premiers pourparlers, ils montrèrent des

dispositions assez froides pour la conservation de leur œuvre. Après avoir, bien entendu, infligé un blâme sévère au soulèvement rouméliote, ils laissèrent voir une étonnante indulgence, parlèrent de mesures conciliantes, d'arrangements favorables aux vœux des populations. La Russie seule, repoussant la combinaison dont elle était l'auteur, se plaça résolument sur le terrain du Congrès de Berlin, et se déclara le champion de l'état de choses qu'on avait alors organisé contre elle. Les Grecs et les Serbes manifestèrent une irritation impatiente et l'intention d'entrer immédiatement en campagne. Quant à la Porte, qui autrefois eût envahi la province rebelle, au lieu d'user de sa force supérieure et de son droit, elle resta immobile et se contenta d'invoquer cette même intervention européenne contre laquelle elle n'a jamais cessé de protester.

C'était là un spectacle singulier. Que la France, l'Italie et même l'Allemagne, assez indifférentes aux affaires bulgares, ne prissent aucune initiative, on se l'expliquait aisément. Mais que l'Angleterre, promoteur à Berlin de la décision qui avait créé la Roumélie orientale ; que l'Autriche, si jalouse de sa situation sur le Danube, parussent presque bienveillantes aux prétentions des Bulgares, on avait lieu d'en être étonné. On ne supposait pas davantage que le mécontentement des Serbes et des Grecs prît sur-le-champ un caractère belliqueux : la longanimité de la Porte, et surtout l'opposition passionnée de la Russie, déconcertaient tous les calculs.

II

Des motifs de haute valeur dirigeaient cependant la conduite des États intéressés. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, aucun système, soit traditionnel, soit libéral, n'étant généralement admis, chacun d'eux ne suivait que sa pensée particulière et le cours des circonstances : or, les affaires bulgares se présentaient dans des conditions tout autres qu'en 1878. On avait voulu prévenir alors dans ces contrées la prédominance exclusive

du Cabinet de Saint-Pétersbourg; mais, depuis, le gouvernement du prince Alexandre et la pratique des institutions libres avaient écarté ce danger : le sentiment national avait pris le dessus d'une façon assez désordonnée sans doute mais péremptoire : la Russie qui avait cru dominer à Sofia subissait de ce côté une déception profonde, et cette évolution qui déroutait les plans du Tsar avait du même coup rassuré les autres Cours en leur inspirant de meilleurs sentiments envers les éléments bulgares. Elles envisageaient donc une combinaison plus ou moins unitaire avec un certain calme, et ne songeaient certes pas à s'y opposer par les armes. La Russie en jugeait autrement : l'union bulgare, faite en dehors d'elle et par l'initiative de populations qui échappaient à sa tutelle, prenait un caractère imprévu qui justifiait ses défiances et sa colère.

La question avait donc complètement changé de face : l'Europe ne craignait plus de fortifier un peuple qui voulait jouer un rôle personnel : en le laissant devenir compact et se soustraire ainsi de plus en plus à la direction de Saint-Pétersbourg, elle arrivait au résultat qu'elle avait cherché à Berlin par le système inverse. L'hostilité du Tsar était significative et encourageait à Vienne et à Londres des intentions moins sévères. L'Allemagne et l'Italie en jugeaient de même, et le gouvernement de la République, fidèle à ses principes, se prononçait contre la répression des vœux exprimés par les populations.

La Turquie, au fond, estimait moins qu'on ne le croyait la souveraineté nominale qui lui avait été réservée en Roumélie orientale. Instruite, d'ailleurs, par une longue expérience, des fâcheuses conséquences que ses procédés sanglants dans les districts rebelles ont souvent suscitées, elle hésitait à s'y exposer et à provoquer ainsi peut-être des ingérences indéfinies; elle pouvait croire en outre que les Puissances, ayant constitué la province autonome, auraient à cœur d'y rétablir l'ordre légal et dispenseraient ainsi le Sultan d'une tâche périlleuse. Sans doute elle fût entrée en Roumélie, si elle eût espéré y restaurer le plein et absolu gouvernement de l'Islam, mais, comme le meilleur succès qu'elle eût à attendre n'était que la confirmation d'une autonomie suspecte, elle considérait que ce résultat ne valait pas les risques de la lutte dans une province qui ne serait certainement plus soumise aux lois

générales de l'Empire. Elle préférait donc surseoir, en appeler simplement aux grandes Cours et se faire même un mérite auprès d'elles de sa déférence et de ses lenteurs.

La Serbie et la Grèce se voyaient beaucoup plus atteintes, non pas dans leurs possessions effectives, mais dans l'influence de leurs races, par la concentration des groupes bulgares. Elles disaient, et non sans raison, que l'accroissement de la principauté romprait l'équilibre des États chrétiens dans la péninsule des Balkans, et qu'en doublant le chiffre des populations confiées sous une forme quelconque à l'administration du prince Alexandre, on assurerait aux Bulgares des forces matérielles et des ressources de propagande funestes à la situation des deux royaumes. On réclamait donc hautement, à Athènes et à Belgrade, soit le maintien du *statu quo,* soit des compensations légitimes, et la fièvre patriotique y était arrivée sur-le-champ à une telle intensité que l'on prenait ouvertement des dispositions militaires sans écouter les représentations prodiguées par les Cours. Loin d'attendre, comme on l'avait cru, ce que ferait la diplomatie, les Serbes et les Grecs, se déclarant diminués par l'accroissement d'un État voisin et surtout par la cohésion d'une race rivale, repoussaient d'avance toute solution favorable aux Bulgares.

La Serbie était cependant alors plus impétueuse que la Grèce, et aussi mieux préparée pour une action soudaine. Bien que la cause des deux pays fût la même en principe, chacun d'eux se trouvait dans des conditions géographiques et militaires spéciales. Leurs champs de bataille et leurs adversaires étaient distincts. Les Serbes prétendaient s'agrandir aux dépens de la principauté; ils se regardaient comme prêts, et en mesure de lutter facilement contre le prince Alexandre : leur entreprise leur paraissait donc avoir d'autant plus de chances de réussir qu'elle serait immédiate. Les Grecs, au contraire, qui convoitaient des territoires turcs, devaient se trouver en présence de l'armée ottomane, ce qui était bien différent : ils avaient, par conséquent, à poursuivre des préparatifs financiers et militaires fort coûteux et prolongés. La Grèce, État ancien déjà, gouverné par des hommes expérimentés, par un Roi allié aux grandes familles de l'Europe, était tenue à montrer plus de mesure et à ne pas engager des intérêts aussi considérables que ceux de l'Hellénisme avec un empressement téméraire. En

tout cas, une offensive rapide lui était manifestement impossible. Ses protestations se produisaient, il est vrai, avec plus d'ardeur qu'on ne l'avait d'abord supposé; mais, soit par la force des choses, soit par prudence, elle laissait volontiers les Serbes risquer les premiers une aventure dont l'issue, quelle qu'elle fût, serait pour elle instructive, et utile peut-être.

III

En résumé, peu de jours après l'insurrection de Philippopoli, dès le commencement d'octobre, les positions respectives se déterminaient très nettement. La Russie restait ouvertement hostile à l'évolution bulgare; les Puissances, malgré leurs blâmes officiels et prévus, étudiaient les formes possibles d'une entente; la Porte protestait sans agir; le prince Alexandre affirmait et démontrait par ses préparatifs l'intention irrévocable de persévérer; la Grèce envisageait avec fermeté l'éventualité d'une guerre, et la Serbie annonçait sa prochaine entrée en campagne. De ce côté, l'orage était imminent; il fallait donc, comme notre ministre des Affaires étrangères, M. de Freycinet, le conseillait avec instance, que le langage des Cabinets fût à la fois très prompt et très pratique pour conjurer la crise et indiquât une solution équitable pour consolider la paix.

Mais ceux-ci n'étaient fixés ni sur le fond de la question, ni sur les voies et moyens. On s'attardait à discuter les termes d'une déclaration des ambassadeurs à Constantinople, et, comme ce document, une fois achevé, n'avait qu'un caractère spéculatif, il ne produisit aucun effet sur les intéressés. Tandis que la Porte affectait de croire que le prince Alexandre, converti par ces phrases, « respecterait les traités et rentrerait en Bulgarie », celui-ci, loin d'être ému, invoquait « le concours des Puissances pour obtenir du Sultan la reconnaissance de l'union », et même adjurait le Tsar d'y consentir. Bien plus, il appelait toute la population sous les drapeaux et se disait prêt à combattre jusqu'à la dernière extrémité. De leur côté, et en même temps que les Grecs réclamaient

avec un redoublement de véhémence le maintien du *statu quo*, les Serbes concentraient leur armée sur la frontière, à la distance où, comme on dit, « les fusils partent tout seuls ». Les Cabinets de Sofia et de Belgrade multipliaient à l'envi les proclamations arrogantes, s'accusaient réciproquement d'incidents provocateurs, rejetaient l'un sur l'autre la responsabilité de l'agression et de la guerre. Ils énonçaient même tous deux, — ce qui était assez piquant, — la prétention inattendue d'être les défenseurs des intérêts de la Turquie : le roi Milan se posait en champion de la Porte, puisqu'il marchait contre l'insurrection rouméliote, et le prince Alexandre déclarait qu'en repoussant l'invasion de sa principauté, il préservait un territoire, « partie intégrante de l'empire ottoman ». Il semblait vraiment qu'à Constantinople on n'eût qu'à se féliciter de tant de zèle.

Bientôt, au cours de ces démonstrations bizarres, et pendant que l'Europe préparait une conférence sans savoir au juste si ses plénipotentiaires auraient à prendre des mesures décisives ou se borneraient à « légiférer », l'exaltation des Serbes et des Bulgares les emportait aux faits décisifs : des attaques plus ou moins justifiées étaient signalées aux avant-postes; les deux adversaires publiaient des manifestes de dernière heure où ils résumaient leurs griefs, invoquaient la justice de leur cause, se promettaient l'un et l'autre la victoire « avec l'aide de Dieu » ; et enfin, le 14 novembre 1885, se plaçaient ouvertement en état de guerre. L'Europe, devancée par les événements, n'avait plus qu'à en attendre l'issue.

Les deux armées paraissant de force à peu près égale, on craignait que la lutte ne fût assez prolongée : mais on se trompait encore sur ce point, car peu de campagnes ont été aussi rapides. Je dois ajouter qu'en général on croyait au succès des Serbes. Ceux-ci, en effet, avaient envahi la principauté avec des troupes fort nombreuses et un élan de bon augure. Toutefois, contrairement à ces prévisions, leur marche par Tsaribrod et Radomir rencontra des obstacles qu'ils ne purent surmonter. Ils se heurtèrent aux positions fortifiées qui couvraient Sofia, et furent repoussés sur tous les points. Ils subirent enfin, le 17 novembre, à Slivnitza, un échec sanglant. Ainsi désorganisés au premier choc, et même hors d'état d'empêcher le prince Alexandre d'entrer sur leur terri-

toire, ils ne furent pas plus heureux du côté de Widdin, de sorte que, peu de jours après, leur défaite était complète et irréparable.

Les Puissances et la Porte saisirent l'occasion pour proposer un armistice que le roi Milan s'empressa d'accepter. Le prince Alexandre, qui, par la prise de Pirot, s'était ouvert la route de Nisch et se flattait d'atteindre promptement Belgrade, n'entendait pas, au contraire, interrompre le cours de ses succès : mais un fait inattendu changea soudain l'aspect des choses. Le Cabinet de Vienne, qui regarde avec raison la Serbie comme un élément essentiel de sa politique danubienne, ne pouvait souffrir que ce royaume subît, par suite de trop grands revers, une influence rivale de la sienne. Il fit savoir au vainqueur en termes exprès que s'il continuait d'avancer sur le territoire serbe, « il se trouverait en présence de l'armée austro-hongroise ». Le prince ne pouvait résister à un argument ausssi catégorique : il s'inclina, avec colère sans doute, mais, devant un tel ordre, il dut accueillir l'armistice. Le 30 novembre, c'est-à-dire quinze jours après l'ouverture des hostilités, elles furent définitivement suspendues.

IV

Tout semblait simplifié; bien que la discussion sur les conditions de l'armistice fût assez confuse, en fait on n'avait plus à se préoccuper de l'incident belliqueux qui avait surtout ému les Cours. Mais les événements les amenaient à ce moment particulièrement délicat où il faut, pour conclure une affaire, renoncer aux vagues pourparlers et prendre des décisions pratiques. Or, à ce point de vue, la question subsistait non moins complexe qu'auparavant. La victoire des Bulgares écartait en effet tout péril du côté de Belgrade, mais elle diminuait la liberté d'action à l'égard du prince Alexandre: on avait perdu la ressource du maintien du *statu quo*, car il devenait désormais impossible de lui refuser tout le bénéfice de son succès et de contraindre les Rouméliotes à rentrer sous la domination ottomane. On voyait bien qu'il faudrait s'éloigner

du traité de Berlin, mais comment et dans quelle mesure? Une concession trop accentuée au principe des nationalités risquait de pousser à bout la Turquie, dont l'intervention armée eût singulièrement compliqué le problème. De plus, en suivant cette voie, on autorisait en quelque sorte la Grèce à présenter des revendications fondées sur la même théorie, qu'il était difficile de reconnaître à Sofia et de désavouer à Athènes; dans cette hypothèse, on devait s'attendre à une crise qui mettrait en conflit les Hellènes et le Sultan, et serait non moins dangereuse que l'affaire serbe. D'autre part, le Cabinet de Saint-Pétersbourg, si flatteuse que fût pour lui la victoire de l'armée bulgare formée et instruite par des officiers russes, ne s'en montrait pas moins toujours hostile aux prétentions du prince Alexandre.

Il était urgent toutefois de prendre un parti. A Berlin, on affectait de dédaigner ces querelles, et l'on semblait disposé à « laisser la situation se débrouiller lentement », mais les autres Cours ne jugeaient point prudent d'abandonner à eux-mêmes tant d'adversaires irrités, et voulaient à tout prix les mettre d'accord. Elles procédèrent donc entre elles à un échange d'idées, et s'arrêtèrent, faute de mieux, à un compromis dont on avait parlé déjà quelque temps avant la guerre serbe, et qui leur parut concilier, par un détour ingénieux, le traité de Berlin avec les nécessités présentes, en préserver, sinon l'esprit, du moins le texte. Or, que disait l'article 17? « Le gouverneur général de la Roumélie orientale sera nommé par la Porte, avec l'assentiment des Puissances pour un terme de cinq ans; » il suffisait donc, puisque nulle restriction n'était indiquée pour le choix de la personne, que le Sultan désignât le prince Alexandre : de la sorte les deux provinces bulgares étaient réunies, selon leurs vœux, sous le même gouvernement, par un acte qui pouvait être indéfiniment renouvelé, et le traité ne subissait, en apparence, aucune atteinte.

Il est vrai que cette combinaison subtile et fallacieuse était absolument contraire à la pensée des négociateurs qui avaient voulu séparer la principauté de la province autonome, et qu'on détruisait ainsi l'économie et le sens même du traité dont on n'altérait point la forme littérale. Il y avait toutefois un précédent : en 1859, la Moldavie et la Valachie, en élisant le même prince, avaient déjoué les conventions diplomatiques qui les

avaient isolées. Quoique, en usant aujourd'hui de ce procédé, les Cabinets, contraires jadis à l'élection roumaine, comprissent parfaitement le caractère captieux d'un subterfuge analogue, ils ne voyaient pas d'autre moyen de satisfaire les Bulgares et de laisser intacte la rédaction de Berlin. En vérité, — et c'était là le point capital de la question, — ils se trouvaient appelés à opter entre l'autorité des contrats et la volonté populaire. Or, ne voulant se prononcer résolument pour l'une ou pour l'autre, ils envisageaient avec faveur une transaction de circonstance. Ils accueillirent donc cette interprétation sophistique, mais extérieurement légale et correcte, comme un chef-d'œuvre de tactique, puisqu'elle respectait les termes écrits d'un pacte international, réservait les droits souverains du Sultan, et assurait au prince Alexandre, sinon l'étiquette officielle, du moins les avantages matériels de l'union. Enfin une telle combinaison, par son caractère ambigu, représentait fidèlement les incertitudes doctrinales de la diplomatie contemporaine.

Elle avait cependant un côté faible : elle ne visait que les intérêts bulgares et soulevait ainsi une difficulté très grave. Elle blessait profondément la Grèce, dont la situation se trouvait diminuée par l'accroissement accordé à un État, son rival. Les Hellènes ne recevaient aucune compensation, ni même aucune espérance d'en obtenir. Ils ne pouvaient s'abuser sur le véritable sens de la décision des Cours : en fait, la conjonction administrative des pays bulgares en constituait l'unité ; le *statu quo* était modifié au profit de Sofia et de Philippopoli et au détriment d'Athènes ; l'incident se terminait par l'établissement d'un état de choses pénible pour les Grecs dans le présent et redoutable dans l'avenir ; et l'on provoquait un soulèvement de l'opinion hellène qu'il eût été préférable de ménager au moins par des pourparlers bienveillants. On résolut néanmoins de passer outre en se flattant de l'intimider : mais elle était trop aigrie et trop agitée pour se soumettre : son indignation se manifesta par les réclamations les plus vives, et la question grecque, substituée à la question bulgare, prit alors le premier rang dans les préoccupations de l'Europe.

V

Lorsque j'étais rentré en Grèce dans les premiers jours qui suivirent l'insurrection rouméliote, j'avais trouvé le gouvernement, les hommes politiques, le pays entier, anxieux et irrités. Les esprits, alarmés dès les premiers jours par la seule perspective de concessions faites à la nationalité bulgare, devenaient de plus en plus impatients, à mesure que diminuait l'espoir d'une répression, ou la perspective d'un remaniement territorial destiné à reconstituer l'équilibre sur d'autres bases. Lorsque la défaite des Serbes eut écarté l'hypothèse du *statu quo* et rendu presque certaine notre condescendance aux ambitions du prince Alexandre, l'effervescence populaire et l'émotion du gouvernement se développèrent avec une inquiétante intensité. On n'admettait pas d'autre alternative que l'attribution à la Grèce d'un accroissement parallèle, ou une guerre entreprise pour le conquérir. Ces dispositions s'accusèrent plus énergiquement encore, quand on apprit l'intention des Puissances de tolérer, sous la forme d'une administration temporaire, l'annexion réelle de la Roumélie à la principauté bulgare. On ne parlait dans Athènes que de la lutte prochaine contre la Turquie pour lui enlever tout au moins l'Épire, jadis octroyée au royaume par les actes de Berlin : l'effectif militaire s'augmentait de jour en jour, des troupes nombreuses se dirigeaient vers les points stratégiques; et, si onéreux qu'ils fussent, les sacrifices exigés par les circonstances étaient acceptés partout avec une satisfaction bruyante. En pressant la réunion des contingents, en consacrant toutes les ressources aux achats d'armes et de munitions, en affirmant la légitimité des prétentions hellènes et la volonté de les soutenir de vive force, le ministère présidé par M. Delyannis répondait évidemment au vœu unanime de la nation. Je retrouvais le même état d'esprit qu'en 1881, la même phraséologie patriotique et guerrière.

C'était donc par la Grèce que la paix était désormais compromise, et beaucoup plus sérieusement qu'en 1881 : alors, en

effet, si les Hellènes devaient renoncer à l'espoir d'annexer l'Épire, ils avaient, pour se consoler, la réunion de la Thessalie : maintenant, au contraire, le succès de leurs rivaux n'était compensé pour eux par aucun avantage. Nos craintes se concentraient sur Athènes avec d'autant plus de raison que la Turquie, si timide contre les Bulgares, se montrait très résolue à se défendre contre les Grecs, et qu'une agression contre l'empire ottoman peut toujours être le point de départ de complications fort périlleuses. On devait en conséquence mettre en œuvre les ressources de la diplomatie pour calmer le Cabinet athénien, le rassurer autant que possible sur les suites de la transaction rouméliote, et le détourner d'une aventure qui, selon toutes les apparences, lui serait plus nuisible que la nouvelle organisation des groupes bulgares.

Il était malaisé d'y parvenir par la discussion théorique : sur ce terrain, les Grecs gardaient l'avantage. Ainsi que M. Delyannis le faisait remarquer dans ses circulaires, le droit des traités exigeait le maintien du *statu quo ante*, et, quant au principe des nationalités, on ne pouvait, l'appliquant aux Bulgares, en refuser le bénéfice aux Épirotes. Ce raisonnement était irréfutable, mais en politique les formules logiques sont rarement d'accord avec les nécessités du moment et les intérêts en cause : aussi les Cabinets s'abstenaient-ils de s'engager dans des dissertations contradictoires ; ils préféraient, sans s'expliquer davantage, repousser simplement les réclamations hellènes en vertu de leur autorité souveraine. Ajoutons qu'ils inclinaient d'autant plus en ce sens qu'ils voyaient avec dépit qu'un État aussi faible que la Grèce se permît de leur faire obstacle. C'est pourquoi, — et nous sommes ici au point de départ de toutes les négociations et de tous les incidents ultérieurs, — leur langage à Athènes dépassa vite le ton des remontrances fermes et sévères, pour dégénérer en insinuations menaçantes. Il s'ensuivit qu'une telle forme de l'intervention révolta la fierté nationale, accrut la fermentation publique et obligea en quelque sorte le gouvernement royal à la résistance. La politique française, en ces conjonctures, avait été, dès l'origine de l'affaire bulgare, parfaitement habile et correcte. Assez indifférents aux incidents de Philippopoli, nous désirions uniquement sauvegarder la paix, d'accord avec les autres Puissances. Nous nous étions donc

associés à toutes leurs démarches et à toutes leurs résolutions : nous avions fait entendre à Athènes, aussi bien qu'à Sofia et à Belgrade, les mêmes exhortations et les mêmes conseils. Depuis que la question grecque était passée au premier plan et concentrait les inquiétudes de l'Europe, nous avions continué de nous exprimer à Athènes en termes courtois, mais très précis, contre l'exaltation et les armements de la Grèce. Les instructions que M. de Freycinet m'avait données avant mon départ ne laissaient aucun doute à cet égard : je devais m'unir à mes collègues dans un commun effort, pour amener une détente, une conclusion conforme à nos désirs, qui se confondaient avec ceux des autres Puissances.

Sans doute, la méthode brusque et hautaine que celles-ci estimaient être la meilleure n'agréait pas dès lors à l'esprit prudent et fin de M. de Freycinet, qui eût préféré des formes plus douces et plus persuasives : mais cette appréciation personnelle ne modifiait en rien notre conduite, qui devait être la même que celle de l'Europe tant qu'on resterait dans l'ordre des idées purement diplomatiques. En revanche, M. de Freycinet avait un sentiment trop élevé de la politique traditionnelle de la France et aussi des principes qui doivent être la base du gouvernement républicain, pour accepter éventuellement l'emploi de la force contre un peuple indépendant. D'autre part, il regardait le prestige de la Grèce comme un élément essentiel des affaires orientales, et n'envisageait pas sans inquiétudes des procédés susceptibles de le diminuer; enfin il était persuadé que le concert européen, manifesté avec une énergie décisive en même temps qu'avec une cordialité rassurante pour la dignité des Hellènes, suffirait pour les détourner d'une entreprise hasardeuse. La contrainte lui paraissait donc, en ce qui nous concerne, tout à fait inadmissible, et il était si décidé à n'y point recourir qu'il avisa sur-le-champ les autres Cours de nos répugnances. On pouvait lui objecter que nous nous exposions à nous séparer d'elles à un moment donné, mais M. de Freycinet pensait avec raison que le concert européen n'oblige aucune Puissance à abdiquer sa liberté d'action quand des considérations supérieures lui imposent de la reprendre. On sait d'ailleurs qu'à l'occasion, cette doctrine fort sage est appliquée par tous les Cabinets. Notre programme était ainsi extrêmement clair : nous don-

nions notre concours le plus loyal et le plus dévoué à toutes les démarches pacifiques, même quand elles ne nous convenaient qu'à demi, et nous le donnions pour trois motifs de haute valeur : d'abord en vue de préserver l'accord international : ensuite parce que nous avions à cœur de détourner la Grèce de revendications inutiles et d'armements ruineux ; enfin parce que l'efficacité de la procédure amiable dont nous étions les partisans eût justifié notre attitude et prévenu notre isolement. Mais, en même temps, nous ne voulions pas recourir à des menaces irritantes et encore moins participer à des mesures coercitives. Il est superflu d'ajouter que, sur ce dernier point, nous n'avions pas à nous expliquer avec le Cabinet d'Athènes, de peur d'encourager ses illusions et de gêner ainsi l'action diplomatique et collective dont nous souhaitions, au contraire, faciliter et assurer le succès.

VI

J'ai indiqué plus haut combien la tâche confiée à mes collègues et à moi était devenue plus rude au lendemain de Slivnitza : les passions n'étant plus contenues par l'espoir d'un incident heureux, M. Delyannis paraissait considérer comme inévitable une guerre à laquelle il serait amené, disait-il, « par les circonstances, qui seraient les plus fortes ». M. Tricoupis, au nom de l'opposition, affirmait « la patrie en danger » et aussi « l'impérieux devoir de défendre les droits imprescriptibles de l'Hellénisme ». On prétendait porter les contingents au chiffre de 80 000 et même de 100 000 hommes ; on négociait de nouveaux emprunts. Les conseils de patience et de prudence, présentés par les Cours, il faut le dire, d'une manière peu engageante, et dont la plupart d'entre elles ne laissaient que trop pressentir le caractère comminatoire, étaient combattus par les ironies et les exhortations ardentes de la presse, et ils exaspéraient tout un peuple qui ne consentait pas au triomphe des Bulgares, ses ennemis héréditaires dès le temps de l'Empire byzantin. Nos paroles se perdaient dans le bruit.

En présence d'un tel état de choses, aggravé encore par les instances de la Porte, qui rassemblait ostensiblement des troupes considérables sur la frontière, les Cabinets jugèrent que le moment était venu de corroborer l'action quotidienne de leurs agents par un avertissement plus solennel. Cette pensée était juste, mais la forme qui fut adoptée devait plutôt indisposer les Grecs que les persuader. Comme les négociations engagées entre Serbes et Bulgares pour le rétablissement officiel de leurs relations traînaient en longueur, on décida d'adresser des observations péremptoires à Sofia, Belgrade et Athènes dans un document identique. Or, l'on confondait ainsi deux affaires très différentes : on usait des mêmes expressions envers les Bulgares qui avaient audacieusement troublé la paix et discutaient l'étendue de leurs bénéfices, et envers les Grecs, qui n'avaient encore rien entrepris, dont les réclamations étaient fondées sur les actes de Berlin, et qui méritaient, à ce double titre, des égards particuliers, d'autant plus qu'on faisait appel uniquement, et les mains vides, à leur résignation.

M. de Freycinet eût souhaité qu'on ne fût pas entré dans cette voie, et qu'on eût envoyé à Athènes une note spéciale, rédigée avec vigueur, mais en termes sympathiques. Une communication ainsi appropriée aux circonstances eût été en effet appréciée par les Grecs, qui eussent pu y voir un témoignage d'intérêt pour leurs épreuves. Le style impérieux de la note s'appliquait bien aux prétentions abusives des Bulgares, mais non point aux Hellènes déçus. Les Puissances, animées du louable désir d'en finir avec des difficultés importunes, prétendaient l'emporter de haute lutte : elles croyaient ainsi aller plus vite : nous étions convaincus qu'elles prenaient le chemin le plus long.

Néanmoins, et quelles que fussent ses prévisions, la France n'éleva point d'objections, ne voulant pas retarder une démarche approuvée par les autres gouvernements et encourir le reproche de nuire au succès de leurs efforts. Nous n'entendions exclure que les actes matériels. Ainsi que nous l'avions pensé, cette communication n'amena aucun résultat heureux. Chacun des trois États qui la reçurent subordonna son assentiment à celui des deux autres, ce qui équivalait à une réponse négative. Il n'y avait pas à attacher grande importance aux arguments des Serbes et des Bulgares; ceux-ci étaient satisfaits et ceux-là épuisés, de sorte

qu'ils ne songeaient pas sérieusement à reprendre les hostilités : mais l'obstination des Grecs qu'on invitait à une soumission plus difficile parut, non sans cause, beaucoup plus inquiétante, et à un tel degré que l'Angleterre, renonçant aux simples représentations diplomatiques, proposa de prendre envers eux une mesure tout à fait extraordinaire pour les contraindre à s'abstenir. La majorité des Puissances se montra favorable à ce projet et résolut de substituer aux paroles une ingérence réelle, et de déclarer au gouvernement hellène que la guerre maritime lui serait interdite.

Cette décision était à la fois insuffisante en fait et inadmissible en droit. En fait, elle devait indigner la Grèce et non pas la réduire; et si on voulait recourir à des moyens arbitraires, il eût mieux valu tout de suite, au lieu de ne s'engager qu'à demi, opposer un veto absolu à toute espèce d'agression, soit sur mer, soit sur terre. La violence eût été la même et le procédé plus franc. En droit, comment justifier un acte aussi partial? On attentait ouvertement à l'indépendance des Grecs en leur enlevant la libre disposition de leurs forces: en les empêchant de contre-balancer dans l'Archipel les chances fort incertaines de la campagne sur le continent. Les cuirassés ottomans, assez mal équipés et commandés, immobiles depuis de longues années dans le Bosphore, n'effrayaient pas les marins hellènes, et, sans remonter aux souvenirs de Salamine, on évoquait couramment à Athènes les exploits de Canaris et les perspectives d'incidents heureux provoqués par une diversion navale. En privant la Grèce de son escadre, on la plaçait dans l'état d'un lutteur à qui l'on commence par lier l'un de ses bras. Ces considérations n'échappaient pas assurément à la perspicacité des Puissances, mais elles n'en furent point troublées, croyant ainsi rendre la guerre impossible : une telle déclaration, tout à fait abusive dans l'hypothèse d'un conflit certain, leur paraissait excellente pour le prévenir.

C'est en interprétant en ce sens leurs intentions que le gouvernement français, bien qu'il ne fût pas à cet égard sans inquiétude, consentit à signer la note qui serait adressée au Cabinet d'Athènes pour lui en faire part. Il considéra qu'après tout, si cette démarche laissait pressentir des actes plus graves, aucune exécution n'était proposée, et que l'on s'en tenait encore à une injonction qui pouvait être écoutée et n'avoir point de suites. Comme nous étions

décidés à ne pas aller plus loin, M. de Freycinet, qui désirait concourir à une conclusion prompte et pacifique, ne se refusa point à donner un nouveau témoignage de déférence, et m'invita à me joindre à mes collègues. Cependant, pour éviter tout malentendu, il me prescrivit de « veiller à ce que le texte ne contînt pas quelque formule qui nous engagerait personnellement dans le sens d'un recours à la force ». J'eus soin, en conséquence, au cours de la discussion sur la rédaction définitive du projet préparé par l'un des ministres, de renouveler expressément nos réserves. Je demandai même et j'obtins, non sans peine, une modification de forme qui en atténuait quelque peu la violence : la phrase principale était ainsi conçue : « Aucune attaque navale de la Grèce contre la Turquie *ne sera tolérée* », ce qui impliquait une répression effective. Mes collègues consentirent, sur mes instances, à dire simplement : « ne saurait être admise ». Cet euphémisme laissait à notre communication le caractère d'un document impératif, mais enfin n'indiquait point une opposition matérielle et immédiate.

Je ne sais si l'on en fut très surpris, mais le Cabinet d'Athènes ne donna à la note qu'une réponse évasive, et, tout en laissant prudemment ses bâtiments au port, n'accepta point nos conclusions. Sans paraître effrayé, il continua de hâter l'organisation de son armée de terre comme par le passé. L'irritation des Puissances fut alors portée à son comble, et il devint bientôt évident que toutes, hormis la France, étaient résolues à comprimer les mouvements éventuels de la flotte grecque. Les escadres se réunirent à la Sude ; de Londres et de Berlin, on nous demandait de montrer au moins notre pavillon ; nous persistions à déclarer que, chez nous, « ni l'opinion ni le Parlement ne sanctionneraient de pareilles extrémités » ; mais enfin, et malgré notre abstention dès longtemps prévue, on allait agir, et rapidement. Le gouvernement britannique, qui avait envoyé le premier ses cuirassés à la Sude, se montrait particulièrement hostile ; il arriva même que son ministre à Athènes, au commencement de l'année 1886, s'exprima, dans un entretien avec M. Delyannis, en ces termes acerbes et hautains qui présagent une rupture ; le président du Conseil eut la sagesse de n'opposer qu'un froid silence à ce langage impétueux, mais une telle scène démontrait que le Foreign-Office n'entendait pas me-

nacer en vain. De son côté, la Porte, protégée si manifestement par l'Europe, tenait le plus fier langage : naguère si indulgente envers les Bulgares, elle stigmatisait « l'inexplicable ambition des Hellènes », se déclarait prête à « relever leur défi et à défendre son honneur ». Elle faisait même allusion aux « compensations » qu'elle devrait recevoir pour ses dépenses militaires, et comptait évidemment profiter de l'instant où les Grecs étaient désavoués pour prendre sa revanche de l'annexion de la Thessalie. Elle parlait même d'adresser personnellement à Athènes une sommation qui eût surexcité au plus haut degré le patriotisme du royaume, dominé les dernières hésitations du gouvernement, et provoqué une déclaration de guerre. L'urgence d'une solution quelconque était donc indéniable, et, si l'action des Puissances subissait encore quelques lenteurs, c'est qu'elles n'avaient pas complètement réglé l'ordre et l'étendue de leur intervention, et aussi que diverses difficultés de détail survenues dans les négociations du traité de paix entre les Serbes et le prince Alexandre appelaient sur ce point, pendant plusieurs jours, leur attention et leur activité. Mais ce n'était qu'un léger sursis, et leur résolution était prise.

Le gouvernement français se trouvait, en conséquence, dans une position très embarrassante. Notre refus de coopérer à des mesures coercitives risquait d'être considéré comme un vain scrupule. Ce désaccord gênait notre politique générale et notre vif désir de maintenir nos relations avec le concert européen. On insinuait même qu'au point de vue des seuls intérêts de la Grèce, c'était lui rendre service que d'user même de violence envers elle en vue de la paix. Ces raisonnements se présentaient bien à l'esprit de M. de Freycinet, et il en méconnaissait si peu la valeur qu'il avait adhéré jusqu'alors à toutes les démarches collectives, même quand il eût préféré qu'elles prissent une autre forme. Mais des réflexions d'ordre plus élevé l'engageaient à se maintenir dans les limites qu'il avait fixées, dès l'origine, à notre intervention. D'abord, avec un juste sentiment de notre dignité, il regardait comme un devoir de rester invariablement attaché à nos traditions et à nos doctrines politiques; notre conduite, inspirée par de tels motifs, ne pouvait être versatile : étant sage, il fallait qu'elle demeurât ferme; il eût été en effet bien étrange qu'après avoir affirmé « qu'il nous répugnerait profondément, ayant pris les armes

autrefois pour la Grèce, de les prendre aujourd'hui éventuellement contre elle », nous fissions bon marché, par timidité ou par complaisance, d'une opinion si souvent exprimée. Enfin, M. de Freycinet était convaincu qu'on pouvait obtenir la condescendance de la Grèce par des moyens plus doux ; qu'on ne les avait jamais sérieusement employés; et qu'en lui montrant plus de confiance et d'amitié on arriverait mieux, et même plus vite, à la détourner d'une entreprise aventurée. Tant de considérations solides l'affermirent donc dans sa résolution de ne pas nous joindre à l'expédition préparée par les Cours, quel que fût notre regret de nous séparer d'elles momentanément ; il était manifeste, en effet, que nous ne pouvions les suivre sans désavouer tout ensemble nos principes et nos déclarations.

Nous nous préoccupions néanmoins des ressources qui pourraient se présenter encore pour éviter un éclat et sauvegarder l'entente, et ce fut dans cette pensée que M. de Freycinet proposa de réunir à Constantinople une Conférence qui serait chargée à la fois de mettre la dernière main à l'affaire bulgare et d'examiner « ce qu'il y aurait lieu de faire à l'égard de la Grèce, afin de ramener le calme dans cet État et de prévenir les hostilités ». Cette suggestion, excellente en elle-même, était quelque peu hasardée au point où en étaient venues les choses : les Puissances, médiocrement favorables à une tentative qui eût ajourné leur action sans offrir, il faut le dire, beaucoup de chances de succès, n'examinèrent ce projet que superficiellement. Il se trouva d'ailleurs qu'un fait considérable se produisit en ce moment à Londres et suspendit les pourparlers. Le ministère Salisbury subissait une crise et il était remplacé par une administration libérale : M. Gladstone devenait le chef du gouvernement.

Cet événement, qui pouvait modifier les intentions de l'Angleterre, fut accueilli à Athènes avec beaucoup de joie. M. Gladstone passait pour philhellène, et l'on croyait au moins à sa bienveillance. Sans nous faire d'illusion là-dessus, nous pensions que peut-être serait-il moins contraire à nos vues que ne l'avait été lord Salisbury. Mais ce vague espoir fut promptement dissipé : le nouveau Cabinet confirma sur-le-champ les instructions données précédemment à la légation britannique, et, de plus, M. Gladstone prit soin de faire savoir, par une lettre personnelle au Chargé

d'affaires de Grèce à Londres, que rien n'était changé sur ce point dans les intentions de l'Angleterre, et qu'elle demeurait engagée vis-à-vis des Puissances. Enfin, et « de la part » du premier ministre, lord Rosebery, titulaire du Foreign-Office, renouvela auprès de notre ambassadeur les instances de lord Salisbury pour obtenir le concours de nos bâtiments.

Dans ces conditions, il n'y avait plus à parler de conférence, et il semblait que nous n'eussions qu'à continuer la tâche assez ingrate et monotone de représenter aux Grecs la nécessité de ne point lutter davantage; c'est ce que je fis, en effet, sur les ordres pressants de M. de Freycinet, dans une série d'entretiens avec M. Delyannis, en lui démontrant l'imminence du péril attesté et accentué même par le langage du gouvernement anglais. Mais l'attitude du président du Conseil, sans être arrogante, — elle ne le fut jamais un seul instant, — restait entreprenante : les arguments étaient usés, et, si nous n'avions rien de plus à dire, nous perdions le temps en discours stériles.

En ce qui concernait notre propre conduite, nous en arrivions donc à l'instant critique. Il semblait que la France n'eût plus qu'à s'abstenir désormais d'exhortations vaines, à se réfugier dans un rôle neutre et inerte qui ne satisfaisait ni les Cours ni elle-même. Je pensais cependant qu'il y avait peut-être encore quelque chose à faire pour notre gouvernement : c'était d'essayer isolément de persuader les Grecs par d'autres moyens que ceux dont on s'était servi jusqu'alors, et, en usant nous-mêmes à leur égard de la politique mesurée et affectueuse que nous n'avions cessé de croire la plus sûre, de tenter une initiative qui pouvait résoudre la question. Nous étions en effet strictement placés dans l'alternative d'avouer notre impuissance ou de risquer seuls une entreprise aléatoire sans doute, mais honorable à coup sûr et éventuellement avantageuse. Or, l'effacement ne pouvant convenir à une Puissance de notre rang, n'avions-nous pas le devoir de rechercher une autre issue, autant pour la cause grecque que pour le maintien de notre influence en Orient? Mais encore fallait-il savoir si le gouvernement hellène avait quelque inclination à nous entendre, et si nos efforts sympathiques avaient chance d'être compris par lui et acceptés. Il nous était indispensable de tâter le terrain.

VII

Telle était bien aussi la pensée de M. de Freycinet : mais il ne pouvait me charger à cet égard d'aucune communication, même confidentielle, qui l'eût en quelque sorte engagé avant l'instant dont il entendait à bon droit être le seul juge. Toutefois, comme les conversations d'un agent sont les éléments essentiels de la diplomatie, lorsqu'il connaît bien les vues de son gouvernement, je me regardais comme autorisé, dans la situation présente, à pressentir les dispositions du Cabinet grec sous la forme personnelle, et je profitai de quelques retards survenus dans les négociations bulgares et dans les préparatifs militaires des Puissances pour introduire, dans mes entretiens avec le Roi et le président du Conseil, des considérations accessoires et des suggestions hypothétiques. Je laissai entendre que, selon mon sentiment absolument intime, en ces heures si pénibles dont la France était émue, peut-être la Grèce trouverait-elle dans l'affection réciproque des deux pays des motifs suffisants pour modifier sa politique sans que son amour-propre en fût blessé. Sans doute elle n'avait à attendre d'un témoignage de confiance dont nous serions touchés aucun profit d'ambition, mais il serait possible que notre concours moral lui fût utile pour arriver à une conclusion pacifique qu'elle devait souhaiter comme nous. Je ne parlais, au surplus, qu'en mon nom d'une éventualité aussi vague, mais qui, dans ma pensée, pourrait mener à une détente et faciliter une résignation inévitable.

Le gouvernement royal montra en cette occasion autant de perspicacité que de prudence. Sans avoir à s'expliquer sur la modeste opinion que je lui avais exprimée en ces termes volontairement voilés, il me fit comprendre qu'il ne serait pas éloigné de la partager, de sorte que je pus donner à M. de Freycinet une information dont il userait suivant les conjonctures. Il l'accueillit à ce titre et m'en remercia comme d'une note pour ses appréciations ultérieures, mais sans me donner encore d'instructions précises. Je les attendais avec une certaine anxiété, mais je n'avais

pas à insister, assuré qu'il ne la perdrait pas de vue, et sachant que le ministre des Affaires étrangères se trouve souvent en présence d'incidents qu'il connaît seul et dont il doit tenir compte avant de prendre une décision sous sa responsabilité. Or, en ce moment, la réserve de M. de Freycinet était, en effet, motivée par ses pourparlers avec le gouvernement anglais : nous croyions voir, de ce côté, quelques tendances conciliantes, et elles eussent été si avantageuses pour notre politique générale et pour la cause grecque, qu'il était sage de ne pas compromettre cet espoir, si faible qu'il fût, par des démarches prématurées. Nous avions à cœur également de ménager les autres Cours et de ne rien entreprendre seuls qu'à l'heure où il nous serait tout à fait impossible d'agir autrement. Enfin, le président du Conseil rencontrait, chez plusieurs de ses collègues, certaines hésitations, sinon sur notre refus de participer aux actes coercitifs, du moins sur notre intervention spéciale en dehors du concert européen. Sa résolution était donc suspendue jusqu'au moment où il serait manifeste qu'elle était l'unique moyen de terminer le différend sans coup férir.

Notre attitude demeurait ainsi expectante pour tant de raisons sérieuses, lorsque le développement des faits nous obligea d'aller de l'avant. Nos échanges d'idées avec Londres furent inutiles, et par suite les Puissances s'affermirent dans leurs intentions rigoureuses : la conclusion définitive des affaires bulgares leur rendit leur pleine liberté d'action, la Russie ayant renoncé d'elle-même à son opposition d'abord si vive, et les parties s'étant mises d'accord sur la rédaction des documents conventionnels. La Turquie, dégagée de ce souci, accentua ses réclamations contre les Grecs plus fortement que jamais, et même en des termes qui faisaient craindre qu'au premier désordre sur la frontière, elle ne prît l'offensive. Le Parlement hellène, convoqué d'urgence, approuva les déclarations patriotiques du gouvernement et vota tous les crédits demandés : on prépara à Athènes l'appel des derniers bans de la réserve. Enfin, considérant qu'il y avait lieu de ne plus tarder davantage, lord Rosebery résuma en trois points le programme qu'il proposait à l'Europe : 1° injonction à la Grèce de réduire son armée au pied de paix et de répondre dans l'espace d'une semaine; 2° en cas de refus, départ des ministres accrédités auprès

du Roi ; 3° blocus des côtes orientales et du golfe de Corinthe par les escadres.

Les termes laconiques et précis de ce document excluaient toute discussion. L'agression était résolue et l'époque même en était fixée. Le consentement des Cours étant acquis d'avance, il ne s'agissait plus de menaces, mais de faits décisifs et immédiats. Si nous voulions les devancer, il n'y avait pas un instant à perdre. La résolution violente que nous avions dû attendre avant de suivre la voie que nous estimions la meilleure s'accusait désormais en termes clairs et irrévocables. M. de Freycinet prit sur-le-champ son parti, conformément aux directions constantes de notre diplomatie, jusqu'alors atténuées par déférence, conformément aussi à nos déclarations précédentes. Il répondit à la communication anglaise qu'en ce qui concernait le premier point de la note projetée, à savoir les exigences relatives à la réduction de l'armée, sans lui refuser absolument notre adhésion, nous en regrettions la forme impérative et irritante ; que, pour le rappel du ministre de France, il se réservait d'en apprécier la convenance ; quant au blocus, il ne pouvait que confirmer notre décision de n'y point prendre part.

Notre ligne de conduite étant ainsi clairement annoncée, nous étions parfaitement libres de préparer une solution à notre sens plus équitable qui attestât tout ensemble la justesse de nos prévisions et l'efficacité des principes que nous persistions à affirmer. Nous y étions d'autant mieux autorisés que notre but ne différait en rien de celui de l'Europe, et que nous n'avions en vue aucune concession qu'elle eût désavouée ; nous prétendions uniquement atteindre l'objectif commun par d'autres procédés et amener la Grèce à la paix, de son plein gré, par l'autorité de la raison et par l'ascendant de notre influence. Notre légitime initiative était ainsi parfaitement appropriée aux divers éléments de la question, puisqu'en cherchant à épargner aux Hellènes une contrainte blessante, en poursuivant l'accomplissement des vœux exprimés par les gouvernements, nous conservions à notre politique le caractère élevé, libéral et actif qu'elle ne saurait jamais négliger sans déchoir. Il fallait maintenant agir avec rapidité.

Le jour même où M. de Freycinet avait fait connaître à lord Lyons notre sentiment sur la proposition de lord Rosebery (22 avril 1886),

il précisa la forme de notre intervention. Un télégramme que je reçus le lendemain m'ordonnait de remettre à M. Delyannis la déclaration suivante :

L'attitude actuelle de la nation grecque l'expose aux plus graves périls. En y persistant, elle court au-devant d'une catastrophe ou d'une humiliation... Bientôt sans doute les Puissances notifieront leur volonté au Cabinet hellénique et le mettront en demeure de renoncer à ses armements. A ce moment, quelle sera sa situation? Ne sera-t-il pas obligé un peu plus tôt ou un peu plus tard d'obtempérer à cette injonction? Nous voudrions éviter cette pénible extrémité à la Grèce... C'est pourquoi nous venons dire à son gouvernement : rendez-vous à l'évidence, écoutez la voix d'une Puissance amie, suivez des conseils qui n'ont rien de blessant pour votre amour-propre. Prenez, pendant qu'il en est temps encore, une initiative dont vous êtes les maîtres et dont vous aurez tout le mérite.

Cette adjuration était d'autant plus émouvante et solennelle que les instants étaient précieux et qu'assurément elle ne serait pas renouvelée. Nous ne cachions pas au premier ministre qu'en cas de refus, nous serions obligés de signer la note comminatoire du Foreign-Office. Je dois dire que nous n'entendions pas par là marquer l'intention de nous joindre au blocus, mais constater que, si nous n'avions rien à attendre de notre démarche particulière, nous ne nous séparerions pas du concert européen sur le terrain diplomatique. Le document français se terminait par des paroles bienveillantes, destinées à apaiser les esprits et aussi à faciliter à M. Delyannis une évolution pénible. Nous disions que nous « n'oublierions pas cette marque de déférence à nos vœux », et nous indiquions, pour l'avenir, de meilleures espérances :

Si des jours plus favorables doivent luire pour la Grèce, son gouvernement les préparera par une attitude prévoyante dont l'Europe lui saura gré.

Tel était le noble langage où nous avions mis notre espérance : nous avions la ferme conviction qu'il serait entendu. Jusque-là, il ne nous était pas possible de le tenir, d'abord parce que les conjonctures n'étaient pas assez alarmantes pour qu'il fût irrésistible, ensuite et surtout parce que, tant qu'il nous serait permis de nous unir aux démarches collectives, il nous semblait préférable, pour bien des causes, de nous borner à les suivre. Maintenant, au con-

traire, les faits donnaient toute leur valeur à nos paroles, qui représentaient, en réalité, la pensée générale des Cours. Bien que la forme de cet effort suprême nous fût personnelle, il tendait si évidemment à les satisfaire, et nous étions si éloignés de leur laisser à cet égard le moindre doute, que nous nous empressions de leur communiquer, le même jour, la déclaration que je présentais à Athènes. Elles étaient en mesure de l'apprécier, en même temps que M. Delyannis.

J'avais reçu ce document avec joie : il était l'expression même de la politique que j'appelais de tous mes vœux, j'en donnai lecture au président du Conseil sans aucun retard : suivant mes instructions, je lui en remis copie et je le commentai dans les termes les plus chaleureux. Il m'exprima d'abord sa vive reconnaissance pour une marque si éclatante d'intérêt, en se réservant toutefois d'en faire part au Roi et à ses collègues. A cela je n'avais rien à dire, mais il manifesta aussi une hésitation personnelle très accentuée : il insista sur la difficulté de modifier tout à coup une politique consacrée par tant de sacrifices et par les votes récents du Parlement. L'opinion publique l'effrayait : admettrait-elle ce changement? Comment se décider en l'absence du ministre de la Guerre, qui visitait en ce moment les cantonnements des troupes? Je voyais enfin qu'à la suite des démonstrations hostiles de l'Europe, la condescendance que je réclamais lui agréait moins qu'à l'époque où je l'avais pressenti sur ce point. Placé cette fois en face d'une proposition officielle, il flottait entre le refus manifestement dangereux d'une entente salutaire, et l'abandon d'une politique approuvée incontestablement par la nation entière.

Je combattis ces arguments en invoquant de nouveau tous ceux du télégramme que je lui apportais, et avec la confiance que m'inspiraient à la fois leur évidence, le bon sens de mon interlocuteur, la sagesse du Roi et l'esprit avisé des Grecs. En ce qui concernait le Parlement, je lui fis observer qu'en lui assurant son concours, cette assemblée ne lui avait certes pas imposé une résistance aveugle et le dédain du seul moyen qui restât au pays, et qui était offert, pour se résoudre librement et avec dignité. Je le revis le lendemain, 24 avril; il fallait que je fusse fixé, car mes collègues devaient remettre la note le 26, et j'étais autorisé à la signer si nos instances étaient repoussées. L'anxiété du ministre

demeurait visible : il avait trop de sagacité pour ne point comprendre l'intérêt moral d'un dénouement qui épargnait à la Grèce l'amertume de céder ultérieurement à la force ouverte, mais il lui semblait rude de ne rien obtenir en échange, et de consentir si vite à une déception. Cependant sa conviction se formait peu à peu, et je sentais, au cours de ce long entretien, que sa haute raison lui montrait de plus en plus une réponse favorable comme le devoir du véritable patriotisme. J'appris de lui en effet, le lendemain matin, que lui-même et plusieurs de ses collègues adhéraient à la déclaration française : toutefois, le ministre de la Justice résistant encore, et le ministre de la Guerre n'étant pas de retour à Athènes, le Conseil n'avait pris aucune décision de gouvernement. Je le priai alors de m'accompagner chez le ministre de la Justice, et je repris devant eux la série des raisonnements si clairs et si convaincants indiqués dans le télégramme de M. de Freycinet. En sortant de cette conférence, je ne doutais pas de leur opinion, et à bon droit, car, dans leur réunion de la journée, les conseillers de la Couronne se trouvèrent unanimes. Le soir même, le secrétaire général des Affaires étrangères, M. Typaldo, venait, de la part de son chef, m'annoncer ce résultat heureux. Il m'apportait en même temps, et dans le langage le plus élevé, l'expression de la reconnaissance de la Grèce, et il me remit une lettre de M. Delyannis ainsi conçue : « Je m'empresse de porter à votre connaissance que le gouvernement royal a décidé d'adhérer aux conseils du gouvernement de la République. » C'était le succès de notre politique : la Grèce, dans sa pleine indépendance, déférait aux avis de la France et aux vœux de l'Europe, et s'engageait ainsi à ne pas troubler la paix. Le débat était clos par notre initiative et par sa sagesse (25 avril 1886).

VIII

J'informai aussitôt de ces nouvelles M. de Freycinet et mes collègues, en demandant à M. Delyannis d'en prévenir ceux-ci sans retard, ce qu'il fit d'ailleurs dès le lendemain très correctement. Je

fus donc extrêmement surpris lorsque le ministre d'Angleterre me fit savoir en leur nom que, malgré la communication du Cabinet grec, ils persistaient à lui adresser, sans changement, la note comminatoire. Ils avaient, il est vrai, l'ordre antérieur de la remettre, mais, comme elle n'avait plus de raison d'être, au moins dans sa rédaction primitive, en présence de l'adhésion formelle du gouvernement hellénique, et comme il est de règle, et même de simple bon sens, qu'un document doit être modifié quand un incident majeur transforme la situation, nous avions lieu de penser qu'ils jugeraient nécessaire de surseoir et d'en référer à leurs Cours. Il n'en fut rien toutefois, et bien que l'engagement de la Grèce fût parfaitement net et péremptoire, mes collègues, alléguant qu'il n'était pas assez significatif, résolurent de passer outre sans demander de nouvelles instructions, et m'invitèrent même à signer avec eux la note collective. Je leur fis observer, sur ce dernier point, que, le gouvernement hellénique ayant, sur nos conseils, renoncé officiellement à toute velléité agressive et adopté la politique pacifique réclamée par l'Europe, nous n'avions pas, comme on dit, « à enfoncer une porte ouverte », que, dans ces conditions, ma signature serait particulièrement inexplicable, et que je ne pouvais la donner. En ce moment même, en effet, je recevais un télégramme de M. de Freycinet me prescrivant de m'abstenir. Il insistait, de son côté, auprès des Puissances, pour que leurs agents reçussent les mêmes directions, mais, soit que celles-ci fussent malveillantes pour un résultat obtenu exclusivement par la France, soit qu'elles préférassent laisser les événements prendre la forme qu'elles avaient fixée, soit qu'elles crussent que leurs ordres arriveraient trop tard pour arrêter la marche de leur flotte, en fait leurs représentants à Athènes ne furent point avisés par elles, et, dans la soirée du 26 avril, ils transmirent leur note à M. Delyannis.

Ce contretemps — ou plutôt cette inique appréciation des choses — pouvait tout remettre en question. Le premier ministre en fut ému sans doute, mais il donna une grande preuve de prudence et de loyauté en persistant quand même dans sa résolution de la veille, qui répondait d'avance à ce texte désormais inutile, et en considérant qu'il n'avait qu'à s'en référer à la communication qu'il avait faite aux signataires. Cette déclaration semblait devoir

prévenir tout malentendu. On pouvait se flatter qu'elle suffirait, car plusieurs Puissances, notamment l'Angleterre, l'Autriche et la Turquie, nous avaient félicités de la conclusion que nous avions obtenue.

Malheureusement, un fait matériel vint, dès le lendemain, changer complètement l'aspect des choses. Dans la journée du 27 avril, l'escadre combinée prit position devant le Pirée et le Phalère. Ce fut avec une indignation inexprimable qu'au moment où le conflit était terminé les Athéniens voyaient, des hauteurs de l'Acropole et du Pnyx, les cuirassés rangés en bataille le long des côtes de l'Attique. Ainsi, disait-on de toutes parts, l'Europe prétendait substituer une coercition injustifiée au libre consentement de la Grèce : vainement le gouvernement et le peuple s'étaient soumis à de sages conseils, on voulait leur infliger l'humiliation de paraître céder à la force. M. Delyannis s'exprima en ce sens avec toute la véhémence du patriotisme blessé. Il venait de risquer sa popularité pour donner un gage éclatant de modération et préserver la dignité de son pays, et sa conduite était méconnue et sa déférence inutile. Les manifestations populaires et la presse se prononçaient unanimement contre toute concession imposée par une semblable menace : l'opposition, avec des sarcasmes amers, reprochait au gouvernement d'avoir en vain, et sans éviter un affront, fait dévier la politique de la Grèce et renoncé aux revendications de l'Hellénisme.

Nous envisagions, quant à nous, cette complication soudaine avec plus de sang-froid : justement fiers d'avoir, en réalité, assuré la paix sans appareil militaire et par notre seule parole, d'avoir gagné par la raison ce qu'on voulait devoir à la force, et maintenu les principes d'une diplomatie libérale en refusant d'opprimer un peuple glorieux et faible, nous n'avions pas lieu d'être déconcertés par un événement pénible assurément, mais qui n'atteignait pas le caractère supérieur de notre intervention. Toutefois, en dehors de ces considérations personnelles, nous étions vivement émus, pour la Grèce, de voir compromise, en fait, l'œuvre que nous avions entreprise pour lui venir en aide au milieu d'une crise douloureuse, et d'assister à l'inévitable recrudescence des passions que nous avions amorties. C'est pourquoi, loin de penser que notre rôle fût terminé, nous étions résolus à y

persévérer jusqu'au bout et à user de toutes les chances qui subsisteraient encore. En même temps que notre gouvernement s'efforçait de persuader aux autres Cours de se contenter de l'apparition de l'escadre sans en faire la base de leurs exigences, il m'invitait à en atténuer autant que possible l'effet auprès du Cabinet hellénique. Je représentai donc de sa part à M. Delyannis qu'il ne fallait pas se décourager, que, le fait de sa libre adhésion étant acquis et irrécusable, on ne pouvait l'accuser de subir une pression qu'il avait notoirement devancée, et qu'en demeurant ferme sur ce terrain, en confirmant ses décisions de la veille, il gardait le mérite de leur spontanéité.

J'exposai avec empressement ces idées au premier ministre, mais, comme il arrive souvent que les réflexions les plus justes se heurtent à un incident dont la rude simplicité les émousse, la présence de l'escadre saisissait plus fortement les esprits que des raisonnements complexes. M. Delyannis les comprenait très bien assurément, mais il les jugeait impuissants à dominer l'effet d'un acte de contrainte qui serait interprété comme tel par la nation surexcitée. Il soutenait qu'après tout, et quoi que l'on pût dire, la Grèce paraîtrait céder au déploiement des forces envoyées contre elle et n'accepterait jamais cette conclusion.

J'eus l'honneur d'être reçu par le Roi le même jour. Jusqu'alors, suivant les usages constitutionnels, je n'avais traité cette affaire qu'avec ses ministres : les circonstances étant devenues aussi aiguës, Sa Majesté voulut bien m'appeler au Palais. Son langage fut aussi ferme qu'élevé. Vivement touché de notre initiative qu'il avait accueillie avec gratitude, intimement uni au sentiment de son peuple que nul ne comprend et n'aime plus que lui, le Roi ne pouvait s'expliquer l'incident qui venait troubler l'accord sans que mes collègues eussent consulté leurs Cours. Maintenant, à ses yeux, tout était aventuré : comment réclamait-on avec une escadre ce que son gouvernement avait concédé de bonne grâce? La retraite des bâtiments lui semblait être nécessaire pour que l'entente convenue conservât son véritable caractère. Sa Majesté ne se refusait pas à rechercher les expressions dont il serait possible de se servir pour y amener les Puissances, mais il fallait que le libre consentement de la Grèce fût mis hors de cause, et que les actes qui en seraient la conséquence ne parussent pas imposés par

l'entrée en scène des cuirassés. Le Roi, avec sa clairvoyance accoutumée, précisait ainsi parfaitement la situation : il indiquait la vraie solution, celle qui eût concilié la volonté des Cours et l'indépendance de la Grèce. Mais ce dénouement, si simple qu'il fût, n'était guère vraisemblable : on tournait dans un cercle, les Puissances prétendant laisser l'escadre au Phalère tant que le Cabinet grec n'aurait pas décrété le désarmement et le Cabinet grec n'admettant pas qu'on doutât de la parole qu'il avait spontanément donnée et refusant de prendre aucune mesure officielle tant que l'escadre serait au Phalère.

Nous eûmes cependant, un instant, l'espoir d'une issue. J'ai dit que M. de Freycinet poursuivait auprès des divers gouvernements des pourparlers actifs en vue de sauvegarder la solution dérangée par l'arrivée de la flotte. Notre ambassadeur à Londres, M. Waddington, trouvant chez lord Rosebery des tendances un peu plus douces, les encouragea de tous ses efforts, et celui-ci consentit enfin à dire que, si le gouvernement grec déclarait que, « cédant aux conseils de la France, il prenait l'engagement de désarmer à bref délai », l'Angleterre « se tiendrait pour satisfaite ». Je reçus et j'exécutai immédiatement l'ordre d'insister avec la dernière énergie auprès de M. Delyannis en faveur de cette suggestion : mais je ne pus parvenir à le convaincre complètement. Il estimait que le fait capital, à savoir la coercition, restait évident et irréductible, qu'il eût volontiers souscrit à une telle demande sur notre désir amical mais que les termes de « désarmement » ou de « démobilisation » prenaient un autre sens dès qu'ils étaient imposés, quoi qu'on pût dire, par les bâtiments qui stationnaient devant Athènes. Je lui objectai que la phrase : « cédant aux conseils de la France », empêchait toute méprise et constatait sa décision antérieure; que, dans peu de jours, il serait obligé d'accepter ces mots qui l'inquiétaient si fort, et qu'il pouvait encore les prononcer librement en saisissant l'occasion offerte. M. Delyannis ne méconnaissait pas cet argument, mais il persistait à soutenir qu'au fond l'on suspectait la sincérité de la Grèce, et que l'on exigeait, par la contrainte, un pas de plus, un engagement pris en face de la force armée et contre lequel se révoltait la conscience de la nation. Je combattis de mon mieux, mais en vain, cette résistance plus instinctive peut-être que bien raisonnée : la Grèce

traversait une de ces heures fiévreuses où les susceptibilités du patriotisme dominent les meilleurs esprits, et où toute concession nouvelle, si prévoyante qu'elle soit, provoque une réaction naturelle et demeure odieuse à l'opprimé.

Le premier ministre ne fut pas cependant tout à fait sourd à mes instances; il ne les repoussa point absolument, mais il ne les accueillit que dans une certaine mesure, ce qui est souvent dangereux. Au lieu de s'approprier, comme le désirait M. de Freycinet, le texte même dicté par lord Rosebery, il préféra chercher dans une rédaction à peu près équivalente le moyen de contenter les Cours tout en ménageant l'impression de son pays. Cette pensée, louable en elle-même, n'était pas en rapport avec les nécessités de la situation et surtout avec les vues des Cabinets. Il affirma dans sa réponse à la note collective que « la Grèce ne garderait pas sous les drapeaux l'effectif actuel de l'armée, et que le gouvernement procéderait à la réduction graduelle de cet effectif dans les délais imposés par la prudence indispensable pour une pareille opération » : il ajouta que « la Grèce ne troublerait pas la paix, conformément aux désirs des Puissances ». Mais il tint à éluder le mot de « désarmement », qui représentait aux yeux des Hellènes le résultat de la violence qui leur était faite et un aveu spécial de soumission devant la démonstration navale. Or, c'était précisément là ce que les Puissances entendaient obtenir.

Néanmoins, et ces réserves faites, le document grec était correct et vraiment explicite. Sans doute le gouvernement royal ne disait pas le mot qu'on voulait lui infliger, mais cette nuance de langage ne laissait aucun doute sur ses intentions. Si les Cours n'eussent été résolues à substituer une conclusion emportée de force par elles au désistement antérieur de la Grèce obtenu par nous, elles eussent considéré ce texte comme un acte de déférence méritoire, comme une satisfaction donnée à leurs désirs, comme un gage irrécusable de paix. Aujourd'hui que les passions sont apaisées, il est impossible d'en juger autrement : la « réduction graduelle de l'effectif » n'était pas d'ailleurs une vaine formule, car une armée de près de 100 000 hommes ne pouvait être, sans péril pour l'ordre public, licenciée brusquement, et d'un autre côté le Cabinet grec était le premier intéressé à renvoyer au plus tôt dans leurs foyers des troupes dont l'entretien ruinait son Trésor. En

toute autre circonstance, on eût accepté comme bonne et valable cette confirmation solennelle de ses engagements.

Quoi qu'il en soit, les Puissances prirent le prétexte des circonlocutions de la réponse pour exécuter aussitôt le programme qu'elles s'étaient tracé. Le 4 mai, une sommation en règle fut adressée au gouvernement hellénique : sa note était déclarée insuffisante, et il était invité à en présenter une autre le soir même. Bien que les Cours eussent affecté de considérer ce délai d'un jour comme un témoignage de patience et de modération, il faut avouer que les Grecs ne pouvaient guère interpréter de la sorte un véritable ultimatum. Le sentiment national n'en fut que plus exalté, ainsi qu'on devait s'y attendre, et refusa de s'y soumettre. La conséquence était inévitable : les Puissances, tout en rendant hommage, avec un sentiment de justice qui nous était dû, à la loyauté de notre attitude et à notre pacifique travail, donnèrent suite à leurs résolutions. Le 7 mai, sans autre avis, leurs ministres, y compris le représentant de la Porte ottomane, s'embarquaient au Pirée et quittaient le territoire. Dès le lendemain, leurs Chargés d'affaires notifiaient le blocus appliqué au pavillon grec sur toute l'étendue continentale du royaume. Leurs cuirassés s'échelonnèrent en vue des côtes du Péloponèse, de l'Attique et de la Béotie jusqu'à l'Eubée, et dans le golfe Saronique jusqu'au Phalère.

Il y avait onze jours que la Grèce avait accordé volontairement, déférant à notre seule influence, ce qu'on réclamait avec ce redoutable appareil. On avait ainsi, suivant nos prévisions, ajourné inutilement la paix. Le blocus devait la retarder encore. La démission du Cabinet Delyannis, conséquence nécessaire de la situation, laissa les choses en suspens : M. Tricoupis refusa d'accepter le pouvoir dans les conditions présentes, et le ministère de transition formé alors dut attendre plus de trois semaines que l'effervescence populaire fût un peu calmée pour préparer le dénoûment accepté, un mois auparavant, sous nos auspices.

L'événement nous avait déçus, mais le succès moral et historique de la France demeurait indéniable. Il ne dépendait de personne de l'effacer. Quoique des publicistes malveillants aient osé insinuer que nous avions fait aux Grecs des promesses aventurées, — assertion fallacieuse que nul ne prit au sérieux et qui fut

aussitôt démentie loyalement par M. Delyannis, — nous n'avions invoqué auprès d'eux que la raison et l'amitié et nous avions reçu, sans menace et sans escadre, le consentement qu'on se préparait à leur imposer. L'inéluctable triomphe du blocus ne diminuait pas le nôtre, et, à coup sûr, il ne le valait pas : le véritable objet de la diplomatie n'est pas en effet d'en appeler à la loi du plus fort, mais de persuader sans contraindre. Tel avait été notre but et nous l'avions atteint. Cette campagne faisait le plus grand honneur à notre gouvernement, et si l'incident qui l'avait troublée contrariait sans doute nos espérances, il n'altérait pas le caractère de notre entreprise et de la résignation anticipée des Hellènes.

Nous étions satisfaits, en outre, que la France fût ainsi restée fidèle à ce rôle de protectrice de la Grèce qui est un legs de son histoire et une tradition qui lui est chère. Lorsque, peu de jours après ces péripéties, appelé à Paris pour conférer avec M. de Freycinet, je traversai les lignes du blocus, je fus heureux de ne pas voir notre pavillon devant ces rivages illustres. L'opinion publique s'était d'ailleurs prononcée chez nous : elle approuvait tous nos actes au cours de cette crise, et notre attitude indépendante fut appréciée par les divers partis avec une sympathie et une fierté unanimes. Il convient d'ajouter qu'en ce qui concerne le concert européen, si nous avions différé d'opinion sur les voies et moyens, nous avions poursuivi, d'accord avec lui, l'objet qu'il s'était proposé, le maintien de la paix. Il était de plus si évident qu'au lendemain de l'adhésion de la Grèce à nos conseils, nous ne devions point participer à des mesures coercitives que notre abstention ne pouvait étonner les autres Puissances : aucune d'elles, placée dans notre situation, n'eût agi autrement que nous. Aussi nos relations extérieures, ménagées avec tant de soin, n'en furent pas modifiées : notre coopération, un instant suspendue, demeurait acquise à l'ensemble de la question, et l'entente fut complètement rétablie dès que la Grèce, à qui nos sympathies persévérantes avaient adouci cette dernière épreuve, eût renoncé à la résistance temporaire qu'elle était hors d'état de prolonger.

Ce sacrifice accompli, et les décisions étant prises dans la forme exigée, le blocus fut levé après trois semaines, et ce peuple, si douloureusement frappé et frémissant encore, put reprendre sa vie accoutumée. Il se remit au travail avec courage, plein de con-

fiance dans le souverain aimé et respecté qui avait souffert avec lui et qui demeurait sa consolation et son espoir. M. Tricoupis, que ses talents, son autorité personnelle, l'estime dont il était à bon droit entouré, désignaient au choix du prince et au bon accueil de ses concitoyens, accepta la présidence du Conseil et la lourde tâche de ranimer et de reconstituer la nation ébranlée. L'expérience du Roi, le bon esprit et l'activité du pays facilitèrent au gouvernement la mission dont il s'acquitta avec autant d'énergie laborieuse que de dignité. La Grèce sut dominer son émotion profonde avec cette résignation vaillante qui atteste la vitalité et l'avenir des peuples. Deux mois plus tard, quand je quittai la légation d'Athènes pour l'ambassade de Rome, j'avais pu constater les bons résultats de ces efforts : les relations internationales, le cours des affaires commerciales et politiques étaient rétablis; l'ordre matériel n'avait été nulle part troublé : la Grèce s'appliquait à recouvrer peu à peu ses forces compromises par l'épreuve.

Mais sous son calme apparent subsistait un état de malaise et d'anxiété : l'agrandissement de la Bulgarie et les rigueurs de l'Europe avaient laissé en elle des ferments inapaisés et des protestations intérieures. C'est ce que nous avions voulu éviter, en vue surtout de l'avenir : au fond, l'on n'a quelque chance de soumettre véritablement et d'une manière durable les peuples aux nécessités pénibles qu'en leur en adoucissant l'amertume par la modération des procédés : les solutions violentes, les remaniements arbitraires de l'équilibre, ne valent jamais les ententes librement consenties qui sauvegardent, tout au moins en partie, les intérêts et les amours-propres en cause. En nous inspirant de cette pensée si conforme au droit des nationalités et à la mission de la diplomatie, nous avions agi avec sagesse et surtout avec prévoyance. On a vu quelques années plus tard les passions qu'on avait si rudement refoulées se ranimer plus ardentes que jamais dès que des circonstances trompeuses ont flatté de nouveau les espérances de l'Hellénisme. Ces passions se sont développées alors avec une intensité irrésistible et ont amené la guerre funeste qui, en 1897, a failli perdre la Grèce. Sans avoir à apprécier ici ces événements et leurs conséquences, nous dirons seulement qu'ils étaient en germe dans les péripéties que nous venons de retracer. Le blocus d'Athènes, infligé au peuple hellène au moment où l'unité bulgare

reconstituée provoquait ses légitimes inquiétudes, avait aigri ses ressentiments et l'avait rendu, par le désir d'une revanche, plus ombrageux, plus accessible encore qu'autrefois aux illusions séduisantes et aux projets ambitieux. Cette crise morale était inévitable. Elle n'a que trop démontré combien la politique française avait été prudente lorsqu'en 1886 elle s'efforçait de terminer l'incident d'une façon plus heureuse et cherchait à prévenir ces rancunes et ces réminiscences qui préparent les esprits irrités aux dangereux entraînements.

CHAPITRE VII

DEUX ANS AU PALAIS FARNÈSE (1886-1888)

Il y a des instants, dans la vie des peuples les plus intéressés à s'inspirer d'une mutuelle bienveillance, où, par suite des circonstances ou de malentendus réciproques, ils sont amenés à des relations difficiles et parfois même à des querelles périlleuses. Telle était la situation de la France et de l'Italie lorsqu'en 1886, après l'incident du blocus, je fus appelé de la légation d'Athènes à l'ambassade auprès du Quirinal.

Deux faits, d'inégale importance, mais considérables l'un et l'autre, avaient laissé dans l'esprit des deux peuples une impression profonde. Le premier était l'organisation de notre protectorat à Tunis; le second, l'accession du Cabinet de Rome à l'entente austro-allemande connue, depuis, sous le nom de Triple Alliance. Bien que ces événements fussent très différents par leur caractère et leur valeur politiques, il y avait cependant entre eux une sorte de connexité, en ce sens que si nous avions traversé les vues italiennes dans l'ancienne Régence, l'Italie, en s'unissant aux Empires du centre, nous marquait des intentions inquiètes et défiantes. Il en était résulté dans nos rapports beaucoup de réserve et une immanente amertume. En deçà et au delà des Alpes, on restait silencieux sans doute, mais mécontent et blessé. Mes éminents prédécesseurs, le marquis de Noailles et M. Decrais, et aussi plusieurs ministres français et italiens, avaient essayé de réagir contre ces tendances; mais la force des choses était supérieure à leur désir, et je ne me dissimulais pas qu'à moins de conjonctures très favorables, je me trouverais en présence des mêmes obstacles au cours de ma laborieuse mission.

Bien que je fusse appelé au rang le plus élevé de la carrière, je ne quittais qu'avec regret le pays hellène dont je suivais depuis six ans les destinées avec tant de sollicitude affectueuse, que j'avais

de plus en plus rapproché de nous en y établissant, sur son désir, les trois missions françaises des travaux publics, de la marine et de la guerre, où j'entretenais les relations les plus cordiales avec tous les hommes politiques, la société, notre École d'archéologie, notre station navale. J'y laissais les meilleurs souvenirs de ma vie diplomatique et de mes études d'art : je m'y sentais entouré de la confiance et de l'amitié d'une nation dont les intérêts ne seraient jamais en conflit avec les nôtres, enfin j'y étais honoré de la haute bienveillance d'un souverain que je venais de voir si dévoué à son peuple au milieu d'émouvantes péripéties.

J'apportais cependant en Italie des sentiments de bon augure. J'avais, dans ma jeunesse, salué les victoires françaises qui l'avaient délivrée, j'admirais passionnément ses gloires antiques et modernes, sa littérature, ses artistes, ses cités magnifiques; je souhaitais sincèrement qu'une entente permanente et féconde assurât la prospérité des deux côtés des Alpes et j'espérais être bien servi dans ma tâche par mes efforts, par l'action du temps et par des chances heureuses. Je savais d'ailleurs que notre gouvernement entendait donner à nos rapports avec nos voisins un aspect meilleur et qu'en Italie les idées conciliantes gardaient d'assez nombreux partisans. Mais le bon vouloir de la diplomatie se heurte souvent à bien des écueils et j'allais en faire l'épreuve. En réalité, quelle que fût l'amicale phraséologie des Cabinets, notre protectorat à Tunis, la Triple Alliance, et, de plus, les exigences du système protectionniste également poursuivi dans les deux pays, les éloignaient l'un de l'autre; aucun d'eux ne voulant modifier sa politique continentale et maritime, non plus que son système économique. Nous nous trouvions ainsi en présence d'antinomies de principe et de difficultés de détail, et, tout en désirant un bon voisinage, les deux gouvernements se trouvaient placés dans des conditions telles qu'une série de dissentiments était, pour ainsi dire, inévitable.

Quoi qu'il en fût, et bien qu'il y eût fort à faire pour « resserrer », comme on dit en style de chancellerie, « les liens d'amitié entre les deux pays », je connaissais et partageais trop les vues pacifiques du ministère français, pour ne point garder quelque espoir d'adoucir les angles, et je commençai mon travail avec une fermeté et une douceur qui, je puis le dire, ne se sont jamais démenties. J'étais loin de penser que le rapprochement espéré

prématurément alors, non seulement ne serait pas accordé à mes efforts, mais ne s'effectuerait qu'après de si longues années et par le concours de tant d'événements. On va voir comment au contraire les faits nous ont constamment déconcertés, et je dois, dans cet ordre d'idées, rappeler d'abord une circonstance qui, dès le début de l'ambassade, aggravait encore un état de choses déjà si complexe et si incertain.

I

Lorsqu'au mois de juillet 1886 j'arrivai à Rome, le monde politique italien était fort ému par un incident qui venait de se produire à Paris. Voici à quelle occasion : Dans les premiers jours de l'année, un traité de navigation avait été signé par M. Decrais, alors ambassadeur, assisté de M. Rouvier, délégué spécial, et par les représentants du Quirinal. Cet acte, présenté par les gouvernements à leurs Parlements respectifs, avait été aussitôt accepté par les Chambres italiennes. On ne doutait pas qu'il en fût de même au Palais-Bourbon, mais cette prévision se trouva tout à coup déçue par une étrange oscillation parlementaire. Les paragraphes du projet de loi avaient été successivement adoptés, et les ministres, croyant tout achevé, s'étaient abstenus de prendre part au débat sur l'ensemble, lorsqu'à la surprise générale, l'assemblée, se déjugeant brusquement, repoussa en bloc ce même traité dont elle avait accueilli tous les articles, et qui se trouva ainsi annulé à 11 voix de majorité. M. de Freycinet, président du Conseil, et M. Lockroy, ministre du Commerce, que nulle objection sérieuse dans la discussion finale n'avaient préparés à ce dénouement, en furent d'autant plus affectés que la convention, avantageuse aux deux marines marchandes, avait été sanctionnée à Rome où une telle décision ne pouvait manquer de provoquer des susceptibilités très aiguës. Les deux gouvernements n'étaient parvenus à conclure qu'avec beaucoup de peine et de longues discussions, et il fallait reprendre le travail sur de nouveaux frais dans des conditions défavorables. Notre Parlement avait, en réalité, commis une faute

politique : il nous imposait une négociation épineuse, et, au moment où nous avions espéré faciliter, par une entente commerciale, nos relations avec l'Italie, il se trouvait, au contraire, les avoir compromises.

Je regrettais vivement cette mauvaise « entrée de jeu » ; mais comme, étant venu directement d'Athènes à Rome, je devais me rendre à Paris pour y recevoir mes instructions générales, et comme, d'autre part, le roi Humbert étant à Monza, je ne pouvais lui remettre mes lettres de créance, la discussion des questions maritimes se trouvait nécessairement ajournée. Dans les visites de courtoisie que nous échangeâmes alors, le ministre des Affaires étrangères et moi, nous convînmes de laisser provisoirement de côté ce sujet délicat et nous nous entretînmes uniquement, d'une façon sommaire, des intentions pacifiques de nos gouvernements et de la situation européenne. Je n'eus d'ailleurs qu'à me louer de l'affabilité de son accueil et de son langage personnellement amical. Je connaissais de longue date le comte de Robilant, ayant été Chargé d'affaires à Vienne quelques années auparavant lorsqu'il y était ambassadeur. Il m'avait témoigné alors les meilleurs sentiments. Son aimable femme avait même bien voulu me présenter à nombre de personnes de la société austro-hongroise avec un empressement que je n'avais pas oublié. Ces premières conversations furent donc très faciles pour le ministre et pour moi, mais je n'en pouvais rien préjuger pour le moment où nous aurions à débattre des intérêts divergents.

Le général de Robilant était un personnage d'illustre naissance et d'une exquise distinction. Sa haute et élégante stature, ses traits irréguliers mais animés par l'expression spirituelle de sa physionomie, son clair regard, ses grandes manières diplomatiques et mondaines où l'on retrouvait à la fois la grâce de l'homme de cour et la vivacité militaire, prévenaient sur-le-champ en sa faveur. Il avait combattu dans sa jeunesse pour l'indépendance italienne auprès de Charles-Albert et il avait perdu un bras à la triste et glorieuse bataille de Novare. Devenu depuis lieutenant général et appelé plus tard à représenter son pays à Vienne, il avait montré dans ces dernières fonctions des qualités de premier ordre. Connaissant toutes les questions européennes, il en parlait avec autant de compétence que de style. Il dirigeait de haut les affaires exté-

rieures, tout ensemble très ferme, très avisé et très réservé au fond sous une apparence cordiale et enjouée. Il inspirait toutefois au Parlement plus d'estime que de sympathie : son éloquence aisée, souvent un peu brusque et mêlée d'ironie hautaine, était écoutée avec la respectueuse déférence que méritaient le patriotisme et la science diplomatique de l'orateur qu'on savait d'ailleurs investi de l'amicale confiance du souverain, mais elle n'était pas de nature à plaire aux assemblées : on sentait en lui un certain dédain de grand seigneur qui nuisait à sa popularité, et si l'on s'inclinait volontiers devant ses lumières spéciales, on n'aimait ni son attitude personnelle ni la forme de ses discours. On le considérait comme un excellent ministre des Affaires étrangères, mais il n'eût jamais pu être président du Conseil. Si grande que fût son autorité personnelle, il avait besoin d'être soutenu par ses collègues, et en ce qui concernait particulièrement les relations avec la France, je ne pouvais douter, malgré la grâce engageante de son langage, que dans la question du traité maritime, tout dépendrait de l'opinion qui serait manifestée par la majorité des membres du Cabinet.

La connaissait-il dès lors? Je le crois, mais il n'en fit rien paraître. Néanmoins son silence même, si justifié qu'il pût être en ce moment où je n'étais pas muni de directions complètes, me laissait quelque souci, et je partis pour Paris avec la pensée que les négociations futures seraient difficiles. J'en fus d'autant plus persuadé que je trouvai au quai d'Orsay l'intention d'accentuer en notre faveur certaines clauses du traité de navigation. Sans doute, nous étions essentiellement pacifiques, nous n'avions aucune arrière-pensée ambitieuse qui pût porter ombrage à l'Italie, mais le vote négatif de la Chambre nous obligeait à demander diverses modifications au texte qu'elle avait repoussé; il nous eût semblé inconvenant et inutile de le lui présenter de nouveau avant d'en avoir au moins obtenu quelques-unes. Je reçus à cet égard les instructions les plus impératives, mais il était bien peu probable que le Cabinet italien, justement mécontent de l'échec de la convention qu'il avait acceptée, consentît à nous assurer de nouveaux avantages. En effet, lorsque à mon retour à Rome, j'engageai la discussion avec M. de Robilant, il éleva les objections les plus sérieuses contre toutes mes propositions, se montra plus qu'incertain de l'assentiment de ses collègues et surtout de l'opinion du Parle-

ment. Sa réponse fut ambiguë et dilatoire. Ce fut dans cette situation que je fus reçu par le Roi et le président du Conseil, M. Depretis.

Le Roi m'accueillit par les plus gracieuses paroles de bienvenue, sans discours solennel, avec une expression de visage extrêmement affable. Ses yeux très brillants et un peu farouches, ses longues et épaisses moustaches grisonnantes donnaient à sa physionomie un caractère martial tempéré par l'aménité de son sourire. La simplicité de ses manières ne coûtait rien, d'ailleurs, à la dignité de son attitude : il restait prince de grande race tout en causant d'abondance, familièrement, avec bonne humeur, sans aucune forme oratoire, par phrases saccadées et rapides. Mais tout en improvisant, il ne disait que ce qu'il lui plaisait de dire, étant fort avisé et bien instruit de ses affaires. Sincèrement constitutionnel, il exerçait très correctement une réelle autorité : il venait de la consolider encore récemment, le 20 septembre, seizième anniversaire de l'entrée des troupes italiennes dans la Ville Éternelle, en résumant l'intime pensée de la nation dans une formule laconique et décisive : « Rome, conquête intangible », avait-il dit, et le mot était sur-le-champ devenu populaire. L'alliance allemande avait toutes ses sympathies, mais il ne les laissait paraître que sous la forme très régulière d'une parfaite communauté d'idées avec ses ministres et le Parlement. En ce qui nous concerne, et après quelques phrases générales sur les divers objets de la politique présente, il s'étendit longuement sur ses sentiments affectueux pour la France, rappela notre brillante confraternité d'armes au temps de Victor-Emmanuel, insista sur l'amitié des deux peuples, sur les avantages de leur union dans le même désir de paix. Enfin il s'attacha, au cours de cette entrevue prolongée, à me faire entendre qu'il verrait toujours, avec une vive satisfaction personnelle, se développer l'entente des deux pays, et, avec regret, toute dissonance. Je ne pouvais que m'associer à ces idées et que le remercier de vouloir bien me les exprimer avec tant de bienveillance.

Je vis peu après M. Depretis. L'âge et les infirmités n'avaient point affaibli l'intelligence de ce vieil homme d'État piémontais, disciple de Cavour. Sa figure paisible, sa longue barbe blanche, la lenteur de ses mouvements, son langage pondéré, lui

donnaient l'aspect d'un philosophe ou plutôt d'un patriarche parlementaire. Il avait été mêlé, pendant sa longue carrière, à tous les événements de l'histoire de son pays, aux luttes de l'indépendance et à la formation constitutionnelle. Depuis quarante ans député, et plusieurs fois ministre, excellent patriote, d'opinions libérales assez avancées mais temporisateur et tolérant, sceptique non seulement en religion, mais à l'égard de tous les partis, remarquable tacticien, il avait été l'un des plus ingénieux protagonistes de cette politique connue sous le nom de « transformisme », et qui était analogue à notre « opportunisme ». Expert dans l'art d'osciller à droite ou à gauche suivant les circonstances, d'associer dans les mêmes directions les hommes les plus divers et de fondre les nuances par des combinaisons flexibles d'idées et de personnes, il s'était étudié toute sa vie à rester « possible » dans toutes les éventualités. De fait, après la disparition successive des grands organisateurs de l'unité italienne, les Cavour, les Ricasoli, les Rattazzi, les Minghetti, il était demeuré le représentant et le chef d'une majorité formée d'éléments bigarrés sans doute, mais réunis par des concessions nécessaires et des transactions subtiles. Il en était le Nestor et l'Ulysse. On ne pouvait le considérer comme un grand ministre, car il n'avait point de conceptions supérieures mais sa stratégie convenait à merveille aux situations enchevêtrées, aux époques où il faut louvoyer entre des écueils. Les questions étrangères n'avaient jamais été de son domaine; il les connaissait sans doute, mais il n'avait conduit que les intérieures, et nous n'avions à espérer de lui que des sympathies pour la paix, qu'un bon souvenir du concours que nous avions jadis donné à la liberté italienne. Il m'exprima ces sentiments avec une courtoisie bienveillante, mais sa conduite demeurait évidemment subordonnée aux vues de la majorité dont il s'appliquait, avec tant de prudence délicate, à maintenir l'instable équilibre. Ses dispositions personnelles étaient bonnes, mais nous n'avions pas à nous faire illusion sur le degré d'énergie et d'activité qu'il emploierait éventuellement à les soutenir.

J'aurais désiré qu'elles fussent plus décisives, car il y avait en ce moment pour l'Italie et pour nous, et aussi pour l'Europe, un certain nombre de questions contentieuses sur le tapis qui nous intéressaient inégalement, il est vrai, mais que nous suivions

toutes avec attention; les unes commerciales, comme le traité de navigation et les théories protectionnistes; les autres diplomatiques, comme l'échéance prochaine de la Triple Alliance, la politique dans la Méditerranée, surtout en Égypte et en Abyssinie, la crise bulgare qui menaçait la paix de l'Orient. Or, sur celles qui nous touchaient davantage, les négociations maritimes et la Triple Alliance, j'avais trouvé le comte de Robilant assez vague, et mes entretiens avec le roi et M. Depretis, si gracieuse que fût l'attitude de l'un et de l'autre, me laissaient dans l'incertitude. Je sentais, enfin, dans les conversations particulières et dans le langage de la presse gouvernementale, une certaine froideur : l'Italie était évidemment préoccupée, décidée à maintenir l'alliance austro-allemande et même à y obtenir une plus grande place que par le passé, anxieuse de sa position à Massouah et des vues hostiles du Négus, résolue à surélever ses tarifs de douanes; en somme, elle se défiait de l'impression que ces ambitions diverses, surtout sa persévérance dans l'intimité allemande et ses projets économiques, produisaient en France. Elle se tenait en garde contre nos susceptibilités et nos résistances beaucoup moindres qu'elle ne les imaginait, et ne croyait pas que nous fussions aussi enclins que nous l'étions en réalité à un rapprochement sincère. Cette erreur qui l'entretenait envers nous dans des dispositions réservées et parfois même nerveuses, a été l'origine des malentendus et des dissentiments qui devaient suivre, et que nous allions subir bien malgré nous.

II

M. de Robilant exagérait même à notre égard la discrétion professionnelle : en ce qui touchait notamment les négociations qu'il poursuivait pour renouveler la Triple Alliance et la rendre plus avantageuse à l'Italie, il apportait un soin jaloux à nous cacher ses démarches et à nous persuader, quand mes allusions devenaient plus pressantes, que les bruits répandus à ce sujet étaient mal fondés. C'était prendre une peine inutile, car nous n'ignorions pas

ses efforts et le réel état des choses, et il ne pouvait se flatter de nous abuser. Nous savions parfaitement que, malgré les complaisances récentes et calculées de l'Allemagne envers le Saint-Siège, malgré l'obstination de l'empereur François-Joseph à ne pas rendre au roi Humbert la visite que celui-ci lui avait faite, malgré les querelles de l'irrédentisme, le gouvernement n'épargnait rien pour confirmer des pactes qui avaient conservé à ses yeux tout leur prestige. Le mystère dont le ministre entourait ses pourparlers ne servait donc qu'à en aggraver pour nous le caractère malveillant. Puisque le renouvellement de l'alliance nous était connu d'avance, et que nous devions, si peu de temps après, en apprendre la conclusion, il eût été, ce semble, préférable de nous montrer, au moins en cette conjoncture, un peu de confiance, de nous représenter l'événement comme la simple réconduction d'un accord qui nous était connu, d'atténuer notre impression par un procédé amical et surtout de ne pas nous rendre le fait plus sensible en affectant de nous le dissimuler.

En même temps et dans une autre question, le gouvernement italien, à mots couverts, et la presse de tous les partis en termes peu mesurés, nous indiquaient de graves soupçons; ils persistaient à nous croire hostiles à l'occupation de Massouah; ils accusaient notre agent en cette ville d'entraver le développement de leurs intérêts sur le littoral de la mer Rouge, de gêner l'action du corps expéditionnaire et d'encourager ainsi la résistance de l'Abyssinie. Le vice-consul n'était ici évidemment qu'un prétexte et c'était notre politique elle-même qui était mise en cause. Or rien ne justifiait une telle défiance. Notre agent avait reçu itérativement les instructions les plus correctes : nous n'avions de ce côté que l'établissement assez peu important d'Obock et des droits réservés sur le petit territoire de Zoulah, et nous attachions au contraire le plus grand prix à prévenir toute difficulté dans ces parages entre nous et le Cabinet italien. Nous étions donc assez mal satisfaits aussi bien de la réserve officielle que des insinuations et des polémiques inopportunes, au moment où nous désirions, en général, entrer, de concert avec l'Italie, dans un ordre d'idées conciliantes, et, en particulier, arriver à la conclusion des négociations maritimes.

Celles-ci se trouvaient donc fort mal engagées. M. de Robilant, ainsi que je l'ai dit plus haut, avait assez mal accueilli, dès l'abord,

la pensée de modifier quelques articles du traité si brusquement repoussé par notre Chambre des députés; bien qu'en réalité ces changements n'altérassent point le fond de l'acte et les réciprocités établies sur la navigation d'escales, le cabotage, la pêche et le régime des ports, le ministre semblait, à mesure que nous discutions plus en détail les demandes que j'étais chargé de lui présenter, multiplier, de parti pris, les objections diverses : tantôt il prétendait que la nouvelle rédaction nous assurait de très grands avantages là même où, véritablement, elle était insignifiante, tantôt il mettait en avant les difficultés parlementaires, les incertitudes de ses collègues de la Marine et des Finances : non seulement son langage était pessimiste, mais encore il nous opposait sans cesse, sous différents prétextes, des lenteurs étranges dans une affaire urgente. Il savait cependant comme moi que si, au 1er janvier 1887, nul arrangement n'intervenait, les opérations des deux marines marchandes deviendraient singulièrement précaires. J'étais donc naturellement amené à penser que ces atermoiements étaient fondés sur des motifs qu'on ne nous disait pas.

Cette crainte n'était pas vaine, et ce fut la presse italienne qui se chargea de nous éclairer. Une polémique commencée à l'improviste, et au moins bien prématurément, entre deux organes ministériels, sur la dénonciation éventuelle du traité de commerce franco-italien, qui expirait seulement en 1892, se propagea tout à coup, et comme une traînée de poudre, dans les journaux de toute nuance. On eût dit une campagne entreprise sur un mot d'ordre. En présence d'une telle controverse sur une question aussi grave, il nous importait de savoir quelle était l'opinion du gouvernement, et j'en parlai incidemment à M. de Robilant sans avoir l'air toutefois de supposer que ses collègues y fussent pour quelque chose, bien qu'au fond je fusse persuadé du contraire. L'attitude du ministre me confirma dans cette pensée : sans m'indiquer d'intentions arrêtées, il me laissa cependant entendre que, préoccupé de la surélévation de son tarif général, le Cabinet envisageait l'opportunité de devancer l'échéance du traité de 1881. Cette réponse était assez inquiétante par elle-même, mais j'en fus d'autant plus frappé que M. de Robilant s'empressa d'ajouter qu'au surplus, à son avis, les dissentiments douaniers n'affectaient en rien les relations politiques des peuples. J'étais, pour ma part, très éloigné de

cette théorie de circonstance; mais, sans la discuter, je me bornai à lui dire que, s'il ne fallait pas exagérer l'importance des luttes économiques, il était toujours sage de les éviter et surtout de ne pas les provoquer sans être sûr d'y trouver un bénéfice, et que, sur ce dernier point, je ne devais pas lui dissimuler qu'il n'y avait pas lieu d'espérer de notre côté des concessions vraiment utiles. Je lui marquai, en conséquence, dans cet entretien, aussi bien que dans ceux qui le suivirent, le ferme espoir qu'il userait de son influence pour écarter une telle aventure.

J'avais plus d'une raison d'inquiétude. Je n'ignorais pas que quelques paroles, prononcées récemment à notre Chambre des députés, avaient été mal interprétées en Italie, et que le parti protectionniste, auquel appartenaient plusieurs membres du ministère, affectait de nous croire disposés à entamer une campagne économique; il était donc vraisemblable qu'il préférerait nous prévenir, soit par amour-propre, soit pour nous intimider par son initiative en nous montrant qu'il ne redoutait point la lutte et que le pays était prêt. J'estimais, en outre, que M. de Robilant, si circonspect d'ordinaire, ne m'eût point parlé de la sorte, s'il n'eût considéré la décision du Cabinet comme à peu près fixée, peut-être même prochaine, et qu'il voulait m'y préparer.

Nous ne l'attendîmes point longtemps. Malgré tout ce que je pus dire au ministre italien des intentions très paisibles de notre gouvernement et aussi de l'inutilité d'espérer de nous de nouvelles concessions douanières, il m'annonça bientôt la dénonciation du traité qui devait, dès lors, devenir caduc un an plus tard. En outre, il me fit savoir que son gouvernement entendait joindre, dans les négociations futures, les deux questions maritime et commerciale, afin, me dit-il, de nous fournir réciproquement de nouveaux éléments d'accord, de sorte que nous devions réserver aux conférences ultérieures sur un traité de commerce toute controverse sur le traité de navigation.

Ce programme nous fut doublement désagréable : d'abord, comme je le répétais sans cesse à M. de Robilant, nous n'entendions pas abaisser dans une convention nouvelle les taxes de 1881 que nous jugions déjà insuffisantes; ensuite nous souhaitions conclure au plus vite le traité de navigation, et la jonction des deux affaires nous semblait devoir le retarder en compliquant la discus-

sion. Indépendamment de ces considérations, et nous plaçant au point de vue de la politique générale, nous redoutions la perspective de pourparlers si longs et si épineux, quand nos rapports avec l'Italie étaient déjà tendus, et quand nous avions à cœur de résoudre tant de difficultés d'un autre ordre, notamment à nous occuper des intérêts qu'il nous importait de défendre, tels que notre situation en Égypte, nos missions catholiques en Orient et en Extrême-Orient, surtout en Chine, et aussi du règlement européen des questions récemment soulevées par les troubles de Bulgarie. Nous pouvions d'autant moins envisager sans anxiété la perspective de démêlés commerciaux avec le Cabinet de Rome que M. de Robilant, dans un discours sur ses relations avec les autres Puissances, après avoir exposé ses bons sentiments envers l'Autriche, l'Allemagne et l'Angleterre, s'était complètement abstenu de parler de la France. Cette omission si étrange dans une dissertation où le ministre avait accumulé les phrases les plus chaleureuses à l'adresse de Berlin, de Vienne et de Londres avait été partout remarquée et soulignée. A quelque degré qu'elle eût été calculée, elle indiquait tout au moins un courant d'idées assez peu favorable, et, dans ces conditions, de nouvelles polémiques nous paraissaient à bon droit très inopportunes.

III

Je dois dire toutefois que malgré cet aspect assez sombre de l'horizon, l'ambassade rencontrait partout autour d'elle, aussi bien dans les régions politiques que dans le monde, beaucoup d'empressement et de bonne grâce. Je rappelle bien volontiers cet agréable souvenir. Les dispositions personnelles que le Roi m'avait témoignées lors de ma première audience demeuraient immuables. Nous ne pouvions qu'être touchés et reconnaissants, l'ambassadrice et moi, de la bienveillance dont nous étions honorés par la reine d'Italie, non moins remarquable par sa beauté que par l'éminente distinction de son esprit. Dans les réceptions officielles et intimes du palais Farnèse, le personnel de la Cour et la bril-

lante et charmante société romaine se montraient animés des sentiments les plus sympathiques. J'avais aussi cette heureuse fortune de trouver dans mes collègues des hommes aimables, de rare mérite, et avec qui les entretiens étaient toujours faciles et souvent affectueux. J'aime à citer ici les noms de ces diplomates que j'appréciais fort : le baron d'Uxkull, notre doyen, ambassadeur russe de la vieille école, d'une élégance supérieure, causeur disert et savant; sir Savile Lumley, qui recevait, avec tant d'aménité souriante, dans sa belle villa entourée de vastes jardins; M. de Keudell, qui représentait depuis douze ans l'Allemagne avec prudence et bonne humeur; le baron de Brück, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, homme de carrière, connaissant à fond le métier, bon camarade, très actif et avisé; Photiadès-Pacha, hellène-ottoman, passé maître dans la tactique orientale, qui avait toute l'intelligence alerte et le style de sa race. Je goûtais aussi beaucoup le voisinage de notre École d'archéologie installée au second étage du palais Farnèse, et dont l'érudit M. Le Blant, membre de l'Institut, dirigeait les études; enfin, j'aimais notre villa Médicis, particulièrement chère à la France : lorsque j'allais voir son directeur, l'illustre Hébert, et les jeunes artistes dont il était entouré, j'avais dans leurs beaux jardins ombragés de pins parasols une impression de joie sereine; j'étais heureux de leur intimité et j'oubliais auprès d'eux les perplexités de la politique.

Il fallait bien cependant y revenir à toute heure, en dépit des distractions et des séductions du séjour de Rome et des conditions accessoires qui, en d'autres temps, m'eussent rendu agréable l'accomplissement de mes devoirs. Les circonstances se pressaient, et j'avais d'autant plus à m'en préoccuper que je fus bientôt en présence de deux crises ministérielles survenues à peu d'intervalle l'une de l'autre : la première à Paris et la seconde à Rome. Je n'ai pas à raconter les causes de la nôtre, toutes intérieures; je dirai seulement que, le 9 décembre 1886, le Cabinet présidé par M. de Freycinet donnait sa démission, et que, dans le ministère formé alors par M. Rouvier, M. Flourens acceptait le portefeuille des Affaires étrangères. J'appris avec peine le départ de l'homme d'État célèbre qui dirigeait notre diplomatie : je connaissais de tout temps son expérience des questions européennes; il étudiait

complètement les affaires, les maniait avec dextérité, et s'était acquis, dans toutes les Cours, une incontestable autorité. A deux reprises, lors des graves événements qui s'étaient développés en Grèce et auxquels j'avais eu l'honneur de prendre part, en qualité de ministre à Athènes, sous son habile direction, j'avais été particulièrement en mesure de constater l'élévation de sa pensée, son discernement des circonstances et la fermeté de son jugement. Enfin, pour la mission que j'avais à remplir, j'étais certain d'être soutenu par un ministre qui venait de me donner, en me désignant pour l'ambassade de Rome, la meilleure preuve de confiance et d'estime. J'eus heureusement la vive satisfaction de recevoir aussitôt de son successeur les instructions les plus conformes à mes désirs. M. Flourens, parfaitement au courant de nos affaires, éclairé par un patriotisme robuste et prévoyant, diplomate sinon de profession du moins de caractère, instruit par une longue expérience administrative, doué d'autant de tact que de dignité, affirmait l'intention de ne rien modifier dans notre politique extérieure, notamment en Italie. Il voulut bien me marquer, après avoir lu ma correspondance antérieure, des sympathies qui m'étaient très précieuses et que j'ai eu le bonheur de conserver dans la suite. L'ambassade se trouvait donc, après cette crise, au point de vue de la conduite à suivre, dans la même situation que par le passé, et j'étais assuré que le nouvel hôte du quai d'Orsay s'inspirait, envers l'Italie, des mêmes principes que son prédécesseur. Les difficultés subsistaient sans doute, mais il était évident qu'elles seraient abordées avec autant de sagacité que de prudence, et c'était pour nous d'autant plus nécessaire qu'elles allaient devenir plus intenses après la crise ministérielle de Rome dont j'ai maintenant à retracer les lentes et complexes péripéties.

On était loin de penser dans le monde politique, aussi bien en Italie qu'en Europe, que ce fût une affaire coloniale qui dût non seulement renverser le Cabinet Depretis qui paraissait très solide, mais encore déplacer l'axe du gouvernement au profit du parti radical. Ce fut cependant ce qui arriva, comme on va le voir. J'ai cité plus haut la question de Massouah et d'Abyssinie comme une des préoccupations italiennes, mais il était impossible de prévoir les proportions que de pénibles événements lui donnèrent soudain. Je

dois en rappeler ici rapidement les origines. Pendant l'insurrection mahdiste, en février 1885, l'Égypte ayant évacué ce territoire pour concentrer ses forces, le Cabinet du Quirinal, malgré les protestations de la Turquie, Puissance suzeraine, avait envoyé à Massouah un corps de troupes assez peu nombreux d'ailleurs sous prétexte de maintenir l'ordre dans ces contrées où il possédait déjà un petit établissement, et de sauvegarder les intérêts de la civilisation européenne sur le littoral de la mer Rouge. L'entreprise avait été alors vivement combattue par l'opposition, et M. Mancini, ministre des Affaires étrangères en ce moment, avait dû la présenter modestement comme une mesure préventive et transitoire qui n'impliquait aucun projet d'expansion permanente et de conquête africaine. Il en avait parlé dans ce sens tant au Parlement qu'au dehors : les Puissances étaient restées indifférentes, et quant à la France, elle s'était bornée à réserver ses droits sur Zoulah. L'occupation s'était donc établie et consolidée si bien que peu à peu elle était considérée pour ainsi dire comme définitive, ou du moins comme un de ces faits dont on ne songe pas à contester la validité, quoique aucun acte international ne l'eût consacrée officiellement. Les Italiens avaient donc développé là leur situation, augmenté leurs forces, créé une administration civile et militaire, sérieusement organisée. Ils ne rencontraient aucun obstacle du côté de l'Égypte, mais si l'attitude du Khédive et celle de l'Europe leur permettait d'espérer une possession paisible, il y avait cependant pour eux un nuage noir du côté de l'Abyssinie. Le Négus en effet n'envisageait qu'avec malveillance leur installation dans une région aussi rapprochée de son empire et où leur présence lui paraissait menacer ses frontières. Sans insister sur les discussions et dissentiments qui s'ensuivirent entre lui et le gouvernement italien, il suffit de dire que, depuis quelques mois, cet état de choses avait pris un caractère assez inquiétant. Le souverain abyssin accentuait de plus en plus des vues contraires à toute extension de la colonie sur le continent : ses troupes concentrées aux environs et leurs manœuvres suspectes indiquaient des projets hostiles, et l'on disait même qu'un de ses lieutenants, le Ras Alula, s'avançait du côté de Massouah. On s'en était ému à Rome, et le commandant du corps d'occupation prenait de son côté des mesures défensives sur des points assez éloignés de la côte, élar-

gissant ainsi son cercle d'action dans la direction de l'Abyssinie. L'anxiété de l'opinion publique en Italie se traduisit alors par des attaques de presse contre le ministère et, ce qui était plus étrange, contre nous qu'on accusait de donner de mauvais conseils au Négus. J'ai rappelé plus haut ces insinuations absolument injustes, accueillies cependant, sinon inspirées par l'état-major de la colonie. Nous n'avions, quant à nous, en présence de cet état des esprits, qu'à maintenir les instructions formelles qui prescrivaient à notre vice-consul à Massouah de vivre en bons termes avec les autorités de sa résidence : plus la situation s'aggravait dans ces parages, plus M. de Freycinet et après lui M. Flourens insistaient pour que son attitude demeurât absolument correcte.

Le Ras Alula poursuivait cependant sa marche suspecte, et les inquiétudes devinrent bientôt si vives à Rome que des questions catégoriques furent posées aux ministres dans le Parlement. Il se produisit alors un singulier et triste épisode. Soit qu'ils fussent mal informés des forces réelles rassemblées par le Négus, soit qu'ils se fussent exagéré la valeur des dispositions adoptées à Massouah et aux alentours par le commandant des troupes italiennes, le comte de Robilant et le général Ricotti, ministre de la Guerre cherchèrent avant tout à rassurer le pays, à réfuter les critiques de l'opposition et affectèrent une complète sécurité. M. de Robilant contredit les assertions et arguments de ses adversaires avec une vivacité excessive, parla de l'Abyssinie avec dédain, qualifia même ironiquement de « quatre bandits » les soldats du Négus et déclara sur un ton péremptoire « qu'il n'y avait pas péril en la demeure ».

C'étaient là, comme il l'a avoué lui-même plus tard, « des mots malheureux », et les événements devaient lui infliger un cruel démenti. Quelques jours après, en effet, un télégramme de Massouah annonçait que ces « quatre bandits » avaient surpris auprès de Dogali plusieurs compagnies de l'armée italienne et une colonne d'irréguliers et les avaient entièrement détruites dans une embuscade. Cette nouvelle porta au comble l'agitation populaire : elle attestait la vigueur et le nombre des troupes ennemies, faisait prévoir des complications dangereuses et plaçait dans une situation délicate le gouvernement qui, la veille encore, manifestait une tranquillité imprudente. Lorsque M. Depretis vint annoncer ce

désastre à la tribune et demander les crédits nécessaires pour l'envoi immédiat de renforts, une foule irritée entourait le palais de Monte-Citorio : les orateurs de l'opposition firent entendre à l'envi de violents discours; il fallut dissiper à main armée les rassemblements séditieux; on ne put donner à la Chambre que des explications assez vagues et embarrassées, et si les députés votèrent par patriotisme les subsides demandés, ils n'acceptèrent l'ordre du jour de confiance qu'à trente-quatre voix de majorité. Le Cabinet ne crut pas devoir se contenter de ce chiffre si inférieur à celui qu'il obtenait d'ordinaire, et déclarant, selon l'expression de M. de Robilant, qu'il ne voulait pas être « un ministère toléré », il donna aussitôt sa démission (février 1887).

IV

La crise allait durer deux mois. Elle était d'autant plus grave qu'elle surprenait le pays en pleine accalmie parlementaire : nul n'était préparé à un changement de direction et de personnes. M. Depretis semblait, après tout, seul en mesure de réunir une majorité, un peu factice peut-être, mais au demeurant assez fidèle, puisque, même dans ces circonstances, et si diminuée qu'elle fût, elle l'avait maintenu à son poste. En outre, M. de Robilant était engagé avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre dans des négociations dont il paraissait difficile de lui retirer la conduite, et le roi lui demeurait favorable. En penchant soit à droite, soit à gauche, on risquait de détruire l'équilibre de la Chambre et du Gouvernement. Au premier abord, M. Depretis, que Sa Majesté avait prié de garder provisoirement le pouvoir, crut ou feignit de croire qu'un « replâtrage » pourrait suffire; il élimina quelques ministres secondaires et conserva M. de Robilant. Mais cette combinaison incolore ne correspondait pas au mouvement de l'opinion. Il y renonça, et, certain d'ailleurs que, dans le désarroi de la droite et du centre, et en présence de l'opposition compacte de la gauche, lui seul aurait, en définitive, assez d'adresse et d'autorité pour concentrer les groupes divers autour de son nom, il pria le Roi de

lui donner un successeur. Mais Sa Majesté s'adressa vainement aux hommes politiques les plus en vue, M. Biancheri, M. Farini, voire à M. de Robilant, ce qui semblait assez inutile, puisqu'il était plus que tout autre compromis : tous refusèrent d'assumer une tâche aussi ardue, et cet imbroglio se prolongea pendant un mois au milieu d'une agitation stérile. A ce moment, les partis étaient lassés, aucune solution nouvelle ne semblait possible : on s'avisa d'un expédient. Le Cabinet démissionnaire étant resté *par intérim* en fonctions, on se souvint qu'en somme il avait conservé la majorité, et, toute autre issue paraissant fermée, le Roi invita simplement M. Depretis et ses collègues à garder leurs portefeuilles et à se représenter devant la Chambre. Ainsi fut fait, et, le 5 mars, à la surprise générale, le ministère tout entier informa le Parlement de sa résurrection.

En réalité, il tentait une aventure. Soit qu'il eût mal calculé et trop préjugé de la fatigue des partis, soit plutôt que M. Depretis, assuré de surnager en toute hypothèse, estimât nécessaire de pousser à bout les choses pour éclaircir la situation et pour évoluer ensuite à son aise, il trouva devant lui le public déçu, l'opposition plus violente que jamais et ostensiblement dirigée par le chef célèbre et populaire de la gauche, M. Crispi. Redoutable adversaire, animé désormais d'une énergie décisive, celui-ci engagea sur-le-champ la bataille, et, dès le 10 mars, présenta un ordre du jour hostile. Il est vrai qu'après une orageuse discussion le ministère obtint encore la majorité, mais elle était réduite à vingt voix, y compris celles des ministres et des secrétaires généraux. Vainqueur sans doute, il était moralement condamné.

Vainement ce même Cabinet qui, un mois auparavant, jugeait insuffisante une majorité de trente-quatre voix, déclara se contenter de vingt et resta au pouvoir en prorogeant le Parlement. L'opinion et la presse furent ironiques et sévères. En dépit des chiffres, il s'effondrait. M. Depretis, avec sa perspicacité accoutumée, comprit qu'il fallait changer de route; comme toujours servi par sa science des éléments et des calculs parlementaires, il n'hésita point à virer de bord et entra en pourparlers avec M. Crispi. Sa tactique fut toutefois prudente : en inclinant vers la gauche, il ne voulait pas abandonner le centre, et dans ses entretiens avec l'opposition, il ne lui offrit que deux portefeuilles :

l'Intérieur pour M. Crispi, la Justice pour M. Zanardelli. Il se réserva les Affaires étrangères, et attribua les autres ministères aux groupes qui l'avaient toujours soutenu. Le succès de cette combinaison était inévitable : M. de Robilant était écarté; le centre ne pouvait pas se plaindre, puisque la plus grande partie des titulaires lui appartenaient; la droite, il est vrai, restait sur le carreau, mais la jonction du centre et de la gauche la laissait isolée et impuissante ; le Cabinet, ainsi constitué, était assuré d'une majorité plus considérable que celle de son prédécesseur. Cette coalition était un coup de maître, et le vieux stratège réunissait, une fois encore, autour de lui, les forces vives du Parlement. De son côté, M. Crispi, bien que les modérés eussent la majorité dans le Conseil, avait tout avantage à accepter la transaction. La grande affaire pour lui était d'entrer dans le gouvernement qui se trouvait transformé par sa seule présence. Il était sûr d'y exercer une influence prépondérante, sachant très bien que sa personnalité puissante s'imposait à M. Depretis et dominerait rapidement ses collègues. Il se fiait avec raison à son talent, à son prestige et à la vigueur de sa volonté. Les choses furent donc ainsi réglées. Nous avions assisté à cette crise avec un vif intérêt sans doute, mais notre impression restait assez vague : M. Depretis était insignifiant aux Affaires étrangères, tout dépendait à nos yeux de l'orientation diplomatique de M. Crispi. Bien qu'il ne fût alors que ministre de l'Intérieur, on ne doutait pas que son action supérieure ne s'étendît sur toutes les questions générales. Quant à nous, nos bonnes dispositions étaient immuables, car nous ne regrettions pas M. de Robilant et n'avions aucune opinion préconçue; toutefois nous attendions à l'œuvre avec quelque émotion l'homme d'État impérieux qui, sous le pavillon de M. Depretis, devenait le véritable chef du gouvernement italien.

V

M. Crispi avait alors près de soixante-dix ans, mais il paraissait dix ans de moins. Il avait gardé toute sa force. L'accentuation de

ses traits, ses yeux brillants, sa grosse moustache blanche, la vivacité de ses mouvements donnaient à sa physionomie un aspect rude et hardi. Son visage et son attitude annonçaient le tempérament autoritaire et passionné, l'active intelligence, l'audace imperturbable et l'esprit subtil, qui l'avaient prédestiné à une vie orageuse, aux épreuves et aux succès de sa carrière. Révolutionnaire avec Garibaldi en Sicile, conspirateur dans l'exil, mêlé à toutes les péripéties du jeune royaume italien, ministre un instant avec ce même Depretis dont il devait, dix ans plus tard, redevenir le collègue, démissionnaire à la suite d'un divorce retentissant, orateur éloquent au barreau et dans les assemblées, l'un des cinq membres du groupe militant qui, sous le nom de « pentarchie », dirigea longtemps le radicalisme italien, il était l'un des derniers survivants des fondateurs de l'unité, et il avait, avec la légitime ambition d'un homme supérieur, le fier sentiment de sa vigueur et de sa popularité. Cependant, et quels que fussent ses talents, son courage, la renommée de son existence sonore, il n'inspirait dans les cercles politiques et dans cette haute bourgeoisie qui mène tout en Italie, qu'une confiance restreinte. Le parti libéral modéré, parfois ses amis eux-mêmes, craignaient son caractère ardent, son imagination aventureuse, ses tendances à l'intrigue; ses brillantes qualités, excellentes pour l'attaque, semblaient peu compatibles avec la direction pondérée d'un gouvernement. On le jugeait plus capable d'agiter le pays que de le conduire. On voyait en lui un chef impétueux, mais on doutait de sa prudence. On le savait plein de ressources, en mesure d'emporter un vote par sa parole véhémente et par une stratégie rapide : saurait-il être un guide rassurant, concentrer les résultats par une politique suivie et persuasive? Il plaisait par son langage familier, nerveux, patriotique : c'était certainement un maître, mais la volonté n'est pas tout : encore faut-il savoir comment elle s'exerce. Il était néanmoins alors l'homme d'État le plus en vue, et, après une si longue crise qui avait démontré l'impuissance de ses rivaux, il arrivait nécessairement au pouvoir. D'ailleurs, avec cette lucide habileté qu'il tenait de son origine grecque, instruit aussi par l'expérience et par l'âge, il avait, depuis plusieurs années, adopté une ligne de conduite très sage en soi que Mazzini avait qualifiée durement et injustement de « trahison », mais qui lui aplanissait la voie : il

avait résolument accepté le principe monarchique tout en restant le champion des doctrines radicales. Sans désavouer son passé ni son parti, il avait agi avec une heureuse souplesse, fidèle à ses opinions, mais les renfermant dans les limites constitutionnelles et les conciliant avec le maintien d'une royauté nationale, populaire et correcte. Grâce à cette évolution parfaitement compatible avec sa dignité, il était devenu « possible » et même, par suite des divisions du parti conservateur, il apparaissait comme seul possible. Quant à nous, si avec un homme aussi remuant que hautain, nous devions être vigilants, notre gouvernement républicain n'avait aucun préjugé qui lui fût contraire; et même, comme M. Crispi affectait, dans l'opposition, des sympathies françaises, nous aimions à penser qu'au pouvoir il voudrait bien nous les conserver. Nous étions donc préparés à seconder éventuellement de notre mieux le nouveau ministre, qui allait bientôt être au premier rang, et auquel ses facultés brillantes et sa volonté intrépide assuraient d'avance dans les conseils de la Couronne une irrésistible autorité.

VI

Nous avions, en ce moment, un assez bon moyen de pressentir ses intentions à notre égard. La participation officielle de l'Italie à notre Exposition de 1889, dont les préparatifs étaient commencés, avait été depuis quelque temps l'objet des commentaires de la presse dans la Péninsule, sans que le gouvernement royal eût encore manifesté sa pensée. Bien que cet événement en lui-même et sa date ne pussent déplaire à un grand pays industriel et libéral, des bruits contradictoires avaient couru. Pendant la crise ministérielle, on parla d'autre chose, mais lorsqu'elle fut terminée, le nouveau Cabinet se trouvait appelé à prendre une décision. Nous savions que l'Allemagne et l'Autriche s'abstiendraient sous divers prétextes dont nous comprenions plus ou moins le sens, mais nous considérions comme assurée l'adhésion du royaume fondé sur les principes de la Révolution et dirigé par des hommes d'opinions

avancées. Nous désirions toutefois être fixés, et je dus chercher à connaître sur ce point les vues du président du Conseil, me réservant d'en entretenir plus tard, s'il y avait lieu, son puissant collègue.

Je fus étonné du langage de M. Depretis. Après m'avoir écouté avec une apparente bienveillance, il me dit « qu'il n'avait pas encore approfondi la question, et qu'il allait l'étudier ». Puis, comme je tâchais d'en savoir davantage, il ajouta, en caressant sa longue barbe blanche d'un air un peu embarrassé, qu'en général « il n'appréciait pas beaucoup l'utilité des expositions ». Je me rappelai alors, avec un certain souci, que j'avais entendu jadis, à Berlin, le prince de Bismarck soutenir cette théorie. Peu satisfait de la retrouver sur les lèvres du ministre italien, et surtout de l'hésitation visible de sa pensée, aussi bien que de sa réponse dilatoire, je résolus de voir M. Crispi. Bien que cette affaire, en apparence du moins, ne fût pas de son ressort, je connaissais trop son influence pour négliger de tâter le terrain de ce côté-là; je le pouvais d'autant plus aisément que je n'étais pas encore entré en relations personnelles avec lui et que ma visite pouvait paraître de simple courtoisie, sans aucun objet particulier. Après une conversation assez longue sur la situation générale de l'Europe, le ministre protesta de ses sympathies envers la France; puis, faisant allusion à la Triple Alliance, me dit qu'il se trouvait là en présence d'un fait accompli dont il ne fallait pas s'exagérer l'importance et que lui-même aimait trop notre pays pour jamais rien faire qui nous fût pénible. C'était à peu près, avec une nuance plus cordiale, le style de M. de Robilant. J'effleurai alors la question de l'Exposition d'une manière incidente; mais M. Crispi, tout en m'affirmant que « son passé garantissait ses opinions à cet égard », et qu'il ne voyait « aucune raison » pour que l'Italie, qui avait pris part officiellement à l'Exposition de 1878, n'agît pas de même en 1889, évita de se prononcer sous prétexte que tout dépendait du Conseil des ministres dont les résolutions étaient encore indécises. Il observait donc en réalité la même réserve que M. Depretis, et, sur ce point, les directions de la politique italienne n'étaient pas meilleures qu'autrefois. Je ne doutais donc pas qu'en ceci, comme en tout le reste, le Cabinet conformerait son attitude à celle de ses alliés, et en effet, peu de temps après, il nous fit connaître son

abstention. Il est vrai qu'il nous assurait de son empressement à favoriser l'initiative privée du commerce et de l'industrie de la Péninsule, et j'ajouterai que les comités particuliers formés alors réagirent de telle sorte contre la décision de leur gouvernement, que le palais italien, érigé à Paris par leurs soins, attesta une fois de plus les progrès, la vitalité et la grandeur de leur patrie. Toutefois, au point de vue politique, nous ne pouvions voir sans déplaisir qu'en cette circonstance mémorable, M. Depretis et M. Crispi se fussent détournés de nous.

Nous n'en tenions pas moins à leur montrer des dispositions gracieuses, et, vers la même époque, nous envoyions le conseiller de l'ambassade représenter nos ministres des Affaires étrangères et des Beaux-Arts aux fêtes célébrées à Florence pour le centenaire de Donatello. Mais nous avions trop souvent le regret de constater la réserve et même parfois le mauvais vouloir du Cabinet du Quirinal : tantôt, à Massouah, le blocus de la côte était étendu, sans notre aveu, à notre territoire de Zoulah, tantôt nous rencontrions, pour l'exequatur des consuls à Madagascar, sinon des objections formelles, du moins des observations gênantes pour notre protectorat. En outre, ce qui était plus grave, l'Italie poursuivait de plus en plus des négociations secrètes avec l'Angleterre sur les affaires de la Méditerranée et notamment celles d'Égypte, ce qui ne laissait pas de nous donner de l'inquiétude pour notre politique africaine. Enfin, presque toute la presse nous témoignait une continuelle défiance dans les moindres discussions où nous étions engagés; les rares journaux qui se disaient nos amis prétendaient même nous bien servir en ne parlant pas de nous. La société romaine, ainsi que je l'ai dit, montrait assurément beaucoup de sympathie à l'ambassade, les ministres étaient très corrects et même affables, mais les faits demeuraient troublants.

En ce moment (juillet 1887), l'état de santé de M. Depretis s'étant aggravé, et le Roi lui ayant fait cette visite qui, pour les malades illustres, est de si mauvais augure, on ne doutait plus de sa fin prochaine. Il partit pour passer l'été dans ses propriétés de Stradella. M. Crispi prit l'intérim des Affaires étrangères et présida provisoirement le Conseil, évidemment avec succession future. Je saisis cette occasion pour le revoir, et je dois dire que, soit que ses intentions fussent en réalité plus bienveillantes, soit qu'il jugeât

convenable, à la veille d'assumer le pouvoir suprême, de donner une forme rassurante à son langage, il me renouvela avec plus de force que jamais l'expression de ses bons sentiments. Il insista sur le caractère pacifique de la Triple Alliance; il affirma que, pour l'Exposition, il n'avait pu agir autrement, en ajoutant sur un ton confidentiel, « qu'il ne pouvait m'en dire davantage », et en déclarant de nouveau que, d'ailleurs, il donnerait tout son concours à l'initiative de l'industrie italienne. En ce qui concernait les traités de commerce et de navigation, il espérait vivement les conclure, enfin il manifesta le plus grand désir de régler toutes nos affaires à l'amiable et d'établir une parfaite union entre deux grandes nations libérales. Et comme j'allais prendre mon congé annuel, il me dit que je pouvais à Paris assurer le gouvernement de ses vues amicales. Bien qu'au demeurant son discours fût assez vague, j'y répondis sur le même ton affectueux : j'en gardais une meilleure impression, sans être cependant tranquille, mais j'estimais préférable de lui montrer de la confiance et de l'encourager ainsi à préparer, pendant les mois des vacances, le terrain où il semblait vouloir s'avancer dans une pensée de concorde conforme à la nôtre.

Quoi qu'il en fût, nous allions être à même d'en juger. Un événement que tout faisait prévoir, mais qu'on ne croyait pas aussi proche, modifia le tableau. M. Depretis, qui représentait dans le Cabinet l'élément pondérateur, succombait, le 29 juillet, à une attaque de goutte au cœur. Le vieux ministre mourait en plein succès, après avoir reconquis sa popularité qui, au cours de sa longue carrière, avait subi quelques éclipses. Le monde parlementaire et la presse rendirent à sa mémoire les plus solennels hommages. Il avait été moins un homme d'État qu'un éclectique tolérant, subtil, servi par une savante dextérité, mais il laissait à son successeur désigné une majorité forte et un gouvernement bien constitué. M. Crispi recueillit immédiatement l'héritage que personne ne songeait à lui disputer. Le pays, sans avoir en lui une confiance absolue, était séduit par sa volonté décisive, les ressources de son esprit, et aussi par sa vie active, associée à l'histoire. Le Parlement acceptait sa direction comme un fait dont la récente crise avait démontré la nécessité, comme la condition actuelle d'un gouvernement libéral et fort : le Roi, qui n'avait

admis d'abord qu'avec une certaine froideur l'accession au pouvoir d'un personnage aussi agité, s'était rallié cependant à la combinaison que M. Depretis avait imaginée, et, au moment où celui-ci disparaissait de ce monde, Sa Majesté considérait avec raison M. Crispi comme seul capable de gouverner avec le concours des Chambres. Il lui confia donc, le 7 août, la présidence du Conseil et le confirma dans le ministère de l'Intérieur. M. Crispi prit en même temps le portefeuille des Affaires étrangères par intérim, mais personne ne doutait qu'il n'eût la ferme intention de le conserver. Il se trouva ainsi investi d'une autorité exceptionnelle dans le Cabinet dont il était non seulement le chef, mais encore l'unique inspirateur et le maître.

C'était donc désormais exclusivement avec lui que l'ambassade avait à traiter les affaires déjà engagées entre l'Italie et la France et celles qui pourraient survenir. Nous n'avions aucune appréhension particulière à concevoir après les paroles qu'il m'avait adressées lors de mon départ en congé, et quand on apprit en France son élévation à la présidence du Conseil, rien ne semblait faire supposer qu'il fût pour nous un adversaire. Nous savions bien que son programme général serait celui du précédent Cabinet, l'entente avec l'Allemagne sur le continent, et avec l'Angleterre dans la Méditerranée : mais, comme il y a toujours manière d'interpréter un programme, nous avions à savoir désormais s'il chercherait, tout en suivant sa ligne politique, à se rapprocher de nous, ou s'il affecterait à notre égard, dans les affaires en suspens, des sentiments réservés ou malveillants. Or, nos doutes ne furent pas de longue durée, car, avant même mon retour à Rome, un incident assez caractéristique détermina d'une façon très claire la direction de la diplomatie italienne.

VII

Je ne doutais pas, connaissant le caractère de M. Crispi et son activité, que nous ne fussions promptement édifiés. Il n'était pas homme, en effet, à rechercher les équivoques et les moyens dila-

toires, et il ne tarda point à prendre position d'une manière catégorique. Tandis qu'il avait jusqu'alors affecté de considérer l'accession de l'Italie à la Triple Alliance comme une nécessité de la situation, comme un fait dont il n'était point l'auteur et qu'il avait dû accepter, il s'empressa, au contraire, de l'affirmer personnellement dès qu'il fut président du Conseil. Il le fit par une démarche décisive, non point ostensiblement dirigée contre nous, mais qui indiquait au moins, de sa part, avec une certaine indifférence pour l'impression qu'elle ferait en France, des tendances médiocrement engageantes, et cela en un moment où nos rapports avec lui allaient devenir quotidiens et où les délicates négociations à suivre exigeaient de part et d'autre des ménagements particuliers.

Le 1er octobre 1887, profitant des vacances parlementaires, il passait la frontière du Nord sans appareil officiel; aucune circonstance n'avait même fait pressentir son départ; les journaux officieux affectaient de ne rien savoir, les Chargés d'affaires (tous les ambassadeurs étaient absents) n'obtinrent à la Consulta aucun renseignement précis : beaucoup de gens croyaient qu'il était aux Eaux. Enfin un télégramme d'origine allemande annonça qu'il se rendait à Friedrichsruhe chez le prince de Bismarck. Ce voyage inattendu parut d'autant plus étrange qu'il avait été tenu secret et qu'on ne savait comment en expliquer l'urgence et le mystère. Ce n'était assurément pas pour conférer avec le Chancelier des affaires de Bulgarie, d'Abyssinie et d'Égypte que le premier ministre avait pris la route de Berlin : il était clair que son véritable objectif était de consolider l'entente de l'Italie avec l'Allemagne par sa propre initiative, de lui donner spontanément une sanction solennelle, et d'en assumer, par un acte libre et réfléchi, toute la responsabilité. A son point de vue, il agissait habilement et affermissait son pouvoir en manifestant son intimité avec le prince de Bismarck; mais si nous n'avions ouvertement rien à objecter contre ces effusions diplomatiques, nous étions absolument fixés sur les inclinations du président du Conseil et le degré de sympathie que nous devions en attendre.

Après avoir été pendant trois jours l'hôte du Chancelier, M. Crispi revint à Rome triomphant, et à bon droit : il avait certainement augmenté son prestige en Europe et surtout dans la

Péninsule, et corroboré la situation de son gouvernement dans la Triple Alliance. A la suite des récentes entrevues du comte Kalnocky avec M. de Bismarck, il avait attesté à son tour, par sa présence à Friedrichsruhe, l'importance du rôle réservé à l'Italie dans les combinaisons concentrées entre elle et les deux Empires du centre. Il avait obtenu de bonnes assurances sur les questions secondaires, de sorte qu'il ne lui restait plus, à son retour, qu'à présenter à toutes les Puissances, notamment à nous, son voyage sous l'aspect le plus séduisant. Il avait trop d'esprit et trop d'art pour y manquer. « J'apporte la paix! » s'écria-t-il en recevant notre Chargé d'affaires. Il est vrai qu'elle n'était point menacée et qu'il ne nous apportait pas grand'chose, mais il avait intérêt à donner un beau résultat à son excursion lointaine. Puis, comme notre presse en avait pris quelque ombrage, il affecta d'être fort étonné : ses relations d'ancienne date avec le Chancelier rendaient, disait-il, ce voyage de courtoisie parfaitement naturel, et il était heureux d'ajouter qu'à travers leur échange d'idées sur les différents sujets de conversation du moment, la Bulgarie, l'Abyssinie, l'Égypte, etc., les intentions les plus rassurantes et les plus pacifiques s'étaient manifestées pour le présent et l'avenir. Ce fut là également le thème que l'ambassadeur du Roi à Paris, le général Menabrea, développa longuement à M. Flourens, et M. Crispi s'exprima en termes analogues dans le discours qu'il prononça à Turin peu de jours après. Enfin, il me fit entendre les mêmes explications lors de mon retour à Rome, insistant sur les excellentes vues du Chancelier et se disant lui-même le meilleur ami de la France. On ne saurait nier que toutes ces déclarations de l'artificieux ministre ne fussent parfaitement à leur place : l'incident subsistait avec les avantages qu'il assurait à l'Italie, et nos susceptibilités étaient prévenues par la grâce de la forme. Le Roi agit de même : dans l'audience particulière qu'il m'accorda le lendemain, il me témoigna plus de cordialité que jamais. Je pus en même temps constater un autre résultat du voyage à Friedrichsruhe : jusqu'alors, le Roi ne parlait de M. Crispi qu'assez froidement; il m'en fit au contraire, cette fois, les plus vifs éloges. Évidemment, au sortir du château de M. de Bismarck, le premier ministre était grandi dans l'esprit de son souverain.

VIII

Je n'ai pas besoin de dire que, la situation étant ce qu'elle était, nous ne pouvions qu'accepter les belles paroles du Roi et de M. Crispi et y répondre dans le même sens. L'occasion allait d'ailleurs s'offrir de donner une meilleure base à nos relations. Le moment était venu, en effet, d'entamer les négociations pour le traité de commerce destiné à remplacer celui que le Cabinet de Rome avait dénoncé. L'année 1887 approchait de sa fin, et le 1er janvier 1888 cet acte arrivait à son terme. De plus, la convention maritime était toujours en suspens. Malheureusement, quel que fût notre désir de conclure une affaire aussi urgente par un arrangement dont la valeur politique était évidente, nous ne nous faisions pas illusion sur les difficultés de l'œuvre. Les tendances protectionnistes, aussi fortes d'un côté que de l'autre, rendaient assez peu vraisemblables les concessions nécessaires, et un échec ne pouvait manquer de justifier et d'augmenter encore les défiances réciproques. Or l'Italie, en dénonçant le traité de 1881, avait eu pour but de négocier sur la base de son nouveau tarif général, plus élevé que le précédent : sans doute, elle nous offrirait des concessions sur ce tarif, mais il était clair que ces concessions seraient calculées de telle manière que les droits de douanes fussent quand même supérieurs à ceux du traité de 1881, car autrement elle n'aurait eu aucun avantage à le dénoncer. Il était peu problable qu'elle consentît à nous accorder sur d'autres chapitres des compensations équivalentes qui lui eussent fait perdre le bénéfice qu'elle avait en vue. Quant à nous, comme déjà le traité de 1881 ne nous plaisait guère, nous ne pouvions accepter d'en modifier les chiffres à notre détriment. Il semblait donc bien malaisé de s'entendre, à moins qu'on ne rencontrât, au cours des pourparlers, des éléments de transaction tout à fait imprévus. Je dois ajouter que la clause générale du traitement réciproque de la nation la plus favorisée était pour nous inadmissible : l'Italie n'avait, en effet, de traités qu'avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie; or, les

chiffres stipulés par ces deux conventions ne nous donnaient aucun avantage, tandis que l'Italie eût bénéficié, pour la plupart de ses produits, de nos nombreux traités avec les autres Puissances.

En présence de ces difficultés, et le point de départ des négociations — le tarif général italien ou le traité de 1881 — n'étant pas déterminé d'un commun accord par les deux gouvernements, la combinaison la plus sage était, à nos yeux, le renouvellement provisoire de la convention dénoncée, jusqu'au moment où l'on aurait trouvé un terrain d'entente. L'échéance du 1er janvier était proche, et une décision quelconque ne pouvait être ajournée. Je suggérai donc ce renouvellement à M. Crispi; mais celui-ci, bien qu'une telle mesure n'eût été que passagère, se borna à me répondre : « C'est trop peu. » Néanmoins, une prorogation était absolument indispensable; nos échanges de notes sur les divers objets en cause, lainages, tissus, soieries, bestiaux, etc., attestant de plus en plus l'écart des prétentions mutuelles, il fallait prévenir la perturbation qui se produirait dans les rapports commerciaux, si, au 1er janvier, les deux pays étaient obligés d'appliquer leurs tarifs généraux à toute rigueur. Ces considérations, que je ne cessais de représenter à M. Crispi, parurent s'imposer enfin à son esprit. Il ne voulait pas, d'ailleurs, être accusé d'intransigeance, et il consentit à prendre sur lui la prorogation du traité de 1881 pour la durée, évaluée à deux mois, des pourparlers officiels que les deux Gouvernements avaient résolu d'engager immédiatement à Rome. Il ne se décida cependant à signer le protocole qu'à l'arrivée de la mission spéciale envoyée de Paris.

On sait que, pour les délibérations commerciales, les Puissances adjoignent à leurs représentants ordinaires des délégués techniques munis de pleins pouvoirs pour discuter et conclure l'acte final. Les nôtres étaient parfaitement choisis, et d'une irrécusable compétence. Le premier, M. Teisserenc de Bort, ancien ministre du Commerce, possédait à fond les questions douanières : on l'avait bombardé quelques années auparavant ambassadeur à Vienne, où j'étais alors premier secrétaire, mais ce poste ne convenait pas à ses aptitudes, et, après l'avoir promptement quitté, il était redevenu, au Sénat, l'un des orateurs les plus experts dans

toutes les discussions économiques. Il nous apportait, à Rome, le concours de sa science pratique, de son rang, et de son caractère unanimement respecté. Le second délégué, M. Marie, directeur au ministère du Commerce, avait acquis, au cours de sa longue carrière, une science professionnelle qui faisait de lui, en ces matières et pour toutes les questions de détail, un utile conseiller. M. Crispi reçut ces deux négociateurs avec les témoignages de haute estime qu'ils méritaient si bien : nous signâmes l'acte de prorogation, et les séances commencèrent aussitôt.

Je n'ai pas à raconter ici la série de nos controverses : je dirai seulement que nos délégués ne furent pas longtemps à reconnaître que nous étions en présence de prétentions inconciliables avec les nôtres. Les commissaires italiens, MM. Luzzati et Ellena, économistes très distingués l'un et l'autre, mais protectionnistes décidés, ne nous offraient aucune concession sérieuse en échange de celles qu'ils réclamaient de nous. Les avantages qu'ils nous accordaient sur leur tarif général restaient toujours sensiblement inférieurs à ceux que nous donnait le traité de 1881, et il s'ensuivait, sur la plupart des articles, une disproportion évidente entre les propositions réciproques. Nous avions déclaré depuis longtemps, il est vrai, que nous ne consentirions pas à réduire les chiffres de la convention dénoncée; mais on avait espéré, de part et d'autre, que la dialectique permettrait d'établir des compensations satisfaisantes; or, l'échange des idées n'en révélait aucune. M. Crispi, après avoir installé la conférence, ne prenait point part à ses travaux, de sorte que les considérations politiques que j'étais seul à représenter ne pouvaient exercer sur un débat exclusivement technique aucune influence heureuse. Nos délégués, ne voyant aucun progrès se manifester, s'impatientaient de ce travail stérile. J'étais bien de leur avis, mais je les priais de ne pas prendre l'initiative de la rupture, sachant que M. Crispi n'eût pas manqué de nous en faire un grief et de nous rendre responsables de l'échec. Je tenais d'autant plus à ne lui donner aucun prétexte de se plaindre, qu'en ce moment même, — ainsi que je le dirai tout à l'heure, — nous débattions avec lui une autre affaire extrêmement pénible. Je préférais donc lui laisser, dans la négociation commerciale, le soin d'interrompre notre vaine logomachie. Nos délégués consentirent à patienter quelques jours, et

à attendre les nouvelles propositions que leurs collègues italiens leur avaient annoncées. Il arriva alors ce que j'avais prévu. Ces propositions ne furent point présentées, et à la suite d'une séance où M. Teisserenc de Bort avait inutilement invité MM. Luzzati et Ellena à nous communiquer les projets qu'il nous avaient fait espérer, M. Crispi, reconnaissant que ses agents ne pouvaient rien nous offrir d'acceptable, se lassa le premier de ces entretiens sans issue. Il m'envoya, le 3 février 1888, une note qui mettait fin à nos conférences avant même que la prorogation fût à son terme. Nos délégués quittèrent Rome le lendemain. La guerre de tarifs devenait inévitable.

IX

Nous étions, comme je l'ai indiqué plus haut, au milieu de ces négociations infructueuses, lorsqu'était survenu un de ces incidents qui semblent suscités inopinément par la malice des choses pour aigrir les esprits et troubler encore les situations déjà embarrassées. Une affaire contentieuse des plus graves avait mis aux prises notre consul à Florence avec les autorités locales, et une question de droit international était soulevée. Voici les faits : Un général tunisien, nommé Hussein, était mort à Florence, et, en vertu de notre protectorat dans l'ancienne Régence, les papiers de sa succession avaient été déposés dans les archives du consulat. L'administration italienne ayant refusé de mettre les scellés sur ces documents en présence de notre agent, celui-ci les avait apposés lui-même, conformément à son devoir, et pour dégager sa responsabilité. Cet acte conservatoire et parfaitement régulier, puisque les sujets tunisiens étaient placés sous notre juridiction, réservait à la fois les droits des tiers et les nôtres, et ne semblait pas de nature à soulever de contestation, lorsqu'un individu qui se disait autorisé par le bey de Tunis, — ce qui était absolument faux, — intervint devant le tribunal de Florence, et obtint un jugement qui enjoignait au prêteur (juge de paix) de saisir les papiers en cause. En toute autre circonstance, cette décision,

plus ou moins équitable, mais enfin d'ordre judiciaire, eût été exécutoire; mais les documents du général Hussein, étant sous la sauvegarde de notre pavillon, ne pouvaient être saisis sans que le droit international fût violé. Il y avait là évidemment un conflit d'attributions qu'avant toute démarche juridique, il était obligatoire de régler. Cependant, ni le tribunal ni le préteur ne se préoccupèrent de la situation spéciale réservée en tous pays aux archives consulaires, et ce dernier se présenta dans les nôtres pour « instrumenter », comme s'il fût entré dans une maison particulière. Il n'y trouva que le chancelier qui lui refusa naturellement l'accès des archives, et qui devait agir ainsi, non seulement d'après le droit des gens, mais encore d'après la convention franco-italienne de 1862 qui les déclarait « inviolables » et qui interdisait « de visiter ou saisir sous aucun prétexte les papiers qui en font partie ». Le préteur n'avait qu'à se retirer. Malheureusement ce magistrat, sans tenir compte d'une résistance aussi légitime, prétendit, quand même, donner suite aux ordres qu'il avait reçus; il osa procéder par force, et, malgré les protestations du chancelier, fit enfoncer la porte de la salle où il lui était interdit de pénétrer, brisa la serrure d'une armoire, et poursuivit ses investigations dans les dossiers.

Lorsque j'appris ces actes agressifs par les télégrammes presque simultanés de notre consul et de notre ministre des Affaires étrangères, j'appelai sur-le-champ l'attention de M. Crispi sur leur flagrante irrégularité. Celui-ci parut les ignorer et me demanda seulement le temps de prendre de son côté les informations nécessaires. Nous ne doutions pas qu'appréciant comme nous une scène aussi regrettable, et désirant prévenir toute complication politique, il ne s'empressât de nous donner toute satisfaction. Je fus donc fort étonné d'entendre, deux jours après, le président du Conseil, sinon justifier la conduite du préteur, du moins essayer de l'excuser en discutant notre droit de détenir les papiers du général Hussein. Il était clair dès lors que cette affaire intéressant notre juridiction sur les sujets tunisiens, il l'envisageait avec malveillance, et cherchait à en profiter pour entraver l'exercice de notre protectorat. Déterminé à ne pas le suivre sur ce terrain, je lui répondis que la question n'était pas là en ce moment, qu'il s'agissait exclusivement d'un fait indiscutable, l'invasion de notre consulat dont les portes

avaient été forcées contrairement à toutes les règles internationales récemment rappelées par la convention de 1862, et que nous ne pouvions laisser la discussion s'égarer sur d'autres objets. J'ajoutai qu'il nous serait loisible plus tard de débattre les questions accessoires, et que nous avions seulement à établir, de concert, la réparation qui était due pour la violation de nos archives. Mais M. Crispi, qui désirait, au contraire, détourner notre attention de ce fait injustifiable, persista dans son interprétation aventurée de nos facultés administratives à Tunis, et, en outre, souleva une distinction subtile entre les diverses catégories de documents déposés dans les consulats. Enfin, comme je le pressais de nous faire connaître les mesures qu'il comptait prendre pour nous satisfaire, il m'offrit seulement d'adresser « une réprimande » au prêteur, comme si celui-ci n'eût commis qu'une contravention insignifiante. Je lui fis observer que l'incident était tout autre, et qu'une telle solution ne serait certainement pas agréée à Paris. « Mais alors, s'écria-t-il, que demandez-vous donc? — Uniquement, lui dis-je, ce que vous nous demanderiez si les faits s'étaient passés en France dans un consulat italien. » Il savait trop bien lui-même quelles prétentions il aurait émises et avec quelle ardeur il les eût soutenues, pour entrer dans cet ordre d'idées, et, gardant le silence sur ce point, il revint sur les considérations juridiques dont il cherchait à envelopper le délit. Je persistai de mon côté à ne point m'écarter du sujet précis de nos réclamations et à lui démontrer la nécessité d'infliger une pénalité administrative sévère au fonctionnaire qui avait méconnu à ce point le droit des gens.

Bien que nos instances ne fussent certainement pas excessives et qu'un homme d'État tel que lui ne pût en être étonné, il ne se départit point de son opinion, soit qu'il lui parût trop pénible de se ranger à la nôtre, soit qu'il craignît d'être accusé par l'opinion publique italienne de trop de condescendance. Il sembla même s'être affermi par la réflexion dans sa résistance, car lorsque, peu de jours plus tard, et je ne sais par quel singulier malentendu, le général Menabrea eut annoncé à M. Flourens le déplacement du prêteur, le président du Conseil s'empressa de me déclarer qu'il ne s'expliquait point cette démarche, et affirma plus nettement que jamais ses résolutions précédentes. Nous étions donc en présence d'une fin de non-recevoir bien caractérisée, et même, d'après les

informations de notre consul, le bruit courait à Florence que les perquisitions dans nos archives seraient prochainement renouvelées.

La situation devenant ainsi fort aiguë et ne pouvant se prolonger sans péril, M. Flourens estima avec raison que l'instant était venu de soutenir les arguments de l'ambassade par son intervention directe et personnelle et qu'il fallait donner aux négociations une forme plus solennelle et péremptoire. Car enfin, la dignité du gouvernement était engagée, et il appartenait à notre ministre d'apporter à la défendre toute l'autorité de sa parole et de son rang. Sans doute, s'il n'eût pas réussi, l'échec eût été plus sensible, mais il considérait que le meilleur moyen de l'éviter était, non seulement, comme il le fit, d'approuver et de maintenir l'attitude et la discussion de son représentant à Rome, mais encore d'agir par lui-même à Paris. Il y traita donc la question à fond avec le général Menabrea dans des entretiens officiels et décisifs que lui seul était pleinement en mesure de suivre. Je me borne à dire de ces pourparlers que M. Flourens y concentra, comme je l'avais fait jusqu'alors, le débat sur la violation des archives, et qu'avec la force supérieure que lui donnaient ses hautes fonctions, avec autant de fermeté que de persévérance, il revendiqua les principes de la législation internationale.

Il ne s'était pas fié en vain à notre droit, à son argumentation désormais définitive, aux directions à la fois résolues et pacifiques de notre politique générale. Je dois ajouter que M. Crispi avait trop de bon sens pour ne pas comprendre que, dans ces conditions, et sur une semblable question, il ne pouvait résister davantage, et que, de plus, il aurait contre lui l'opinion des autres Cours non moins attachées que nous aux privilèges diplomatiques. Il s'ensuivit, non sans peine toutefois, qu'une entente s'établit entre lui et M. Flourens. Le ministre italien concéda enfin, sinon la révocation du fonctionnaire coupable, du moins son désaveu et son déplacement. Il nous donnait ainsi un minimum sans doute, mais enfin la satisfaction effective que nous devions recevoir. Les deux gouvernements convinrent en outre de confirmer, par le renouvellement de la convention de 1862, l'inviolabilité réciproque de leurs archives. Quant à nous, dans une pensée de conciliation, et aussi dans le but de prévenir désormais tout conflit analogue, nous con-

sentîmes à insérer dans ce nouvel acte que des places distinctes seraient affectées à l'avenir aux dépôts des nationaux et aux documents consulaires. Nous eussions été fondés sans doute à exiger davantage, mais le succès de nos efforts fût devenu douteux; après tout, la mesure prise contre le prêteur impliquait la désapprobation de sa conduite et la reconnaissance de notre droit; il était plus sage de ne point prolonger une polémique irritante, et, puisqu'en somme, nous avions gain de cause, de clore l'incident sans insister. J'ai ouï dire que le gouvernement italien ne garda pas longtemps rigueur à son agent, mais il nous suffisait qu'il eût exécuté sa promesse, et le destin d'un subalterne maladroit n'avait plus lieu, dès lors, de nous préoccuper.

X

Cette affaire, ainsi terminée à l'amiable, n'en demeurait pas moins un triste symptôme des sentiments de M. Crispi; d'autant plus que la conclusion qui avait exigé tant de pourparlers coïncidait avec la rupture des conférences commerciales. Il n'eût certainement agi de la sorte envers aucune des grandes Puissances, et s'il eût été envers nous seulement équitable, bien loin de nous marchander si longtemps la réparation qu'il lui était si facile de nous accorder de bonne grâce, il eût saisi avec empressement l'occasion d'atténuer le mauvais effet de nos divergences économiques, et aussi quelque peu l'impression que nous avait laissée son refus de participer à l'Exposition et son voyage à Friedrichsruhe. Il eût apprécié spontanément l'inopportunité d'une discussion acrimonieuse. Faute d'avoir pris ce parti, il avait rendu les relations plus difficiles encore : nous n'avions pas à lui savoir gré d'une concession aussi restreinte et tellement débattue, et lui-même restait mécontent de n'avoir pu se dispenser de la faire. De plus, la presse, des deux côtés des Alpes, avait avivé les susceptibilités de l'opinion publique et beaucoup de gens croyaient, non sans raison, qu'il avait fait exprès de nous déplaire. Mais c'était le défaut de ce ministre si remarquable d'ailleurs que de mettre trop

souvent sa dialectique nerveuse et son âpre volonté au service de ses jugements précipités et de ses passions autoritaires, et de donner ainsi à sa conduite, à son patriotisme même, des allures arrogantes dans les circonstances où un chef de gouvernement doit au contraire tout peser et calculer avec une modération prévoyante.

Tout ceci nous laissait fort perplexes. Nous nous flattions toutefois que notre attitude calme, le souvenir même de la fermeté conciliante avec laquelle nous avions traité une affaire aussi épineuse que celle de Florence, les efforts quotidiens de l'ambassade pour entretenir de bons rapports entre elle, le premier ministre et les hommes politiques, et être agréable à la société romaine, faciliteraient l'apaisement que nous avions à cœur d'obtenir. Et je rappelle ici volontiers qu'en effet, pendant quelques mois, bien que les questions commerciales ne fussent point modifiées, il y eut une sorte de détente : il ne se produisit pas d'incidents suspects, et je rencontrai personnellement chez M. Crispi des procédés affables qui parfois me donnaient meilleur espoir. Mais en vérité, si la surface était tranquille, c'est que nous n'avions abordé avec lui aucune discussion qui pût provoquer d'orage. Cette trêve était factice et n'avait rien changé aux directions générales de sa diplomatie. Indépendamment de ses pourparlers secrets avec l'Angleterre, au sujet de la Méditerranée et de l'Égypte, de ses tendances opposées aux nôtres en Orient et surtout dans la question bulgare, il cherchait à exciter contre nous les défiances de la Turquie à propos de la Tripolitaine et à la mettre en garde contre les ambitions qu'il nous attribuait de ce côté-là et qui étaient si loin de nos pensées. La presse, inspirée par lui, nous était toujours systématiquement malveillante, et lui-même, dans ses discours, persistait à nous faire comprendre qu'il n'avait point désarmé.

C'est ainsi qu'à la tribune, à l'occasion de la publication récente du traité austro-allemand, il affectait de présenter ce fait comme « un avertissement pour ceux qui voudraient troubler la paix », et qu'il accentuait cette allusion évidente en ajoutant : « Nous avons le devoir d'être forts, et de contribuer, s'il le faut, pour notre part, à ce que la paix soit imposée. » Plus tard, dans une séance où il entretenait le Parlement de ses échanges d'idées avec le Foreign-Office, il s'écriait en rappelant ironiquement un mot célèbre : « La Méditerranée ne peut être un lac français! » Ce

langage presque menaçant sonnait mal à nos oreilles, et semblait même être concerté, au moment où le prince de Bismarck, dans un discours fameux, préconisait la nécessité des armements formidables, s'exprimait en termes amers contre la France et la Russie, et faisait un appel mystique à la « justice de Dieu » et à la théorie de la force. Aussi un député italien, blâmant à la tribune de Monte-Citorio la rhétorique de M. Crispi, affirmait-il hautement — et nul ne pouvait le démentir — que de telles phrases, sur les lèvres du président du Conseil, « n'étaient pas faites pour tranquilliser les esprits ».

Nous étions, en effet, à la veille d'un conflit nouveau, provoqué, comme celui de Florence, par un fait inattendu, étranger aux préoccupations actuelles de l'Europe, fort complexe sans en avoir l'air, et qui venait ajouter de dangereux ferments de discorde à ceux que tout nous conseillait d'amortir. Il avait pour origine immédiate une question de droit international, mais avec cette circonstance aggravante qu'il intéressait les affaires coloniales de l'Italie sur un point qui lui était particulièrement sensible, à savoir cette occupation de Massouah dont j'ai rappelé plus haut le caractère mal déterminé, et les diverses péripéties. On va voir comment une mesure administrative, par elle-même insignifiante, peut amener entre deux gouvernements, par les conséquences qui en dérivent, une querelle prolongée, sans issue, et une recrudescence d'animosités stériles.

J'ai dit tout à l'heure, que, depuis le règlement de l'affaire de Florence, nos relations avec le Cabinet du Quirinal, si précaires qu'elles fussent réellement, se poursuivaient régulièrement et sans incident qui les vînt directement troubler. Nous goûtions sans doute assez peu les manifestations oratoires de M. Crispi, mais nous désirions trop sincèrement écarter toute occasion de mésintelligence pour lui témoigner le moindre étonnement de ses discours. Nous avions traversé récemment une nouvelle crise ministérielle, mais le nouveau Cabinet, de nuance radicale, présidé par M. Floquet, se déclarait animé des intentions les plus pacifiques. Toutefois l'accession de M. Goblet au ministère des Affaires étrangères avait soulevé dans les journaux français des objections sérieuses : on disait avec raison que cet homme politique, estimé d'ailleurs, orateur disert, logicien exercé, était mal préparé, par son

caractère raide et irascible, au maniement des choses diplomatiques qu'il traitait pour la première fois; on lui reprochait ses opinions anguleuses et son style peu engageant. Je n'étais pas, à cet égard, sans quelque souci, et je regrettais l'éloignement de M. Flourens dont j'appréciais vivement la connaissance parfaite de notre situation délicate à Rome, la douceur et l'habile sagesse. Toutefois, je m'empresse de le dire, M. Goblet, dès les premiers jours de son installation au quai d'Orsay, avait adressé à l'ambassade des instructions modérées et circonspectes, et où il paraissait s'inspirer, dans nos rapports avec l'Italie, des sentiments conciliants de son prédécesseur. Il voulait bien, dans cet ordre d'idées auquel j'étais tout dévoué, me féliciter de ma correspondance et de ma conduite antérieures, et m'exprimer toute sa confiance. Je gardais donc l'espoir, malgré les indices que j'ai rappelés plus haut, de voir s'améliorer peu à peu les choses, si rien d'imprévu ne venait se jeter à la traverse.

Telle était exactement la position diplomatique qui réclamait, de part et d'autre, tant de mesure et de patience, lorsque j'appris, par des télégrammes de notre vice-consul à Massouah, que les autorités militaires italiennes avaient décrété l'établissement de taxes auxquelles les étrangers seraient soumis comme les indigènes. Cet acte n'affectait que faiblement les intérêts de nos nationaux assez peu nombreux dans la colonie, mais il soulevait une question de principe extrêmement grave, étant en contradiction directe avec les Capitulations qui exemptent, en Orient, les étrangers de toute contribution fiscale. L'ambassade ne pouvait la laisser passer en silence, mais elle en comprenait trop bien le caractère et la portée pour engager une polémique pressante sans connaître les intentions de son gouvernement. Elle devait toutefois, en attendant, ne pas négliger une infraction aux règles internationales et réserver, en tout cas, nos privilèges et notre direction éventuelle. J'usai donc d'un procédé conservatoire dont la diplomatie se sert en des cas analogues, et j'adressai à la Consulta un *pro memoriâ* signalant les faits maintenant nos droits, et exprimant l'espoir qu'ils seraient respectés. J'informai immédiatement M. Goblet de cette démarche correcte, qu'il restait maître d'accentuer plus ou moins suivant ce qu'il jugerait utile et opportun.

Il convient ici, je crois, pour faire comprendre les motifs qui

ont dirigé en cette circonstance M. Crispi et M. Goblet, de préciser les situations réciproques à Massouah. On sait combien l'Italie avait rencontré de difficultés dans ces parages : l'occupation était coûteuse, sans cesse menacée par l'attitude de l'Abyssinie et la marche des armées du Négus; elle avait suscité de grands embarras parlementaires, et dans toute la Péninsule, surtout depuis l'incident de Dogali, on était fort nerveux pour tout ce qui se rapportait à cette entreprise. Bien que nous n'eussions cessé d'ordonner à notre vice-consulat de ne donner lieu à aucune plainte, notre agent demeurait l'objet de permanents soupçons. Le Cabinet du Quirinal, qui avait renoncé à étendre bien loin sa domination du côté de l'Abyssinie, n'en désirait que plus la concentrer fortement à Massouah, transformer sa possession temporaire en souveraineté définitive, et y constituer une administration complète, robuste et indiscutée. De notre côté, nous n'avions jamais présenté d'observations sur le caractère indécis de l'occupation non plus que sur les accroissements successifs de l'autorité italienne : mais celle-ci, en établissant des taxes arbitraires interdites par les Capitulations, se plaçait évidemment dans des conditions différentes; elle modifiait le régime établi de tout temps sur le territoire, et présupposait, sans aucune entente avec les Puissances, la souveraineté de l'Italie et l'abolition des privilèges qui ne peuvent être supprimés sans l'assentiment de l'Europe. Tandis que M. Crispi se plaçait au point de vue de la raison d'État, nous étions pleinement fondés à invoquer la législation générale qui est la sauvegarde des étrangers en Orient.

S'il nous eût conviés antérieurement à l'étude d'un nouvel état de choses qui eût consolidé à Massouah la libre action de son gouvernement, nous eussions certainement consenti à un *modus vivendi;* mais cette solution était devenue presque impossible par suite de sa brusque initiative. Si encore, comme il nous était permis de l'espérer, la collectivité européenne, à qui il appartenait d'intervenir dans une question de droit public, eût indiqué son opinion, l'affaire aurait pris une autre tournure. Mais comme les autres Cours, n'ayant point de nationaux à Massouah, croyaient devoir rester muettes, il s'ensuivait que la France, et subsidiairement la Grèce dont les intérêts nous étaient confiés sur ce territoire, étaient seules en cause; que le débat semblait concerner

exclusivement la France et l'Italie, et que nous avions à choisir entre une abstention peu honorable et une résistance aventurée.

Ce fut à ce dernier parti que s'arrêta M. Goblet. Soit qu'il ne crût pas de notre dignité de recourir aux atermoiements et aux ressources transactionnelles de la diplomatie, soit qu'en jurisconsulte il fût plus frappé de la méconnaissance de nos droits que des inconvénients de la lutte, il résolut d'aller de l'avant. Les instructions que je reçus étaient catégoriques : il approuvait le *pro memoriâ* que j'avais envoyé, mais il entendait agir immédiatement et entamer la controverse de droit strict avec la plus grande énergie. Il m'invitait, en conséquence, à déclarer à M. Crispi que, les mesures prises à Massouah étant incompatibles avec le régime des Capitulations, nous refusions de les accepter : il avait, en même temps, fait part de cette décision au général Menabrea, et — ce qui était plus vif — ordonné à notre vice-consul de s'opposer absolument à la perception des taxes.

Je savais trop quelle était la ténacité de notre adversaire pour ne point redouter une telle procédure : lorsqu'en effet je lui exposai notre réclamation, avec autant de douceur que de fermeté, je le trouvai décidé à ne point reculer. Il me répondit d'abord que ces taxes, étant municipales, pouvaient être perçues indifféremment sur tous les habitants de Massouah : puis, sans s'attarder à cette argumentation douteuse, il alla franchement au fond des choses avec sa hardiesse ordinaire, et me déclara qu'au surplus, il n'admettait pas les Capitulations sur un territoire que l'Italie regardait comme sa propriété ; que si, à Tunis, nous avions dû solliciter, avant de les abolir, l'assentiment des Puissances, c'est que Tunis était simplement placé sous notre protectorat, tandis que Massouah appartenait à l'Italie « par droit de conquête » . Il fortifia enfin cette affirmation singulièrement hasardée en soutenant, comme une doctrine irréfutable, que les Capitulations, établies dans les pays musulmans pour la sauvegarde des chrétiens, disparaissaient *ipso facto* dès que ces pays passaient dans le domaine d'un État chrétien.

Je lui fis observer que cette théorie, dont je n'avais pas à discuter en ce moment le principe, n'avait pas été jusqu'à présent l'objet d'une étude et d'une convention européennes, et qu'en ce qui concernait la souveraineté italienne à Massouah, elle n'avait été ni notifiée aux Puissances, ni, par suite, sanctionnée par elles. J'ajou-

tai qu'à nos yeux la reconnaissance de la situation nouvelle qu'il attribuait à l'Italie dans ce pays était subordonnée à des formes diplomatiques, et ne pouvait être préjugée par un seul des États intéressés sans le concours et l'adhésion des autres. Mon objectif, en parlant ainsi, était de remettre la question — européenne par elle-même — au jugement de l'Europe qu'à mon avis nous eussions dû provoquer d'abord, et d'empêcher ainsi que la France n'en prît la direction personnelle et isolée, ce qu'elle n'avait aucune raison de faire, n'étant pas plus intéressée que les autres à la traiter avec l'Italie. Ce fut donc avec regret que je vis M. Goblet s'écarter de cette méthode, et s'engager dans une discussion particulière avec M. Crispi. Ainsi que je le pensais, l'opinion du président du Conseil était faite, préparée, sans doute, de longue date, et il demeura inébranlable.

La polémique prit dès lors, comme je le craignais, le caractère d'une querelle entre les deux Cabinets. M. Crispi était décidé à maintenir sa politique africaine, et M. Goblet à défendre tout seul une cause internationale dont la question des taxes n'était qu'un épisode secondaire. De là une longue série de controverses vaines poursuivies tant à Paris qu'à Rome, résumées dans des notes rédigées, de part et d'autre, avec un remarquable talent, mais qui ne changeaient en rien les convictions contraires. Quelle que fût d'ailleurs la valeur des raisonnements réciproques, le gouvernement italien avait l'avantage de la possession d'état; il lui était toujours loisible de repousser nos conclusions et de contraindre, sur le territoire occupé, nos nationaux et protégés à se soumettre à ses décrets. Nous n'avions d'autre ressource que des démonstrations verbales dépourvues nécessairement de toute sanction effective.

C'était une pénible campagne où nous nous heurtions à des déclarations incommutables sur le fond, et, dans le détail, à d'inutiles objections. M. Crispi, non seulement affirmait son système général sans hésiter un instant, mais encore soulevait des contestations accessoires, tantôt sur le nombre des nationaux français à Massouah, tantôt sur notre droit d'y protéger les sujets grecs, ou bien sur la valeur de nos intérêts en ce port, ou encore sur la conduite de notre agent qu'il accusait de fomenter le désordre et d'être « un ennemi de l'Italie ». Il essaya même un jour de faire une

diversion, et me parla d'une prétendue violation de frontière que des troupes françaises auraient commise dans les Alpes : il affectait d'en être fort ému et se laissa entraîner jusqu'à dire qu'il signalerait ce fait « à ses alliés ». Je lui répondis froidement que, si cette infraction était exacte, nous lui donnerions toutes les satisfactions convenables, et qu'en ce qui concernait ses alliés, je n'avais rien à voir avec sa correspondance. Il ne m'a jamais reparlé d'ailleurs de cet incident, mais une telle récrimination formulée avec si peu de tact (M. Crispi en manquait souvent), et en des termes si rudes, ne montrait que trop sa mauvaise humeur et le peu de chance que nous avions d'obtenir de lui en Afrique la moindre atténuation des mesures prises par les autorités militaires.

Il tenait même tellement à nous en convaincre que, peu de jours après, le général commandant à Massouah interrompait toute relation avec notre vice-consul, rendait une ordonnance exécutoire des taxes, faisait opérer des saisies chez les récalcitrants, plaçait des soldats à leur porte et fixait au 14 juillet la vente à l'encan de leurs marchandises. Ainsi, contrairement à tous les principes, l'administration de la colonie préjugeait une question débattue en ce moment par les deux gouvernements. Elle n'avait évidemment pas agi de son chef, et il était clair que M. Crispi prétendait s'autoriser de la résistance que M. Goblet avait prescrite à notre agent, pour brusquer les choses par des actes péremptoires.

Aussi lorsque, sur l'ordre absolu et réitéré de notre ministre, je renouvelai nos représentations précédentes en demandant au moins l'ajournement de la vente publique, le président du Conseil, après avoir d'ailleurs correctement pris l'avis de son collègue de la Guerre, me répondit en m'exprimant tous ses regrets de n'y pouvoir consentir. Il me développa d'abord verbalement, et, je dois dire, sous une forme plutôt gracieuse, les divers motifs de son refus, la nécessité de maintenir le prestige du commandement militaire à Massouah, d'y prévenir des troubles par un acte de vigueur, et de n'en point diminuer l'effet par un ajournement qui serait interprété comme une hésitation. Il me confirma, le lendemain, sa décision par une note officielle.

En présence d'une telle fin de non-recevoir, M. Goblet ne renonça pas à la controverse. Il semblait cependant que ce fût, ou jamais, le moment d'en appeler à l'Europe, puisque nous ne pou-

vions plus rien espérer de la discussion; mais il lui était pénible de laisser supposer, en l'abandonnant, que sa conviction eût fléchi et qu'il fût à bout d'arguments : dans l'ordre d'idées juridiques où il s'était malencontreusement placé, il attachait du prix — et avec raison — à établir plus complètement encore la justice de notre cause. Il poursuivit donc sa démonstration dans un Mémoire plus développé, plus pressant et parfaitement raisonné, et l'on ne saurait que louer sa persévérance s'il se fût adressé à un tribunal et non pas à un homme politique, et surtout s'il n'eût pas cru devoir accentuer sa thèse par une démarche qui augmentait sensiblement l'importance d'une affaire où nous avions déjà si peu d'espoir de réussir. Comme l'époque de mon congé annuel était proche, il me donna l'ordre de la devancer ostensiblement, et, ce qui était pire, de ne pas laisser ignorer au président du Conseil que le refus d'ajournement des taxes « n'était pas étranger » à mon départ prématuré.

Je craignais fort, je l'avoue, et je ne le cachai pas à M. Goblet, qu'une aussi brusque détermination, et présentée de la sorte, ne fût mal interprétée par M. Crispi et ne servît qu'à l'aigrir. Mais M. Goblet était vivement irrité : l'attitude du ministre italien lui était trop sensible pour qu'il résistât au désir de lui marquer son mécontentement personnel. Je reçus donc des directions réitérées, formelles, et je dus les suivre. J'enveloppai, il est vrai, cette communication de précautions oratoires, ce qui pour les diplomates est élémentaire : mais M. Crispi en comprit sur-le-champ la portée, et s'il avait eu un instant, — comme je l'avais supposé la veille, d'après quelques vagues paroles, — une velléité de ralentir un peu la rapidité du dénouement, il n'était pas homme à reculer devant une manifestation malveillante, et, en effet, il demeura, comme je m'y attendais, impassible. Il m'exprima, sans doute, en termes excellents, sa surprise et son regret de mon éloignement dans ces circonstances et son espoir de mon prompt retour, mais sans se départir, en quoi que ce fût, de ses déclarations antérieures, sans effleurer même l'idée d'une concession quelconque. Son langage calme et précis indiquait une décision irrévocable, et quelle que fût l'aménité de ses paroles, je ne pouvais emporter à Paris aucune espérance d'une entente même provisoire.

Je quittai Rome avec tristessse, convaincu que, dans ces condi-

tions de plus en plus défavorables, la polémique qui allait se continuer serait stérile et que M. Crispi aurait le dernier mot à Massouah. Les échanges de mémoires qui suivirent n'eurent en effet d'autre résultat que d'affermir chacun des deux Cabinets dans son opinion, ce qui est le destin ordinaire de ces argumentations contradictoires dans lesquelles on ne veut ou ne peut transiger sur les principes. En somme, nous avions parfaitement et noblement défendu le droit capitulaire : M. Crispi en avait maintenu la caducité à Massouah et avait affirmé la souveraineté italienne sur ce territoire : les autres Puissances étaient restées neutres. Le Cabinet du Quirinal se lassa d'une discussion dont il n'avait plus rien à attendre, non plus que nous ; il déclara qu'il considérait le débat comme épuisé et que, sur ce point, il s'abstiendrait désormais de nous répondre.

XI

Tout était-il donc terminé? Assurément, en ce qui concernait Massouah et les privilèges européens sur ce territoire. Il est évident que nous ne pouvions faire davantage en une affaire qui n'eût certes pas valu un aussi grand effort. Le sens commun, aussi bien que des traditions qui nous sont chères, nous interdisaient d'interrompre nos relations avec l'Italie, mais il nous était impossible de rester sous le coup d'un échec. Nous devions donc rechercher une combinaison qui nous permît d'éviter l'une et l'autre de ces conclusions. M. Goblet a eu au moins le mérite de la rencontrer, et de prendre, en dehors des questions d'Abyssinie, une compensation qui, sans affecter la forme d'une revanche et des prétentions d'équivalence, était assez significative, et de plus ne pouvait nous être contestée, puisque nous étions en mesure de la décider nous-même dans l'exercice de droits indéniables.

Voici comment. Les Italiens avaient gardé à Tunis, après l'établissement de notre protectorat, mais sans stipulations spéciales, des privilèges exceptionnels pour leurs écoles et leurs associations. En outre, les arrangements postaux antérieurs subsistaient encore,

mais ils devaient expirer, sauf reconduction, en 1890. Il nous était donc tout à fait indiqué, au moment où nos droits étaient obstinément méconnus ailleurs, de ne point laisser subsister en notre pays de protectorat un état de choses particulier aux sujets italiens, un traitement de faveur, et d'agir, à notre tour, selon nos propres convenances. Il est d'ailleurs de bonne diplomatie, à l'issue d'une querelle, d'équilibrer un peu les résultats pour faciliter les rapprochements futurs. Le gouvernement français prit donc une résolution fort sage en supprimant, par un simple décret inséré en octobre 1888, au *Journal officiel de Tunis*, les facultés qu'avaient conservées les écoles et les associations italiennes, et en les soumettant au droit commun. Il décida en même temps que les arrangements postaux ne seraient point renouvelés. Ces mesures si opportunes simplifiaient notre administration à Tunis, et il se trouvait ainsi que nos longs démêlés avec M. Crispi ne nous avaient pas été tout à fait inutiles.

Celui-ci avait l'esprit trop fin et trop pratique pour soulever la moindre objection. Il nous comprenait certainement et s'attendait même, je le sais, à ces décisions si légitimes. Il faut le dire aussi : le temps avait marché, et la prolongation des controverses africaines eût paru à tout le monde fatigante et spécieuse. Il venait de se rendre une seconde fois à Friedrichsruhe, et quel qu'ait été l'objet réel de cette nouvelle entrevue, il n'en avait rapporté aucun encouragement à une politique agitée. Il avait trouvé le Chancelier désireux avant tout de la tranquillité générale, et ce sentiment était le même dans toutes les Cours. D'un autre côté la fortune des armes continuait à lui être contraire à Massouah, et cette entreprise devenait de plus en plus impopulaire. Un nouveau désastre, analogue à celui de Dogali, avait ravivé de douloureux souvenirs : le Ras Alula avait encore surpris et presque détruit un bataillon de 500 hommes à Saganeiti. Tout conseillait donc au premier ministre, aussi bien ces préoccupations intérieures que les intentions pacifiques des grandes Cours, une politique calme et tout au moins réservée, et il n'avait aucun intérêt à ranimer des dissentiments désormais relégués dans le domaine du passé. Et c'est ainsi que cette grosse affaire de Massouah, qui avait si tristement divisé les deux pays, aboutissait à une conclusion tacite, non pas officiellement consentie, mais subie de part et d'autre, à deux faits con-

nexes au fond, mais isolés en apparence, accomplis en dehors de transactions et de commentaires, et cet orageux débat s'éteignait de lui-même, sans accord, mais sans trouble. La presse n'en parla qu'à peine, et les gouvernements intéressés s'abstinrent avec sagesse d'épiloguer sur des incidents étrangers désormais à leur politique active.

XII

Au moment où les Cabinets de Paris et de Rome rentraient dans les conditions ordinaires de la vie diplomatique, leur ligne de conduite était toute tracée. Le silencieux dénouement de l'affaire abyssinienne ayant constaté leur commune lassitude, et la question d'amour-propre étant écartée, ils ne pouvaient que désirer revenir purement et simplement à leur point de départ, comme si cet épisode fâcheux n'eût point existé, et reprendre, avec une pleine liberté d'esprit, les négociations si importantes qui se recommandaient à leur étude. M. Goblet, pour sa part, avait subitement viré de bord, et, après avoir soutenu de si vives discussions avec l'Italie, il souhaitait non moins vivement se rapprocher d'elle. Rien n'était plus sage, en effet, mais aussi cette évolution exigeait beaucoup de méthode, de dignité et de patience. Les seules réconciliations sérieuses sont celles qui s'accomplissent lentement, avec l'aide des événements, sans empressements excessifs ni réserves malséantes.

Il suffisait donc aux deux gouvernements — de concert avec leurs ambassades qui avaient montré l'une et l'autre, au cours des différentes crises, autant de modération que d'expérience — de commencer ce travail par un échange d'idées pratiques, avec une courtoisie réciproque, et de laisser au temps le soin de faire le reste. En ce qui nous concernait particulièrement, il nous était indiqué de nous abstenir à la fois de tout témoignage de rancune et de tout acte qui eût pu être interprété comme un regret de nos polémiques passées, et de préparer et de faciliter les pourparlers ultérieurs par un bon vouloir en correspondance exacte avec les

dispositions qui nous seraient marquées par le Cabinet du Quirinal.

Telle était bien, je crois, la tradition diplomatique : mais, soit qu'une série de négociations ne répondît pas suffisamment aux impatiences de notre ministre des Affaires étrangères, soit qu'il eût à cœur de se dégager le plus possible et à tout prix des controverses récentes et surtout des préventions qu'il avait laissées à Rome, il estima qu'il y avait lieu d'attester, par une manifestation exceptionnelle, la sincérité de sa nouvelle attitude. Dans ce but, et sans redouter de se contredire, il résolut de se séparer de l'ambassadeur dont il avait dirigé la conduite. Si M. Crispi, de son côté, eût rappelé et remplacé le général Menabrea, cette double décision se fût expliquée par le désir mutuel de renouveler le tableau; mais le président du Conseil italien apportait moins d'ardeur dans ses sympathies à notre égard, n'abandonnait ni sa politique ni son collaborateur, ne cherchait pas à disperser ou déplacer les responsabilités, et gardait la sienne, appréciant l'avantage de nous laisser faire une démarche obséquieuse à laquelle il s'abstenait de répondre. La suite des événements a fait connaître qu'il fallait, en effet, pour rétablir et cimenter l'accord des deux pays, toute autre chose que la facile disgrâce d'un diplomate.

Avions-nous intérêt à nous mettre dans cette situation? C'était une question de sagesse et de conscience dont M. Goblet était le seul juge, et il ne m'appartenait pas de discuter les procédés qui lui paraissaient les meilleurs pour s'accommoder avec l'Italie. Aussi, lorsqu'il m'annonça que l'orientation de sa politique exigeait le changement de l'ambassadeur, je n'avais qu'à m'incliner en silence. Je le fis d'autant plus aisément qu'il voulut bien me déclarer que ma retraite n'était que temporaire, que mes actes et mon langage étaient hors de cause, et qu'ils avaient été « absolument irréprochables ». Il lui eût été difficile de les qualifier autrement. Ils étaient les siens. Il me promit le premier poste vacant, mais il tomba du pouvoir peu après. En fait, ma carrière était brisée.

Ce fut le dernier incident de la période diplomatique que je viens de raconter. J'ajouterai seulement que, pendant de longues années, l'état de choses demeura précaire et houleux. M. Mariani, mon successeur, proche parent de M. Floquet, alors président du Conseil, présenta bien à M. Crispi des assurances d'amitié fervente

auxquelles celui-ci répondit, comme il est d'usage, par d'excellentes paroles : mais ces manifestations protocolaires ne furent point plus efficaces que les autres. On ne saurait dire quels eussent été les résultats pratiques des bonnes intentions de M. Goblet, car le ministère dont il faisait partie tomba trois mois plus tard, et M. Mariani mourut, la même année, au palais Farnèse. Cet épisode fut donc aussi vain qu'éphémère.

Il devait en être ainsi, je crois, par la force des choses. Les mutations de personnel et une phraséologie affectueuse ne sont que des expédients factices. Ce sont les longues et solides réflexions, l'étude attentive des questions, dans un réciproque esprit de concorde, qui font seules comprendre aux peuples les bienfaits de l'union, en même temps que l'inanité des querelles médiocres et des réconciliations mal équilibrées. Parfois aussi les grandes oscillations historiques qui se produisent sur la scène du monde ouvrent à la diplomatie de nouveaux horizons, et les combinaisons utiles se forment d'elles-mêmes et deviennent fécondes. La France et l'Italie ont eu cette chance qu'à la longue de meilleurs jours soient venus, et que la conjonction de ces divers éléments ait favorisé enfin cette entente que nous avions espérée trop tôt. Le souvenir des temps brumeux n'est plus, j'aime à le croire, qu'un enseignement salutaire, et l'étude de leurs incidents périlleux et tout au moins nuisibles est particulièrement instructive. Puissent les deux peuples et leurs gouvernements préserver de toute atteinte les sentiments d'amitié qu'ils affirment aujourd'hui et les développer par des actes avec une constante énergie pour l'affermissement de leur commune prospérité!

En terminant l'exposé des périodes de politique internationale que j'ai traversées à Constantinople, Berlin, Athènes et Rome, je dois dire à l'honneur de la diplomatie européenne qu'elle m'a paru partout être plus prudente et plus patiente de nos jours qu'autrefois. Assurément elle est loin encore de l'idéal de sagesse et de concorde qui doit être le but de son travail : tourmentée par des passions, des rivalités inquiétantes, par les incertitudes des questions, des systèmes et des faits obscurs, elle peut nous réserver de

redoutables surprises. Mais enfin elle est plus soucieuse des droits et du repos des peuples que celle des temps qui nous ont précédés dans l'histoire. Le devons-nous à un réel apaisement des esprits ou bien aux intérêts multipliés de notre civilisation industrielle qui s'imposent à nos gouvernements? Quoi qu'il en soit, il s'est produit certainement dans les conseils des nations une pression visible des théories et des sentiments pacifiques, et si les négociations qu'elle suscite et les transactions qu'elle amène sont souvent bien lentes, bien imparfaites et aléatoires, du moins avons-nous évité, depuis plusieurs années déjà, des conflits dangereux et peut-être des drames sombres. Sans doute, pour que notre sécurité fût plus complète, il faudrait que la situation générale fût plus claire et consolidée par des principes invariables et des convictions intenses : en attendant, et quels que soient les fluctuations inévitables à l'époque transitoire où nous sommes et les nuages de l'horizon, l'on ne peut méconnaître que nous nous appliquons à nous préserver de la guerre avec beaucoup de zèle, de modération et de science. Il est permis d'espérer que ces dispositions seront fortifiées peu à peu et encouragées par les progrès matériels, par la réflexion et l'expérience. Alors, si nuls événements funestes ne les déconcertent, l'Europe, qui a si longtemps cherché son équilibre sur les champs de bataille, dans les combinaisons factices d'une diplomatie trop souvent fallacieuse, le rencontrera dans le développement de l'esprit de justice. On ne s'en tiendra pas à la paix armée, la nôtre, meilleure sans doute que les chocs sanglants, — si lourde toutefois et si menaçante, — mais on voudra enfin parvenir à la véritable paix, vigilante à la fois et bienveillante : la constituer et la maintenir sera l'œuvre délicate confiée à nos successeurs, et plaise à Dieu qu'elle soit leur gloire!

CHAPITRE VIII

AUTOUR DU PÉLOPONÈSE

Après avoir retracé les incidents politiques que j'ai vus de près au cours de ma carrière, j'aimerais, si mon lecteur veut bien me suivre, rappeler maintenant, dans les derniers chapitres de ce livre, d'abord quelques notes de voyage et ensuite diverses considérations générales qui se rattachent à ces temps et à mes études. Je ne m'éloigne pas de la diplomatie en retraçant des pays que j'ai parcourus sous ses auspices, et en résumant quelques réflexions qu'elle m'a suggérées. Je lui rends ainsi un hommage de plus tout en restant dans le cadre de mes modestes souvenirs.

I

Comme j'ai pensé toujours et partout qu'un diplomate doit connaître, en même temps que la capitale où il réside, la vie nationale de la contrée, son histoire, ses arts et aussi ses paysages, je désirais, pendant ma mission en Grèce, ayant tout vu et revu à Athènes, pénétrer plus avant dans le génie hellène en visitant au moins les plus célèbres régions continentales et les principales îles. J'ai donc beaucoup erré sur ces rivages. J'ai dit dans les *Lettres athéniennes* les merveilles de l'Attique; je voudrais aujourd'hui, parmi mes excursions lointaines, raconter celles que j'ai préférées, et d'abord le tour du Péloponèse, du golfe Saronique au golfe de Corinthe.

Ce voyage, assez long et pénible d'ordinaire, s'est trouvé facilité pour moi par le départ du principal bâtiment de notre station

du Levant, la frégate *Vénus*, qui se rendait aux îles Ioniennes à petites journées et devait, par conséquent, suivre la route que je désirais parcourir. L'amiral Conte, qui avait son pavillon sur ce navire, a été pour moi, pendant toute cette traversée, le plus gracieux des hôtes et des amis. Il a consenti à s'arrêter aux principaux points de notre itinéraire en les visitant avec moi, et son nom reste lié dans mon souvenir reconnaissant à toutes les belles choses que nous avons vues ensemble.

II

En quittant le Pirée, nous cinglons droit sur Égine : c'est l'affaire d'une heure par une journée paisible. Les contours de l'île, le sommet élevé de la montagne qui la domine, les amples lignes de son profil sont un des points de vue d'Athènes. Que de fois, sur l'Acropole, je les avais contemplés, tantôt inondés de soleil, tantôt, aux heures du couchant, étendus comme une grande ombre sur la mer! Très longue, rocheuse, couverte des petits bois de pins et d'arbustes sauvages un peu clairsemés qui revêtent toutes les îles de ces parages, bordée par de hautes falaises blanches, cachant de rares hameaux dans les replis de ses collines étagées et de ses vallées supérieures, Égine, à mesure que nous approchions de son rivage, me semblait de plus en plus mélancolique et solitaire. Sa petite ville, placée sur le versant opposé, regarde l'occident : on n'aperçoit du côté d'Athènes que de majestueuses ondulations s'élevant de plus en plus, pareilles aux pentes d'une vague, jusqu'à la cime aride où se posent les nuées. Ces lieux âpres laissent l'âme triste. Les aigles qui décrivent leurs orbes au-dessus d'Égine sont bien les hôtes qui lui conviennent. Riche et peuplée aux temps préhistoriques, elle est aujourd'hui pauvre et abandonnée. Il est vrai qu'elle a son temple ou plutôt les débris de son temple : on l'aperçoit, du golfe Saronique, sous un certain angle : mais, dans l'île même, il ne se découvre qu'au moment où l'on arrive sur sa plate-forme longtemps dissimulée par l'entrecroisement des halliers. La terre semble l'étreindre avec une ten-

dresse jalouse dans ses replis rocailleux et dans les réseaux de sa maigre végétation : elle a l'air de vouloir cacher entre ses bras ce fils de ses entrailles, l'aîné du Parthénon, pillé par les barbares, délaissé pour les nouveaux dieux, squelette de pierre grise qui n'a plus même la consolation de la beauté.

Il a eu cependant ses jours de gloire, ce sanctuaire archaïque, lourdement construit, il est vrai, mais habité alors par la Minerve primitive, presque égyptienne encore. Son enceinte, antérieure de plusieurs siècles aux monuments de l'Acropole, a vu, aux grandes fêtes de la déesse, accourir autour d'elle les populations doriennes du Péloponèse, et Minerve a longtemps hésité entre Égine et Athènes. Maintenant dix-huit colonnes de l'angle oriental du temple restent seules debout parmi les aloès et les tamaris : la terrasse est jonchée de fragments d'où s'élancent de rudes branchages : des blocs épars se superposent au pied du stylobate écroulé. Cette ruine est terne, presque noire; elle étonne nos yeux accoutumés à la magnificence fragmentaire du marbre. Puis les bas-reliefs des frontons, types admirables de l'archaïsme du sixième siècle, ont subi l'exil comme ceux du Parthénon : la Glyptothèque de Munich, où je les ai vus jadis, conserve ces œuvres robustes et naïves des statuaires éginètes, prédécesseurs de Phidias. C'étaient de grands maîtres, épris de l'idéal géométrique; ils créaient des personnages raides un peu monotones, mais en même temps ils étudiaient la nature avec une conscience fidèle et obtenaient le modelé le plus ferme et le plus précis. Leurs bas-reliefs étaient la gloire de leur école et la richesse de l'édifice sacré. Égine regarde son temple avec l'amer sentiment de leur décadence à tous deux, elle devenue désert et lui devenu spectre. Le ciel en haut et la mer en bas leur envoient en vain de grands sourires : l'île sainte pleure ses enfants et ses dieux.

III

Après avoir longé les rivages verdoyants de Poros où la Grèce a son arsenal maritime, la *Vénus* passe devant l'île d'Hydra.

Sur un rocher abrupt couvert de bois et de broussailles de tous les côtés et qui tombe à pic dans la mer, les maisons de la ville sont juchées dans des écartements de falaise; elles s'étagent les unes sur les autres et les ruelles sont en escalier. Hydra était autrefois un repaire de pirates et elle en garde encore la figure. Je me suis imaginé souvent dans une île pareille les sombres corsaires de Byron. Il est impossible de voir une côte d'un aspect plus rébarbatif et plus inhospitalier. On dirait celle-ci faite pour les goélands et non pour les hommes. Et cependant cette île est précieuse à la Grèce. Pendant la guerre de l'Indépendance, les Hydriotes ont été des héros; ils sont aujourd'hui les meilleurs matelots de sa flotte. Les conditions différentes de leur vie ont changé leurs aptitudes et transformé les pirates en honnêtes marins. On est assez indulgent d'ailleurs, quand on est à Hydra, pour les écumeurs de mer. Que pouvait-on devenir au temps passé dans cette solitude revêche, sur cet écueil battu des vagues? On comprend les hardis jeunes gens qui s'en allaient courir les aventures du commerce et du hasard à l'entour de leur petit récif. On se sent un peu morne, rien qu'à y passer quelques heures, bien que la cime soit superbe et le paysage du détroit vaste et lumineux. L'imagination s'envole de là, irrésistible et à grands coups d'aile, vers les libres espaces. Hydra est un nid d'où s'échappent sans cesse les oiseaux de mer et les enfants grecs qui portent le pavillon bleu à la croix blanche aux quatre coins de l'horizon.

IV

Nous entrons dans le golfe de Nauplie avec ce sentiment de calme joie que donne la navigation d'un lac. La paix est sur les eaux, le ciel n'est traversé que par des souffles légers. Les deux rives assez basses, çà et là d'un vert tendre, irrégulièrement baignées de soleil et d'ombre suivant le mouvement de quelques nuées, encadrent de leurs lignes harmonieuses la surface de la mer. C'est un de ces rares moments où l'on n'a qu'à se laisser vivre, sans penser qu'aux choses heureuses, les yeux errant en

l'air, l'âme en repos, dans un silence très doux. Mais on est vite au fond du golfe. Une grande plaine verdoyante s'ouvre en face, au pied des montagnes. C'est l'Argolide, et là-bas, par-dessus les prairies, les longues avenues d'arbres, les touffes sans fin de roseaux et de saules, par-dessus toute une végétation un peu marécageuse, une bonne vue découvre le déploiement lointain des maisons d'Argos, où le soleil allume sur les vitres quelques étoiles.

Sur un roc, à l'entrée du port, un château du moyen âge dresse ses tours carrées, armées de mâchicoulis et de créneaux, et se reflète exactement dans l'eau. Prison décrépite, lézardée et lugubre; un seul prisonnier l'habite, c'est le bourreau. La Grèce isole ainsi (pour le préserver, dit-on, de la répugnance populaire) l'individu, condamné lui-même pour crime, qui, pour avoir sa grâce, consent à tenir la hache. On vient de temps en temps le chercher pour le conduire à sa besogne, puis on le ramène entre les murailles de son îlot. En dehors de la société des hommes, enfermé dans ce tombeau, il est, pour la Grèce, une sorte de divinité infernale. Elle le juge à la fois nécessaire et horrible. Elle l'évoque à certains jours, mais elle veut qu'il vive cerné par la mer.

A droite de la baie, la ville de Nauplie s'étend en pleine lumière. Son quai est suffisamment large pour son petit commerce. Elle a gardé les longs pans de murs vénitiens qui la défendaient jadis; j'y retrouve en bas-relief le lion de saint Marc. Mais l'orgueil de Nauplie, c'est sa forteresse, sur le mont Palamède. Illustre dans l'histoire de la Grèce moderne, elle a été l'un des boulevards de la liberté; l'indépendance hellénique, après la victoire, s'est organisée à son ombre. Je suis monté jusqu'à la terrasse supérieure; c'est une rude promenade — un escalier de huit cents marches — mais le panorama est merveilleux : d'un côté, toute la plaine d'Argos et de Mycènes jusqu'aux montagnes de Corinthe; de l'autre, les frissons moirés du golfe, jusqu'aux horizons de la mer Égée; en face, les profils fuyants de la Laconie dont les nuances violettes flottent et se perdent dans des espaces indéfinis. On respire là les grands souffles et la fraîcheur du large et il y a aussi une joie pour l'âme de voir ce grandiose paysage du haut de cette plate-forme héroïque.

V

Nous avons passé la journée du lendemain chez les Atrides, conduits à Mycènes et à Argos par notre ami Antonopoulo, maire et député de Nauplie, agent consulaire de France. Nous avons en lui un bon camarade d'excursion, d'excellente humeur et sachant tout de son pays. Le dévouement à la France est traditionnel dans sa vieille famille; sa vénérable mère nous a reçus comme des hôtes aimés; il n'a pas voulu nous laisser aller tout seuls voir les ombres des antiques souverains de sa race, et c'est lui qui nous a présentés au palais d'Agamemnon.

Au sortir de Nauplie, la route est longtemps une avenue d'arbres séculaires. On longe à gauche la région des marais de Lerne dont la réputation est si mauvaise dans l'antiquité et qui, malgré la mort de l'hydre, est encore assez suspecte aujourd'hui; puis on rencontre à droite la colline de Tirynthe, à deux pas du chemin. J'y vais avec d'autant plus de plaisir que M. Schliemann y fait en ce moment des fouilles, et me voici, dans une épaisse poussière, au milieu des ouvriers et des surveillants, mais aussi en pleine légende mythologique, car Tirynthe c'est le palais d'Amphitryon et d'Alcmène; Hercule est nommé par Ovide « Tirynthius heros ». J'ai vu là les murs cyclopéens dont la renommée est universelle, le plus curieux vestige de l'architecture défensive des peuples préhistoriques. Une galerie est construite au flanc de la colline en blocs énormes ajustés avec une habileté étrange et disposés de façon que, par leurs intervalles qui donnent beaucoup de jour, on puisse tirer de l'arc sans se découvrir. Ce chemin ainsi combiné sert à la fois de terrasse, de créneaux et de mâchicoulis. Ces prodiges de l'art pélasgique étaient depuis longtemps connus. M. Schliemann a poursuivi ses recherches sur le sommet du monticule; il a mis au jour quelques plates-formes et des traces de colonne. Est-ce là, comme il le croit, l'emplacement d'un palais ou d'une place publique? Cela se peut; en tout cas, ces vestiges ne sont point de l'époque cyclo-

péenne. Je suis un peu déçu en regagnant la route de Mycènes; mais l'infatigable archéologue a devant lui encore de l'espace, toujours du courage et de l'espérance, et il a d'ailleurs obtenu assez de brillants succès pour ne pas s'affliger de ne pas trouver grand'chose de neuf à Tirynthe. Il nous a fait voir du moins qu'au-dessus de la cité primitive des édifices avaient été bâtis en des siècles moins éloignés de nous. A quelle date? Quelle civilisation s'est ainsi superposée à celle d'Hercule? L'archéologie étudie ces problèmes; les fouilles récentes lui donneront de précieux indices. Quant à nous, voyageurs, nous ne voyons là que le fils d'Alcmène et sa légende et les indestructibles murailles de rochers où la mythologie a placé le dompteur des monstres. La campagne à l'entour est parfaitement simple et souriante : on y comprendrait des cabanes de bergers et de laboureurs plutôt que l'aire d'un aigle. Peut-être, protégés par les demi-dieux, les vieux Pélasges vivaient-ils heureux dans ce pays d'églogue.

VI

Notre chemin sous les arbres et ensuite à travers des champs très fertiles nous conduit dans Argos, qui n'est plus qu'un grand village répandu un peu au hasard, dans la plaine, au pied d'un mont assez élevé que couronnent les ruines d'un château fort vénitien. Pas plus ici qu'à Tirynthe, la nature ne laisse soupçonner l'épopée ni le drame. L'antithèse est même saisissante entre le formidable roman historique raconté par les poètes, et l'aspect gracieux, verdoyant, des maisons éparses dans les vergers. La grande rue du bourg est bordée comme partout ailleurs d'échoppes et de petits magasins : tout ce joli pays, il faut s'y résigner, ne nous dit rien du tout de ses annales antiques. Il semblerait qu'il n'a jamais dû inspirer des passions ambitieuses et encore moins des crimes, mais plutôt le désir d'une vie paisible et l'amour des travaux agricoles. Les belliqueux enfants d'Argos, chantés par Homère, ont pour héritiers une population pacifique et qui, je crois, les a fort oubliés. On cherche en vain ici les

ombres d'Agamemnon et d'Électre; et l'on ne sait où placer le palais du roi des rois et les scènes grandioses d'Eschyle. Tandis que notre mémoire est hantée par les réminiscences héroïques et les forfaits illustres, devant nos yeux il n'y a que de belles moissons sur pied, des oliviers et des vignes, tout un sourire de la terre sous un ciel brillant. On pense involontairement qu'on vivrait ici dans un calme profond, et ce n'est pas cette impression-là qu'on eût prévue en ces lieux qui ont vu tant de drames et fait tant de bruit.

Nous entrons dans un petit musée où l'on a recueilli des fragments de marbres. Ils sont tous d'un temps postérieur de plus de mille ans aux funèbres jours des Atrides. Quelques-uns, comme la ravissante statuette qu'on a appelée la Vénus d'Argos et aussi la stèle d'où se détache la figure rieuse d'un enfant nommé Céphisodote dans son inscription funéraire, sont des chefs-d'œuvre du troisième ou du deuxième siècle avant J.-C. La Vénus, svelte, délicate, type exquis d'un corps virginal, serait une des merveilles de l'art grec, si la brutalité des hommes ou quelque accident de sa vie souterraine ne l'avait décapitée : son torse, mince et discrètement épanoui comme un lis, garde la grâce idéale des nymphes. Le sculpteur, en modelant ses formes aériennes, a moins pensé, je crois, à Homère qu'à Théocrite, et moins à Vénus qu'à Psyché. Argos a eu évidemment, en cette période de la statuaire, une école d'artistes descendants de Praxitèle dont ils ont atténué sans doute le style, mais dont ils ont conservé la flexible élégance, et c'est avec amour que le statuaire inconnu a caressé le marbre. Cette époque a laissé aussi dans le petit musée quelques bustes, et des fragments qui attestent la prospérité de la ville antique après l'épanouissement de la civilisation grecque. Mais il ne reste rien des édifices et des temples. Je n'ai remarqué là qu'un pan de muraille décoré du nom de palais de Danaüs, ruine informe qui n'a rien de commun avec l'architecture préhistorique, sorte de tour carrée que je soupçonnerais être romaine. En revanche, admirons les vastes gradins du théâtre taillés dans le roc de la colline, œuvre majestueuse que les siècles n'ont pu détruire. Rien ne subsiste de la scène, mais nous saluons avec respect cet emplacement, où certainement ont retenti l'*Orestie* d'Eschyle, l'*Électre* de Sophocle et l'*Oreste* d'Euripide.

Quant aux Atrides, c'est à Mycènes que nous irons tout à l'heure nterroger leurs ombres.

VII

Jusqu'ici nous n'avons vu de la vie préhistorique que le côté champêtre et pastoral, les paysages lumineux et simples où les hommes des premiers âges de la Grèce cultivaient la terre, plantaient des vignes, exerçaient dans les prés les belliqueux coursiers qui devaient fouler le sol d'Ilion. Nous allons maintenant vers l'antre redoutable où, à travers ces premiers essais de civilisation, la férocité native de la race s'est audacieusement révélée par la série des crimes légendaires. Au loin, tout au fond de la plaine où sourit Argos, nous apercevons un demi-cercle de montagnes sombres, décharnées : c'est l'enceinte de Mycènes. Dès que l'on tourne de ce côté, l'aspect de la campagne change; elle devient sous nos pas, à mesure que nous avançons, de plus en plus âpre et aride. Nous traversons d'abord le large lit de l'Inachos, encombré de grosses pierres, sillonné de flaques d'eau bourbeuse et de fossés perfides; l'hiver, c'est un torrent où se déversent avec fureur toutes les neiges des montagnes; en été, il n'a pas un filet d'eau. Plus loin, la terre cultivée devient rare; les mamelons sablonneux ou hérissés de rocs se succèdent comme des vagues; des plantes rudes, épineuses, se dressent çà et là sur leurs flancs jaunâtres. La route serpente parmi ces talus qu'interrompent parfois des étendues désertes peuplées d'herbes folles, d'oliviers maigres, de buis sauvages. Le sol est pelé, gris, tacheté de vert sombre. Quelques fleurettes en forme d'étoiles d'or jaillissent des broussailles; les parasols blancs des ciguës s'abritent sous les dards des aloès; il y a des touffes de longues aiguilles vertes qui sortent des graviers et de la poussière; une végétation rechignée, hostile, de chardons desséchés, de filaments tordus et rampants, de petites herbes piteuses, se répand à perte de vue sur le steppe désolé. Le sol a-t-il été ravagé par les hommes ou maudit par les dieux? ou bien, de tout temps abandonné aux

rochers et aux ronces, a-t-il séduit par sa figure sinistre les mmortels bandits qui ont placé là leur repaire? On ne rêve pas autrement le décor de leurs légendes. Quand nous arrivons au village de Kharvati, qui est comme le poste avancé de Mycènes, nous avons l'esprit bien préparé à contempler le théâtre de crimes atroces.

Il y a une douzaine de maisons à Kharvati, ou plutôt de chaumières informes. Des enfants en haillons et des paysans de triste mine errent dans les ruelles rocailleuses qui traversent cette solitude. Ils nous regardent d'un air assez satisfait; notre arrivée en des voitures qui leur paraissent évidemment de somptueux équipages, la gaîté bruyante et surtout les uniformes de nos jeunes officiers de marine intéressent à bon droit ces gens étrangers à toutes les choses de ce bas monde, et qui n'en connaissent, au fond de leur cercle de montagnes, que les quelques caravanes de voyageurs dont la curiosité leur doit être incompréhensible. Un grand gaillard, qui a l'air plus avisé que ses camarades, se propose pour guide et nous mène d'abord à une masure qui est l'auberge de l'endroit : cette auberge n'a qu'une seule pièce, meublée d'une longue table et de quelques chaises. C'est tout ce que fournit l'hôte; mais, prévenus à Nauplie, nous avions apporté nos provisions, et nos restes ont fait le bonheur du propriétaire et de sa famille.

De Kharvati à Mycènes, il faut aller à pied par des sentiers de chèvre, gravir une côte assez rude, et suivre ensuite à peu près à travers champs une crête qui surplombe une profonde vallée d'où surgit, au sommet d'une haute et large colline de rochers, l'acropole des Atrides. En arrière, comme fond du tableau, — sous un ciel orageux qui complétait bien ce jour-là le paysage, — une chaîne de pics très élevés, de blocs énormes, intercepte tout horizon. C'est une muraille taillée à pans gigantesques, en demi-cercle, avec toutes sortes d'anfractuosités menaçantes, d'angles aigus, de masses d'ombre, de taillis suspects, de cavernes où l'on s'imagine la nuit un sabbat de bêtes fauves, de reptiles et d'oiseaux de proie. L'acropole est dominée par cette montagne sauvage. Elle déploie en façade et sur les bas-côtés ses murs cyclopéens, çà et là écroulés, d'où s'échappent des lierres, des cactus, des arbustes malingres, de grands éboulements de pierres

grises sur les flancs escarpés de la colline. Son enceinte est sans architecture; on dirait de loin un entassement confus de ruines. De près, on voit que la construction colossale suit exactement les contours du sommet qui se trouve ainsi couronné dans toute son étendue par ce rempart de titans. On rêve ici d'hommes gigantesques, de demi-dieux brigands. C'est bien là leur château fort : le théâtre de la tragédie est horrible comme elle; on l'eût imaginé tel qu'il est. Le coupe-gorge et la série des crimes se commentent l'un l'autre. Cette caverne convenait à ces bandits et ces bandits à cette caverne. On admire avec stupeur l'harmonie de la scène et du drame. Le domaine de famille des Atrides semblait prédestiné à leurs forfaits surhumains et leurs attentats se placent naturellement dans ce ravin. Les grandioses scélérats avaient bien choisi leur retraite et la nature est leur complice.

On va maintenant à l'acropole de Mycènes par un assez large chemin bordé d'arbustes verts, et l'on arrive assez vite à la seule entrée qui est appelée la Porte des Lions. C'est un trou carré dans un mur fait de gros blocs ajustés. A droite et à gauche, deux longues pierres debout soutiennent un madrier énorme en entablement. Au-dessus de la porte, un bas-relief élevé représente une colonne trapue flanquée des deux côtés de deux lions à demi dressés sur leurs pattes de derrière et appuyant le long de la colonne sur une sorte d'escabeau leurs pattes de devant. Leurs têtes sont frustes, leurs corps maigres, leur attitude raide comme toutes les poses archaïques. Il n'y a pas d'autres œuvres d'art à Mycènes. Celle-ci est fort rudimentaire, et assurément du même temps que la porte elle-même dans laquelle elle est enclavée, c'est-à-dire de la seconde époque pélasgique, moins ancienne que les constructions de Tirynthe. Les blocs du mur sont tous en effet uniformément carrés, et attestent le travail de l'ouvrier : ceux de Tirynthe au contraire, comme ceux du mur cyclopéen dont il reste quelques fragments sur l'acropole d'Athènes, sont à l'état naturel et s'emboîtent à peu près suivant les dispositions de leurs angles. D'une période à l'autre, on surprend aisément un progrès de l'industrie humaine : les instruments se sont perfectionnés, et les artisans, encore barbares, ont appris cependant à donner à la pierre brute les formes et les dimensions qui leur conviennent. A Tirynthe, on est encore dans l'ère mythologique d'Hercule :

Atrée et Thyeste, à demi fabuleux, entrent déjà dans l'histoire.

Nous passons la poterne, et nous sommes au point culminant de l'acropole de Mycènes, sur une place entourée d'une sorte de mur circulaire à hauteur de siège, et qui pouvait être un banc pour les assemblées publiques. C'est dans cette enceinte que M. Schliemann a victorieusement poursuivi il y a trente ans des fouilles célèbres; à neuf mètres de profondeur, il a retrouvé des tombeaux étranges, remplis d'ossements et d'objets en or, masques, vases, bijoux, armes, merveilleux trésors des siècles lointains, réunis aujourd'hui dans une salle du musée d'Athènes. Combien de fois avais-je admiré là ces magnificences! Devant les excavations qui ont livré tous leurs secrets, je revoyais par le souvenir ces ornements des races disparues, insignes du rang suprême, témoignages de la puissance des familles qui honoraient leurs morts par d'aussi riches offrandes, vestiges d'une civilisation antérieure à l'*Iliade*, d'un art et d'une industrie asiatiques, sans doute, mais qui démontrent à quel degré d'élégance et de délicatesse l'orfèvrerie et la ciselure étaient parvenues en ces temps que nous appelons barbares. On a pu voir par là combien Homère est exact dans ses récits, et qu'il n'a rien exagéré quand il nous a décrit le bouclier d'Achille, les amphores de métal précieux et les resplendissantes épées des héros.

Les sépulcres de Mycènes ont donc été une véritable révélation artistique; mais ici une question se pose : quels étaient les personnages ensevelis dans ces tombeaux? M. Schliemann n'hésite pas à déclarer que les squelettes étaient ceux d'Agamemnon, de Cassandre et des autres victimes du massacre de l'*Orestie*, ces tombes étant évidemment celles des souverains du pays, c'est-à-dire de la dynastie des Atrides. J'ai longuement étudié et discuté ailleurs cette hypothèse, à propos du musée d'Athènes où les objets trouvés dans les fouilles ont été déposés (1). Je n'ai pas à y revenir en présence d'un emplacement vide, d'un hypogée mystérieux. Je me borne à dire que, d'après la richesse des parures d'or qui recouvraient ces restes, et même d'après la situation du souterrain funèbre, au centre et au sommet de l'acropole, ces tombeaux étaient certaine-

(1) *Lettres athéniennes*, p. 248 et suivantes. Je renvoie surtout le lecteur au livre si remarquable de M. Schliemann sur les fouilles de Mycènes.

ment ceux des princes de la contrée à une époque voisine ou contemporaine du cycle homérique. Je ne me refuse pas à croire que le roi des rois ait été enterré dans ce caveau, mais on ne peut rien affirmer ici avec certitude, car il est possible que d'autres chefs mycéniens, avant Homère ou de son temps, des Héraclides peut-être, y aient été déposés. Quoi qu'il en soit, la découverte de M. Schliemann conserve la plus haute valeur : nous avons sous les yeux les plus antiques sépulcres de la Grèce, et cette excavation béante qui a contenu, avec des ossements préhistoriques, des œuvres d'art aussi remarquables, en des lieux célébrés par tant de poèmes et où passent tant de fantômes illustres, sur cette acropole enveloppée par ce sombre paysage, nous laisse une émotion aiguë. En descendant le sentier de la colline j'évoque partout la gigantesque race qui a dressé ces murailles et qui a vécu, pareille à une troupe de vautours, dans cette formidable solitude.

En revenant à Kharvati, sur le versant opposé au ravin de Mycènes, nous rencontrons, sous des mamelons couverts de broussailles, deux salles voûtées d'une hauteur surprenante. L'une est intacte, l'autre en ruine : on y entre par des ouvertures encadrées de blocs analogues à ceux de la porte des Lions. Elles sont toutes deux de la même époque. L'une d'elles a reçu des savants ou de la tradition le nom de « Trésor d'Atrée » ; mais il faudrait croire alors que les rois de Mycènes aient eu plusieurs salles destinées à recevoir et à cacher leurs richesses, car la seconde est de la même dimension et de la même structure que la première, et certaines élévations du sol dans les champs voisins indiquent qu'il y en a encore d'autres cachées sous terre. Ces édifices étaient aussi peut-être des cachots et peut-être des tombeaux. En réalité, on n'en sait rien ; énigmes de pierre, cavernes bâties en des temps presque inconnus, témoignages d'une science architecturale qui se révèle dans l'audacieuse construction des voûtes, ces graves et puissants ouvrages défient jusqu'à présent notre érudition inquiète. Pas une inscription, pas un objet d'art n'apparaissent dans ces grandes murailles nues, où les feux de paille, allumés par le guide, font danser pour un instant des lueurs lugubres à travers les ombres.

VIII

Nous traversons de nouveau la riante plaine d'Argos pour revenir à Nauplie. Après l'effrayant panorama de Mycènes et l'aridité de ses alentours, c'est avec joie qu'on retrouve les champs verts, les moissons sur pied, et bientôt les beaux arbres de la route de Tirynthe, et au loin, l'espace radieux du golfe. Nous sommes à bord de la *Vénus*, à la nuit close, mais c'est une nuit pleine d'étoiles. L'eau immobile est moirée sous la vague clarté nocturne; les lumières de Nauplie sèment de points d'or l'obscurité du rivage; nous apercevons, dans la campagne, quelques incertaines lueurs vers Argos, et au delà, comme un rideau noir ressortant sur le ciel plus clair, les escarpements des montagnes de Mycènes. Peu à peu tout s'efface, et nous rentrons dans la haute mer.

Le lendemain matin, à l'aurore, nous doublons le cap Malée, qui allonge sa pointe couverte de rocs dans la limpidité cristalline des eaux. Sur la hauteur du promontoire, l'ermite, seul habitant de ces parages de Laconie, est sur le seuil de sa cabane blanche : il nous bénit au passage et nous suit longtemps des yeux. Étrange ascète, on pourrait presque dire stylite, car il vit sur ce récif comme sur un monument écroulé; il ne voit rien de l'univers que les navires qui se dispersent à l'horizon; un étroit potager entoure sa retraite et lui fournit son humble nourriture; il n'entend des bruits du monde que le chant des vagues qui se brisent au pied de sa falaise. Faut-il envier son repos et son indifférence? Quelquefois, sans doute, lorsqu'on est bien fatigué du tumulte des choses humaines, on se dit qu'on resterait là volontiers quelques jours; puis la mélancolie deviendrait la plus forte et nous tuerait comme un poison lent, malgré la magnificence de la mer, malgré l'attrait bizarre de ces lieux dévastés. A quel degré, pour accepter une telle vie, l'âme doit-elle être pénétrée de découragement, de sainteté ou de dédain?

IX

La mince aiguille du cap étant franchie, le golfe de Laconie s'ouvre à droite, remontant brusquement vers le nord. Ses profondeurs voilées par une brume légère sont dominées par les hauts sommets du Taygète, encore blancs de neige. A notre gauche, l'île de Cérigo, l'antique Cythère, étend les longues ondulations de ses montagnes lourdes et sans beauté. Par une antithèse bizarre, le séjour de Vénus a l'air maussade; les lignes de ses horizons sont épaisses et vulgaires; ses paysages n'ont point de sourire. Le culte de la déesse a vécu pendant des siècles dans ces campagnes mornes. Était-il relégué là par les Hellènes avec quelque mépris? Ont-ils cru bon de laisser hors du continent, où le génie idéaliste de leur race se développait dans toute son énergie, le principal sanctuaire d'une divinité asiatique? Ils l'avaient acceptée, sans doute, mais jamais au premier rang dans leurs cités illustres; l'austère Lacédémone eût repoussé ses cérémonies voluptueuses; la sublime Athènes s'était donnée tout entière à Minerve; Junon régnait dans Argos, Pan chez les Arcadiens, Cybèle en Béotie, Apollon à Delphes et à Délos, Cérès à Éleusis, Neptune dans la belle Corcyre, Jupiter dans la majestueuse Élide et Diane dans la riante plaine d'Éphèse. Vénus était fort tristement logée à Cythère. La Grèce paraît l'avoir reléguée avec défiance dans cette île de mauvaise mine, comme une personne à la fois puissante et suspecte, qu'on veut bien adorer, mais avec réserve, et qu'on sait d'ailleurs assez habile et entreprenante pour n'avoir pas besoin d'être encouragée par beaucoup d'hymnes et d'encens.

Trois heures plus tard nous étions devant le cap Matapan et le golfe de Messénie, apercevant toujours de loin les côtes méridionales du Péloponèse, le ruban tantôt violet, tantôt bleuâtre des rivages dentelés. Nous avons rallié ensuite le cap Coron, dans la mer Ionienne, et, suivant désormais de près la terre en remontant au nord, nous nous sommes arrêtés entre l'îlot de Sapienza et le continent avant le coucher du soleil. Jamais peut-être je n'ai vu la

mer aussi profondément calme : l'astre déclinant inondait d'or sa surface immobile d'un bleu clair; l'horizon fulgurant, sans une nuée, semblait un autre océan de pourpre et d'azur s'enfonçant dans un gouffre de lumière. Les yeux et l'âme s'y perdaient éblouis.

Sur la rive, un spectacle féerique nous laissait frappés de stupeur. C'était Modon, forteresse ruinée, amas de hautes constructions noires et crénelées, de tours carrées et rondes, d'édifices anguleux, juxtaposés, accumulés. Ici se dressent des murs sévères; là s'ouvrent des baies soudaines entre de longs remparts saillants et rentrants, couronnés de màchicoulis et de terrasses suspendues sur des abîmes. Il y a là un monde de pignons aigus, de lambris éventrés, où des fenêtres et des portes s'ouvrent sur le vide, des amoncellements de débris d'où s'échappent les végétations échevelées des mauves, des lierres, des genêts, des myrtes, quelques escaliers interrompus, des donjons fantastiques, une immense architecture digne du crayon de Piranèse, tantôt solide et tantôt bouleversée, tantôt se prolongeant intacte et menaçante sur une vaste étendue, tantôt s'engloutissant tout à coup dans des précipices. C'est toute une cité militaire, rayonnant sous les feux du soleil, et dont les bases immuables, posées sur des rochers, sont baignées par la mer qui les reflète comme un miroir.

Cette ville vénitienne de Modon, l'antique Méthone, est une des merveilles du moyen âge, la citadelle de Morée, l'un des champs de bataille illustres de la Croix et de l'Islam, l'un des postes avancés de l'Occident vers l'Orient. Un poème historique est vivant dans cette enceinte; Dandolo, Mahomet II, Morosini l'ont prise et reprise tour à tour; les Turcs l'ont reconquise en 1715; l'expédition française de Morée l'a rendue à la Grèce, mais elle est maintenant à jamais mutilée. Chateaubriand, la voyant dans les premiers jours du dix-neuvième siècle, disait : « Partout le silence, l'abandon et l'oubli. » Nous avons bien retrouvé dans la ville morte le silence et l'abandon; elle est vide et absolument solitaire, mais elle n'est pas et ne sera jamais oubliée. La Grèce libre la salue avec respect, et l'Europe a conservé le souvenir de sa gloire.

Elle garde d'ailleurs une beauté lugubre et tourmentée, sans doute, mais saisissante. Étranger au rêve divin de l'art hellène, le

colossal château fort surprend comme une hallucination notre pensée accoutumée au péristyle blanc des temples debout sur les hauteurs, mais nous sommes déjà un peu dépaysés du marbre et des frontons solennels en arrivant de Mycènes. Ces deux ruines, filles de civilisations si différentes, et que plus de vingt siècles séparent, sont également sombres et solitaires. Mycènes est cependant plus désordonnée; Modon, si démantelés que soient ses tours et ses longs murs, a conservé les grandes lignes de l'art des croisades et la majesté de son profil belliqueux. Nous retrouvions partout, en parcourant l'intérieur de ses bastions vides et le faîte découronné de ses terrasses, le témoignage vivant des luttes chevaleresques, et il nous semblait voir flotter encore le pavillon de saint Marc au sommet de ses donjons. Puis, lorsqu'après le coucher du soleil, revenus à bord, nous l'avons contemplée, s'enveloppant d'ombre et découpant les crêtes de ses débris sur le fond du ciel pâle, il s'est dégagé pour nous, de la forteresse muette qui s'endormait au bruit monotone de la mer, une mélancolie pénétrante, inconnue à la Grèce antique, mais si familière à l'âme moderne éprise du deuil et du silence dont s'enveloppent les choses tombées.

X

Nous voyons peu à peu décroître la silhouette noire de la ville vénitienne; nous passons devant la baie de Navarin sans y pénétrer, un îlot ou plutôt un grand récif en occupe l'entrée, des collines rocheuses l'entourent au fond en demi-cercle. Le souvenir de l'incendie de la flotte turque survit seul ici du passé. Malgré les vers des *Orientales*, je n'admire pas ce triomphe de la force : j'aime trop cependant la Grèce pour le regretter, mais je préfère le rivage de Salamine et celui de Lépante. Nous traversons la nuit le golfe d'Arcadie, et laissant à sa gauche l'île de Zante, notre frégate mouille dans le petit port de Catacolo en Élide. La matinée est radieuse; la campagne s'étend sous nos yeux toute fraîche et verte; un tapis de vigne la couvre à perte de vue, parsemé de

mûriers et d'oliviers; l'air est d'un bleu charmant, traversé par de tièdes brises. Une petite ligne de chemin de fer nous mène rapidement à Pyrgos, parmi tous les enchantements d'une nature en fête. Pyrgos est une jolie ville qui se développe sur un large espace : l'auberge où nous déjeunons est médiocre, mais les maisons des habitants sont gaiement exposées, et j'ai remarqué sur la hauteur une promenade d'où l'on voit la mer au delà de la riche plaine que nous venons de parcourir. Dès que les chevaux sont attelés, nous partons, avec l'empressement de dévots qui courent vers un pèlerinage, pour les enceintes d'Olympie, où nous allons saluer l'Hermès de Praxitèle.

La route est solidement construite et très douce, entourée d'un ravissant paysage. L'Élide a l'air d'un grand parc. Des collines boisées ondulent des deux côtés du chemin; les champs sont féconds et cultivés avec soin; çà et là des ruisseaux d'eau vive les parcourent et parfois l'inégalité du terrain les transforme en cascades. Au loin, de belles montagnes plantureuses s'élèvent en étages, des villages s'y abritent sous de grands arbres; les couleurs de la végétation et des rochers que dore le soleil revêtent d'un brillant manteau la majesté gracieuse de leurs flancs et de leurs cimes.

XI

Peu à peu l'espace se resserre, de grands bois nous entourent, les touffes d'arbres arrondis prennent un aspect sévère, la route entre dans une vallée profonde, ombragée, silencieuse : on se sent pénétré d'une sorte de respect mystique sous les feuillages des érables et des platanes. Les dieux antiques habitent sous ces voûtes : nous pressentons dans ce calme solennel la beauté des forêts sacrées. Puis la vallée s'élargit et devient une plaine ronde, environnée de collines et d'épais massifs de verdure, disposée en forme de cirque immense. Au pied de ces collines, dans un large rayon de soleil, sur un terrain plat qui s'étend jusqu'à l'Alphée, une multitude de colonnes brisées à demi-hauteur se développent

en avenues, en portiques, en enceintes de temples. L'amphithéâtre des bois semble garder avec amour, mystérieusement, loin des hommes, avec une jalousie inquiète, ces débris découronnés.

Nous sommes à Olympie. Toute la Grèce, aux époques fixées, accourait dans ce magnifique et charmant paysage. Ces monuments en ruine étaient réservés aux exercices préparatoires des athlètes, aux luttes décisives, à la demeure des magistrats suprêmes, à tout l'appareil des fêtes dont les héros étaient salués de tant d'acclamations, entourés de tant de gloire. Pindare a chanté ces combats pacifiques du stade et les noms des victorieux. C'était ici que les éphèbes, modèles des grands statuaires, se disputaient les couronnes de myrtes et de lauriers. Robustes et lestes, pareils à des dieux de marbre, triomphants à la course des chars, au pugilat, au pentathle, dans toutes les belles épreuves de l'adresse et de la force, types de la forme humaine la plus pure et de la radieuse jeunesse, ils étaient l'honneur de leurs familles et de leurs cités : « la lyre et la flûte harmonieuses, s'écrie leur poète, les immortalisent par leurs accords et les Piérides, filles de Jupiter, donnent à leur succès un éclat éternel ». Dominant les vastes arènes, les sanctuaires des dieux, remplis de statues et d'offrandes, dressaient dans l'azur du ciel les splendeurs marmoréennes de leurs frises et de leurs frontons : les cérémonies solennelles et les blanches théories se développaient sous les longs péristyles, et tout un peuple vivait pendant quelques jours dans le rayonnement de la beauté, de la poésie et de la victoire.

Puis sont venus les heures sombres, l'asservissement, les désastres. Les inondations de l'Alphée, les ravages des barbares, l'action du temps avaient peu à peu couvert de sables, de débris superposés toute cette plaine abandonnée. Sur les colonnes brisées et les murs effondrés, des amoncellements de terre et de plantes avaient transformé les enceintes illustres en un désert onduleux d'où ressortaient de loin en loin quelques fragments solitaires comme des mâts de navires naufragés au-dessus de la mer. L'Allemagne a eu l'honneur de dégager, après un travail de dix années persévérantes, ces restes ensevelis. Mais tous les faîtes avaient à jamais disparu : les bases et les premiers tambours des colonnes ont seuls subsisté. L'archéologie a pu cependant recon-

naître les principaux édifices dans ces décombres, et, de plus, par une juste munificence de la fortune, elle a retrouvé, en leur place indiquée par les vieux périégètes, plusieurs des merveilleuses œuvres dont s'enorgueillissait le monde antique, la Victoire de Pæonios, les frontons d'Alcamène, et par-dessus tout l'Hermès de Praxitèle.

XII

Ce furent assurément, depuis l'heure où était apparue la Vénus de Milo, les plus beaux jours de l'histoire archéologique du dix-neuvième siècle que ceux où la pioche des ouvriers grecs rencontra ces chefs-d'œuvre échappés à la destruction des monuments d'Olympie. On avait bien trouvé jusque-là quelques débris de statuaire, réunis depuis dans le musée construit auprès des antiques enceintes par la munificence de M. Syngros, des têtes de divinités, des bas-reliefs de bronze, des têtes de lions, fragments épars, mutilés, précieux sans doute, mais anonymes, de petites dimensions, épaves isolées du grand désastre. Tout à coup, on était en présence d'œuvres de premier rang, incomplètes, il est vrai, mais dont l'aspect d'ensemble avait survécu, et de l'un des plus authentiques prodiges de l'art antique, l'Hermès cité par Pausanias, découvert dans le temple même où la Grèce l'avait adoré.

On a conquis d'abord un marbre de Pæonios, l'un des plus célèbres disciples de Phidias, la Victoire élançant de sa base triangulaire son corps flexible, aérien, emporté dans une ascension superbe vers les régions lumineuses. La tête de la déesse est perdue, mais le rythme de sa structure a subsisté dans la grâce et dans la fluidité des lignes idéales. Le marbre donne l'impression de la strophe ailée d'un lyrique sublime : il échappe à la terre comme un être céleste et son essor développe l'élégance de ses contours. On a exhumé ensuite une partie considérable des illustres frontons d'Alcamène, statues de grandeur surhumaine, une Antiope renversée par un centaure, un Apollon étendant le bras

avec un geste épique, tout un ensemble d'un travail rude, d'un mouvement hardi, violent même, destiné à être vu de loin et à saisir quand même le regard par ses formes puissantes et l'énergie des attitudes. Enfin, l'Hermès a revu la lumière : c'était la joie, la gloire suprême et la récompense des archéologues.

Quand j'ai visité Olympie, l'Hermès n'habitait pas encore dans le musée dont la construction n'avait pas été achevée. Il était, avec beaucoup d'autres fragments, entre autres ceux d'Alcamène, sous un hangar de planches, dressé sur ses genoux brisés et lié à un poteau comme un saint Sébastien. Lorsqu'il était sorti des mains de Praxitèle, le dieu était debout, portant sur son épaule un Bacchus enfant auquel il offrait une grappe de raisin : nous n'avions sous les yeux, dans ce hangar, que sa tête et son corps jusqu'à mi-jambes; les débris épars de la statue, une partie du Bacchus, un pied de l'Hermès, le cippe sur lequel il était appuyé avaient été déposés ailleurs; les bras semblent être à jamais perdus. Nous ne pouvions que bien imparfaitement comprendre l'ensemble de l'œuvre. Nous sommes restés toutefois, mes compagnons de voyage et moi, éblouis et muets devant ce visage et ce torse divins.

Je les revois et je les reverrai toujours dans mon souvenir comme si c'était hier. La tête, jeune, souriante, vigoureusement accentuée, d'une beauté virile où resplendit la joie éternelle des dieux, s'incline avec grâce vers le cou robuste et souple : sur le front, sur tous les traits, la majesté de l'être supérieur à l'humanité s'unit à la séduisante expression des lignes harmonieuses : la poitrine nue, le modelé simple et savant du corps se développent comme le type même de la force et de la sérénité. Le travail matériel du ciseau a donné au marbre la morbidesse de la chair sans amollir aucun contour : c'est un torse vivant et qui rayonne d'un éclat céleste; c'est un homme et c'est un immortel, le rêve de l'anthropomorphisme grec réalisé. On est d'autant plus frappé de la beauté de l'Hermès qu'on a plus longtemps étudié et aimé la sculpture hellène. Sa supériorité est tellement sensible sur les chefs-d'œuvre qu'on a le plus admirés (j'excepte toujours Phidias) qu'on l'enveloppe d'un respect presque religieux. On s'explique sur-le-champ pourquoi, dans cette Grèce du quatrième siècle, où vivaient tant d'artistes illustres, Praxitèle était au premier rang. Phidias avait été plus simple et plus sévère ; il avait conçu plus direc-

tement le pur idéal : Praxitèle a eu le sentiment plus intense de la vie, un génie plus suave, une main plus souple. Tous les sculpteurs antiques se groupent au-dessous de ces deux maîtres, et je puis dire qu'on a cette impression immédiatement, à première vue, comme une affirmation irrésistible et incommutable de l'esprit, dès qu'on a contemplé un instant les vierges et les éphèbes des Panathénées et le dieu d'Olympie. Mon admiration pour les autres œuvres du ciseau hellène ne s'est assurément pas amoindrie; j'ai revu depuis, au Vatican, l'Apollon et le Jason et le torse d'Apollonios, à Florence la Vénus de Cléomène, au Louvre la Vénus de Milo, avec la même joie et la même ferveur; mais j'avais eu devant l'Hermès la vision du *summum* de l'art grec, et j'ai la certitude de ne l'avoir jamais eue aussi puissante que là et devant les marbres du Parthénon.

XIII

Nous sommes restés jusqu'au coucher du soleil dans cette calme vallée. Au milieu du silence qui enveloppe à jamais la plaine autrefois si bruyante, nous étions moins émus par le souvenir des hommes et de leurs fêtes que par la beauté sereine des collines circulaires dont les ombrages répandaient sur nous une paix profonde. Ces arbres, ces gazons, ces ondulations vertes et fleuries en face des ruines nous redisaient sans doute l'antithèse banale, si l'on veut, mais toujours saisissante de l'éternelle jeunesse de la nature et de la caducité des grandeurs humaines : mais la grâce du paysage et sa gravité, les sommets imposants des massifs du bois sacré, les lointains bleuâtres où passent les eaux rapides de l'Alphée, la douceur de l'air, l'éclat du ciel qui devenait rose à l'Occident, nous laissaient par eux-mêmes dans l'âme une impression pacifique et attendrie. Nous comprenions les Grecs, inspirés comme toujours en grands artistes, d'avoir choisi cette enceinte, large comme il convient aux arènes héroïques, lumineuse au centre, abritée sur ses contours, à la fois souriante comme une pastorale, majestueuse comme une épopée, vallée digne du séjour

des dieux, du triomphe des éphèbes et des hymnes de Pindare.

Sous la vague clarté d'un long crépuscule, nous avons revu les campagnes d'Élide et Pyrgos. Par une nuit magnifique, nous avons remonté encore la côte du Péloponèse, et, laissant à notre gauche les îles Ioniennes dans les brumes de l'aurore, nous sommes arrivés à l'entrée du golfe de Corinthe aux premières heures du jour. Patras, à notre droite, ouvrait son port au pied des hauts sommets du Pan-Achaïcos : sur le rivage opposé, les marécages de Missolonghi, plaine basse et nue, s'étendaient comme un grand désert jaunâtre jusqu'à l'horizon. En face, les eaux du golfe, doucement éclairées par les premiers rayons du soleil, ridées par une brise du matin, semblaient rouler des étoiles d'or.

Les rues de Patras sont construites à angle droit; elle a des édifices modernes, un théâtre, un palais de justice, des fontaines de bronze, mais pas de vestiges antiques. La guerre de l'Indépendance avait détruit la vieille cité où le drapeau de l'insurrection a été déployé pour la première fois : elle a été rebâtie sur un plan déterminé par des architectes français : son port commercial a pris rapidement une grande importance; il est tête de ligne du chemin de fer qui va sur Athènes par Corinthe, le premier point de débarquement des voyageurs et des marchandises qui viennent de Brindisi en Grèce. Patras est donc la seconde ville du royaume par sa situation maritime, l'activité de ses négociants, son étendue et sa population. Ses belles campagnes vertes sur les premières pentes du Pan-Achaïcos, qui la domine de ses cimes rocheuses, l'entourent d'une riante ceinture de vignes et d'oliviers. Dans les grands bouquets d'arbres qui tapissent jusqu'à mi-côte la montagne et les collines dont elle est précédée, des maisons blanches aux toits rouges apparaissent çà et là environnées de vergers, Plus haut encore, le monastère d'Hierocomion cache à demi ses longs bâtiments, son église du moyen âge, ses terrasses, dans les bois de sapins et de platanes. Nous avons monté par des sentiers assez rudes, mais abrités par les touffes épaisses d'une végétation sauvage, jusqu'à cette retraite qui a été, dès l'origine de la liberté grecque, l'un des ardents foyers du patriotisme et de la guerre sacrée. La vieille maison est solitaire et silencieuse : ses murs tristes semblent ensevelis sous l'ombre des arbres séculaires. Mais en s'avançant au fond des jardins qui surplombent les lacets de

la montagne, on est tout à coup ébloui par la splendeur de l'horizon : la mer Ionienne, les côtes de Zante et au loin les profils de Céphalonie, d'Ithaque et de Sainte-Maure, les rivages fuyants de l'Acarnanie, développent dans le radieux espace leurs teintes azurées ou violettes, accentuées au premier plan et se décolorant peu à peu, ravivées çà et là par quelque puissante échappée de soleil entre deux nuages, et s'éteignant dans la blancheur vague des lointains. A nos pieds tout le déploiement des collines en étage, Patras étendu en bas dans la verdure, et la large embouchure du golfe de Corinthe, qui se rétrécit en s'enfonçant à droite dans les profondeurs des montagnes, comme un immense fleuve bleu.

XIV

Nous l'avons remonté jusqu'à l'isthme, passant d'abord devant le château de Roumélie et ses vieilles murailles crénelées dont les bases sont baignées par la mer qui a été le théâtre de la bataille de Lépante. Nous l'avons saluée, émus par les souvenirs qu'elle évoque devant nos yeux et nos âmes, cette baie à jamais illustre qui a vu le duel à mort du Christianisme et de l'Islam. La dernière invasion s'est brisée sur ses rochers et engloutie dans ses vagues. Nous n'avons vu sur la plage qu'une humble tartane grecque arborant le pavillon d'azur à la croix blanche : elle semblait, sur ces eaux où s'étaient rencontrés il y trois siècles les flottes des deux mondes, le dernier mot de la lutte, le témoignage indéniable de la victoire. Je me reportais en esprit au jour où le formidable tumulte du combat se prolongeait comme une tempête sur l'étendue de ces rivages : le petit drapeau de la tartane flottant au vent d'été, au-dessus de la mer immobile, m'apparaissait comme le symbole du triomphe désormais pacifique de l'Occident sur l'Orient.

Les deux côtes du golfe de Corinthe sont montagneuses sur presque toute leur étendue; mais celle de l'Achaïe sont beaucoup moins élevées que celles de la Phocide; parfois même, surtout

aux alentours de l'antique Sicyone, elles ne présentent que de faibles ondulations, tandis que sur la rive opposée se dressent de grandes masses sombres et sauvages, couronnées de nuées, et enfin les magnifiques sommets du Parnasse. Lorsque nous sommes passés devant la double cime, vaguement encore poudrée de neige, et qui dessinait si bien, si nettement, ses fines arêtes sur le fond du ciel, la sainte montagne d'Apollon avait vraiment l'aspect d'un immense autel. Les rayons obliques du soleil couchant couvraient d'or et de lueurs roses ses hautes forêts et ses rochers; la mer, la terre et le ciel fondaient leurs couleurs ardentes dans une magnifique et religieuse apothéose. Nous concevions l'enthousiasme des races archaïques en face de la nature sacrée, et leur rêve idéal des muses harmonieuses, enveloppées d'une lumière éternelle, ravies en extase par la lyre d'un dieu.

J'avais le désir de monter à Delphes, et je l'eusse fait assurément si les fouilles des sanctuaires eussent alors été commencées. J'avais bien signé avec M. Coumoundouros une convention qui en concédait le privilège à notre École française d'Athènes, et je comptais revenir sur le Parnasse avec nos archéologues. Mais l'occasion perdue ne s'est pas retrouvée : pour des motifs qui n'avaient rien à voir avec la teneur de cet acte non plus qu'avec les temples et les statues, le gouvernement hellène en ajourna la ratification, et lorsqu'il fut définitivement conclu, je n'étais plus ministre en Grèce. Je n'ai donc jamais vu l'auguste séjour de la Pythonisse et n'ai contemplé qu'au passage et de loin les escarpements de la montagne où le monde antique interrogeait l'avenir et la volonté des dieux.

La *Vénus* jetait l'ancre le soir devant l'isthme de Corinthe. Je l'avais traversé autrefois avant l'entreprise du canal : ce n'était qu'un long monticule désert, aride, parsemé d'arbustes grêles, mais d'où l'on admirait la perspective des deux mers. Je le revoyais au milieu du grand travail qui a réuni, depuis, les golfes de Lépante et d'Égine; il était couvert d'ouvriers, encombré de machines, de charpentes et de bâtisses provisoires, bouleversé par la tranchée à demi ouverte, par la construction ébauchée des villes de Posidonia et d'Isthmia à ses deux issues d'Occident et d'Orient.

Mon voyage était achevé. L'Acrocorinthe dressait sa grande ombre sur les ruines informes de l'illustre cité saccagée par Mum-

mius et, depuis, par tous les Barbares. Il n'en reste que deux colonnes frustes. Sans m'arrêter dans ce village qui, des jours antiques, n'a gardé que son nom, j'ai pris congé de l'amiral qui allait remonter vers la mer Ionienne, et je me suis embarqué sur un petit vapeur grec pour rentrer au Pirée en longeant la côte de Mégare. Et sur le pont, seul et recueilli dans ma pensée, je songeais à tous les rivages que je venais de parcourir, aux paysages superbes, aux œuvres d'art en ruines et toujours vivantes qui couvrent ce sol vraiment sacré, aux ancêtres illustres et aussi aux générations présentes si intelligentes, si actives, si noblement ambitieuses, et qui, environnées et illuminées par la gloire du passé qui ne vieillit pas, sont restées jeunes sous la poussière des siècles.

CHAPITRE IX

AU PAYS DU SPHINX

THÈBES — LE LAC COPAÏS — ÉLEUSIS

Je conduirai aujourd'hui mes lecteurs dans une région non moins riche que le Péloponèse en souvenirs de mythologie et d'histoire, dans cette Béotie où apparaissent les fantômes d'Œdipe et du Sphinx, la légende des Sept Chefs devant Thèbes, l'épopée des guerres médiques et d'Épaminondas, et où la science et le travail modernes, pareils aux antiques héros vainqueurs des monstres, viennent de lutter, victorieusement je l'espère, contre l'hydre de la fièvre en desséchant le lac et les marécages du Copaïs. La liberté a rendu la vie aux plus illustres pays hellènes, et cette vie se manifeste non seulement par un intense développement de civilisation intellectuelle dans l'ordre des idées littéraires ou politiques, mais aussi par de grandes œuvres matérielles, routes et monuments, fouilles multipliées, travaux de premier rang en Béotie, au Laurium, en Élide, à Corinthe. Ainsi la Grèce moderne, bien que privée encore de tant d'enfants de sa race, bien qu'entravée souvent par la médiocrité de ses ressources, entend être digne de la Grèce antique, et s'avance, j'en suis persuadé, vers un brillant avenir, constamment encouragée d'ailleurs par la fraternelle affection de la France.

I

J'avais été convié à l'inauguration des travaux presque achevés du lac Copaïs. Ayant visité le pays avant qu'ils eussent été com-

mencés, j'avais pu me rendre compte des difficultés de l'œuvre. Une Compagnie française en avait pris l'initiative, et je dois ici rendre hommage aux premiers efforts dirigés par un ingénieur extrêmement distingué, notre compatriote, M. Taratte, enlevé par une mort prématurée. Sa fin qui nous avait tous profondément émus interrompit quelque temps les études et les travaux préliminaires. La Compagnie fut heureusement bien inspirée dans le choix de son successeur : M. Pochet, ingénieur des ponts et chaussées, comme M. Taratte, se donna tout entier, avec autant d'intelligence que de dévouement, à l'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir dans la région paludéenne : son instruction technique, sa ferme volonté, l'autorité qu'il sut acquérir sur un personnel nombreux et cosmopolite, dominèrent les difficultés prévues et imprévues. Enfin il avait mené à bien l'entreprise, et, par les canaux qu'il avait tracés et construits, les eaux du Copaïs allaient s'écouler dans deux lacs voisins et dans la mer, laissant libre pour l'agriculture la vaste étendue de terrain abandonné jusque-là à de pernicieux marécages. J'étais appelé à assister à la rupture des barrages et à l'entrée des eaux dans les canaux destinés à les recevoir.

II

Il y a deux itinéraires d'Athènes à Thèbes : l'un, par terre, traverse Éleusis et le Cithéron; l'autre, par mer, contourne les rivages de l'Attique, double le cap Sunium, et remonte entre la côte et l'Eubée, jusqu'au détroit de Chalcis; là, on peut soit débarquer et, franchissant la montagne de Klephto-Vouni et la plaine de Tanagra, arriver au centre de la Béotie, soit continuer jusqu'à Anthédon, y prendre terre et se diriger sur Thèbes par la région des deux petits lacs intérieurs de Likéri et de Paralimni qui sont devenus maintenant les déversoirs du Copaïs. C'est cette dernière route que j'ai prise sur un paquebot grec frété par la Compagnie d'exploitation : le tunnel et une grande partie du canal qui conduisent les eaux du Copaïs vers la mer sont en effet dans le vaste district qui va d'Anthédon à Thèbes, et je voulais les visiter pour

me rendre compte de l'ensemble de l'entreprise avant l'inauguration qui devait avoir lieu le lendemain sur les rivages mêmes et aux alentours du Copaïs. J'ai donc réservé pour mon retour tout l'itinéraire étranger à l'excursion officielle, c'est-à-dire Thèbes, la plaine de Platées, le Cithéron, Éleuthères et le pays montagneux qui s'étend jusqu'au golfe d'Éleusis et Athènes.

Le paquebot a suivi longtemps la côte de l'Attique basse et stérile : des rochers, tantôt jaunes, tantôt noirs, incessamment rongés par des vagues, stratifications prolongées, des bandes de sable, des monticules de pierre ponce s'étendent depuis la sortie du Pirée jusqu'au promontoire de Sunium. Un peu avant le cap illustre, le rivage s'élève progressivement; ses ondulations sont couvertes d'arbustes sauvages; enfin nous passons, en ralentissant notre marche, devant la haute falaise où se dressent les blanches colonnes, débris du temple de Minerve.

C'est une apparition lumineuse dans la grande solitude de la terre et de la mer. Le merveilleux péristyle de marbre ressort sur le ciel d'un bleu sombre avec une intensité diaphane. Le promontoire, majestueux comme un autel, plonge sa base dans l'eau profonde qui rejaillit en écume sur sa muraille lisse : les colonnes se groupent sous le soleil comme un chœur de vierges sacrées. L'imagination ranime aisément la légende antique, et l'on croit voir sur la terrasse Platon pensif, les yeux fixés sur l'horizon à la fois splendide et mystérieux. Nous doublons le cap en silence, respectueusement ravis par la beauté solennelle du paysage et par l'éclat des ruines. En remontant la côte, nous les voyons peu à peu décroître dans la transparence azurée de l'air. Il semble que les déesses, un instant posées sur cette cime, ont repris leur vol dans l'espace.

Nous voici à l'entrée du canal d'Oropos qui sépare au sud le continent grec de l'Eubée. Les grands sommets neigeux de l'île développent déjà leurs amples lignes à l'horizon : l'amphithéâtre est magnifique; un vaste premier plan de mer s'étend en nappes rutilantes sous le soleil; à notre gauche, le rivage attique remonte brusquement vers le nord, couronné dans le lointain par le versant oriental de l'Hymette qui décline de plus en plus en s'approchant du rivage, et qui devient peu à peu une tumultueuse fluctuation de collines; à droite, l'Eubée déploie ses longues perspec-

tives; en face, le détroit, si large à son embouchure, s'amincit visiblement jusque vers les brumes légères qui nous cachent encore l'Euripe et Chalcis.

Nous voici bientôt devant le mont Laurium et le bourg d'Ergastiria, né d'hier, devenu en peu de temps presque une ville, grâce aux deux usines qui exploitent, l'une les rejets des mines antiques épars dans la plaine, et l'autre les nombreux filons de plomb argentifère et de calamine. De hautes cheminées, de vastes bâtiments, des chantiers en plein air, sont construits à l'entour du port. Deux ans auparavant, j'avais visité en détail le matériel de ces florissantes industries, les monticules d'*ecvolades* qui seront bientôt épuisés, les profondeurs des mines, qui promettent pour de longues années encore de sérieuses richesses aux travailleurs. En considérant aujourd'hui encore, à distance, ce paysage sévère, ma pensée se reportait à plus de vingt siècles en arrière, au temps où l'Athènes de Périclès couvrait le même rivage d'ouvriers esclaves, où ses bateaux de transport encombraient la petite baie que domine maintenant la ville, où la servitude enrégimentée recueillait sous le fouet des hommes libres les trésors qui payaient sur l'acropole les merveilles de la civilisation antique.

Ainsi, les plus belles choses de ce monde, la réalisation des plus nobles conceptions de la pensée humaine, les Propylées, le Parthénon, les temples d'Érechthée et de la Victoire et tout ce que ces divines œuvres ont répandu dans l'univers d'enseignement lumineux et d'admiration féconde, sont dus en partie à l'obscur labeur de misérables captifs enfouis dans ces souterrains immenses. Il a fallu que tant d'êtres fussent condamnés à souffrir et à mourir au Laurium pour que le génie d'Ictinus, de Mnésiclès et de Phidias pût s'épanouir en liberté sur le rocher de Minerve. L'accablement de tant de générations sous une tyrannie farouche a été nécessaire à l'éclosion de cette gloire; et ces magnificences de l'art et de la paix ont été, comme les triomphes de la guerre, achetées au prix de milliers de victimes. Du moins, en donnant un hommage reconnaissant à ces ombres oubliées, la postérité ne saurait dire qu'elles ont été sacrifiées en vain; le Parthénon est une de ces rares victoires qui absorbent dans leur splendeur le souvenir de ce qu'elles ont coûté.

Au delà du Laurium, les derniers contreforts du Parnès s'in-

clinent vers le rivage : sur l'une de ces hauteurs vertes, la forteresse de Décélie surveillait autrefois la frontière athénienne. Il n'en reste que quelques ruines. C'est dans un des plis de ces montagnes sauvages, à Tatoï, que s'élève aujourd'hui la résidence d'été du roi des Hellènes, délicieuse retraite entourée d'épaisses forêts. Le bord de la mer reste brûlé par le soleil, et presque désert. Je n'aperçois que d'espace en espace quelques bouquets d'arbres et des maisonnettes isolées jusqu'à Oropos, vaste domaine d'un des plus riches citoyens d'Athènes, mon ami, M. Syngros, qui, après avoir doté son pays d'institutions utiles ou charitables, a récemment associé son nom aux antiques gloires d'Olympie, en y construisant le Musée qui est le temple de l'Hermès.

III

Les deux rives du canal se rapprochent, et bientôt l'Eubée et le continent ne sont plus séparés que par un intervalle trop étroit pour que notre paquebot le puisse franchir. Nous sommes devant l'Euripe dont les eaux, à des heures régulièrement alternées, remontent vers le nord ou descendent au sud comme un torrent : singulier phénomène de marée qui désespérait la science des anciens Grecs et dont les causes précises n'ont jamais été bien déterminées. Un pont de quelques arches réunit l'Eubée à la rive de Béotie : la ville de Chalcis avec ses fortifications vénitiennes s'élève au bord de l'Euripe entre les deux larges canaux d'Oropos et d'Égripo, magnifiques bras de mer qui lui forment à droite et à gauche un double horizon illimité. Je me souvenais que deux ans auparavant il m'avait été donné de contempler du haut de la montagne béotienne de Klephto-Vouni le spectacle du détroit, et ces deux espaces bleus qui s'étendent et s'élargissent de plus en plus en sens inverse, à perte de vue, dans la limpidité de l'air. C'était un abîme de jour, l'une des merveilles de la création, une fête de la terre et du ciel, un de ces tableaux dont on garde à jamais dans les yeux et dans l'âme la joie et la clarté.

A Chalcis, je ne revoyais pas cet ensemble, mais après avoir tra-

versé la ville pour aller rejoindre de l'autre côté de l'Euripe un autre paquebot qui nous attendait, avec quelle admiration nous avons salué le canal d'Égripo qui déployait ses vagues d'or et ses lointains pleins de rayons! Large, profond, caressé par les grands souffles de la haute mer, illuminé d'une sérénité mythologique, il nous rappelait les étendues où erraient le char d'Amphitrite, le cortége des divinités marines, la Galatée bercée par les ondulations des flots apaisés, le rêve d'Homère et de Théocrite, de Virgile et de Raphaël. Ces réminiscences se présentent ici tout naturellement à la pensée, et l'on comprend que les descriptions des poètes ne sont pas une vaine rhétorique, mais l'expression même de leur enthousiasme; tout en effet est animé sous cette lumière immense; la vision de la beauté plane sur les eaux enveloppées de soleil, et c'est spontanément que les vieux maîtres plaçaient dans ces *templa serena* la vie triomphante des Immortels.

Nous nous éloignons de la côte d'Eubée pour nous rapprocher de la Béotie, et le paquebot s'arrête devant une rive abaissée, presque déserte, à Anthédon. Quelques maisons construites pour les travaux du Copaïs s'élèvent seules sur ce rivage où, dans les temps antiques, il y avait une ville dont il ne reste plus que les tombeaux. Je crois ces sépulcres à peu près inexplorés, mais il est bien probable qu'on y trouverait, comme dans la plupart des cimetières de la région béotienne, une belle moisson de statuettes et de vases. Aujourd'hui, la plaine est muette; cette solitude est le point d'arrivée du tunnel et du grand canal destinés à l'écoulement du Copaïs. Nous débarquons et nous visitons à pied ces remarquables ouvrages qui font grand honneur à l'ingénieur français qui les a dirigés : ils sont tout prêts à recevoir les eaux du lac dès que, sous nos yeux, les barrages auront été renversés. Au delà, des voitures nous emmènent à travers un pays accidenté d'abord, couvert de genêts et de tamaris, puis le long d'un des petits lacs de montagnes dans lesquels passera le torrent, enfin dans la fertile campagne de Béotie et jusqu'à Thèbes où nous arrivons à la nuit close.

Il ne faut pas s'attendre à trouver à Thèbes des vestiges d'art ou d'histoire. Les temps de Laïus et d'Œdipe, non plus que ceux d'Épaminondas, n'ont rien laissé sur le sol. La fontaine de Dircé subsiste seule de tant de souvenirs : les femmes thébaines y lavent

leurs légumes et leur linge; c'est une source comme tant d'autres, fort utile, mais que nulle nymphée ne signale au voyageur. La Cadmée n'est qu'une colline au centre de la petite ville : d'obscures maisons la recouvrent. Épaminondas voulait y transporter les édifices de l'acropole athénien, à ce que dit Plutarque : c'était le rêve d'un soldat victorieux, mais quelque peu barbare, et je doute fort que le héros de Leuctres ait sérieusement pensé à l'exécuter. La Cadmée n'était pas un piédestal pour le Parthénon; Thèbes, accidentellement victorieuse par un hasard militaire, n'était pas digne de recevoir chez elle Ictinus et Phidias : c'eût été un acte de pillage qui l'eût déshonorée. Il faut avoir réalisé soi-même une pareille œuvre pour mériter de vivre à son ombre.

Thèbes, retombée dans le silence après la mort d'Épaminondas à Mantinée, n'avait pas construit de grands édifices. Elle a gardé longtemps la maison de Pindare épargnée par Alexandre, mais cette maison a disparu, et l'on ne sait même où elle était située. La ville actuelle est fort petite, bâtie à l'entour de la Cadmée : ses habitations de médiocre apparence se suivent assez régulièrement sur deux longues avenues plantées, ou se dispersent, en s'éloignant de ces rues, sur les flancs de la colline. Je ne pense pas qu'il y ait à retrouver d'intéressantes ruines dans ces grands espaces. Les Béotiens, on le sait, n'étaient point des artistes : ils avaient même en Grèce autrefois la réputation d'avoir peu d'esprit; cette opinion-là était évidemment une ironie athénienne, car enfin ce pays dédaigné a enfanté Hésiode et après lui le grand lyrique hellène, et Plutarque. Toutefois, si, à son heure, il a failli obtenir la prépondérance politique sur la sévère Sparte et sur l'auguste ville de Minerve, en réalité, le reste de son histoire est demeuré dans l'ombre, et nul monument considérable ne s'est dressé au-dessus des vulgaires maisons de ses citoyens rustiques. La fertilité de leur sol les conviait aux travaux des champs, et il semble que leurs belles récoltes les aient distraits des œuvres d'art. Autour d'eux, Tanagra et la Locride avaient leurs écoles de coroplastes, Delphes avait édifié ses imposants sanctuaires, Éleusis les enceintes sacrées de Cérès : à Thèbes, on chercherait en vain d'illustres débris; l'intérieur du sol n'a même pas révélé de curieuses sépultures; on ne sait ce que sont devenues les statues et les quelques temples

cités par Pausanias. Ville morte, dirait-on ailleurs, mais en Grèce rien ne meurt; Thèbes reste protégée par le fantôme héroïque d'Épaminondas et les strophes ailées de Pindare.

IV

Nous avons été de là au Copaïs, d'abord par une route en plaine, puis à travers des régions montagneuses. Il faut quelques heures pour ce trajet. Nous avions longé en venant d'Anthédon le lac de Paralimni : nous avons suivi en allant au Copaïs le lac de Likéri. Le paysage en cette contrée est tout à fait sauvage; mais le Likéri est un saphir entouré de rochers sombres. On m'a conté que, dans les grottes qui s'ouvrent toutes noires sur les rives, des brigands, il y a peu d'années encore, avaient improvisé leurs repaires. J'en ai remarqué une entre autres, qui a bien mauvais visage, au bas d'une rude falaise qui tombe à pic dans l'eau transparente. Il paraît que la gendarmerie, pour forcer une bande qui s'y était logée, a dû la prendre par la famine, et je le crois aisément, car cet antre paraît inaccessible. Mais dans quel pittoresque décor ces gens-là s'étaient embusqués! Au-dessus d'eux, la roche lisse; des deux côtés, des ravins encombrés de blocs énormes; devant, la nappe bleue et profonde du lac silencieux; tout autour, une chaîne de hautes collines couvertes d'une végétation d'aspect sinistre. Aucun voisinage possible que les nids des oiseaux de proie. Même sous le beau soleil du matin, ces lieux ont l'air farouche : ils doivent être tout à fait effrayants au crépuscule. On ne saurait rêver plus étrange et plus redoutable coupe-gorge.

En arrivant auprès du Copaïs, et après avoir étudié la série des travaux exécutés par l'entreprise, j'ai lu sur le fronton d'un des tunnels une inscription en grec ancien composée par nos jeunes archéologues de l'École d'Athènes dans le vrai style lapidaire, et qui racontera l'historique de l'œuvre à la postérité. Puis nous nous sommes approchés des barrages, et, de là, nous avions sous les yeux l'immense superficie du lac qui se développe jusqu'à l'horizon fermé par un cirque de montagnes. Au premier plan, sous un ciel

orageux qui jetait sur la surface stagnante des intermittences de rayons et d'ombres, les eaux marécageuses encombrées de roseaux semblaient écrasées sous la pesanteur de l'air. La végétation aquatique frémissait lourdement comme la prairie d'un steppe. Plus loin, dans les intervalles libres, de larges échappées de soleil entre de gros cumulus noirs répandaient sur les rides de l'eau des millions d'étincelles. Ailleurs, les nuages coloraient de nuance d'ardoise l'immobile miroir. Au delà, quelques îlots s'entouraient d'une brume d'où émergeaient d'épaisses masses de feuillage. Des oiseaux de marais planaient dans l'atmosphère humide et chaude, et toute cette étendue alternativement plaquée d'or, de reflets glauques, de grandes traînées obscures, s'enfonçait dans les lointains blafards où se distinguaient à peine les contours violacés ou jaunes des rives basses et des incertains promontoires. Les perspectives du lac, sous la clarté morne, semblaient fuir sous nos yeux, comme des formes indéfinies entrevues dans un rêve. Là-bas, bien loin à droite, quelques taches pâles se détachant en clair sur le vert foncé du rivage, indiquaient l'emplacement de l'archaïque cité d'Orchomène. Enfin, sur toute la rive gauche et au fond, deux montagnes énormes dressaient leurs rochers, leurs forêts, leurs pics formidables, et nous étions émus devant ces grandes chaînes : l'une, confuse, taillée à larges pans tumultueux, était l'Hélicon ; l'autre, plus élevée, élançait avec une harmonie superbe vers le ciel pur au-dessus d'elle deux cimes neigeuses : c'était le Parnasse.

Je l'avais vue jadis, la montagne sacrée, sous la clarté rose de l'aurore, en traversant le golfe de Corinthe. Au bord du Copaïs, j'admirais son autre versant plus vaste, assombri à la base par des régions sylvestres et profondes. Mais, de quelque côté qu'on les contemple, ses deux têtes blanches, sous lesquelles passent les nuées, dominent tous les sommets qui les entourent par leur majesté souveraine et surtout par leur sculpturale beauté. Il y a sur ces hauteurs, au-dessous des pics sublimes, des retraites verdoyantes, des anfractuosités remplies de sapins et de chênes, des vallées supérieures où la mythologie avait placé le séjour des Muses. Le Parnasse était bien, dans la pensée de ces peuples épris des divins symboles, la figure même de l'art humain et mystique à la fois qui a toujours été leur rêve. Enveloppé de toutes les

formes capricieuses de la terre, il déploie sur ses flancs les végétations austères et souriantes, les rochers et les mousses, les torrents, les fourrés ténébreux et les clairières, mais au sommet il est dans le ciel même, dans les pays de l'éther, dans le calme éternel de l'infini.

V

Pendant que nous admirions ces magnificences, les populations d'alentour, en habits de fête, s'étaient groupées auprès des barrages du Copaïs, sur les remblais du grand canal. Les hommes en vestes de couleur, bonnets de laine noirs ou rouges et fustanelles blanches, portaient des ceintures de cuir hérissées de poignards et de pistolets. Les femmes avaient des casaques ou des corselets multicolores avec des guimpes de toile fine, des ceintures dorées, des tabliers brodés, pailletés de petites arabesques de cuivre, sur fond bleu ou écarlate, des jupes à grands plis droits, des colliers à étages, des coiffures de brillantes étoffes constellées de monnaies d'argent que la mode du pays dispose en festons et en couronnes. Les unes tenaient leurs enfants dans leurs bras, les autres étaient entourées de toute une troupe bruyante de bambins vêtus comme elles d'éclatants costumes. On eût dit un lever de rideau d'opéra, d'autant que le soleil, en ce moment victorieux enfin des nuages, répandait sur ce luxe rustique, sur ces nuances si vives où dominait la pourpre et l'azur, une lumière ardente et allumait des étoiles sur les naïfs bijoux et les broderies grossières des matrones et des belles filles de la montagne.

L'inauguration des travaux désormais accomplis a été très solennelle. Devant une tente pavoisée de pavillons tricolores et de drapeaux hellènes, bleus à croix blanche, l'ingénieur en chef, directeur de l'entreprise, prononça un discours substantiel qui exposait l'histoire et le bienfait d'une œuvre non moins utile à l'agriculture qu'à la salubrité de la contrée : le représentant du gouvernement grec répondit en termes excellents, émus, remplis du sentiment fraternel dont les deux nations sont animées l'une

envers l'autre. Puis, à un signal donné, des ouvriers s'avancèrent armés de lourds marteaux de fer, et attaquèrent à grands coups rythmés l'épaisse charpente du barrage. Un labeur de quatre années se résumait dans un effort suprême. La forme séculaire des choses allait être modifiée par l'industrie et la volonté humaines. Au milieu d'un silence profond, d'une attente anxieuse, les massues retentissaient sur les madriers. Soudain tout s'écroula avec fracas, et les eaux du Copaïs, s'échappant en flots sablonneux, en gerbes d'écume, roulant des rocs et des poutres dans leurs tourbillons, descendirent dans le canal et commencèrent à s'écouler entre ses murailles de pierre. Des applaudissements et des cris d'allégresse saluèrent ce spectacle : les assistants confondaient dans leurs acclamations enthousiastes la France et la Grèce unies dans la même victoire.

Le soir, la ville de Thèbes était en fête. Des banquets et jeux populaires, des illuminations, un feu d'artifice, célébraient le succès de l'entreprise. Si un émule de Pindare nous eût chanté dans cette patrie du poète, sous ce ciel étoilé, une ode digne des Olympiques et célébrant la science, nouvel Hercule, domptant l'hydre paludéenne du Copaïs, je crois bien qu'il eût été compris par toute cette foule reconnaissante et joyeuse. Du moins, à défaut de poème, le sentiment public s'exprimait avec éloquence : la Grèce moderne avait la conscience d'une belle œuvre faite et d'une journée féconde.

VI

Deux jours après, je suis retourné à Athènes, cette fois par la voie de terre, qui est la route du Cithéron. N'ayant plus de caractère officiel, je pouvais voyager paisiblement, m'arrêter à mon gré et interroger sur mon chemin les paysages et les souvenirs. Au sortir de Thèbes, on est dans une vaste plaine, bien cultivée, traversée par une petite rivière, l'antique Isménos, qui promène entre des berges élevées son cours à demi caché sous de hautes herbes. Toute la ville apparaît de là, rassemblée sur la colline que

dominait jadis la forteresse de Cadmus : des bouquets d'arbres, des jardins en étage lui forment une brillante ceinture.

Un fait insolite en Grèce me frappe, tandis que je considère cet agréable tableau : c'est à quel point il est peu d'accord avec les événements de sa primitive histoire. Je ne saurais m'imaginer dans cette campagne claire et gracieuse les murs cyclopéens du palais de Laïus et d'Œdipe, les fortifications attaquées par les sept chefs d'Eschyle, le décor majestueux de la légende des temps héroïques. Le théâtre de ces péripéties formidables n'est qu'un groupe de verdure et de maisons riantes. Les populations épouvantées autrefois par tant d'aventures tragiques, par les énigmes du Sphinx et les crimes inconscients d'Œdipe, par les ravages de la peste, par les haines fratricides d'Etéocle et de Polynice, et les hordes des Capanée, des Amphiaraüs, des Tydée qui assiégeaient les portes et les tours, revivent ici sans doute dans nos souvenirs; mais je ne retrouve nulle part l'empreinte de la légendaire épopée. L'aspect du sol et de la petite cité est au contraire essentiellement pacifique. Tandis que les emplacements illustres de la Grèce ont, en général, conservé une physionomie significative en harmonie avec leur passé, celui-ci qui a vu tant d'horribles épisodes ne donne que des impressions champêtres. Athènes, si dévastés que soient ses temples, a toujours la figure auguste de la vraie souveraine de la race hellène; les âpres montagnes de Laconie sont bien la demeure prédestinée d'une nation de soldats robustes gouvernée par des lois austères; les ruines navrantes de Corinthe, d'où surgissent deux ou trois colonnes comme des mâts de vaisseaux engloutis, racontent les dévastations implacables de Mummius; la vie pastorale des peuplades archaïques se comprend autour de la rustique acropole d'Hercule à Tyrinthe; les bois charmants et les collines harmonieuses d'Olympie, les lumineux espaces où serpente l'Alphée dans les prairies, ont la forme d'un cirque immense préparé par la nature pour les jeux athlétiques du stade et les courses des quadriges; Sunium est la retraite et le sanctuaire que l'on eût rêvés pour le génie de Platon; les mystérieuses profondeurs de Delphes et ses rochers superbes semblent avoir été marqués d'avance pour le séjour des pythonisses; Mycènes, nid de vautours dans les anfractuosités d'une montagne sinistre, raconte les drames sanglants des Atrides; le Parnasse resplendit comme la

poésie même; Délos paraît flotter encore comme aux temps mythologiques; on croit voir errer les Néréides dans l'azur des mers qui entourent les Cyclades; mais à Thèbes, il faut faire un effort de mémoire pour se figurer les lugubres scènes d'autrefois; la forme extérieure des choses, si éloquente ailleurs, est ici indifférente, sans caractère, et ne raconte rien des hommes disparus et des crimes oubliés.

VII

Thèbes s'efface dans le lointain, et nous parcourons toujours la campagne muette en nous rapprochant des grands massifs du Cithéron. Je m'arrête avec respect au milieu de cet espace désert qui s'étend jusqu'au pied des montagnes : c'est un lieu célèbre dans l'histoire de la Grèce, le champ de bataille de Platées. J'avais relu la veille le récit d'Hérodote : il indique parfaitement la situation des armées perse et hellène; les accidents du terrain sont bien tels qu'il les décrit, et l'on comprend à merveille en étudiant le sol les incidents de la lutte glorieuse. Sur l'un des contreforts du Cithéron je voyais, aux rayons du soleil matinal, la blanche ligne des maisons de Platées : c'était de là que descendaient les troupes grecques, tandis que celles de Mardonius occupaient les champs où passe maintenant la route coupée de petits cours d'eau affluents de l'Isménos. La bataille s'est livrée dans ces ondulations, parmi ces fossés pleins de roseaux. Et quelle bataille! la sœur de Salamine, le conflit de deux mondes, de deux civilisations, la victoire qui devait assurer non pas seulement la liberté de la Grèce, ce qui après tout n'était que peu de chose si la Grèce n'eût été qu'une peuplade quelconque, mais la liberté et la diffusion de l'idéal, de l'art, de la poésie, de la philosophie, de toutes les splendeurs de l'âme humaine que cette nation devait révéler à l'univers. Tout est paisible aujourd'hui dans la prairie verdoyante : le laboureur béotien n'y rencontre plus même, comme celui de Virgile, des débris de casques et de javelots, ou des ossements dispersés; mais, sur le sol, des milliers de petites fleurs rouges s'épanouissent pa-

reilles à des gouttes de sang; il semble que la piété de la nature les ait déposées là comme des couronnes d'immortelles sur un tombeau.

VIII

Il faut franchir la chaîne du Cithéron pour rentrer en Attique. La route en lacets passe sur l'un des sommets les moins élevés, et cependant elle est très longue, parfois même fort escarpée. A une certaine hauteur, le chemin domine un précipice à pic, et, de là, on aperçoit à ses pieds toute la Béotie, Thèbes à l'horizon, et dans les perspectives extrêmes l'Hélicon et le Parnasse. C'est un panorama immense dans la lumière de midi. Adossé à un mur de rochers qui se hérisse d'arbustes sauvages, je vois de loin comme un mince ruban blanc la route que je viens de parcourir, et le paysage se déroule dans sa grandiose beauté. Le silence des heures brûlantes se répand sur ces vastes espaces : autour de moi je n'entends dans l'abrupte solitude que des bourdonnements d'abeilles et çà et là quelques clochettes de chèvres errantes parmi les broussailles. Je jette un dernier regard sur la plaine assoupie, et j'entre dans les défilés de la montagne. C'est dans ces environs que la légende avait placé la grotte du Sphinx; mais, sur ce point, la plus aventureuse archéologie est réduite à se taire. Sans doute ces lieux ont un aspect farouche; de toutes parts les rochers, les bois de pins, les détours sombres présentent des abris aux bêtes fauves; il y a là des enchevêtrements de feuillages et de hautes pierres moussues, des profondeurs inquiétantes, des antres béants; monstre mystique ou brigand railleur, le Sphinx demeure éternellement voilé dans les ténèbres; au centre ou sur les hauteurs de l'âpre montagne, tous ces fourrés noirs peuvent bien avoir été son repaire, mais chacun d'eux garde son secret.

Étrange figure de nos destinées, cette fable contemporaine des premières théogonies de la Grèce et de l'Égypte! Comme il est vrai au fond, ce mythe de l'énigme fatale que nous poursuivons sans cesse et qui est la torture de la vie humaine! Nous la trouvons

partout devant nous, dans nos amours, dans nos rêves, dans nos élans vers l'avenir, vers l'au-delà formidable et toujours silencieux. Nos âmes se lassent et nos esprits succombent sans deviner le mot ignoré. Sans cesse, en présence de la face impassible du Sphinx qui personnifie l'inconnu, l'invisible, la nuit, toutes les philosophies travaillent, tous les penseurs, poètes, artistes, savants, sont penchés dans leurs laborieuses veilles. Les événements et les doctrines qui se succèdent proposent des solutions apparentes que d'autres effacent; nous sommes pour nous-mêmes autant d'abîmes; le pourquoi, la raison d'être des choses, l'avenir, sont des cavernes où nos regards se perdent en vain. Nous saisissons bien çà et là quelques lettres du texte infiniment obscur que nous présente l'être mystérieux à la tête de femme, au corps de lion, aux ailes d'aigle, à la queue de serpent, figuré par les Hellènes en marbre et par les Égyptiens en granit rose; mais le sens nous reste indéchiffrable, et les ossements de toutes les générations jonchent en réalité, comme aux temps préhistoriques, la grotte où se tient le monstre qui les a dévorées. L'Œdipe victorieux est le symbole de nos espérances, mais le héros de la légende n'a rien deviné. Le sphinx n'est pas tombé, honteux de sa défaite, dans le gouffre où la mythologie le précipite. Il est toujours vivant, hautain, inexorable, meurtrier, dans son inflexible attitude accroupie, sachant bien qu'il ne sera point pénétré et que jusqu'à la fin des siècles le génie humain, l'éternel déçu, s'épuisera dans sa lutte contre les ténèbres de sa destinée en ce monde et ailleurs. Je ne le vois point sur sa montagne, mais il est partout; on le rencontre à toute heure et dans tout l'univers.

IX

Je songeais ainsi dans les défilés du Cithéron, et pendant ce temps mes quatre petits chevaux thébains m'entraînaient au milieu du tumultueux décor des rochers et de la forêt. S'il y avait encore des brigands en Grèce, c'est dans ces pays solitaires qu'on s'attendrait à les voir ; je n'en ai aperçu aucun, ainsi que j'en étais

du reste fort assuré, et nous avons descendu gaiement, au galop, le versant du Cithéron qui regarde l'Attique. A mi-côte se dresse une magnifique ruine, le plus grand vestige qui subsiste en Grèce des forteresses d'autrefois, les murs et les tours de la citadelle d'Éleuthères. A Décélie il ne reste que des débris, mais Éleuthères a gardé presque toute son enceinte construite en pierres taillées avec précision. La végétation parasite qui les recouvre, les ifs et les platanes qui les couronnent de leurs ombrages, les lierres qui les enveloppent, les broussailles qui cachent le sol, n'ont pas effacé le dessin grandiose des ingénieurs athéniens; les murailles grises sortent victorieuses de la verdure, et, se développant sur le flanc de la montagne, en dominent la crête. J'ai monté à travers ces édifices dont les parties principales ont résisté aux siècles. La position, très forte par elle-même, devenait imprenable pour les armées du temps, défendue par un ouvrage militaire d'une telle étendue et d'une telle solidité : plusieurs tours ont gardé des pans de mur intacts et toute la beauté robuste de leur architecture. L'art athénien se retrouve ici sous une autre forme qu'à l'acropole, mais toujours soucieux de l'harmonieuse simplicité des lignes et de leur aspect monumental. Les restes imposants d'Éleuthères attestent l'œuvre de la même race qui, dans un autre ordre d'idées, a construit les Propylées et le Parthénon.

Nous traversons ensuite une immense plaine, tantôt aride, jaune ou grise, pétrifiée par l'ardent soleil, tantôt bordée au long de la route par des bois en talus : de nombreux ponts franchissent les méandres d'un lit de torrent desséché. Nos chevaux se reposent à Kondoura au milieu d'un petit vallon entouré d'un cirque de collines : deux ou trois maisonnettes et une hôtellerie rustique s'y abritent sous un dôme de grands arbres, dont l'ombre est douce aux voyageurs fatigués. Hospitalité maigre, d'ailleurs : on n'offre que du pain sec et du vin raisiné, mais quel paisible silence, quel charmant dessin des hauteurs! Il y a là quelques muletiers qui paraissent très satisfaits de leur dîner d'anachorètes : nous sommes, nous, ravis de ce repos d'une heure dans cette retraite, sous les pins et les chênes verts. Notre course reprise nous mène enfin par un terrain accidenté jusqu'au bourg de Mandra, dont les habitants ont la réputation d'être sauvages et qui nous ont paru plutôt indifférents et graves : à peu de distance un large espace

apparaît devant nous, baigné dans une clarté radieuse, c'est le golfe d'Éleusis.

X

Toute cette région, de Thèbes à Athènes, est vraiment une terre étrange. Nous quittions la forêt du Sphinx, nous arrivions dans le pays des mystères de Cérès. Ici encore les énigmes qui accablent les âmes se proposaient aux méditations des sages et aux confuses anxiétés des multitudes. Ce village d'Eleusis est un des lieux sacrés où les hommes d'autrefois ont scruté les problèmes de la vie et de la mort avec une passion inassouvie. Assis sur les gradins des salles antiques réservées aux initiés, nous contemplons comme eux l'étendue de la mer et aussi les arcanes où se perdaient leurs yeux effrayés. Le plateau que couvraient les édifices est élevé au-dessus du rivage; à nos pieds la baie développe ses contours arrondis comme une coupe immense; sur les bords, à notre gauche, s'étendent les champs ensemencés par Triptolème; en face, le Corydale consacré à Apollon et à Diane, couronné de rochers et de bois profonds, descend vers le détroit de Salamine; au delà de l'île fameuse, à l'extrême droite, dans les splendeurs de l'Occident, la mer ouvre ses perspectives, baigne la côte de Mégare et s'efface au loin jusqu'aux montagnes de Corinthe. Du haut du portique de marbre qui se déployait jadis devant les enceintes d'Éleusis, les initiés étaient éblouis par la lumière de la terre et du ciel qui les enveloppait de toutes parts, symbole de la lumière divine qu'ils étaient venus chercher sur le sol mystique. Pour ces peuples joyeusement épris des magnificences extérieures, le beau soleil, les vagues transparentes, les horizons à perte de vue, tout le pays animé par la présence des divinités, les cérémonies hiératiques sous les colonnes de marbre, les enseignements interdits aux profanes, étaient bien une révélation supérieure et suffisaient à l'illumination de leurs esprits. Nous sommes aujourd'hui moins accessibles : nous ne subissons plus au même degré la séduction matérielle de cette imposante nature; les problèmes que croyaient pénétrer les

fidèles d'Éleusis gardent pour nous leurs ténèbres malgré le plein air et l'espace. Nous sommes ici d'ailleurs entourés de ruines et de silence, et il y a pour nous une mélancolie dans la grâce même du golfe solitaire; il ne semble si bien sourire, avec quelque dédain peut-être, que pour mieux voiler l'invisible et nous conseiller de l'oublier.

Les emplacements d'Éleusis, fouillés avec persévérance, n'ont point donné de monuments : on n'y a retrouvé que les bases du portique qui regardait la mer et quelques chapelles restreintes. La vraie découverte a été la série des gradins circulaires creusés dans le roc de la colline et aussi des propylées construits, à l'époque d'Adrien, sur le modèle de ceux d'Athènes et dont il ne reste qu'un amoncellement de colonnes et de chapiteaux brisés. Ces ruines sont donc peu de chose au point de vue de l'art. Éleusis n'est plus qu'un souvenir; mais quel souvenir! Il est ineffaçable dans la mémoire des hommes. C'est là que toute la race hellène a publiquement attesté pendant plusieurs siècles l'éternelle préoccupation des âmes devant l'inconnu : cette haute colline a été l'observatoire d'où les yeux de la Grèce, au-dessus et au delà des enchantements de l'étendue terrestre et céleste, essayaient de plonger dans les abîmes vertigineux.

Nous achevons notre voyage en remontant les onduleux détours de la voie sacrée. Par ce chemin qui suit longtemps les rives du golfe, puis le défilé des montagnes, qui passe devant le monastère byzantin de Daphni abrité par des bois toujours verts, qui atteint la colline d'où l'on aperçoit les maisons d'Athènes groupées autour de l'Acropole, les théories antiques revenaient à pas lents des sanctuaires d'Éleusis. Elles s'avançaient pensives, recueillies, au bruit des lyres, l'âme pleine des symboliques enseignements de Cérès. Et tout à coup — ce qui exprime bien le génie capricieux et sceptique du peuple qui a enfanté Aristophane en même temps que Sophocle, et Diogène en même temps que Platon, la sainte procession sur le seuil d'Athènes, au pont du Céphise, rencontrait des troupes bruyantes qui l'accueillaient au passage par des éclats de rire, par des obscénités satiriques et des chansons bouffonnes. L'ironie était ainsi dans le programme des fêtes, et gardait le dernier mot comme pour démontrer la vanité des tentatives de l'homme vers les secrets des dieux. Douloureuse

antithèse qui atteste à la fois la grandeur et la faiblesse humaines! Je l'avais aperçue en traversant le pays où se dresse l'ombre terrible et moqueuse du Sphinx, en parcourant la colline désolée où sont les ruines muettes des enceintes de Cérès : je la retrouvais dans les échos railleurs du pont des Géphyries. Mais lorsqu'au sortir du bois des oliviers centenaires j'ai revu sous le soleil se dresser l'Acropole et le Parthénon, ils m'ont apparu comme l'affirmation consolante de la beauté et de la sagesse éternelles : Minerve parlait plus haut que le monstre de Thèbes, et que la déesse voilée d'Éleusis, et que la satire des profanes, et m'imposait, comme jadis aux initiés fervents, les invincibles espérances (1).

(1) J'ai décrit pas à pas la voie sacrée d'Éleusis dans les *Lettres athéniennes*, Plon, édit.

CHAPITRE X

LES CYCLADES

I

Peu de souvenirs me sont aussi chers que mon excursion dans les Cyclades. Elle reste dans ma pensée comme un de ces instants lumineux et sans trouble qui sont si rares au milieu d'une vie remplie de travaux et de soucis. Ces dix jours se sont écoulés parmi les enchantements d'un ciel sans nuées et d'une mer immobile et bleue, et quand je me reporte aujourd'hui vers ces temps disparus, il me semble que je me rappelle un rêve où tout est azur, repos et splendeur. Je voudrais essayer d'en fixer les lignes flottantes et de revivre pendant quelques heures ces journées passées au milieu des îles mythologiques éparses comme des pierres précieuses sous les rayons du soleil.

Ce n'était pas cependant un simple voyage d'artiste que j'allais entreprendre. Si justement épris qu'ils soient des paysages ou des ruines qui se rencontrent dans leurs résidences, les diplomates ont toujours quelques affaires plus sérieuses qui les appellent sur divers points des pays où leur action s'exerce. J'avais à visiter notre consulat et nos agences dans les Cyclades et à étudier sur place plusieurs de ces questions pratiques qu'on n'apprécie pas bien à distance. Je profitai donc, comme pour ma promenade autour du Péloponèse, d'une tournée que l'amiral de Marquessac, alors commandant en chef la station du Levant, comptait faire pour exercer ses équipages, et je lui demandai de me prendre à son bord puisqu'il devait montrer notre pavillon dans la mer Égée. Je reçus donc une seconde fois la cordiale hospitalité de la *Vénus* et de ses officiers : je les en remercie encore. C'est d'ailleurs une tra-

dition que la confraternité des marins et des diplomates; ils passent les uns et les autres de longues années loin de la patrie; ils représentent et défendent les intérêts de la France dans les missions différentes, mais avec le même amour et le même respect pour le drapeau.

II

Nous étions au commencement de l'été de 1886, et le soleil très chaud écrasait l'aride Attique. Sur les pentes de l'acropole, le gazon prenait de belles teintes rousses, et le marbre blanc qui revêt les maisons d'Athènes réfléchissait les beaux rayons d'or de façon à fatiguer un peu les yeux délicats. Mais dès que la *Vénus* fut sortie du Pirée, et eut laissé loin les côtes du Phalère, la brise se fit sentir; bientôt le soir éteignit les clartés trop vives. Il était nuit quand nous sortîmes du golfe Saronique. La lune, au premier quartier, n'était pas assez forte pour effacer les étoiles, mais elle répandait d'autres étoiles sur les vagues, et nous avancions ainsi entre ces deux lueurs. Je me souvenais du vers de Virgile :

Splendet tremulo sub lumine pontus.

Nous allions paisiblement, en silence, dans cette grande solitude, et j'ai rarement ressenti une impression aussi pacifique. Je me trouvais bien loin de toutes les petites choses de la vie que je ne dédaigne pas lorsqu'il faut que je m'en occupe, mais dont il m'est agréable de me reposer quelquefois. L'âme, qui a des ailes, aime souvent à s'en servir, et j'avais là de l'espace. J'apercevais à peine, sous une faible brume, à droite les hauteurs d'Hydra, ce nid des marins héroïques de la guerre de l'Indépendance; à gauche la côte que dominent le promontoire et le temple de Sunium. En face c'était la plaine de la mer, où les astres de l'horizon semblaient descendre. Je me rappelle combien je trouvais de charme et de consolation dans la contemplation confuse de ce spectacle indéfini : je ne cherchais point de parole pour exprimer un sentiment qui me plaisait par ses incertitudes mêmes et par sa muette sérénité.

III

Quand je m'éveillai le lendemain, nous étions depuis quelques heures mouillés dans le port de Syra (l'antique Syros ou Syrie). Plusieurs bâtiments s'y trouvaient à l'ancre : des barques circulaient autour de la frégate. La ville avec ses maisons blanches en étage sur une haute colline m'apparaissait toute brillante sous le soleil du matin. Il y avait foule sur les quais, et, dans l'encadrement des fenêtres à volets verts, nombre de figures curieuses admiraient la *Vénus*. L'arrivée d'un bâtiment de guerre est toujours un incident intéressant dans ces petites îles, même à Syra qui est un centre maritime. Des deux côtés de la ville je voyais s'élever et s'étendre des sommets d'un jaune d'ocre, parsemés çà et là de quelques maisonnettes et où la végétation était rare. A peine, dans un pli du terrain, quelques touffes d'arbres bien modestes : en vérité le sol de l'île est un grand rocher. En me retournant vers la mer, j'apercevais au loin en demi-cercle les profils éclairés mais très vagues des îles voisines, Tinos, Myconos, Paros, Naxos, qui semblaient des nymphes couchées sur l'eau bleue et caressées par le ciel.

La ville de Syra s'appelle Hermopolis; c'est son nom antique. Il montre que, dès les temps héroïques, le port était consacré au dieu du commerce, l'étrange et mystérieux Hermès investi par la mythologie de fonctions fort dissemblables, puisque, sur la terre, il préside aux transactions des négociants, et, dans les Enfers, conduit le troupeau des ombres au fond de l'Érèbe. Il est représenté bien souvent sur les vases grecs dans ce rôle funèbre. Mais à Syra, son culte ne rappelait point ses attributions infernales : il était le patron des marchands et le protecteur des échanges très multipliés, de tout temps, entre les diverses îles et les continents d'Europe et d'Asie. On était là, comme de nos jours, en pleine vie, et l'Hermès des Cyclades, qu'il fût ou non quelquefois le dieu des voleurs, veillait avant tout aux intérêts fort actifs d'une population de marins et d'armateurs. La ville actuelle est, aussi bien qu'alors,

extrêmement animée dans le quartier qui avoisine le port. On y voit quantité de matelots du pays vêtus de la veste courte et des larges culottes bleues qui sont pour ainsi dire leur uniforme, coiffés du long bonnet rouge dont le fond retombe sur l'oreille. Les boutiques sont nombreuses et bien remplies, et les étalages en plein vent exposent une multitude de marchandises cosmopolites dont les couleurs variées se mêlent gaiement en plein soleil. Les rues, à peu près correctes, aboutissent à une grande place dallée qu'on nomme tout simplement « la Platea », où quelques palmiers un peu chétifs sont régulièrement plantés. Ces arbres ne donnent pas beaucoup d'ombre, et en plein midi, dans la saison où nous sommes, on serait rôti sur la Platea si l'on osait y séjourner : mais on ne s'y réunit que le soir, et alors toute la ville s'y promène, s'y assied aux tables des cafés. C'est un vaste salon populaire sous la lueur des astres, et assurément l'un des plus anciens du monde, car il est bien vraisemblable que, du temps d'Homère, les habitants d'Hermopolis se rassemblaient là dès la tombée du jour. J'imagine qu'on y entendait les vieux rapsodes comme maintenant les orchestres un peu élémentaires qui accompagnent les discours des politiciens, les récits des nouvellistes, le bavardage des femmes sous l'éventail, le rire et les jeux des enfants.

Le porcher d'Ulysse, le bon Eumée, raconte au quinzième chant de l'*Odyssée*, qu'il était fils du roi de Syra, qu'il fut, dans son enfance, volé à ses parents par des corsaires phéniciens et vendu en Ithaque au vieux Laërte. Mais il faut reconnaître, ou bien que l'amour du pays inspire à Eumée une description singulièrement flatteuse pour son île, ou bien que l'aspect de Syra est bien modifié à travers les siècles : le poète prétend qu'elle est très fertile, qu'on y nourrit de grands troupeaux de bœufs et de moutons, et qu'elle produit beaucoup de vin et de froment. J'ai sous les yeux au contraire un sol rocailleux, et les pâturages dont parle Homère ont complètement disparu s'ils ont existé jamais. Le poète affirme encore que les habitants ne meurent que dans la plus extrême vieillesse : je n'ai pas ouï dire que Syra fût, à ce point de vue une terre privilégiée ; cependant je ne voudrais pas contredire Homère là-dessus, car l'air m'a semblé très pur et très léger en ces parages.

IV

Au-dessus de la Platea, les maisons s'élèvent jusqu'au sommet de la colline. La ville haute n'a plus du tout le même caractère que le quartier maritime. La montée est fort raide, mais égayée de jolies villas. On n'y voit guère ni marchands ni marins; les rues sont silencieuses et couronnées par l'église catholique et l'évêché. A chaque instant la perspective du large réapparaît et le bleu violent de l'Égée triomphe à l'horizon. Le soleil dardait d'aplomb sur cette route raboteuse, et il fallait tout mon désir de revoir le bon évêque, un ancien ami de Constantinople, pour me faire oublier la chaleur intense.

Mgr Masucci m'accueillit à bras ouverts. Il était mon voisin à Péra, huit ans auparavant, en qualité de supérieur des Franciscains dont le couvent est à l'entrée de l'ambassade. La dernière fois que je l'avais vu, il était assis devant son orgue-harmonium, et j'entendais encore le magnifique *adagio* qu'il étudiait au moment où j'entrais dans son petit salon. Il avait alors une grande barbe noire, les plus beaux traits et le plus affable sourire : je retrouvai tout de suite son noble visage et son sourire, mais sa barbe était devenue toute blanche, ce qui du reste seyait à merveille à son caractère épiscopal et donnait une émouvante majesté au moine de Byzance devenu prélat dans une île d'Homère. Je suis resté longtemps à m'entretenir avec lui du présent et du passé; nous revoyions ensemble le panorama du Bosphore tout en regardant de ses fenêtres les espaces où rayonnait le groupe des Cyclades; il me fit parcourir son église qui domine le paysage de l'île et la splendeur azurée qui l'enveloppe; il me parla des œuvres d'instruction et de charité subventionnées par la France, et je compris combien notre pays est cher à son cœur. Son diocèse n'est pas grand, son palais est un modeste presbytère; mais le bonheur d'une vie pieuse et active est visible sur sa physionomie tranquille. Je n'ai pas osé lui demander de reprendre sur l'orgue l'*adagio* de Péra; mais sa maison simple,

la dignité affectueuse de son langage, le calme de l'étendue radieuse formaient une harmonie non moins éloquente que la musique sacrée.

V

En descendant la colline, j'avais à visiter les maisons des sœurs de Saint-Joseph et des sœurs de la Charité. Ces femmes admirables sont ici, comme dans tout l'Orient, vouées à une double tâche : le soulagement des pauvres et l'instruction des enfants. Le gouvernement français leur accorde chaque année quelques secours : diverses institutions françaises y ajoutent, selon leurs ressources, des sommes peu considérables sans doute, mais qui sont indispensables à ces œuvres nationales et religieuses tout ensemble. L'ordre, l'économie, des rétributions légères, des dons isolés accroissent cet humble pécule. Les sœurs de la Charité ont cinquante élèves : il y a soixante-dix enfants dans l'asile de Saint-Joseph, et tout ce petit monde apprend rapidement notre langue, les éléments de notre littérature, le respect et l'amour de notre pays. On ne saurait trop le dire et le redire — et je l'affirme parce qu'ayant vécu trois ans à Constantinople et six ans en Grèce, je puis parler de ces choses avec une certaine autorité de témoin — une grande part de notre influence en Orient est due à ces laborieux et modestes efforts. Cette vérité est évidente comme la clarté du jour, et c'est pourquoi tout Français sérieux, même le plus éloigné des idées catholiques, pour peu qu'il ait examiné de bonne foi l'état de nos affaires dans le Levant, aime et soutient les missions qui nous donnent un si utile concours. J'ai recueilli, à cet égard, auprès de nombreux personnages qui n'étaient certes pas suspects, comme on dit, de cléricalisme, les sentiments les plus décisifs : c'est qu'ils voyaient, avant tout, et avec une raison incontestable, nos intérêts en Orient et la propagande de la patrie. Assurément nos consuls et nos marins en sont chargés, et j'ai trop souvent pu juger de leur zèle intelligent et actif pour ne pas leur rendre le plus sincère hommage : ceux qui discutent

leur dévouement ne les connaissent pas; mais, s'ils exercent en effet, les uns par leur présence permanente dans les villes importantes, les autres par le prestige du pavillon qu'ils font voir par intervalles dans les ports, une action générale sur les populations et inspirent la plus haute estime pour notre civilisation, notre force matérielle et notre énergie intellectuelle et morale, il est également certain que nos missions, par les moyens qui leur appartiennent, l'éducation, la charité, l'exemple quotidien, s'associent à l'œuvre commune qui est de faire aimer la France, de lui donner partout des auxiliaires sympathiques et de développer l'expansion pacifique de son génie. Telle, a été d'ailleurs, la pensée de tous nos ministres des Affaires étrangères, quelle que fût leur nuance politique, et en encourageant pendant toute mon excursion dans les Cyclades, à Syra, à Tinos, à Naxos, à Santorin, nos institutions religieuses françaises, j'avais le sentiment de représenter fidèlement une tradition nationale que nous n'abandonnerons jamais. Je la trouvais partout vivante, et j'avais le devoir de la maintenir.

VI

En me promenant aux environs de la ville, j'ai rencontré un petit vallon vert, et c'est assez rare ici pour qu'il convienne de le signaler. Il y a là un village appelé Épiscopios, parsemé de bouquets d'arbres, et dont la vue est bien agréable quand on a parcouru un pays aussi stérile. Une source abondante, cachée sous une grotte où l'on descend par quelques marches, y donne une eau fraîche et saine; des maisons de campagne sont bâties dans le voisinage : elles ne sont pas, sans doute, environnées de hautes futaies, mais elles s'abritent sous des ombrages, et l'on respire aisément dans cette oasis. Le soir venait, et, avec lui, la bonne brise de mer. Je m'imaginais volontiers que, du temps du bon Eumée, avant que tant de soleils eussent desséché le sol de son île chérie, les races primitives de laboureurs et de bergers, qui ont peuplé les Cyclades, avaient trouvé là une terre végétale aujour-

d'hui disparue, et qu'Homère, que je crois sincère et généralement exact, avait vu en réalité à Syra une nature différente de celle d'aujourd'hui. Le vallon d'Épiscopios me semblait un débris de cette splendeur passée : n'y a-t-il pas en effet, en plus d'une contrée, des coins de paysages isolés qui se rattachaient jadis à des ensembles détruits? Ils sont comme des colonnes restées debout sur les ruines d'un édifice. Toutefois la nature transforme tout si profondément que ce genre d'archéologie ne sait guère où se prendre à Syra, et ce n'est qu'avec nos rêves et quelques vestiges que nous pouvons reconstruire ici ses magnificences oubliées. Je me figurais bien à peu près ce que devait être le spectacle de l'île lorsque les ondulations du terrain, recouvertes de verdure, descendaient jusqu'au rivage, et lorsque ses arbres et ses prairies étaient enveloppés par l'admirable cercle de saphir qui entoure aujourd'hui ses côtes arides; mais je ne voyais en réalité autour d'Épiscopios que des collines rocheuses et des promontoires désolés.

Il ne faut vraiment chercher ici que le panorama de la mer et des iles, mais on en est ébloui. Le soir, au balcon de la maison de notre jeune et savant consul, M. Carteron, je ne pouvais pas me lasser de l'horizon merveilleusement calme. La grande nappe frissonnait sous un vent léger, une lumière pâle obliquement projetée par la lune argentait au loin les sommets de Tinos et de Naxos. Le silence était profond, mais sans inspirer aucune mélancolie : pendant l'été grec, même en ces heures de recueillement nocturne, l'aspect des choses ne laisse dans l'âme qu'une impression paisible et joyeuse, et l'aube

Semble toute la nuit errer au bas du ciel.

VII

En deux heures, le lendemain, nous avions franchi la distance qui sépare Syra de Tinos, et nous regardions une ville et un paysage qui ne ressemblent en rien à ce que nous avions vu la veille. Syra est une ville commerçante, très peuplée, et son port est rempli

de bâtiments divers. Tinos est au contraire un centre religieux; sa grande église orthodoxe de la Panagia est un lieu de pèlerinage où se rendent chaque année, à l'époque de l'Annonciation, des fidèles nombreux; elle est alors animée et bruyante; mais elle retrouve, en temps ordinaire, le calme et l'aspect solitaire qui conviennent à une île sainte. Je n'ai vu que peu de barques dans la baie, et les maisons de la ville sont habitées par des bourgeois tranquilles, réservés, peu soucieux des affaires mondaines. Au delà, le pays est très accidenté : les montagnes élevées entre-croisent leurs lignes hardies : la campagne, à leurs pieds, sur leurs pentes ou dans leurs replis, est riante et cultivée.

Je devais aller au centre de l'île et sur les hauteurs pour rendre à l'évêque latin la visite qu'il m'avait faite à Athènes et pour voir la maison d'éducation fondée par les Ursulines dans ces régions assez sauvages. Ce n'était pas, au premier abord, une partie de plaisir, car il y avait à faire, pendant deux ou trois heures, une ascension fatigante à travers des sommets escarpés et par des chemins où nulle voiture ne s'est jamais aventurée. Il fallait aller à âne, et je me préparais à m'y résigner lorsqu'on m'offrit une chaise à porteurs, qui est une des curiosités de l'endroit. C'était une machine de l'autre siècle, avec des ornements dorés et un vernis rudimentaire. En la considérant, je me demandais d'où elle pouvait bien venir et quels incidents bizarres avaient amené dans les Cyclades cette vénérable relique. Il est probable qu'elle a été transportée ici de Constantinople où elle a dû servir autrefois à de riches Grecs du Phanar. Deux gaillards vigoureux et très lestes me promirent de me remettre sain et sauf au village des Ursulines, et, laissant l'amiral et ses jeunes officiers sur les mulets et les ânes qu'ils se réjouissaient d'avance de faire courir sur la route, je me suis juché dans la cage que les porteurs placèrent vivement sur leurs épaules. Notre caravane partit donc ainsi équipée au milieu des bonnes gens de Tinos rassemblés sur la place et qui nous regardaient avec une admiration quelque peu moqueuse, j'imagine. Le Grec, parfois naïf, garde toujours au fond de son esprit une tendance ironique qui lui vient de l'antiquité.

Tout alla bien jusqu'à ce que nous fussions entrés dans les régions montagneuses; mais, une fois là, le chemin est un simple

lit de torrent desséché en cette saison : mes porteurs sautaient avec agilité d'une roche sur l'autre, et je laisse à penser quelles secousses terribles ces bonds réitérés imprimaient à ma « voiture ». J'étais à une certaine hauteur du sol, le bois de la chaise craquait, et je me sentais très étonné de ne point verser dans les ravines. Pendant ce temps, les marins obligés d'aller au pas, placés à la queue leu leu, laissaient leurs montures prendre leur allure prudente à travers les blocs de grès interrompus çà et là par des touffes de petites plantes à dur feuillage qui avaient trouvé moyen de pousser dans le sable du torrent. Je voyais devant moi leur longue file gravissant à grand'peine les ondulations de la montagne, disparaissant dans les déclivités, reparaissant tout à coup sur les points élevés. Tout à l'entour de nous, le paysage était superbe : le sol ressemblait à d'énormes vagues, et, de temps en temps, dans les intervalles, la mer remplissait de son azur les courbes des vallées. A une certaine hauteur, notre caravane s'arrêta spontanément, d'un commun accord : le détroit qui sépare Tinos d'Andros se déployait à gauche sur une large étendue, au fond d'une plaine descendant jusqu'au rivage, entre deux massifs de montagnes pareilles aux repoussoirs d'une décoration de théâtre : au delà du détroit, les cimes d'Andros ressortaient toutes lumineuses, sous un ciel d'apothéose.

L'évêché latin est dans un hameau appelé Xanthios. La maison du prélat est assez grande, mais bien simple : il vit là dans un désert. La salle de réception est peu meublée : les portraits assez médiocres des pasteurs de Tinos depuis un siècle sont l'unique ornement des murs. L'évêque, Mgr Castelli, nous reçut avec cordialité, et nous offrit une collation légère ; c'est un homme d'esprit, qui a la figure d'un diplomate avisé, et qui doit trouver le temps long dans une pareille solitude. Une demi-heure après, harassés de fatigue, nous arrivions au couvent de Loutra où s'élève la belle demeure des Ursulines. Rencontrer à une telle distance de toute habitation, presque au sommet des montagnes, des bâtiments solidement construits, bien aménagés, et qui peuvent assurément être comparés aux maisons d'éducation les mieux dotées et les plus confortables qui soient en France, c'est une vraie surprise. Il y a vingt-trois ans que cette institution, où sont élevées de nombreuses jeunes filles des meilleures familles de la Grèce, a été fondée par

nos religieuses françaises, et elle est en pleine prospérité. Quand je songeais aux chemins que nous venions de parcourir et par lesquels ont dû passer tous les matériaux et tout le mobilier d'un établissement aussi vaste, je pouvais apprécier ce que cette œuvre avait coûté de temps, de travail, d'argent et d'intelligence. Tout est venu du dehors, car c'est ici une Thébaïde, et l'esprit d'organisation et de suite qui a surmonté tant de difficultés naturelles et maintient les choses dans un tel ordre, devrait être étudié par bien des administrateurs de profession. Il faut nourrir tous les jours les cent vingt personnes de la maison en un pays presque sans ressources : aussi a-t-on dû bâtir des magasins suffisants, créer des potagers, improviser une ferme, et l'on fait venir de la ville chaque matin, en toute saison, quelles que soient les intempéries de l'hiver et les chaleurs de l'été, des convois de subsistances.

Nous avons passé là une journée charmante : la supérieure et l'assistante ont offert à toute notre troupe un déjeuner excellent : elles nous ont fait visiter la maison avec un plaisir évident, bien légitime, mais discret, et les élèves nous ont joué un drame historique, œuvre d'une religieuse lettrée, où un certain Ferry III, duc de Lorraine, est persécuté par des traîtres et finalement sauvé par l'amour de son peuple. Les costumes étaient bizarres, les rôles d'hommes étaient tenus tant bien que mal par des jeunes filles, le style était, comme on pense, un peu naïf; mais les artistes jouaient avec une conviction enthousiaste et une imperturbable mémoire. Je leur ai adressé des félicitations très sincères pour cet excellent exercice français qui montrait, en dépit de l'accent, combien ces enfants parlent avec facilité notre langue et en comprennent même les nuances. Sur cette impression nous avons quitté Loutra, et la descente en chaise m'a paru plus rude encore que la montée. Je pensais au dévoûment des parents qui, pour assurer à leurs filles une éducation solide, se condamnent, lorsqu'ils les viennent voir, à un si pénible voyage. Mais on aime la France en Grèce; on sait que les enfants à Tinos, catholiques ou orthodoxes, sont élevées dans le respect réciproque de leur église, que les Ursulines ne s'occupent point de propagande théologique, cherchent seulement à faire de bonnes chrétiennes, instruites et sérieuses. Aussi, malgré les mauvaises routes, la maison est bien remplie : les pensions payées par les riches compensent la gratuité accordée

à beaucoup d'orphelines. C'est là une distribution des choses vraiment évangélique, et je dirai même que ce système fraternel est peut-être ce qui m'a le plus touché dans ma visite à la maison de Loutra.

VIII

La soirée était magnifique, et dès que nous fûmes rentrés à bord, nous partîmes pour Myconos, qui est à quelques milles de Tinos. Nous naviguions sur un véritable lac, éclairés par un coucher de soleil qui transformait la mer en un immense bassin doré. Il semblait que nous avancions à travers des flammes jusqu'au moment où Phébus étant décidément dans les bras de Téthys, — qu'on me pardonne ici ce souvenir mythologique, — tout l'espace devant nous s'embrasa de lueurs rouges qui s'atténuèrent peu à peu, passant au rose, puis à l'état de clarté pâle et transparente épandue sur la surface unie de la mer. La petite Myconos nous apparut quand le ciel était déjà assombri et sous la lumière des étoiles.

Strabon prétend que les derniers géants vaincus par Hercule sont restés écrasés sous le poids de cette île, « ce qui, dit-il, a donné lieu au proverbe : *Tout en bloc sous Myconos,* lequel s'adresse à ces écrivains qui accumulent en désordre les sujets les plus disparates ». Qui se fût douté que ce territoire contînt une épigramme contre les compilateurs littéraires? On ne s'avise jamais de tout, et j'étais à cent lieues des exploits d'Hercule et des livres incohérents en face des collines ondulées, du port de la ville étroite que j'avais sous les yeux. Mais l'inépuisable Strabon nous apprend encore que « la calvitie étant très commune dans l'île, on a donné aux chauves le sobriquet de Myconiens ». Je n'y suis pas resté assez longtemps pour apprécier l'exactitude de ce détail, et cependant, au point de vue ethnographique, il n'est pas à dédaigner, car si les habitants du pays sont encore généralement chauves, ce serait un argument en faveur de la permanence de la race antique, au moins dans les Cyclades. Mais ce n'était pas cette question qui me

préoccupait à Myconos : ce que j'y voulais voir, c'étaient les débris du temple de Délos qui y ont été transportés.

Le lendemain donc, par une suave matinée, j'ai abordé sur ce rivage, où j'ai rencontré le très savant explorateur de Délos, M. Homolle, un de nos éminents archéologues, ancien membre de l'École d'Athènes, et qui est devenu depuis directeur des musées nationaux et membre de l'Institut. Il était arrivé de la veille, et il se préparait à se rendre dans l'île d'Apollon qui est absolument déserte, pour y continuer les fouilles poursuivies par lui avec tant de succès les années précédentes. Dans ses premiers travaux à Délos, il avait retrouvé la plupart des emplacements sacrés, et le livre où il a raconté ses découvertes est un modèle de précision. Il voulait compléter maintenant ses recherches, et il se proposait de passer deux mois sur ce rocher avec sa jeune femme, en plein été, ce qui n'est pas une agréable villégiature, car il n'y a pas de maisons à Délos, et Apollon favorise son île de ses rayons les plus ardents. Il faut s'y construire une petite chaumière et vivre assez malaisément de ce qui est envoyé de Rhénéa, qui est en face de Myconos, au voyageur qui se condamne à l'existence de Robinson. Je louai fort ce courage inspiré à M. Homolle par l'amour de la science et à Mme Homolle par son dévouement à son mari, et je me hâte de dire que cette périlleuse campagne a été fort heureuse, ce qui prouve qu'il y a un Dieu pour les archéologues et pour les femmes de cœur, ce dont je n'ai jamais douté.

Mais je reviens à Myconos et aux fragments de Délos qui — je l'ai dit plus haut — avaient été envoyés là pendant les missions précédentes de M. Homolle et de plusieurs membres de notre école, notamment MM. Hauvette et Salomon Reinach. Tous ces marbres étaient un peu pêle-mêle dans deux salles assez sombres : déesses archaïques, têtes de lions, bas-reliefs, inscriptions, et débris d'un des frontons du temple. Il était bien difficile d'apprécier la valeur réelle d'œuvres d'art ainsi entassées au hasard, mais la beauté des statues du fronton éclairait l'ombre, bien qu'elles fussent étendues à terre et dispersées; leur groupe représentait jadis l'enlèvement de Latone; aujourd'hui quelques figures subsistent seules et elles sont singulièrement frustes, mais on y reconnaît la main d'un maître de la grande époque qui a suivi le temps de Praxitèle. La grâce la plus simple y est visible même dans les mouvements

énergiques; la déesse est particulièrement traitée avec le souci d'un idéal élégant et harmonieux; on dirait que le statuaire, dans une pensée pieuse, a voulu offrir à Apollon et à Diane l'image de leur mère sous les traits d'une jeune femme d'une beauté touchante et bien digne de l'amour du souverain des dieux. J'ai retrouvé depuis ces fragments, à Athènes, au musée de Patissia, et mon impression a été plus favorable encore. Ils demeurent un des remarquables monuments de l'art grec, et vraiment on ne pouvait pas les laisser ignorés et pour ainsi dire perdus dans ce petit coin des Cyclades.

IX

Myconos n'ayant pas d'autre objet d'étude à nous offrir, nous avons été le même jour à Délos, et M. Homolle ayant bien voulu m'y accompagner, j'ai visité avec le meilleur des guides les fouilles de l'île d'Apollon. Au premier abord, devant ce long rocher où l'on ne voit même pas une colonne debout, on est assez vivement déçu. Il faut une forte imagination pour se figurer Délos telle qu'elle était dans les grands siècles; alors, couverte de temples, de portiques et de statues, remplie par la foule des fidèles adorateurs de Phébus qui venaient de toutes les provinces hellènes de Grèce et d'Asie y assister aux processions saintes, immoler des hécatombes, présenter leurs offrandes, admirer les édifices; elle était un splendide sanctuaire dédié à la poésie et à la chasteté par l'enthousiasme d'une race jeune et fière d'elle-même, toute une épopée de marbre! Tout cela est anéanti et l'on ne peut même comprendre ce que sont devenus les débris; où sont les colonnades et les portiques? où les images des dieux, les ex-voto, les murs eux-mêmes? La science des archéologues a découvert, il est vrai, les fondations de quelques édifices, elle a déterminé des emplacements, et rétabli, par un long travail sur le sol, la disposition des monuments dont il reste si peu de traces; en se promenant sur le terrain dévasté, on aperçoit des bases mises au jour par des fouilles persévérantes; mais, en réalité, l'île saccagée et pillée avec acharnement a été réduite à l'état de terrain vague où ne vit plus qu'un

souvenir. Des soubassements, des fûts de colonnes parmi des rochers et des herbes desséchées, c'est tout ce qui demeure de tant de gloire, et le premier coup d'œil est navrant.

Cependant, comme il faut toujours prendre ce qu'on peut des choses de ce monde, j'ai étudié avec émotion, grâce à mon guide, la situation des monuments illustres, les indices des propylées, de l'Artémisium, du portique de Philippe et de cet autre portique qu'on a nommé des *Taureaux,* à cause de deux têtes de taureaux retrouvées ici sous terre. J'ai vu la place du temple, de l'agora, et vraiment j'étais ravi de rencontrer la trace de tant de beaux édifices, là où, si j'étais venu tout seul, je n'eusse aperçu que des blocs épars et d'insignifiants décombres. A peine eussé-je remarqué même le petit étang marécageux qui subsiste au centre de l'île et qui est l'ancien lac sacré que contournaient jadis les saintes théories; il est encombré de roseaux, lui qui a reflété dans son onde toutes les antiques magnificences. Le mont Cynthe qui domine la petite plaine et que les hommes n'ont pas pu détruire, paraît considérer — morne et revêtu de rochers sombres — cet irréparable écroulement. Déjà, du temps de Strabon, qui accuse les lieutenants de Mithridate de cette destruction impitoyable, Délos était en ruine. Les siècles ont fait le reste : ce n'est plus qu'un tombeau recouvert d'une maigre verdure, mais entouré de l'éblouissante ceinture des vagues et où passent, quand même, les fantômes charmants de Diane et d'Apollon (1).

X

Nous avons abordé ensuite à Naxos, et, sous la clarté du soleil levant, j'y rêvais d'Ariane

... aux rochers contant ses injustices.

L'île est grande et la mythologie ne nous dit pas sur quel point de ses rivages pleurait la fille de Minos. La ville, bâtie en pyra-

(1) Les fouilles ont été continuées depuis, surtout par notre École d'Athènes, et ont donné d'intéressants résultats.

mide au bord de la mer, est dominée par les pics aigus des montagnes et enveloppée par une campagne verdoyante qui s'élève en pente douce jusqu'au pied de ses grands sommets. Les maisons semblent assez délabrées et les ruelles obscures, mais la clarté du plus beau jour se répand comme un voile doré sur l'ensemble de ces constructions misérables, en fait saillir les façades côtoyées par de grands espaces d'ombre, tandis que la ligne des hauteurs de l'île ondule majestueusement sous le ciel matinal.

Il n'y a rien à voir à Naxos pour un archéologue. La légende de Thésée, d'Ariane et de Bacchus, dont le sujet au fond se renouvelle tous les jours un peu partout, n'y a pas laissé de trace. Il est certain que Bacchus y avait un temple, car la Grèce ne désertait jamais les souvenirs fabuleux si intimement liés à son culte; mais il n'existe plus, m'a-t-on dit, de ruines dans l'île, et la ville que j'ai parcourue n'est vraiment qu'un accessoire d'un très brillant paysage. Naxos paraît fertile, ses vastes vallées sont couvertes d'oliviers, et Bacchus y protège de nombreuses vignes éparses sur les coteaux.

J'y venais pour examiner une maison et des biens de campagne placés, depuis plus de deux siècles, sous le patronage de la France, et dont les revenus, dans la pensée des donateurs primitifs, doivent servir à l'entretien d'une école nécessaire à la population. Or le choix d'une communauté enseignante et la valeur réelle de notre patronage sont depuis quelques années l'objet de différends fastidieux. Cette affaire, interminable comme tous les vieux procès, est tournée à l'état de légende administrative dans les archives de la légation d'Athènes. J'ai bien peur que la maison ne tombe en ruine avant que l'on ait pu mettre d'accord les habitants de Naxos, leur archevêque et les droits de notre haut domaine. Espérons que les petits Naxiotes trouveront un jour des maîtres, mais jusqu'à présent, s'ils sont altérés de science, ils doivent être fort déçus, car les Lazaristes et les Jésuites ont successivement abandonné la tâche de les instruire. En revanche, si ces enfants aiment les vacances, comme il est probable, ils peuvent en jouir à leur aise. Pendant ce temps la municipalité reçoit les revenus des biens, et j'avoue que, malgré tous mes efforts, je n'ai pas pu arriver à recruter des professeurs pour les jeunes insulaires. Le pays n'a cependant pas l'air revêche : il paraît même plus

agréable à habiter que les autres Cyclades; il faut qu'une fée ait jeté un sort sur cette affaire, dans le but de désoler les pères de famille naxiotes ou de combler de joie les écoliers.

XI

Paros étant tout à fait voisine, j'allai y passer quelques heures, bien que nous n'ayons dans cette île ni institution française, ni agent consulaire; mais il y a les carrières de marbre d'où sont sorties tant de merveilles, et aussi une église byzantine de bonne époque, surmontée par une grande coupole, et où l'on conserve des objets religieux d'une certaine valeur. On l'appelle « aux cent portes », ce qui est assez étrange, car elle n'a pas plus de portes que toute autre église : elle est seulement très vaste et imposante. J'attribue ce nom pompeux, non pas à une simple exagération qui vraiment serait par trop naïve, mais à quelque erreur de langage qui est passée en habitude dans le dialecte populaire. Quant aux carrières, elles sont maintenant abandonnées; la Société qui les exploitait, il y a peu de temps encore, n'a point réussi à équilibrer ses recettes et ses dépenses, et l'usine qu'elle avait fait construire est vide. Les statuaires modernes préfèrent le marbre de Carrare, qui est fort beau sans doute et plus facile peut-être à travailler, mais dont la blancheur froide n'a point, il me semble, la vie et les teintes harmonieuses du Paros.

On monte aux carrières dans un petit chariot traîné sur des rails par une haridelle. Les grottes s'ouvrent assez haut dans la montagne à l'extrémité d'une belle vallée ascendante, assez bien boisée, remplie d'arbustes sauvages, de beaux rochers, d'accidents pittoresques, et qui s'élargit au sommet en un large amphithéâtre. L'entrée des galeries n'est pas très élevée; elles sont désormais silencieuses et sombres. Je ne les ai point contemplées sans émotion en songeant aux mille chefs-d'œuvre que les maîtres grecs ont créés avec ces marbres : le Pentélique et Paros sont des montagnes saintes dans l'histoire de l'art : tous les temples ont été construits avec les grands blocs du Pentélique, presque toutes les

statues antiques ont été taillées dans le Paros. La nature avait mis sous la main des architectes et des sculpteurs hellènes les matériaux nécessaires pour leur génie. Le Pentélique a prodigué ses richesses au Parthénon et à l'Érechthéion, Paros a donné aux statuaires sa pierre lumineuse, et il semble qu'une fortune heureuse ait pris soin de fournir la montagne attique à Phidias, la grotte des Cyclades à Praxitèle. Je rêvais ainsi aux combinaisons favorables des choses à l'entrée des cavernes vénérables qui ont livré au monde les morceaux de marbre d'où le ciseau des artistes immortels a dégagé les types immuables de la beauté. Je pensais à ces jours où les ouvriers inconscients faisaient surgir de terre les blocs informes qui devaient devenir l'Hermès d'Olympie, les Diane et les Apollon, la multitude des dieux et des héros et je revoyais dans ma pensée au flanc déchiré de la montagne, devant la blanche blessure ouverte dans ses anfractuosités colossales, passer les enfants qu'elle a portés. Elle n'en est pas la mère sans doute, mais leur matière est sortie de ses entrailles, et c'est assez pour que nous regardions avec un respect attendri ce coin de terre qui a si bien mérité de la race humaine. Les choses ont leur destinée comme les hommes, et il y a un rayon de gloire qui veille à jamais sur les grottes de cette petite île de l'Égée. La vaste lumière de la mer et du ciel entourait d'un nimbe éclatant la montagne marmoréenne.

XII

Bien qu'heureusement pour moi j'aie contemplé au cours de ma vie errante beaucoup de sites admirables, je ne crois pas avoir été jamais plus ému qu'en arrivant à Santorin. La *Vénus* y avait jeté l'ancre dans la nuit, et lorsqu'au matin je montai sur le pont, je restai, au haut de l'escalier, absolument stupéfait devant le spectacle étrange, presque fantastique, qui se déployait devant moi. Nous étions au milieu d'un large canal d'un bleu sombre sur lequel planait un ciel resplendissant. A droite apparaissait une île de lave noire d'où s'élançait le cône énorme d'un volcan pareil à un

monceau de poudre, et dans laquelle s'ouvrait une baie profonde remplie d'eau d'un rouge sanglant. Cette pourpre, produite par les matières chimiques dont est saturé le sol, tranchait violemment sur le voile de deuil qui couvrait l'île farouche et sur l'azur ardent du détroit. Les plus audacieux coloristes seraient effarés devant cette antithèse; les rayons du soleil enveloppaient le volcan sinistre d'une atmosphère d'or mouvante, et allumaient des étincelles sur la montagne de charbon solide ou en poussière, et sur le vermillon du golfe intérieur. On eût dit l'entrée d'un cercle de l'enfer du Dante, et je me figurais, dans cette vision à la fois radieuse et funèbre, voir errer sur le flanc du cône ténébreux le Florentin mystique et le fantôme de Virgile couronné de lauriers.

De l'autre côté du canal le spectacle n'était pas moins merveilleux. Imaginez une falaise très élevée, formée de bandes en zigzag, jaunes, noires, bleuâtres et grises, longues assises de rochers superposés, tantôt interrompues par des cavernes d'une hauteur formidable, tantôt disposées en bas-reliefs monstrueux; et tout en haut, comme un mince et brillant diadème sur le front terrible de l'île, une bande de maisonnettes blanches dans une guirlande de verdure. C'était la ville de Santorin, suspendue ainsi, à la hauteur des nuées, entre ciel et terre : on eût dit la cité des *Oiseaux* d'Aristophane, la Néphelococcygie rêvée par sa fantaisie illuminée, ou bien une vapeur condensée en pavillons et en jardins par un magicien de l'Arioste. Et cette gigantesque falaise si violemment tourmentée se reflétait dans la mer immobile : son image était azurée par les eaux, ses formes redoutables prenaient au sein de ce miroir pacifique des tons doux, des nuances délicates, opalines, vaguement sombres, mais limpides : la façade plutonienne de la muraille éventrée, pareille aux ruines foudroyées d'un palais de Titans, plongeait dans les profondeurs glauques et y flottait comme une apparition. Le détroit se déroulait comme un large fleuve entre cette île qui paraît inaccessible et le volcan noir, et les deux géants se regardaient ainsi dans un grand silence.

Il semblait qu'il fallût des ailes pour atteindre à la petite ville qui couronne la falaise à pic; mais en abordant sur l'étroite plage, je vis s'ouvrir un sentier en lacet qui contourne les rochers. L'ascension à dos de mulet exigea une demi-heure, et j'arrivai enfin avec quelque lassitude au milieu de jolies maisons, bordant des

ruelles assez bien tracées. Tout l'autre côté de l'île que j'aperçus alors est une plaine verdoyante qui descend en pente douce, couverte de vignes célèbres en Orient. La nature est par là aussi gaie et souriante qu'elle est lugubre sur le versant que nous venions de quitter, et, à l'extrémité de l'horizon, on distingue vaguement les pâles sinuosités de la Crète s'évanouissant dans l'espace.

Notre agent consulaire, un excellent vieillard, M. Chigi, est, dit-on, de l'ancienne maison siennoise dont une branche a donné le pape Alexandre VII et les princes romains du même nom. Il vit comme un patriarche au milieu de sa nombreuse famille; nous avons reçu de lui, les officiers de la *Vénus* et moi, la plus affable hospitalité. Sa maison est belle et sa table abondante : le vin de Santorin est digne de sa renommée. La ville m'a paru fort gaie, bien construite, une vraie retraite de poète lassé de la vie et aspirant au repos dans un beau climat. Je n'imaginais en cette solitude qu'une existence contemplative, mais les habitants du pays sont heureusement d'un autre avis : ils cultivent très bien leur sol, et, malgré les secousses que le voisinage du volcan imprime de temps en temps à leur île, malgré les cataclysmes dont ils ont été témoins il y a quelques années, lorsqu'ils virent surgir de la mer un archipel de lave qui rentra bientôt au fond de l'abîme, ils sont aussi paisibles et aussi actifs que s'ils demeuraient sur le plus immuable des continents.

J'avais fort admiré plusieurs jours auparavant, à Tinos, l'institution française improvisée au milieu des montagnes : c'est avec le même sentiment que je visitai à Santorin les deux établissements d'instruction publique et de secours créés à l'extrémité méridionale des Cyclades, parmi ces rochers volcaniques, par deux communautés françaises, les Lazaristes et les sœurs de la Charité. Je connaissais, de longue date, la bonne renommée de ces deux écoles auxquelles tant de familles hellènes confient leurs enfants malgré la distance, et j'avais à cœur d'apprécier le bon emploi des subventions que nous donnons à ces œuvres nationales. Ici, comme à Tinos, j'ai été touché de voir combien, avec si peu de chose, nous avons mené loin et planté ferme le nom et l'influence de notre chère patrie. Le petit collège des Lazaristes aussi bien que la maison des sœurs sont des modèles de bon ordre : tout l'enseignement se fait en français sous la direction

d'un personnel formé de nos compatriotes : les filles de Saint-Vincent de Paul ont fondé là, en outre, un orphelinat, un ouvroir, un hôpital, et je ne saurais dire avec quelle joie patriotique j'ai entendu bénir, par les soixante élèves des Lazaristes et les cent cinquante enfants instruites ou secourues par les sœurs, la grande nation dont j'avais l'honneur de représenter les institutions libérales et la civilisation glorieuse.

XIII

Je ne pouvais pas quitter les Cyclades sans aller voir à Milo le sol sacré d'où est sortie la Vénus, comme autrefois la déesse s'est élancée du sein de ces rayonnantes mers. Placée au Louvre comme dans un sanctuaire, la Vénus de Milo est particulièrement aimée en France. Elle symbolise pour nous la Grèce elle-même : dans ce musée illustre nous la considérons comme une fille adoptive. Elle est Grecque toujours, mais Paris est aussi devenu sa patrie. Notre hospitalité lui est douce et elle nous en remercie tous les jours, depuis soixante ans, par toutes les idées supérieures qu'elle a versées en nous du haut de son piédestal. Visiter l'emplacement où elle a été retrouvée après tant de siècles en un jour fécond pour l'enseignement artistique du monde, c'était pour moi accomplir un pèlerinage.

A peine notre frégate eut-elle jeté l'ancre, par la plus splendide matinée, dans la vaste baie de Milo où la ville et ses collines se déploient en demi-cercle, je partis avec l'amiral et notre vice-consul dans un canot à voile pour aller, en contournant les côtes de l'île, aborder au rivage le plus voisin du berceau de la Vénus. Ce fut une petite traversée charmante : notre barque filait comme un oiseau au-dessus des eaux calmes et transparentes, effleurant de verts promontoires, de petites falaises de rochers gris, découvrant à chaque détour des perspectives ondulées, tandis qu'au loin, sous les premiers rayons du soleil, scintillaient les horizons de la haute mer. Le vice-consul, M. Brest, a succédé dans sa charge à son père qui, en 1830, a pris une part active à

la découverte de la Vénus; en souvenir de ce service, il a reçu ce vice-consulat, pour ainsi dire à titre héréditaire. Il était notre guide dans notre excursion archéologique, sur un terrain dont il est le *cicerone* par droit de naissance. Il nous fit aborder sur une petite plage de sable, près de laquelle on a trouvé naguère quelques beaux fragments de marbre et le *Neptune* qui est au musée d'Athènes; puis nous avons monté à travers champs un sentier rocailleux pendant près d'une heure, qui nous a paru longue, le chemin étant raide et la chaleur violente. L'ancienne ville était construite dans ces parages : il n'en reste plus rien, mais nous avons rencontré à mi-côte les grands débris d'un théâtre dont les gradins de marbre dominent la plus belle vue de l'Égée. Les spectateurs, assis dans cette enceinte que décoraient alors de nombreuses statues, écoutaient les vers des poètes en contemplant la radieuse étendue, les voiles blanches qui passaient au large, les lignes indécises des îles lointaines. Le drame idéal s'encadrait dans un décor splendide, et l'harmonie des chœurs retentissait au milieu d'un paysage divin. On comprend, en voyant ces choses, combien les différents arts se prêtaient, dans la Grèce antique, un mutuel concours, combien les Hellènes savaient user des vivantes merveilles de la nature, et quel prestige donnait aux poèmes l'œuvre des architectes et des sculpteurs placée en face d'un pareil rivage. Ces ruines sont aujourd'hui bien silencieuses, mais elles ont gardé un charme imposant qu'elles doivent encore au spectacle magnifique qui développe toujours devant elles ses éblouissantes profondeurs.

Au-dessus du théâtre, sur une plate-forme maintenant couverte de bouquets d'arbres et de fleurs sauvages, s'élevait le temple disparu où se dressait l'immortelle Vénus. Sous cette plate-forme, le sol descend rapidement, et c'est au bas de cette pente maintenant transformée en champs d'orge et d'avoine qu'on a rencontré la déesse ensevelie. Au moment de la destruction du sanctuaire, elle avait roulé parmi d'autres débris : c'est évidemment dans cette chute que les bras se sont brisés et perdus : la statue s'est heureusement arrêtée sur une surface plane, et depuis, des éboulements de terre, la végétation, les accumulations de poussière l'avaient cachée à tous les regards en la réservant pour la haute destinée qu'elle devait attendre pendant deux mille ans dans le tombeau.

Les archéologues ont discuté la question de savoir si elle était isolée sur son piédestal ou si elle faisait partie d'un groupe : quoi qu'il en soit, on n'a retrouvé qu'elle en cette place, et les fouilles qu'on a poursuivies plus tard ont été vaines. Mais son souvenir est toujours vivant en ces lieux abandonnés. Notre pensée la revoyait en dépit de toute cette sauvage nature qui s'est substituée à l'édifice de marbre où triomphait jadis sa beauté victorieuse. Nous contemplions sa tête divine, son torse incliné, son genou qui s'avance sous la draperie qui le voile, son attitude à jamais illustre, sa majesté olympienne, la suave couleur de son marbre lacté. Il nous semblait qu'en revenant auprès d'elle dans la salle du Louvre où elle resplendit, nous l'aimerions plus encore et mieux que ses autres adorateurs, que nous lui apporterions un hommage plus familier et plus affectueux après avoir vu les beaux lieux où elle est née et où elle a souffert.

XVI

Nous avons redescendu la colline, satisfaits d'avoir terminé, par cette visite pieuse à la terre qui a gardé pendant vingt siècles la déesse, notre excursion dans la mer Égée. Je comprenais plus complètement le génie grec ayant vu les îles qu'il a peuplées jadis de ses œuvres et dont les contours, les montagnes, l'atmosphère, la majesté et le sourire s'accordent si bien avec les harmonieuses et délicates créations de ses architectes et de ses sculpteurs. Je l'ai retrouvé, ce grand art hellène, dans toute sa plénitude, en rentrant dans l'acropole athénienne; mais, en parcourant les mers où s'épanouissent les Cyclades comme des fleurs des eaux, j'avais ressenti tout ce que la nature en fête, l'azur du ciel et la mélodie des vagues ont laissé de lumière et de joie chez les maîtres souverains et aussi dans l'âme des générations qui contemplaient ces magnificences.

Ainsi tout s'enchaîne dans la civilisation grecque, dans les manifestations de sa force et de sa grâce : les génies qui l'ont formée et illuminée se ressemblent comme les fils de la même

mère; ils conçoivent, sous les aspects divers que leur inspiration leur suggère, la même beauté parfaite; ils interprètent le même dieu. Qu'ils édifient les rythmes des temples, qu'ils dressent sur leurs piédestaux le peuple des statues, qu'ils déploient l'essor des strophes ailées, qu'ils reproduisent les passions humaines dans la comédie ou le drame, qu'ils étudient les éternelles énigmes de l'âme et de la vie future, ils portent la même empreinte. On ne les connaît bien qu'en les connaissant tous, ils s'expliquent les uns les autres, et le langage des philosophes et des poètes exprime la même pensée que le langage marmoréen des statuaires. Mais le pays grec est, lui aussi, une œuvre d'art entièrement conforme à l'art grec : la nature est homogène à la conception de la race qu'elle a enfantée : elle aussi est, à la fois, puissante et exquise, simple et variée, imposante et séductrice, grave comme Homère et Phidias, vaste comme Eschyle et Platon, mélodieuse comme les lyriques, éloquente comme les orateurs. Son style, si je puis dire, sa couleur, le charme de ses contours et de ses horizons sont le commentaire vivant de l'idéal hellène. Dans cette symphonie, unique dans l'histoire du monde, le continent est la note sévère, les îles sont la note rêveuse et tendre : l'Attique est une ode, et les Cyclades une élégie et une idylle. La Grèce antique est un merveilleux poème où les drames et la mer, les statues et les horizons, les légendes et les paysages, les édifices et les rochers, les lignes des frontons et celles des montagnes, les rêves des penseurs et les profondeurs du ciel forment un ensemble indivisible. Je la concevais désormais tout entière, avec tous les aspects et toutes les nuances de sa beauté, et la pleine intelligence de son unité mystérieuse demeurait en moi le plus grand souvenir du voyage que j'ai essayé de raconter.

CHAPITRE XI

MONOGRAPHIE DE L'AMBASSADRICE

I

Je demanderai maintenant au lecteur qui a bien voulu me suivre à travers tant de récits, d'études et de paysages, de s'arrêter un instant encore avec moi devant une personnalité souvent appelée à jouer un grand rôle dans la carrière du dehors, à savoir l'ambassadrice. On ne s'occupe pas d'elle dans les ouvrages consacrés aux négociations historiques, mais un vieux diplomate comme moi a trop souvent apprécié ses mérites ou ses défauts pour n'en rien dire quand il parle de son « métier », de ses souvenirs et de la vie à l'étranger. Quiconque en effet a vécu dans le monde politique et dans les salons des grandes capitales — ce qui est une manière de voyager non moins intéressante que l'autre — a vu quelle grande place occupent sur cette scène accidentée, au soleil ou dans la pénombre, les femmes en général et surtout celles des chefs de mission. Il y aurait beaucoup à disserter là-dessus, mais je laisse l'ensemble du sujet aux philosophes de l'histoire : je n'en prends que le rôle des femmes qui ont appartenu ou qui appartiennent officiellement à la « carrière », et qui ont l'honneur, soit dans une ambassade, soit dans une légation importante, de porter à côté de leurs maris sinon le drapeau, du moins le pavillon de leur pays. Je les comprends toutes sous le nom général d'ambassadrices, parce que ce rang suprême concentre en soi tous les droits, titres, devoirs et privilèges de la hiérarchie.

On verra, je crois, dans cette esquisse rapide ou plutôt dans cette conversation familière, qu'en choisissant un chef de mission, les gouvernements ont à tenir compte, en même temps que de lui,

des qualités et des défauts de sa femme. On se ferait une idée bien fausse et bien incomplète de la diplomatie, si on la renfermait dans le travail des communications précises, des pourparlers solennels, des correspondances et documents d'archives. La tâche d'un ambassadeur se complique en effet de beaucoup d'autres devoirs : il lui faut développer ses ressources politiques par ses relations mondaines, tenir son rang dans une société élégante et susceptible, s'attirer des sympathies actives dans un milieu qui ne les prodigue pas et n'en donne en général que les apparences, éviter les incidents fâcheux, être bienveillant et réservé, circuler, si j'ose dire, avec autant de discrétion que de souplesse, au milieu des difficultés de chaque jour. Or c'est à cette partie intime de ses fonctions, à ce travail délicat que sa femme est particulièrement associée. La manière dont elle se conduit est donc d'une importance majeure pour lui-même et les intérêts dont il est chargé.

Qu'il soit célibataire, s'il a de la valeur personnelle, il n'en sera pas moins, avec quelques lacunes, un bon serviteur, et c'est à son gouvernement à voir si, tout seul, il suffit à l'œuvre. Mais s'il est marié, c'est une autre affaire : il y a chez lui un élément de premier ordre dont l'action assurera son succès si elle est dirigée avec adresse et mesure, et lui nuira sensiblement si elle est peu sympathique ou imprudente. J'oserais donc poser en principe que regarder une ambassadrice comme une quantité négligeable est une grosse faute, que nommer son mari sans savoir ce qu'elle est, c'est exposer la mission à de graves périls. Un ministre qui oublie cette considération-là est un homme léger : celui qui la dédaigne est un esprit faux ou un personnage mal élevé.

Napoléon Ier disait à la duchesse d'Abrantès : « Une femme est une *pièce* plus importante qu'on ne croit dans une ambassade. » Et, après lui avoir donné des directions détaillées sur la marche qu'elle avait à suivre en Portugal où il envoyait Junot, il ajoutait, sous cette forme familière dont il enveloppait souvent ses pensées les plus sérieuses : « Quelquefois deux Puissances seront au moment de se détruire parce que deux péronnelles se seront chamaillées. Ne croyez pas que je plaisante. » Il exprimait, en effet, une opinion éminemment sage, c'est qu'une ambassadrice apporte à son mari une force ou une faiblesse, et que les affaires

prennent parfois telle ou telle tournure selon sa bonne conduite ou sa maladresse.

Il est donc nécessaire de n'envoyer dans les Cours étrangères que des femmes douées autant que possible d'un ensemble de qualités et de vertus dont quelques-unes, telles que l'usage du monde, le calme, la douceur et la discrétion, sont pour ainsi dire fondamentales. Autrefois, les diplomates devaient demander pour leur mariage l'assentiment du souverain : c'était excessif sans doute; mais cette exigence, de pure forme en général, ne signifiait-elle pas que l'État n'est pas tout à fait désintéressé en pareille affaire, qu'il est bon de ne pas se préoccuper seulement des conditions de fortune, et qu'il faut avoir quelque souci de la valeur intellectuelle, morale et mondaine d'une femme qui va être ou qui peut devenir ambassadrice?

Je reviendrai tout à l'heure sur ce point; mais, auparavant, je voudrais, pour bien faire connaître l'intérêt de ces fonctions féminines, et pour justifier les précautions à prendre, rechercher dans l'histoire les origines d'une situation aussi grande, et ce qu'une assez longue tradition nous apprend du rang, du caractère, des prérogatives qui appartiennent aux personnes revêtues de ce titre solennel. On verra mieux alors, il me semble, quelle est la valeur des faits et gestes d'une ambassadrice, et combien il est désirable, non seulement qu'elle ne gâte rien, mais encore qu'elle soit capable de seconder, dans la mesure de ses forces, le travail de l'ambassadeur et les intentions de son gouvernement.

II

Il n'y a guère plus de trois siècles qu'il existe des ambassadrices de par le monde. Dans l'antiquité, le moyen âge et le commencement des temps modernes, les agents diplomatiques ne « résidaient » pas; chargés de telle ou telle affaire spéciale, munis de lettres de créance restreintes à l'objet en vue, ils revenaient dès que les négociations étaient closes. Ils n'emmenaient donc point leurs femmes pour un aussi rapide séjour. Lorsqu'il est arrivé que

des princesses ou de très grandes dames aient été accidentellement invitées à suivre des pourparlers au dehors, c'était d'une façon tout officieuse, familière, confidentielle : si considérables qu'en fussent les motifs, leur intervention n'avait à aucun degré l'aspect d'une mission diplomatique de gouvernement. Il n'y a jamais eu qu'une exception à cette règle, et encore au dix-septième siècle : ce fut lorsque la maréchale de Guébriant reçut personnellement, en 1643, des lettres de créance pour conduire à Varsovie Marie de Gonzague, reine de Pologne. Soit que cet incident insolite ait amené des prétentions et des intrigues qui aient dégoûté les princes de suivre cet exemple, soit qu'ils aient cru que le soin de leurs intérêts était décidément mieux placé entre les mains des hommes, ce fait est demeuré unique dans l'histoire. En réalité, aucune femme n'a jamais été investie du titre d'ambassadrice que par suite de la dignité de son mari.

Je lis dans un livre publié en 1754 par un érudit allemand nommé Moser, et qui traite des droits et du rôle de l'ambassadrice, que ce fut le pape Sixte-Quint qui appela de ce nom, pour la première fois, l'épouse d'un ambassadeur d'Espagne, le comte d'Olivarès, père du célèbre comte-duc. Il accorda même, en cette occasion, des honneurs extraordinaires à la comtesse, ce qui déplut singulièrement aux princesses romaines. Des discussions à cet égard se sont fréquemment renouvelées. L'introduction d'un titre nouveau, accompagné de préséances, de distinctions et de faveurs exceptionnelles, devait en effet, à une époque où les questions d'étiquette passionnaient si fort les gens de Cour, ajouter un nouvel élément aux diverses causes de discorde suscitées par la vanité des agents et par les animosités politiques. Dans quelle mesure le caractère diplomatique s'étendait-il à la femme de l'ambassadeur? Pouvait-on attribuer à celle-ci le rôle représentatif? Comment et à quel degré devait-elle être classée dans la hiérarchie aristocratique? Quels étaient exactement ses privilèges? En l'absence de règles précises adoptées d'un commun accord, ces divers points restaient assez obscurs, et les prétentions individuelles, soutenues par des interprétations divergentes, provoquaient beaucoup d'embarras et souvent des querelles.

Ce fut seulement vers le milieu du dix-septième siècle qu'un principe énoncé sous une forme assez emphatique par un diplo-

mate français Abel Servien, qui, avec le comte d'Avaux, négocia les traités de Westphalie, fut à peu près admis par la plupart des Cours. Servien déclara à l'ambassadeur d'Allemagne que les mêmes honneurs étaient dus à sa femme qu'à lui-même, parce que, dit-il, « la femme resplendit de la dignité de son mari ». C'était une théorie fort sage et destinée à couper court aux susceptibilités et rivalités particulières : il n'y a rien, en effet, de plus pacifique et de plus commode qu'une étiquette une fois fixée, les amours-propres n'ayant plus rien à y voir. Aussi cette formule a-t-elle fini par prévaloir : elle est devenue une manière de dogme de protocole. La femme doit donc toujours être placée au même rang que son mari. Il y a même une circonstance qui se présente assez souvent où elle occupe une place supérieure : c'est lorsque l'ambassadeur, suivant la date de la remise de ses lettres de créance, n'est classé qu'après un ou plusieurs de ses collègues : quand ceux-ci sont veufs ou célibataires, l'ambassadrice est, de droit, la doyenne du corps diplomatique, et se trouve, en cette qualité, dans les festins et réceptions, en première ligne, tandis que son mari n'y saurait prétendre. L'axiome de Servien n'en garde pas moins toute sa force, puisque, après tout, ce n'est que grâce au titre de son mari que l'ambassadrice se trouve, par hasard, au-dessus de lui.

III

On doit donc constater, pour en revenir aux faits historiques, que le titre et la situation d'ambassadrice n'ont été véritablement reconnus que depuis les traités de Westphalie; non pas qu'il en soit fait mention dans ces actes, mais dès lors ils n'ont plus guère été contestés, excepté cependant à la Cour impériale d'Allemagne qui continua, quelque temps encore, à soulever des objections et des réserves. Quant aux autres puissances européennes, elles ont généralement admis l'égalité des honneurs et des droits, mais, bien entendu, exclusivement dans les salons, car il serait fort ridicule qu'une ambassadrice fût saluée par l'artillerie, entourée d'un

appareil militaire, ou conduite à sa première audience avec le cérémonial adopté pour son époux lorsqu'il remet ses lettres de créance ou de rappel. Ces témoignages officiels sont et doivent être uniquement attribués à l'agent qui exerce une fonction publique, et qui, possédant son titre par lui-même, représente seul et incarne en sa personne à la fois le souverain, le gouvernement et le pays. Les prérogatives et manifestations purement politiques ne sont donc que pour lui; sa femme est son égale dans le monde, dans l'ordre d'idées qui leur est commun, dans les fêtes, dans les relations sociales, mais non pas dans le cérémonial particulier à l'exercice de sa charge et qui s'adresse fictivement à l'État ou au prince dont il est l'image.

Elle arrive dans sa résidence *incognito;* elle va à l'audience de la souveraine dans son propre carrosse; elle y est reçue, — en grande toilette de bal, il est vrai, — mais uniquement par les chambellans et dames de la maison royale. Jadis, le corps diplomatique, en plusieurs rencontres, a poussé la déférence jusqu'à aller au-devant d'elle pour la recevoir et la complimenter; mais ce n'a jamais été une règle, et ce genre de courtoisie est tombé en désuétude aussi bien que les entrées solennelles. Notre siècle n'en offre aucun exemple, et les diplomates jugent depuis longtemps, avec raison, suffisamment correct de remettre leurs cartes à l'ambassadrice dès son arrivée et de se présenter chez elle dès qu'elle reçoit; quant à leurs femmes, contrairement à l'ancien usage qui leur prescrivait d'envoyer complimenter la nouvelle venue et de l'aller voir les premières, elles l'attendent aujourd'hui et se bornent à lui rendre sa visite dans le plus bref délai.

On voit par ces détails — et l'on en pourrait citer beaucoup d'autres — que le cérémonial, qui est affaire de mode, varie parfois suivant les temps. Il n'était même pas toujours uniforme dans l'ancien régime et dans les diverses Cours. En dehors de certaines lois générales, il y avait des coutumes spéciales et de fantaisie. Par exemple, à Versailles, les ambassadrices, à leur première audience, baisaient le bas de la robe de la reine avant de lui faire leur compliment; mais, en revanche, on leur donnait le tabouret réservé aux duchesses. En Espagne, elles se bornaient à simuler une génuflexion aussitôt arrêtée par la souveraine qui les embrassait, mais ne leur faisait présenter qu'une chaise à sa droite. En

Angleterre, elles restaient debout. A Rome, elles s'asseyaient devant le Pape sur des coussins placés les uns sur les autres. En France, le Roi entrait pendant l'audience et embrassait l'ambassadrice; il en était de même en Piémont, et, par grâce particulière, quelquefois en Espagne. Dans la plupart des Cours, le carrosse de gala était de rigueur; mais, à Madrid, l'ambassadrice venait en chaise, et était ainsi portée à travers les appartements du palais jusqu'à l'entrée de la salle où l'attendait la souveraine.

Les mouvements, pas, révérences, indiqués d'après les habitudes des différents pays, les nuances à observer, les gestes qu'il ne fallait ni outrepasser ni restreindre, les formes de langage dont il était convenable de ne s'écarter jamais, constituaient un programme fort compliqué. Les officiers de la Couronne, les dames d'honneur et les ambassadrices devaient être extrêmement bien stylés et attentifs à ne rien omettre ni modifier, car les erreurs eussent provoqué des plaintes très vives, et même eussent pu être interprétées comme des fautes volontaires, tout le monde étant censé connaître ou avoir appris les préceptes de l'étiquette, d'autant qu'en principe une infraction atténuait l'effet de l'ensemble. Un grave écrivain diplomatique, Wicquefort, n'a-t-il pas prononcé là-dessus une redoutable sentence? « Lorsque, de tous les honneurs qu'on prétend, il en manque un seul, l'on n'en reçoit pas du tout. » Hâtons-nous de dire que, dans la pratique, on était moins sévère; car, eu égard aux prétentions fondées, soit sur les usages de telle ou telle Cour, soit sur des précédents plus ou moins autorisés, soit sur des considérations personnelles, en y joignant les susceptibilités des gens épineux, la plupart des audiences diplomatiques eussent fourni prétexte à d'interminables procédures. La vérité est qu'on s'en tenait aux grandes lignes, qu'on avait assez à faire de les observer avec une scrupuleuse exactitude, qu'on glissait volontiers sur les petits péchés véniels, et qu'ordinairement, avec cette fine politesse qui est le naturel même des personnes bien élevées, on évitait les discussions.

Il s'en est rencontré toutefois plusieurs dont les écrivains techniques ont gardé le rancuneux souvenir. Les règles étaient souvent comprises de façon différente; il arrivait aussi que l'orgueil ou la malice cherchaient à les enfreindre. De là, des incidents vraiment puérils, dont les uns ont été vite étouffés, mais

dont les autres ont eu de l'influence sur les relations politiques. Citons quelques-unes de ces anecdotes. A Vienne, en 1666, l'ambassadrice d'Espagne imagina un soir de se faire porter sur un fauteuil à un bal de Cour jusque dans un salon où nul ne pénétrait en cet équipage. Grand émoi des chambellans : ils n'osèrent pas cependant arrêter la marche de ce malencontreux fauteuil; mais ils prirent leur revanche aussitôt en interdisant l'entrée du salon à la suite nombreuse de la dame, de sorte qu'elle fut obligée de se présenter toute seule devant les souverains, ce qui fut extrêmement sensible à sa vanité. Cette aventure-là n'eut pas de suites; mais il y avait des gens plus ombrageux et plus tenaces : plus d'une fois, des ambassadrices ayant, à dessein ou par négligence, interverti l'ordre des préséances dans leurs visites, se sont vu refuser la porte de leurs *collègues* sous des prétextes transparents; au congrès de Nimègue, notamment, les ambassadeurs de France et de Suède, à la suite d'un conflit de cette nature, prirent parti réciproquement pour leurs femmes, et demeurèrent en grande froideur pendant tout le temps de leur mission. A Londres, sous les Stuarts, plusieurs pairesses d'Angleterre, refusant de céder le pas aux ambassadrices, s'abstinrent, à diverses reprises, de paraître aux fêtes de la Cour. Il en fut de même longtemps après à Rome pour des motifs analogues, et l'on raconte qu'en 1722 aucune des princesses romaines n'assista au *ricevimento* de l'ambassadeur d'Allemagne pour n'être pas obligée de laisser *la main droite,* c'est-à-dire la place d'honneur, à sa femme qui, même chez elle, n'entendait l'accorder à personne. Pareille disgrâce arriva en France à un envoyé vénitien dont la femme prétendait aussi garder *la main droite :* pas une dame de qualité ne lui rendit visite. En 1643, Mme Servien, ambassadrice à la Haye, avait tenu rigueur à la princesse d'Orange sur le même cérémonial, de sorte qu'elles ne se virent jamais. Les incidents devenaient parfois plus graves : en 1702, le carrosse d'un cardinal et celui de la duchesse d'Uceda, ambassadrice d'Espagne à Rome, s'étant rencontrés dans une ruelle, aucun ne voulut reculer; les gens en vinrent aux mains, et il y en eut trois qui restèrent fort mal en point sur le carreau. Il fallut beaucoup de temps pour accommoder cette grosse affaire qui finit tout simplement comme elle aurait dû commencer, par des excuses réciproques. A la Diète

de Ratisbonne, l'ambassadrice de Trèves et l'abbesse d'un chapitre noble eurent de violents démêlés pour des rixes pareilles, et, à la Haye, un siège disputé dans un salon entre l'ambassadrice de Suède et une grande dame du pays fut l'occasion de pourparlers fort aigres et de mémoires et factums volumineux dont la pompeuse phraséologie paraît bien étrange pour si peu de chose.

Une des plus sérieuses difficultés était de mettre d'accord les usages de telle nation avec ceux de telle autre. Chacun tenait aux siens et mettait son amour-propre à les suivre quand même. Les maîtres des cérémonies étaient aux champs, et l'on s'en tirait, en général, par une transaction. Mais, en certaines circonstances, les coutumes nationales de l'étranger ont dû être complètement respectées.

Rappelons, à ce propos, cet ambassadeur de Perse, au dix-septième siècle, qui maintint envers et contre tous, selon les lois de l'Orient, l'*incognito* de sa femme, et sut le faire avec esprit. Son historiette est assez plaisante : on en ferait, ce semble, un gentil opéra-comique. Ce personnage, envoyé par le Sophi en Allemagne, avec le caractère et les titres les plus solennels, avait laissé son harem dans son pays ; mais il était advenu que, lassé de sa solitude au cours d'un voyage fort long, il avait acheté en route, dans un village de Tartarie, la fille d'un chef de tribu et l'avait élevée au rang d'épouse, par égard pour la haute dignité du père et sans se douter qu'en Europe on allait la croire ambassadrice. Arrivé à son poste, il la cachait à tous les yeux, suivant les mœurs orientales, et mettait autant de soin à écarter d'elle tous les honneurs que les autres ambassadeurs en apportaient à assurer à leurs femmes les moindres privilèges. Cette réserve si extraordinaire éveilla au plus haut degré la curiosité de la Cour où il était accrédité ; l'étiquette ne supporta qu'avec impatience ce dédain inaccoutumé de ses faveurs ; on voulut donc, après des efforts inutiles, faire une dernière tentative pour honorer, conformément aux bonnes règles, une personne que son époux prétendait y soustraire. Les princesses royales surtout témoignaient un ardent désir de la connaître. De sorte qu'un jour, vers la fin d'un festin, où le Persan était en belle humeur, elles crurent l'occasion favorable et le supplièrent de faire venir en leur compagnie, pour qu'elles pussent la traiter selon son titre, cette ambassadrice mystérieuse. L'envoyé du Sophi s'y refusa d'abord avec beaucoup de politesse et de grâce, alléguant les coutumes de sa

nation; mais ses arguments ne persuadèrent pas les princesses, qui redoublèrent d'instances. Alors, et ne pouvant pousser la discussion plus avant, l'ambassadeur prit une mine souriante et répondit que, pour ne pas déplaire à des dames aussi illustres, il accéderait à leur désir et qu'il allait leur présenter son épouse, mais qu'il avait le devoir de les prévenir que, d'après les lois de son pays, il serait obligé, dès le lendemain matin, de « lui faire mettre la tête devant les pieds ». Cela fut dit et proposé de l'air le plus sincère et le plus courtois du monde, mais on pense bien que les jeunes Altesses laissèrent la belle Tartare dans sa retraite et que, pour cette fois, les coutumes européennes durent le céder à la redoutable étiquette de l'Orient.

IV

Ce Persan rigoureux eût été un mari bien incommode pour les dames chrétiennes, car on doit reconnaître que toutes celles qui ont eu l'honneur d'être ambassadrices ont été véritablement comblées partout d'égards et de privilèges non moins flatteurs que multipliés. S'il en est qui n'aient pas été satisfaites, il faut qu'elles aient eu un bien fâcheux caractère et un amour-propre bien pointilleux. Tantôt par politique, tantôt par grand souci du cérémonial, tantôt par simple galanterie, les princes ont plutôt exagéré que restreint envers elles les témoignages de distinction, et ils se sont ingéniés à contenter leurs désirs. Il serait oiseux de rappeler les nombreuses faveurs qui leur ont été prodiguées en dehors de leurs droits précis; nous n'en indiquerons que quelques-unes, pour mémoire.

Nous avons dit que la Cour de France leur avait accordé le tabouret; sous Louis XIII et sous Louis XIV, elle donna expressément plusieurs fêtes en leur honneur. Les princesses du sang les visitaient toujours avec le plus solennel appareil. Aux Congrès de Nimègue en 1678 et de Cambrai en 1721, le corps diplomatique, en grande cérémonie, présenta ses hommages aux ambassadrices d'Espagne et de France, dès leur arrivée. En 1625, lorsque

Charles Ier d'Angleterre épousa Henriette, fille de Henri IV, la duchesse de Chevreuse, femme de l'ambassadeur, alla dans le carrosse de la reine. En l'absence de leurs maris, plusieurs ambassadrices ont été autorisées à donner des festins officiels. Il est superflu d'ajouter que partout elles ont traité d'égale à égale avec les femmes des ministres des Affaires étrangères et même des premiers ministres; mais on ignore généralement que les ambassadrices de Venise étaient, à Versailles, en possession d'un privilège assez singulier : lorsqu'elles accouchaient au cours de la mission, le Roi et une princesse du sang étaient parrain et marraine de l'enfant et offraient à la mère un cadeau magnifique; le grand aumônier administrait le baptême. Quant au titre d'*Excellence,* il était toujours d'usage de l'attribuer aux ambassadrices. On ne leur a jamais non plus contesté le plaisir, très vif à ce qu'il paraît, de se promener, comme leurs époux, en carrosse à six chevaux, *in fiocchi,* avec cortège de cavaliers et de pages; lorsqu'elles allaient visiter les musées, palais, arsenaux, édifices publics, les souverains les faisaient accompagner par des officiers de la Couronne et des dames du plus haut parage. Enfin, à leur départ, elles recevaient des princes de fort beaux présents; les Papes, il est vrai, se bornaient à quelques *Agnus Dei* et à des reliques; mais on a gardé le souvenir de plusieurs éclatants témoignages de la munificence des Rois, surtout des nôtres. En 1634, Anne d'Autriche offrit à des ambassadrices d'Allemagne et d'Angleterre son portrait encadré de diamants et une chaîne de pierreries; en 1647, à l'ambassadrice de Danemark, une montre évaluée 18000 livres et dont les boîtes contenaient les portraits du jeune Louis XIV et de la régente; après la paix de Ryswick, le grand Roi fit don à la femme de l'envoyé de Suède d'un collier valant plusieurs milliers d'écus; en 1748, l'épouse du ministre de Portugal reçut de Marie Leczinska une montre enrichie de pierres précieuses. La tsarine Anne Ivanowna offrit de splendides fourrures, en 1751, à la femme d'un plénipotentiaire de Saxe, et l'on cite tout particulièrement le portrait entouré de superbes diamants que le grand Frédéric donna, vers la même époque, à la femme d'un ministre de France. Ces libéralités étaient passées à l'état d'usage, aussi bien que les présents qui constituaient pour les ambassadeurs une sorte de droit au moment où ils prenaient congé du souverain. On sait que, de nos

jours, ces cadeaux on été remplacés pour les hommes par la grand'croix de l'Ordre le plus élevé, et pour les femmes par un objet de souvenir en général de peu de valeur : un coffret, un éventail, etc. Et encore, tandis que la croix est de règle pour l'ambassadeur, les reines sont absolument libres de ne rien donner du tout, s'il leur plaît, aux ambassadrices; c'est affaire à elles d'être plus ou moins aimables, suivant les personnes, et celles-ci n'ont aucunement à être mortifiées, ni surtout à se plaindre lorsqu'elles ne reçoivent, à leur dernière audience, que des compliments plus ou moins sincères.

Je m'aperçois que, dans cette causerie sur les divers avantages assurés au rang le plus élevé qui puisse être accordé à une femme du monde, j'ai oublié de parler d'une prérogative supérieure à tout le reste, à savoir le caractère sacré et inviolable de sa personne. Ceci n'est plus de fantaisie ou d'étiquette, mais de droit des gens. Sur ce point il a été rarement dérogé. Un criminel incident est toutefois demeuré célèbre : l'attaque à main armée du carrosse de la duchesse de Créqui par la garde corse à Rome le 20 août 1662 et l'assassinat de son page. J'ai raconté en détail cet attentat dans un livre auquel je me permets de renvoyer le lecteur (1). J'indiquerai seulement ici une question de forme diplomatique : en cas analogue, à qui la satisfaction doit-elle être faite? au gouvernement de l'ambassadeur et à lui-même ou à l'ambassadrice? Je crois, en m'autorisant des précédents, qu'il y a lieu de distinguer suivant la nature et la gravité du fait : pour la duchesse de Créqui, on a considéré que, l'agression ne lui étant pas personnelle, mais étant dirigée contre l'ambassade même, par conséquent contre la Couronne de France, et se trouvant d'ailleurs confondue dans l'ensemble des violences commises le même jour contre le palais de son mari et contre les Français habitant Rome, la réparation devait être exclusivement politique et s'adresser à Louis XIV. C'est pourquoi le traité de Pise ne contient aucune clause spéciale à l'ambassadrice; elle dut s'estimer suffisamment vengée par la pleine satisfaction donnée à la majesté de son souverain et de son pays, sa cause particulière disparaissant en quelque sorte devant

(1) *Louis XIV et le Saint-Siège. L'ambassade du duc de Créqui.* Paris, Hachette, 1893.

l'énormité de l'outrage. Il en fut tout autrement lors d'une affaire tout à fait étrangère aux relations des princes et qui se passa au Congrès de Nimègue en 1678 : les domestiques de l'ambassade de France, au cours d'une altercation avec ceux de l'ambassade d'Espagne, avaient effrayé l'ambassadrice de S. M. Catholique et les dames de sa suite; un gentilhomme de l'envoyé de Louis XIV alla présenter à l'offensée les regrets de son maître, dans les termes les plus respectueux, et l'incident demeura clos. Il ne s'agissait pas, en effet, d'un conflit international, mais d'une insulte particulière complètement réparée par la reconnaissance spontanée de la faute et par une démarche à la fois gracieuse et officielle.

Rappelons à ce propos, et en passant, une autre circonstance assez singulière. Il se trouva un jour qu'une ambassadrice espagnole avait de grosses dettes à Turin : après beaucoup de réclamations vaines, les créanciers eurent recours aux gens de loi, lesquels, sur leurs requêtes, osèrent saisir les meubles de cette haute et puissante dame comme ceux d'une simple mortelle; on peut même inférer du récit de l'aventure qu'ils tentèrent de l'incarcérer. Ces robins trop zélés préjugeaient une question de droit international que Grotius discute dans son traité *Du droit de la guerre et de la paix :* l'ambassadrice jouit-elle, comme son mari, du bénéfice de l'exterritorialité? Le duc de Savoie, en cette conjoncture, n'hésita pas à reconnaître qu'elle n'est soumise qu'à la juridiction de son propre pays; il fit donc lever la saisie et offrit ses humbles excuses; il n'y avait pas grand mérite puisqu'en somme la maison de l'ambassade avait été violée, mais il s'exécuta de bonne grâce et déclara galamment que, s'il eût été prévenu, il eût payé de sa bourse les dettes de l'ambassadrice. C'était peut-être beaucoup dire, et peu de souverains, j'imagine, seraient disposés à un tel excès de courtoisie.

V

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des honneurs accordés aux femmes des ambassadeurs dans le monde; mais leurs prétentions

se sont également produites là où la vanité devrait être oubliée : elle a franchi le seuil de l'église, et il y a eu des discussions sur les rangs à tenir au pied de l'autel. Sur ce point-là, cependant, il faut distinguer entre les prérogatives qui sont de droit et de bon ordre et les réclamations intempestives et aventurées. En Orient, par exemple, les ambassadeurs de France, qui sont officiellement protecteurs des catholiques latins, doivent faire observer rigoureusement dans les églises les privilèges qui appartiennent *ab antiquo* à leur charge et qui sont la manifestation publique de leur dignité; ils les obtiennent, en effet, non pas pour eux-mêmes, mais pour leur pays. Leurs femmes, lorsqu'elles les accompagnent, reçoivent traditionnellement ces honneurs tels que la place sur une estrade, le salut de l'encensoir, etc. Elles seraient alors pleinement autorisées à les exiger au besoin, parce qu'une dérogation à l'usage serait ici, non seulement un manque de politesse envers elles, mais une offense envers la nation française. En revanche, elles ne seraient nullement fondées à les réclamer lorsqu'elles viennent seules, parce qu'ils ne sont conférés en réalité qu'à leur mari et ne s'adressent à leur personne que par une assimilation gracieuse. Les égards spéciaux qui peuvent leur être accordés en l'absence de l'ambassadeur ne sont donc point de droit; ce sont des témoignages de déférence qui n'ont rien à voir avec l'étiquette générale et ne sauraient être des précédents. Ces principes sont admis partout, notamment à Rome, dans les sanctuaires nationaux des différents peuples.

Il s'est rencontré toutefois des ambassadrices qui ont prétendu se faire attribuer dans toutes les églises des faveurs particulières en vertu de leur titre. Il a même fallu, pour mettre un terme à des discussions ridicules, que le pape Clément XI, en 1700, provoquât un décret de la congrégation des rites; ce texte, parmi d'autres dispositions, interdit à ces dames de faire placer, d'autorité, des tapis et des prie-Dieu pour elles ailleurs que dans leurs églises nationales. Le même pontife dut en outre se prononcer avec énergie contre l'indiscrétion de quelques-unes qui se plaçaient sur les fauteuils et les coussins réservés aux cardinaux. Ces décisions ne portaient d'ailleurs aucune atteinte aux distinctions légitimes que les ambassadrices pouvaient obtenir; elles figuraient avec le corps diplomatique dans les processions solennelles, et on a toujours eu

soin de leur assurer une bonne place dans les grandes cérémonies religieuses. Je lis même dans le *Mercure historique* de 1751 qu'à Naples, la princesse Esterhazy, lors de l'exposition annuelle de la relique de saint Janvier, eut l'insigne honneur d'être placée à côté de la fiole et vit, à sa grande satisfaction, le sang bouillonner « dans l'espace de cinq minutes ».

Ce n'étaient là que de petits détails, mais il y avait quelquefois de sérieuses difficultés pour mettre d'accord les prérogatives diplomatiques et les susceptibilités religieuses. Lorsque l'ambassadeur appartenait au même culte que le pays de sa résidence, les dissentiments se réglaient pour ainsi dire en famille et sans beaucoup de bruit; mais il en était autrement lorsqu'un protestant était dans une capitale catholique ou réciproquement un catholique chez les huguenots : il fallait alors user de beaucoup de prudence pour éviter des querelles envenimées par une mutuelle intolérance. On a vu, à Vienne, en 1730, un maladroit vicaire de paroisse provoquer un fâcheux incident : n'avait-il pas voulu contraindre l'ambassadrice de Prusse et sa fille, luthériennes zélées, à descendre de carrosse sur le passage d'une procession? L'ambassadrice tint bon, mais sa fille fut tirée par force de la voiture. Cette scène scandaleuse amena, comme on devait s'y attendre, des pourparlers très longs et très aigres entre la Cour impériale et celle de Berlin, d'autant que les envoyés de Russie, de Suède et de Danemark, également dissidents, prirent naturellement fait et cause pour leur collègue de Prusse. D'autre part, le peuple viennois menaçait de s'ameuter en faveur du vicaire. Néanmoins le Cabinet impérial fut obligé de céder; il est vrai que l'ecclésiastique, justiciable de son archevêque, s'en tira le mieux du monde, mais le juge du faubourg où s'était passée l'aventure fut obligé de présenter des excuses. Quant aux manants qui avaient fait sortir du carrosse la fille de l'ambassadeur, ils furent plusieurs jours aux fers, au pain et à l'eau, et ne furent relâchés qu'après avoir demandé pardon à genoux.

De leur côté, les protestants se montraient fort ombrageux et les ambassadeurs catholiques étaient astreints à certaines règles sévères : ils ne devaient entretenir ostensiblement chez eux aucun aumônier, et, s'ils en avaient un, il fallait qu'il fût dissimulé sous le nom de secrétaire ou de maître d'hôtel. Le culte ne pouvait être

exercé dans l'intérieur de leur palais que de la façon la plus discrète. Moser dit en propres termes que, faute de se soumettre à ces prescriptions, un ecclésiastique « pourrait être regardé comme criminel et exposé à la rigueur des lois du pays ». Tout cela maintenant n'est plus que de l'archéologie; mais il tombe sous le sens commun que, par toute terre et en tout temps, les diplomates sont tenus plus que personne — et nous ne parlons ici que de l'étiquette — de s'abstenir des actes et des discours qui pourraient éveiller, si faiblement que ce fût, les susceptibilités religieuses du pays où ils sont accrédités, et, pour demeurer dans notre sujet, nous dirons que toute affectation dévote ou sceptique est particulièrement malséante chez une ambassadrice.

VI

Mais en voilà assez sur les traditions, les droits et les querelles du temps passé. Les usages modernes ont beaucoup simplifié les choses; si les passions sont, au fond, toujours les mêmes, on est cependant, en général, moins disposé à faire du bruit et l'on se préoccupe moins des nuances qui n'ont plus, d'ailleurs, l'importance sociale qu'elles avaient autrefois. L'étiquette a conservé sans doute ses règles majeures, mais elle est, au demeurant, assez débonnaire. Il convient toutefois que les ambassadrices les connaissent, les observent, et se gardent de les interpréter à leur fantaisie. Ce n'est pas bien difficile pour les femmes d'un certain rang que leur éducation et leur vie dans le monde en ont préalablement instruites; pour les autres, s'il y en a, c'est à elles à se former peu à peu, et s'il arrivait jamais qu'elles en fussent incapables, elles seraient inévitablement exposées à des avanies que leurs gouvernements auraient dû prévoir. Il n'y aurait que demi-mal si elles avaient le bon sens de s'effacer, de se taire et d'être inoffensives; mais si elles prétendaient paraître et briller, il y aurait alors vraiment péril en la demeure.

Et à ce propos, nous sommes amené à examiner une question assez délicate, agitée par quelques écrivains spéciaux, mais dont

en vérité les gens sages et de bonne compagnie sont les meilleurs juges : une ambassadrice doit-elle être initiée aux affaires politiques confiées à son mari et aux intérêts qu'il a mission de défendre? J'ai parfois entendu soutenir par des personnes défiantes que les hommes seuls sont aptes à connaître les grandes affaires, et que les femmes, généralement indiscrètes et nerveuses, doivent ignorer ce que pense, dit ou fait un ambassadeur. Dans ce système un peu rude et discourtois, il suffit qu'elles tiennent bien leur maison et soient au courant des usages du monde. Assurément c'est déjà beaucoup, mais ne saurait-on souhaiter quelque chose de plus? Il me semble qu'une ambassadrice étant nécessairement appelée, qu'on le veuille ou non, à jouer un rôle officiel et supérieur à celui des autres femmes, il serait fâcheux de la tenir dans l'ignorance des questions diplomatiques. Si elle ne sait rien de la mission de son mari, rien des hommes et des choses de sa résidence, du but que son gouvernement désire atteindre et des incidents qui se succèdent, elle sera exposée à des erreurs et à des maladresses dont les conséquences peuvent être graves. Elle sera fort embarrassée en maintes circonstances, aventurée dans ses propos ou compromettante dans ses silences, lancera des pavés d'ours ou manquera des occasions heureuses.

En ceci comme en tout, il y a une mesure à observer. Sans doute une femme ne se mêlera point du travail d'une ambassade, ne suivra point le détail des négociations, ne lira point les dépêches et ne se livrera point à des dissertations avec les diplomates. Mais, à mon humble avis, il est essentiel qu'elle soit informée exactement de ce qui se passe, qu'elle connaisse les principaux objets que son mari se propose, qu'elle sache ce qu'elle doit dire ou taire, qu'elle soit à même de donner un avis qui peut être juste, d'indiquer une pensée ingénieuse, et de rendre ainsi, à l'occasion, un bon service à son pays. On sent bien que tout dépend des personnes : il en est certainement à qui il ne faut rien confier, parce qu'elles parlent à tort et à travers, parce que leur tête est capricieuse ou légère, et leur curiosité impertinente. C'est, en définitive, à leur mari qu'il appartient d'en juger d'après l'expérience qu'il doit avoir de leur raison et de leur esprit. Mais si une femme est intelligente et sage, pourquoi son mari ne profiterait-il pas des bons conseils qu'elle est capable de lui présenter pour le succès d'une

mission à laquelle elle est d'ailleurs intéressée, de cette intuition, vive, de cette pénétration, de ces impressions spontanées qui appartiennent en propre au caractère féminin et qui jettent parfois, sous une forme familière, tant de clarté sur une situation, sur les bons et mauvais côtés d'une affaire et sur les gens qui s'y trouvent engagés? Il y a telle circonstance où son bon sens naturel, son observation fine, son jugement modéré, serviront singulièrement le diplomate le plus instruit. Son intervention sera alors une véritable force et il serait regrettable de la négliger. L'histoire offre de nombreux exemples d'affaires importantes qui, sans être traitées ou conduites par des femmes, se sont cependant ressenties heureusement de leur influence; combien de fois ont-elles aidé à contourner des écueils et facilité les négociations épineuses par la grâce, l'à propos, les détours même de leur discrète diplomatie!

VII

En transposant un mot célèbre de Beaumarchais, on pourrait se demander si, aux vertus qu'on doit exiger d'une ambassadrice, beaucoup de femmes sont dignes de l'être. Je répondrais à cela que si la perfection est rare, il suffit qu'on s'en approche. J'ajouterais que si j'ai connu dans ce haut rang plusieurs esprits de travers, ridicules ou insignifiants, j'ai admiré en revanche, et assez souvent, des ambassadrices de diverses nationalités dont les juges les plus difficiles reconnaissaient les mérites sérieux et charmants. Je n'en nommerai aucune, n'écrivant pas une chronique, et n'ayant en vue que d'indiquer les qualités générales qui conviennent à ce titre et non pas de louer ou de critiquer les personnes. Bornons-nous à constater — nous plaçant ainsi en dehors de toute flatterie et de toute malveillance — que nous avons vu et que nous avons sous les yeux, tant en France qu'à l'étranger, des femmes dont on peut dire qu'elles sont non seulement l'ornement et l'honneur d'une ambassade, mais encore les meilleurs auxiliaires de leurs maris. Sans doute, selon leur caractère, leur âge, les traditions de leurs pays respectifs, selon l'objet de la mission,

elles sont différentes les unes des autres; mais elles laissent toutes dans nos souvenirs des impressions analogues avec quelques nuances, et c'est en recueillant les traits de ces personnalités aimables, en m'aidant aussi des enseignements et des exemples du temps passé, que j'essayerai de tracer à peu près le type idéal de l'ambassadrice, avec la certitude qu'il n'est pas un vain fantôme, mais qu'au moins pour ses lignes principales, il s'est rencontré et se rencontre dans la réalité.

Voici donc, il me semble, comment on peut se figurer une parfaite ambassadrice. Je ne parlerai ni de sa beauté, ni de son âge : la beauté ici importe peu, pourvu que le visage soit agréable et doux; quant aux nombre des années, il est indifférent en lui-même, car en cette situation, si la jeunesse offre certains avantages, la maturité en a d'autres d'une très grande valeur. Je dirai donc seulement que notre personne idéale est douée d'une dignité gracieuse et qui ne se dément jamais parce qu'elle la doit à son éducation et au ton du monde où elle est née et où elle a vécu. Sa voix est sympathique, son accueil toujours bienveillant. Elle a cet art exquis de dire ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut. Son esprit est solide et suffisamment littéraire, sans aucune affectation de science, son tact aussi sensible dans les conversations mondaines que dans celles où se glisse un peu de politique. Son élégance est fidèle à la mode sans la devancer ni l'outrer, et sans viser à l'effet; ses vertus inattaquables, toujours indulgentes, mais avec discernement. Elle évite la médisance, par bonté d'âme, sans doute, mais aussi par une crainte légitime des complications qui s'ensuivent; sa repartie est fine et juste, mais elle arrête souvent au bord de ses lèvres un mot spirituel qui serait aigu. La discussion n'est pas son affaire et son entretien est agréablement superficiel, tout en laissant les gens persuadés qu'elle n'ignore rien de ce qu'elle n'approfondit pas. Elle n'a point de liaisons exclusives qui provoquent des jalousies ou tout au moins de la malveillance; comme son devoir est d'être secrète, elle se garde de toute confidence et n'a cependant jamais l'air de rien cacher. Sans altérer la vérité, souvent elle la réserve. Son rang n'admettant aucune familiarité, elle n'en use avec personne, n'ayant d'autre part ni superbe, ni raideur, cherchant au contraire à plaire à tout le monde, trop bien élevée, d'ailleurs, et trop intelligente

pour que les honneurs l'éblouissent. Elle est plutôt portée à en atténuer l'éclat par une modestie naturelle; si elle maintient ses prérogatives, c'est parce qu'elle en est la dépositaire et parce que son pays y est intéressé; mais elle ignore les susceptibilités vaines autant par le fier sentiment de ce qu'elle est que par dédain des petites choses.

Ses réceptions officielles sont magnifiques, ordonnées de telle sorte qu'on s'y plaise et qu'en même temps on y reconnaisse la majesté d'une grande nation; l'étiquette y est observée sans affectation comme une règle incontestée et qui ne modifie en rien les prévenances accordées à tout le monde. L'hospitalité plus intime est à la fois très large et affable; chacun de ceux qui la reçoivent est traité en ami et selon son rang. L'ambassadrice veille à tout avec calme; elle dirige l'entretien sans entraver la libre fantaisie des opinions diverses, certaine que devant elle nul n'offensera ni les convenances ni son pays; la concorde est sa pensée même et elle l'inspire à tous. Elle est tout ensemble très grande et très simple; elle impose et elle séduit.

Que si, en outre, elle a pu, par ses prudents conseils, par les ressources de son esprit, contribuer au bon résultat de la mission, elle a droit d'en être fière, car c'est une rare fortune pour une femme que de concourir au succès de son époux et de sa patrie; mais, en dehors de ces circonstances exceptionnelles, elle obtient toujours dans sa résidence le respect et l'affection; elle donne une haute idée de la société féminine qu'elle représente; grâce à elle, l'ambassade est brillante, honorée, entourée de ces sympathies mondaines qui ont tant d'action sur la politique. Elle a fait aimer et admirer sa nation : le but est atteint; elle a accompli sa tâche.

Assurément, les princes et les gouvernements, qui tiennent dans leurs mains les destinées de la diplomatie, ne sauraient exiger un tel ensemble de mérites supérieurs, car — diraient les méchantes langues — trop de postes seraient vacants. Mais, quand on réfléchit au mal que font, lorsqu'elles sont jetées à tort et à travers dans la diplomatie, les commères bavardes et de mauvais ton, les querelleuses et les écervelées, on ne saurait trop souhaiter que, tout en examinant ce que valent les agents en passe d'être ambassadeurs, les ministres songeassent un peu aussi, je le répète, à ce que doit être une ambassadrice. Et, encore une fois, nous ne récla-

mons pas ici de ces femmes de premier rang, pourvues des dons simultanés de la science et de l'intuition, de la raison et de la grâce. Contentons-nous d'une bonne moyenne; je crois qu'avec un peu d'attention — et sans gêner les combinaisons politiques — il est assez facile de la rencontrer. Je dirai donc, pour conclure : écartons les femmes mal élevées, gardons-nous des intrigantes; tolérons les médiocres, pourvu qu'elles soient modestes; recherchons les sages et les avisées, celles qui ont de l'esprit, à condition que ce soit du bon esprit; n'accueillons jamais que les pacifiques.

CHAPITRE XII

LE PORTEFEUILLE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Pendant ma longue carrière diplomatique, et surtout depuis que les événements et l'âge m'ont donné des loisirs contemplatifs, j'ai souvent médité sur les diverses qualités nécessaires en tous pays au personnage qui tient le portefeuille des Affaires étrangères. Je voudrais donc aujourd'hui terminer ce livre où j'ai tant parlé de politique extérieure, en recherchant, ne fût-ce qu'au point de vue académique, et pour ainsi dire au cours d'une causerie au coin du feu, ce que doit être, pour se bien acquitter de la tâche qui lui incombe, celui qui, tantôt exerce une influence considérable au milieu d'émouvantes péripéties, tantôt, en des jours meilleurs, est investi de la haute mission d'entretenir et de consolider les relations internationales. Il va sans dire que je n'ai pas du tout l'intention d'écrire un traité sur un sujet aussi étendu et qui dépasse mes forces; je n'entends exposer ici, sans y mettre de méthode, et comme une sorte de complément à ces récits et souvenirs de ma vie, qu'un certain nombre des réflexions que m'a suggérées la pratique du « métier », et à mesure que je les retrouve.

Il serait sans doute très intéressant de faire voir, à ce propos, combien les procédés et conditions de la diplomatie, analogues en principe, diffèrent selon les diverses époques, les divers pays et gouvernements, et de se livrer à une étude rétrospective et cosmopolite. Mon cadre est beaucoup plus modeste et restreint et je n'ai en vue que les périodes voisines de la nôtre. Comme, en outre, je n'ai envers qui que ce soit la moindre intention de panégyrique ou de satire et me borne à des observations théoriques, je préviens, une fois pour toutes, que je m'abstiendrai de citer le nom d'aucun personnage vivant, compatriote ou étranger. J'essaierai seulement

de déterminer à peu près les mérites élémentaires dont les titulaires de ces fonctions éminentes ne sauraient être dépourvus sans péril. Je me place en dehors de la polémique actuelle et des opinions particulières : je disserte, et rien de plus, comme tout le monde le fait tous les jours sur une donnée philosophique, et je ne saurais présenter les considérations délicates et complexes qui vont suivre que « sous bénéfice d'inventaire », en les soumettant, comme on dit, *disputationibus eorum*.

I

J'ai souvent entendu discuter, dans les cercles politiques, s'il est préférable que le ministre des Affaires étrangères appartienne à la carrière ou s'il peut être pris indifféremment dans les autres administrations, dans le Parlement, ou même dans le monde. Comme j'ai passé trente ans de ma vie, soit dans les bureaux du quai d'Orsay, soit dans les postes extérieurs, je serais, d'instinct, partisan des gens de la maison : mais si je pense qu'en prenant les ministres parmi eux, on a des chances sérieuses de les trouver instruits et avisés, je dois reconnaître que, malgré les apparences, ce n'est là qu'une présomption. La situation diplomatique d'un chef de poste ne prouve pas, surtout dans les pays parlementaires, qu'il soit capable d'occuper le premier rang. Bien que les fonctions d'un ministre soient, sur quelques points, analogues à celles d'un ambassadeur, sa mission n'est pas la même; elle est beaucoup plus compliquée et plus haute, elle exige des aptitudes que ne donne pas toujours l'expérience. Les rôles sont très différents ; l'un conçoit et dirige la campagne, l'autre reçoit les instructions et les exécute : le premier a l'initiative et la responsabilité suprêmes; le second ne doit pas substituer sa pensée à celle de son gouvernement; il est un conseiller d'ordre supérieur qui a le droit et le devoir de dire son opinion, n'étant pas un subordonné vulgaire, mais qui, en définitive, tant qu'il ne se croit pas obligé en conscience de refuser son concours, n'a qu'une responsabilité limitée à la mise en œuvre intelligente des plans imaginés et con-

certés par une autorité qui le dépasse. Le ministre est un stratège et l'ambassadeur un tacticien. Chacun d'eux peut réussir dans ses fonctions sans être en mesure de remplir avec le même talent celles de l'autre.

Il est vrai qu'un homme de la carrière possède toujours une certaine science et un savoir-faire acquis par la pratique, tandis qu'un personnage improvisé connaît souvent très peu les questions du dehors, les usages internationaux, les précédents, et aussi les fondrières du chemin malaisé où il s'engage. J'en conviens ; mais il peut être aussi très instruit et très sage ; en tout cas, il y a des exemples contradictoires pour l'un ou l'autre système. On a vu certains diplomates fort médiocres au ministère, et d'autres, au contraire, y ont laissé les meilleurs souvenirs. En revanche, si nombre de coryphées de Cour ou de Parlement ont été nuls ou malavisés, il y a eu beaucoup de ministres qui, sans appartenir à la hiérarchie, ont suppléé par leur caractère, leur finesse et leur habitude du monde à ce qui leur manquait d'abord. J'en conclurais qu'à cet égard il n'y a point de règle absolue, et que la question n'est pas de savoir d'où vient le titulaire, mais s'il a les qualités qui lui sont nécessaires pour la tâche dont il est chargé. Essayons de les définir.

II

Qu'il lui faille avant tout du bon sens, cela saute aux yeux : mais ceci n'est pas si banal qu'il semble d'abord, car il s'agit ici du bon sens diplomatique, lequel est plus étendu que le bon sens ordinaire. Il s'applique en effet à des incidents si variés et si obscurs parfois qu'il lui faut être particulièrement robuste et clairvoyant. Les négociations présentent des détours qui demandent une sagacité spéciale, et il est très difficile aux gens les plus éclairés d'envisager les droits et les ressources dont ils disposent, de bien commencer et de bien suivre, de calculer les actes et les conséquences, et de se dégager des préjugés séduisants, surtout des intérêts personnels ou de parti, pour ne s'attacher qu'à ceux

du pays. Une foule de considérations morales et matérielles, politiques et économiques s'entre-croisent; souvent il y a conflit entre les objectifs d'aujourd'hui et ceux de l'avenir; la distinction entre les chances réelles et les illusions pernicieuses n'est pas toujours très sensible ; tout cela demande un coup d'œil exact, profond même de temps à autre, et qui assurément n'est pas seulement le sens commun. C'est bien lui, si l'on veut, mais tellement aiguisé et développé qu'il confine à la sagesse même. Il est bien la condition primordiale d'une diplomatie solide et féconde, mais encore doit-il s'adapter à toutes les formes et s'assimiler les nuances multiples des événements et des controverses.

Disons tout de suite que ce qu'on appelle communément le génie n'est pas du tout nécessaire, grâce au ciel; car comme il n'apparaît que de loin en loin dans l'histoire, on aurait peu de chances d'avoir de bons ministres. J'ajouterai même que cette haute puissance intellectuelle, si admirable à la guerre, dans les arts et dans les lettres où elle a produit de si belles choses, est, par le fait de sa violence et de son impérieux idéal, peu favorable à la marche prudente de la diplomatie, et même susceptible de provoquer de redoutables erreurs de calcul. L'exemple de Napoléon I[er], qui n'a jamais su négocier à propos avec ses adversaires, n'a prouvé que trop le péril des conceptions exceptionnellement vastes et brillantes. Des facultés beaucoup plus modestes sont mieux appropriées à la direction des rapports internationaux. Pourvu qu'elles aient une certaine envergure, et surtout qu'elles soient bien équilibrées, elles suffisent à l'œuvre et le pays est bien servi dans la bonne et la mauvaise fortune. Il en est d'essentielles, il en est de secondaires, comme nous allons le voir, mais c'est leur force et leur cohésion qui constituent l'homme d'État vraiment utile, beaucoup plus que le génie.

Il serait cependant inférieur à sa mission, est-il besoin de le dire? s'il n'avait pas un sentiment élevé de ce qu'il est et des fonctions de premier ordre qu'il exerce. Il se gardera sans doute de vanité et d'outrecuidance, mais il saura qu'il n'est point un simple administrateur, et qu'à ses risques et périls, il a un noble rôle à jouer. Sans dédaigner les petites affaires qu'il est toujours bon de surveiller, il ne leur permettra pas d'accaparer son temps et son étude : il réservera l'un et l'autre aux intérêts majeurs qui lui

sont remis. Bien loin de se congratuler de son poste, comme il ne l'aura accepté qu'en pleine connaissance de cause et avec une émotion profonde, il ne le gérera pas à la façon d'un employé subalterne, mais avec une dignité légitime; il n'oubliera jamais qu'il est le représentant du pays, qu'il a l'honneur de tenir le drapeau, et qu'en dehors de tout amour-propre puéril, il lui sied d'estimer très haut, et non sans une certaine fierté de cœur et d'âme, la situation qu'il occupe dans les conseils de l'État.

III

Entrons maintenant plus avant dans notre sujet. Une question se pose d'abord : quelle valeur doivent avoir pour un ministre, je ne dis pas les actes de son prédécesseur, — puisqu'il peut avoir été nommé précisément pour les effacer, — mais, en thèse générale, les précédents et les traditions de la nation à laquelle il appartient, les faits et les principes dont l'histoire a déterminé le sens et les conséquences, en un mot l'héritage du passé? Il est tenu de le connaître non pas en érudit, mais sur tous les points qui touchent aux affaires présentes. Cela posé, dans quelle mesure aura-t-il à s'en inspirer? Comme il y a eu des conjonctures où la ligne de conduite d'un gouvernement a été décidée d'après le respect ou le dédain des directions et des enseignements d'autrefois, la question n'est pas indifférente. Or je crois que, là-dessus — surtout maintenant où les procédés et les exemples anciens sont si peu de mode, et même semblent plutôt un embarras qu'un secours — on a plus à redouter l'indépendance d'un ministre que son trop d'attachement aux formules, aux systèmes et aux maximes de nos pères. Je voudrais donc qu'il eût le bon esprit de n'être ni le doctrinaire des diplomaties antérieures, ni le champion d'un affranchissement complet, qu'il ne fût ni assujetti à la routine, ni présomptueusement dégagé des principes de l'expérience et de l'œuvre de ses devanciers. D'un côté, en effet, nos aïeux n'étaient point infaillibles, et les faits, l'horizon et les hommes ne se trouvant jamais pareils, il n'y a pas de règles immuables en dehors

de la raison et de la morale : telle direction, excellente à un moment donné, ne s'ajustera plus aux conditions d'un autre temps. Mais, d'un autre côté, les précédents et la tradition forment un riche répertoire d'observations multipliées, d'épreuves historiques fort instructives, et sont, à l'occasion, une force et une lumière.

Ces deux opinions sont également incontestables et un ministre sensé ne peut manquer de les accepter l'une et l'autre. La difficulté est de les concilier dans la pratique, de reconnaître quand la tradition est bonne conseillère et quand il est opportun de s'en écarter, et comment il faut la transposer et la modifier, suivant les événements et les intérêts qui changent, de façon à mettre d'accord ses enseignements avec la situation nouvelle où l'on se trouve, en un mot *mutatis mutandis*. Il y a là un travail d'appréciation fort malaisé. Bien des hommes d'État y ont échoué, se sont engagés mal à propos, suivant leurs tendances, trop avant dans l'une ou l'autre voie, ont rejeté les leçons d'autrefois quand il eût été bon de les écouter, ou bien se sont obstinés à les suivre quand elles n'étaient plus de saison, ou bien encore ont mal concerté ou appliqué alternativement et sans discernement les deux systèmes, et n'ont abouti qu'à des arrangements disparates, inutiles ou dangereux. Un ministre ne saurait trop méditer là-dessus, car, en pareille matière, l'histoire ancienne et moderne démontre que, si les erreurs ont été funestes, les tâtonnements et les équivoques ont fortement contribué à obscurcir les affaires et à y introduire ce bizarre enchevêtrement de dogmatisme et de fantaisie où s'agitent et se débattent, dès qu'un incident scabreux se présente, les Cabinets vacillants et l'opinion publique effarée.

IV

Dans un ordre d'idées voisin de celui-là, mais très inférieur, puisqu'il ne s'agit plus que de procédure, on a beaucoup critiqué les scrupules de protocole, la lenteur des manœuvres, la préoccupation des détails et des nuances. Ce sont là, sans doute, des défauts chez un ministre dans les instants de crise rapide; mais,

en temps ordinaire, j'aime assez qu'il ait le souci des formes, se donne tout le loisir possible pour assurer ses informations et la maturité de sa pensée. La précipitation, au contraire, est inexcusable, d'abord à cause des dangers qu'elle suscite, ensuite parce qu'il est, à l'occasion, très bon de traîner en longueur. Pour une conjoncture où il convient de se hâter, il y en a dix où il est avantageux d'attendre, d'amuser le tapis et de rechercher patiemment une solution qu'on eût compromise à la vouloir trop prompte. Plus l'adversaire est agité, plus on a chance de le déconcerter par une modération vraie ou feinte. A moins qu'il n'y ait péril immédiat en la demeure, l'homme d'État, non point pesant ou distrait, mais un peu tardif et disposé à l'examen développé, minutieux même, des moyens juridiques et des incidents qui surviennent, atteindra mieux le but que son antagoniste trop agile et audacieux. Dans la plupart des cas, il retrouvera en équilibre ce qu'il aura peut-être perdu en célérité.

Si donc il n'est pas exagérément pompeux dans ses allures, et si la marche des affaires n'est pas entravée par ses réflexions, il n'y a pas beaucoup d'inconvénients à sa conduite circonspecte. Ce sont bien plutôt les conceptions mal digérées et les illusions hâtives qui gênent, dans le présent et pour l'avenir, l'action des gouvernements, et l'on a plus souvent à se reprocher d'avoir parlé et décidé trop vite que d'avoir abusé de la méditation et du temps, pourvu que la tergiversation ne soit pas de l'inertie, une absence d'idées ou de courage. Il est curieux d'observer, d'ailleurs, que ceux qui prennent le plus vite un parti ne sont point toujours des gens éclairés et d'un naturel résolu; plusieurs, au contraire, ne sont si empressés que faute de conviction et par ignorance. Ne sachant que faire, ils bâclent une solution quelconque pour ne se point fatiguer la cervelle, et aussi pour n'avoir pas l'air bornés et stériles. En somme, les deux tempéraments, le lent et le rapide, peuvent être, selon les cas, excellents ou nuisibles : tout est dans la manière d'en user; mais, en général, les diplomates temporisateurs se trompent moins que les autres, et s'ils sont exposés à des abstentions et à des retards fâcheux, leurs erreurs sont, d'ordinaire, plus facilement réparables que celles de leurs collègues trop entreprenants.

V

Il résulte de ces réflexions que les aptitudes d'un ministre doivent être, avant tout, adéquates aux circonstances. Qu'elles soient inégales les unes aux autres, pourvu que les essentielles dominent, on n'a point à se plaindre; car personne ne serait digne de l'être, s'il fallait être parfait. Il y aura donc en lui bien des lacunes inévitables et compensées, au surplus, par ce qui manque à ses adversaires. Le seul point capital est qu'il possède, au moment donné, les talents qui correspondent à la situation, qu'il soit réservé quand elle est obscure, conciliant s'il est indiqué de louvoyer ou de transiger, perspicace et prompt dans les crises qui ne souffrent point de retard, mesuré dans les questions indécises, énergique lorsqu'il est opportun de montrer de la fermeté. Peu importe qu'il soit excellent sur tel ou tel terrain, s'il est médiocre sur celui où il est appelé à évoluer. Ses bonnes qualités pourraient même, si elles ne concordent pas avec les nécessités présentes, être à la fois vaines et dangereuses. Souhaitons-lui donc moins quelques supériorités éclatantes qu'une bonne moyenne de qualités solides, qui se puissent adapter sans effort aux incidents qui se présentent. Avec un ensemble bien pondéré de mérites secondaires, il aura chance, sinon d'obtenir des succès de premier ordre, du moins de se conduire avec mesure et ne sera jamais pris sans vert comme un ouvrier sans outils. Or ce n'est pas là peu de chose dans un poste où les péripéties sont très souvent imprévues ou modifiées par des conjonctures dont on n'est pas le maître, et où la grande affaire est de trouver à point l'homme capable d'agir à propos sur elles, d'en tirer bénéfice ou d'en détourner le péril.

VI

Il ne suffit pas toutefois qu'un ministre soit doué de facultés heureuses qui ne sont pas, après tout, si rares qu'on s'imagine; il ne fera pas de bonne besogne si elles sont altérées sensiblement par de graves défauts de caractère ou d'esprit. Comme je ne m'occupe point de psychologie, je n'ai rien à dire de ceux qui sont inhérents à la nature humaine dans toutes les conditions de la vie. C'est affaire aux moralistes. Je n'ai à relever ici que ceux, moins graves sans doute au fond, mais qui sont nuisibles dans la pratique des négociations et qui sont parfois suscités et développés soit par une fausse idée qu'on se fait de la diplomatie, soit par un mauvais usage des procédés techniques qu'on exagère et qu'on déforme. Il est certain, par exemple, que si dans les pourparlers il est excellent d'examiner les choses avec une défiance légitime des intentions de la partie adverse, ce sentiment-là ne saurait sans inconvénient dégénérer en suspicion systématique, s'étendre indistinctement à tout le monde, et décourager ainsi les bonnes volontés sincères. D'autre part, une confiance trop facile provoque bien des mécomptes et risque de ruiner les projets les mieux conçus.

Dans une direction d'idées différente, il est certes fort sage de considérer d'abord l'avantage qu'on a de poursuivre une affaire, et même de n'en entreprendre aucune dont on ne soit assuré de recueillir quelque fruit; il serait cependant maladroit de s'attacher à son intérêt d'une façon trop passionnée, trop évidente, et blessante pour celui des autres. De même, à un point de vue accessoire et de pure forme, il est assurément indispensable que le langage diplomatique soit très flexible et calculé : combien toutefois ce savant arrangement des phrases, qui est l'art des chancelleries et le verbe même d'un ministre, peut amener de confusions regrettables s'il devient une logomachie vague, sonore et subtile! Enfin — et ceci est infiniment plus grave — l'adresse, la finesse, les combinaisons ingénieuses qui sont les plus précieuses ressources de l'homme d'État, perdent de leur lustre et

de leur efficacité lorsqu'elles se transforment — et la pente est glissante — en duplicité, en astuce, en méthodes tortueuses. Le maniement des affaires nous invite à jouer ce jeu-là, mais, outre qu'on y compromet sa conscience et sa dignité personnelle, si l'on obtient ainsi, çà et là, un succès temporaire, on est bientôt percé à jour et l'on a ruiné son crédit.

Le public s'imagine assez volontiers que ces pratiques insidieuses font partie intégrante de la diplomatie, et qu'elle est, pour ainsi dire, tout excusée d'agir sous le masque, sans scrupule de justice et de franchise, si bien qu'elle est devenue pour beaucoup de gens un synonyme de mensonge et de ruse. J'estime que, même au point de vue du succès qu'on attend, c'est là un préjugé fallacieux; les négociations les plus sûres et les plus utiles sont celles qui sont conduites avec loyauté, et le véritable diplomate n'est pas celui qui trompe, mais celui qui n'est jamais trompé. Je suis très persuadé que, non seulement en théorie, mais encore en fait, la probité politique est un élément de force et de direction très supérieur à la disposition des trames perfides, même lorsque la malice des choses ou l'iniquité des événements ont favorisé les basses intrigues et la félonie. Le ministre qui, par ces moyens pervers, a pu accomplir son dessein, demeurera toujours suspect. La force de l'injustice n'en assure pas la stabilité. La hautaine indifférence du bien et du mal, la violence et la fraude, laissent dans l'œuvre qu'elles ont construite de redoutables ferments de discorde et d'erreur. On n'use pas impunément de ces armes empoisonnées : il reste dans les relations internationales ainsi faussées un trouble permanent qui tourmente et épuise les autres peuples, et qui ne permet jamais à celui qui l'a ainsi provoqué la paisible jouissance et le développement de ses victoires. Il n'a créé qu'une situation factice, plus ou moins longue, pénible pour tous et pour lui-même. L'histoire en offre de nombreux exemples, et l'avenir ne les démentira pas, parce qu'ils sont dans la logique des événements. La fourberie, qui est toujours un vice, est la plupart du temps une faute : ses succès fortuits sont pernicieux et précaires. Si donc un État veut avec raison avoir un ministre habile et ingénieux, il doit désirer aussi qu'il ait une conscience droite, qu'il manœuvre loyalement, et n'envisage point la mauvaise foi comme un instrument dont il est autorisé à se servir.

VII

C'est pourquoi, sans parler de personnages plus récents, je ne saurais, malgré la renommée proverbiale de M. de Talleyrand, le considérer comme un modèle. Et cependant nul peut-être n'a jamais été mieux doué. Son coup d'œil était prompt, son intelligence étendue et calme, sa connaissance des affaires de la France et de l'étranger parfaitement exacte. Très vivant sous ses formes impassibles, grand seigneur acclimaté à un monde nouveau, il appréciait les traditions sans en être l'esclave. Capable de préparer et de suivre de vastes projets dans leur ensemble et leurs détails avec autant de souplesse que de volonté, sachant tout sans pédanterie, raisonnant bien, concis et complet dans son langage, il avait à la fois la grâce des indolents et la puissance des laborieux, l'ironie délicate et la repartie acérée et opportune, le style des chancelleries et des salons, et malgré les étranges péripéties de sa carrière, le prestige d'un grand nom. Toutefois, il n'a pas été, comme il aurait pu l'être, un de ces ministres mémorables qui laissent après eux dans l'histoire la trace de leurs conceptions profondes et de leurs actes bienfaisants; et cela parce que, soit qu'il faille en accuser une corruption de sa nature ou les temps orageux et démoralisants qu'il a traversés, il a constamment dirigé sa conduite politique et privée avec un mépris systématique du bien et de l'équité, usant pour réussir — et aussi pour s'enrichir — des moyens obliques et fallacieux avec une superbe indifférence, le goût instinctif de la ruse et même de la trahison. Il s'en est suivi que les quelques services qu'il a rendus ont été beaucoup moins l'œuvre de sa méthode que des circonstances, que peu ont été vraiment utiles et ont donné des résultats durables, et que lui-même, sous tous les régimes auxquels il a prêté tant de serments légendaires, n'a jamais obtenu l'estime du pays et de ses souverains. Napoléon, qui lui a conservé longtemps le portefeuille, se croyant assez fort pour n'en avoir rien à craindre, s'est toujours défié de ces artifices commodes, il est vrai, pour sa propre poli-

tique agressive ou cauteleuse, mais inquiétants pour lui-même. La Restauration, malgré l'aide que lui a prêtée Talleyrand en 1814 et en 1815, ne lui a remis que pendant quelques mois la direction des Affaires étrangères, et n'a vu en lui ni un ami sûr, ni un conseiller honnête. En somme, ce grand esprit a toujours été considéré, aussi bien par les Cours que par l'opinion publique, comme un aventurier de haute aristocratie, non moins dangereux au pouvoir que dans la disgrâce, et, en dépit de ses merveilleux talents, disqualifié par son indifférence morale et son scepticisme. On prétend qu'il a dit insolemment de l'empereur : « Quel dommage qu'un si grand homme soit si mal élevé! » N'est-on pas fondé à dire de lui : « Quel dommage qu'un tel diplomate ait été si vicieux! »

VIII

Mais quoi? en parlant de la moralité politique, j'effleure un sujet trop vaste puisque cette vertu doit être celle de tous les ministres. Je me replace sur le terrain où celui des Affaires étrangères est appelé à déployer les facultés appropriées aux fonctions qu'il exerce, et comme quelques-unes d'entre elles, accessoires en général, ont pour lui une importance particulière, je voudrais en étudier plusieurs de plus près. En voici une qui se présente d'abord à mon esprit : c'est l'art de la conversation diplomatique. Sans doute, la sage rédaction des documents écrits est indispensable avant tout au négociateur, soit pour les discussions et déclarations, soit pour la correspondance avec les agents, car il est inadmissible qu'une pièce destinée à rester en témoignage soit inexacte, maladroite ou aventurée. Si l'on réfléchit toutefois que la plupart des affaires se traitent et se disposent dans les entretiens intimes où les interlocuteurs s'observent avec attention, et où les paroles ont une portée exceptionnelle, on voit tout le prix du dialogue, et combien il est difficile.

Je n'insiste pas sur les instructions orales qu'on donne à ceux qu'on dirige, et dont la précision s'impose; je me borne à rap-

peler combien les échanges d'idées avec les étrangers dont les méthodes de pensée et parfois de style sont très variées, exigent de finesse et d'expérience, combien il est malaisé d'en être bien compris et aussi d'interpréter exactement leurs affirmations, leurs réticences, les nuances des intentions et du langage. Que de soins il convient de prendre pour prévenir des malentendus ou des incertitudes dont les suites peuvent être fort sérieuses! On ne raisonne pas tout à fait de la même manière avec le Nord et le Midi, non plus qu'avec les gens exercés et ceux dont la conception est lente, avec les tempéraments prompts ou passionnés et avec les raisonneurs méticuleux et réservés. Et, en outre de ce discernement qui, s'il n'est pas un don de nature, peut s'acquérir par l'usage du monde et l'habitude de la controverse, il reste encore à conduire l'entretien avec une pleine connaissance de la question et d'une façon agréable et claire, à corroborer les arguments par l'accent et le regard, non pas en avocat qui plaide, mais en homme de bonne compagnie qui soutient son opinion avec une irréprochable courtoisie, à ne pas se laisser troubler par les ripostes et raisonnements imprévus, enfin à se garder de toute parole imprudente.

Comme cette élégante précision d'esprit et de langage est rare, il est des gens qui voudraient qu'un ministre fût systématiquement taciturne. Je ne suis pas de cet avis-là. Certainement il ne sera pas expansif et loquace; mais si, pour ne point discourir de travers et ne point émailler ses phrases d'indiscrétions et de sottises, il n'a d'autre ressource que le silence, c'est un pauvre homme et n'en parlons plus; sa réserve abusive est bien vite considérée comme une défiance des autres et de lui-même, et lui fait perdre bien des sympathies et des confidences. Le véritable homme d'État est, au contraire, un causeur aimable et engageant; il est maître de sa langue et captive l'oreille d'autrui; sa logique n'est ni faible, ni âpre et impérieuse; il ne cède et ne blesse; il donne pour recevoir; il dit ce qui est à dire et rien de plus. Tous les ministres distingués que j'ai connus en France et ailleurs nourrissaient la conversation avec aisance, et passaient à travers les écueils en paraissant voguer dans les eaux libres, à pleines voiles.

Et cette solidité et cette grâce de la forme sont vraiment très méritoires, surtout dans les jours de réception diplomatique, ou

les entrevues qui se succèdent, le passage instantané d'une question à une autre, réclament une agilité intellectuelle que rien ne lasse et une mémoire que rien ne trouble. Tandis que chaque nouvel interlocuteur arrive muni d'un thème tout préparé et dont il n'est distrait par aucune préoccupation antérieure, le ministre est contraint de se dégager brusquement de ce qu'il vient d'entendre, et risque fort de n'avoir plus la plénitude de ses moyens. Que sera-ce, s'il n'est ni robuste, ni instruit, ni exercé? Il n'a pas ici la ressource d'être aidé et soufflé par des subalternes, et c'est pourquoi ce talent de la conversation, qui est tout personnel, doit être estimé l'un de ceux dont il est nécessaire qu'il soit doué.

IX

Cette réflexion m'amène tout naturellement à rechercher si, et dans quelle mesure, l'incapacité ou les écarts d'un ministre peuvent être atténués. On y parvient, heureusement, de temps en temps, plus ou moins bien, à condition qu'il ne soit point outrecuidant, obstiné, ou aveuglé par des théories préconçues et sophistiques. Alors, comme après tout, il n'est pas toujours sur la brèche, on a vu, dans les périodes d'accalmie, tel personnage insignifiant que la vie parlementaire ou l'inadvertance d'un souverain a placé sur le fauteuil ministériel, l'occuper pendant quelque temps sans encombre. A côté de lui, s'il a eu le bon sens de conserver ou de choisir des auxiliaires compétents, un directeur politique rompu au métier, ou un chef de cabinet intelligent, ces fonctionnaires ont mené prudemment les choses et ont évité les faux pas. Mais ce n'est qu'une ressource aléatoire, et qui disparait lorsqu'un ministre nul remet l'autorité, comme il arrive parfois, à des conseillers aussi médiocres que lui. C'est l'aveugle qui conduit l'aveugle. D'ailleurs, dans les meilleures hypothèses, ce n'est là qu'une situation fausse. Les affaires d'un grand pays ne sauraient être traitées par un maire du palais subalterne, en vertu d'une sorte de procuration qui ne lui confère qu'un pouvoir occulte, sans prestige,

insuffisant lorsque des complications se présentent, et qui, en tout cas, déplace les responsabilités.

Cette combinaison anormale, et que je n'ai citée que pour mémoire, pour expliquer comment certains ministres ont administré par à peu près, sans grand dommage et en l'absence d'incidents, n'est qu'un pis aller temporaire. Nous n'étudions pas une ombre de ministre, mais un titulaire sérieux à qui seul appartient de vouloir, d'agir, d'avoir l'honneur de sa conduite ou d'en supporter les mauvaises conséquences, de réparer lui-même ses fautes ou celles de ses prédécesseurs par les moyens que lui suggère son énergie ou son adresse. Celui-là, cependant, n'est pas arrogant, et, sans cesser detout inspirer et conduire, il comprend trop bien l'étendue et les âpretés de sa charge pour se fier à ses seules lumières; il ne remet à personne la direction et le travail supérieur dont il lui appartient d'assumer la fatigue et le péril, mais il regarde comme une condition majeure de son succès et comme un rigoureux devoir le souci permanent d'être bien servi par ses collaborateurs. Du haut en bas de la hiérarchie, tout en tenant compte de l'inégalité des postes, il veille avec une active sollicitude, avec une équité irréprochable et un sentiment précis des mérites de chacun, soit dans les bureaux, soit au dehors, sur la valeur des agents placés sous ses ordres; il s'entoure de leurs informations, au besoin de leurs conseils, et donne des soins assidus au recrutement, à l'organisation, à la sage répartition, à l'avancement de son personnel. Son bon jugement sur ce point est une des meilleures qualités qu'il puisse avoir, d'autant qu'elle en présuppose beaucoup d'autres, et que, si elle lui manque, il risque de voir compromettre sa politique par l'impéritie de ses collaborateurs.

X

Cette question de la sélection du personnel, si considérable partout, l'est plus encore au ministère des Affaires étrangères qu'ailleurs. Dans les administrations intérieures, où tout se passe « en famille », les erreurs, incorrections, sottises ou négligences des

agents sont de moindre conséquence, puisqu'elles peuvent être réparées à temps et sans trop de bruit. Dans les relations étrangères où l'on est en présence de personnes, sinon hostiles, du moins peu indulgentes d'ordinaire parce qu'elles n'ont pas d'intérêt à l'être, les inepties se corrigent moins aisément, d'autant que les replâtrages ne réussissent guère. Il convient donc qu'un ministre s'applique, en dehors de tout esprit de parti et de complaisance, à ne mettre dans les postes diplomatiques ou consulaires que *the right man in the right place*. C'est à lui de connaître, outre les fonctionnaires de son Département, — ce qui est élémentaire, — mais aussi les hommes qui, en dehors de la carrière, sont capables d'y obtenir d'emblée un grade supérieur. Et ce n'est pas assez d'être bien instruit, encore a-t-il à se garder contre les influences de camarilla monarchique ou parlementaire, cette dernière plus redoutable encore que celle d'une Cour, étant formée par un plus grand nombre de gens. Si un ministre n'est pas très solide à son poste et très profondément pénétré des exigences impérieuses de la mission qu'il remplit, il lui sera rude de résister à une pression si forte et continuellement renouvelée.

Supposons même qu'il ait cette énergie, cette indépendance et cette confiance en la durée de son pouvoir, et qu'il soit bien au fait de chacun, il aura encore à juger des convenances de chaque poste, lesquelles sont très variées. Tel agent est compétent pour l'Allemagne ou l'Angleterre qui ne le sera point en Orient, et réciproquement. L'on a vu des hommes fort distingués inférieurs à eux-mêmes dans un pays mal assorti à leurs antécédents, leurs études ou leur caractère. Le concours des chefs de service expérimentés est ici particulièrement utile, et ce sera seulement avec eux, disons-le en passant, que les candidatures seront discutées. Un bureau de personnel ne saurait faire que la besogne matérielle du classement : il n'y a, en vérité, que les directeurs respectifs qui soient en mesure d'indiquer la valeur des agents dont ils suivent la correspondance et la conduite. Lorsque ce principe est méconnu, le ministre est incomplètement informé et devient plus facilement accessible à l'action des diverses influences dont nous parlions tout à l'heure.

Et, à ce propos, j'ai remarqué en bien des rencontres, qu'à défaut d'un ministre absolument équitable, et parfaitement éclairé, il vaut encore mieux pour le personnel tomber entre les mains d'un homme politique de nuance très accentuée, pourvu qu'il soit honnête et ferme, que d'être livré à des personnages d'opinion timide et flottante, qui n'osent pas opposer une volonté robuste aux sollicitations indiscrètes de leurs amis et surtout de leurs adversaires, et qui se flattent — bien à tort du reste — de conjurer la malveillance par des concessions intéressées. J'ajouterai, au surplus, que nul groupe politique n'est en droit de les reprocher à un autre, puisque tous ou presque tous ont versé dans cette ornière. Un député cynique s'écriait, dit-on, du haut des bancs extrêmes : « En politique, il n'y a pas de justice! » Il est de l'honneur de notre diplomatie que, dans ses négociations aussi bien que dans le choix de son personnel, jamais elle ne s'inspire d'un tel aphorisme.

XI

Mais il faut davantage. Ce n'est pas assez que le ministre nomme ceux qui en sont dignes et les place là où il serviront le mieux, il organisera sa vie et son travail de façon à profiter complètement des lumières et de l'activité de ses collaborateurs, c'est-à-dire qu'il lira lui-même leurs principales correspondances, voire celle des plus humbles, s'ils sont, par aventure, mêlés à quelque intéressante affaire. C'est pour lui le meilleur moyen de s'édifier sur les capacités de chacun, et, en contrôlant ces renseignements avec soin, d'apprécier les points saillants et substantiels des questions en cours. Je le louerais aussi de recevoir sans difficulté ni lenteur, lorsqu'ils sont en congé, je ne dis pas les ambassadeurs ou ministres que l'on n'ose guère écarter, mais les secrétaires et les consuls qui lui apportent des indications moins importantes et moins autorisées, mais souvent précises, « vivantes », des récits d'acteurs ou de témoins. C'est à lui d'ailleurs de les interroger et de provoquer ainsi un utile complément des rapports

officiels. Malheureusement, dans les pays parlementaires, le flux des députés et des sénateurs, admis à toutes les audiences et en première ligne, accapare le temps du ministre, lequel est d'ailleurs systématiquement isolé par son entourage. Que de fois j'ai vu des fonctionnaires de la maison n'arriver qu'à grand'peine à de brefs entretiens, et même s'en retourner chez eux sans avoir été reçus! On ne saurait aussi trop conseiller au maître de la diplomatie de réunir à sa table ou dans ses réceptions intimes nos représentants au dehors, de leur permettre ainsi de mieux connaître ses idées, ses vues et celles de leurs directeurs. S'il se laisse aborder avec bienveillance et prend la peine de les écouter, de les encourager ou de les avertir, s'il y a lieu, il peut résulter de ces rapprochements passagers, mais qui ont leur prix, une confiance réciproque éminemment féconde. Cette entente personnelle entre les chefs et les subordonnés est d'autant plus urgente qu'ils sont ordinairement séparés par de grandes distances et qu'un quart d'heure de conversation leur en apprend quelquefois plus que bien des dépêches et surtout des télégrammes. En résumé, que le ministre voie fréquemment son monde, qu'il lui montre de la bonne grâce, de la courtoisie et de la vigilance, qu'il se fasse estimer et aimer s'il peut, ce que le prestige de son rang et de son pouvoir lui rend si facile, et il aura certainement entre les mains un instrument de premier ordre qui, en tout temps, fera bien marcher les affaires, et qui, dans les jours de crise, ne lui marchandera pas son intelligence et son dévouement.

XII

Tout cela est fort bien, dira-t-on; mais, en notre époque de discussion perpétuelle, en présence des assemblées toutes-puissantes et ombrageuses, ne convient-il pas qu'avant tout un ministre des Affaires étrangères soit un orateur éloquent? A cet égard, je répondrai avec pleine franchise que, de tous les dons qui lui pourraient être accordés par le Ciel, l'éloquence est celui

qui me semble le moins nécessaire, la diplomatie n'ayant rien à faire de beaux discours qui, par instants, sont indiscrets et inopportuns. Les phrases de tribune, improvisées ou concertées, sont en général aussi creuses que sonores, n'apprennent rien à l'auditoire ou lui apprennent trop. Les affaires se traitent dans le cabinet, et non sur la place publique, et moins le ministre pérore, mieux cela vaut. Il suffit qu'il puisse s'expliquer pertinemment et en peu de mots. Plus un orateur a d'action, de faconde, plus il est jaloux d'exécuter des variations brillantes, plus il a de chance de tomber dans les pièges qui lui sont tendus.

Des orateurs de l'opposition y sont exposés, il est vrai; mais s'ils se trompent, s'abandonnent exagérément à leur imagination, et tiennent un langage malséant, ils ne nuisent qu'à eux-mêmes, tandis que le ministre des Affaires étrangères court de tout autres dangers. Sa parole appartient à toutes les nations en cause, dont les susceptibilités la surveillent. Une période déplacée, un mot aigu, une allusion ou une réticence équivoques; peuvent éveiller leurs défiances ou leur paraître altérer le secret des négociations pendantes. Combien de pourparlers ont été entravés, ajournés et compromis par des effets oratoires, par les interprétations, les applaudissements et les murmures qu'ils provoquent et par les commentaires de la presse! Un ministre sage, fût-il même éloquent, se prémunira de la tentation des grands discours, d'abord pour ne pas risquer, par quelque propos hasardeux, de contrarier sa conduite ou de déconcerter des bonnes volontés indécises, ensuite parce que la prudence qui lui est imposée nuit nécessairement à son talent d'orateur et ne lui permet pas de se servir de ses meilleures ressources. Ceux qui ont passé par là savent à quel point ces précautions perpétuelles gênent leur inspiration, leur coûtent de précision et de couleur, émoussent la puissance de leur langage. Enfin on ne saurait se dissimuler qu'ils se donnent, lorsqu'ils s'obstinent à parler longtemps, une peine au moins inutile.

On cite, il est vrai, çà et là, les grands triomphes remportés, soit dans le genre solennel, soit dans le genre familier, par des orateurs illustres, les Guizot, les Thiers, les Palmerston, les Cavour et les Bismarck; mais outre qu'on ne saurait se flatter d'égaler leur maîtrise, il y aurait lieu de rechercher si vraiment

ces manifestations oratoires ont beaucoup servi leur cause, s'ils n'ont jamais regretté d'avoir dépassé la mesure, s'ils n'ont pas commis des indiscrétions qui n'étaient point préméditées, et si leurs succès de tribune n'ont pas été dus bien moins à leur rhétorique qu'à leur savante politique et à leur popularité. Plusieurs même n'ont été si abondants que par la certitude où ils étaient de posséder une telle autorité qu'ils n'avaient rien à craindre de leurs écarts de style et de leurs inadvertances. Le prince de Bismarck, par exemple, s'espaçait à son gré pendant des heures sous une forme capricieuse, tantôt dogmatique et tantôt plaisante, sans se préoccuper de jeter des pierres dans le jardin d'autrui; mais il n'eût certes pas agi de la sorte s'il ne se fût senti tout-puissant et par suite assuré que ses théories audacieuses, ses ironies et sa véhémence ne modifieraient en rien la situation dont il était le maître. Et cependant n'est-on pas fondé à penser que, s'il n'a pas souffert lui-même de ses intempérances de langage, elles ont semé de par le monde bien des ferments de défiance et de discorde, et n'en doit-on pas conclure qu'il n'est jamais bon, si habile, si éloquent et même si fort qu'on soit, d'exposer si longuement au public et à l'histoire les principes, les actes et les tendances de la diplomatie? Il disait volontiers : *in verbis simus faciles;* c'est là une maxime qu'un ministre fera bien de ne pas suivre, d'abord parce qu'elle autorise les engagements fallacieux, et aussi parce qu'il est faux que les paroles d'un gouvernement soient jamais indifférentes. Loin donc que pour celui qui disserte en son nom sur les questions du dehors l'éloquence soit avantageuse, elle est plutôt à craindre. Qu'il s'exprime bien, en termes graves et concis, et il sera toujours assez éloquent.

XIII

Il est vrai qu'une parole alerte et bien ordonnée lui sera fort commode lorsqu'il sera en présence des questions et interpellations si multipliées aujourd'hui par le régime parlementaire dont tous les peuples se complaisent, même les Russes et les Turcs, à expé-

rimenter les bienfaits. Je le veux bien, mais il n'aura pas besoin pour répondre de prononcer de vastes harangues; il n'improvisera jamais, étant toujours prévenu et en mesure de se préparer à loisir, sauf dans les crises violentes, imprévues, qui échappent aux calculs ordinaires et où l'inspiration du moment est à peu près le seul guide à suivre. En temps normal, plus les interpellations sont vives, plus il s'abstiendra de beaux discours et s'appliquera à ne donner que des explications, nettes s'il peut, jamais prolixes, toujours présentées avec un art qui n'a rien de commun avec l'harmonieuse et stérile esthétique des phrases.

Puis, comme une interpellation et même une simple question sont des incidents fort ambigus, il importe d'examiner d'abord dans quelles conditions elles se produisent, car la tactique varie naturellement selon que l'affaire est capitale ou secondaire, l'assemblée ardente ou tiède, bienveillante ou hostile, selon que l'orateur est plus ou moins sûr de son droit, plus ou moins contraint de répondre et en mesure de le faire sans inconvénient. Ce n'est pas sa facilité de parole qui décidera du sort d'une interpellation, mais l'importance des faits en cause et les intentions de ses auditeurs. Peu importe qu'il soit un Démosthène ou un Cicéron ou que son plaidoyer soit médiocre : ce n'est pas là-dessus qu'on le juge. Il arrive même que ce n'est pas davantage sa conduite qui le protège ou qui le perd. La situation en elle-même est bien, sans doute, pour quelque chose dans le dénoûment; mais le succès ou la ruine d'un ministre dépendent avant tout du degré de force parlementaire dont il dispose, de la puissance ou de la faiblesse de ses partisans. S'ils sont très nombreux, fidèles et disciplinés, il pourra sans crainte, pourvu qu'il ait l'air calme et compétent, soit prononcer une allocution incomplète, mal digérée et terne, soit même alléguer le secret professionnel ou l'inopportunité de la discussion pour se dispenser de répondre : il n'en obtiendra pas moins, qu'il parle ou se taise, un vote de confiance. En revanche, si, pour des motifs quelconques, les groupes réunis contre lui sont décidés à le renverser et certains d'une force numérique suffisante, si le Parlement est nerveux et vacillant, toute la rhétorique du monde ne le sauvera pas.

Néanmoins, comme il se peut faire que sa destinée ne soit pas fixée d'avance, que les chances soient balancées, et que son atti-

tude et son langage aient quelque empire sur des esprits hésitants et à peu près de bonne foi, il pourra peut-être franchir le défilé, non pas à grand renfort de périodes, et par le charme de son style, mais par son tact, sa clairvoyance et sa présence d'esprit. Il ne saurait évidemment y avoir de méthode précise pour des incidents aussi variés et dont le résultat est soumis à tant d'influences spontanées ou accessoires. Cependant il y a, ce semble, deux règles tout au moins qu'il ne doit jamais enfreindre : la première, qui ressort de tout ce qui précède, est d'être bref sans que cette brièveté puisse être taxée d'ignorance, d'embarras, d'incapacité ou de dédain ; la seconde est de ne jamais, sous aucun prétexte, et quelles que soient les tentations de la polémique, rien avancer d'inexact ou même d'aventuré pour le besoin de la cause, pour la facilité de l'argumentation. Sans parler de la déloyauté du procédé, il est de la plus haute imprudence, il ne donne qu'un succès factice et risque d'engager le Parlement et le pays contre leur volonté dans des voies funestes. Le ministre ne dira donc que la vérité, ce qui ne signifie pas qu'il la dira tout entière quand la sûreté des négociations s'oppose à la divulgation de secrets d'État qu'il a le droit et le devoir de refuser aux curiosités inopportunes. Ces secrets, il les gardera sous sa responsabilité, à ses risques et périls. C'est la dignité d'un gouvernement d'agir dans les affaires concertées avec d'autres Cabinets comme il le juge bon et utile, publiquement ou non, et c'est aux assemblées qu'il appartient de le comprendre, et de ne pas insister pour qu'il se découvre mal à propos, trahisse la confiance des étrangers et manque de discrétion et d'esprit de suite pour complaire à des instances abusives et prématurées.

XIV

Je n'ai considéré jusqu'ici que la tâche quotidienne du ministre des Affaires étrangères et la plupart des qualités dont il devra être pourvu tant dans le cabinet que dans les cénacles de la diplomatie, dans les conseils du gouvernement et dans les assemblées parle-

mentaires. Je voudrais maintenant, le plaçant au-dessus de son labeur ordinaire, le mettre en présence des événements vraiment redoutables dont les péripéties émouvantes sont l'honneur des fonctions qu'il exerce, rappeler à la fois les angoisses qui l'attendent dans les heures de crise, et les vertus, — car ce ne sont plus là seulement des mérites d'esprit, — dont il a besoin pour être à la hauteur du drame.

Protagoniste de la paix dont la sauvegarde est sa mission, il est aussi le protagoniste de la dignité et de l'intégrité de sa patrie, et que fera-t-il en ces jours néfastes où il faut choisir entre ces deux intérêts sacrés? J'admets, bien entendu, qu'il a épuisé les arguments de droit, les moyens dilatoires, les tentatives de transaction, de médiation et d'arbitrage, les concessions possibles, enfin tout l'arsenal de la procédure conciliante, et que l'obstination des ennemis ne lui laisse d'autre alternative que la soumission ou une lutte aléatoire. Le voici face à face avec la patrie dont le sort est entre ses mains. Alors, si sa prudence, son énergie, son humanité, son patriotisme sont en conflit, il aura besoin d'une faculté supérieure, la grandeur d'âme, qui, seule, pourra dominer les autres et lui inspirer une résolution si bien justifiée qu'elle soit également son honneur s'il réussit et s'il succombe.

Sans nous étendre sur ces émotions nobles et douloureuses que ne ressentiront jamais les politiciens arrogants juchés au pouvoir par un caprice de la fortune, restons dans le domaine pratique de la diplomatie, et voyons à travers quels obstacles il devra s'avancer et quelles épreuves il lui faudra subir dans l'une et l'autre hypothèse.

Parlons d'abord d'un accord consenti avant le combat pour sauvegarder la paix — non pas au prix de la mutilation et de la honte auxquelles on ne peut se soumettre qu'après d'irréparables désastres et le couteau sur la gorge — mais d'un accord qui, pour être moins déplorable qu'un conflit manifestement inégal, atténue cependant sensiblement les ressources et l'influence de la nation, et même, dans une certaine mesure, affecte son territoire, ses finances et les légitimes espérances de sa race. Je laisse de côté les agitations et les embarras intérieurs qui en seront la suite, et n'examine que la conduite à tenir, soit avec l'adversaire qu'on a dû apaiser par de tels sacrifices, soit avec les Puissances tierces,

surtout avec celles dont les vues se trouvent, par le fait, de façon ou d'autre modifiées. Sans doute, le ministre gardera toujours au cœur l'inviolable espoir de réagir et de réparer les pertes qu'il a préférées à la guerre; mais, en attendant des chances meilleures, il aura inévitablement à s'imposer une réserve particulièrement blessante pour les plus vives passions humaines, l'amour-propre et l'intérêt : il lui faudra déployer dans sa manœuvre, avec un inaltérable empire sur soi-même, l'intelligence la mieux aiguisée, pour améliorer peu à peu sa situation, se garder de toute tentative illusoire, ne donner prise à aucun soupçon, et, en même temps, profiter de tout, se ménager, et entretenir autour de soi des dispositions bienveillantes, prévoir et préparer les ententes éventuelles, lointaines peut-être, sans affectation ni défaillance, demeurer vigilant et patient, n'être ni en avance ni en retard sur les événements. C'est là une campagne diplomatique des plus intéressantes et qui ne peut être bien menée que par un homme doué d'une circonspection presque infaillible, d'une persévérance imperturbable, et qui a du temps devant lui.

Venons à l'hypothèse de la guerre et au rôle du ministre qui a conservé, accepté, ou saisi le portefeuille au lendemain de terribles revers. On sent bien que sa conduite sera différente selon le degré de sa responsabilité dans le conflit et selon les origines de son pouvoir : mais je passe là-dessus, n'ayant à m'occuper que de la situation tragique qui est la même pour tous ou à peu près, et ne voulant étudier ici que les facultés et les vertus qu'exigent de tels instants. Beaucoup d'entre elles seront analogues à celles du ministre qui a cru devoir supporter sans combattre l'abaissement moral et matériel de l'État pour éviter des maux pires encore : mais elles devront être élevées alors à leur suprême puissance. Il ne s'agit plus, en effet, de discuter les détails d'une soumission qu'on peut espérer rendre un peu moins dure par des euphémismes et des détours. Celle-ci est imposée par l'évidence absolue de la ruine : il s'agit de subir la loi du vainqueur. Contraint par une nécessité inéluctable à des sacrifices accablants, à comprimer les plus légitimes révoltes du patriotisme, n'ayant d'autre perspective que la continuation indéfinie et stérile d'une lutte dont l'issue fatale augmenterait encore la profondeur de l'abîme, sachant que nul argument ne persuadera un antagoniste

inflexible, ne pouvant abandonner la partie, se récuser et se démettre sans déserter honteusement la cause de la patrie désemparée, quel sera son recours devant un pareil destin? Il faut cependant qu'il accomplisse son œuvre, et boive le calice jusqu'à la lie. Il n'y parviendra que si sa patiente énergie domine sa douleur et son trouble, que si sa présence d'esprit et son courage se maintiennent intacts parmi tant d'angoisses, que si la dignité de son caractère est égale à sa science diplomatique. Je sais que des arrière-pensées d'ambition personnelle, un intérêt de parti, un naturel indifférent ou sceptique, ont endurci l'âme de plusieurs, et peut-être leur ont facilité le travail; mais si un pays a pu éventuellement tirer quelque profit du sang-froid et de l'adresse de tels négociateurs, des sentiments plus nobles inspireront à l'homme d'État que rien ne distrait et ne console le même calme et la même lucidité. Il ne donnera pas sans doute à l'ennemi le spectacle de ses larmes; bien qu'on ne puisse se résoudre à être sévère pour une si excusable faiblesse, il ne se départira point de la gravité sombre qui convient à son deuil. Il ne se laissera point décourager ni intimider par les menaces de ses adversaires ni surprendre par leurs ruses, et pas davantage ne se révoltera vainement contre l'inévitable. Ayant constamment sous les yeux, sans illusion ou négligence, tous les éléments des discussions navrantes, luttant partout où la résistance est possible, il sera vraiment, par la fermeté de sa défensive et par la majesté de sa résignation, le représentant d'un grand peuple momentanément accablé et qui réserve les forces immanentes de son génie, de son passé et de son avenir.

Et croit-on que pendant les lourdes années qui suivent, où il faut « se recueillir », garder un visage impassible devant les odieuses conséquences de la défaite, se résigner à l'abstention humiliante et au travail ingrat, un ministre n'ait pas à montrer autant de vaillance et de sagacité que dans les heures de crise? J'ai entendu dire qu'en ces époques brumeuses, l'activité et l'intelligence sont plus à craindre que la nullité et l'inertie : cela serait vrai, à la rigueur, si les faibles et les médiocres étaient toujours modestes et inoffensifs, mais comme ils n'en sont pas moins susceptibles d'être entraînés à des imprudences, et que, d'autre part, l'adversité impose un effort incessant, un esprit et une volonté très attentifs et alertes, j'en conclus que, plus le

labeur est grand, et plus l'ouvrier doit avoir la main sûre et le cœur fervent.

J'en viens à l'hypothèse de la victoire, et dussé-je paraître risquer un paradoxe, je dirai que la mission du ministre ainsi favorisé par le sort n'est pas moins difficile à bien remplir que celle de son malheureux rival, et que sa responsabilité est plus grande peut-être devant son pays et devant l'histoire. Celle du vaincu est atténuée par la contrainte qu'il subit, tandis que celle du vainqueur subsiste tout entière : il est tout-puissant, libre de ses actes, et c'est de sa conception politique que dépend le présent et, en partie, l'avenir. Il ne s'agit pas seulement d'arracher par la violence des concessions matérielles; n'importe qui, étant le plus fort, en ferait autant : mais un homme d'État est tenu de rechercher une tout autre force, de voir plus haut et plus loin que les satisfactions vulgaires d'ambition et d'orgueil. Tandis que le peuple n'en comprend pas d'autres, il a, pour être digne de sa fortune, le devoir de fonder un état de choses qui, tout en lui assurant de solides avantages, ne lui en donne pas cependant d'une telle étendue et d'une telle nature qu'ils constituent une iniquité flagrante, maintenue exclusivement par les armes, qu'ils coalisent contre lui, comme les conquêtes de Napoléon, les défiances et l'animosité des autres nations, et laissent subsister entre le victorieux et celui qu'il opprime des haines perpétuelles plus ou moins dissimulées. Son objectif sera une paix organisée de telle sorte qu'elle ne soit pas un obstacle au développement pacifique du monde en obligeant tous les peuples à des armements ruineux, en leur suggérant des anxiétés permanentes et des ententes artificielles. En un mot, il convient que le vainqueur ait assez de modération, de sagacité, de prévoyance, pour ne se point exagérer ses droits, qu'il ait l'intuition supérieure des changements que le temps, le mouvement des idées et des faits amènent dans les relations internationales, et ne prépare pas à lui-même et aux autres une situation fausse, et, même sans réaction immédiate, inévitablement onéreuse et confuse. Il aura moins de trophées chatoyants, mais une vraie gloire, et c'est en ce sens que la tâche du vainqueur est parfois plus complexe et plus inquiétante que celle du vaincu.

XV

Peu de ministres, heureusement, se trouvent en présence de ces problèmes extraordinaires qu'un génie exceptionnel semble seul capable de résoudre. Mais combien il leur est malaisé, même dans les temps moins agités, de s'acquitter des multiples devoirs qui leur incombent! Nulles fonctions ne sont plus épineuses, et sans revenir sur ce que j'ai dit là-dessus, je crois juste aussi de faire remarquer, à la décharge de plusieurs, que nulles ne sont plus exposées, par leur nature même si émouvante et si variée, par la pénombre où elles s'exercent, aux critiques, aux commentaires contradictoires et aux jugements téméraires. Il n'est pas de questions extérieures sur lesquelles nombre d'écrivains, autorisés ou non, et même de simples spectateurs, ne discutent la direction prise et celle qu'on aurait dû prendre, et ne présentent des opinions opposées sur les actes, les tendances, les plans et l'attitude de celui qui tient le gouvernail.

Quoi qu'il fasse, en effet, on peut toujours y trouver à redire, et même avec quelque raison, tant il est sur un terrain mouvant et glissant. A-t-il des visées, des projets, des combinaisons, on le prétend aventureux : se borne-t-il aux affaires courantes, on le déclare insignifiant et obtus : a-t-il un caractère enclin aux concessions, il passe pour être faible, voire même peu soucieux des intérêts du pays, et lorsque au contraire il est tenace et accentué dans la controverse, on lui reproche d'être obstiné, captieux, méticuleux et d'entraver les solutions par l'abus des détails et des arguments; va-t-il de l'avant avec décision, il effarouche les adversaires, et s'il est circonspect et lent, on attribue à sa timidité les résistances qu'il rencontre et les mécomptes qu'il subit : son abstention compromet le prestige national, et s'il intervient on l'accuse de s'immiscer mal à propos dans les affaires des autres. Lorsqu'il reste sans alliances, on se plaint qu'il laisse le pays isolé, et lorsqu'il en conclut on se livre aussitôt à des polémiques multipliées sur leur opportunité, sur les engagements contractés,

leur valeur réelle, les complications éventuelles que prépare au milieu des fluctuations internationales une solidarité permanente, en un mot sur les clauses publiques qu'on étudie à la loupe et sur les clauses secrètes qu'on soupçonne toujours.

Je n'en finirais pas de citer tous les blâmes, en sens inverses, que la diplomatie de n'importe quel ministre provoque inévitablement. Il y a là pour lui une alternative périlleuse : s'il écoute, discute, étudie ces observations et ces critiques, il risque fort d'être à bon droit taxé d'incertitude et d'incohérence : que s'il les dédaigne, on le proclame aveugle et présomptueux. Enfin, lorsqu'il réussit, combien de malveillants lui en contestent l'honneur et attribuent le succès au hasard des événements ! et s'il échoue, tout le monde se dérobe, et, qu'il ait suivi ou non les conseils qu'on lui a donnés, il porte tout seul la responsabilité des revers.

XVI

Toutes ces considérations sur les dangers de ce grand poste et sur les qualités essentielles à ceux qui l'occupent ne découragent cependant personne de l'accepter. Mais ce qui, chez les uns, est une regrettable outrecuidance, est chez les autres une noble et juste ambition. Après tout, et bien que les affaires étrangères aient été de tout temps ondoyantes, incertaines et décevantes, et que leur histoire et la situation générale des peuples, toujours si tumultueuses et si peu conformes à leurs véritables intérêts et à l'équité, ne témoignent guère en faveur de la sagesse humaine, beaucoup d'hommes d'État de différents pays ont été des ministres, les uns extrêmement remarquables, les autres tout à fait au niveau de leurs fonctions, ce qui n'est pas vulgaire.

Et je ne parle pas seulement des diplomates célèbres d'autrefois, les Richelieu, les Mazarin, les Lionne, les Torcy, les Chatham, les Pitt, les Kaunitz, les Choiseul, les Vergennes, mais aussi de personnages plus rapprochés de nous, plusieurs même nos contemporains, soit à l'étranger, soit en France, et qui tous ont dis-

paru. Parmi eux, M. de Metternich, dans la politique rétrograde ou plutôt traditionnelle à outrance, a été incontestablement un maître, et j'en dirai autant de M. de Nesselrode. Quel que soit le sentiment qu'ils nous inspirent, il est impossible de méconnaître la haute valeur diplomatique de lord Palmerston et de lord Salisbury, du prince Gortschakow, du comte Andrassy et le rang historique du comte de Cavour et du prince de Bismarck. Nous avons vu aussi, chez nous, sous les divers gouvernements qui se sont succédé pendant le dernier siècle, nos affaires extérieures confiées à des hommes éminents. Si l'on n'ose citer Talleyrand à cause de la corruption de son âme, on ne peut lui refuser d'avoir été au premier rang par l'expérience et l'adresse. Sous la Restauration, le duc de Richelieu, en dépit de ses réminiscences d'émigré, a noblement affirmé la cause française en face de la Sainte-Alliance. Notre situation européenne, si compromise après 1830, a été rétablie et énergiquement maintenue par le duc de Broglie et le comte Molé. M. Thiers, qui, dans les premiers temps de sa brillante carrière, avait été plus orateur que stratège, a déployé plus tard, comme chef de l'État dirigeant en réalité notre diplomatie, des talents et un patriotisme qui resteront sa gloire. M. Guizot, malgré sa raideur calviniste et doctrinaire, a mené notre politique extérieure avec une autorité imposante, une science robuste de toutes les questions, et un juste sentiment de l'équilibre général. Sous le régime qui a suivi, les ministres, n'ayant plus l'initiative des entreprises, gardaient la lourde tâche d'en organiser les conséquences généralement douteuses et inquiétantes, et de louvoyer entre la logique des faits, celle des principes déclarés ou méconnus, et la volonté d'un souverain à la fois audacieux et flottant. Nous avons vu toutefois, au quai d'Orsay, des diplomates très exercés à la manœuvre user d'une façon délicate, ferme et correcte, du pouvoir restreint qui leur était remis, atténuer autant que possible les suites d'une politique hasardeuse, et peut-être, à l'heure des épreuves, leur direction avisée et prévoyante les eussent-elles prévenues ou tout au moins ajournées. Le comte Walewski, après avoir bien conduit les négociations orientales avant et pendant la guerre de Crimée, a su, en présidant le Congrès de Paris, mettre d'accord nos intérêts avec les égards dus à un grand peuple déçu par la fortune,

et a concilié à la France, par sa dignité et sa bonne grâce, les sympathies européennes. Après la campagne d'Italie, M. Thouvenel, si embarrassée que fût alors notre attitude entre le programme antérieur à nos victoires et le développement soudain de la Péninsule affranchie, a dû accepter sans doute les grandes lignes d'une situation que nous ne pouvions ébranler sans désavouer notre œuvre, mais il n'a laissé accomplir que l'inévitable, et il a maintenu les droits sacrés placés sous la sauvegarde de notre drapeau. Son successeur, M. Drouyn de Lhuys, a mis au service du pays, engagé déjà dans une politique dangereuse, un esprit éminemment pondéré, une science rare, un caractère indépendant, et après avoir longtemps essayé de réagir contre elle, a quitté le pouvoir plutôt que de s'associer à la diplomatie mal concertée et oscillante dont il prévoyait le destin. Quant aux ministres de la troisième république, les uns, vivant encore, sont en dehors de mon étude; les autres ont traversé des périodes si orageuses, ou si mal définies et si sombres qu'on ne peut guère en parler encore : l'intensité des désastres avait affolé Jules Favre, la plupart n'ont pu jouer qu'un rôle effacé. L'histoire fera la part de chacun, et, laissant les médiocres dans l'ombre, elle louera les efforts de ceux qui sont lentement parvenus à rendre à la France, sinon son influence supérieure d'autrefois, du moins son rang dans le concert européen. Elle n'oubliera pas la conduite prudente de M. Waddington au Congrès de Berlin, l'établissement par M. Jules Ferry de notre protectorat à Tunis, et surtout, avant eux, en ces temps si voisins de nos revers où, complètement isolés, nous commencions à reconstituer nos forces, la vigilance et l'habileté du duc Decazes. Celui-ci a été l'un des hommes d'État qui nous ont le mieux servis, et il gardera l'honneur d'avoir, en des conjonctures alarmantes, et par des négociations heureuses, ménagé à notre cause le concours d'une Puissance bienveillante, et par suite écarté les velléités menaçantes de notre constant ennemi.

XVII

Il résulte de ces souvenirs que, chez toutes les nations, bon nombre de personnages d'origines diverses ont été des ministres compétents et que plusieurs ont mérité l'estime et la reconnaissance de leur pays. Il n'en faudrait pas conclure que la sélection soit facile; elle semble très simple en théorie, mais, dans la pratique, il n'en va pas de même, parce que les précautions sont quelquefois négligées. Que de choix regrettables ont été jadis amenés par les intrigues de Cour, et, dans les gouvernements parlementaires, n'a-t-on pas vu, de temps en temps, désigner à peu près indifféremment pour ce portefeuille tel ou tel des « ministrables », comme si chacun d'eux était également en mesure de le tenir, ou comme si l'on croyait qu'il en deviendrait instantanément digne par une sorte de grâce d'état? C'est ainsi que des candidats, primitivement destinés à d'autres départements, ont pu être appelés à celui-ci, soit pour satisfaire une camarilla, soit encore par la faveur du prince ou des hommes d'État prépondérants qui les ont choisis exprès, sans idées ni science, comme des instruments dociles. Il n'y a donc pas lieu de trop s'étonner qu'une certaine quantité de ministres malhabiles ou faibles aient occupé ce grand poste, et tantôt troublé, tantôt traité avec la plus fâcheuse inertie les questions internationales.

Je sais bien que ces sceptiques, amis du paradoxe, prétendent qu'il est inutile de se tant préoccuper de la valeur du ministre, d'abord parce qu'on ne la reconnaît qu'à l'user et que les présomptions sont aléatoires, puisqu'on a vu des habiles échouer et des incapables réussir; ensuite, et surtout, parce que les succès ou les échecs diplomatiques dépendent des circonstances où l'on est placé et des fautes commises par les adversaires; et enfin parce qu'en supposant, par impossible, que les ministres de toutes les Puissances fussent également parfaits, leurs talents se neutraliseraient les uns par les autres et les conflits n'en seraient pas moins longs, embrouillés et redoutables. D'où il serait permis de con-

clure que les souverains et les chefs de gouvernement sont en droit de ne consulter pour l'attribution de ce portefeuille que leurs propres convenances. Je ne cite que pour mémoire ces différents sophismes, et je les eusse même passés sous silence si parfois ils ne semblaient obtenir quelque créance. Est-il besoin de dire que, si en effet les circonstances ont une influence majeure sur les affaires et leur issue, encore est-il nécessaire qu'on sache tirer parti des bonnes et corriger ou éluder les mauvaises; que, si les faux pas des adversaires sont extrêmement utiles, il faut avoir assez d'art pour n'en pas commettre soi-même, les surprendre chez les autres et en profiter sur-le-champ; que, si la fortune trahit éventuellement les sages et favorise les imprudents, il n'en est pas moins indiqué de mettre de son côté le puissant élément de la bonne conduite? Quant aux inconvénients que susciterait la présence simultanée au pouvoir de tous les ministres du monde soigneusement triés sur le volet, je crois inutile de discuter actuellement cette hypothèse évidemment réservée aux méditations des siècles futurs. Bornons-nous donc, en attendant, sans méconnaître les ironies et les caprices du sort, à entourer de toutes les garanties le choix d'un ministre chargé de tant d'intérêts majeurs, et, quoi qu'il arrive, ayons conscience d'avoir fait tout le possible pour nous assurer un bon pilote.

XVIII

En réalité, « tant vaut l'homme, tant vaut la terre », et j'en suis si persuadé que j'effleure encore ici quelques détails secondaires, dût-on les trouver frivoles. C'est en souriant, sans doute, que j'en parle, mais il est excellent qu'un ministre des Affaires étrangères ait une représentation brillante. Qui sait combien de petits nuages se sont dissipés, combien d'idées fructueuses se sont échangées dans les embrasures de fenêtres d'un salon élégant et illuminé? J'aimerais aussi qu'il eût l'habitude et le style des réunions mondaines, et même qu'il ne dédaignât point la conversation des femmes, non pas des caillettes et des intrigantes, mais des

femmes du vrai monde, comme il en est, délicates, fines et de bon jugement, pourvu qu'il ait assez de sang-froid et de discernement pour apprécier ce qu'il faut prendre et laisser. Et ne pensez-vous pas aussi qu'il doit avoir voyagé, et même séjourné au dehors, afin de bien connaître les milieux divers, les usages, le fort et le faible, les intérêts et l'idéal des races et des gouvernements? Enfin, ne serait-ce pas pour lui à la fois une grâce et une force que d'avoir beaucoup lu, non pas seulement des ouvrages historiques, des recueils de dépêches et de documents, mais encore, sans être un lettré de profession, des livres purement littéraires, anciens ou modernes, dont les auteurs ont beaucoup réfléchi sur le caractère et les actions des hommes? Une fois au pouvoir, il n'en a pas le loisir; c'est avant d'y arriver qu'il aura bien employé son temps avec les grands esprits. Pour ne citer que quelques écrivains français, combien on peut rencontrer de suggestions, de conseils et de fortes pensées politiques dans Montaigne, La Bruyère, La Rochefoucauld, dans les tragédies de Corneille, dans les œuvres de Montesquieu, et, j'oserai ajouter, dans les fables de La Fontaine! Il est des conseillers plus graves que celui-ci, mais peu d'aussi profonds, et où l'on trouve autant de préceptes salutaires pour les affaires diplomatiques de tous les temps. On le donne aux enfants, mais c'est à l'âge d'homme qu'il convient de le méditer. N'est-ce pas lui qui nous rappelle que « de tout inconnu le sage se méfie », que « deux sûretés valent mieux qu'une », qu'il est ridicule de « tirer les marrons du feu », qu'il ne faut pas trop compter sur les alliances, que les « blocs enfarinés » et les eaux dormantes sont à craindre, qu'on ne peut se fier à la gratitude des peuples qui se servent parfois « du bienfait contre le bienfaiteur », et que si l'on ne s'écarte vite des fondrières, « on s'y enfonce encore plus avant ». Et que d'autres leçons encore! on en découvre presque à chaque page.

XIX

Et maintenant, tout en constatant qu'il s'accomplit de nos jours une évolution pacifique dans la pensée des peuples, que, si les guerres sont toujours possibles, elles sont cependant beaucoup plus redoutées qu'autrefois, et que bien des dissentiments qui les eussent jadis provoquées se règlent par des moyens plus doux, j'estime qu'il n'en est que plus nécessaire aux nations d'avoir de sages ministres des Affaires étrangères. La mission de la diplomatie reste, plus que jamais peut-être, élevée et difficile, puisqu'elle doit non seulement s'efforcer, comme toujours, d'apaiser les querelles présentes, mais encore préparer et seconder de tout son pouvoir le mystérieux travail et les aspirations de l'avenir. Elle faillirait à son devoir si elle dirigeait mal, par des combinaisons injustes, des susceptibilités ou des complaisances inopportunes, par de faux principes et par des manœuvres misérables ou stériles, les éléments pacifiques de notre civilisation contemporaine exposée encore à tant de tempêtes. Au milieu des incidents et des anxiétés qui nous assaillent sans cesse, souhaitons donc avant tout que ceux qui sont chargés de veiller sur les relations des peuples soient partout à la hauteur de la tâche, qu'ils aient, selon le mot de La Rochefoucauld, outre les plus grandes qualités, « l'économie », c'est-à-dire le complet équilibre de leurs mérites supérieurs. N'oublions pas non plus avec quelles instances, en son livre de *la Sagesse,* le vieux Pierre Charron recommande de ne placer si haut qu'un homme expert, car, dit-il, « c'est lui qui répond de tout — et ses fautes ne sont pas légères ».

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

RUE GARANCIÈRE, 8